

# MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

## JOURNAL DES SCIENCES,

### DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par MILLIN, NOEL et WARENS



Il n'y a presque plus d'ouvrages périodiques qui servent de dépôt aux inventions nouvelles et qui retracent l'histoire de l'esprit humain ; ceux qui ont cours semblent, pour la plupart, éviter avec affectation tout ce qui peut alimenter le goût des sciences et même de la morale. Serait-il donc indigne de la Convention de s'occuper à réorganiser cette branche de l'instruction nationale ?

GRÉGOIRE, *Rapport sur les encouragemens, récompenses et pensions à accorder aux Savans*, page 16.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens BITAUBE, CABANIS, CADILLARD, CHENIER, DAUBENTON, DELILLE, DESFONTAINES, DOLOMIEU, FONTANES, FOURCROY, HAUY, HERMANN, LACÉPÈDE, LAGRANGE, LAHARPE, LALANDE, LAMARK, LANGLES, LAPLACE, LEBRUN, LEROY, LÉBRITIER, MENTELLE, MORELLET, OEBERLIN, SARTRE, GUARD, VOLNEY, etc. etc. contribuent, contient l'extrait

N. XIII. tome IV.

des principaux ouvrages nationaux ; on s'attache surtout à en donner une analyse exacte , et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences ; on choisit sur-tout ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses , les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles , de la formation et de l'ouverture des Muséums. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant , une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans , des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte , enfin , les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8°. par an , de 600 pages chacun , et au moins de 24 gravures en regard des articles qui en exigent. Il paroît tous les quinze jours un numéro de 9 feuilles.

Le prix de l'abonnement est à raison de 37 liv. 10 sous pour trois mois , rendu franc de port par toute la République.

On s'adresse , pour l'abonnement , au Bureau du Magazin Encyclopedique , rue S. Honoré , N°. 94 , vis-à-vis le passage S. Roch ; et pour les objets relatifs à la rédaction , aux Rédacteurs , rue de Provence , N°. 48.

Il faut affranchir les lettres et charger celles qui contiennent des assignats.

MAGASIN  
ENCYCLOPEDIQUE.

---

TOME QUATRIEME.

---

\$1000.

MAGASIN  
ENCYCLOPÉDIQUE,  
O U  
JOURNAL DES SCIENCES,  
DES LETTRES ET DES ARTS,

R É D I G É

Par MILLIN, NOEL et WARENS.

---

T O M E Q U A T R I È M E.

---



A P A R I S,

De l'Imprimerie du MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,  
rue S. Honoré, vis-à-vis S. Roch, n.º 94.

L'an quatrième ( 1795 ).



# MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE.

---

---

## HISTOIRE NATURELLE.

---

*La Société d'Histoire Naturelle d'Utrecht, &  
tous les Amis de la Nature.*

L'ÉTUDE de la nature est aujourd'hui si généralement cultivée, qu'il seroit tout au moins superflu d'en entreprendre l'apologie. Tel n'est aussi point notre but. Nous voulons seulement chercher à rendre cette étude plus facile, en établissant un centre commun où les amateurs puissent trouver des lumières, les gens de l'art verser les leurs. Depuis long-temps un semblable établissement manquoit à cette ville, à ces provinces, et les progrès des sciences naturelles n'ont pu qu'en souffrir.

Le public devra donc voir avec indulgence, nous osons même dire avec intérêt, la fondation d'une société uniquement destinée à lui faire connoître les richesses que la nature a répandues sur ces heureuses contrées.

L'Histoire Naturelle dans toute son étendue, des vues générales et particulières sur cette belle science, des recherches propres à la faire contribuer au bien-être des hommes ou à leurs plaisirs, tel est l'objet

de la nouvelle société. La description soignée des productions propres à ce pays, des observations sur leur histoire particulière, leur réunion dans un cabinet destiné à l'instruction publique, et, si les circonstances le permettent, des cours publics sur chaque partie de la science, mis à la portée de tout le monde; tel est le plan qu'elle croit le plus propre à remplir son but.

C'est sur un terrain presque en friche, mais très-ferfile, que la société va travailler. Et quoique ce pays ait fourni de très-grands naturalistes, parmi lesquels il suffit de nommer un Boerl ave, un Swammerdam, un Leeuwenhoek, un Lyonet, etc. on peut dire que son Histoire Naturelle particulière est un champ tout-à-fait nouveau, un champ qui promet les plus riches découvertes. Cet attrait suffira sans doute pour engager les amis de la nature à concourir, par tous les moyens qui sont en eux, au succès de l'établissement qui vient de s'élever.

Les fondateurs de la société invitent donc les amateurs à leur faire parvenir tous les matériaux qu'ils croiront propres à former l'Histoire Naturelle de ces provinces, et des exemplaires, des échantillons de toutes les productions naturelles qu'ils pourront se procurer. Dès que ces matériaux seront suffisans pour former un volume, la société les donnera au public, sous le titre d'*Actes de la société d'Histoire Naturelle d'Utrecht*. Elle inscrira avec reconnaissance, à la tête de ces *Actes*, les dons de tout genre qu'elle aura reçus pour la formation de son cabinet d'Histoire Naturelle; mais elle avertit

qu'elle recevra avec une satisfaction plus particulière encore les productions propres à ce pays.

La société d'Histoire Naturelle sera composée de deux ordres de membres; les *étrangers*, c'est-à-dire tous ceux qui n'habitent point la ville où elle est établie, et les *résidans*, ou ceux qui y font leur domicile.

Mais comme elle ne veut rien donner à la vanité, aux distinctions de rang, elle prévient qu'elle ne recevra parmi ses associés que des personnes qui seront à même de concourir à ses succès, soit par leurs travaux, soit par des dons propres à enrichir son cabinet. Elle sera sur-tout sévère à cet égard pour les membres résidans : ils devront s'obliger à fournir au moins un mémoire, une suite d'observations ou de descriptions, chaque année, en joignant toujours aux descriptions un exemplaire des productions décrites.

Les membres *étrangers* ne seront reçus qu'après la communication d'un mémoire, de quelques observations ou descriptions, aussi avec un exemplaire des objets décrits, ou après un envoi utile d'objets d'Histoire Naturelle. La société se réserve de prononcer, par la suite, sur le nombre de membres tant résidans qu'étrangers qu'elle croira devoir admettre dans son sein. Elle tiendra des séances générales et particulières. Tous ses membres pourront assister à celles-là. On décidera dans la première de ces séances combien de fois elles devront se convoquer par an; on y lira habituellement des mémoires; on y rendra compte de l'état

de la société, de ses fonds, de son cabinet, etc. ; et l'on priera chaque membre de proposer les vues qu'il croira propres à concourir au bien de l'établissement.

Tous les membres seront invités à communiquer à la société un exemplaire des ouvrages d'Histoire Naturelle qu'ils auront fait imprimer ; et, autant que ses fonds le lui permettront, elle acquerra les ouvrages les plus importans en ce genre ; ces ouvrages feront partie de son cabinet, et serviront, comme lui, à l'instruction publique. Ces dons ne seront pas inscrits avec moins de reconnoissance dans les *Actes* de la société.

Les membres résidens liront dans leurs assemblées particulières leurs mémoires, leurs observations ; et chacun d'eux sera prié de communiquer toutes les nouvelles découvertes d'Histoire Naturelle qui seront parvenues jusqu'à lui, l'annonce des livres nouveaux en ce genre, et, s'il est possible, une analyse serrée de ce qu'ils contiennent. Les membres étrangers sont également invités à ce genre de travail. Le résidant, qui fera les fonctions de secrétaire, réunira toutes ces notices, et en formera un tableau qui sera lu à chaque séance générale. Ce tableau présentant ainsi l'exposé des découvertes qui auront eu lieu d'une séance à l'autre, instruira tous les membres de ce qui a été fait, dans les pays où la société aura des correspondans, pour les progrès de l'Histoire Naturelle. Sous ce point de vue l'établissement de la société ne peut manquer de paroître très-intéressant.

La société se procurera les ouvrages périodiques qui s'occupent le plus de l'Histoire Naturelle, en particulier le journal de physique et le Magasin encyclopédique. Ces journaux se trouveront à la disposition de tous les membres, d'après les réglemens particuliers qui seront faits à ce sujet.

Dès que la société aura acquis quelque consistance, elle s'occupera de l'établissement de cours publics d'Histoire Naturelle. Chaque branche sera traitée par un membre particulier, et l'on s'efforcera de donner à ces cours tout l'intérêt dont ils sont susceptibles. La contribution que chaque auditeur devra fournir, et que la société elle-même fixera, sera consacrée à ses établissemens, cabinet, bibliothèque, etc. Et dès que les fonds seront suffisans, elle établira un démonstrateur, dont l'occupation unique sera de donner à toutes les personnes qui s'adresseront à lui, les lumières qu'elles lui demanderont, sur la branche de l'Histoire Naturelle dont elles s'occupent, et de leur fournir la vue du cabinet de la société.

La société cherchera à établir des correspondances dans les pays où ses membres n'en auroient point encore, dans la vue d'en tirer des lumières et des productions. Les membres pourront envoyer à la société les questions sur lesquelles ils désireroient d'être instruits; elle s'efforcera toujours d'y répondre par elle ou par ses correspondans; ce qui établira entre tous les associés une communication de lumières aussi agréable qu'importante.

Le but principal de la société étant de répandre

le goût de l'Histoire Naturelle, elle admettra à ses séances, comme élèves, les jeunes gens qui montreront d'heureuses dispositions et un penchant décidé pour l'étude de la nature. Il suffira qu'ils soient connus et recommandés par un des membres résident. Dès que la société les croira propres à contribuer à ses succès, elle s'empressera de les recevoir dans son sein.

Comme il pourroit arriver que des amateurs, qui ne seroient point membres de la société, désireroient d'assister à ses séances générales, il sera permis à chaque associé d'en faire entrer un sous son nom, et sous les cartes que la société délivrera à cet effet.

Toutes les personnes qui auront fait des observations intéressantes, des expériences curieuses, sur quelque production naturelle, sont invitées de les envoyer à la société, qui les consignera toujours avec plaisir dans ses *Actes*. Ces *Actes* deviendront ainsi un dépôt infiniment précieux, où l'on trouvera les matériaux les plus propres pour former l'Histoire Naturelle de ces provinces.

La société se propose aussi de recueillir, autant qu'elle pourra, l'histoire des naturalistes que ce pays aura nourris dans son sein, et de rendre ainsi un juste hommage au mérite ignoré ou méconnu.

Elle se propose enfin de chercher à exciter l'émulation, en proposant régulièrement des prix. Elle demande pour le premier, consistant en une médaille d'or de la valeur de 20 ducats, *Combien l'étude de l'Histoire Naturelle a-t-elle contribué jusqu'ici au bien public et particulier ? ne pour-*

*roit-on pas rendre cette étude plus utile encore? et quels seroient les meilleurs moyens pour parvenir à ce but? — On ne prescrit aucunes bornes à l'étendue des mémoires : ils peuvent être écrits en allemand, italien, hollandois, français et latin ; cependant la société invite les auteurs à écrire de préférence dans ces deux dernières langues. Le concours sera ouvert jusqu'au premier octobre 1796. Les paquets doivent être adressés, francs de port, à MM. B. WILD et J. ALTHEER ; en écrivant sur l'adresse, pour la Société d'Histoire Naturelle d'Utrecht. Les auteurs n'écriront leur nom que dans un billet cacheté, attaché aux mémoires, et portant la même devise, ou la même lettre initiale, dont sera signée leur réponse à la question.*

*Utrecht, le 1<sup>er</sup>. septembre 1795.*

J. B R E Z , secrétaire.

---

---

## B O T A N I Q U E.

*Essai sur les qualités et propriétés des arbres , arbrisseaux , arbustes , et plantes ligneuses , qui croissent naturellement dans le département du Nord , ou que l'on peut y naturaliser. Par le citoyen HECART , avec cette épigraphe : Arbores... attolunt capita , arcant ventos , inumbrant aestuantes , humectant inconspicuo imbre , alliciunt vocales , perficiunt fructus ; tanquam totidem naturæ horti. Lin. syst. nat. , ed. 1<sup>re</sup> , p. 4. A Paris , chez Villier , libraire , quai des Augustins , n<sup>o</sup>. 44. Prix , 20 liv. pour Paris , et 22 liv. 10 sols pour la province , franc de port pour les départemens.*

L'auteur de ce traité se proposoit depuis longtemps de faire un travail sur les arbres en général. Les travaux de l'immortel Duhamel avoient éveillé son imagination et exalté son génie. Il étoit déjà fort avancé , lorsque le *traité des qualités des arbres et arbustes* , par le citoyen Daubenton , lui tomba entre les mains ; il songea à donner encore plus de perfection et d'utilité à cet ouvrage. Il a restreint les 13 colonnes à 10 , mais au lieu de 46 , il a porté le nombre des qualités à 55 , et en a ajouté d'autres à celles que cet illustre professeur avoit négligé d'indiquer.

Au lieu de la distinction du citoyen Daubenton , en *grands arbres , arbres moyens , petits arbres* ,

*arbrisseaux*, il a adopté l'ordre alphabétique des noms français. Si l'ordre alphabétique a le défaut de ne rien caser dans l'entendement, il a du moins l'avantage de ne pas donner des idées fausses, et de ne pas laisser dans l'esprit autant de confusion, de ne pas autant donner à l'arbitraire qu'une division prise de la grandeur et de la couleur des objets; et quand aux végétaux, tel arbre qui se trouve parmi les arbrisseaux, peut devenir grand arbre ou petit arbre quand il est isolé; c'est ainsi que le citoyen Daubenton a placé parmi les arbrisseaux *l'aubépin*, qui, quand il est isolé, devient quelquefois un arbre dont le tronc a plus de 20 pieds de hauteur.

Le citoyen Hécart a appliqué plus particulièrement son travail au département du Nord qu'il habite, et où il a fait ses observations.

Cet ouvrage est composé :

1°. Du tableau alphabétique des noms français de tous les arbres que l'on cultive ou qui peuvent être cultivés dans le département du Nord. Ce tableau est divisé en dix colonnes, qui indiquent les qualités et propriétés des arbres, au moyen des 55 nos. Les colonnes portent en tête les dix premières lettres de l'alphabet, qui renvoient à la table explicative des nos.

2°. D'une énumération des qualités et propriétés des arbres rangés sous les mêmes lettres que celles des colonnes du tableau, et d'un aperçu de la manière de faire usage de l'un et de l'autre;

3°. D'une explication des abréviations dont on a

fait usage dans la partie suivante; on trouve, à la suite, des réflexions sur quelques auteurs botanistes.

La quatrième partie de l'ouvrage présente dans le même ordre et dans la même série de numéros que le tableau alphabétique, les noms latins de Linnéus, une synonymie de quelques auteurs connus: cette partie est nécessaire pour déterminer les arbres contenus dans le tableau; elle contient encore de courtes observations à tous les articles qui en paroissent susceptibles.

Ces observations ne portent point sur des objets très-connus, et qu'il seroit inutile de répéter dans un ouvrage de cette nature; l'auteur préfère de ne rien dire lorsqu'il n'a rien de neuf à apprendre; c'est moins un gros volume qu'il veut faire qu'un ouvrage utile.

5°. L'ouvrage est terminé par une table alphabétique latine des noms génériques et synonymiques, contenus dans la partie précédente; et afin que l'on puisse voir d'un coup-d'œil les arbres rapportés dans l'ouvrage, les synonymiques sont en caractères italiques.

Ce tableau est susceptible d'acquérir plus de perfection, au moyen des colonnes dont les vides pourront être remplis à mesure que l'expérience fera découvrir de nouvelles qualités aux arbres qui y sont contenus.

L'auteur a joint à son tableau une liste des auteurs qu'il a cités, et à leur nom il ajoute souvent une observation sur l'importance et l'utilité de leurs écrits.

Ceci suffit pour faire connoître le but de cet ouvrage intéressant et utile, et la manière dont il est exécuté. Nous regrettons seulement que l'auteur, dans la table synonymique, ait aussi adopté le même ordre que dans son tableau. Les notes étant latines, l'ordre alphabétique n'existe plus, et on ne peut pas concevoir comment le *Robinia* se trouve immédiatement à la suite du *Prunus*. Il auroit aussi dû répéter le nom français, pour éviter les renvois trop multipliés, qui deviennent incommodes et fatigans. Nous aurions désiré que le tableau eût été disposé d'après la méthode de Linnéus ou de Jussieu.

Cet ouvrage est du reste curieux et utile. Il a dû demander beaucoup de temps et de patience à son auteur, pour apporter de l'exactitude dans ses observations; et c'est le cas de dire avec justice : *in tenui labor.*

A. L. M.

---

---

## ENTOMOLOGIE.

*OBSERVATIONS sur la variété des organes de la bouche des Tiques, et distribution méthodique des insectes de cette famille d'après les caractères établis sur la conformation de ces organes. Par PIERRE-ANDRÉ LATREILLE, de la société d'Histoire naturelle de Paris.*

IL est difficile, dit Degér, tom. 7, mém. 2, pag. 87, de trouver des caractères assez généraux

» et assez bien déterminés pour diviser les mites en  
 » différentes familles ; il seroit nécessaire cependant  
 » de les distinguer, à cause du grand nombre de leurs  
 » espèces. On voit bien quelque différence dans la  
 » figure de leurs pattes qui, dans quelques espèces,  
 » sont presque toutes de longueur et de grosseur égales,  
 » au lieu que, dans d'autres, telles paires sont ou  
 » plus longues ou plus grosses que telles autres : mais  
 » comme les limites de ces différences sont peu dis-  
 » tinctes, il est difficile de les employer à diviser ces  
 » insectes en familles ; et pour ce qui regarde leurs  
 » autres parties, elles sont trop petites et trop variées  
 » pour pouvoir servir de caractères généraux. » Après  
 avoir ainsi reconnu la nécessité de sous-diviser le genre  
 des mites, l'embarras où l'on est relativement à  
 cette division, cet illustre naturaliste finit par en  
 donner une fondée sur la différence des lieux et des  
 matières où se trouvent ces insectes. J'avoue, avec  
 lui, qu'il est bien difficile d'établir un arrangement  
 pour des animaux si petits et qui font le passage des  
 êtres du monde visible au monde invisible ; mais la  
 petitesse des objets ne doit point nous rebuter. Les  
 ouvrages du célèbre Muller sont de grands encoura-  
 gemens pour nous, et nous apprennent qu'avec du  
 travail et de la patience, nous pouvons jusqu'à un  
 certain point analyser les infiniment petits de la na-  
 ture. J'ai essayé d'observer ces parties que D. géer  
 regardoit comme trop peu sensibles pour fournir des  
 caractères généraux. J'ai étudié les organes qui jouent  
 un si grand rôle dans l'économie animale, ceux de la  
 nutrition, et je suis parvenu à découvrir leur méca-  
nisme

nisme admirable et infiniment varié. Il m'a présenté, comme par-tout ailleurs, d'excellens caractères pour diviser la famille des tiques. Je pense qu'on verra avec plaisir l'extrait de ces observations que j'ose croire neuves. En examinant la structure des organes dont elles sont pourvues, on ne sera point surpris des ravages affreux que leur action produit sur l'homme lui-même, principalement dans les pays chauds. Dans le climat que j'habite, situé au 45.<sup>e</sup> de latitude, nous ne nous apercevons que trop de leur importunité. La tique tisserand, ou une espèce très-voisine, s'insinue dans la chair des jambes et y occasionne des démangeaisons insupportables, et dont on n'est soulagé que par le moyen du vinaigre. Sans leur attribuer plusieurs maladies épidémiques, telles que la gale, la dysenterie, la peste, il est très-probable néanmoins que ces insectes y ont une grande part.

Je me contenterai ici d'établir les genres, réservant la description des espèces à un ouvrage plus étendu. J'indiquerai seulement celle qui aura été l'objet de mon examen, afin qu'on puisse faire et suivre l'application de cette méthode. L'astérisque \* désignera un insecte nouveau.

### FAMILLE DES TIQUES.

#### CARACTÈRES.

*Organes de la nutrition, tenant lieu de tête, avancés ordinairement en forme de bec et très-difficiles à distinguer par leur petitesse.*

Antennes o.

Tome IV.

B

Deux mandibules placées supérieurement et à côté l'une de l'autre, ou remplacées par deux valvules, cachées dans la lèvre inférieure ou entre les mâchoires.

Deux antennes.

Deux mâchoires formées par le prolongement de la pièce qui porte les antennes et conniventes, sans lèvre inférieure.

Une lèvre inférieure, sans mâchoire.

\* G. 1. Argas. *Argas*. Bouche inférieure, distinguée par une simple prominance; antennes très-sensibles.

G. 2. At me. *Atomus*. *Acarus phalangii* Deg. Bouche inférieure sans avancement ni antennes sensibles.

G. 3. Ixode. *Ixodes*. *Acarus Reduvius*, Lin. Mandibules en forme de valvules pointues, dures.

Lèvre inférieure très-dure, triangulaire, un peu concave dans sa longueur, dentelée.

Deux antennes, à un seul article presque cylindrique, obtus, creuses, avancées, renfermant les mandibules et la lèvre inférieure; une petite ouverture latérale et inférieure près de l'extrémité.

G. 4. Pycnogonon. *Pycnogonum*. Fab.

Deux antennes courtes, articulées, sans crochet à l'extrémité.

Mandibules et lèvre inférieure en forme de valvules, formant un tube avancé, droit et conique.

Remarques. Je n'ai point étudié ce genre, n'ayant pu m'en procurer aucune espèce.

G. 5. Bdelle. *Bdella*. La pince rouge de Geoffroi.

Deux antennes filiformes, longues, courbées, de quatre articles, dont le premier et le dernier fort longs: celui-ci terminé par deux poils.

Trois valvules réunies, formant un bec avancé, allongé et conique.

G. 6. Hydrachne. *Hydrachna. Acarus aquaticus*, Lin.

Deux antennules courtes, sétacées, arquées, articulées, terminées par un crochet.

Deux mandibules en forme de valvules longues, coniques, un peu concaves, emboîtées dans la lèvre inférieure avancée, conique, creuse.

G. 7. Trombidium. *Trombidium. Acarus holosericeus*, Lin.

Deux antennules saillantes, sétacées, arquées, articulées, terminées par un crochet, avec un appendice ovale, inférieur, à l'avant-dernier article.

Deux mandibules plates, avec un ongle recourbé, reçues dans une lèvre inférieure, obtuse, renflée.

G. 8. Tique. *Acarus. Acarus coleoptratus*, Lin.

Bouche en forme de museau, renfermée sous une enveloppe membraneuse.

Deux mandibules en pince.

Deux antennules très-petites, sétacées, droites, articulées, insérées à la base extérieure des mâchoires.

Deux mâchoires plates, carrées conniventes, rapprochées en forme de lèvre inférieure: angle extérieur saillant.

G. 9. Parasite. *Parasitus. Acarus coleoptratorum*, Lin.

Deux antennules saillantes, très-courtes, sétacées, de quatre à cinq articles insérées à la base extérieure des mâchoires. Deux mandibules en pince.

Deux mâchoires conniventes, membraneuses, en forme de lèvre inférieure, prolongées en pointe à l'angle interne du sommet.

\* G. 10. Ciron. *Siro*.

Deux antennules longues, filiformes, obtuses, de cinq articles, insérées à la base des mâchoires.

Deux mandibules allongées, coudées, en pince.

Deux mâchoires pointues, formées par le prolongement de la pièce qui sert d'insertion aux antennules.

G. 11. Pince. *Chelifer. Acarus Cancroides*, Lin.

Deux antennules très-longues, en forme de bras, de cinq articles, terminées en pince.

Deux mandibules très-courtes , renflées , en pince : doigt extérieur mobile , dentelé.

Deux mâchoires aiguës , conniventes , formées par le prolongement de la pièce qui sert d'insertion aux antennules.

## M E D E C I N E.

*EXTRAIT d'un mémoire sur la nécessité de l'inoculation à Paris , et l'utilité d'un hospice destiné à cette opération , par AUDIN-ROUVIERÉ , officier de santé.*

L'AUTEUR de ce mémoire a déjà indiqué dans son ouvrage (1) sur la topographie médicale de Paris , les avantages d'un établissement consacré à l'inoculation ; il a donné un cadre plus vaste et un développement plus étendu aux vues qu'il a énoncées : et au plan qu'il propose. Ce genre de secours est nécessaire , dit-il , dans la ci-devant capitale ; car quoique la classe la plus instruite de la société sente l'avantage de ce moyen précieux de se préserver du danger d'une des plus cruelles maladies , cette connoissance est concentrée en France peut-être entre cent mille personnes , et le nombre des victimes de la petite vérole est toujours considérable dans la république. Il est donc nécessaire de mettre l'inoculation à la portée de tous les citoyens. Un hospice d'inoculation est donc important à établir dans Paris. Ce précieux établis-

(1) Cet ouvrage se vend chez Anselme , libraire , au Palais-Egalité , à côté du théâtre du Lycée-des-Arts , et chez Méquignon.

sement, fait dans cette ville, seroit promptement imité dans les départemens ; et bientôt, comme en Angleterre, il n'y auroit plus de commune où l'inoculation ne fût connue, pratiquée, et ne sauvât à la république annuellement un grand nombre de citoyens. La certitude du bienfait de l'inoculation est une de ces vérités simples qui frappent et persuadent dès qu'elles sont connues. Il faut donc la faire connoître, la propager comme toutes les vérités dont la société peut attendre quelque bien. Le citoyen Audin trace l'histoire de l'inoculation ; personne n'ignore ce que c'est que cette opération, mais son origine se perd pour nous dans l'éloignement des lieux, et dans celui des temps pour les peuples chez qui elle a pris naissance. Ce qui a introduit cette coutume à la Chine et en Circassie, est une cause commune à tous les peuples de la terre, la tendresse maternelle et l'intérêt.

L'inoculation réunit ces deux avantages : elle *sauve* à-la-fois la vie et la beauté. Une goutte de pus, insérée à-propos, *conserve* des milliers de citoyens à une pratique dont il résulte d'aussi grands avantages, n'a besoin que d'être connue pour être adoptée.

C'est en 1721 qu'il faut fixer son établissement en Europe, par les soins de Worthley Montague, ambassadrice à Constantinople ; elle fit inoculer son fils unique, l'opération fut heureuse. La princesse de Galles fit inoculer quatre hommes et une femme condamnés à la roue ; leur petite vérole ayant été extrêmement heureuse, cette princesse fit inoculer, le printemps suivant au mois d'avril 1722, ses deux

filles cadettes qui eurent la petite vérole la plus douce ; cette méthode s'établit avec beaucoup de succès dans la Grande-Bretagne. Les Anglais la transplantèrent dans leurs colonies ; un ami du célèbre Mead l'introduisit dans l'île St.-Cristophe, et y fit inoculer, dans le temps d'une petite vérole très-meurtrière, trois cents esclaves qu'il sauva tous ; la Condamino étant au Pérou en 1744, y trouva l'usage de l'inoculation qu'un missionnaire y avoit introduite, dans l'espérance d'arrêter par ce moyen les ravages d'une épidémie très-meurtrière, ce qui lui réussit parfaitement.

A Paris, on écrivit en faveur de cette opération ; de très-grands médecins la soutinrent, mais elle eut le sort des disputes analogues à celles qui s'étoient élevées à Londres. Pendant ces querelles, le duc d'Orléans fit inoculer le duc de Chartres son fils ; divers particuliers recoururent à l'inoculation, comme à un remède nullement dangereux et préservatif de la petite vérole ; leur exemple donna du courage et diminua le nombre des timides. Cependant le parlement craignit que la pratique de l'inoculation, trop répandue dans une cité aussi immense, ne pût produire et augmenter la contagion de la petite vérole ; il défendit en conséquence de pratiquer l'inoculation dans Paris (et ce qui paroîtra extraordinaire à présent), il demanda l'avis de la faculté de théologie et celui de la faculté de médecine, pour se décider sur la proscription ou sur la tolérance de cette opération ; les commissaires que la faculté nomma, furent d'un avis si différent, qu'elle n'a rien statué à cet égard. On a

néanmoins continué d'inoculer dans Paris ; les enfans qui étoient admis à l'école militaire , devoient avoir subi cette opération ; et le succès a toujours répondu à l'attente qu'on s'en étoit promise.

Plus l'on est jeune , plus la petite vérole est heureuse ; l'âge avancé est une cause qui la rend toujours dangereuse , souvent mortelle . Plus l'on s'éloigne de l'enfance , plus les fibres acquièrent de roideur , de dureté , les fluides d'acreté , d'épaississement , de parties terrestres , grossières ; plus par conséquent les maladies inflammatoires , telles que la petite vérole , sont dangereuses. Il y a des temps et des constitutions de l'air qui la rendent très-mauvaise , et dont tout l'art ne peut pas corriger la dangereuse influence. Dans les départemens méridionaux , elle est funeste , si elle vient dans le temps des grandes chaleurs. En 1746 , il y eut à Montpellier une épidémie qui , pendant les chaleurs excessives de juin , juillet et août , enleva plus de deux mille personnes. Il y a des pays dans lesquels l'air , le genre de vie la rendent ordinairement fâcheuse ; elle devient dangereuse , trop souvent mortelle à Paris , où , quand elle règne , elle emporte presque un dixième des malades. Si l'inoculation étoit universellement mise en usage dans cette ville , et si on consacroit un hospice à cette opération , on pourroit appliquer à Paris ce que Maty a dit de Londres : « On remarque avec plaisir que les ravages de la » petite vérole sont diminués d'environ un quint , » depuis qu'on la donne par inoculation. »

Il est inutile de rapporter ici les témoignages favorables à l'usage de cette pratique. Il suffit de nommer

Haller, Boerhave, Lobb, Veelliof, Hoffman, parmi ses partisans, pour détruire ce qu'on pourroit objecter contre son usage; Mead, le Galien de l'Angleterre, lui donne les plus grands éloges et la recommande extrêmement; Heister la regarde comme une des découvertes les plus utiles au genre humain. Je ne citerai point ici les autres médecins illustres dont l'avis est d'un grand point dans cette matière : leur autorité ne peut être fortifiée que par une plus décisive encore, celle des faits.

Il y a des maladies qui sont mortelles par elles-mêmes, indépendamment des circonstances étrangères; il n'en est pas de même de la petite vérole : son danger ne dépend souvent que du concours des circonstances qui peuvent l'accompagner, et qui sont en si grand nombre, qu'il est rare de voir des petites véroles qui soient exemptes de danger. Par les calculs les plus exacts faits en différens pays, en différens temps et dans diverses épidémies, il est prouvé que, de treize personnes qui ont cette maladie naturellement, il en meurt deux. D'autres calculs, sur la certitude desquels on peut également compter, constatent qu'il n'y a qu'une vingt-cinquième partie des hommes qui parviennent à l'âge viril, qui soient exemptes de cette maladie; et de ces deux calculs combinés, il résulte cette triste vérité, c'est que quand un homme naît, supposé même qu'il ait le bonheur de ne pas mourir la première année de sa vie, il y a six et demi et vingt-quatre vingt-cinquièmes à parier contre un; qu'il mourra de la petite vérole rendue fâcheuse par des accidens presque inévitables dans cette maladie.

On les évitera ces accidens par l'inoculation. En résumant les expériences faites dans les diverses contrées de l'Europe, et les faits consignés dans le mémoire du citoyen Audin, il en résulte que, sur trois cent soixante et seize inoculés, il n'en est mort qu'un seul.

Si, dans les premiers essais de l'inoculation en Angleterre et en Amérique, avant que la méthode fût perfectionnée, il est mort quelquefois un malade sur soixante-quatre, il est très-douteux qu'ils soient morts de l'inoculation, c'est plutôt par des circonstances accessoires et par la négligence dans les préparations nécessaires : d'ailleurs, un sur soixante-quatre est un nombre bien moins considérable qu'un sur sept, comme dans la petite vérole naturelle. Au reste, on ne peut pas mettre sur le compte de l'inoculation toutes les morts qui arrivent dans les trente ou quarante jours qui la suivent. Est-il un homme si sain et si robuste, de la vie duquel on puisse répondre pour quarante jours?

La population de Paris est d'environ sept cents mille habitans ; il en meurt à peu-près vingt mille tous les ans, dont deux mille cinq cents en six semaines, c'est la trois cent vingtième partie du total : donc de trois cent vingt personnes prises au hasard, il est probable qu'en quarante jours il en mourra au moins une ; donc de trois cent vingt inoculés de tout âge, il en doit mourir un dans le même terme, à moins qu'on n'exige que cette opération diminue le degré de probabilité d'une mort naturelle. Par exemple, de sept malades de la petite vérole natu-

relle il en meurt un, donc de dix fois sept malades, ou de soixante-dix, il en mourra dix. Sur un pareil nombre d'hommes en santé qui n'ont pas encore eu cette maladie, combien en mourra-t-il probablement? Voici comme je raisonne: si tous les soixante-dix devoient l'avoir, il en mourroit au moins dix; mais on a supposé qu'un dixième des hommes adultes étoit exempt de ce fléau. Retrançons-donc un dixième de soixante-dix, c'est-à-dire sept, il ne restera que soixante trois sujets exposés au péril. Un des sept y succombera; la septième partie de soixante trois est neuf, au lieu de dix qui seroient morts, si tous les soixante-dix avoient subi l'épreuve; la différence des deux ris ques n'est donc que d'une soixante-dixième partie. Avant de tirer les conséquences de ce principe, prévenons une objection qui se présente naturellement. Il est prouvé par des listes mortuaires de quarante deux ans, et montant à plus de neuf cents mille morts, qu'il ne meurt de la petite vérole que soixante-douze personnes par mille, c'est-à-dire environ la quatorzième partie du genre humain: le risque d'en mourir n'est donc que d'un quatorzième; je l'ai donc supposé une fois trop grand en l'évaluant à près d'un septième, quoique d'après les listes de mortalité de Jurin, il ne meure de cette maladie, année commune, qu'un quatorzième des hommes qui naissent. Il est démontré qu'à Paris il meurt environ la septième partie, et peut-être plus de ceux qui l'attendent sans se faire inoculer. Selon Jurin les accidens ordinaires à l'enfance, et diffé-

rens de la petite vérole, tels que l'avortement, les vers, les convulsions, la coqueluche, la dentition, le rachitis, etc., enlèvent à Londres trois cent quatre-vingt-six enfans sur mille dans la première année de leur vie. Ce n'est donc pas sur les mille enfans nouveaux nés, mais sur les six cent quatorze échappés à ces maladies, qu'il faut prendre les soixante-douze victimes de la petite vérole, ce qui fait déjà près d'un huitième des enfans d'un an : or, on ne les inocule guère avant quatre ans ; à cet âge, de tous les enfans qui naissent, il n'en reste guère plus de la moitié de vivans. C'est donc sur les cinq restans qu'il faut prendre les soixante-douze, et c'en est la septième partie. Ainsi le risque de mourir de la petite vérole va toujours en croissant depuis le moment de la naissance ; il est d'un quatorzième pour l'enfant qui vient de naître, d'un huitième pour celui d'un an ; il faut le supposer d'un septième à l'âge où l'on inocule le plus ordinairement ; plus tard il est d'un sixième, d'un cinquième, d'un quart, et peut-être n'y a-t-il pas deux à parier contre un pour la vie de celui qui parvient à l'âge de trente ans sans avoir payé le fatal tribut.

Le risque de mort auquel on s'expose en attendant de la nature le funeste présent de la petite vérole, est donc de neuf sur soixante-dix, c'est-à-dire de plus d'un huitième ; le risque de mourir à la suite de l'inoculation est évalué à un sur trois cent soixante-seize par plus de six mille expériences.

Tel est le sort de l'humanité ; plus d'un tiers de ceux qui naissent sont destinés à mourir dans la pre-

mière année de leur vie, par des maux incurables ou presque inconnus. Lorsqu'ils ont échappé à ce premier danger, le risque de mourir de la petite vérole devient pour eux inévitable, il se répand sur tout le cours de la vie et croît à chaque instant; c'est une loterie forcée, où nous nous trouvons intéressés malgré nous-mêmes; chacun de nous y a son billet; plus ce billet tarde à sortir de la roue, plus le danger augmente: il sort à Paris, année commune, quatorze cents billets noirs, dont le lot est la mort. Combien les conditions de cette loterie changeroient et le nombre des billets funestes diminueroit, si l'inoculation étoit universellement adoptée dans cette ville? La nature décime, dit Tissot, en parlant de l'inoculation, et l'art millésime.

Sur mille individus échappés aux premiers dangers de l'enfance, deux cents périssent par la petite vérole naturelle; elle continue toujours ses ravages, et nous en sommes les spectateurs tranquilles dans un moment où la population devient si précieuse à conserver. L'Angleterre nous a précédé en admettant l'inoculation et en la pratiquant; si nous n'avons pas eu la gloire de donner l'exemple, ayons au moins le courage de le suivre.

Il est prouvé qu'une quatorzième partie du genre humain meurt annuellement de la petite vérole. De vingt mille personnes qui meurent par an à Paris, cette terrible maladie en emporte quatorze cent vingt-huit: sept fois ce nombre, ou plus de dix mille, est donc le nombre de malades de la petite vérole à Paris, année commune; si tous les ans on

inoculoit dans cette cité dix mille personnes, il n'en mourroit peut-être pas trente à raison de trois par mille : mais en supposant, contre toute probabilité, qu'il mourût deux inocués sur cent, au lieu d'un sur trois ou quatre cents, ce ne seroit jamais que deux cents personnes qui mourroient tous les ans de la petite vérole, au lieu de quatorze cent vingt-huit. Il est donc démontré que l'inoculation généralement mise en usage par toutes les classes de citoyens, sauveroit la vie dans Paris à douze ou treize cents individus, et à plus de vingt mille dans toute l'étendue de la République, supposé, comme on le présume, que la ci-devant capitale contienne le vingtième des habitans de la France.

Faut-il rappeler ici que si l'usage de l'inoculation étoit devenu général en France depuis qu'elle est établie en Angleterre, on eût déjà sauvé la vie à près d'un million d'hommes sans y comprendre leur postérité, puisqu'il est prouvé que l'inoculation sauveroit la vie chaque année en France à vingt-cinq mille personnes, ce qui feroit sept cent soixante-quinze dans trente ans.

Une thèse de médecine de l'année 1755 propose d'établir dans l'hospice des Enfants-Trouvés de Paris, la pratique de l'inoculation, moyen d'autant plus assuré de conserver à l'État un grand nombre de citoyens que l'on sait combien peu de cette classe échappent aux maladies de l'enfance, et sur-tout aux épidémies varioliques. La proposition de cet établissement alloit être faite lorsqu'un malheureux accident suspendit à Paris les progrès de la nouvelle

méthode. Une mère tendre et courageuse prit la résolution de faire inoculer sa fille aînée âgée de 17 ans ; sa sœur cadette qui en avoit quatorze demanda la même grace à sa mère avec instance , alléguant , pour l'obtenir , le risque qu'elle couroit de prendre par contagion la maladie de sa sœur dont elle ne pouvoit pas s'éloigner : la jeune personne avoit été réglée pour la première fois il y avoit six mois , et n'avoit eu depuis aucune évacuation périodique. Comme sa santé ne paroissoit point en être altérée , on ne fit point attention à cette suspension , et l'inoculateur assure qu'il n'en fut point instruit. Cependant cette circonstance vint à la connoissance de Hosty , et lui fit augurer mal de l'événement avant même que la malade , qu'il ne connoissoit pas , fût en danger. Quoiqu'il en soit , les règles survinrent en forme de perte ; cet accident rentra dans le cas des petites véroles naturelles et imprévues dans lesquelles il est assez ordinaire. Il exigeoit de nouveaux secours que la malade ne reçut point à temps ; la frayeur augmenta le danger , elle y succomba. Sa sœur qui n'étoit point dans les mêmes circonstances eut une petite vérole très-bénigne. Ce triste événement ne pouvoit affecter que ceux qui ne raisonnent ni n'examinent. Morizot des Landes vengea l'inoculation dans les écoles de médecine de Paris de l'insulte qu'elle avoit reçue ; il prouva dans sa thèse que son usage convenoit particulièrement aux habitans de Paris. Néanmoins on a négligé jusqu'ici un objet de cette importance , et les enfans-trouvés ne sont point inoculés. L'ancien gou-

vernement qui encourageoit tant de frivolités, n'voit point songé à favoriser l'inoculation dans cet hospice. La patrie est la mère commune de ces enfans ; elle doit donc prendre tous les moyens qu'elle croit les plus nécessaires pour conserver leur existence qui est aussi précieuse à l'Etat que celle des autres citoyens.

Plusieurs maisons nationales exposées en bon air, et dont la situation est avantageuse au succès de l'inoculation, seroient propres à cet objet, celle des cidevant Oratoriens, rue d'Enfer, ou bien l'hospice de charité, jadis destiné aux prêtres et militaires malades, placé au-delà de la barrière d'Orléans ; ces maisons sont suffisamment élevées et assez éloignées de l'air impur du centre de Paris ; elles offrent de vastes jardins pour la promenade des enfans. Dans celle des Oratoriens les corridors sont vastes et bien aérés ; les chambres sont de petites cellules propres à recevoir un seul individu, ce qui devient un très-grand avantage, puisqu'on évite le méphitisme de l'air trop commun dans les salles où sont rassemblés plusieurs malades ; l'eau qu'on boit est fort bonne, c'est celle d'Arcueil ; on l'obtient par le moyen d'une pompe qui en fournit en abondance. L'une de ces maisons seroit destinée à recevoir les enfans pauvres atteints de la petite vérole naturelle, et l'autre consacrée à l'inoculation : on recevrait un nombre égal d'enfans pendant les premières années ; on publieroit la liste des enfans qui auroient subi l'inoculation, et celle de ceux qui auroient eu la petite vérole naturelle, et bientôt le résultat convaincroit le bienfait de l'inoculation.

L'année 1746, fut à Londres l'époque d'un établissement d'un hospice d'inoculation destiné aux enfans des pauvres et établi pour diminuer la dévastation que cette maladie causoit ; cette ville n'avoit point d'hôpital où l'on reçût les malades de la petite vérole, et la crainte de l'infection les avoit fait exclure des hôpitaux où l'on traite les autres maladies ordinaires. Personne n'ignore que la petite vérole demande des soins et des secours autant qu'aucune des plus critiques ; cela est sur-tout dans les grandes cités où la manière de vivre et l'espèce de corruption qui règne dans l'air donnent à cette maladie un caractère tout différent que dans la campagne. A quel état ne sont donc pas réduits ceux qui, sans fortune et sans moyens, au milieu de l'indigence, ou n'ayant de subsistance que celle que procure un travail journalier, sont atteints de ce cruel fléau ?

L'ouvrage de Kirsk Pabluick apprend que depuis le 26 septembre 1746, jusques vers la fin de 1753, on a reçu dans l'hospice de Londres mille quatre cent quinze malades de la petite vérole naturelle, et il en est mort quatre cent vingt-un. Ce nombre, quoique plus considérable qu'il ne devoit être, suivant les calculs de Jurin, ne doit cependant pas étonner, quantité de ces malades s'étant trouvés dans un état où il n'y avoit presque plus rien à espérer ; il est ordinaire aux citoyens peu aisés de ne recourir aux remèdes qu'à l'extrémité et lorsque le mal a déjà fait de tels progrès que l'art ne peut plus les arrêter.

On a inoculé dans le même intervalle de temps trois cent neuf personnes, dont deux seulement sont mortes, l'une des vers qu'elle ne paroissoit pas avoir, l'autre soupçonnée d'avoir déjà pris la maladie par la voie naturelle; mais regardons ces allégations comme de vaines excuses, il résultera toujours de ces faits qu'il n'est mort qu'une seule personne de l'inoculation sur cent cinquante-quatre, ce qu'on doit regarder comme peu considérable, parmi les gens de tout âge qui peuvent légitimement être soupçonnés de s'être affoibli le tempérament par une vie mal aisée, et par l'usage des liqueurs fortes dont la débauche est si commune en Angleterre.

## ECONOMIE DOMESTIQUE.

*PROCÉDÉ pour retirer de l'épi de la grappe du Maïs, une farine propre à faire du pain.*

**L**E goût que j'ai remarqué chez certains animaux, pour l'épi du maïs ou blé de Turquie, lorsqu'il est dépouillé de son grain, m'a fait naître l'idée que cette grappe pouvoit renfermer une substance nutritive, et non moins utile que son fruit. Je savois d'ailleurs qu'en Piémont, on cueille les jeunes grappes lorsqu'elles sont de la grosseur du petit doigt et encore vertes, et qu'on en fait un mets délicat en les faisant frire avec de la pâte comme les

artichaux; on les confit même comme les cornichons.

Je fis part de ma réflexion au citoyen *Hellinger*, résident de la république française, en *Valais*, et il m'encouragea à tirer quelque parti de mes recherches, dont le résultat pouvoit devenir de la plus grande utilité.

Jusqu'ici il ne paroît pas qu'on ait fait de l'épi du maïs, dépouillé de son fruit, d'autre usage que de le condamner au feu.

Voici le résultat que j'ai obtenu de mes recherches.

Après avoir fait concasser les grappes du maïs, bien sèches, de la même manière qu'on grue l'orge, je les ai fait réduire en farine dans un moulin à blé ordinaire; j'ai fait faire ensuite sous mes yeux du pain de cette seule farine par les voies ordinaires, et mon opération a réussi au-delà de mon attente; plusieurs personnes ont trouvé que ce pain peut suppléer au pain grossier, dont on fait usage dans les campagnes; et il est très-vraisemblable que, mélangé avec un tiers ou moitié de froment ordinaire, on auroit un pain aussi sain qu'agréable.

Je ne peux indiquer ici que l'utilité de la chose, persuadé qu'en perfectionnant le procédé on trouvera les résultats plus avantageux; on invite à faire attention à la blancheur intérieure de la grappe.

Je crois aussi que ce farineux seul ou mélangé avec de l'avoine, fourniroit une excellente nourriture aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, etc. etc.

Elle pourroit également suppléer à la poudre à

poudrer, et offrir plus d'économie pour cet usage par sa légèreté.

Si ce procédé obtient l'approbation, on sentira sans doute la nécessité d'encourager la culture du maïs, qu'on peut envisager à juste titre comme la plus utile, puisqu'elle est la seule connue dans les Indes et en Amérique.

---



---

DES LOGES.

B E A U X - A R T S.

*RAPPORT fait au nom du comité d'instruction publique, sur les concours de sculpture, peinture et architecture, ouverts par les décrets de la convention nationale, par PORTIEZ (de l'Oise), représentant du peuple.*

**T**OUT ce qui peut ajouter à la prospérité nationale doit fixer l'attention des représentans du peuple. C'est sous ce point de vue que le comité d'instruction publique a droit à vous intéresser dans le rapport qu'il vous présente aujourd'hui; il vient vous entretenir des arts, et vous parler de leur utilité, et de la nécessité de les encourager.

Les arts du dessin sont l'école où se forment directement ou indirectement presque tous les arts de l'industrie. Demander s'il faut encourager les arts du dessin, c'est demander s'il faut encourager l'industrie nationale? Et puisqu'il importe d'encourager l'indus-

trie, dont les ramifications s'étendent à une foule de professions dans la société, telle qu'à l'horlogerie, à l'orfèvrerie, à l'ébénisterie, à la menuiserie, etc. etc., n'est-il pas plus expédient d'encourager la perfection du petit nombre d'arts du dessin, qui entraîne avec elle la perfection des autres?

Législateurs, placés au faite de l'édifice, vous devez en saisir toutes les parties et en embrasser l'ensemble. Or, n'est-il pas sensible aux yeux de tout bon calculateur politique que les sommes avancées par le gouvernement pour l'encouragement des arts ne sont que des placemens avantageux à gros intérêts? Les artistes français ne rendent-ils pas les habitans des autres pays nos tributaires? et lorsqu'en échange de ce tableau, de cette gravure, de cette statue, l'amateur étranger vous donne son or ou des objets de consommation équivalens, n'est-il pas rigoureusement vrai que les finances de la république ont trouvé leurs intérêts bien stipulés dans les encouragemens du gouvernement? Ce que j'avance ici se trouve confirmé par l'expérience; et dans la balance du commerce, il résulte que 300,000 l. rapportoient jadis 5,500,000 liv. Ainsi, l'artiste qui embellit et vivifie les formes de la matière n'est pas moins utile à la république que le fabricant qui façonne les produits bruts.

Législateurs, les arts ont beaucoup perdu par la révolution; ils ont perdu l'ornement des temples, des maisons religieuses; des couvens, la décoration des palais des rois, des jardins de luxe, les monumens que la flatterie consacroit aux princes, les

mausolées que la douleur élevoit à la reconnoissance, les figures et les tableaux qu'occasioient les réceptions ou agrémens à l'académie; enfin, les arts ont perdu tout ce qu'ils pouvoient attendre du luxe des particuliers, et tout ce que les étrangers tiroient de la France.

Les véritables encouragemens des arts du dessin dépendent des insütutions politiques et religieuses, ou du luxe public.

Sous l'ancien régime, ces trois sources alimentaires étoient presque taries. Le gouvernement sentit qu'il importoit d'y suppléer par des encouragemens; en conséquence, depuis vingt ans, le gouvernement donnoit annuellement une somme de 100,000 liv. applicables aux statues des grands hommes que la France avoit produits, et à des tableaux laissés pour le sujet aux choix de l'artiste.

L'assemblée constituante avoit décrété qu'une pareille somme de 100,000 l. seroit employée aux ouvrages et commandes de monumens. Une seule fois, en 1791, cette somme fut décrétée, et à peine 60,000 l. ont été payées. Depuis cette époque, qu'a-t-on fait pour les artistes? rien. Que dis-je! loin de leur donner, on leur a demandé, et ils se sont empressés de donner à la république. Dans l'espace d'une année, une douzaine de concours proposés par la convention nationale ont sollicité des productions en tout genre du génie des artistes; trois mille ouvrages ont été produits.

Citoyens; les circonstances ne permettant pas la dispendieuse exécution de ces travaux, la convention

n'a pas voulu laisser sans récompense de tels efforts. Un jury a été nommé pour adjuger des *prix* aux meilleurs ouvrages.

En se servant du mot *prix*, la loi du 9 frimaire n'en avoit précisé ni la nature ni l'espèce. Il ne pouvoit convenir qu'à des artistes de donner à ce mot une interprétation facilement applicable aux nombreux produits qui formoient la réunion de ces concours si divers, si variés entr'eux. Sans cette diversité de prix, sans une graduation de récompenses appropriées à toutes les espèces de travaux, le jury se seroit vu dans la pénible alternative, ou d'accumuler de trop fortes récompenses sur de trop foibles efforts, ou de ne pouvoir atteindre d'un regard de la bienfaisance nationale ces productions légères, qui, pour n'offrir que des espérances, n'en sont pas moins les germes du génie. C'est aux artistes seuls qu'appartient un pareil discernement ; eux seuls aussi pouvoient établir une théorie nouvelle de récompenses nationales.

Ainsi, libre dans l'acception qu'il pouvoit assigner au mot *prix*, le jury a senti que, de toutes les manières d'encourager les talens, celle qui rempliroit le mieux les vues de la convention nationale, devoit être celle qui seroit la plus réproductive pour eux et pour la nation.

Desséchés par six années de stérilité, les arts demandoient des travaux ; eût été mal entendre leurs intérêts que de distribuer de simples récompenses pécuniaires presque inutiles à leur encouragement ; c'est donc à convertir en ouvrages de toute espèce

les prix qu'il devoit distribuer, que le jury a dirigé ses soins et ses pensées. Il a voulu que le prix d'un bon ouvrage devint le germe et la source d'un meilleur; et si, dans l'échelle de récompenses qu'il a établies, il s'est déterminé à admettre les prix purement pécuniaires, ce n'est qu'au dernier degré, et comme un remplacement indispensable en certains cas, où de nouveaux travaux ne pouvoient être commandés.

Tel est l'esprit qui a guidé le jury dans la recherche des diverses espèces de prix dont chacun des arts pouvoit être susceptible.

Le résultat de la délibération du jury a été que six espèces différentes de prix pouvoient être applicables aux ouvrages de sculpture; quatre espèces de prix ont paru propres à être appliquées aux productions de l'architecture; six espèces diverses de prix ont été fixées pour la peinture.

Citoyens législateurs, votre temps ne vous le permettant pas, le comité n'entrera pas ici dans l'examen des programmes d'après lesquels les concours ont eu lieu. Je ne vous montrerai pas le jury, pour asseoir ses jugemens sur une connoissance bien positive des objets à juger, se rendant compte à lui-même des divers programmes en vertu desquels les concours avoient eu lieu, autant pour s'éclairer sur les données qu'ils renferment, que pour examiner s'ils avoient été conçus de la manière la plus propre à favoriser le développement du génie. Si le comité entroit dans quelques détails à cet égard, vous verriez le jury faire choix, pour l'application des récom-

penses nationales, d'une forme de jugement propre à l'assurer qu'elles seroient dispensées avec ce discernement, cette discrète économie et cette rigoureuse impartialité que les artistes et la nation avoient droit d'attendre. Si le jury n'a pas suivi la voie la plus expéditive, on lui doit la justice qu'il a suivi la méthode que l'expérience lui a démontrée la plus propre à le conduire sûrement au résultat équitable auquel il désiroit arriver.

Le résultat des jugemens du jury a été rendu public par la voie de l'impression, et placardé dans tout Paris. Cet état comprend le numéro des esquisses et des projets, le nom, la patrie et la demeure des artistes qui ont obtenu les prix, la nature de ces prix, les sommes qui leur sont allouées. Ainsi, le public éclairé va juger à son tour ceux que la loi a établis juges des ouvrages des artistes.

Il résulte du travail du jury, 1<sup>o</sup>. que, sur environ quatre cents quatre-vingts ouvrages de sculpture, architecture et peinture, présentés à vingt-cinq concours différens, cent huit ont été jugés dignes de récompense.

En sculpture.	23
En gravure de médailles.	3
En architecture.	41
En peinture.	41

Total . . . . . 108

2<sup>o</sup>. Que la totalité des sommes allouées aux artistes s'élève ; savoir :

Pour les ouvrages de sculpture et gravure en médailles , à . . . . .	128,800 liv.
Pour ceux d'architecture , à . . . . .	109,000
Pour ceux de peinture , à . . . . .	205,000
Total . . . . .	<u>442,800 liv.</u>

Cette somme , citoyens représentans , vous paroîtra peu considérable , si vous daignez réfléchir :

Qué , vu le renchérissement général de tous les objets , elle ne représente pas , à beaucoup près , celle de 100,000 liv. , qui , suivant les décrets de l'assemblée constituante , devoit être annuellement employée au sout en et à l'encouragement des arts ;

Que cette somme se trouve partagée entre un grand nombre d'artistes ;

Qu'enfin le paiement en sera peu onéreux au trésor national ; puisqu'il ne s'effectuera que successivement par tiers , et dans le cours de dix-huit mois , à compter du jour auquel la convention nationale aura ordonné les travaux ; de manière que le premier paiement à faire ( qui sera le plus fort de tous , attendu qu'il comprendra les prix pécuniaires , lesquels , à cause de leur modicité , doivent être payés en une seule fois ) ne s'élèvera qu'à la somme de 212,800 liv. ; savoir :

Pour le montant des prix pécuniaires de sculpture , architecture et peinturé . . . . .	97,800 liv.
Pour le tiers du montant des autres prix .	115,00
Total . . . . .	<u>212,800 liv.</u>

Et les 230,000 liv. restantes se trouveront encore

partagées en deux autres paiemens égaux de 115,000 l. chacun, à effectuer, l'un dans neuf mois, et l'autre dans dix-huit mois seulement.

Vous n'oublierez pas, sans doute, que cette somme devant être considérée moins comme la récompense des ouvrages, que comme le prix de nouveaux travaux dont leurs auteurs ont été jugés dignes, la nation, en l'accordant, ne fait, en définitif, que semer pour recueillir.

Représentans, le comité a rempli la tâche que vous lui avez imposée : c'est à vous désormais à faire que le travail du jury ne soit pas infructueux pour les arts; leur sort dépend de votre sollicitude à les tirer de l'état de langueur où ils sont réduits; un plus long délai pourroit les perdre, et déjà les puissances étrangères ont fait des propositions avantageuses à plusieurs artistes distingués par leurs talens : le comité croit de son devoir de vous en prévenir.

Vous encouragez chaque jour l'agriculture et le commerce, frappés de paralysie par le règne de la terreur; ravivez donc aujourd'hui les arts que la barbarie vouloit aussi anéantir, ces arts que tous les étrangers vous envient, ces arts qui peuvent puissamment servir à consolider la constitution républicaine que vous présentez en ce moment à l'acceptation du peuple.

Mais non, les arts ne périront pas, vous dirons-nous avec le jury; le feu sacré dont la nation vous a confié le dépôt ne s'éteindra pas entre vos mains; les favorables dispositions que la convention a si souvent manifestées pour les arts ne seront pas sans

effet ; tant de concours si solennellement ouverts , tant d'efforts faits par les artistes au milieu des terreurs de la tyrannie , ne seront pas illusoires et stériles ; leurs espérances ne seront pas déçues : bientôt , par vos soins , ils verront les jugemens du jury confirmés , et à la voix de la convention ils voleront dans leurs ateliers pour n'en sortir qu'avec des ouvrages dignes d'eux et de la république.

La convention nationale , après avoir entendu le comité d'instruction publique , décrète :

**Art. I<sup>er</sup>.** Les jugemens du jury des arts , établi par la loi du 9 frimaire , l'an 3 , pour juger les concours d'architecture , de peinture et de sculpture , sont confirmés.

**II.** La somme de 442,800 liv. , montant des prix décernés , sera distribuée aux artistes qui , au jugement du jury , ont obtenu des prix. La distribution s'en fera suivant les proportions proposées par le jury.

**III.** L'état contenant le nom , la patrie , la demeure des artistes qui ont obtenu des prix , les sommes allouées , la nature des prix , le numéro des esquisses et projets , sera rendu public par la voie de l'impression , et envoyé aux départemens.

**IV.** La commission exécutive de l'instruction publique est chargée de faire délivrer les sommes allouées aux époques qui seront déterminées.

**V.** Les esquisses et projets que le jury a déclaré devoir être exécutés comme monumens nationaux , seront déposés aux archives de l'institut national.

## JURY DES ARTS.

*PRIX* décernés aux esquisses de sculpture présentées aux divers concours ouverts par la convention nationale, et soumis au jugement du jury des arts, en vertu de la loi du 9 frimaire de l'an troisième de la république française une et indivisible.

*Concours pour la figure colossale du Peuple, à ériger à la pointe du Pont-Neuf.*

Lemot, de Lyon; le modèle de son esquisse.	liv. 10,000
Ramey, de la Côte-d'Or; le modèle de son esquisse.	10,000
Michallon, de Lyon; le modèle de son esquisse.	10,000
Lorta, de Paris; le modèle d'une figure à son choix.	6,000
Baccarit, de Paris; le modèle d'une figure à son choix.	6,000
Dumont, de Paris; le modèle d'une figure à son choix.	6,000
Boichot, de Châlons-sur-Saone; le modèle d'une figure à son choix.	6,000
Chaudet, de Paris; un prix pécuniaire de	1,500
Lesueur, de Paris; un prix pécuniaire de	1,500
Boizot, de Paris; un prix pécuniaire de	1,500

*Concours pour la statue de la Nature ,  
régénérée sur les ruines de la Bastille.*

Suzanne , de Paris ; un prix pécuniaire de 1,000  
Cartelier , de Paris ; un prix pécuniaire de 1,000

*Concours pour la statue du Peuple ter-  
rassant le fédéralisme (1).*

Michallon , de Lyon ; le modèle de son  
esquisse. 10,000

Dumont , de Paris ; le modèle de son es-  
quisse ; 10,000

Suzanne , de Paris ; le modèle d'une figure  
à son choix. 6,000

Roland , de Lille ; le modèle d'une figure à  
son choix. 6,000

*Concours pour la statue de J. J. Rous-  
seau , destinée pour les Champs-Ély-  
sées.*

Moitte , de Paris. L'exécution en bronze

(1) Depuis le jugement de ce concours , la convention nationale ayant ordonné la destruction de tous les monu-  
mens relatifs au *fédéralisme* , le jury s'est hâté de se con-  
former à l'esprit du décret , en arrêtant que les citoyens  
Michallon et Dumont , auxquels il avoit été accordé d'exé-  
cuter en grand le modèle de leurs esquisses qui représen-  
toient le *Peuple français terrassant le fédéralisme* , auroient  
la liberté de faire en place tout autre groupe , dont le  
sujet seroit à leur choix.

de son esquisse , comme monument national (1).

Chaudet, de Paris. Le modèle d'une figure à son choix. 6,000

Monot, de Paris. Un prix pécuniaire de 1,800

*Concours pour la figure de la Liberté sur la place de la Révolution.*

Morgan, d'Abbeville. Le modèle de son esquisse. 7,000

Dumont, de Paris. Le modèle de son esquisse. 7,000

Espercieux, de Marseille. Le modèle d'une figure à son choix. 6,000

Castex, de Toulouse. Un prix pécuniaire de 2,500

*Concours pour la pendule de la salle des séances de la Convention.*

Le jury a déclaré qu'il n'y avoit pas lieu à adjuger des prix

*Gravure en médailles.*

Duvivier, de Paris. Le coin de sa médaille sera acquis par la nation.

(1) Vu l'impossibilité d'estimer au juste la dépense que pourra occasionner cette statue de Rousseau, qui, aux termes du décret de la convention nationale, doit être exécutée en bronze, pour être placée aux Champs-Élysées, le jury n'a fixé aucune somme, ni pour les frais d'exécution, ni pour les honoraires de l'artiste; il a pensé qu'il convenoit de laisser au gouvernement le soin de le récompenser suivant son mérite.

Dumarest, de Saint-Etienne en Forez. Le coin de sa médaille sera acquis par la nation.

Dumarest, de Saint-Etienne en Forez.  
L'exécution d'une médaille à son choix. 6,000.

*Prix décernés aux projets d'architecture présentés aux divers concours ouverts par la convention nationale, et soumis au jugement du jury des arts, en vertu de la loi du 9 frimaire de l'an troisième de la république française une et indivisible.*

*Concours pour l'arc de triomphe, en mémoire de la journée du 6 octobre*

Moitte, de Paris. Le modèle en relief de son projet. 6,000

Sobre, de Paris. Un prix pécuniaire de 1,000

Rousseau, de Nantes. Un prix pécuniaire de 1,000

Voinier, de Paris. Un prix pécuniaire de 1,000

*Concours pour la colonne à ériger au Panthéon.*

Percier, de Paris, et Fontaine, de Pontoise. Un prix pécuniaire de 4,000

Meunier, de Paris. Un prix pécuniaire de 3,000

Durand, de Paris, et Thibault, de Montierender. A chacun un prix pécuniaire de 2,000

Vignon, de Lyon. Un prix pécuniaire de 2,900

Lefebvre, de Paris. Un prix pécuniaire de 1,000

*Concours pour les arènes couvertes sur le local de l'ancien Opéra, rue de Bondi.*

Labure, de Paris. Un prix pécuniaire de 2,000

*Concours pour le monument à ériger à la place des Victoires.*

Sobre, de Paris. Un prix pécuniaire de 2,000

Allais, de Rouen. Un prix pécuniaire de 1,000

Vignon, de Lyon. Un prix pécuniaire de 1,000

Suzanne, sculpteur de Paris. Un prix pécuniaire de 1,500

*Concours pour le temple à l'Égalité, sur l'emplacement du jardin Beaujon.*

Durand, de Paris.

Thibault, de Montierender. L'exécution de leur projet, comme monument national. 7,000

Lemercier, de Paris. Un prix pécuniaire de 2,000

Villers, de Lyon. Un prix pécuniaire de 2,000

*Concours pour l'architecture rurale.*

Damesme, de Magny, près Mantes. Un prix pécuniaire de 1,000

Benoit. Un prix pécuniaire de 1,000

*Concours pour les assemblées primaires.*

Durand, de Paris.

Thibault, de Montierender. Le modèle en relief de leur projet. 5,000

Durand,

Thibault , de Montierender. Le modèle en relief de leur projet. 4,000

*Concours pour les temples décadaires.*

Durand , de Paris.

Thibault , de Montierender. Le modèle en relief de leur projet. 6,000

Durand , de Paris.

Thibault , de Montierender. Le modèle en relief de leur projet. 4,000

Lafosse , de Rouen, un prix pécuniaire de 3,000

Cochet , de Lyon, un prix pécuniaire de 4,000

*Concours pour les maisons communes.*

Durand , de Paris.

Thibault , de Montierender. Le modèle en relief de leur projet. 5,000

Durand , de Paris.

Thibault , de Montierender ; le modèle en relief de leur projet 4,000

Protain , de Paris. Un prix pécuniaire de 2,000

*Concours pour les tribunaux.*

Durand , de Paris.

Thibault , de Montierender. Un prix pécuniaire de 3,000

Bienaimé , d'Amiens. Un prix pécuniaire de 3,000

*Concours pour les justices de paix.*

Bienaimé , d'Amiens. Le modèle en re-

relief de son projet	4,000
Vignon, de Lyon. Le modèle en relief de son projet	4,000
Durand, de Paris.	
Thibault, de Montierender. Un prix pécuniaire de	1,000
<i>Concours pour les prisons et maisons d'arrêt.</i>	
Destournelles, de Paris. Un prix pécuniaire de	1,000
Florence, de Paris. Un prix pécuniaire de	1,000
<i>Concours pour les théâtres nationaux.</i>	
Le jury a déclaré à l'unanimité qu'il n'y avoit pas lieu à adjuger de prix.	
<i>Concours pour les bains publics.</i>	
Durand, de Paris.	
Thibault, de Montierender. Un prix pécuniaire de	1,000
<i>Concours pour les fontaines publiques.</i>	
Durand, de Paris.	
Thibault, de Montierender. Un prix pécuniaire de	1,000
<i>Projets d'embellissemens pour Paris.</i>	
Percier, de Paris, et Fontaine, de Pontoise. Un prix pécuniaire de	3,000
Percier, de Paris, et Fontaine de Pontoise. Un prix pécuniaire de	4,000

*Jury des Arts.*

51

Bienaimé, d'Amiens. Un prix pécuniaire de	2,500
Gisors, de Paris. Un prix pécuniaire de	1,000

O B J E T S D I V E R S .

Le jury a déclaré à l'unanimité qu'il n'y avoit pas lieu à adjuger de prix aux objets compris sous cet article.

TOTAL . . . . 109,000 liv.

*Prix décernés aux esquisses de peinture présentées au concours ouvert par la convention nationale, et soumises au jugement du jury des arts, en vertu de la loi du 9 frimaire de l'an troisième de la république française une et indivisible.*

*Premiers prix.*

Gérard, de Rome. L'exécution de son esquisse comme monument national.	20,000
Vincent, de Paris. L'exécution de son esquisse comme monument national.	10,000

*Seconds prix.*

Taunay, de Paris. Un tableau dont le sujet à son choix.	9,000
Bidaut, de Carpentras. Un tableau à son choix.	6,000
Van-der-Burch, de Montpellier. Un tableau à son choix.	6,000

Moitte , sculpteur , de Paris. Un ouvrage à son choix.	6,000
Le Thiers , de St.-Domingue. Un tableau à son choix.	6,000
Peyron , d'Aix. Un tableau à son choix.	8,000
Fragonard , fils , de Grasse. Un ouvrage à son choix.	3,000
Fragonard , fils , de Grasse. Un ouvrage à son choix.	3,000
Prud'hom , de Cluny. Un tableau à son choix.	5,000
Vernet , de Bordeaux. Un tableau à son choix.	9,000
Legrand , de Rouen. Un tableau à son choix.	8,000
Chery , de Paris. Un tableau à son choix.	4,000
Thevenin , de Paris. Un tableau à son choix.	8,000
Vignali , de Monaco. Un tableau à son choix.	5,000
Suvée , de Bruges. Un tableau à son choix.	9,000
Lagrénée jeune , de Paris. Un tableau à son choix.	8,000
Taillasson , de Bordeaux. Un tableau à son choix.	6,000
Garnier , de Paris. Un tableau à son choix.	9,000
Meynier , de Paris. Un tableau à son choix.	8,000
Callet , de Saint-Etienne-en-Forez. Un tableau à son choix.	6,000
Sablet , de Lausanne. Un tableau à son choix.	4,000

Taurel , de Toulon. Un tableau à son choix.

6,000

Garnier , de Paris. Un tableau à son choix.

6,000

*Prix pécuniaires.*

Droling , de Tubergheim. Un prix pécuniaire de

1,500

Moreau l'aîné , de Paris. Un prix pécuniaire de

1,500

Swéback-des-Fontaines , de Paris. Un prix pécuniaire de

1,500

Gérard , de Landau. Un prix pécuniaire de

1,500

Landon , du département de l'Eure. Un prix pécuniaire de

1,500

Devoges , de Dijon. Un prix pécuniaire de

1,500

Prud'hom , de Cluny. Un prix pécuniaire de

2,000

Gérard ( la citoyenne ) , de Grasse. Un prix pécuniaire de

2,000

Forty , de Marseille. Un prix pécuniaire de

2,000

Courteille , de Paris. Un prix pécuniaire de

2,000

Dunouy , de Paris. Un prix pécuniaire de

2,000

Taurel , de Toulon. Un prix pécuniaire de

1,500

Landon , du département de l'Eure. Un prix pécuniaire de

1,500

Demarne , de Bruxelles. Un prix pécuniaire de

1,500

Sauvage , de Tournay. Un prix pécuniaire de

1,500

Walaert, de Lille. Un prix pécuniaire de 2,000

TOTAL . . . 205,000 liv.

Les artistes dont les noms sont portés aux tableaux ci-dessus, sont invités à se présenter aux assemblées du jury des arts, qui se tiennent au Louvre, dans la salle du Laocoon, tous les primedis, depuis six heures du soir jusqu'à neuf, pour qu'il leur soit délivré à chacun un certificat en forme, servant à constater la nature et la quotité du prix qu'ils ont obtenu,

ANT. QUATREMERÉ, président.

LÉON DUFOURNY, secrétaire.

## V O Y A G E S.

*INTRODUCTION au voyage en Norvège de JEAN CHRIST. FABRICIUS, traduite de l'allemand par AUBIN-LOUIS MILLIN (1).*

LA Norvège s'étend le long des côtes septentrionales de l'Europe, du 57.<sup>e</sup> degré au 71.<sup>e</sup>, depuis Swinesund jusqu'à Wardebus, ce qui forme une étendue de 350 mille norvégiens.

Les limites de cette contrée sont bien déterminées.

(1) Ce voyage d'un des plus habiles naturalistes de l'Europe, et qui contient une foule de détails curieux sur l'histoire naturelle, le commerce et les arts, n'a point été traduit. Le citoyen Millin se propose de le publier.

Elle se dirige vers le sud jusqu'à Bahus, dont elle est séparée par le Swinesund et par les forteresses de Friederichstadt, de Friederichshall et de Kongs-winger, qui la protègent. A l'ouest, elle est bornée par la Suède qui forme une rangée de montagnes impénétrables ; au nord, par la Laponie russe, et le château de Wardehus, situé sur les frontières ; enfin au couchant, par la mer du nord, dont les écueils et les rochers défendent l'entrée à des forces ennemies.

Toute cette contrée, selon sa position plus ou moins septentrionale, se partage en Norvège, Nordland et Finmarck. La Norvège, proprement dite, s'étend au sud au-delà de Drontheim. Elle se sépare encore en deux districts : celui du nord, Nordenfiels ; et celui du sud, Sudenfiels. Le Nordland va jusqu'au Finmarck, et le Finmarck renferme toute la partie septentrionale jusqu'à Wardehus.

Le sol de la Norvège proprement dite, celle que j'ai visitée, consiste en rochers formant de grandes montagnes inclinées l'une sur l'autre, qui courent du sud au nord. Ces rochers sont quelquefois très-éloignés les uns des autres, comme on l'observe principalement sur les côtes, et se prolongent sur toute la ligne, dans toute sorte de directions, sans observer aucun ordre régulier. Les premiers renferment les vallées les plus étendues, les plus importantes et les plus peuplées, Gulbrandstal, Osterthal, Nummel-Kalen. Les plaines qui se trouvent vers le sud, telle que celle d'Hedemarken, sont les plus grandes de la Norvège ; ces vallées se dirigent comme les dernières. Les montagnes qui vont du sud au nord, mont au

contraire presque point de vallées, excepté quelques terrains plats qui ne sont que des coupures sans ordre et sans suite, entre les rochers. Tous ces rochers, toutes les montagnes sont en grande partie composés de granit (1), mêlé, çà et là, à d'autres pierres de roches.

La situation septentrionale et la hauteur des montagnes rendent le climat très-rigoureux ; l'hiver commence de bonne heure en automne, et dure très-avant dans le printemps, ce qui met un grand obstacle à la culture des plantes, qui ne sauroient avoir l'année entière pour parvenir à leur maturité.

Il est remarquable que les golpes et les baies des parties septentrionales de la Norwège ne sont jamais gelées. Ils sont toujours libres, quoique nos havres vers le sud et l'occident soient couverts de glaces.

Je ne saurois indiquer la cause de ce phénomène. Peut-être la doit-on attribuer à la grande agitation de la mer du Nord, sans cesse en mouvement par la violence des fleuves qui se jettent entre les écueils et les rochers. Quelle que soit la raison à laquelle nous le devons attribuer, il est toujours certain qu'il facilite la pêche, la navigation et le commerce.

La Norwège a plusieurs grands fleuves. Presque tous prennent leur source dans les hautes montagnes, aux environs de Roraas, et se répandent ensuite sur les terres d'alentour. Ils traversent différentes vallées, avant de se perdre dans la mer, et ils forment en divers endroits, entre les montagnes, de grands lacs très-commodes aux habitans. Ces lacs rendent la

(1) Saxum granite.

communication plus facile entre les hauts et les bas cantons.

Les productions de la Norvège sont considérables, et extrêmement importantes pour la nourriture des habitans et pour le commerce très-avantageux qu'ils font avec les autres nations. Ils exportent beaucoup plus de denrées qu'ils n'en importent, ce qui accroît annuellement, d'une manière sensible, la richesse du royaume et sa population. Il n'y a peut-être pas de pays en Europe, qui, pour la quantité et l'importance de ses productions, puisse entrer en parallèle avec la Norvège.

L'agriculture est peu étendue. Il y a peu de cantons où le terrain lui soit favorable. Les rochers nus se refusent à la charrue, et le froid du climat, principalement dans les lieux élevés, empêche les grains de mûrir. Il est vrai que les petites vallées et les intervalles entre les rochers contiennent, du moins en quelques endroits, des terres bonnes et fertiles ; il est vrai que la prodigieuse activité des habitans, leur industrie à rapporter de la terre végétale sur les rochers arides et dans les terrains sablonneux, sait y former un nouveau sol. Malgré tout cela, il y a peu de places de cette espèce, et on n'en trouve aucune dans la Norvège, à l'exception du Hademarker, qui, dans les bonnes années, produit une assez grande quantité de blé pour la nourriture de ses habitans, mais qui n'en peut céder aux cantons voisins : ajoutez à ces inconvéniens l'inclémence des saisons, l'infertilité du sol et la rigueur du climat. Au printemps et dans les premiers jours de l'été, la sécheresse est

souvent extrême. Les rayons du soleil, réfléchis par les rochers sur les terres plus basses, brûlent les plantes céréales et toutes les graminées jusqu'à la racine. Quelques jours de soleil sans pluie suffisent pour produire cet effet.

Les terres sont mêlées, en grande partie, de beaucoup de sable. Ainsi, les pluies du printemps et de l'été ne peuvent pas leur être très-nuisibles, parce qu'elles coulent promptement, et que la terre sèche aussitôt. En automne, au contraire, le défaut de chaleur et les pluies presque continuelles sont souvent un obstacle à la maturité et à la récolte des grains : quelquefois, comme cela est arrivé l'année dernière, les cultivateurs sont obligés de couper leur blé, sans qu'il soit mûr, et que le grain soit assez formé pour donner une bonne farine. Ce malheur influence toujours sur la récolte de l'année suivante, par l'impossibilité de se procurer des semences.

D'autres fois les blés mûrissent, mais on ne peut les enlever secs. Les pluies sont si continuelles et si abondantes, que les blés germent et se gâtent sur la place. Les champs exigent enfin des engrais considérables et des peines infinies, pour être mis en état de produire tous les ans. Il y a peu de terres naturellement labourables. Il faut, pour en tirer parti, renouveler l'engrais chaque année.

Toutes ces causes produisent souvent en Norvège la disette des grains, malgré l'activité des habitans et la sagesse des réglemens relatifs à l'agriculture ; et il faut y importer chaque année une quantité de blés considérable. C'est la dépense la plus forte et la plus

indispensable du pays. Mais malheureusement la longueur et la difficulté du transport augmentent beaucoup le prix du blé, sur-tout dans l'intérieur des terres, et près des frontières de la Suède. Il se soutient toujours à un taux assez élevé ; ce qui produit aisément, quand la récolte manque, une disette et une famine absolues. La prudence du gouvernement a voulu prévenir cet inconvénient, en établissant des magasins publics à Brøntheim et à Røraas ; mais ils ne suffisent pas encore, quand la pénurie est complète.

On a cherché à encourager la culture de la pomme-terre ; mais la brièveté de l'été, le peu de durée de la chaleur l'empêchent de grossir. Elle est toujours petite, et d'un très-foible rapport, dans les années froides.

Cependant, quand les pêcheries produisent peu, comme cela est arrivé de 1771 à 1773, le prix du poisson augmente aussi, et le besoin devient pressant dans les provinces éloignées de la mer, qui sont exposées à la plus grande cherté et, par conséquent, à la famine. Leurs habitans ne connoissent pas alors d'autre moyen de pourvoir à leur nourriture, que le misérable pain d'écorce (1). Ils rassemblent pour cette préparation l'écorce intérieure des pins, ils la réduisent en poudre, et en font du pain, en la mêlant avec d'autre farine, et même sans cette addition. Ce pain a un goût douceâtre ; mais il est astringent, dangereux pour la santé, et il abrège la vie de ceux qui en font usage. Il seroit à souhaiter qu'on substituât à cette écorce une autre substance végétale.

(1) Rindbrodt.

J'ai conseillé aux ministres du culte et aux officiers royaux, de se servir plutôt des lichens, qui croissent par-tout abondamment, principalement en hiver, temps où la disette est toujours plus considérable. Ces plantes, sur-tout le lichen d'Islande (*lichen islandicus*), donnent un aliment nourrissant, sain, facile à digérer; on sait que non seulement ce lichen est la nourriture ordinaire des Islandais, mais encore qu'il est bon même pour les plétysiques, et qu'il donne un aliment sain et facile. Je suis certain que le pain qu'on en prépare, seroit beaucoup plus salubre que celui d'écorce d'arbre. La santé, la vie même des Norwégiens en dépendent. Ce sera pour moi une joie inexprimable, de leur en avoir enseigné l'usage.

Les habitans des côtes ont moins à craindre la disette, lors même qu'ils sont privés des ressources de l'agriculture. La mer leur est ouverte pour le transport: le prix des grains est toujours plus foible que dans l'intérieur; et dans le temps même où la pêche est peu abondante, ils ont toujours plus de poisson qu'ils n'en peuvent consommer; la famine est donc pour eux peu redoutable.

L'éducation des bestiaux est, en proportion de l'agriculture, très-considérable dans les cantons élevés et glacés, qui ne sont pas propres à être cultivés en grains; les Norwégiens consacrent leurs champs au pâturage. Ils ont la facilité de laisser errer leurs bestiaux pendant l'été sur les montagnes, dans des lieux appelés *Sæters*, qui ne sauroient servir à aucun autre usage, et où ils cherchent eux-mêmes leur nourriture. Ces animaux y demeurent tout l'été, et ils rentrent au commencement de l'automne dans l'étable.

Malgré l'avantage des pâturages d'été, l'éducation des bestiaux offre encore de grandes difficultés dans ce pays. Les étés sont courts, les hivers sont longs; de sorte que les animaux sont forcés de demeurer pendant la plus grande partie de l'année dans l'étable. Les propriétaires doivent non-seulement engraisser fortement, et soigner beaucoup leurs petits terrains, pour en retirer une plus grande quantité de foin, mais ils doivent également avoir recours aux autres substances que le pays leur fournit: ainsi, ils ramassent les feuilles des arbres touffus et les mousses pour leur servir de fourrage; d'autres trouvent encore le moyen de nourrir leurs bestiaux avec des plantes marines ou avec du poisson.

Les petits terrains, propres à donner du foin, sont eux-mêmes assez rares sur ces côtes garnies de rochers; elles deviendroient plus peuplées, s'ils étoient plus nombreux, parce que les vaches y sont absolument nécessaires. Les habitans se font eux-mêmes, çà et là, des prés entre les rochers, en recouvrant les champs de terre végétale; mais ces prés, quoique très-petits, exigent de grands travaux; et il n'est pas possible de transporter partout des terres sur ces rives escarpées. L'humidité de l'automne rend ensuite la fénaison très-difficile; l'été arrive tard, et les foins viennent après. Ils ne peuvent guères se faire que dans les premiers jours d'août, lorsque l'humidité est déjà très-sensible. Les foins demeurent alors long-temps sur la terre après avoir été fauchés, comme on en a eu l'exemple cette année, et ils y moisissent, ou bien ceux qu'on

enlève sont sans sucs, sans force et de mauvaise qualité : on cherche à y remédier par des *haschers* (1). Quels que soient les soins qu'on prenne pour les conserver, ils sont impuissans contre les pluies; les foins noircissent, pourrissent, et deviennent absolument impropres à la nourriture des bestiaux.

Le jardinage n'est pas très en vigueur dans la Norwège. Les jardins n'y sont pas nombreux; ils sont, en général, petits, et consacrés plutôt à l'amusement des riches qu'aux progrès de ce genre de culture. Les plantes parviennent rarement à leur maturité, sur-tout dans les parties septentrionales, et elles acquièrent difficilement la saveur qui leur est naturelle; mais elles sont peu nécessaires dans ces contrées. La nature leur a prodigué des fruits

(1) Ce mot ne se trouve dans aucun dictionnaire. Le C. Coquebert, rédacteur du journal des mines, qui entend bien le suédois, pense que Fabricius a voulu rendre par *haschers*, mot de sa composition, le mot suédois *hassia*. On appelle ainsi les hangards où on dépose les grains et les foins aussitôt qu'ils ont été coupés, pour les mettre à l'abri de la pluie; on en trouve la figure dans les mémoires de l'académie de Suède. Tome XXXI, année 1769. Les habitans des Alpes, de la Suisse, ont une invention analogue pour accélérer la dessiccation du foin. Ce sont des porches de cinq pieds de haut, avec quelques traverses de bois sur lesquelles on met le foin pour l'empêcher de toucher la terre. Ce petit appareil se nomme *Heinze*; mais il ne paroît pas qu'on en fasse usage en Suède. Quand aux *Hassior*, c'est le pluriel d'*Hassia*. Ils sont en usage dans les provinces du Nord de la Suède, et probablement en Norwège, où ce mot peut avoir subi quelques modifications.

sauvages , peut-être préférables à ceux obtenus chez nous par la culture.

Les fraises sont en grande quantité ; elles ne sont pas grosses , mais elles ont une saveur et une odeur beaucoup plus agréables que les différentes espèces qui croissent dans nos jardins.

La framboise ( *rubus chàmæmorus* ) est également abondante. Frais ou conservé pendant tout l'hiver , ce fruit offre un mets aussi sain qu'agréable.

Le vaccinium idéen ( *vaccinium vitis-idaea* ) est également abondant ; son suc aigrelet est de même sain et agréable.

Le vaccinium myrtil. ( *vaccinium myrtillus* ) (1) est commun ; mais on en fait moins d'usage , parce que ses fruits ont un goût moins agréable.

Si les Norwégiens savoient aussi substituer les plantes sauvages aux plantes culinaires , ils pourroient facilement se passer de jardins , sans s'apercevoir beaucoup de cette privation. Ils en possèdent plusieurs qui sont excellentes sous ce rapport.

Le rumex acéteux ( *rumex acetosa* ) est très-commun , principalement sur les confins des grandes Alpes et des cantons septentrionaux ; on en fait usage dans quelques endroits , mais il n'est pas aussi employé qu'il devrait l'être.

L'ortie dioïque ( *urtica dioica* ) est presque généralement répandue ; elle donne , quand elle est encore jeune , une très-bonne nourriture.

(1) Vulgairement le myrtil.

Le *bunium bulbocastanum* (r) fournit une racine noueuse, dont le goût approche de celle du panais.

Si on joint à ces plantes la multitude de fucus et d'ulves (*ulvæ*) qui se trouvent sur les côtes; les lichens qui tapissent les montagnes de l'intérieur, dont on néglige l'emploi comme plantes culinaires, et qu'on pourroit cependant appliquer utilement à cet usage, ainsi que je l'ai vu pratiquer en Écosse, on s'appercévera peu de la privation de jardins potagers.

Les arbres forestiers sont une des principales sources de la richesse de la Norvège. On en exporte chaque année pour plusieurs tonnes d'or, après les avoir taillés en poutres ou débités en planches. Les premières vont en grande partie en Angleterre, et les dernières en Hollande. C'est la plus grande occupation des provinces de l'intérieur, et le plus fort commerce des villes du sud et de l'ouest, qui lui doivent, en grande partie, leur existence et leur richesse. Les fleuves et les rivières, sur le bord desquels elles sont presque toutes situées, sont d'une grande commodité pour porter les bois dans les scieries.

Outre l'avantage que les arbres forestiers procurent au commerce, ils ont encore celui d'entretenir nos mines du charbon qui leur est nécessaire, et sans lequel on ne pourroit les exploiter. Le défaut et la cherté du charbon est cause que plusieurs mines de fer sont sans activité, et que les autres ne peuvent

(r) Vulgairement la Terre-Noix.

soutenir la concurrence de prix avec celles de la Suède.

On se plaint cependant de la diminution des forêts, et il est impossible de dire que ces plaintes ne soient pas fondées. Toute la côte, au moins celle que j'ai pu visiter, est absolument dépourvue de bois, et les rochers arides et nus offrent un aspect bien triste. Plusieurs sont absolument dépouillés; les vents qui règnent constamment sur cette côte avec une violence extrême, empêchent d'y cultiver les arbres. Les jeunes plants n'y sauroient prendre racine; cependant on voit encore dans les intervalles entre les rochers, des souches qui attestent que ces lieux ont été autrefois couverts de pins; mais personne n'a pu dire comment ils ont été détruits. Il n'est guères facile d'y replanter de nouveaux arbres à leur place, parce que plusieurs de ces petits endroits sont absolument nécessaires pour les bestiaux, et les autres sont tellement exposés aux froids et battus par les vents, qu'il seroit impossible d'y demeurer et de protéger les plantations.

L'intérieur du pays offre des forêts immenses : on ne peut cependant nier que le nombre des bois de construction ne commence à diminuer. Le roi, afin de satisfaire aux plaintes des habitans, a donné plusieurs réglemens, et accordé des secours pécuniaires pour l'entretien des bois de construction; mais ces bienfaits n'ont produit que des avantages partiels; ils n'ont point eu une influence générale, et les réglemens n'ont pas été observés avec assez d'exactitude.

Il s'agit actuellement de savoir si la diminution des forêts est une véritable perte pour la Norwège ? Cette question paroîtra peut-être un paradoxe ; cependant elle n'est pas entièrement décidée. Il est constant que les forêts ont diminué ; mais on ne peut nier que , d'un autre côté , les terres labourables et la population s'accroissent. Beaucoup de terrains , autrefois plantés en bois , sont aujourd'hui absolument dégagés , et entièrement consacrés à la culture des grains , et couverts d'habitations. Leurs propriétaires y élèvent leur famille , et en retirent , chaque année , un produit infiniment plus considérable que s'ils étoient couverts de bois. Il faut avouer cependant que ces terrains exigent une culture plus pénible et une population plus considérable. Ajoutez à cela que la diminution des forêts augmente beaucoup le prix du bois dans l'intérieur , et qu'un paysan retire autant d'argent d'une seule corde , que deux lui en auroient autrefois rapporté.

Dans les temps passés , la population étoit moins considérable ; un seul paysan possédoit souvent une grande étendue de terrain , uniquement cultivée en bois. Par conséquent , ils étoient plus riches , et ils pouvoient livrer leur bois au marchand à un moindre prix. Ces terrains donnent , au contraire , actuellement un plus grand nombre de productions ; mais celles-ci se distribuent en plus de maîs , et augmentent ainsi sensiblement de prix. Il est inutile d'insister long-temps sur une vérité aussi palpable. Les rochers nus , absolument infertiles , et qui ne sont susceptibles d'aucune culture , si on n'y plante des

bois , ne peuvent jamais être d'aucune utilité ; mais dans un pays où les terrains propres à l'agriculture sont aussi rares , ceux que l'on peut labourer sont plus avantagement consacrés à cet usage , que s'ils étoient couverts de bois. Voilà avec exactitude ce qu'on doit penser de l'effet de la diminution des forêts dans la Norwège ; et sous ce rapport , je ne crois pas que cette diminution puisse généralement être très-nuisible.

Voyons à présent qu'elles sont les différentes causes de cette diminution.

Les scieries , déjà très-nombreuses , se sont encore plus multipliées dans ces derniers temps : lorsqu'un arbre a acquis toute sa force , il faut l'abattre , sans doute , ou bien il dépérit , et occupe , sans nécessité pour sa perfection , la place d'un autre. Il faut ensuite le porter au moulin à scies , afin d'en retirer toute l'utilité qu'on a droit d'en attendre ; mais la multiplicité des scieries cause un double dommage. Souvent , pour les occuper , on coupe les arbres avant qu'ils aient acquis toute leur force ; souvent la concurrence augmente beaucoup le prix des planches dans le pays , tandis qu'il diminue , par la quantité , dans les contrées voisines où on les expédie , et on est quelquefois obligé de les vendre avec perte , comme cela arrive principalement en Angleterre.

On ne doit employer pour faire du charbon que le bois qu'il seroit impossible de débiter en planches ; mais le nombre des mines , des verreries , etc. , est tellement augmenté , que ce règlement n'est pas toujours strictement observé. Plusieurs jeunes arbres ,

d'une grande espérance, sont sacrifiés, et il est difficile de l'empêcher : car les mines ne peuvent se passer de charbon ; et il est si nécessaire dans certains cantons, qu'il est impossible de s'opposer à cette coutume, quoique nuisible à la conservation des forêts. On coupe souvent encore, pour en faire du charbon sur la place, des bois dont le produit, à cause des frais de transport, deviendrait ailleurs peu important.

Presque toutes les maisons sont construites avec du bois, parce qu'elles coutent moins, et que, quand elles sont bien entretenues, elles sont aussi très-durables. La construction des maisons de pierres deviendrait trop couteuse, et presque impraticable dans beaucoup d'endroits, parce que les habitations sont dispersées, et à cause des frais considérables qu'occasionneroit le transport des pierres et de la chaux.

La plupart des chemins sont également construits avec du bois ; leur établissement et leur réparation en exige une grande quantité. Mais dans un pays où les pierres sont si abondantes, et si faciles à se procurer, il seroit plus avantageux de les employer à cet usage. Il est vrai que cela exigeroit d'abord plus de temps et de dépenses ; mais on en seroit bien dédommagé ensuite par la solidité des chemins, et on doit toujours se pénétrer qu'ils ne sont pas seulement destinés à la génération présente et à un usage particulier, mais qu'ils appartiennent à la nation et à la postérité.

L'extraction du goudron cause peu de dommage

aux forêts, parce qu'on n'en fait pas une très-grande quantité, et qu'on n'y emploie que de vieux arbres qui ne sauroient être d'aucune autre utilité, quoique ce soient ceux qui donnent la résine avec plus d'abondance.

Les haies de bois, dont on entoure les champs, font un bien plus grand tort aux forêts. Elles ont l'avantage de coûter peu, et d'être promptement construites; mais, dans un pays où les pierres sont aussi communes, il seroit plus utile d'en former les enceintes, et on ne devoit employer les autres qu'avec la plus grande discrétion. Quand aux palissades de bois, la manière la plus ordinaire de les construire, est de couper de jeunes sapins à la racine, de les assembler par paires, et de les affermir en terre dans une situation verticale. On passe ensuite entr'eux des branches de sapin fendues; ces jeunes sapins accouplés, appelés *stares*, sont placés à une toise de France de distance l'un de l'autre; ainsi, par chaque toise, il y a deux jeunes sapins ou *stares*, et des branches passées en travers pour les contenir ensemble. Je sais bien que dans plusieurs endroits on se sert des branches du geniévrier pour lier les sapins; mais cela arrive rarement, parce que les geniévriers ne s'élèvent presque jamais à une hauteur assez considérable pour être utiles à cet usage. On prend aussi très-souvent les tiges les plus défectueuses pour faire les palissades; mais ces tiges pourroient être employées au chauffage, ou servir d'appui à de jeunes plants encore foibles. Les palissades de bois ont l'inconvénient de

ne pas durer long-temps. On est obligé de les renouveler au bout de trois ou quatre ans. Rarement alors on prend le soin d'importer le vieux bois pour se chauffer ; on le laisse sur la place , où il pourrit , parce qu'il ne paroît pas mériter la peine du transport. Il est vrai que ces tiges moisies donnent peu de chaleur , et que le bon bois à brûler n'est pas cher. Je ne puis disconvenir que les palissades de bois à brûler ne soient quelquefois préférables aux enceintes de pierres , sur-tout dans les endroits où la pierre est rare , et où les enceintes qu'on en pourroit construire seroient trop coûteuses. Il est incontestable qu'il vaut mieux avoir une palissade en bois que de s'en passer ; mais par-tout où on peut leur substituer les enceintes de pierres , on est bientôt dédommagé du temps et des dépenses qu'elles exigent , en ce qu'elles durent plus long-temps , qu'elles contribuent à délivrer les champs des pierres incommodes , et qu'elles épargnent le bois. J'ai remarqué avec plaisir que dans beaucoup de cantons , principalement dans les comtés , on trouve un assez grand nombre d'enceintes de pierres ; avec le temps , on verra ce nombre augmenter , et celui des palissades de bois diminuer en proportion , à cause de la disette de cette matière.

L'imprudence avec laquelle on brûle les herbes pour fertiliser les terres est bien plus nuisible encore aux forêts. Cette opération consiste à couper , en automne , les plantes d'un champ , et à les laisser sécher sur la place , jusqu'au printemps suivant ; on les brûle alors dans un jour où le ciel , chargé

de nuages , annonce une pluie prochaine , et on sème du seigle dans les terres ainsi brûlées ; on obtient , par cette méthode , une récolte plus abondante au bout de l'année. Ces terrains sont couverts de nouveaux arbrisseaux qu'on fait aussi brûler. Cette méthode est , dans beaucoup d'endroits , d'un grand avantage pour le cultivateur ; mais elle se pratique souvent avec une imprécaution bien funeste ; c'est toujours l'été , quand les mousses sont sèches et très-inflammables ; le feu se communique quelquefois aux bois voisins , et ravage tout ce qui est sur la ligne. Ces embrâsemens occasionnent souvent de grandes pertes. S'ils s'étendent , il est très-difficile de les appaiser , jusqu'à ce qu'une forte pluie vienne arroser la mousse , et mettre un terme aux progrès de la flamme. Je sais bien qu'on a soin de saisir le moment où on attend la pluie ; je sais que des réglemens l'ordonnent ; mais je sais aussi qu'ils ne sont pas toujours suivis , ou qu'ils le sont avec négligence. On trouve dans différens endroits des forêts ainsi dévastées , et le bois n'y devient que plus rare. C'est donc une véritable cause de ruine pour les forêts.

La pêche est un des principaux moyens d'existence des habitans des côtes : elle seule peuple ces roches froides et stériles ; non-seulement elle sert à la nourriture des habitans , mais elle est encore pour eux un objet de commerce , et elle enrichit tout le pays. Les habitans des côtes sont , en général , plus à leur aise ; ils éprouvent moins la disette , et ont infiniment plus d'avantages que les habitans de l'in-

térieur, pour qui les frais et la difficulté des transports sont toujours un obstacle à vaincre.

La quantité des poissons qui habitent ces côtes ne sauroit s'exprimer. Ils vont par troupes innombrables, entre les golfes, dans les baies, entre les écueils et les rochers. On s'est plaint cependant de la diminution de la pêche dans ces dix dernières années. Le poisson ne se trouve plus dans les golfes et près des côtes comme autrefois; il le faut aller chercher à un grand éloignement de la terre, ce qui rend la pêche non-seulement plus couteuse et plus difficile, mais encore moins productive et plus incertaine. Elle exige alors de plus gros bateaux, des filets plus chers, et un plus grand nombre de bras, ce qui en éloigne les pauvres, qui ne prennent que le poisson nécessaire pour leur consommation.

Il ne me paroît pas difficile d'assigner la véritable cause de cette diminution. Quelques-uns l'attribuent à la forme des nouveaux filets; d'autres, à l'odeur infecte qui s'exhale des lieux où on brûle les plantes marines pour faire la potasse; mais ces deux causes ne sont que particulières: elles ne pourroient agir que dans les baies où on se sert de nouveaux filets, ou dans celles près desquelles on fabrique la potasse; et elles ne sauroient avoir une influence générale sur toute la côte.

Je ne puis indiquer avec certitude à quoi tient cette diminution; je croi seulement qu'il est possible que les froids, les orages et les brouillards des derniers ét's y aient contribué. La population s'est aussi beaucoup accrue sur les côtes; le produit de la

pêche est plus divisé, et paroît moins considérable. Le bruit et la rumeur, qui s'augmentent en raison de cet accroissement de population, peuvent éloigner le poisson des terres, parce qu'il aime beaucoup la tranquillité et le repos, sur-tout dans le temps du frai. Il y a peut-être d'autres causes que je ne puis connoître, qui font que les poissons s'éloignent moins des terres dans une année que dans une autre.

Malgré cette diminution, le poisson n'en est pas moins une des plus importantes productions du pays. Cent bâtimens en exportent chaque année, et il s'en consomme une quantité considérable sur les lieux où il est la nourriture journalière des habitans. Tout le commerce de Bergen et de Christiansund, et en partie celui de Drontheim, est établi sur la pêche. Cette diminution mérite donc la plus sérieuse considération. Le poisson se soutient toujours à un certain prix; mais les frais d'équipement sont considérables, et les pauvres en souffrent beaucoup, parce qu'ils ne sont pas en état de supporter la dépense d'un semblable armement.

Les poissons que l'on trouve en plus grande abondance, et qui, par conséquent, sont un objet plus ordinaire de commerce, sont principalement le *gadus barbu* (*gadus barbatus*) (1). C'est le plus nombreux: on en sèche une partie, qui entre dans le commerce, sous les noms de *stockfisch* (2) et

(1) Vulg. le Tacaud.

(2) Ce mot générique désigne toute sorte de poissons séchés sans avoir été salés. Il est composé de *stock*, bâton, et *fisch*, poisson, parce que le poisson acquiert ainsi la

de *klippfisch* (1). On retire de son foie une grande quantité d'huile à brûler.

Le gadus morue (*gadus morua*) (2). Il est moins abondant.

Le gadus vert (*gadus virens*), appelé *sey* en Norvège (3). C'est le plus abondant des poissons de ces côtes. On le trouve en quantité prodigieuse au milieu des baies et près de terre. Sa pêche est ainsi la plus facile de toutes, et en même-temps la plus utile. Ce poisson s'exporte séché comme les autres. Le foie donne également de l'huile, et les petits individus servent pour la nourriture des bestiaux.

Le gadus molue (*gadus molua*) (4) est très-commun. Il s'exporte séché en grande quantité.

Le clupea hareng (*clupea harengus*) (5) arrive tous les ans, par troupes nombreuses, du pôle septentrional, et longe les côtes de la Norvège pour aller vers le sud. Sa pêche est très-considérable; c'est un des plus importants articles de commerce. Elle a pourtant beaucoup diminué dans ces derniers temps, mais elle est toujours avantageuse. Les harengs ne se sont pas approché des côtes de la Norvège dans ces dernières années; ils s'en sont, au durement d'un bâton, ou parée qu'on le bat, avant de le sécher, sur un billot avec un bâton.

(1) C'est la même préparation, ce mot est composé de *klipp*, rocher, et *fisch*, poisson.

(2) Vulg. la morue.

(3) Vulg. le sey.

(4) Vulg. la lingue.

(5) Vulg. le hareng.

contraire, éloigné beaucoup vers le Sud, et ont été donner sur les côtes de Marstrand et de Stromstadt. Les pêcheries suédoises ont ainsi profité des pertes de celles de la Norwège. Celles-ci sont cependant toujours considérables, et on a lieu d'espérer qu'à la suite du premier été chaud et sec, ces côtes seront encore peuplées de harengs comme autrefois.

Le saumon se trouve dans les baies, ainsi que dans les fleuves où il remonte au printemps. On en pêche une quantité considérable. C'est le poisson le plus précieux de la Norwège. On l'envoie salé. On se plaint aussi de sa diminution ; mais je suis porté à croire qu'elle n'est pas réelle, et qu'elle ne doit être attribuée qu'aux pêcheries qui, établies en plus grand nombre, en divisent davantage la quantité.

Les autres poissons paroissent peu importans ; ils ne font point un article de commerce, ou parce qu'ils sont trop peu abondans, ou parce qu'on ne les recherche pas dans les pays voisins. Ils procurent cependant à la Norwège un grand avantage. Les habitans en font leur nourriture, et en retirent de l'huile à brûler. On y remarque différentes espèces de baleines, principalement la plus petite, que l'on trouve quelquefois, mais rarement, près des terres. On y pêche des squalus, dont le foie fournit une grande quantité d'huile à brûler ; des requins, et d'autres encore, qui sont d'un grand produit sous le même rapport. Les maquereaux y sont abondans, et pourroient être plus utiles, si les habitans du nord n'avoient pas de l'aversion pour ce poisson, parce qu'il surprend et dévore les matelots qui nagent ou qui se baignent. Les

pleuronectes (1) fournissent le *raf* et le *reckel* (2), qui sont gras et bien connus ; on fait de chacun un commerce peu considérable.

Les mines sont encore un article considérable pour la Norwège ; elles rendent riches et habités les cantons infertiles et stériles ; elles en font toute la richesse, ainsi qu'on le peut observer à Kongsberg et à Roeraas ; elles entretiennent la population , et procurent au commerce une infinité de denrées qui sont d'un grand débit chez l'étranger.

Les mines de la Norwège produisent plusieurs minéraux qui donnent différens avantages.

On trouve peu d'or en Norwège ; on n'y en a encore découvert qu'un seul filon , dont on n'a que des espérances. Les traces sont dispersées , et le filon est puissant , quoique pauvre. On en retirera peut-être avec le temps une plus grande utilité.

L'argent est en plus grande quantité , quoiqu'on n'en ait encore trouvé qu'à un seul endroit , à Kongsberg. Il se rompt plus facilement ; il n'y a peut-être pas une mine en Europe , où il y ait une si grande quantité d'argent massif. En fouillant les montagnes avec plus de soin , on en pourra découvrir d'autres filons.

Le cuivre est très-abondant. On le transporte à

(1) On appelle ainsi le poisson dont le corps est comprimé tel que le *turbot* , la *limande* , la *solo* , le *Saint-Pierre* , etc.

(2) Les Norwégiens font sécher à l'air les *raf* , qui sont les parties près des nageoires ; et les *reckel* , qui sont les aiguillettes du dos des pleuronectes , particulièrement du pleuronecte *hippoglossus*.

Drontheim. Les mines sont la plupart du temps dans du caillou, qui, dans divers endroits, est très-puissant. L'exportation du cuivre s'élève annuellement de 4 à 5000 *schiffpfund* (1).

Le fer est par-tout en surabondance. Les mines les meilleures et les plus considérables sont celles des cantons méridionaux. Les cantons septentrionaux ne sont cependant pas dépourvus de fer ; mais il est trop mou, et d'une mauvaise qualité.

On a nouvellement découvert une mine de cobalt, qui paroît très-riche ; mais comme on l'exploite depuis trop peu de temps, on ne peut rien dire de certain de son avantage.

Tels sont les principaux métaux que l'on tire de la Norwège : on n'en a point découvert d'autres, ou ç'a été en si petite quantité, qu'ils n'ont pas paru mériter les frais de l'exploitation. On trouve du plomb à Kongsberg, mais en très-petite quantité ; on a de l'alun à Christiania, du soufre à Roeraas ; on rencontre encore dans différens endroits quelques traces de mercure, de calamine, d'antimoine et d'étain.

L'exploitation des mines, malgré leur richesse, éprouve en Norwège deux grands obstacles : la cherté du charbon et celle des ouvriers. Les forêts diminuent de jour en jour. La population n'est pas considérable, et le prix des vivres est extrêmement haut, ce qui augmente celui de la main-d'œuvre. Ces causes empêchent les Norwégiens de soutenir la concurrence de prix avec les Suédois et les Russes. Ceux-ci livrent

(1) Poids de 300 l.

leur fer à un taux plus bas , et restreignent beaucoup , par ce moyen , le commerce de la Norvège ; aussi le commerce des fers de ce pays ne s'étend-il pas au-delà du Danemarck.

Telles sont les différentes productions de la Norvège : ce sont elles qui font la prospérité de ce pays , qui augmentent sa population (1), et établissent ses relations commerciales avec les autres nations. J'aurois désiré de pouvoir parler des autres moyens d'existence de cette contrée ; mais ils me paroissent trop peu importants.

Les ouvriers travaillent aujourd'hui médiocrement , et sont extrêmement chers. J'ai vu moi-même , qu'il est impossible d'avoir une chaise ou tout autre meuble , même des souliers , sans les tirer de Dantzic , de Lubeck ou d'ailleurs. Les paysans achètent peu d'ouvrages fabriqués dans les villes. Les uns en sont trop éloignés , l'argent comptant manque aux autres. Il n'y a , par conséquent , presque rien que les paysans ou les pêcheurs norwégiens ne fassent eux-mêmes. Il est vrai qu'ils ne réussissent pas beaucoup dans ces travaux : mais ils se contentent de ce qu'ils savent faire. Ces causes s'opposent à l'établissement et à la perfection des métiers : ce qui nuit à l'établissement des manufactures , et par conséquent à l'accroissement du commerce.

La Norvège n'a presque point de manufactures , à l'exception des verreries royales et de quelques raffineries de sucre ; et ce sont peut-être celles qui lui

(1) Il n'y a que 600,000 habitans sur près de 700 lieues de long.

conviennent le moins. La population peu considérable est très-dispersée. Dans les cantons de l'intérieur, les vivres sont chers. Sur les côtes, on paye l'ouvrier en poissons. Les ouvrages manufacturés doivent ainsi être toujours à un très-haut prix, et les manufactures doivent en souffrir ; mais c'est sur ce défaut de manufactures qu'est fondé tout le commerce, qui consiste purement dans l'exportation des produits bruts du pays, et l'importation des marchandises travaillées dans les manufactures étrangères. C'est donc un bonheur inappréciable pour la Norwège, de renfermer une si grande quantité de productions. C'est ce qui lui donne, dans la balance du commerce, un poids si considérable.

Cette exploitation n'est cependant pas encore aussi utile qu'elle devrait l'être ; la Norwège partage constamment ses profits avec la Hollande et l'Angleterre, et d'autres nations. Une partie seulement de ses productions est exportée par des marchands du pays ; mais la plus considérable l'est par des étrangers. Ils viennent chaque année, principalement dans les temps de paix, quand le frêt n'est pas considérable. Ils entrent avec de gros vaisseaux dans les havres ; ils s'y chargent des productions du pays, et les emportent non seulement chez eux, mais encore, sur-tout le poisson, jusques dans la Méditerranée. La Norwège perd ainsi non seulement une partie du profit de son commerce avec les nations étrangères, mais encore les produits du transport, ce qui, dans ces derniers temps, a considérablement diminué sa marine. Ses objets d'exportation consistent donc dans

ses bois, ses poissons et ses métaux ; ceux d'importation, en blés et en marchandises fabriquées.

Les Norvégiens sont, par le climat, le peuple le moins heureux de l'Europe ; séparés des autres nations par des montagnes inaccessibles, ils vivent sans connoître nos modes et nos vices ; mais ils ont encore la franchise, la sincérité, l'hospitalité, la bravoure et la tempérance du vieux temps. Ils entretiennent ainsi la force extrême de leur corps et la vigueur de leur esprit. Là, se retrouve encore l'homme dans toute sa dignité ; là, il se rappelle avec un noble orgueil l'égalité primitive, et la liberté dont elle est la base. Les Norvégiens sont capables des plus grandes actions, et témoignent beaucoup de soumission et de fidélité à leur roi. La pêche, la chasse, la navigation, les voyages entre des rochers et des montagnes impraticables fortifient leur corps dès leur jeunesse, les rendent plus robustes, et les mettent en état de supporter les plus durs travaux.

Il y a peu de noblesse en Norvège. On n'en trouve presque point d'ancienne, et peut-être n'y en a-t-il point du tout. La nouvelle noblesse n'est pas nombreuse ; on ne connoît dans toute la contrée que deux comtés, Larwig et Jarlsberg. Quelques familles nobles étrangères s'y sont établies au service du roi et à la suite des armées, mais la difficulté des alliances les empêche d'augmenter et de s'établir. Cette petite quantité de nobles est cause que tous les états se mêlent et se confondent plus facilement, et produit une plus grande égalité.

La bourgeoisie est considérable ; elle s'enrichit par le

le commerce des productions du pays , commerce aussi sûr qu'utile. Les maisons de négoce norwégiennes sont puissantes , et ont un crédit d'autant plus illimité , que jamais elles n'ont manqué à leurs engagements. Peut-être pourroit-on augmenter le nombre des villes , et améliorer le sort de la classe inférieure , c'est-à-dire , de celle des artisans. L'imperfection de leurs ouvrages oblige , comme nous l'avons dit , à tirer les marchandises fabriquées de l'étranger.

Les paysans sont absolument libres , sans servitude et sans corvée. Leur état est peut-être le plus heureux de tous ; ils possèdent peu , mais peu de charges leur sont imposées , et ils ont une grande frugalité dans leur manière de vivre. La vertu , le contentement et la gaieté habitent sous leur toit rustique. La force et la santé sont leur héritage constant. Ils possèdent en toute propriété leur petit domaine , cultivé avec peine , mais qui suffit à leurs besoins. Leurs impôts sont très-légers , en comparaison de ceux des autres pays. Ils ne peuvent les trouver ni pesans , ni oppressifs. Ils ont une loi très-ancienne pour assurer la possession de leur champ (1) à leurs enfans ou à leurs héritiers. Cette loi , appelée *adels-recht* (2) , subsiste encore , quoiqu'elle ait souffert plusieurs restrictions. Elle consiste en ce que chacun , en prouvant qu'il descend en ligne directe du propriétaire d'un bien , peut rentrer dans cette possession , en rendant à l'acquéreur

(1) Fabricius emploie ici le mot *huts* qui signifie un champ composé de 30 arpens.

(2) *Adels-recht* , droit de noblesse.

le prix de son acquisition : il doit encore déclarer au tribunal tous les dix ans , que c'est le défaut d'argent qui seul l'empêche de racheter sa propriété , mais qu'il s'en réserve toujours le droit. Cette loi empêchoit l'amélioration des terres , et jetoit les propriétaires dans une foule de difficultés et de procès. C'est pourquoi une ordonnance du roi a restreint ce droit de retrait à vingt années , passé lesquelles , celui qui n'a pas retiré sa propriété , en est privé ; et elle demeure sans trouble à l'acquéreur.

Tout paysan est soldat dans l'intérieur , et matelot sur les côtes ; on ne trouveroit pas une seule habitation dont le propriétaire n'ait chez lui plusieurs armes pour son usage et pour celui de ses enfans. Les régimens recrutés sont peu nombreux ; mais la milice du pays est considérable , et elle en fait toute la force. Les soldats qui la composent , connoissent les défilés de leurs montagnes ; ils sont accoutumés aux fatigues , et n'ont besoin d'aucuns secours étrangers pour défendre leur territoire et repousser les ennemis qui voudroient les attaquer ; mais ils ne pourroient jamais devenir conquérans. Leur population n'est pas assez considérable pour leur en permettre la pensée. Il leur suffit d'être en état de se défendre , puisqu'ils n'ont pas le désir d'attaquer.

L'état des sciences est bien meilleur qu'on n'auroit droit de l'espérer , dans un pays si dépourvu des moyens qui les font fleurir , sans académies , sans bibliothèques et même presque sans librairie. Le séjour de Copenhague est trop couteux , pour y aller suivre les écoles et étudier les sciences ; mais les soins

de l'institution sont remplacés par la vivacité de l'esprit et par la liberté de la pensée.

## B I O G R A P H I E.

*JETSTER nagedachtenis*, etc. ; c'est-à-dire, quelques lignes à la mémoire d'Etienne-Jean *Van Geuns*, professeur en médecine à Utrecht, par P. G. *Provo-Kluit* et D. A. J. *Froulja*. A Utrecht, chez la veuve *Ferveen* et fils, 1795, in-8.º.

La mort a moissonné depuis peu plusieurs savans d'un mérite distingué, dans les Provinces-Unies ; et la plupart, enlevés à la fleur de leur âge, ont frustré les légitimes espérances qu'on avoit conçues de leurs lumières et de leur talents. Dans la seule université de Leyde, les sciences exactes, la physique et l'astronomie pleurent Pierre *Nieuwland* (sur qui nous avons promis une notice biographique détaillée), et Chrétien-Henri *Damen*, auteur d'un traité *de montium altitudine barometro metiendâ*, et de plusieurs autres productions ; la littérature orientale, Henri-Albert *Schultens*, second successeur de la gloire attachée au nom immortel d'Albert son grand-père. C'est encore une perte précoce, que celle qui fait le sujet de la brochure que nous annonçons, et qui ne nous est encore connue que par le titre. Etienne-Jean *Van Geuns* prouvoit aussi l'assertion d'Horace ;

*non imbellem protarvae*

*Progenerant aquilæ columbam.*

Fils du professeur Michel *Van Geuns*, à qui la médecine doit entre autres un excellent traité sur la dyssentérie épidémique qui, spécialement en 1783, a ravagé la province de Gueldre (voyez *Journal encyclopédique*, 1.<sup>er</sup> octobre 1787, p. 130), Etienne-Jean fut, en même temps que son frère Jean *Van Geuns*, créé maître-ès-arts et docteur en philosophie à Harderwyck, le 20 avril 1789. Son frère, destiné au ministère (vangélique, soutint en cette occasion une thèse de *justicia Dei*; et lui, une de *corporum habitudine, animæ hujusque virium indice ac moderatrice*. Quoique très-jeune, il avoit déjà remporté une couronne académique à Harlem, par un mémoire concernant l'*Histoire naturelle des Provinces-Unies*; et il avoit publié, en 1788, *Plantarum Belgii confæderati indigenarum spicilegium* (à Harderwyck, chez J. Van Kasteel, in-8.<sup>o</sup> de 77 pages). Glanant après le célèbre David de Gorter, il enrichit, dans cette brochure, la *Flora VII provinciarum Belgii fæderati indigena*, de ce botaniste, de 150 nouvelles espèces, dont 80 de la famille des *Cryptogames*. Le 25 juin 1790, Etienne-Jean *Van Geuns*, déjà reçu membre de la société savante de Harlem; obtint, à l'université de Harderwyck, le doctorat en médecine. Son père prononça, à cette promotion, un discours de *humanitate, virtute medici et commendatione maximâ*, et lui, publia et soutint publiquement *Quæstiones academicæ medici argumenti*. Nous ignorons de quelles autres productions il a pu depuis enrichir la science, ainsi que l'époque précise à laquelle il fut appelé pro-

fesseur à l'université d'Utrecht, et celle de sa mort ; mais ces renseignemens suffisent sans doute pour légitimer les regrets de sa mort prématurée. P. H. M.

*Notice sur la vie et les écrits de CLAUDE  
REVILLON.*

Claude Revillon, docteur en médecine, de l'académie des sciences de Dijon, correspondant de la société nationale de médecine, est mort à Thionville, l'an 3 de la république française une et indivisible. Après avoir exercé l'art de guérir, à Mâcon, département de la Côte-d'Or, sa patrie, il entra comme officier de santé dans les hôpitaux militaires de France, où il exerçoit son art avec zèle et exactitude, et nous pouvons ajouter avec tout le succès possible, lorsque la mort vint l'attaquer dans ses fonctions à Thionville.

Il nous a laissé un ouvrage qui sera consulté dans tous les temps, et qui mérite de l'être. Il a pour titre : *Recherches sur la cause des affections hypocondriaques, appelées communément vapeurs, ou lettres d'un médecin sur ces affections.* On y a joint un journal de l'état du corps, en raison de la perfection de la transpiration et de la température de l'air. A Paris, chez la veuve Hérisant, 1779, in-8°. de 121 pages.

Le docteur Revillon, après avoir été lui-même en proie à l'hypocondriatisme, rechercha longtemps la cause de ce fâcheux état ; d'après le résultat de ses observations et de ses expériences,

ce médecin assure que le défaut de transpiration contribue essentiellement à déterminer l'hystérie et l'hypocondriasme ; ce vice , à ce qu'il prétend , est occasionné par les mauvaises digestions. C'est d'après cette cause prédéterminante qu'il établit sa théorie sur la cause des affections hypocondriaques ; le plan , le tableau , l'histoire , les symptômes , les causes et le traité même de la passion hystérique et de l'hypocondriasme , sont exposés dans ce recueil épistolaire avec beaucoup de clarté ; le régime , le choix des alimens , l'exercice , le sommeil , la veille et la manière dont s'opère la digestion , forment autant d'articles que le docteur Revillon , a , suivant nous , traités avec une sagacité rare. Il a fait hommage de la dédicace de ce livre à Amelot , ministre et secrétaire d'état. Il est composé de quatorze lettres et de l'extrait d'un journal de la transpiration et de la température de l'air , que l'auteur a tenu depuis la fin de mars 1776 jusqu'au onze juin suivant. Sa méthode a eu la réprobation de son confrère , M. Pomme , mais le docteur Revillon y a répondu victorieusement.

Une nouvelle édition de cet ouvrage parut en 1786 , chez le même libraire , augmentée de plusieurs expériences. Elles consistent en douze tables d'observations météorologiques que le docteur Revillon a faites à Mâcon , jour par jour , depuis le 9 janvier 1781 jusqu'au 9 janvier 1782. Deux colonnes de ces tables sont destinées à tenir compte de la manière d'être d'un vapoureux , le matin et le soir.

Ces tables forment véritablement une partie in-

finiment intéressante, par le soin avec lequel elles paroissent avoir été dressées.

WILLEMET.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Note sur quelques manuscrits envoyés de Cologne.*

**P**ARMI les manuscrits envoyés récemment de Cologne à la Bibliothèque nationale, et dont l'état est publié dans le *Magasin encyclopédique*, tom. I<sup>er</sup>, page 378, j'en ai distingué quatre, parce qu'ils contiennent des poésies latines, et qu'ils m'ont paru pouvoir entrer dans la suite des extraits raisonnés des poëtes latins modernes les moins connus, dont la rédaction m'occupe depuis trois ou quatre ans. Ces Mss. de Cologne que j'ai distingués parmi les autres, sont désignés sous ces titres : *Fons poetarum Richardi de Pollâ et alia poemata*, in-8<sup>o</sup>. — *Tabulæ Alphonsi regis*, sur papier in-folio. — *Tabula magna omnium poetarum*, sur papier in-folio; et *liber de distinctione metrorum*. Je donnerai successivement dans ce journal la notice de chacun de ces volumes; je commence aujourd'hui par le premier des quatre.

C'est un volume in-4.<sup>o</sup> petit format, sur papier, écriture du XV<sup>e</sup>. siècle, contenant diverses poésies latines qu'il est à propos de dénombrer.

1<sup>o</sup>. *Flores* (et non pas *Fons*) *poetarum de vitis et virtutibus ac donis sancti Spiritus*; ces fleurs sont extraits de divers auteurs anciens et modernes dont la table alphabétique est en tête. Les Mss. de cette compilation sont assez communs, elle a été imprimée souvent, et j'en connois au moins cinq éditions du XV.<sup>e</sup> siècle, dont trois m'ont passé par les mains. En tête de la table alphabétique des auteurs dont les extraits composent cette compilation, notre manuscrit présente les vers suivans, où la cinquième syllabe rime avec la dernière; vers que je n'ai vus dans aucune édition:

*Auctorum flores sparsos variosque colores  
Hic lege collectos, quia mores dant tibi rectos,  
Conspicis auctores hic quorum dogmate mores  
Informare potes, si bene dicta notes,  
Hos morum flores si carpescis ut rosa flores.*

A la fin de ce I.<sup>er</sup> ouvrage, on lit dans notre manuscrit: « Explicit liber iste scriptus anno M<sup>o</sup>. » CCCC<sup>o</sup>. LV. alterâ die Leonardi, etc. »

2<sup>o</sup>. Richardi (judicis Venusini) *Libellus de Pollâ quâdam vetulâ*. C'est un roman en vers élégiaques, dont la Bibliothèque nationale possédoit déjà deux manuscrits, l'un écrit en 1485, n<sup>o</sup>. 8409 A; et l'autre, n<sup>o</sup>. 8498. On lit à la fin de celui qui nous occupe: « Explicit Libellus Richardi de Pollâ quâdam vetulâ. Anno M<sup>o</sup>. CCCC<sup>o</sup>. LV. 3 novembri. » Il y a plus d'une édition de ce roman, entre autres une avec le commentaire de Guillaume Ramesé, de Séez, in-4<sup>o</sup>, sans lieu ni date, mais de Lyon vers 1509, dont la Bibliothèque Mazarine (n<sup>o</sup>. 10599)

possède un exemplaire, d'après lequel j'ai dressé un extrait étendu de l'ouvrage qui fait partie de mes notices des poètes latins modernes. L'ouvrage porte différens titres dans divers manuscrits ou éditions; j'en ai vu une de Lyon, *apud Petr. Mareschal et Barnab. Chaussard*, où il est intitulé simplement: *Ricardus de Nuptiis*; il y en a des morceaux, sous le titre de *pertractatione nuptiarum*, dans l'*Epitoma sapientiae, sive compendium moralium notabilium, compositum per Hieremiam judicem de Montegnano, civem Paduanum*, imprimé à Venise, *impensis Petri Liechtenstein*, 1505, in-4°. ; lequel Jérémie mourut dès l'année 1300; ce qui prouve l'ancienneté du roman de Polla que ce compilateur mit à contribution.

3°. Le 3°. morceau contenu dans notre manuscrit est un poëme, sans titre, qui remplit 55 feuillets, et contient environ 2400 vers hexamètres léonins; l'écriture en étant fort difficile à lire, j'ai pris le parti d'en faire faire une copie exacte sous mes yeux, et je donnerai dans un des numéros de ce journal, la notice étendue de l'ouvrage que Polyc. Leyser a mal connu dans son *historia poetarum et poematum mediæ ævi*, où il en parle [ pag. 2078 ] comme de cinq poëmes différens. A la fin de ce 3°. morceau, on lit dans notre manuscrit: *Explicit occultus.*

4°. La 4°. pièce du même manuscrit y est intitulée *Ovidius de ventre*; mais dès le premier vers:

*Concilium celebrant humani corporis artus,*

j'ai reconnu que c'étoit le poëme *de membris conspirantibus contra ventrem*, composé par Jean de Salisbery, évêque de Chartres, imprimé soit à part et sans le nom de l'auteur, à Paris, pour Claude Jaumar, sans date (1499 ou 1500) in-4°. dont j'ai la notice parmi celles des poëtes latins modernes, sous la lettre D, *dialogus lingue et ventris*; soit avec le nom de Jean de Salisbery, dans plusieurs éditions de son *Polycraticus, seu de nugis curialium*, et que J. Alb. Fabricius, après avoir parlé de l'auteur et de ses ouvrages, tom. IV pag. 131 de sa bibliothèque latine du moyen âge, édition in-4°. de Padoue 1754, a fait réimprimer tout entier à la fin de ce même tome IV, pag. 296 — 300 (1).

5°. Le 5°. morceau de notre manuscrit est l'*Anticlaudianus*, par Alain de Lisle, poëme en vers hexamètres, imprimé plusieurs fois, tant à part qu'avec les œuvres de l'auteur (2) dont Fabricius, (*bibl. latinæ*, tom. II, pag. 126, édition de Venise, 1728, in-4°.; *bibl. lat. med. etat.* Tom. I, pag. 35—37) et Polyc. Leysér, dans son histoire des poëtes du

(1) Sur mon exemplaire de Fabricius j'ai porté les variantes d'une ancienne édition in-folio (inconnue à ce bibliographe, laquelle paroît être de Bruxelles vers 1480) du *Polycraticon*, où est aussi notre poëme *de membris conspirantibus*, qui comme l'on sait, n'est pas autre chose que le célèbre apologue de Menenius Agrippa, raconté en prose au livre VI, chap. XXIV du *Polycraticon* de Jean de Salisbery, qui le mit ensuite en vers élégiaques.

(2) *Alani de Insulis opera, edita curâ et studio caroli de Visch.* Antuerpie, 1653, in-folio.

noyen âge , pag. 1012 et suiv. , ont parlé avec une étendue qui ne laisse rien désirer ; dans notre manuscrit , ce poëme a pour titre *Anticlaudianus Alani de anteruphino* ; et il y est précédé de deux morceaux en prose, l'un de 4 pages, intitulées *Accessus ad litteram Anticlaudiani* , et l'autre de deux pages, sous le titre *Prohemium sive prologus*. A la fin du poëme, on y lit les deux vers que voici :

*Anthi liber Claudi feliciter explicit anus  
Triste tuæ laudi quem scripsit Alanus.*

6°. Enfin , le dernier morceau de notre manuscrit est une espèce d'analyse abrégée, en prose, du poëme *Anticlaudianus* d'Alain ; analyse qui remplit 12 feuillets, qui ne paroît pas finie, et qui commence en ces termes : « *Magister Alanus peritus quondam in multis scienciis quemdam auctorem compilavit bene iiii m. versuum continentem vel plus, quem Anticlaudianum nominavit, in quo intendit hominem describere ex naturâ humanâ ad summam perfectionem proficientem, et descripsit naturam humanam tanquam dominam ut pote quæ omnibus rebus seculi debet dominari; virtutes autem describit tanquam virgines pulcherrimas quæ alios ad corruptionem perducunt. Hunc autem tractatum textualiter ad compendium redigimus, ut etc. etc.* »

PAR le détail qu'on vient de lire, il est aisé de juger que la 3°. pièce de ce manuscrit est, pour ainsi dire, la seule qui le rende recommandable, tant parce qu'elle est inédite, qu'à cause de la singularité

de ce poëme que je me propose de faire connoître dans un des numéros de ce Magasin.

Paris, 15 juin 1795, v. st. ST. L.\*\*\*

## ARCHÆOLOGIE.

### *Nouvelles observations sur le monument d'Ancyre (1).*

CET esprit d'ordre et de détail qu'Auguste avoit montré toute sa vie, ne l'a abandonné pas dans ses derniers momens. Non content de disposer, dans son testament, de ses biens meubles et immeubles, de faire des legs aux princes, aux sénateurs, à ses soldats, etc. il régla dans un mémoire particulier tout ce qui concernoit sa sépulture; dans un autre, il fit l'énumération des événemens de son regne; il rendit compte, dans un troisième, des revenus et des dépenses de l'État; enfin, dans un quatrième, il donnoit des avis à Tibère pour gouverner Rome et son vaste empire. Polybe, affranchi d'Auguste, lut en plein sénat le testament; et Drusus, petit-fils de ce prince, les codicilles ou mémoires. Tel est en substance le récit de Dion Cassius (2). Suétone ne parle point du dernier mémoire, et ajoute que les Vestales étoient dépositaires de toutes ces pièces (3),

(1) Lues à l'académie des inscriptions et belles-lettres, le 12 juillet 1793, par S. G.

(2) L. LVI, §. 32, 33.

(3) Aug. Vit. C. 101, 102.

suivant l'usage auquel Jules César s'étoit lui-même conformé.

Tacite ne fait mention que du troisième mémoire; selon lui, Tibère ordonna de le lire au sénat. Il contenoit, en outre de ce que je viens de rapporter, le nombre des légions et des autres troupes, celui des flottes, des provinces, etc. : le tout écrit de la main d'Auguste, qui finissoit en conseillant de ne plus songer à s'agrandir (1). Tacite, dans sa narration, n'ayant besoin que de citer ce troisième mémoire, n'a point rappelé les autres dont l'authenticité n'étoit pas moins certaine. Le testament avoit été même publié, et devoit être dans les bibliothèques de Rome avant l'époque de l'incendie ou de la dilapidation qu'elles éprouvèrent de la part des Goths, puisque le grammairien Sossiter-Charisius, postérieur à cet événement, nous en a conservé quelques expressions (2). Néanmoins Dion Cassius parle de cette pièce comme n'existant plus de son temps, ou comme ne la connoissant que par tradition (3); ce qui ne doit être attribué qu'à sa négligence et au défaut de recherches.

Le premier et le quatrième mémoire disparurent bientôt; le troisième auroit eu vraisemblablement le même sort, si Caligula, ayant publié un compte rendu (4), n'eût pas réveillé l'attention sur celui

(1) *Annal.* L. I. C. XI. Il renfermoit encore d'autres avis. *Vid.* Patere. L. II, c. XXIV.

(2) *Inst. gram.* L. I, p. 80.

(3) *Ἐστίν τις λίσσιον.* L. LVI. §. 32.

(4) *Histor. Calig.* *Vit.* C. XVI.

d'Auguste, dont Tibère s'étoit bien gardé de suivre à cet égard l'exemple (1). La partie de ce troisième mémoire, concernant les tributs ou revenus publics, sous Auguste, existe encore dans un extrait mis à la tête du Logarique ou compte d'Alexis Comnène, et qui en fait la base. Ἀρχὴ . . . . . τῆς παλαιᾶς λογαρικῆς τῆς Αὐγούστου Καίσαρος. . . . , etc. (2) Les détails géographiques sur les provinces de l'empire, telles qu'elles étoient au temps d'Auguste, sont également conservés dans la nomenclature, connue sous le nom d'itinéraire d'Antonin (3); mais tout cela ne peut pas nous dédommager de la perte des originaux. Sans une heureuse découverte, il ne resteroit plus aucun vestige du second mémoire, comme je le dirai bientôt.

Cette pièce étoit en quelque sorte la table analytique des mémoires historiques composés par Auguste (4), sur sa vie, quelques années avant de mourir (5). Il ordonna de les graver sur des colonnes

(1) Dio Cass. L. LIX, §. 9.

(2) Montfauc. *Annalect. græc.* P. 316. La bibliothèque nationale vient d'acquérir un manuscrit des Logariques, copié par Saumaise, et dont les signes numériques sont très-bien écrits. Montfaucon n'a pas connu ce manuscrit.

(3) *Vid.* Wesseling. *Præf. in vet. Roman. itiner.*

(4) Rutgers. *Var. Lect.* p. 158.

(5) *Scripti hæc cum annum ægerem septuagesimum.* Les éditeurs ajoutent à ce passage de l'inscription d'Ancyre, le mot *sexlum*. Rien ne les y autorise : les onze lignes suivantes prouvent même qu'Auguste fit diverses additions à ce qu'il avoit d'abord écrit.

d'airain, placées devant son mausolée, selon le rapport de Dion Cassius (1), lequel se trouve conforme au récit de Lampridius. Ce dernier historien nous assure que l'empereur Alexandre Sévère fit mettre, dans le *forum* de Nerva, les statues des princes apothéosés, avec des colonnes, où, à l'exemple d'Auguste, l'on avoit gravé la suite de leurs actions (2). En effet, dans le titre de l'inscription d'Ancyre, on lit ces mots : *incisarum in duabus ahenis pilis*. Suetone ne parle cependant que de tables du même métal (3), différence peu importante et qui ne mérite pas de nous arrêter. Ces deux cippes portant l'inscription dont il est question, et qui pouvoit y être appliquée avec des crampons, n'avoient rien de commun avec les deux colonnes venues d'Égypte et chargées d'hiéroglyphes. Celles-ci avoient été élevées devant le mausolée d'Auguste (4); l'une est restée enfouie sur la place, et l'autre a été mise près de la porte de l'église de la Sainte-Vierge, sur le mont Esquilin, par ordre de Sixte V (5). Mais le monument funèbre dont elles ornoient l'entrée, n'est presque plus qu'un amas de décombres et de pierres blanches (6); les marbres

(1) L. LVI, §. 33.

(2) *Vit. Alex. Sev.* T. I. Script. Aug., pag. 929.

(3) *Vit. Aug.* C. CI.

(4) P. Victor, *in not. dign. imp. ed. Labbe*, p. 261.  
Anonym. *Descr. Romæ*, *ibid.* p. 143.

(5) Ang. Mar. Bardini *Dell'obel. di Ces. Pref.* p. XIII.

(6) Ridolf. Venuti. *Descr. top. dell'ant. di Romæ*, p. II, C. III.

en furent enlevés par Théodoric qui les envoya à Ravenne (1). Avant lui, les Goths, sous la conduite d'Alarie, ayant attaqué les Romains réfugiés dans le mausolée d'Hadrien, s'étoient servis, comme on doit l'inférer du récit de Procope (2), des colonnes et des pierres du tombeau d'Auguste pour armer leurs machines de guerre et battre en ruine la place qu'ils assiégeoient. Si les tables d'airain ou les cippes sur lesquels étoient gravées les actions de ce dernier prince, échappèrent alors à la fureur des barbares, on ne peut guère penser qu'ils aient subsisté au-delà du règne de Théodoric.

Mais ce que la barbarie n'avoit pas épargné, fut sauvé par la reconnaissance. Auguste ayant comblé de bienfaits la ville d'Ancyre, cette métropole de la Galatie, non contente de lui consacrer un temple et de célébrer des jeux publics en son honneur, etc. (3), fit copier et inscrire sur six tables d'airain, le récit abrégé des actions de ce prince, tel qu'il l'avoit composé lui-même, et qu'il étoit gravé au-devant de son mausolée. Ces nouvelles tables furent placées à l'entrée du prytanée, ou, selon d'autres, à la porte du *Sebasteon*, ou temple d'Auguste. Elles survécurent à toutes les révolutions de l'Asie mineure, jusqu'en 1554, où le baron de Busbecq les reconnut et les tira de l'oubli. Je n'entrerai dans aucun détail, ni sur cette découverte, ni sur les dif-

(1) Martinelli, *Roma ricercata*, p. 210.

(2) *De bello Goth.* L. I, C. XXII.

(3) Voyez Acad. des inscr. Tom. XXXVII, p. 391. Recueil de Beriac, *Monum. Galat. Synops.* P. 14, etc.

Étrentes éditions plus ou moins faulives de ce monu-  
ment. Baier en a donné une histoire particulière (1) ;  
et quelques savans, entr'autres Edmund Chishull,  
se sont fort étendus là-dessus. Ce dernier a revu  
avec beaucoup de soin le texte de l'inscription dont  
je parle, et l'a publié avec des bonnes notes. Il a  
rempli plusieurs lacunes d'une manière fort heureuse  
et avec la même sagacité dont le reste de sa collec-  
tion offre bien des exemples. Mais ni les apperçus  
rapides de Paul Lucas, voyageur ignorant (2), ni  
les observations de Tournefort, plus zélé pour les  
progrès de la botanique que pour ceux de la littéra-  
ture ancienne, n'ont pu fournir à Chishull les moyens  
de restituer le texte mutilé en beaucoup d'endroits.  
A l'exception de ses supplémens, de quelques correc-  
tions de Juste Lipse ou de Casaubon, presque toutes  
indiquées par ce qui les précède ou les suit, il se  
trouve dans le même état qu'au temps de Busbecq.  
*Media lacunis laborare incipiunt ; infima vera  
clavarum et securium ictibus ita lacerata , ut  
legi non possint* (3). Tournefort se contente de  
dire « qu'outre les lettres effacées, tout est plein de  
» grands trous semblables à ceux qu'auroient pu  
» faire des boulets de canon ; et ces trous, que les  
» paysans ont fait pour arracher des crampons, ont  
» emporté la moitié des caractères (4). »

(1) J. Guill. Baier, *Hist. mon. Ancyre. Jenæ.* 1703.

(2) Voy. de la Grèce et de l'Asie mineure, 1712. T. I,  
p. 398.

(3) *Turc. Legat.* Ep. 1, pag. 62.

(4) Rel. d'un voy. au Levant, tom. II, p. 447.

Angora, l'ancienne Ancyre, fut visitée en 1702, par Tournefort, trente six ans avant que Richard Pococke y vînt. Ce fut dans cet intervalle que Chishull, son compatriote, publia son excellent recueil des antiquités asiatiques; il ne put donc pas profiter de ses observations qu'il nous importe de rapporter. Après avoir remarqué que l'inscription concernant Auguste est en dedans et au midi du portique, il continue : « Elle est en six colonnes, trois » de chaque côté de ce portique, de 50 ou 60 lignes, » chacune d'environ 60 lettres. Une partie se trouve » écrite en grec, sur la face extérieure de la mu- » raille occidentale. Il y a toute apparence que *le » reste est de l'autre côté.* Je pense qu'en tout il » pouvoit y avoir vingt colonnes, et j'en copiois des » fragmens dont les lettres étoient dorées. Des mai- » sons cachent ce qui en existe encore. Le titre de » l'inscription latine est de trois lignes, qui sont pla- » cées au-dessus des trois premières colonnes. Celui » de la grecque m'a paru former une ligne du côté » de l'orient; et il en résulte, ce me semble, que » l'inscription écrite en cette langue étoit du même » côté, d'autant plus que la latine commence vers » le couchant (1). » On n'avoit pas soupçonné l'exis- » tence de cette double inscription, et la découverte en est due à Richard Pococke.

Deux fragmens de la grecque se trouvent rapportés dans son recueil (2). Le premier répond aux lignes

(1) *Descr. of the East.* L. II, C. XIV.

(2) *Inscr. antiq.* C. II, Art. I, pag. 6, 7.



40 SIGNA. MILITARIA. COMPLVRA. per nostros duCES. AMISSA. DEVICTIS legionibus recept  
 EX. HISPANIA: ET. GENtibus DelmATEIS. PARTHOS. TRIVM. EXERCITVVM. ROMANO  
 RVM. SPOLIA. ET. SIGNA restituere MIHI. SVPPlicesQVE. AMICITIAM. POPVLI. ROMANI  
 PETERE. COEGI. EA. AVTEM. SIGNA. IN. PENETRALI. QVOD. EST. IN. TEMPLO. MARTIS. VL  
 TORIS. REPOSVI.  
 PANNONIORVM. GENTES. QVAS. ANTE. ME. PRINCIPEM. POPVLI. ROMANI. EXERCITVS. NVN  
 QVAM. ADIT. DEVICTAS. PER. TI. CAESAREM. QVI. TVM. PRAEERat exercitiibus  
 45 IMPERIO. POPVLI. ROMANI. SVBIECI. PROTVLIQVE. FINES imperii ad Istri FLVMINIS.  
 ripam... QVOD... A... V... VS. EXERCITVS... EIS... SPO... A...  
 TVSQVE... POS... VCIVS...  
 GENTES... I...

*Monum. Ancy. ex tab. secundâ à dextrâ ap. Chishull, Antiq. Asiat. pag. 175.*

Τ ΗΛΛΙΣ

ΑΠΕΛΑΒΟΝ ΤΕΞΙΣΠΑΝΙΑΣΚΑΙΓΑΛΑΤΙΑΣΚΑΙ  
 ΔΑΛΜΑΤΩΝΠΑΡΘΟΥΣΤΡΙΩΝΣΤΡΑΤΕΜΑΤ  
 ΩΝΣΚΥΛΑΚΑΙΣΗΜΕΑΣΑΠΟΔΟΥΝΑΙΕΜΟΙΦΙ  
 ΛΙΑΝΔΗΜΟΥΡΩΜΑΙΩΝΑΞΙΩΣΑΙΗΝΑΓΡΑΙΑΣ  
 ΔΕΤΑΣΣΗΜΕΑΣΕΝΤΩΙΑΡΕΩΣΤΟΥΑΜΥΝΤΟΡΟΣΑ  
 ΔΕΥΤΕΩΙΑΠΕΘΕΜΑΝ

PANNONIΩΝΕΘΗΗΟΙΣΠΡΟΕΜΟΥΗΓΕΜΟ  
 ΝΙΑΡΩΜΑΙΩΝΟΥΚΗΝΤΙΣΕΝΗΣΣΗΘΕΝΤΑ  
 ΝΕΡΩΝΟΣΤΟΤΕΜΟΥΗΝΠΡΟΓΟΝΟΣΚΑΙ  
 ΗΓΕΜΟΝΙΑΔΗΜΟΥΡΩΜΑΙΩΝΥΠΕΤΑΞΑ  
 ΚΟΥΘΡΙΑΜΕΧΡΙΣΤΡΟΥΠΟΤΑΜΟΥΠΡΟ  
 ΤΗΔΕΔΑΚΩΝΔΙΑΒΑΣΑΠΟΛΛΗΔΥΝΑΜΙΣΕΝ  
 ΝΟΙΣΚΑΤΕΚΟΠΗΚΑΙΥΣΤΕΡΟΝΜΕΤΑΧΟ...ΣΤΡΑ  
 ΤΕΥΜΑΠΕΡΑΝΙΣΤΡΟΥΤΑΔΑΚΩ  
 ΔΗΜΩΝΡΩΜΑΙΩΝΥΠΟΜΕΝΕΙΝ

*Monum. Ancy. fragm. in interiore templi parte graeci incisi, ap. Pecoche inscr. c. II, §. I, p. 7.*

24, 25, 26, 27, 28 et 29 du texte latin, dont les trois premières lignes de la seconde table à droite sont très-mutilées. Celles du grec ne sont transcrites qu'à moitié, et il manque trois ou quatre mots au commencement de chaque ligne. Ce fragment ne peut donc être d'aucune utilité. L'autre est de quinze lignes entières, à l'exception de quelques lettres : il a rapport aux lignes 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47 et 48 de cette même table du latin. Mettons sous les yeux du lecteur les deux parties d'inscription différentes, celle tirée de l'original, découverte par Busbecq, et celle de la métaphrase ou version grecque, due à Pococke. (Voyez la planche, n°. 1).

Dans la première ligne de ce fragment de la métaphrase on trouve le mot *απελαβον*, *recuperavi*, que les éditeurs du texte latin avoient suppléé par *recepit*. Il y a seulement **EX HISPANIA ET..... GE..... ATEIS** ; et le grec, en ajoutant *και Γαλατίας και Δαλματων*, nous autorise à mettre : *et galatia et gentibus Dalmateis*. Il s'agit cependant ici non de la Gallogrèce ou Galatie, mais de la Gaule, *Gallia*, qui devoit être dans le latin. Dans la version grecque, on s'étoit écarté de la lettre, en cet endroit, pour mieux faire sentir au peuple qu'il y étoit question de sa mère patrie ; d'ailleurs, les Grecs ne la désignoient jamais autrement.

A la cinquième ligne, rien n'indique le mot *capta*, que les éditeurs ont inséré sans nécessité dans le texte. Cette ligne finit par *Αριως τω αρευτορος*, et la sixième commence par *δευσης* suivant ma correction. Au texte

latin, on ne lit que **MARTIS ULTORIS**, au lieu de *Martis BIS ultoris*, qu'il importe de mettre. En effet, Auguste consacra un temple (1) à Mars, d'abord vengeur des meurtriers de César, ensuite des Parthes, sous le consulat de M. Apuleius et de P. Silo, le XII Mai de l'an 734 de la fondation de Rome (2). Ce fut dans ce temple *μετὰ Ἄρεος τιμωρῆς* suivant Dion Cassius, ou de Mars *deux fois* vengeur, comme s'exprime plus exactement Ovide (3), qu'on déposa les enseignes et les dépouilles enlevées par les Parthes aux armées de Crassus et d'Antoine. Ce monument, placé près le *forum* d'Auguste, existoit encore au commencement du cinquième siècle de l'ère vulgaire (4).

Dans la huitième ligne, après les mots restitués *νικηθεῖσα δια ΤΙ*, qui sont la traduction littérale de **DEVICTAS PER TI**, le Grec ajoute à la ligne 9 une espèce de glose nécessaire à l'instruction des peuples de l'Asie mineure, sur le degré de parenté qui unissoit Tibère Néron, alors régnant, avec Auguste son beau-père.

Les quatre dernières lignes du fragment grec fournissent un supplément aux lignes 46, 47 et 48 de l'inscription latine dont il ne reste que les mots *quod, exercitus, gentes* en entier, et quelques lettres. Les écrivains n'ont hasardé aucune conjecture

(1) Dio Cass. L. LIV. §. 8.

(2) Noris, *Cenot. Pisan.*, pag. 179.

(3) *Fast.* L. V., v. 595.

(4) P. Victor, *de region. urbis*, VIII.



Υ ΑΠΕΛΑΒΟΝΕΞΙΣΠΑΝΙΑΣΚΑΙΓΑΛΑΤΙΑΣΚ[ΑΙ]  
2 ΔΑΛΜΑΤΩΝΠΑΡΘΟΥΣΤΡΙΩΝΣΡΑΤΕ[Υ]ΜΑ[Τ]  
3 [Ω]ΝΣΚΥΛΑΚΑΙΣΗΜΕΑΣΑΠΟΔΟΥΝΑΙΕΜΟΙ[ΣΑΙΦ]  
4 ΛΙΑΝΔΗΜΟΥΡΩΜΑΙΩΝΑΞΙΩΣΑΙΗΝΑΓ[ΚΑΣΑ]  
5 ΔΕΤΑΣΣΗΜΕΑΣΕΝΤΩΙΑΡΕΩΣΤΟΥΑΜΥΝΤ[ΟΡΟΣ]  
6 ΔΕΥΤΕ[ΡΩΣ]ΑΠΕΘΕΜΑΝ  
7 ΠΑΝΝΟΝΙΩΝΕΘΗ[Α]ΠΡΟΕΜΟΥΗΓΕΜΟΝ  
8 ΙΑ[Σ]ΡΩΜΑΙΩΝΟΥΗΝ[ΝΙΚΗΘΕΝΤΑΔΙΑΤΙ]  
9 ΝΕΡΩΝΟΣΤΟΤΕΜΟΥΗΝΠΡΟΓΟΝΟΣΚ[ΑΙ]  
10 ΗΓΕΜ[Ω]ΝΔΗΜΟΥΡΩΜΑΙΩΝΥΠΕΤΑΞΑ  
11 Κ[ΑΙΟΡΟΥΣ]ΜΕΧΡΙΣΤΡΟΥΠΟΤΑΜΟΥΠΡ[Ω]  
12 Τ[ΟΝ]ΔΕΔΑΚΩΝΔΙΑΒΑΣΑΠΟΛΛΗΔΥΝΑΜΗΣΕΝ  
13 ΟΙΣΚΑΤΕΚΟΙΗΚΑΙΥΣΤΕΡΟΝΜΕΤΑΧ[ΩΡΕΙΣΤΡΑ]  
14 ΤΕΥΜΑΠΕΡΑΝΙΣΤΡΟΥΤΑΔΑΚΩ[Ν].....  
15 ΔΗΜ[ΩΙ]ΡΩΜΑΙΩΝΥΠΟΜΕΝΕΙΝ.....

- .....
- 1 απελαβον εξ Ισπανίας και Γαλατίας και
  - 2 Δαλματών. Παρθος τριών στρατημα-
  - 3 ων σκυλα και σημειας αποδυναί εμοι και φι-
  - 4 λιαν δήμω Ρωμαίων αξιωσά ηναγκασά·
  - 5 δε τας σημειας εν τω Άρειω τω αμυντηρος
  - 6 δευτηρος απθεμαν.
  - 7 Παννονίων ειπν, α ωσο εμω ηγεμον-
  - 8 ιας Ρωμαίων εν ην νικηθεντα, δεξ. Τι.
  - 9 Νερών, ος τωτ' εμω ην ωσερονος και
  - 10 ηγεμων, δήμω Ρωμαίων υπεταξα,
  - 11 και ορος μεχρη Ισθμ ποταμω. Πρω-
  - 12 τω δε Δακων δεβασα πολλη δυναμις, εν
  - 13 οϊς κατηκοπι και υστερον μεταχωρη στρα-
  - 14 τιμα περην Ισθμ τα Δακων.....
  - 15 δήμω Ρωμαίων υπμινεν.....

sur cet endroit ; et sans le grec , il étoit bien difficile d'en imaginer une vraisemblable.

Qu'on jette des yeux attentifs sur ce fragment , on se persuadera de la nécessité de mes corrections , qu'il suffisoit d'indiquer par des crochets , comme Chandler et quelques autres savans l'ont pratiqué. Ils me dispensent d'entrer dans de plus longues discussions philologiques. Du reste , quoiqu'il manque aux deux dernières lignes deux ou trois mots , toutes-fois le sens n'en est pas moins intelligible. (*Voyez la planche , n<sup>o</sup>. 2. )*

Les trois peuples qui vinrent s'établir dans l'Asie mineure et habiter la Galatie , à laquelle ils donnèrent le nom de leur nation , avoient la même langue (1). Ils la conservèrent long-temps , et elle avoit encore , aux premiers siècles du christianisme , beaucoup de rapport avec celle des Germains leurs ancêtres (2). Néanmoins ce n'étoit plus alors qu'un idiôme vulgaire , vraisemblablement fort altéré. On ne s'en servoit pas dans les actes publics , et un assez grand nombre d'inscriptions prouve que le Grec usité par tous les peuples voisins de la Galatie étoit en ce pays la langue de l'état (3) , du moins il s'entendoit partout , puisque Saint-Paul adresse en cette langue aux Galates , l'épître sur sa propre conversion et la nécessité de la foi.

(1) Strab. L. XII , pag. 391.

(2) S. Hieron. *Præf. in epist. ad Galat.* T. IX. Op. , p. 136. Pelloutier , *diss. sur les Galates* , C. V.

(3) *Vid. Monum. Galat. passim.*

Ancyre, métropole de cette contrée, en faisant accompagner l'inscription latine du mausolée d'Auguste, d'une métaphore ou version grecque, s'étoit conformé à un usage devenu général, sur-tout en Asie, depuis les conquêtes d'Alexandre. L'antiquité offroit des exemples remarquables de ces doubles inscriptions, entr'autres celle qui se voyoit au temple de Junon Lacinnienne, situé à 100 stades de Crotona (1). Polybe nous en apprend le sujet. Après avoir rapporté le nombre de troupes, les nations dont elles étoient composées et la quantité d'éléphans qu'Annibal laissa, en quittant l'Espagne, à Adrusbal, son frère, cet historien ajoute : « On ne » doit pas être surpris que les détails dans lesquels » je viens d'entrer sur les actions d'Annibal, en » Espagne, soient beaucoup plus exacts que tous ceux » donnés par les écrivains qui en ont fait l'objet » particulier de leurs ouvrages..... ayant trouvé à La- » cinium une inscription gravée par l'ordre exprès » d'Annibal, sur l'airain, dans le temps de sa re- » traite en cette partie de l'Italie. J'ai jugé ce mo- » nument comme le plus digne de foi, et j'ai pré- » séré de le suivre dans ma narration (2). » Tite-Live dit encore qu'il étoit en Punique et en Grec, *punicis, græcisq̄e litteris* (3). Survécut-il à la vengeance implacable des Romains contre ce grand homme, et parvint-il jusqu'au règne d'Auguste?

(1) Strab. L. VI, pag. 181.

(2) L. III, tom. I, pag. 188. *ed. Casaub.*

(3) Liv. XXVIII, c. XLVI.

nous l'ignorons ; mais il n'est pas hors de vraisemblance que cet empereur l'eût pris pour modèle.

On n'oublia sans doute rien pour que cette version grecque du monument d'Ancyre fût littérale. Le mot de *Δαζων* ou Daces, employé dans le fragment, en est une preuve. Les Romains seuls donnoient ce nom aux Getes, qu'Hadrien même leur conserve dans des vers grecs, en l'honneur de Trajan (1), afin de ne point s'écarter de l'usage de la nation (2) en la langue de laquelle il écrivoit.

Une grande armée de ces Daces ayant, pour la première fois, traversé l'Ister, fut entièrement défaite. Dans la suite, s'étant retirée fort au-delà de ce fleuve, cette nation resta soumise au peuple Romain. Voilà ce qui manque au texte latin, et ce que nous lisons dans les quatre dernières lignes du fragment grec. Mais tâchons de donner là-dessus quelques éclaircissemens, en prenant les choses de plus haut.

Les Daces étoient Scythes d'origine, et habitoient anciennement la haute Asie, du côté de la mer Caspienne. Une partie vint d'abord s'établir aux environs du pont Euxin, ensuite s'étendit sur les rives de l'Ister. Ce peuple fut connu, dans sa première émigration, sous le nom de Getes, que les Grecs continuèrent toujours de leur donner, et dans la seconde, sous celui de Daces *Δαζοι*, *Dahæ*, leur première dénomination, que les Romains leur

(1) *Epigr. ap. Brunck Anal. vet. poet.* T. II, pag. 285.

(2) *Xiphil. aut Dio. L. LXVII. §. 6.*

conservèrent, en y faisant une légère altération ; par la manière de le prononcer. On ne peut douter que les Gètes du Pont Euxin, et les Daces de l'Ister ne fussent un même peuple ; ils avoient un langage commun, et se ressembloient beaucoup par leurs mœurs, leurs usages, et sur-tout par une vive passion pour le métier des armes, *acerrimi omnium bellatores*, dit Ammien Marcellin (1). Ils profitèrent des guerres civiles de Rome pour s'agrandir, et faire la conquête de plusieurs contrées voisines, la Mysie, la Dardanie, le pays des Triballes, etc., sous la conduite de Bœrebiste leur chef. Toute la nation réunie pouvoit mettre sur pié jusqu'à 200,000 hommes (2). Elle devint par-là redoutable aux Romains, contre lesquels elle s'étoit liguée avec les Bastarnes. Auguste envoya, pour combattre ces nouveaux ennemis, une armée, aux ordres de M. Crassus, qui les força à demander la paix (3), l'an 725 de R. C'est la première guerre de ce peuple, dont il soit question sur le monument d'Ancyre ; la seconde très-postérieure, *κσι υστρεγον*, arriva, lorsqu'ayant à leur tête Cottison, ils passèrent l'Ister encore gelé, pour dévaster la Pannonie (4). Dion Cassius fait à peine mention de cet événement, et si l'on veut en savoir l'issue,

(1) L. XXII. C. VIII.

(2) L. VII, pag. 210, 211.

(3) Dio Cass. L. I, §. 23, 26... *ad concordiam compulit. Aur. vict. Epit. C. I.*

(4) *Id. L. LIV, §. 36.*

il faut avoir recours à l'abréviateur **Florus**. Selon lui, **Lentulus** marcha au devant des **Daces**, les défit, tua trois de leurs chefs, et les contraignit à s'éloigner des rives de l'**Ister**, au-delà duquel il éleva des forts capables de les contenir (1). Cette expédition est de l'an 743, sous le consulat de **Jul. Antonius** et de **Fabius Maximus**. Elle ne fut pas décisive; et **Auguste** se flatte trop, en assurant que les **Daces** lui restèrent soumis.

**Strabon** assure que de son temps, celui de ce prince, la nation des **Daces** ne pouvoient plus mettre sous les armes que 40,000 hommes, et qu'elle se seroit déterminée à se soumettre entièrement aux **Romains**, sans l'espoir du secours des **Germanis** leurs ennemis (2). Cet écrivain ne laisse qu'entrevoir la vérité, afin de ne point blesser la vanité d'**Auguste**. **Suétone**, qui n'avoit pas ce motif, se contente d'assurer qu'il réprima les **Daces**, dans leurs incursions (3). **Florus** ajoute qu'ainsi la **Dacie** ne fut point alors vaincue, mais reculée (4). Effectivement, il en sortit encore de nombreuses armées qui menacèrent l'empire **Romain**, en ravagèrent les frontières, et cela jusqu'au règne de **Trajan**. Cet em-

(1) *Visum est Cæsari Augusto gentem aditu difficillimam submovere. Misso igitur Lentulo, ultra ulteriorem reperit ripam. Citra præsidia constituit. Sic tunc Dacia non vieta, sed summotâ, atque dilata est.* Ann. Flor. L. IV, c. XII.

(2) L. VII, p. 211.

(3) Vit. Aug. C. XXI.

(4) *Loc. supra laud.*

pereur fut le premier (1) qui eut la gloire de remporter sur cette nation, sans cesse soulevée, *numquam fida*, dit Tacite (2), des victoires complètes, et de lui enlever un pays d'une étendue considérable, aujourd'hui la Valachie et la Moldavie (3), durant le cours de longues et sanglantes guerres (4). Il en avoit écrit lui-même les détails, dans des mémoires particuliers (5), injustement oubliés des historiens, et que le temps nous a ravis. Peut-être s'y montrait-il plus véridique qu'Auguste; du moins si nous les avons, on pourroit pénétrer le motif ou de prudence ou d'envie, qu'Hadrien eut d'abandonner ces conquêtes, et de rompre le magnifique pont que son prédécesseur avoit fait construire sur l'Ister ou le Danube.

Je reviens à la version grecque de l'inscription d'Ancyre. Plusieurs savans, entr'autres l'abbé Belley (6), qui, dans ces derniers temps, ont parlé avec quelques détails d'un si précieux monument, ne connoissoient pas cette version. La cause d'une semblable ignorance est le peu de cas, ou plutôt le mépris qu'on a fait jusqu'ici du recueil d'inscriptions antiques, publié par Richard Pococke. A la

(1) Plin. L. VIII, *Epist.* IV.

(2) *Hist.* L. III, c. XLVI.

(3) *Acad. des inser.*, tom. XXVIII, pag. 444, tom. XXX, p. 337, etc.

(4) Dio Cass. L. LXVIII. §. 14, *ed. Reinard. not. Fabricetti ad column. Traj.*, p. 274, etc.

(5) Priscian. *Gram. ed. Putsch.*, p. 682.

(6) *Acad. des inser.*, tom. XXXVI, pag. 410, etc.

vue de tant de mutilations et de fautes de toute espèce, dont il est rempli, on a cru trop légèrement qu'il étoit inutile, non-seulement de le lire, mais encore de le parcourir ou de le consulter. Cette prévention se trouve, en quelque sorte, justifiée par l'aveu même de Pococke. *Neque vitio mihi vertat, quod leves aliquas et mutilas, imo et nonnullas fœde corruptas conmiscuerim.* Il paroît ensuite s'en consoler en imaginant que ce sera un vaste champ pour exercer la sagacité des critiques : *in quo se exerceat hominum criticorum et ingenio valentium acumen, sive corrigendo, sive supplendo, sive explicando.* Tout homme qui connoît le prix du temps, ne doit pas si gratuitement,

Aux Saumaises futurs préparer des tortures, comme le dit Boileau. Quand, en examinant soi-même, sur les lieux, des monumens, on peut avec un certain degré d'attention épargner aux autres beaucoup de peines, de conjectures et d'erreurs; on est inexcusable de ne pas le faire. Souvent un coup-d'œil sur les originaux est capable de tout rectifier; tandis qu'on n'y parvient quelquefois pas, malgré bien des veilles.

Pococke ose néanmoins s'applaudir de ce que des savans, tels que Leich (1), Hagenbach (2), et Dorville (3), se soient occupés de corriger un petit nombre d'inscriptions de son recueil. Malheureuse-

(1) *Carm. Sepulchr.*, p. 75, etc.

(2) *Epist. epigr.*, p. 99, etc.

(3) *Not. in Charit.*, p. 530, etc.

ment leur exemple n'a été suivi que par M. Gesner (1) ; et l'ouvrage est tombé dans l'oubli, surtout depuis la publication de celui de M. Chandler, qui n'a rien négligé pour nous donner des copies fidèles et dignes de fixer les regards des gens de lettres. Mais son compatriote a rapporté beaucoup de monumens que celui-ci n'a pu voir. Il importe donc de les examiner encore, et de les comparer avec ce qui s'en trouve dans les collections de Gruter, de Muratori, de Donati, etc. A peine Pococke avoit-il feuilleté la première, et il avoue ne s'être pas procuré la seconde. En vérité, c'est pousser bien loin la paresse et l'incurie. Quoiqu'avec plus d'amour pour le travail, on parvint peut-être à tirer quelque parti des longues courses du voyageur anglais, cependant le moyen le plus efficace est de parcourir de nouveau l'Orient, principalement l'Asie mineure, d'y confronter par-tout les fragmens du recueil de Pococke avec les originaux, et de transcrire, dans les lieux qu'il désigne, ceux qu'il n'a pu copier. Alors si nous perdons l'espoir de recouvrer tout le monument d'Ancyre, du moins il sera possible d'avoir la version grecque en entier, ou d'en recueillir assez de fragmens pour suppléer

(1) *Inscript. aliquot Pocock. illustratæ comment.* III. Soc. scient. Gotting. com., tom. V. — Gesner s'exprime sur le recueil de Pococke, en ces termes : *Adeo in hoc præsertim Pocockiano opere pleraque vel ab imperitis quadrataris vel ab ipso longi temporis injuria, vel, quæ frequens et ipsa sors est, a descriptoribus et linguæ pariter et rerum imperitis confusa et corrupta sunt.*

les lacunes du texte. Mais il faut se presser ; le temps et la barbarie , chaque jour , et à toute heure , tronquent , effacent , brisent et anéantissent ces restes inappréciables de l'antiquité.

---

## PHILOSOPHIE.

*L'ESPRIT DES ANCIENS PHILOSOPHES , ou recueil choisi des divers ouvrages de morale , de législation , de politique et d'économie civile et domestique , publiés par Lycurgue , Solon , Socrate , Pythagore , Platon , Epictète , Marc-Aurèle , et les autres philosophes de l'antiquité ; et enrichi du portrait de ces illustres personnages , gravés d'après les médailles et les pierres antiques. A Paris , chez Debarle , imprimeur-libraire , quai des Augustins , n<sup>o</sup>. 17 , l'an III de la république , 1795. Cinq vol. petit in-12. (Prix, 1000 l. brochés.)*

Bibliothèque des anciens philosophes , Collection des moralistes anciens , Esprit des anciens philosophes , etc. Voilà les titres sous lesquels on reproduit toujours les mêmes objets , sans doute avec quelque différence , mais sans aucun plan , ni dans l'ordre qu'ils devroient naturellement avoir. Ce sont des opérations mercantiles , des entreprises de librairie. Celle dont nous rendons compte , n'est certainement pas faite avec plus d'intelligence que les précédentes. « Les grecs , dit l'éditeur dans son » avant-propos , qui portèrent , en toutes choses ,

» l'exagération jusqu'à l'enthousiasme... » Cela n'est pas juste. d'ailleurs on peut être enthousiaste sans avoir de l'exagération. « Ils se disoient les pères de la philosophie ; mais ils n'en étoient généralement que les charlatans. » Il est possible que les Grecs ne fussent pas les premiers philosophes ; mais nous leur devons l'art de penser, et de raisonner, l'origine des plus belles découvertes, etc. ; appeler cela du charlatanisme, quel blasphème ! La philosophie ancienne a eu, sur-tout au temps de sa décadence, des charlatans, mais ceux qui l'ont illustrée, ont consacré leurs veilles à la recherche de la vérité, avec autant de bonne foi que d'ardeur et de zèle ; pourquoi ajouter que « en général l'hy- » pocrisie faisoit les principaux frais de la philo- » sophie du vulgaire ? » Chez les anciens, comme chez les modernes, le vulgaire n'eut pas de philosophie. » Le siècle de Périclès sur-tout, continue l'édi- » teur, donna naissance à cette profession, qui, » sous les haillons de la *sans-culotterie*, cacheoit » l'ambition la plus vaste, la cupidité la plus pro- » fonde. » Il faut distinguer les temps et les personnes. Le mot de *sans-culotterie* est bas et dégoûtant. Tâchons de le faire oublier, en ne l'employant pas. Du reste, toute cette tirade est de mauvais goût et manque de vérité.

L'ordre chronologique est essentiellement nécessaire dans un pareil recueil, afin d'y pouvoir suivre le développement de l'esprit humain, la généalogie des idées, classer les différens systèmes de morale, etc.... Cependant l'éditeur ne paroît pas avoir soup-

conné qu'il en falloit garder un. Il met Platon et Aristote avant Socrate , leur maître ; après celui-ci Pythagore , auquel l'école socratique en particulier , et toutes les autres doivent leur naissance. Les 3<sup>me.</sup> , 4<sup>me.</sup> vol. et partie du 5<sup>me.</sup> , sont remplis par les écrits d'Epictète et de Marc-Aurèle. Enfin , deux discours moraux d'Isocrate , qui vivoit cinq siècles avant ces derniers écrivains , terminent le 5<sup>me.</sup> volume , à l'exception de trois pages consacrées à Phérécyde de Syros , maître de Thales et de Pythagore. Ainsi tout se trouve bouleversé , et rien n'y est à sa place.

L'éditeur ne s'est pas donné la peine de traduire aucun ouvrage ; il a copié ou extrait d'anciennes traductions. Il auroit dû se servir de celles que nous avons de plusieurs dialogues de Platon , pour enrichir son recueil , et y faire entrer du moins quelques portioncules des traités d'Aristote. Sans cela , son recueil est non-seulement très-incomplet , mais encore ne répond point à tout ce qu'on lit au titre. Pourquoi y donner place à une dissertation de Mathon de la Cour , sur les causes de la décadence des lois de Lycurgue ? Pourquoi y rapporter un chapitre entier des institutions pyrrhoniennes de Sextus Empiricus , favorisant l'athéisme , etc... ? Ne valoit-il pas mieux rendre complets les articles des grands hommes , en y mettant tout ce qui peut les faire connoître ; par exemple , à celui de Solon , la traduction de son morceau en vers sur la cupidité , et principalement celle de l'élégie , où ce législateur philosophe déplore les malheurs de l'anarchie ? « Non , s'écrie-

» t-il, notre ville ne périra jamais; le décret de Ju-  
 » piter, et la volonté des immortels s'y opposent;  
 » la magnanime et vigilante Minerve la protège:  
 » tandis que ses citoyens tourmentés par la soif des  
 » richesses, cherchent follement à la détruire. L'im-  
 » moralité et l'insolence des chefs du peuple y font  
 » naître beaucoup de maux. Rien ne peut assouvir  
 » leur cupidité: ils ne savent pas même jouir au  
 » milieu des festins. Toujours pleins d'iniques pen-  
 » sées, ils s'enrichissent par de coupables actions...  
 » Ils ne respectent ni les propriétés sacrées ni celles  
 » de l'état; et vont de rapines en rapines. Jamais  
 » les saintes lois de la Justice ne sont gardées; mais  
 » en silence, elle seule considère à-la-fois le présent et  
 » le passé; quoique tardive, sa vengeance n'en  
 » sera pas moins complète. Cependant un ulcère  
 » inévitable gagne tout le corps politique; la ville  
 » entière s'accommode rapidement vers la plus affreuse  
 » servitude, et réveille elle-même les dissensions  
 » domestiques, et cette guerre assoupie qui l'a privée  
 » d'une si brillante jeunesse, etc. » Solon finit par  
 exhorter à l'obéissance aux lois, qu'il regarde comme  
 l'unique remède aux calamités dont Athènes se  
 trouvoit alors affligée. L'abbé Auger a traduit ou  
 plutôt paraphrasé en vers cette élogie. Non-seule-  
 ment il n'en rend ni l'énergie ni la précision; mais  
 encore il se permet d'ajouter au texte; par exemple  
 ce vers:

De vos législateurs chérissez la prudence.

*Œuvres de Démosthène, tom. III, p. 477.*

LITTÉRATURE

---

## LITTÉRATURE GRECQUE.

*Odes d'Anacréon, traduction nouvelle, en vers.*  
Paris, chez Dupont, libraire, rue de la Loi,  
n.º 1232, an 3<sup>me.</sup>, 1795, in-12, de 186 pages.

Cette traduction est celle dont nous avons publié quelques essais qui ont suffi pour faire juger de la manière dont l'auteur a rendu Anacréon ; elle est précédée d'un discours préliminaire, écrit avec pureté et avec goût, dans lequel le citoyen A.... ne cherche point à donner une vie du poète Anacréon, dont les détails sont trop incertains ; mais il s'attache à le justifier des reproches qui lui ont été faits par son dernier traducteur, le citoyen Gail.

Le savant professeur trouve mauvais qu'Anacréon ne se soit pas mêlé d'études ; mais on ne parvient pas sans études, répond le citoyen A...., à cette prodigieuse perfection de style qui le caractérise, et la facilité dans les bons écrivains, est ordinairement le fruit de beaucoup de travail.

Le citoyen A...., ne voulant négliger aucun de ses avantages, cite en faveur de son opinion les statues élevées à son poète par les Athéniens, et placées entre celles de Périclès et de Xantippe ; Socrate, dans les dialogues de Platon, l'appelle positivement le *sage Anacréon* ; et en effet, il est impossible de ne pas remarquer cette teinte aimable et légère, d'une morale douce et délicate, répandue dans ses odes.

Ennemi de la gloire sanguinaire si fausse des conquérans, il rappelle les hommes aux passions douces, aux goûts sages et tranquilles ; il les invite à l'indulgence réciproque ; il leur présente comme de tristes plaisirs la satire et la médisance. Il ne cesse d'avertir de la brièveté de la vie ; il offre souvent à ses convives eux-mêmes l'image de la mort, comme une pensée salutaire ; il n'en plaisante point ; il convient au contraire franchement que sa perspective ne lui convient point du tout ; mais il la considère en vrai sage ; car il est insensé d'en rire, il est lâche de la craindre, c'est avec sérénité qu'il faut la recevoir ; et voilà ce que pense Anacréon. Avec quel dédain il parle des richesses, des honneurs et des rois ! S'il a vécu dans la société de quelques-uns, c'est avec cette indépendance que peut seul conserver, au milieu du prestige des cours, cette philosophie que possède Anacréon ; elle n'est que la sagesse en action. Il n'a fait en cela que ce que l'histoire raconte, avant et après lui, des plus grands philosophes de l'antiquité ; a-t-on reproché à Solon, à Platon, à Aristippe, à tant d'autres leur séjour auprès de quelques monarques ? Pourquoi donc le reprocher à Anacréon ?

L'Amour enchaîné par les muses, l'Amour piqué par une abeille, n'offrent-ils pas sous la gaze de la mythologie, les leçons les plus vraies et les plus aimables ? Le premier de ces deux morceaux a peut-être plus contribué dans son temps que les ouvrages de vingt moralistes à faire rougir les femmes de l'ignorance. Par-tout vous voyez dans ses ou-

vrages l'éloge de ceux qui , éloignés du tourbillon des villes et des dangereux attraits de l'ambition , mènent une vie douce et paisible , et préfèrent le bonheur domestique à tous les autres.

La simplicité presque enfantine d'Anacréon , se peint à chaque page ; on le voit se mêler aux danses des enfans , donner des conseils à un enfant ; et sa colombe ! ne le voyez-vous pas se plaire auprès d'elle , lui donner à manger dans sa main , à boire dans sa coupe ?... Voilà l'homme auquel on reproche l'ivresse et le libertinage !..

Après ces traits généraux , dans lesquels le citoyen Anson a résumé tout ce qui pouvoit rétablir Anacréon dans ses droits à l'estime de l'homme vertueux , il reprend chaque chef d'accusation et les réfute isolément.

Il fait voir que ceux qui accusent Anacréon d'avoir eu du goût pour l'ivresse , répètent cette inculpation sans l'avoir approfondie. Faut-il accuser d'immoralité et d'intempérance tous ceux qui ont chanté les dons de Bacchus , et n'a-t-on pas vu des buveurs d'eau composer d'excellentes chansons de table ? Ovide , en nommant Anacréon *vinosus senex* , a voulu dire qu'il aimoit le bon vin ; mais doit-on en conclure qu'il se soit abaissé jusqu'à l'ivrognerie ?

Relisez , dit le nouveau traducteur , les odes 5 et 6 , et plusieurs autres , vous verrez qu'Anacréon invite à boire avec une gaieté douce , avec une gaieté décente ; il ne veut point de l'ivresse qui fait perdre la raison : si Bacchus , nous dit-il , est père de l'ivresse , il l'est aussi de la délicatesse. S'il fait

des songes, ils sont charmans ; et il vous en donne la raison , c'est qu'il n'est qu'égayé par Bacchus ; il ne veut à table que cette joie admise dans la bonne compagnie ; il ne veut point perdre de vue les autres jouissances , dont l'ivresse brutale prive les malheureux , qui n'ont pas d'autres plaisirs. Renisez sur-tout deux odes , où il paroît avoir prévu les reproches qu'on ose lui faire ; il y donne sa profession de foi bacchique ; il hait , dit-il , les colues de la débauche et même les festins bruyans ; il ne se permettoit pas de balbutier et de dire quelques folies ; les convives qu'il aime ce sont ceux qui , chéris des muses et des grâces , conservent leur raison pour égayer le festin par des propos aimables. Dans la description des vendanges elles-mêmes , on reconnoît sa sobriété , sa retenue : il y avertit la jeunesse de prendre garde qu'un excès de vin nouveau ne lui fasse faire quelque chose d'indécent..... et c'est-là l'homme qu'on ose accuser d'ivrognerie ! J'ai honte moi-même d'avoir prononcé ce mot auprès du nom d'Anacréon.

Le reproche que l'on fait à Anacréon d'avoir divinisé les objets de ses amours , n'effraye pas beaucoup son fervent apologiste ; il ne veut pas non plus le disculper d'avoir aimé beaucoup les femmes. C'est que probablement il en étoit beaucoup aimé ; mais jamais amour ne fut plus délicat que celui d'Anacréon.

Aucune image licentieuse n'effarouche la modestie ; au milieu même des peintures les plus voluptueuses , il ne se permet pas une expression ha-

sardée ; en diriez-vous autant d'Horace , qui est en possession après lui du titre de philosophe des grâces ?

Mais voici le citoyen A... parvenu au point le plus difficile de sa défense ; comment justifier l'espèce d'attachement qu'Anacréon avoit pour Bathylle ? Ici le citoyen A... emploie toutes les ressources de son esprit et de son érudition ; étoit-ce de l'amour , étoit-ce de l'amitié , ce sentiment qu'Anacréon éprouvoit pour ce beau jeune homme ? Le citoyen A... , se fondant sur le goût dominant qu'Anacréon avoit pour les femmes , et sur un passage d'Apulée , dans lequel le mot *amicitia* vient fort heureusement à son secours , conclut que le sentiment d'Anacréon pour Bathylle , n'étoit qu'une amitié tendre , et que l'admiration qu'il partageoit avec les Grecs pour les belles formes , rendoit seulement ses expressions plus vives. Mais sans que le citoyen A... se donne tant de peine pour disculper l'aimable Anacréon , sommes-nous assez instruits sur la nature de cet amour qu'on a nommé socratique pour le blâmer , et ne faudroit-il pas se reporter au même temps , se transporter dans les mêmes lieux pour s'en former une idée juste ?

Quand au parti que l'on prétend tirer contre la moralité d'Anacréon du genre de ses écrits , on peut répondre qu'il ne faut pas toujours juger du caractère d'un auteur par les sujets qu'il a choisis , autrement , il nous faudroit regarder le bon , le simple , le naïf Lafontaine comme un libertin sans exemple. Il ne faudroit pas pardonner à l'immortel pu-

bliciste. Montesquieu d'avoir composé quelques poèmes érotiques. On sait d'ailleurs que Molière, qui a tant fait rire, n'étoit pas gai ; Boileau, satyrique si mordant, n'étoit pas un homme méchant ; Racine, qui a si bien peint l'amour, n'a jamais été passionné ; et l'auteur d'Atrée, Crébillon, n'étoit point un homme affreux. Nous concluons donc de tous les motifs allégués par tous ceux qui ont écrit sur Anacréon, que ce poète ingénieux sacrifioit aux grâces, mais non pas aux corybantes ; qu'il chanta l'amour, parce qu'il l'éprouva et le sut partager ; la bonne chère, parce qu'il s'y plaisoit en agréable compagnie, et qu'il a été enfin, non pas un philologue, car le philosophe se sacrifie pour être utile, mais un vrai sage, puisque la véritable sagesse consiste à savoir se rendre heureux.

Après avoir défendu Anacréon, le citoyen A... développe les principes d'après lesquels il l'a traduit, et rend compte des difficultés qu'il a éprouvées, et de celles qu'offrent en général les traductions en vers. Belleau, Lafosse, Longepierre, Gacon, S... et Poincnet de Sivry, avoient entrepris avant lui cette tâche ; il ne s'est point rencontré avec ses devanciers. Nous avons déjà cité plusieurs de ses odes. Nous allons aujourd'hui en analyser quelques-unes. Les observations que nous ferons, prouveront l'extrême difficulté de traduire en vers ; mais si le citoyen A..... ne l'a pas toujours vaincue, il a toujours du moins lutté contre'elle avec avantage.

Mon luth ne me répond que par de doux accords,  
ne nous paroît pas rendre d'une manière assez pré-

cise les vers d'Anacréon, qui dit, je veux chanter les Atrides, je veux encore chanter Cadmus; mais ma lyre ne *chante que l'amour*. Nous répéterons encore à l'égard du mot *luth*, une observation que nous avons déjà consignée dans ce journal, c'est qu'il faut bien se garder de rendre des mots qui indiquent des usages anciens, par d'autres mots nés seulement d'usages modernes; et le mot *luth* d'origine espagnole et italienne, et dont aucun auteur ancien ne s'est servi, ne peut être employé avec exactitude pour désigner un instrument de musique du temps d'Anacréon. Le citoyen A... remarque lui-même que la grace et même la mélodie de ces mots *λύρη δὲ ἔρωτας ἀντηφώνει*, mais *ma lyre contrechante l'amour*, n'est pas rendue par cette périphrase :

Mais ma lyre accompagne une chanson d'amour,

Et se plaît à me contredire.

Mais notre langue n'a pas d'équivalent pour cette expression, et c'est cependant dans cette expression qu'est un des charmes de ce petit chef-d'œuvre.

La traduction de la troisième ode offroit de grandes difficultés; l'imitation de Lafontaine est un morceau consacré, et il a volé les deux derniers vers, dit le citoyen A..., à tous ses successeurs. Le nouveau traducteur s'est vengé par une pensée plus exacte.

C'est avec regret que nous avons vu le citoyen A... dénaturer quelques expressions, et en substituer d'autres qui paroissent indifférentes pour le sens de l'auteur, mais qui ne le sont pas pour ceux qui

cherchent dans les livres des anciens la connoissance des mœurs, des usages, et celle des arts de l'antiquité. Ainsi, le citoyen A...., dans l'ode IV, supprime la mention qu'Anacréon fait du lotus, parce que, dit-il, cette plante nous est peu connue. *Anacréon ayant fait de l'Amour son échanson, lui fait attacher sa robe au-dessus du col avec un nœud de Papyrus.* Cette seule phrase nous indique l'usage du Papyrus chez les anciens et la manière dont les échansons attachoient leur tunique. Le citoyen A... substitue au mot Papyrus le mot *ruban*, et ce mot, inconnu à l'antiquité, nous transporte dans nos manufactures modernes. C'est ainsi qu'il met à la main de l'Amour un lys au lieu d'une branche d'Hyacinthe, ce qui n'est pas indifférent. Je ferai le même reproche au mot italien *médailion*, substitué dans l'ode 51 au mot *disque*. Le mot *patois* employé dans l'ode 10 est déplacé.

Les reproches que nous faisons au citoyen A. . . ne lui sont pas particuliers. Peu de traducteurs ont pour les coutumes et les usages de l'antiquité le respect qu'ils méritent, et cependant, sans ce respect, comment ceux qui ignorent les langues, ceux qui pour qui ils travaillent, se formeront-ils une idée juste de ces mœurs et de ces usages? Si ce défaut est excusable, c'est dans la traduction en vers où l'on s'attache plus au sens qu'à la lettre, et où l'on ne cherche pas une exactitude si rigoureuse; mais si cette exactitude s'y trouvoit, ce seroit une perfection de plus, et cette négligence est insupportable dans les traductions en prose,

Pour revenir à celle du citoyen A . . , nous dirons que c'est un des ouvrages le plus agréable qui ait paru depuis long-temps, et qu'on y retrouve la manière du chantre de Teos, et le goût antique qui, comme le dit le traducteur, n'est que le naturel. S'il n'a pas vaincu toutes les difficultés, il a du moins lutté avec avantage; et, à l'exception de ces légères fautes de costume auxquelles il s'est laissé entraîner par l'exemple, il a été aussi exact qu'on peut l'être. Nous avons déjà donné quelques-unes de ses odes qui nous avoient été communiquées, et elles ont obtenu les suffrages des gens de goût. Celles que nous pourrions citer ne leur sont point inconnues; l'espace nous manque et nous nous contenterons d'en rapporter une charmante et digne de son original, qui est un des morceaux les plus parfaits d'Anacréon.

## O D E I X.

*L'Homme et la Colombe.*

## L' H O M M E.

Arrête, repose-toi,  
Colombe aimable; dis-moi  
Vers qui ton aile légère  
Vole si rapidement.  
D'où naît ce parfum charmant  
Dont tu remplis l'atmosphère?  
Qui t'a fait sa messagère?

## L A C O L O M B E.

Mon maître est Anacréon;  
C'est pour un jeune garçon,

L'un de ses amis, Bathylle ,  
 Qu'est la lettre que tu vois.  
 Ce fier Bathylle à ses lois  
 Soumet la cour et la ville ;  
 Il est le tyran des cœurs.  
 J'ai vécu dans les honneurs ;  
 Car j'étois à Cythérée.  
 C'est moi qu'elle a préférée  
 Pour récompenser le don  
 D'une hymne , d'une chanson ,  
 Et je suis , par cet échange ,  
 Aux ordres d'Anacréon.  
 Mais que mon sort est étrange !  
 Il m'offre ma liberté ,  
 Et je crains de la reprendre ;  
 Un maître si bon , si tendre ,  
 Ne sera jamais quitté.  
 Irais-je dans la campagne  
 Errer le jour et la nuit ,  
 Trouver à peine un réduit  
 Dans le creux d'une montagne ?  
 Vivre de fort mauvais grain ?  
 J'aime beaucoup mieux le pain ,  
 Qu'à sa petite compagne ,  
 Mon maître offre dans sa main.  
 Je bois quelquefois du vin ,  
 Que lui-même il me présente ;  
 Quand j'ai bu , je danse en rond ,  
 Je voltige chancellante ,  
 Sur mon maître Anacréon  
 Que ce badinage enchante ;  
 Et , près de lui , sans façon ,  
 Sur sa lyre je sommeille.  
 Tu dois être satisfait ;  
 Bon soir , homme ; tu m'as fait  
 Plus jaser qu'une corneille.

La traduction du citoyen A... est accompagnée de notes pleines de goût, sans affectation, sans pédanterie, et qui annoncent un esprit juste et une critique formée par la lecture des grands maîtres.

L'impression est extrêmement soignée; elle est due aux soins du citoyen Dupont, qui, par la perfection qu'il a donnée à son imprimerie, a prouvé qu'un bon esprit est applicable à tout.

A. L. M.

---

## M É L A N G E S.

*Le Derviche en observation, anecdote orientale; par L. M. Blanquart-Sept-Fontaines.*

Mostazem-Billah, dernier Calife des Musulmans, surpassoit, en orgueil, tous les Califes qui l'avoient précédé. Son délire étoit tel, que le reste des hommes ne lui sembloient que des esclaves, nés pour l'accomplissement de ses volontés suprêmes. Un jour, qu'escorté de sa pompe fastueuse et dédaigneusement étendu dans un char, il visitoit les alentours de sa capitale, ses yeux, fixés sur les ruines d'un temple voisin, y remarquèrent un vieillard assis et profondément occupé d'une espèce de globe auquel ses genoux servoient de support. Le soleil quittoit à peine l'orient, et Mostazem ne revint qu'au moment où cet astre, redescendu vers l'autre horizon, alloit éclairer d'autres peuples. Le même vieillard,

toujours à sa place du matin et toujours dans la même attitude, continuoît à considérer encore la même boule. Frappé d'une aussi singulière constance, et ne résistant point à l'impatience d'en connoître le véritable objet, le Calife s'élançe de son char, et s'approchant de l'immobîle observateur : que fais-tu donc là, lui dit-il, et qu'aperçois-je entre tes mains ? Grand Dieu ! des ossemens ! un crâne !.... Le vieillard reconnoissant le prince : sublime majesté ! conduit par l'aurore, je venois, au milieu de ces débris qu'enveloppe un religieux silence, invoquer notre saint prophète. L'un de mes pieds, en sillonnant la poussière, découvrit cette tête humaine ; et je m'épuise inutilement à rechercher si ce fut celle ou d'un souverain tel que Mostazem, ou d'un malheureux Derviche tel que moi !

---

## P O É S I E.

Le morceau suivant est tiré d'un essai sur l'Italie, divisé en plusieurs épîtres ; l'auteur, dans celle-ci, nous a semblé se rapprocher heureusement de la manière des poètes italiens. Il n'est point de voyageur qui, en parlant de Sienne, ne cite sa cathédrale, sa place, son théâtre, ses *villeggiature*, ses improvisateurs, l'aménité et le caractère hospitalier de ses habitans. Le poète, en décrivant les diverses

parties de plaisir où il s'est trouvé, a le secret d'y présenter les mêmes objets en liant à l'épanouissement de ses propres sensations la peinture des sites, des monumens, des usages et des mœurs de cette intéressante contrée.

## LES SIENNOIS.

**S**UR les portes de Sienne on lit ces mots sacrés :  
*Généreux étrangers, dans ces murs accourez ;*  
*Le cœur des habitans, dans ce séjour paisible ,*  
*Est ouvert comme nous au voyageur sensible.*  
 Divine inscription, présage du bonheur ,  
 Que la reconnoissance imprima dans mon cœur ,  
 Heureuse mille fois la main qui l'a tracée !  
 Le temps qui détruit tout ne l'a point effacé.

De ce dôme (1) fameux par les Goths élevé ,  
 Je n'irai point vanter le mystique pavé ,  
 Ni ce groupe immortel des grâces (2) mutilées  
 Qui dans la sacristie aux dévots étalées ,  
 Nous annoncent que Sienne est encoë leur séjour ,  
 Et fut dans tous les temps l'asile de l'amour.

(1) *Le dôme, ou la cathédrale de Sienne, passe pour un des plus beaux monumens de l'architecture gothique. Il est sur-tout remarquable par son pavé en marbre blanc, sur lequel on voit gravées les sybilles, parmi les prophètes et les apôtres, ainsi que plusieurs sujets de la Bible exécutés sur les dessins du Beccafumi.*

(2) *Ces grâces, qui sont très-bien groupées, ont été attribuées au père de Socrate. Elles sont placées dans la sacristie, au-dessus d'un grand nombre de curieux antiphonaires.*

De ce groupe divin , formé sur plusieurs belles ,  
 On y pourroit encor retrouver les modèles.  
 O Lizza (1) , noble, enceinte ! à mes yeux enchantés ,  
 Tu montrais un essaim de folâtres beautés ,  
 Qui , dans un char léger , roulant sur la verdure ,  
 Venoient de leurs ap. as enrichir la nature.  
 Quels flots d'adorateurs environnoient leurs chars !  
 Que d'attraits imprévus enivraient les regards !

Il est encor gravé dans mon ame attendrie ,  
 Ce jour où , présenté par une main chérie ,  
 Belle Martinozzi , je parus à tes yeux.  
 Ces bords , de Léopold te rappelaient les feux ;  
 Ces arbres te devoient leur pompe végétale ;  
 Pour toi l'on applanit cette enceinte inégale ;  
 Ce rempart fut pour toi de gazon revêtu ;  
 L'amour par cet hommage honora ta vertu.  
 Loin d'ici ces jardins , monumens de foiblesses ,  
 Qu'un monarque orgueilleux orna pour ses maîtresses !  
 Que la main de le Lenautre ait dirigé ces eaux ,  
 Et d'un peuple de dieux ait orné ces berceaux ,  
 Ces grottes , ces bosquets , dont les ombres complices  
 De leur coupable maître ont protégé les vices  
 J'aime mieux le gazon et le bois retiré ,  
 Qu'à tes chastes refus un prince a consacré.  
 Le faste des palais , leur brillante dorure ,  
 Parlent moins à mon cœur que cette humble parure ,  
 Ce verdoyant tapis par la vertu foulé ;  
 D'un sentiment plus doux mon cœur est consolé.  
 Croissez , jeunes ormeaux , et dites d'âge en âge :  
 C'est à Martinozzi que l'on doit cet ombrage.

L'étranger , sur ces bords , reçoit de la beauté  
 Le gage fraternel de l'hospitalité ;

(1) Cette enceinte, appelée Lizza, est un hommage que Léopold, père du grand duc de Toscane, a rendu à madame Martinozzi. Ce lieu où étoit autrefois la citadelle de Sienne, sert maintenant de promenade aux dames et à leurs sigisbés.

Là, penché sur son char, une jambe en arrière,  
 En briguant son sourire il pend à la portière,  
 Et sur sa main qui cède, il cueille un doux marcin,  
 Que l'œil du sigisbé condamneroit en vain ;  
 Là, d'une lutte agile encourageant l'adresse,  
 Il voit fair le ballon qui retourne sans cesse,  
 Ou l'achiprêtre Lott, historien d'amour,  
 Lui déroule en riant les annales du jour,  
 Jusqu'à l'heure où la nuit baissant son voile humide,  
 La foule se disperse, et d'un élan rapide,  
 Vole au temple des arts par Bibiene (1) inventé,  
 Chef-d'œuvre de Bologne en ces murs transporté.

Ville, objet immortel des plus justes éloges,  
 Que j'aime ton théâtre et ses brillantes loges  
 Où l'étranger, reçu par la fraternité,  
 Parle, écoute, applaudit, visite, est visité !  
 Que j'aime ton Casin (2), ta place approfondie,  
 En coquille marine avec grace arrondie,  
 Lice autrefois ouverte aux navires guerriers,  
 Fière aujourd'hui du prix qu'obtiennent tes coursiers ;  
 Et tes maisons des cham s, et tes cercles paisibles,  
 Aux pavots de l'ennui toujours inaccessibles !  
 Moments trop tôt passés, souvenirs touchans,  
 Ah ! soyez à jamais consacrés par mes chants.

Et pourrais-je oublier qu'un bienfaisant génie  
 M'offrit sur l'Appennin le luth de Polymnie.

(1) *Le théâtre de Sienna, ouvrage du bolonais Bibiena, est une copie de celui que ce peintre-architecte avoit déjà élevé dans sa patrie.*

(2) *Le Casin où se rassemble la bonne compagnie, domine la place, une des plus curieuses de l'Europe. Elle présente la forme d'une coquille ; elle serroit autrefois aux Naumachies ; elle est fameuse aujourd'hui par des courses de chevaux. Le prix, est une pièce de brocard d'or appelé Pallio*

N'est-ce pas dans ces bois, au sein de ces vallons,  
 Que j'appris de Méline à former d'autres sons ?  
 Méline m'inspirait au matin de mon âge :  
 Eh ! qui n'eut pas chanté sur ce noble rivage ?  
 Est-il une colline, un bosquet retiré,  
 Qui n'élève en ces lieux un sommet illustré ?  
 Quel ruisseau peut baigner cette terre classique  
 Sans murmurer des vers dans son cours poétique ?  
 Blanda (1), nouveau Permesse y roule un pur crystal,  
 Mystérieux breuvage à la raison fatal.

Je courois m'enivrer de cette onde éloquente ;  
 Méline, d'un regard fut encor plus puissante.  
 Sous des touffes de lys, de rose, de jasmin,  
 Sur la lyre toscane elle guidait ma main.  
 Sa voix ornant les vers d'une nouvelle grâce,  
 Récitoit l'Arioste, ou me chantoit le Tasse.  
 Le Tasse ! l'Arioste ! ô quel charme vainqueur,  
 Par sa bouche divine, ils portoient dans mon cœur !  
 O Toscans, pardonnez ! dans mon brûlant délire,  
 De vos maîtres fameux j'osai toucher la lyre ;  
 De mes jeunes essais Méline obtint le don :  
 Mon luth devint plus doux en modulant son nom.  
 Que son cœur s'applaudit de son premier hommage !  
 Et que ne dois-je point à ce premier suffrage !

Un toit proche du sien fut le prix de mes chants.  
 Quand Pomone soudain m'appela dans ces champs,  
 Quel trouble, à mon aspect trahissant sa pensée,  
 Fit tomber de sa main la tâche commencée !  
 Ses fils, qui de Léda m'offroient le couple heureux,  
 En bégayant mes vers m'embrassèrent tous deux ;

(1) *La fontaine Blanda, ou Fonte-Brandia, a la vertu de rendre fou. On prévient, dit-on, son influence par un emplâtre qu'on s'applique à la tête sous un bonnet médicamenteux. Des voyageurs assurent avoir assisté à la foire où l'on vend ces emplâtres et ces bonnets*

Ils les grayoient par-tout. Dans le bois solitaire  
 Le vent m'apportoit-il une feuille légère,  
 C'étoit encor mes vers qu'au fidèle papier,  
 Leur studieuse main venoit de confier  
 Le vrai bonheur alors habita ma retraite,  
 Chaque jour amenoit une nouvelle fête  
 Sous ces jeunes tilleuls, pour un champêtre hymen,  
 Tantôt nous rassemblions le village voisin ;  
 Tantôt pour célébrer les faveurs de Pomone,  
 Nous allions du hameau visiter la patronne,  
 Et deux bœufs attelés au traîneau de Cérès,  
 Nous promenoient ensemble à travers les guérets.  
 De la ville, en ce jour, les sveltes habitantes,  
 Sur leurs coursiers ornés de sonnettes bruyantes,  
 Accouroient à-la-fois, et traînoient à ces jeux  
 Des galans sigisbés l'essaim tumultueux.  
 Là, des rangs confondus s'effaçoit la distance ;  
 La joie y conduisoit l'aimable indépendance,  
 Et l'hospitalité, trésor de l'Apennin,  
 Assaisonnant les mets de leurs frugals festins,  
 Leur offroit dans l'osier, de sa main caressante,  
 D'Amalthée ou d'Io la liqueur blanchissante,  
 Et des fruits savoureux dont le vif incarnat,  
 De la boisson d'albâtre embellissoit l'éclat.  
 Des chantres, à ses jeux, elle invitoit la troupe,  
 D'un vieux Montalcino (1) réjouissoit leur coupe,  
 Et ceignoit d'un laurier, l'heureux improviser,  
 De ses nobles rivaux légitime vainqueur.  
 Que ne peut sur ces bords cette Nymphé chérie !  
 L'exilé se console et trouve une patrie.  
 Ses vœux sont prévenus par l'hospitalité ;  
 Sœur de l'indépendance et de l'égalité,  
 Sans coûter une larme elle affermit leur culte ;  
 De l'orgueil, à la cour, elle brave l'insulte ;

(1) Le vin de Montalcino, le meilleur de Sienné, n'a point été oublié par Rhedi dans son dithyrambe à Bacchus.

Dans le cloître, ô prodige ! elle domine encor ,  
 Autorise ses vœux et l'absout de son or ,  
 Y charme les plaisirs , la prière , l'étude ,  
 Et des arts créateurs peuple la solitude .  
 Je t'en prends à témoin , fameux mont Olivet (1) ;  
 Epicure et Socrate habitent ton sommet .  
 Là , reparut Young : je vois encor l'allée  
 Où de Ganganelli parant le mausolée ,  
 Bertola sur sa lyre essaya ses concerts .  
 Que de fois la beauté consola ces déserts !  
 O Méline ! avec toi que mon ame regrette  
 De ces fils de Bernard la paisible retraite !  
 J'aime encore à me perdre en ces vallons sacrés ,  
 Dans ces gouffres profonds du monde séparés ,  
 Lieux hérissés de rocs , labyrinthe sauvage ,  
 Que d'antiques cyprès couvrent de leur ombrage .  
 Vous , qui voulez dompter les doux penchans du cœur ,  
 De ces après déserts implorez la rigueur .  
 C'est là que de la foi je reconnus l'empire .  
 Oui , moi-même enivré d'un funeste délire ,  
 Je me plus dans ce deuil ; sous ces berceaux épais  
 Je crus enfin jouir d'une éternelle paix .  
 Loin des bords paternels et des yeux de mon frère ,  
 Là , caché sous la serge , inconnu solitaire ,  
 Au culte des autels vouant mes jeunes mains ,  
 Je voulus pour un Dieu renoncer aux humains ,  
 A l'amitié trompeuse , à la beauté parjure ,  
 A Méline... Et j'ai pu te faire cette injure ,  
 Méline ! excuse-moi : je connus mal mon cœur ;  
 J'étois seul , je te vis , j'abjurai mon erreur .

(1) Monte Olivetto maggiore , monastère fondé par un  
 Bernard de Sienne , est environné de précipices . C'est là que  
 Bertola composa , à vingt ans , ses Nuits Clémentines , para-  
 phrasées par Caraccioli .

Comme un astre éclatant , dans les nuits les plus sombres ,  
 Qui , détaché du ciel , brille et fuit dans les ombres ,  
 Tu parus ; l'amitié te guidoit dans ces lieux  
 Mais de la nature , embellis par tes yeux.

A ton aspect charmant , le jeune anachorète ,  
 De l'autel négligé courut à sa toilette ,  
 Et sur son front poudré posant son chapeau gris ,  
 De sa robe flottante étudia les plis.

Tous voloient à tes pieds ; du plus vieux solitaire  
 Tu sus même amollir le grave caractère.

Mais de ces bons cloîtres quel fut l'heureux vainqueur ?  
 Le père Grimaldi put-il fléchir ton cœur ?

A table autour de toi ces vénérables sages ,  
 Par de longues santés , t'exprimoient leurs hommages ,  
 Et sous le toit frappé du liége bondissant ,  
 Rouloit avec leur voix ton nom retentissant.

Cavalcante , égayant sa triste liturgie ,  
 Avec force entonnoit les hymnes de l'orgie.

Aussitôt Borghesi , chaste et pieux vieillard ,  
 Se levoit comme Entelle , enflammé d'un regard ,  
 Dansoit la corrétance (1) , et plein du jus bachique ,  
 Tomboit embarrassé dans sa longue tunique.

Tous les cœurs s'épanchoient par l'hospitalité ;  
 Et la dévotion sourit à la beauté.

O Sienne ! si ton nom est sacré dans l'histoire ,  
 A l'hospitalité tu dois sur-tout ta gloire.

Le voyageur te cherche et bénit tes remparts ,  
 Séjour de la gaité , des vertus et des arts.

Et j'ai pu te quitter ; ô ville enchanteresse !

Ah ! que n'ai-je écouté l'instinct de ma jeunesse.

(1) La Corrétance est à-peu-près la Robanelle de Provence , c'est une danse à deux où l'on fait mille contorsions , et où l'on saute tantôt en avant , tantôt en arrière , d'une manière si surprenante qu'il semble à tout moment que l'on va tomber à la renverse.

J'aurois près de Méline obtenu cet enclos  
 Où le fleuve plus clair aime à rouler ses flots.  
 Les fruits de ce verger, trésor inachetable,  
 Cueillis frais sur leur tige auroient chargé ma table;  
 J'aurois sous cette grotte achevé mes saisons.  
 Riche, en tout temps, de vers, d'amis et de moissons,  
 Là j'aurois rebâti la maison paternelle. -  
 Je devois, ô Grinfill (7), te prendre pour modèle;  
 Là, nouvel Héléus, fixé par les amours,  
 Grinfill, depuis vingt ans, tu coules d'heureux jours  
 Dans ton petit Windsor, élégant hermitage,  
 Qui de ta cufe anglaise est la vivante image.  
 Là, de Borgognini (8) j'écouterois la voix.  
 A peine un luth docile a frémi sous ses doigts,  
 Que sa muse improvise, et l'octave formée  
 De son fécond cerveau s'élançe toute armée.  
 Soudain, du vol épique abandonnant l'essor,  
 Du chantre de Tybur il prend la lyre d'or,  
 Et sur des pieds nombreux la strophe cadencée,  
 En rapides éclairs fait jaillir sa pensée.  
 Tout revit à ses sons: faune, ægypan, sylvain,  
 Dieux d'Ausonie, et vous dieux des fruits et du vin,

(1) *Le curé Grinfill, fixé depuis plus de vingt ans à Sienna, a bâti, dans les environs de cette ville, une retraite charmante, qui lui rapelle sa patrie par sa simple et modeste architecture; tout, jusqu'au marteau de la porte, y est anglais.*

(2) *Sienna a long-temps été célébrée pour ses improviseurs. Le cavalier Perfetti, couronné au Capitole, y a laissé pour successeur le Patrice Borgognini qui, dans sa première jeunesse, s'est fait connoître par un poëme sur la théorie du feu. Il étoit sur-tout apellé à la poésie extemporanea, que le goût du repos et de la campagne lui ont fait un peu trop négliger.*

Soit que vous habitiez la riante colline ,  
Où sur Fogliano , Ginestretto (1) domine ,  
Soit que vous fréquentiez ces odorans vergers ,  
Où Pomone fixa mes Lares passagers ,  
Lieux voisins de Méline , où l'amitié fidèle ,  
Sur les bords du tombeau me prodigua son zèle ,  
Venez , redites-moi ces chants consolateurs.  
Que de fois vous mêlant aux danses des pasteurs ,  
Je vous vis animer les fêtes bocagères ,  
Soulever dans vos bras d'imprudentes bergères ,  
Et le soir , d'un bon mot charmer notre festin ,  
Sous les traits enjoués d'un jeune Olivetaïn (2) !  
Quand Phœbus , à sa sœur , des Cieux cédoit la voûte ,  
C'est vous qui dans les champs nous prépariez la route ,  
Vos flambeaux éclairaient ce tortueux vallon ,  
Ces prés dont l'Arbia (3) rafraîchit le gazon.  
O , rendez-moi ces nuits où ma belle voisine ,  
En s'appuyant sur moi , descendoit la colline !  
Que la nature alors me plut dans son repos !  
Mais déournons les yeux de ce riant tableau !  
Loin de ces bords chéris la liberté m'entraîne :  
Ma lyre consacrée aux pompes de la Seine  
Se réveille à la voix du Peuple souverain ,  
Et pour des sons plus fiers sollicite ma main.

(1) *Fogliano et Ginestretto sont deux maisons de campagne voisines de Siëne , dont l'une appartient à Borgo-guini.*

(2) *Cet Olivetaïn qui se trouvoit alors à la villegiatura (partie de campagne) , est ce même Grimaldi dont il est parlé dans l'épisode du Mont-Olivet.*

(3) *L'Arbia , devenu si célèbre par les vers du Dante et par la victoire des Siennois sur les Florentins , coule au bas de l'Apennin.*

Chantons du Rhin soumis le passage intrépide,  
 La victoire à mon vers prête son vol rapide.  
 Adieu, Méline, adieu, merveille des Toscans,  
 Sous le plus beau climat coule en paix tes beaux ans.  
 Que tes fils, près de toi, me désirent sans cesse :  
 De quelque souvenit entretiens leur jeunesse :  
 Montre-leur ce berceau témoin de nos repas,  
 La colline où le soir j'accompagnais tes pas,  
 Celle où, Pétrarque en main, sur mon coursier docile,  
 Étonné de rester si long-temps immobile,  
 J'attendis que ton char, de Sienne descendu,  
 Te rendit dans les champs à mon cœur éperdu.  
 Grave bien leur ami dans leur tendre mémoire,  
 Et ton nom parmi nous ne sera point sans gloire.

DESORGUES.

---



---

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

NOUS apprenons que le gouvernement a autorisé une expérience, qui consiste à fabriquer de la poudre à canon par le moyen de la cuisson. L'opération a duré une heure. Les épreuves de cette poudre ont été faites à Essone et répétées à Vincennes; elle a donné les portées les plus satisfaisantes. C'est vraisemblablement le premier essai de ce genre qui ait été fait en Europe. Les Chinois ont une poudre cuite, dont le procédé nous est inconnu; mais toutes celles qu'ils font sont inférieures aux poudres européennes. Nous ne doutons pas que le gouvernement n'accueille une découverte qui peut devenir très-utile.

L'auteur de cette expérience est le citoyen Cossigny, auteur de plusieurs ouvrages intéressans, entre autres d'un livre utile et rare sur l'indigo. Vol. in-4.<sup>o</sup>, imprimé à l'Isle de France.

Philidor, auteur de la musique d'Ernelinde, du Sorcier, du Poëme séculaire d'Horace, et l'un de nos plus célèbres compositeurs, et qui s'étoit fait aussi une réputation dans l'Europe par sa supériorité au jeu des échecs, sur lequel il a composé un traité, est mort à Londres le mois dernier.

Sur un rapport du représentant Lakanal, la convention nationale a, dans sa séance du 2 vendémiaire, accordé une somme de soixante mille liv. au Lycée des Arts, à titre d'encouragement et pour soutenir cet utile établissement.

C'est encore sur le rapport du même représentant, que la convention nationale a décrété que l'exemplaire du dictionnaire de l'Académie française, chargé d'additions et de notes écrites par ses différens membres, sera remis aux citoyens Maradan et Smith, libraires, qui vont en donner une nouvelle édition. Les citoyens Laharpe et Suard se sont chargés de cette rédaction.

---

---

## LIVRES DIVERS.

### STATISTIQUE.

*Républiques de Sparte et d'Athènes, traduites de Xénophon, par J. B. GAIL, professeur de littérature grecque, au collège de France. Paris, chez GAIL, au collège de France, place Cambrai. In-12 de 100 p., pap. vélin, 25 liv.*

Ces traités ont déjà paru dans les extraits de Lucien et de Xénophon du professeur Gail. Il le fit tirer séparément in-12 et in-18 en 1786, et c'est cette dernière édition qu'il annonce aujourd'hui, la première étant épuisée.

Nous ne donnerons donc point d'analyse de ce petit ouvrage, dont il a déjà paru depuis 1786 plusieurs extraits, et dont on trouve des notices étendues dans la vie de Xénophon par Fortia, dans les bibliothèques de l'homme d'état et du citoyen, et dans le journal étranger par l'abbé Arnould. Il suffit de dire qu'on a composé des volumes in-folio sur les Athéniens et les Spartiates, et que Xénophon offre dans ces petits traités le tableau le plus complet de leur législation.

Cette édition, extrêmement soignée, est fort jolie. Il y a quelques exemplaires sur grand papier.

*Magazin zur nachern kentniss, etc., c. à d.*

*Magasin pour la connoissance ultérieure de l'état physique et politique de l'Europe, par le professeur BRUNN.* Cet ouvrage se continue avec succès.

*Des intérêts des Puissances continentales, relativement à l'Angleterre, par Charles Thérémín, conseiller d'ambassade de Prusse, ci-devant employé à la cour de Londres.* In-8.º de 119 pages. A Paris, de l'imprimerie de la rue de Verneuil, n.º 433. Et se trouve chez Louvet, Desenne et la veuve Gorsas, palais Egalité, au 3<sup>me</sup>.

*Constitution de la République française, précédée de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, et du discours prononcé à la convention nationale, le 5 messidor, par BOISSY-D'ANGLAS, au nom de la commission des onze.* A Paris, chez Fuchs, libraire, quai des Augustins, n.º 28. Volume de 258 pages in-18. Prix, 10 liv. pour Paris et 12 liv. franc de port pour les départemens.

Cette édition est particulièrement recommandable par sa correction, et la netteté de son exécution typographique.

#### E C O N O M I E P O L I T I Q U E.

*Les subsistances rendues plus abondantes et plus accessibles à tous les citoyens ; les fi-*

nances restaurées ; les rentiers , les fonctionnaires publics , les propriétaires réintégrés dans leurs droits , et leur cause défendue contre les prétentions injustes de leurs oppresseurs : enfin , l'assignat remis au pair par un système complet d'amélioration , applicable à tous les sols ; et d'abord par la perfection du système d'ensemencement , d'après les procédés nouveaux , fruits des recherches , des expériences et des travaux du général BELAIR ; ou recueil de lettres et d'écrits sur ces objets importans , adressés par ce général au citoyen LALANDE , directeur de l'Observatoire.

L'art de vaincre est perdu sans l'art de subsister.  
*Art de la guerre , par Frédéric II.*

A Paris , chez Didot , rue Dauphine , Dupont , rue de la Loi , Louvet , palais Egalité , et chez les marchands de nouveautés.

### H I S T O I R E.

*Bolingbroke's Briefe , etc. , c. à d. Lettres sur l'étude de l'histoire , par BOLINGBROKE , trad. de l'anglais ( en allemand ) , et accompagnée d'observations.*

### V O Y A G E S.

*Collection de tous les voyages faits autour du monde , par les différentes nations de l'Europe , rédigée par BERENGER , grand in-8.º , seconde édition , augmentée d'un dixième volume.*

En rassemblant les différens voyages faits autour du monde, dit l'éditeur, nous avons espéré de faire une entreprise agréable au public; il nous parut qu'elle seroit intéressante, qu'elle pourroit être utile. Le succès a justifié cette espérance: notre édition s'est rapidement écoulée, et il devient nécessaire d'en faire une nouvelle.

Nous croyons devoir répéter que dans cette collection, nous nous sommes bornés à conserver tout ce qui étoit ou utile ou agréable dans les relations originales: ainsi, nous y avons conservé les événemens qui peuvent instruire, ceux qui peuvent intéresser; on y trouvera la description des pays parcourus, parce qu'elle importe à la géographie; celle des peuples, de leurs gouvernemens, de leurs mœurs: tout ce qui est relatif aux arts, à l'histoire naturelle, parce que les lecteurs qui veulent s'instruire, même en s'amusant, ne recherchent guères que ces objets dans les voyages. Tous les détails nautiques, tous les faits trop étendus, et qui ne devoient leur importance qu'au moment, les dissertations particulières, et sur-tout celles qui n'ont que des objets nautiques en vue, ont été ou retranchés ou abrégés. Nous avons fait de l'ouvrage un précis de tout ce que ces voyages ont d'utile.

Nous y ajoutons les voyages de Parker et de Dikson; c'est le dernier voyage fait autour du monde, et la relation des deux capitaines n'en fait qu'une, parce qu'ils naviguèrent ensemble, et qu'en les séparant, nous aurions été forcés à des répétitions.

Nous avons espéré long-temps d'y joindre celui

de l'infortuné Lapcyrouse ; mais tout nous annonce que nous devons y renoncer : sans doute ce navigateur a péri avec tous les siens. Nous voudrions pouvoir en douter encore.

Cette seconde édition aura donc dix volumes, grand in-8.<sup>o</sup>, et sera imprimée avec de jolis caractères, sur de beau papier bâlard. Il y aura à la tête une mappemonde, où l'on pourra suivre les routes qu'ont tenues les navigateurs dont on donne les relations abrégées ; elle sera plus détaillée et plus grande que dans la première édition, et chaque volume sera orné d'une planche en taille douce où sera représenté un des évènements les plus frappans de la vie du navigateur célèbre dont on y parlera.

Le prix de chaque volume, pour ceux qui auront souscrit, sera de 2 liv. 10 sols de Suisse, et pour ceux qui n'auront pas souscrit, de 3 liv.

Les tomes I et II paroîtront en février prochain, à Lausanne, chez J. P. Heubach et compagnie ; et chez les principaux libraires de l'Europe.

On paye en souscrivant 2 liv. de Suisse, qui seront déduites sur la dernière livraison.

Ceux qui ont acheté la première édition en neuf volumes, pourront souscrire pour le dixième volume séparé, à raison de 2 liv. 10 sols de Suisse.

Les noms des souscripteurs seront imprimés à la fin du dernier volume.

*Reize, etc., c. à d. Voyage de la rade de Zélande par le cap de Bonne-Espérance à Batavia, Bantam, au Bengale, etc. Par J. S.*

**STAVORINUS**, contre-amiral auprès de l'amirauté de Zélande. A Leyde, chez Honkoop, 1795, 2 vol. in-8.º

## NUMISMATIQUE.

**M. RASCHE**, *lexicon universæ rei nummaria veterum*, tom. VI, part. I, à Leipsic 1794.

Le I.<sup>er</sup> volume a paru en 1785. Celui-ci s'étend depuis le *V* latin jusqu'au *Z*, et depuis le  $\phi$  grec jusqu'à  $\rho$ . La 2.<sup>e</sup> partie de ce 6.<sup>e</sup> volume formera un supplément à l'ouvrage.

## MINÉRALOGIE.

*Versuch*, etc. c.-à-d. Essai d'une introduction générale à la connoissance des minéraux, par le docteur **LENZ**. A Leipsic, chez *Breitkopf*, 1794, in-8.º tom. 2<sup>d</sup>.

*Onomatologia nova systematis oryctognosiæ, vocabulis latinis expressa a Johanne Reinholdo FORSTER*, L. L. med. et philos. D. et philos. inprimis histor. natur. et rei metall. prof. P. O. in univ. Halæ ad Salam. A Halle, 1795, in-fol. form. impér.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Druckstücke*, etc. c.-à-d., Imprimés du 15.<sup>e</sup> siècle, qui se trouvent dans la bibliothèque du chapitre régulier de Bauerberg, décrits et publiés par Paul Hupfauer, doyen dudit chap. Augsbourg,

chez Stage, 1794, in-8.º de 384 p. avec 23 gravures en bois.

L'auteur décrit avec beaucoup de soin 434 pièces dont plusieurs manquent encore dans les ouvrages de Denis, Panzer, Zapf, etc. et 291 avec indication de l'année de l'impression. La première et la plus ancienne est *Meditationes vitæ D. N. Jesu-Christi*: Augsbourg, 1468, chez Zeuner; 136 sans année, mais avec indication du lieu de l'impression; 7 sans l'une ni l'autre.

## C R I T I Q U E.

*Joh. Aug. ERNESTI observationes philologico-criticæ in Aristophanis Nubes et Flavii Josephi antiquitates Judaïcas. Accesserunt Godfredi Olearii notæ in Suidam.* I vol. 8.º

*Ejusdem ERNESTI lectiones academicæ in epistolam ad Hebræos, ab ipso revisæ; cum ejusdem excursibus theologicis: edidit, commentarium, in quo multa, ad recentiorum imprimis interpretum sententias pertinentia, uberius illustrantur, adjecit Gottl. Imm. Dindorf.* I vol. 8.º

*Joh. Christ. Theoph. ERNESTI Lexicon technologiæ Græcorum rhetoricæ.* I vol. 8.º

## A R T D R A M A T I Q U E.

*Mutius Cordus, of de Verlossing van Rome, c. à d. Mucius Cordus, ou la délivrance de*

*Rome*, par Rhynvis FEITH. A Amsterdam, chez J. Allart, 1795, in-8.º

Le patriote FEITH est sans contredit un des plus beaux esprits, et des poètes les plus heureusement nés dont la littérature hollandaise ait à se glorifier. *Thirsa* ou *la mère des Machabées*, son début dans le genre tragique, fut un chef-d'œuvre : il a laissé bien loin derrière lui *Lamotte*, l'auteur d'*Inès*, qui a traité le même sujet. Si le Parnasse batave comptoit beaucoup de tragiciens de cette force, nous serions tentés de croire à l'accomplissement de cette prophétie de Voltaire, dans une lettre à M<sup>me</sup>. Denis, intitulée *Voyage à Berlin* : « Peut-être un jour viendra que nous serons réduits » à traduire les tragédies d'Amsterdam. Chaque » peuple a son tour. » Si-lôt que nous aurons reçu *Mutius Cordus*, nous nous empresserons d'en rendre un compte détaillé. P. H. M.

*Le Fils Naturel*, drame en cinq actes et en prose, d'après l'allemand de M. Auguste de Kotsebue, in-8.º de 114 pages. A la Haye, et se trouve à Paris, chez Jansen et compagnie, libraire, cloître Germain l'Auxerrois. Prix, 9 l.

Ce drame allemand, *Das Kind der liebe*, dont nous annonçons la traduction, est connu de presque toute l'Europe. Il est regardé comme une des meilleures pièces d'Auguste de Kotsebue, et se joue très-habituellement en Allemagne, en Hollande et

ailleurs. La traduction est l'ouvrage d'une femme ; elle nous a paru fidèle et propre à faire suffisamment juger du mérite de l'original.

## R O M A N.

*Paolo, e Virginia, seconda edizione.* Cette traduction de Paul et Virginie, charmant ouvrage de Bernardin de St. Pierre, mérite d'être accueillie par tous les amateurs de la langue italienne. 1 vol. in-18, broché, orné de deux gravures. Prix, à Paris, 8 liv. Se vend chez les libraires : J. B. Louvet, palais Egalité ; Hautbout aîné, jardin de l'Orangerie ; Pichart, quai de Voltaire.

*Mirsile et Antéros, ou les Nymphes de Dyc-time, précédé d'une dissertation sur Télémaque et sur son style, par M. FOURNIER de Tony.* In-8.º de 36 pages. A Paris, chez Fuchs, libraire, quai des Augustins, n.º 28, au 3<sup>me</sup>. Nouvelle édition d'un ouvrage déjà connu.

## A V I S.

*L'extrême renchérissement des matières premières et de la main-d'œuvre, nous force à une augmentation dans le prix de ce journal. En conséquence, nous prévenons nos Abonnés, qu'à compter du 15 vendémiaire, le prix de la souscription sera de 37 liv. 10 sols pour trois mois, et que nous ne recevrons d'abonnemens ni pour plus ni pour moins de trois mois à la fois.*

Le prix de l'abonnement, pour l'étranger, est;  
franc de port :

de 9 rixdallers en or,	}	pour l'année.
de 36 livres en espèces,		
de 20 florins de Hollande,		
de 5 rixdallers en or,	}	pour 6 mois, ou 12 numéros.
de 20 livres en espèces,		
de 11 florins de Hollande,		

On s'abonne, pour la Suisse,

à Basle, chez J. R. PREISVERCH;

à Berne, chez la Société typographique.

Pour les Pays-Bas et Liège,

à Bruxelles, chez HORGNIETZ.

Pour la Hollande,

à La Haye, chez VAN CLEEF;

à Leyde, chez MURRAY, frères;

à Amsterdam, chez CHANGUION.

Pour l'Allemagne,

à Leipsic, chez Voss et Compagnie.

Pour le Nord,

à Hambourg, chez HOFFMANN.

Pour l'Italie,

à Livourne, chez MASI et Compagnie.

Pour l'Angleterre,

à Londres, chez JOHNSON, St. PAUL Church-Yard.

# TABLE

## Des Articles contenus dans ce Numéro.

<p><b>HISTOIRE NATURELLE.</b>  <i>La Société d'histoire naturelle d'Utrecht aux amis de la Nature,</i> page 5</p> <p style="text-align: center;"><b>BOTANIQUE.</b>  <i>Qualités et propriétés des arbres et arbustes,</i> par Hécart, 12</p> <p style="text-align: center;"><b>ENTOMOLOGIE.</b>  <i>Organes de la bouche des Tiques, division de ces insectes,</i> par Latreille, 15  <i>Famille des Tiques,</i> 17</p> <p style="text-align: center;"><b>MÉDECINE.</b>  <i>Nécessité d'un hospice d'inoculation à Paris,</i> par Audin Rouvière, 20</p> <p style="text-align: center;"><b>ECONOMIE DOMESTIQUE.</b>  <i>Procédé pour faire du pain avec la grappe du maïs,</i> par De-loges, 33</p> <p style="text-align: center;"><b>BEAUX-ARTS.</b>  <i>Rapport sur les prix de Sculpture, de Peinture et d'Architecture décernés par le Jury des Arts,</i> par Portiez de l'Oise, 35  <i>Prix décernés par le Jury,</i> 44</p> <p style="text-align: center;"><b>VOYAGES.</b>  <i>Voyage en Norvège de Jean-Christ. Fabricius,</i> traduit par A. L. Millin, 54</p> <p style="text-align: center;"><b>BIOGRAPHIE.</b>  <i>Notice sur Etienne Van Geuns,</i> par P. H. M. 83  <i>Notice sur Claude Revillon,</i> par Willemet, 85</p> <p style="text-align: center;"><b>BIBLIOGRAPHIE.</b>  <i>Note sur quelques manuscrits envoyés de Cologne,</i> 87</p> <p style="text-align: center;"><b>ARCHÉOLOGIE.</b>  <i>Nouvelles observations sur le monument d'Ancyre,</i> 92</p> <p style="text-align: center;"><b>PHILOSOPHIE.</b>  <i>Esprit des anciens Philosophes,</i> 109</p> <p style="text-align: center;"><b>LITTÉRATURE GRECQUE.</b>  <i>Traduction d'Anaéron,</i> par A. . . . . 114  <i>L'Homme et la Colombe,</i> Ode IX, 121</p> <p style="text-align: center;"><b>MÉLANGES.</b>  <i>Conte Arabe,</i> par Blanquart-</p>	<p><i>Sept-Fontaines,</i> 123</p> <p style="text-align: center;"><b>P O É S I E.</b>  <i>Les Siennais, poème,</i> par Desorgues, 114</p> <p style="text-align: center;"><b>NOUVELLES LITTÉRAIRES.</b>  <i>Poudre à canon cuite,</i> 134  <i>Mort de Philidor,</i> 135</p> <p style="text-align: center;"><b>L I V R E S D I V E R S.</b>            Statistique  <i>Républiques de Sparte et d'Athènes</i> par Xénophon, traduit par J. B. Gai', 136  <i>Magazin sur wehern kechniss,</i> Id.  <i>Intérêts des Puissances continentales,</i> par Cl. Theremin, 137  <i>Constitution de la République Française,</i> Id.            Economie politique.  <i>Substances plus abondantes,</i> par le Général Belair, 178            Histoire.  <i>Bolingbroeckes Briefe,</i> Id.            Voyages.  <i>Collection de voyages,</i> par Bérenger, Id.  <i>Voyage de la rade de Zélande,</i> 140            Numismatique.  <i>Rasche lexicon rei nummaria,</i> 141            Minéralogie.  <i>Minéralogie de Leutz,</i> Id.            Bibliographie.  <i>Druckstücke, etc.</i> Id.            Critique.  <i>Ernesti observationes in Aristophanem,</i> 142  <i>Ejusdem lectiones Academicæ in epistolam ad Hebræos,</i> Id.  <i>Ejusdem lexicon technologicum,</i> Id.            Art dramatique.  <i>Mutius Cordus, of de Verlossing van Rome,</i> 143  <i>Le Fils naturel,</i> par Aug. Kotschue, Id.            Roman.  <i>Paolo e Virginia,</i> 144  <i>Mirsile et Anteros,</i> Id.</p>
---	---

# MAGASIN

## ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

## JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par MILLIN, NOEL et WARENS.



Il n'y a presque plus d'ouvrages périodiques qui servent de dépôt aux inventions nouvelles et qui retracent l'histoire de l'esprit humain ; ceux qui ont cours semblent, pour la plupart, éviter avec affectation tout ce qui peut alimenter le goût des sciences et même de la morale. Serait-il donc indigne de la Convention de s'occuper à réorganiser cette branche de l'instruction nationale ?

GRÉGOIRE, *Rapport sur les encouragemens, récompenses et pensions à accorder aux Savans*, page 16.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les Citoyens BITAUBÉ, CABANIS, CAILLARD, CHENIER, DABBENTON, DELILLE, DESFONTAINES, DOLOMIEN, FONTANES, FODACROY, HAÛY, HERMAN, LACEPÈDE, LAGRANGE, LAHARPE, LALANDE, LAMARCK, LANGLES, LAPLACE, LEBRON, LEROY, L'HERISSIER, MONTHELLE, MORELLET, OBERLIN, SICARD, etc. etc. contribuent, contient l'extrait des

N<sup>o</sup>. XLV. Tome IV.

cipaux ouvrages nationaux ; on s'attache sur-tout à en donner une analyse exacte , et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences ; on choisit sur-tout ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses , les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles , de la formation et de l'ouverture des Muséums. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant , une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans , des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte, enfin , les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8°. par an , de 600 pages chacun , et au moins de 24 gravures en regard des articles qui en exigent. Il paroît tous les quinze jours un numéro de 9 feuilles.

Le prix de l'abonnement est à raison de 150 liv. pour trois mois, rendu franc de port par toute la République.

On s'adresse , pour l'abonnement , au Bureau du Magazin Encyclopedique , rue S. Honoré , N°. 94 , vis-à-vis le passage S. Roch ; et pour les objets relatifs à la rédaction , aux Rédacteurs , rue de Provence , N°. 48.

Il faut affranchir les lettres et charger celles qui contiennent des assignats.

---



---

## M I N E R A L O G I E.

*LETTRE à M. WITTENBACH sur une nouvelle route pour aller sur le Buet, sur le relief de M. EXSCHAQUET, et sur les mines de Servoz (1).*

---

Non ego te abruptos jubeo conscendere montes.

---

Vous demandez, mon cher ami, quelques détails sur les nouvelles routes que j'ai suivies pour aller sur le Buet et le Breven; et vous désirez une description du *Jardin* ou *Courtis*, ce rocher singulier, qui, seul au milieu des glaces, se couvre de verdure et semble être respecté des frimats. Je me rends à vos demandes, et je vais essayer de tracer une légère esquisse de ces divers objets; mais en vous prévenant d'avance que vous ne devez pas attendre de moi beaucoup de détails minéralogiques: M. de Saussure a si bien décrit la plupart des montagnes que j'ai parcourues, qu'en marchant sur ses pas, ma description ne pourroit être qu'un foible extrait de ce que son excellent ouvrage m'a fait voir.

(1) Cette lettre avoit été imprimée avec d'autres, dans un ouvrage intitulé: *Excursions dans les mines du haut Faucigny*. Elle reparoit ici avec beaucoup de changemens et d'additions.

Ce qui rend intéressantes ces nouvelles routes , c'est qu'elles conduisent , avec beaucoup de commodité et de facilité , sur le *Buet* et le *Breven* ; au lieu que par celles qui sont connues jusqu'à présent , leur accès est aussi fatigant que difficile.

Il n'est personne qui n'ait éprouvé , en voyageant dans les montagnes , combien la fatigue du corps nuit à la justesse des observations , et combien elle diminue l'utile instruction qu'on se promet du spectacle dont on a désiré jouir : elle donne une certaine indifférence , une certaine apathie , et ôte cette liberté d'esprit nécessaire , non-seulement pour bien observer , mais aussi pour que l'âme soit frappée des rapports et des grandes vues que l'observation des phénomènes de la nature fait naître. C'est donc rendre service aux physiciens et aux naturalistes , que de leur indiquer des routes faciles. D'ailleurs , combien n'est-il pas important pour eux , de pouvoir transporter avec sûreté et à d'aussi grandes hauteurs que le *Buet* et le *Breven* , des instrumens de physique et même de chimie ? Car les expériences chimiques faites dans des régions élevées , doivent , ce semble , donner souvent d'autres résultats que dans la plaine , et nous présenter des phénomènes intéressans. MM. de Lamanon et Mougès ont fait quelques expériences très-curieuses dans ce genre , sur le sommet du *Pic de Ténériffe* , élevé de près de 1900 toises au-dessus de la mer (1) ; on doit espérer qu'elles engageront les physiciens à suivre

(1) Journal de Physique , août 1786 , p. 150.

cette nouvelle carrière, dont ils se sont très-peu occupés jusqu'à présent, et qui leur promet une ample moisson de découvertes (1).

*Nouvelle route pour aller sur le Buet (2).*

Cette nouvelle route est fort connue des chasseurs de chamois et des gens du pays, mais elle n'a pas encore été suivie par les étrangers : ils ont, jusqu'à présent, passé par la Valorine et la vallée ou gorge du Berard (3) : celle-ci, au contraire, conduit immédiatement de Salenche au Buet, d'où l'on peut revenir à Chamonix.

Il y a deux manières de faire ce chemin, à pied ou à mulet : on peut même aller à mulet jusques près du sommet du Buet ; mais comme il faut nécessairement coucher au pied de cette montagne,

(1) Ce vœu a été rempli depuis ; tout le monde connoît maintenant les précieuses et savantes observations faites par MM. de Saussure, père et fils, sur le sommet du Mont-Blanc et sur le Taëul, pendant le voyage du premier en 1787, et le séjour que ces deux physiciens ont fait ensemble au Taëul. Journ. de Genève, numéro 33 et suiv., 1788. De nouveaux succès attendent encore ceux qui marcheront sur leurs traces.

(2) Je conserverai le nom de *Buet* à cette montagne, puisque c'est celui sous lequel elle est connue des naturalistes, mais je dois avertir que son véritable nom est la *Mortine*, et que le *Buet* ou *Boret* n'est qu'un petit glacier situé bien au-dessous de son sommet.

(3) Voyez la description de cette route dans le Tom. I, édit. in-4<sup>o</sup>. des *Voyages* de Mr. de Saussure.

on fera bien de se pourvoir à Salenche des provisions et des couvertures nécessaires, et de prendre des guides pour les porter. C'est à Salenche que l'on vient courir ordinairement, quand on part le matin de Genève. Non loin de cette ville, et dans le lit du ruisseau qui porte le même nom, est une retraite solitaire et tranquille : des rochers perpendiculaires et rapprochés en défendent l'entrée aux rayons du soleil, mais les broussailles qui y végètent et les arbres qui les couronnent, adoucissent leur aspect : une eau bruyante, roule, tombe et s'échappe entre les cailloux dont son lit est parsemé. Le chant des oiseaux, un murmure mélancolique, une fraîcheur toujours renaissante, un bain naturel, tout invite le voyageur à s'y reposer ou plutôt à s'y oublier quelques instans. Ce lieu fait pour l'amant de Laure ou celui de Julie, a été nommé, on ne sait pourquoi, *les horreurs de la Fresse*. On va delà par un joli sentier, dans un endroit non moins sauvage, mais qui n'en est pas moins agréable, nommé Lévaux. Cette promenade est d'environ une heure, et présente une belle vue du Mont-Blanc.

De Salenche on se rend à Servoz, qui en est éloigné de trois lieues, et l'on suit le chemin de Chamonix : on gravit ensuite la montagne de Porrenaz par les Ayères (1).

(1) La route la plus courte, pour aller de Salenche aux Ayères, seroit de passer à Passy, la distance n'est alors que de 4 lieues ; mais comme les divers objets à voir à

Mais le curieux et le naturaliste doivent s'arrêter quelques instans dans la vallée de Servoz. Vous savez qu'on a formé près du *Bouchet*, village ou hameau adjacent à celui de Servoz, un établissement pour l'exploitation des mines du haut-Faucigny : je vous indiquerai les différens minerais qu'elles fournissent, lorsque je vous aurai fait connoître le relief de M. Exschaquet : on le voit chez lui, dans la maison de l'établissement, et ce n'est pas un des objets les moins dignes de fixer l'attention de ceux qui vont visiter les montagnes.

Ce plan en relief représente la vallée de Chamonix, comprise entre la chaîne du Mont-Blanc au sud, et celle du Breven au nord. Il s'étend depuis le *pont Pelissier* à l'entrée ouest de la vallée, jusqu'au col de Balme qui le termine à l'est ; sa longueur est de trois pieds de roi, sur un pied onze pouces de large. Son niveau est supposé celui du lac de Genève, et la proportion pour les hauteurs est à-peu-près d'une ligne pour 19 toises (1). La position respective des montagnes est suivie avec beaucoup d'exactitude, et Exschaquet n'a rien négligé pour donner aux différens rochers et aux glaciers, leur forme et leur couleur naturelles ; il a dessiné les premiers sur les lieux mêmes et sous différentes

Servoz, rendent cette route plus intéressante, et que d'ailleurs le détour est seulement de demi-heure, je la préférerois toujours.

(1) Le Mont-Blanc a 10 p.  $\frac{2}{3}$  de hauteur.

faces. pour que le sculpteur pût en saisir les différens aspects avec plus de facilité et d'exactitude ; ils ont été ensuite peints à l'huile. Les glaciers sont représentés par des fragmens de spath pesant, légèrement teint en bleu. Exschaquet a tracé par des lignes tous les sentiers connus et pratiqués dans ces montagnes ; il a marqué tous les hameaux , enfin , il a donné tous ses soins pour le rendre aussi exact qu'il est possible. Le tout est sculpté en bois d'arole (*pinus cembra*) , bois tendre et en même-temps inaltérable.

Le seul reproche qu'on pourroit faire à ce relief , c'est d'avoir un cadre trop resserré , et une échelle trop petite , ensorte qu'il ne donne pas une idée de la majesté des objets qu'il représente. Il est vrai cependant , que si on le voyoit ailleurs que dans les Alpes , la comparaison de leur masse imposante avec l'exiguïté de leur image , n'étant pas sous les yeux , sa petitesse seroit moins frappante (1).

(1) Exschaquet faisoit fabriquer des reliefs du Mont-Blanc , de différentes grandeurs , et il en a vendu plusieurs aux naturalistes et aux curieux qui viennent visiter ces montagnes. Il avoit aussi entrepris des reliefs du Saint-Gothard , et il en a fait quelques-uns , mais la mort de ce savant artiste a interrompu ce travail intéressant. Cette perte est d'autant plus irréparable , que peu de personnes pourront , comme Exschaquet , aller dans les endroits du plus difficile accès , sur les rochers les plus escarpés , prendre des dessins exacts des différentes formes des montagnes , et elles n'auront pas sur-tout cette connoissance parfaite des différentes chaînes des Alpes , qu'une longue habitude lui avoit donnée.

L'établissement des mines est situé presque au centre des différentes exploitations, au bord d'un torrent nommé la *Diouza*, dont l'eau fait mouvoir les bocards et les différentes machines. On ne peut voir qu'une partie de ces mines sur la route qui mène au Buet; mais pour vous donner une idée des différens minéraux que ces montagnes recèlent, je ne puis mieux faire que de rapporter ici la description méthodique qu'en a faite M. le comte de Razoumowsky, et qu'il a bien voulu me communiquer.

*Mines métalliques que l'on trouve dans les montagnes de la vallée de Servoz en Faucigny.*

## M É T A U X .

## I. Or.

» *Pyrite jaune aurifère*, de la minière nommée la *Sourde* en *Pormenaz*.

» Cette pyrite est d'un beau jaune, elle est quelquefois cristallisée en rhombes.

## II. Argent.

» *Mine d'argent vitreuse*, semblable à la galène de plomb, de la *Sourde*.

M. Mechel de Basle vient de publier, dans l'itinéraire du Saint-Gothard, une carte pétrographique de cette montagne et de ses environs, qui fait connaître exactement la portion des Alpes comprise dans les reliefs d'Exschaquet, et en donne une très-bonne idée.

» *Mine d'argent zingueuse.* C'est une blende  
 » ric e en argent. Il y en a deux variétés. 1.<sup>o</sup> Mine  
 » d'argent zingueuse, de plomb. 2.<sup>o</sup> Mine d'argent  
 » zingueuse noire : celle-ci est d'un noir mat à feuil-  
 » lets, semblable à ceux de la galène de plomb,  
 » mais striés sur leur largeur ; elle contient aussi  
 » un peu d'antimoine. Ces deux variétés viennent  
 » d'une nouvelle exploitation derrière la *Sourde*.

» Toutes les mines de plomb et de cuivre anti-  
 » moniale dont on parlera plus bas, contiennent  
 » plus ou moins d'argent.

### III. *Cuivre.*

» 1.<sup>o</sup> *Cuivre précipité.* On n'en a encore trouvé  
 » qu'au *Bossy* sur un mélange de spath pesant et  
 » de quartz.

» 2.<sup>o</sup> *Pyrite de cuivre.* C'est la plus commune  
 » de toutes les mines de cuivre. On a 1. la pyrite  
 » de cuivre jaune, de la *Sourde*, où elle est au-  
 » rière, et de la mine de *l'Isle* en *Vaudagne* (1).  
 » 2. La pyrite de cuivre verdâtre. Elle diffère essen-  
 » tiellement de la même pyrite de Norvège et d'Al-  
 » lemagne, par un œil très-vitreux dans sa cassure,  
 » et parce qu'elle est fort tendre, au point même  
 » de se laisser quelquefois entamer au couteau. Elle

(1) Montagne située de l'autre côté de l'Arve, au midi  
 de l'établissement : Le quartz est la gangue de ces mines ;  
 c'est souvent aussi la roche même, qui est un schiste argil-  
 leux d'un gris verdâtre plus ou moins mêlé de feldspath.  
 Le filon se dirige du nord-est au sud-ouest, son inclinaison  
 à l'ouest est de 25°.

» se trouve à la *Sourde*, au *Rossy*, ( minières  
 » de la montagne de Pormenaz ), où elle présente  
 » quelquefois de gros cristaux de forme indéter-  
 » minée, recouverts d'une écorce brune. On la  
 » trouve aussi à *l'Isle*.

» 3.<sup>o</sup> *Mine de cuivre antimoniale*. M. Sage est  
 » le premier qui en ait parlé. (*Elem. de Min.*  
 » *Docimast. T. II*, p. 228.) Cette mine ressemble,  
 » au coup-d'œil, quelquefois à la mine de cuivre  
 » gris, et le plus souvent à la mine de cuivre vi-  
 » treuse dont elle a aussi plusieurs des propriétés,  
 » telles que celle de se laisser facilement entamer  
 » au couteau, et d'être fusible au plus léger degré  
 » de chaleur, même à la simple flamme d'une chan-  
 » delle.

» On a 1. la mine de cuivre antimoniale, grise,  
 » luisante, à *l'Isle*, au *Fouilly* (1), à la *Sourde*;  
 » c'est la plus luisante de toutes et la plus fragile,  
 » elle s'égrène sous le couteau. On la trouve aussi  
 » au *Rossy*. 2. La mine de cuivre antimoniale  
 » noire, elle est communément d'un noir mat, et  
 » plus rarement un peu luisante, telle est celle  
 » qu'on voit au *Fouilly*, au *Paz* (2).

(1) Le *Fouilly*, partie de la montagne de Fer, qui est sur  
 la rive droite de l'Arve, vis-à-vis le chemin de Chamonix,  
 au sud-sud-est de l'établissement. Il contient trois filons pa-  
 rallèles, dont la gangue est le spath pesant: ces filons se di-  
 rigent du nord au sud, et inclinent de 20°; on y trouve  
 un quatrième filon qui coupe tous les autres dans la di-  
 rection de l'est à l'ouest.

(2) La montagne du *Paz* est tout près et à l'est de l'éta-  
 blissement; elle a plusieurs filons, dont la gangue est le

- » 4.<sup>o</sup> *Mine de cuivre hépatique.* On a 1. la  
 » mine de cuivre hépatique solide et dure, qui se  
 » trouve en forme de veinule dans la gangue quar-  
 » zeuse des mines de la *Sourde*. C'est *l'ochra cupri*  
 » *indurata rubro fusca jaspidea ad chalibem*  
 » *scintillans* de Born. 2. La mine de cuivre hépa-  
 » tique cristallisée en forme de très-jolies herbori-  
 » sations, à *l'Isle*, dans une minière abandonnée.
- » 5.<sup>o</sup> *Ochre de cuivre.* On a 1. le verd de mon-  
 » tagne : il est superficiel, à la *Sourde*, au *Rossy*  
 » et ailleurs. 2. L'ochre de cuivre rouge, à la  
 » *Sourde*; elle se trouve communément sur la py-  
 » rite jaune aurifère. C'est la *minera cupri cat-*  
 » *ciformis rubra* de Cronstedt (3).

#### IV. Plomb.

- » 1.<sup>o</sup> *Galène de plomb.* On a 1. la galène de  
 » plomb à gros cubes, ou à grandes écailles, au  
 » *Fouilly*, à la *Sourde*, à la nouvelle mine der-  
 » rière la *Sourde*. 2. La galène de plomb à gros  
 » grains indéterminés, au *Fouilly*, au *Rossy*.

spath pesant : il y en a de dirigé du nord au sud, d'autre  
 du nord-ouest au sud-est ; ils sont fort inclinés à l'ouest.

(1) On trouve très-communément dans les différentes ex-  
 ploitations de Pormenaz, le Falerz, en *mine de cuivre*  
*grise* des Allemands. On le rencontre dans une gangue  
 composée de quartz et de spath pesant lamelleux.

Il se présente de temps en temps cristallisé en pyramides  
 trilatères (tetraèdres) comme les belles cristallisations du  
 Harz.

» 3. La galène de plomb à petits grains de figure indéterminée, au *Fouilly*, à *l'Isle*, en *Vaudagne*. 4. La galène de plomb cristallisée en cubes au *Fouilly*. Ces cristaux sont bien prononcés, mais ils sont en partie enfoncés dans la gangue (1).

» 2.<sup>o</sup> *Mine de plomb antimoniale et arsénicale*. Elle est compacte et solide, et ressemble au plomb arsénical, ou mieux encore, à une mine de cuivre vitreuse. Quant à ses propriétés, elle ne diffère du plomb arsénical, décrit par les minéralogistes, que parce qu'elle contient beaucoup d'antimoine, aux *Trappettes* (2).

» 3.<sup>o</sup> *Mine de plomb rouge*. On n'en a vu que de fort petits cristaux sur l'espèce précédente. Ces cristaux sont de petits octogones plus allongés que ceux de l'alun, et semblables au spath calcaire octogone.

## D E M I - M É T A U X.

### I. *Antimoine*.

» 1.<sup>o</sup> *Galène d'antimoine*. Elle est formée de

(1) On trouve aussi à la Sourde et à Ste-Marie au Fouilly de la galène cristallisée en dodécaèdres isoclés. Dans la première mine ils sont placés au milieu de petits cristaux de roche, dont le pointement présente une face beaucoup plus grande que les autres, comme les cristaux du département de l'Isère.

(2) Cette mine est près du pont Pélissier, au sud de l'établissement : la direction du filon est à-peu-près de l'est à l'ouest, dans une large gangue de quartz : il a peu d'inclinaison.

» larges facettes cunéiformes, brillantes, spéculaires, convergentes à un même centre : au Rossy (1).

» 2.<sup>o</sup> Mine d'antimoine spathique ou phosphorique. Cette mine nouvellement découverte, se forme communément dans des fissures et entre les facettes de l'espèce précédente. Elle est composée d'aiguilles striées diversement croisées, et semblables à celles du plomb spathique ou aéré. On a 1. la mine d'antimoine phosphorique noire, colorée par une portion de phlogistique et qui a quelquefois un certain brillant métallique. 2. La mine d'antimoine phosphorique rougeâtre ou jaune. 3. La mine d'antimoine phosphorique blanche (2).

## II. Zinc.

» On ne connoît à Servoz d'autres mines de zinc que les blendes; mais celles-ci offrent plusieurs belles espèces, savoir :

» 1.<sup>o</sup> Blende de la couleur et de la forme de la galène de plomb.

» 2.<sup>o</sup> Blende hépatique. Vallerius a rangé celle-ci avec les blendes rouges, mais vu sa couleur de foye, elle mérite le nom qu'on lui donne ici. On a 1. la blende hépatique solide. Elle est compacte et ne présente intérieurement que de petits points brillans dans une masse brune. On n'a jamais vu

(2) Numéro 91. Journ. des mines, numéro 7.

(1) On trouve aussi, mais fort rarement, de la mine d'antimoine rouge où le régule est minéralisé par l'arsenic et le soufre.

» cette variété qu'à Vaudagne, où elle forme sou-  
 » vent la majeure partie du minéral, et elle a été  
 » inconnue aux minéralogistes. 2. Blende hépatique  
 » écailleuse : elle ressemble à la galène de plomb ;  
 » ses écailles sont ou grandes ou très-petites en  
 » Vaudagne.

» 3.<sup>o</sup> *La blende jaune demi-transparente* : on  
 » a, 1. blende jaune écailleuse. Elle semble formée  
 » d'écailles ou de feuillots quarrés comme la galène  
 » de plomb, mais elle ne se divise point en écailles :  
 » on la tire de la *nouvelle mine derrière la Sourde*.  
 » 2. Blende jaune demi-transparente, cristallisée  
 » en cristaux de forme indéterminée, assez gros : à  
 » la *nouvelle mine derrière la Sourde*, et au  
 » pont *Pclissier* (1), où elle ressemble à la belle  
 » blende de Madagascar. Ces blendes sont quelque-  
 » fois chatoyantes et couleur gorge de pigeon à la  
 » surface exposée à l'air (2). »

Vous voyez, mon cher ami, que ces minières renferment une suite bien intéressante de métaux et demi-métaux, et comme la plupart des filons sont riches, il est probable qu'un jour cet établissement sera d'un grand rapport. Je terminerai cette lettre en remarquant qu'il est assez singulier que tout ce riche dépôt métallique se soit fait à l'extrémité ouest de la chaîne du Brevent et presque à l'extrémité de toutes les chaînes granitiques de cette partie du

(1) Ce pont est situé sur l'Arve, à l'une des extrémités de la vallée de Servoz.

(2) On trouve aussi la *blende noire* octaèdre dont les arrêtes sont tronquées à la Sourde.

Faucigny (1) ; car M. Exs-haquet, qui a parcouru toutes les autres montagnes des environs, n'y a vu que peu ou point de mines (2). C'est aux géologues à nous expliquer ce phénomène (3).

## BERTHOUD.

(1) Les mines des Ouches et de Vaudagne sont à la vérité sur les bases de la chaîne du Mont-Blanc, qui bordent la vallée de Chamonix ; mais elles sont à leur extrémité ouest.

(2) Les seules mines qu'il ait trouvé sont :

1.<sup>o</sup> Un filon de pyrites sulphureux d'un beau jaune au pied de l'aiguille du Dru.

2.<sup>o</sup> Une mine de plomb dans les rochers au-dessous de la chute du glacier.

3.<sup>o</sup> Une mine de fer rougeâtre dans un rocher calcaire à la montagne de *Salanton*, près du col du Berard. C'est probablement une hématite.

4.<sup>o</sup> Un filon de plomb au-dessous de Valorsine.

(3) Les entrepreneurs des mines de Servoz ayant émigré à l'époque de la révolution française, cet établissement est absolument tombé ; mais je ne doute pas qu'en profitant des travaux faits et en suivant le filon de Ste-Marie au Fouilly, une nouvelle compagnie ne puisse relever avec avantage cette exploitation.

On trouvera dans le journal des mines une notice détaillée et exacte sur les différentes mines que l'on exploitait dans les environs de Servoz. Vid. numéro V, p. 33 et suiv.

J'ai publié dans le même journal, numéro VII, p. 65, un catalogue méthodique des différens fossiles de ces montagnes, que les minéralogistes pourront consulter.

## ANTHROPOLOGIE.

*Des variétés de l'espèce humaine, indiquées dans les poèmes d'Homère. Par A. L. MILLIN, professeur d'histoire aux écoles centrales, et conservateur - professeur du muséum des Antiques (1).*

**J**E ne répéterai point tout ce qu'Homère a dit de l'homme, parce que ce seroit m'éloigner beaucoup de mon sujet. Sa description physique et anatomique, d'après les idées de ce grand poëte, mérite d'être le sujet d'un mémoire particulier.

Homère appelle l'homme *άνθρωπος* (2). Ce mot est générique (3), il ne comprend aucune distinction d'âge ni de sexe (4).

Pour distinguer l'homme de la femme, il se sert du mot *άνήρ* (5). Les différences d'âges sont indiquées par des termes particuliers (6).

Ce mot qui caractérise le sexe le plus fort, signifie par cette raison un homme digne de ce nom, courageux, et véritablement homme, il répond au

(1) Cet article est tiré de la physiologie homérique qui doit faire suite à la minéralogie homérique que j'ai publiée.

(2) Odyss. XIII. 400. etc.

(3) Eust. II. 1280. l. 38.

(4) Comme les mots *homo*, *homme*.

(5) Il. I. 287.

(6) Eust. in Il. p. 1289. l. 38. in Odyss. p. 1422. l. 34.

mot *vir* des Latins. C'est dans ce sens que Diogène cherchoit dans Athènes un homme, et que nous disons encore aujourd'hui celui-là est un homme (1). « Amis, soyez des hommes (2), » disent souvent les héros d'Homère à leurs soldats.

Ce mot *ανδρ* signifie aussi quelquefois époux (3); les femmes du peuple disent encore, c'est mon homme, pour dire c'est mon mari.

« Si tu devenois (4) esclave des Grecs, » dit Hector à son épouse Andromaque, qui veut l'empêcher d'aller combattre, « quel un d'entr'eux diroit un jour, en voyant couler tes larmes, c'est donc là l'épouse d'Hector qui l'emportoit par sa vaillance sur les intrépides Troyens, lorsque l'on combattoit sous les murs d'Ilion : voilà ce qu'il diroit, ce seroit pour toi une douleur nouvelle, et tes désirs appelleroient cet époux (5), qui pourroit éloigner le jour de l'esclavage ? »

Il paroît par ce que dit Homère du grand âge de Nestor (6) et des Ethiopiens (7), que la longévité étoit plus commune que de nos jours. La vie dure et rossière que les hommes menoiént alors, devoit en effet prolonger beaucoup leur carrière, quand ils n'étoient pas moissonnés dans les combats.

(1) Eust. Polit. p. 1148.

(2) *Ἄνδρες εἶστε φίλοι*. II. V. 529.

(3) Eust. in II. p. 653. l. 35.

(4) II. VI. 453.

(5) *Τοιὸν δ' ἀνδρῶς*, cet homme, 463.

(6) Odyss. III. 433. 444. IV. 191.

(7) Odyss. XXIII. v. 287.

Homère regardait les hommes de son temps comme beaucoup inférieurs en force à ceux de l'époque de la guerre de Troie. Nous avons vu dans la minéralogie, qu'il fait agiter facilement une pierre énorme, par le vaillant Ajaç, seul, et qu'il ajoute, deux hommes d'aujourd'hui auroient de la peine à la soulever (1).

Il pensoit même que du temps de la guerre de Troie ils étoient déjà dégénérés! Plusieurs poètes ont depuis adopté et répété cette opinion de la dégradation de l'espèce humaine (2).

Les vieillards sur-tout ont, dans tous les âges, vanté le temps passé; aussi c'est par Nestor, le plus vieux des héros de l'armée, qu'Homère fait louer les hommes des âges précédens (3). «*Ecoutez*», dit-il à Achille et à Agamemnon enflammés de colère, «*car vous êtes tous deux plus jeunes que moi; j'ai*» vécu jadis avec des hommes qui l'emportoient sur

(1) Minéral. Homer. p. 13.

(2) *Damnosa quid non imminuit dies?*

*Ætas parentum, pejor avis tulit*

*Nos nequiores, mox daturos*

*Progeniem vitiosiore.*

Horat. III. 6. 46.

Mais que n'altèrent pas les temps impitoyables?  
Nos pères, plus méchans que n'étoient nos ayeux,  
Ont eu pour successeurs des enfans plus coupables  
Qui seront remplacés par de pires neveux.

Trad. de la Motte.

(3) Odyss. I. 258.

» vous, et ils ne m'ont point dédaigné; non, jamais  
 » je n'ai vu et jamais je ne verrai des hommes tels  
 » que Pyrrhoüs, Dryas (1), pasteur des peuples,  
 » Cécée, Exadius, le divin Polyphème et le fils  
 » d'Égée, Thésée semblable aux dieux : c'étoient  
 » les plus vigoureux (2) des mortels nourris sur la  
 » terre, ils combattoient avec les êtres les plus ro-  
 » bustes, les centaures, habitans des montagnes,  
 » et cependant ils les exterminèrent. Je vivois avec  
 » eux, j'étois venu de Pylos, loin de la terre d'A-  
 » pie (3), d'où ils m'avoient appelé. Je combattois

(1) Dryas, et non pas Dryanthe comme on lit dans les traductions, dont les auteurs n'ont pas fait attention que Δρύανθε est ici à l'accusatif, et que le nominatif est Δρύας.

(2) Κάρτιστοι, vigoureux, et non pas vaillans, comme ont écrit tous les traducteurs; car Nestor ne veut pas dire ici que les guerriers auxquels il parle, sont moins vaillans que ceux avec lesquels il a vécu. Ce qui seroit les insulter personnellement, mais qu'ils sont moins forts, parce que la nature a dégénéré. D'ailleurs, dans les temps héroïques la force étant le premier des droits, étoit aussi la première des vertus.

(3)

ἐκ Πύλου ἔλθων

Τηλόθεν ἐξ Ἀπίης γαίης.

Il. I. 270.

Eustathe avoue qu'il ne sait ce que c'est que cette terre qu'Homère nomme *Apia*, et en effet, rien ne paroît plus embrouillé que l'idée du poëte, dont on peut juger en la traduisant mot à mot. *Etant venu de Pylos, loin de la terre d'Apie.* Tous les traducteurs ont éludé cette difficulté, en évitant de parler de cette terre d'Apie. Je pense

» selon mes forces , aucun des mortels qui vivent  
 » aujourd'hui sur la terre n'auroit osé se mesurer  
 » avec eux , cependant ils écoutoient mes conseils ,  
 » et même ils les suivoient. »

Homère nous a laissé l'image d'un homme vigou-  
 reux , dans le portrait qu'il a tracé d'Agamemnon  
 et de Ménélas , d'un homme efféminé dans ceux de  
 Paris et de Protésilas , d'un héros chez qui la force et la  
 beauté étoient réunies , dans ceux d'Achille et  
 d'Hector. Je pourrois rapporter ici ses descriptions ,  
 et indiquer quelles étoient les idées qu'il paroissoit

qu'il n'y a rien de si facile que de la lever , en mettant  
*Ασίας* au lieu d'*Απίης* ; venu de Pylos , ville éloignée  
 de l'Asie , où il se trouve à présent transporté. Pylos étoit  
 une ville du Péloponèse ; on dérive ordinairement le nom  
 de cette contrée , aujourd'hui la Morée , de *Πελοπος* et de  
*Νῆπος* , ile de Pelops. Mais cette presqu'île ne peut avoir  
 mérité le nom d'île , qu'au cas où elle auroit été autrefois  
 séparée du continent , vers l'isthme de Corinthe , ce qui  
 est possible. Cependant , si j'osois risquer encore une con-  
 jecture , je dirois que cette contrée tiroit peut-être son nom  
 de Pylos , ville éloignée de l'Asie , *Πολις ἀπο Ασίας*. *Pylos*  
*apo asias* , d'où il avoit été facile de faire par corruption  
 Péloponèse , d'autant que cette dernière dénomination avoit  
 une origine en apparence plus naturelle dans l'histoire de  
 Pélops. Peut-être y avoit-il aussi une ville d'Asie nommée  
 Pylos , et qu'on nommoit ainsi la Pylos de la Grèce , pour  
 l'en distinguer. J'ajouterai qu'il y avoit trois villes de Pylos  
 dans le Péloponèse , que deux se disputoient l'honneur d'avoir  
 eu Nestor pour roi. Homère me semble indiquer par ce  
 nom la Pylos d'Elide ; celle qui étoit la plus éloignée  
 de l'Asie , dont la Pylos de Messénie étoit un peu plus rap-  
 prochée.

avoir de la beauté , mais cette discussion appartient plus essentiellement à l'histoire de l'art (1).

Dans les siècles héroïques et au temps d'Homère, les habitans des rivages , chez lesquels la civilisation n'avoit pas fait de progrès , se livroient à la piraterie , tuoient les malheureux naufragés , et en faisoient quelquefois d'horribles festins. Ces brigands appelés ordinairement fils de Neptune, parce qu'ils régnoient sur les mers par la force, inspiroient une telle frayeur , que l'imagination grossissant les objets , les faisoit paroître aussi hideux au moral qu'au physique ; on se les figuroit ordinairement d'une taille gigantesque , et souvent avec des formes aussi bizarres qu'effrayantes. De-là sont venus les Cyclopes , les Lestrigons , etc. etc.

Ces êtres réels , mais défigurés par les fables , étoient , selon Homère , des variétés de l'espèce humaine : je vais examiner avec plus de détail ce qu'il en a dit.

Nous avons déjà vu que les pirates et les brigands qui habitoient les rivages étoient les enfans de Neptune. Ceux qui vivoient dans l'intérieur des terres ne pouvoient pas avoir la même origine. On leur donnoit le nom de géans , c'est-à-dire , fils de la terre (2).

Homère regardoit les géans comme un peuple auquel il donne pour un de ses rois Eurymédon , nom qui indique l'étendue de ses domaines et de sa

(1) Winckelmann Hist. de l'Art.

(2) *Thyestes*. Eust. p. 18. l. 44. p. 1699. l. 64. Les satyres, les faunes , etc. , avoient probablement la même origine.

puissance (1), lorsque Minerve instruit Ulysse de l'accueil qu'il doit recevoir chez les Phéaciens (2). « Tu trouveras, dit-elle, Arété leur reine, née » du même sang qu'Alcinoüs, son époux ; ils descendent de Nausithoüs (3), fils de Neptune, qui ébranle la terre ; et de Periboöe (4), la plus » belle des femmes, la dernière des filles du magnanime Eurymédon, qui régnoit autrefois sur les » superbes géans ; mais il a perdu ce peuple détestable, et il s'est perdu lui-même. »

Homère ne croyoit donc pas que les géans eussent une origine divine, il les regardoit comme des mortels, ils n'étoient pour lui qu'un peuple (5), qui fut détruit et remplacé par les Phéaciens, qui étant venus d'Hyperie, où ils étoient sans cesse inquiétés par les cyclopes (6), se fixèrent dans l'île Schæria, Corcyre, aujourd'hui Corfou.

Les anciens ont parlé de plusieurs cyclopes, 1.<sup>o</sup> ceux qui étoient au nombre des dieux ; 2.<sup>o</sup> ceux qui avoient bâti les murs de Mycène ; 3.<sup>o</sup> ceux de Sicile (7). Ce sont ces derniers dont Homère a fait mention.

(1) *Ἐργος*, étendu, et *κείδω*, je gouverne ; c'est-à-dire, dont le pouvoir est étendu.

(2) *Odyss.* VII. 55.

(3) De *Ναυς*, et de *θέω*, c'est-à-dire, qui court sur la mer : ce nom convient bien à un roi de pirates.

(4) De *Ἥπει* et de *Βοίω*.

(5) *Paus.* L. VIII. cap. 29.

(6) *Odyss.* V. *Politi.* sur *Eust.* T. III. p. 615.

(7) *Hes. Theog.* l'Ance. Schol.

Il paroît que les cyclopes étoient des hommes féroces et même antropophages, qu'on peut mettre au nombre des premiers habitans de l'Italie. Comme ils infestoient les rivages, on les nommoit fils de Neptune (1) : ils ignoroient l'architecture et vivoient dans des cavernes, ce qui avoit fait donner le nom de cyclopées (2), à plusieurs autres des pays que les cyclopes avoient habités.

Les cyclopes d'Homère furent les premiers habitans de la Trinacrie (3), ils se fixèrent auprès du mont *Æthna* et des champs *Léontins*. Comme ils habitoient des cavernes voisines du volcan, on disoit qu'ils y avoient établi leurs forges, et qu'ils y fabriquoient les foudres de Jupiter. Le bruit que font entendre les flancs caverneux de la montagne, étoit produit par les coups redoublés de leurs marteaux. Ils avoient pour chefs, *Brontes*, *Steropes*, *Arges* et *Pyracmon* (4).

Homère n'avoit point adopté ces fables. Il ne regardoit les cyclopes que comme des brigands d'une taille gigantesque et d'une force extraordinaire ; et *Polyphème*, au lieu de s'occuper à forger, mène une vie pastorale, soigne les troupeaux destinés à assouvir sa faim insatiable, traite leur lait, en fait des fromages, joue du chalumeau, et tâche

(1) *Suprà*, pag. 6.

(2) *Κυκλώπαια*. Paus. *Corinth.* cap. 16. Strab. 4. 8. p. 369.

(3) Cluvier *Sicil. ant.*

(4) Virgile. *Æn.* III. 425.

de surprendre les malheureux naufragés pour se procurer un mets plus délicat.

Le mot cyclope signifie à l'œil rond, mais il n'indique pas que les cyclopes n'eussent qu'un œil au milieu du front ; et dans la très-haute antiquité, il paroît que cette opinion n'étoit pas générale : on a des monumens sur lesquels Polyphème est représenté avec deux yeux (1).

Eustathe remarque aussi qu'Homère, dans la description qu'il fait du cyclope, ne lui donne pas un seul œil au front, non plus qu'aux autres cyclopes qui accourent à ses cris. Il n'avoit qu'un œil, ajoute ce commentateur, celui que lui creva Ulysse, parce qu'il avoit perdu l'autre par un accident quelconque (2).

Sans vouloir absolument adopter le sentiment d'Eustathe, je trouve extraordinaire aussi qu'Homère n'ait rien dit de cette difformité des cyclopes. Pope suppose qu'ils portoient un casque où il n'y avoit qu'une ouverture : ceux qui expliquent la mythologie par la morale, disent que l'œil unique des cyclopes est une profonde allégorie, et qu'elle signifie que les hommes dans la passion ou dans la colère ne voient qu'un seul objet (3).

L'histoire d'Ulysse et de Polyphème si bien décrite dans le IX<sup>e</sup>. livre de l'Odyssée, est trop longue et trop connue pour la rapporter.

(1) Carli. Lettre sur les Américains. T. II.

(2) Eust. in Odyss. p. 1622. l. 45.

(3) M. Bitaubé. Trad. de l'Odyss. T. II. p. 50.

Les Lestrigons étoient des pirates des côtes de l'Italie, fixés dans le territoire des Léontins (1).

Le mot Lestrigon signifie pirate (2) : Ulysse raconte à Alcinoüs ses aventures chez ce peuple barbare et antropophage (3).

Lamus avoit été un de ses premiers rois (4) : celui qui le gouvernoit au moment où Ulysse aborda chez eux, étoit Antiphates, qui dévora un de ses infortunés compagnons (5). Son épouse, par sa stature, ressembloit à une montagne sourcilleuse (6). Ulysse et ses compagnons eurent bien de la peine à se soustraire à la fureur de ce peuple épouvantable, ils ne pouvoient se le rappeler sans effroi (7).

Homère qui a décrit plusieurs races de géans, n'en indique aucune de nains. Il parle des Myrmidons, qui étoient les sujets d'Achille, mais il n'en fait pas des pygmées nés de fourmis, comme ont fait les autres poëtes qui sont venus après lui (8).

Les Myrmidons d'Homère, soldats et compagnons d'Achille, sont des hommes robustes et courageux : il n'est rien dont ce héros ne soit capable, suivi de son cher Patrocle et de ses fidèles Myrmidons : « Compagnons d'Achille, fils de Pelée, leur

(1) Strab. Lib. I. p. 38. Schol. ad Lycoph. Cassand. v. 956.

(2) De *Ληστήρ*, pirate.

(3) Odyss. X.

(4) Odyss. X. 80.

(5) Odyss. X. 114.

(6) Idem. 113.

(7) Odyss. X. v. 200.

(8) Ovid. Métam. L. VII. v. 654.

» dit Patrocle ; soyez des hommes , rappelez-vous  
» votre vaillant courage (1). »

Homère qui a distingué les différences de la taille ,  
ne parle point de celle de la couleur. Il fait pour-  
tant mention des *Æthiopiens* , mais il ne dit rien  
de leur teint bazané. Il indique seulement leur  
longévité (2).

La différence de régime caractérise aussi les  
hommes. Homère parle des *Lotophages* , peuple  
frugivore qui se nourrit en grande partie des fruits  
du lotos (3) ; des *Hypomolques* et des *Galacto-  
phages* (4) , qui comme les Tartares aujourd'hui ,  
vivent du lait de leurs jumens (5).

(1) Il. XVI. 270.

(2) Suprà , p. 4.

(3) Voyez la phytologie homérique , art. *Lotos*.

(4) Il. XIII. 5. 6.

(5) Voyez l'art. *Cheval*.

---



---

## P H Y S I O L O G I E.

*Opinion du citoyen Sue, professeur de médecine et de botanique, sur le supplice de la guillotine (1).*

**P**LUSIEURS observateurs français et étrangers sont convaincus comme moi que le supplice de la guillotine est un des plus affreux, et par sa violence et par sa durée; c'est ce qui m'a déterminé à retracer par écrit, en y joignant quelques observations nouvelles, les réflexions que j'ai présentées sur cette horrible mort, lorsque j'ai parlé de la sensibilité et de l'irritabilité dans mes cours publics.

Depuis que je médite sur les effets de la puissance vitale, j'ai toujours pensé qu'on avoit trop négligé jusqu'ici d'étudier la marche de la sensibilité et surtout de ses nuances; il me paroît évident, d'après des expériences souvent répétées et des observations journalières, qu'il existe deux caractères de sensibilité très-distincts.

Le premier; celui qui indique la sensation dans le lieu même où l'on souffre.

(1) Le citoyen Sue nous avoit remis cette opinion dans le temps où nous imprimâmes celle du professeur Sæmmering, nous ne pûmes en faire usage. Quoiqu'il soit dur d'arrêter nos lecteurs sur des objets aussi tristes, cette question intéresse trop l'humanité pour ne pas l'approfondir.

Le deuxième; celui qui n'est (si je puis m'en primer ainsi) que la conscience de cette sensation.

Je citerai pour exemple la douleur qui naît au gros orteil du pied et qui a pour cause un violent accès de goutte. Assurément cette douleur n'est pas dans la tête; si la tête en a la perception, je soutiens que ce n'est que par co-rélation.

Je m'explique:

La sensibilité des nerfs du pied, augmentée par l'aura de la goutte, avertit les nerfs de la jambe de l'impression qu'ils éprouvent; ceux-ci produisent le même effet sur ceux de la cuisse; ceux de la cuisse agissent de la même manière sur les nerfs lombaires, qui communiquent avec le grand sympathique, et se chargent de propager *non la douleur*, mais la conscience de la douleur, jusqu'au *sensorium* ou centre d'activité du cerveau. Ce centre alors ne souffre pas; mais il sait que le pied souffre.

Supposons maintenant que la tête du goutteux vienne à être séparée de son corps, peut-on croire que dans l'instant même qui suit immédiatement cette séparation, son pied ne souffre plus? non, car jusqu'à ce que la vie soit tout-à-fait éteinte, il y aura douleur dans la partie malade du pied, et la tête, quoique séparée du corps, aura aussi la conscience de la douleur, jusqu'à ce que sa vitalité, entretenue par sa chaleur, lui soit enlevée.

La preuve de ce fait est tirée de ce qui se passe après l'amputation d'un ou de tous les doigts, soit de la main soit du pied; ou après celle de l'avant-bras, du bras, de la jambe et de la cuisse, et même après

L'extirpation de l'œil, et de l'organe sexuel mâle; la plupart de ceux qui ont souffert ces opérations, ont tellement la conscience de l'existence des membres qu'ils n'ont plus, que souvent avec ces membres ils veulent et croient même faire des mouvemens de toute espèce, toucher, ou saisir des corps étrangers. Ils se persuadent qu'ils voient avec l'œil qu'ils n'ont pas.

Il y en a même qui ont encore le jugement de la douleur qu'ils éprouvoient pendant leurs maladies; car plusieurs fois j'en ai entendu quelques-uns, dix, vingt, trente jours, un an même après l'amputation, s'écrier, *que je souffre de mon pied, de ma main, de mon bras, de ma jambe, de mon œil!* etc.

La durée de ce jugement est en raison de la forme, du volume et du temps que les parties coupées ont vécu avec le corps; ainsi la réminiscence est d'autant plus forte et plus longue, que la partie a une plus grande concentration de vitalité, et une plus longue habitude de vivre; d'où on peut conclure, ce me semble, que tous les effets, soit de jugement, soit de réminiscence dont nous venons de parler, sont produits par un reste d'*excitement* dans le cerveau, qui par le pouvoir extrême de l'habitude, croit toujours être en co-rélation avec les membres, sur lesquels il agissoit ou qui agissoient sur lui.

Le vulgaire ne calcule ordinairement l'existence de la douleur que sur l'expression plus ou moins forte de la voix; tel est le préjugé qu'il faut dé-

truire. En effet, s'il n'y avoit de corps souffrans que ceux qui expriment leurs douleurs par la voix, on pourroit donc impunément faire subir toute espèce d'excitement à ceux qui ne jouissent pas de cet organe; car dans l'hypothèse que je combats, ils sont censés ne pas souffrir, puisqu'ils ne démontrent la douleur ni par des cris, ni par la parole.

L'expression de la douleur par la voix n'est pas toujours le signe le plus frappant de cette sensation, quoique souvent il soit le plus trompeur; les médecins et sur-tout les chirurgiens, à l'inspection d'une maladie interne ou d'une plaie, sans que le malade profère un mot, sans qu'il pousse un soupir, savent estimer la douleur réelle qu'il endure. Ils peuvent même pronostiquer dans certaines maladies, qu'à tel temps il souffrira davantage.

Combien d'animaux, de plantes souffrent sans pouvoir faire connoître leur douleur par les cris ou par un bruit quelconque! S'il est évident qu'un corps vivant peut souffrir, sans crier ou sans parler, le cri et la parole dans la douleur ne sont donc pas des signes certains de cette impression. On peut tout au plus les considérer comme des signes accessoires.

Les symptômes les plus sûrs de la vraie douleur sont, le changement de couleur ou de forme dans la partie affectée, son degré de chaleur très-augmenté, un mouvement fébrile très-prononcé, une inquiétude générale répandue dans la partie, qui fait qu'elle ne peut rester dans la même place.

On m'objectera sans doute qu'il arrive souvent ma-

ladie et douleur, sans qu'aucun des symptômes que je viens d'indiquer se manifeste : je répondrai qu'alors tous les points malades sont imperceptibles et échappent à la meilleure vue, comme au meilleur microscope ; j'ajoute que s'il étoit possible de les appercevoir, on les verroit avec tous les changemens caractéristiques énoncés ci-dessus.

Dans certaines affections nerveuses, quoique la partie extérieure du membre malade paroisse dans l'état le plus naturel de santé, si l'on pouvoit suivre les nerfs à nud dans leur état de crise, on seroit étonné de leur altération ; aussi, quand la maladie devient cutanée, que de changemens on apperoit dans l'état de la peau ! que de nuances de couleur par lesquelles elle passe ! Quelle sensibilité n'y remarque-t-on pas ? quelle augmentation de chaleur ? quelle différence dans sa forme et dans sa texture ?

Ne peut-on pas conclure de toutes ces observations que nous n'avons encore que très-peu de données sur les véritables symptômes de la douleur, et que notre jugement à ce sujet est souvent erroné ?

On ne peut apprécier les effets des causes mortelles, que quand ceux sur lesquels ils agissent ont le bonheur de revenir à la vie, à la suite de cette cause destructive ; ces espèces de ressuscités peuvent alors dire ce qu'ils ont éprouvé, premièrement au moment où la vie a paru les abandonner, secondement à l'instant où elle a repris ses droits. Les personnes, par exemple, qui accidentellement et momentanément ont été asphixiées ou noyées, peuvent rendre compte de ce qu'elles ont éprouvé, dans cet état fâ-

Ceux, puisqu'elles ont eu la conscience de l'asphyxie ou de la noyade ; toutes celles qui ont été interrogées à la suite de ces accidens , se sont accordées à dire qu'elles étoient alors dans un tel degré de *collapsus* ou d'affaissement qu'elles n'avoient le sentiment d'aucune douleur , et cependant une seconde de plus d'asphyxie ou de noyade pouvoit leur ôter la vie (1).

Il n'en est pas de même des moyens meurtriers qui *contondent* , *coupent* ou *brisent* ; plus l'action meurtrière a de célérité et de précision , plus ceux qui y sont exposés , conservent long-temps la conscience de l'affreux tourment qu'ils éprouvent : la douleur locale à la vérité est moins longue ; mais

(1) Le fait aussi intéressant que singulier , rapporté par Bacon (*historia vitæ et mortis*) peut faire connoître ce qu'un patient éprouve avant la mort, dans un autre genre de souffrance.

Bacon dit qu'il a connu un gentilhomme à qui il prit fantaisie de savoir si ceux que l'on pend souffroient beaucoup. Il en fit l'épreuve sur lui-même. Son expérience fut devenue mortelle , sans un ami qui arriva à temps pour en interrompre la suite.

Le fruit d'une curiosité si bizarre fut d'apprendre qu'on ne sentoit point de douleur dans ce genre de mort , et que celui qui s'y étoit exposé avoit seulement apperçu dans ses yeux une espèce de flamme qui s'étoit peu-à-peu changée en obscurité ; puis en couleur bleue , comme quand on tombe en syncope.

Faure , chirurgien très-distingué à Lyon , m'a dit avoir trouvé un homme qui s'étoit pendu deux fois et qu'on avoit secouru à temps ; il ne se plaignoit que d'une douleur à la tête et au gras des jambes.

le jugement du supplice a plus de durée, puisqu'alors l'impression de la douleur avertit, avec la rapidité de l'éclair, le centre de la pensée de ce qui se passe. L'action musculière prolongée partage l'affection de l'ame, entre la douleur qu'elle éprouve et le jugement qu'elle doit en porter; on conçoit qu'une impression physique pourroit à la rigueur se calculer; mais qu'une impression morale aussi entière et communiquée aussi rapidement, doit être d'un effet incommensurable. Supposons-nous par la pensée à la place de ce malheureux patient qu'un fatal arrêt vient de condamner au supplice de la guillotine, et suivons-en l'effet; car j'ometts à dessein les détails de l'appareil dégoûtant et horrible de cette mort; celui qui par philanthropie en a étudié les affreux résultats, ne sauroit se les rappeler sans frémir.

La hache ou faux qui sépare la tête du col, quoiqu'elle paroisse agir avec la plus grande accélération, n'agit pourtant qu'en raison du poids qui la précipite sur le col; or un poids qui détermine une section aussi prompte, dans un des points du corps où les parties sont très-variées par leur structure et leur sensibilité, nous paroît devoir produire sur le champ une co-rélation de douleur, qui deviendra d'autant plus forte, qu'elle opère à-la-fois et en sens contraire, un effet subit sur les deux régulateurs les plus puissans de la vie: 1°. sur le cerveau, premier régulateur, par l'accessoire de Willis ou le nerf spinal, le phocus cervical, par plusieurs paires cervicales, par la moëlle de l'épine, les grands sympathiques, la huitième paire, les glossopharyngiens, la neu-

vième

vième paire, les nerfs diaphragmatiques; 2°. sur le cœur, deuxième régulateur, par une partie des mêmes nerfs, par les artères carotides, les artères cervicales, vertébrales, et les veines jugulaires, internes et externes.

Il n'est question ici ni des muscles, ni des os, encore moins des cartilages, etc.

J'observerai seulement que la section de toutes ces parties n'est pas toujours nette; qu'il y a plusieurs exemples de guillotins, sur la tête desquels il a fallu répéter plusieurs fois la chute du tranchant fatal. Eh bien ! dans de pareilles circonstances, n'y a-t-il pas nécessairement des écrasemens partiels? Qu'on combine alors et qu'on apprécie les effets d'irritation produits par les esquilles, tant sur les nerfs et les vaisseaux, que sur la moelle de l'épine et les fibres musculaires.

Je crois entendre ceux, pour qui la douleur des autres n'est qu'un songe, objecter que le temps de ce supplice étant très-court, la douleur doit être presque nulle. Ignorent-ils donc, ces gens apathiques, qu'une douleur qui dure une seule minute, est une durée incalculable pour celui qui souffre (1); combien elle est plus atroce quand le patient sent qu'il a la conscience de l'attendre, et de l'entendre se répéter plusieurs fois? Quelle situation plus horrible que celle d'avoir la perception de son exécution, et à la suite l'arrière pensée de son supplice?

(1) C'est dans ce sens qu'un de nos poètes a dit :

Qu'une nuit paroît longue à la douleur qui veille!

D'après nos observations, le centre d'activité du cerveau étant considérablement augmenté, la pensée, bien loin d'être éteinte, vit toute entière, et ce qu'il y a de plus affreux pour elle, c'est que les moyens de faire juger aux assistans son étonnante conception lui sont enlevés.

Ceux-là seuls qui connoissent les véritables signes de la douleur, peuvent concevoir cette atroce position et suivre tout ce qui se passe dans cet atelier de la pensée.

On observoit encore dans les têtes séparées différens mouvemens des paupières, des yeux, des lèvres, des convulsions même dans les mâchoires, quand les bourreaux tenoient suspendues, pour les faire voir, les têtes encore firmantes des victimes de la tyrannie. Si ces têtes avoient pu exprimer autrement que par des mouvemens convulsifs, et par un regard égaré et presque étincelant, tout ce qu'elles ressentoient, quel homme eût pu soutenir un pareil spectacle ?

Si, par une supposition que nous pouvons hazarder ici, on avoit pu, avant l'égorgeement de ces malheureux, convenir avec quelques-uns des mouvemens que dirigerait après l'exécution leur conscience, par leurs paupières, leurs yeux ou leurs mâchoires, ne fût-ce que pour désigner par ces mouvemens convenus s'ils avoient la conscience de leur supplice, ne doutons nullement que par amour pour l'humanité ils n'eussent consenti à faire tourner cette triste expérience à l'avantage de leurs semblables.

Bailly, Malesherbes, Roland, Corday auroient été capables d'un tel héroïsme ; l'infortuné Lavoisier, sur la tombe duquel tous les savans répandront long-temps des larmes, auroit saisi avec enthousiasme cette idée ; dans l'impossibilité où il étoit d'échapper à la cruauté de ses bourreaux, il auroit mis à profit ses derniers momens pour en faire connoître toute l'horreur ; peut-être eût-il par-là arrêté le cours des assassinats, et l'horrible boucherie qui en étoit la suite.

Il est à remarquer que l'idée que l'on a de la mort par la guillotine, détermine plus facilement à la subir par la persuasion dans laquelle on est qu'on ne souffre pas ou au moins très-peu ; mais qui n'a pas su dans le temps, que long-temps même après sa séparation du corps, la tête de Charlotte Corday exprimoit sur son visage le signe le moins équivoque de l'indignation ; qu'on se rappelle le moment où le bourreau tenoit d'une main cette tête suspendue ; son visage alors étoit pâle ; mais il n'eut pas plutôt reçu le soufflet que l'homme sanguinaire lui appliqua, que ses deux joues rougirent sensiblement ; tous les spectateurs furent frappés de ce changement de couleur, et demandèrent aussitôt par des bruyans murmures vengeance de cette lâche et atroce barbarie. On ne dira pas que cette rougeur étoit l'effet du soufflet, car on a beau frapper de cette manière les joues des cadavres immédiatement après la mort, elles ne se colorent jamais : d'ailleurs, ce soufflet ne fut donné que sur une joue, et on a remarqué que celle du côté opposé s'est

également colorée ; ce fait seul prouve évidemment qu'après la décollation il y a indubitablement encore dans le cerveau un reste de jugement et dans les nerfs un reste de sensibilité (1).

Je suis persuadé que si des excitemens de différens genres étoient exercés sur les têtes des suppliciés qui, doués d'une plus forte dose de puissance vitale, conservent plus long-tems toute la vigueur de leur cerveau, ils produiroient des effets dont les philosophes naturalistes peuvent seuls avoir le pressentiment.

Je suis encore presque sûr qu'à travers tous ces désordres nerveux, vasculaires, et musculaires, la puissance pensante, *entend, voit, sent, et juge* la séparation de tout son être.

Il y a plus : c'est que tout tend à prouver que le col, la poitrine, le bas-ventre, les extrémités ont aussi leurs sensations.

(1) Dans l'ouvrage intitulé *de la connoissance des bêtes*, page 53, après avoir parlé des insectes et des chiens qui vivent et remuent après avoir été divisés, l'auteur ajoute : « On voit la même chose dans les hommes, et tandis que » d'une part une tête coupée tourne les yeux pour témoigner de la douleur, remue les lèvres pour parler, mord » la terre comme par une espèce de rage, d'autre part le » cœur ne laisse pas de palpiter régulièrement pendant » quelques instans. »

En rapportant l'histoire d'un jeune Indien que les barbares sacrifioient à leur fausse divinité : « Ce misérable, » dit le même auteur, ayant la poitrine ouverte, le cœur » arraché, ne laissoit pas de vivre, de se plaindre, et même » de parler ».

Est-il invraisemblable de croire que, parmi un tas de corps amoncelés dans des panniers, dont les veines laissent échapper un sang qui jouit encore de toute sa chaleur vitale; est-il, dis-je, invraisemblable de croire que ces corps se contractent, se pressent, pour ainsi dire, les uns contre les autres, que leurs nerfs ont encore un reste de sentiment, et que les muscles, au milieu desquels ils se trouvent, ont encore une action simultanée?

Il est bien vrai que la plupart de ces parties n'ont plus d'effet de co-rélation sur le cerveau; mais qu'importe pour le corps qui souffre? La co-rélation n'est que le moyen par lequel un point du corps transmet à l'autre l'impression qu'il éprouve.

Il ne faut jamais confondre la co-rélation avec la douleur. Est-il prouvé que sans co-rélation il n'y ait pas douleur? est-il démontré qu'un membre séparé du corps ne souffre pas? Le résultat de mes observations et d'un nombre d'expériences que j'ai faites ou suivies dans les écoles de médecine d'Edimbourg, et en France dans les différens hôpitaux tant civils que militaires où j'ai exercé, m'a convaincu que les membres séparés souffrent, qu'ils expriment à leur manière ce qu'ils sentent, et que cette expression suffit à l'observateur pour être convaincu de leurs douleurs!

J'ajoute que le membre séparé du tronc souffre localement, quand il est seulement blessé, et non séparé; les nerfs peuvent avertir le cerveau par une suite d'oscillations nerveuses, qui répondent aux points de la douleur; alors le cerveau souffre passivement

de ce qu'un des points d'une des parties du corps avec laquelle il est en relation, souffre. Ce qui prouve ce que j'avance, c'est que des corps humains et des animaux peuvent vivre, se développer et sentir, sans cerveau et sans moelle épinière, ou avec une moelle épinière sans cerveau.

Si ces faits sont bien prouvés, les *anatomistes* et les *physiologistes* sont depuis long-temps dans une grande erreur, en assurant que les nerfs tirent leur origine du cerveau et de la moelle épinière; que conséquemment l'un et l'autre sont les seuls organes sensibles, ou ceux dans lesquels les nerfs viennent puiser leur sensibilité. N'est-il pas prouvé que des animaux et des hommes même ont joui de la vie sans cerveau, ni moelle épinière; et cependant ils avoient des nerfs dans toutes les parties du corps, comme ceux qui ont un cerveau et une moelle épinière; ce qui suffit pour constater d'une manière évidente qu'on peut avoir des sensations sans moelle épinière.

Voici des observations qui viennent à l'appui de ce que j'avance.

#### *Première Observation.*

*Dodard* observe dans les mémoires de l'Académie des sciences, tome I<sup>er</sup>. pag. 367, qu'un enfant dont la tête étoit très-grosse, n'avoit que des cartilages au lieu de crâne; ces cartilages étoient remplis d'eau claire. Au lieu de cerveau, on remarquoit des excroissances de chair derrière la tête; il jouissoit de tous ses nerfs.

II.<sup>e</sup> Observation.

On lit dans les commentaires de Leipsic, tom. 17, pag. 528, qu'une fille qui n'avoit ni *cerveau*, ni *moelle allongée*, ni *nerfs olfactifs*, vécut 15 heures après sa naissance, et mourut dans des attaques d'épilepsie.

III.<sup>e</sup> Observation.

Méri a vu et disséqué un fœtus veau à terme et bien formé, dans lequel il n'a trouvé ni *cerveau*, ni *cervelet*; mais dans le canal de l'épine il y avoit un filet de moelle plus petit qu'il n'auroit dû être naturellement.

IV.<sup>e</sup> Observation.

Fauvel rapporte, dans l'histoire académique, 1711, pag. 26, qu'il a vu un fœtus venu à terme, vivre deux heures, quoique n'ayant ni *cerveau*, ni *cervelet*, ni *moelle épinière*.

V.<sup>e</sup> Observation.

Méri a vu un fœtus mâle, venu à terme, qui n'avoit ni *cerveau*, ni *cervelet*, ni *moelle de l'épine*, vivre 21 heures et prendre quelques nourritures; la *dure-mère* et la *pie-mère* faisoient canal dans les vertèbres.

VI.<sup>e</sup> Observation.

J'ai disséqué, il y a deux ans, en présence des élèves de la ci-devant école de chirurgie, un fœtus

à terme, dans lequel il n'existoit ni *cerveau*, ni *cervelet*, ni moelle *allongée* et *épineière*, pas même de canal vertébral, et cependant on y trouvoit les dix premières paires de nerfs, les paires cervicales, dorsales, lombaires et sacrées, avec leurs divisions et sous-divisions dans les extrémités, ainsi que les grands *sympatiques*, les *viscériques* et la huitième paire. L'enfant avoit eu des mouvemens et avoit vécu sept heures. J'en conserve le squelette dans mon muséum.

#### VII.<sup>e</sup> Observation.

J'ai encore disséqué, en présence des mêmes élèves, un fœtus de cinq mois qui n'avoit ni *tête*, ni *poitrine*, ni *estomac*, ni *intestins grêles*, et cependant la moitié inférieure du bas-ventre complet avec le *cordon ombilical*, une portion des muscles droits du ventre, des *grands obliques*, des *transverses* et le *péritoine*, le *cæcum*, le *colon*, le *rectum*, la *vessie*, les organes *sexuels mâles*, internes et externes, étoient en bon état: les cinq vertèbres lombaires, le bassin très-régulier d'un côté, et l'extrémité inférieure gauche étoient bien conformés.

Les muscles, les artères, les veines de toutes ses parties étoient très-distinctes. Il y avoit une moelle épineière, lombaire et sacrée, fournissant des nerfs aussi bien distingués et aussi complets que si le sujet eût été entier.

Je conserve également le squelette de ce fœtus dans mon muséum.

VIII.° Observation.

L'on connoît la description par *Duvernei*, d'un bœuf qui, quoiqu'il eût dans la tête, au lieu de cerveau, un gros caillou, avoit cependant toujours vécu en bonne santé.

Les expériences sur les vers, présentées avec tant d'exactitude et de sagacité par *Bonnet*, je les ai répétées au Lycée, sur les grenouilles, dans une de mes séances sur l'irritabilité, en présence d'un grand nombre d'auditeurs.

J'ai isolé toutes les parties de cet animal, afin d'étudier le degré de sensibilité et d'irritabilité de chacune d'elles. Toutes ont offert des preuves incontestables de sensation.

La tête séparée du corps, les paupières et les yeux conservent encore de la mobilité. Les mâchoires se meuvent; les extrémités isolées, les muscles se contractent et se relâchent, cherchent même des points d'appui; et l'on peut, en conservant chacune de ces parties dans des endroits chauds, faire durer plus long-temps leur vitalité et leur sensibilité (1).

Le cœur séparé de ses vaisseaux, pâlit, rougit, se meut pendant plusieurs minutes. Si on a l'attention de lier les vaisseaux avant de le séparer, et qu'on les coupe au-dessus de la ligature, comme on conserve plus long-temps le calibre du sang qui y reste, le cœur vit plus long temps.

(1) Phénomène très-remarquable et sur lequel je me propose de donner par la suite une série d'observations.

Les intestins conservent aussi quelques instans leur mouvement péristaltique.

En un mot, la vitalité se montre à l'observateur dans les parties isolées, comme dans le tout; mais quand l'harmonie de ce tout cesse, et qu'il n'y a plus d'ensemble, la vie s'éteint insensiblement dans chacune de ces parties, à mesure que la chaleur décroît; la sensibilité se retire et l'irritabilité cesse.

Il se présente ici une réflexion qui peut aider à faire quelques pas dans l'étude de la sensibilité. Observons bien avec les philosophes les plus modernes du siècle, que de tous les êtres organiques, que nos sens découvrent, il n'en est aucun, excepté l'homme, dans lequel se rassemblent plusieurs espèces de vies différentes entr'elles, et qui cependant se réunissent d'une manière merveilleuse pour ne former qu'un seul tout.

Ces espèces de vies qu'on peut réduire à trois, sont la vie *morale*, la vie *intellectuelle* et la vie *animale*; ainsi *connoître, désirer, agir* ou bien *regarder, penser, sentir*, voilà ce qui rend l'homme un être *physique, moral, intellectuel*; doué de ces facultés, de ces trois régulateurs de la vie, il est pour lui-même l'objet le plus digne d'un examen attentif et en même temps le plus digne observateur; quand un de ces régulateurs manque, l'harmonie cesse, c'est-à-dire, qu'il y a désordre dans le système vital.

Mais il ne faut pas en conclure que le système ne souffre plus: au contraire, il souffre bien davantage, car alors il n'y a plus de régulation, et ce défaut d'ac-

cord arrête la bonne intelligence de tous ces organes; de-là, cessation de bien-être, et conséquemment souffrance.

Chaque espèce de force vitale a un siège particulier dans le corps humain où elle se manifeste de préférence, ainsi nous pouvons placer la vie intellectuelle dans la tête, et l'œil alors en est le foyer; la vie morale dans la poitrine, et le cœur en est alors le centre; la vie animale, qui est une espèce de végétation, s'étend jusqu'aux organes de la reproduction, qui alors doivent être considérés comme les foyers ou le centre de cette vie.

Ajoutons que le visage peut être regardé comme le sommaire de ces trois sensations; le front jusqu'aux sourcils, est le miroir de l'intelligence; le nez et les joues sont le miroir de la vie *sensible* et *morale*; la bouche et le menton, le miroir de la vie *animale*. Nous pouvons donc résumer que la vie *intellectuelle* est le sanctuaire de l'âme: car c'est d'elle que jaillit l'éclair de la pensée.

La vie morale est le centre du sentiment: d'elle naissent toutes les émotions; la vie animale est le foyer d'où sortent tous les mouvemens automatiques. D'après cette distinction, il est facile d'observer que la vie *intellectuelle* peut être séparée pendant quelques tems de la vie *morale*, et jouir cependant de son action. Les deux autres vies peuvent de même être isolées l'une de l'autre, et conserver quelques minutes leurs effets. Elles ne pourront à la vérité s'avertir l'une et l'autre de ce qu'elles éprouvent; mais elles auront encore pendant ce temps la cons-

science de l'habitude de leur co-rélation, ce qui pourroit peut-être faire croire qu'une mort, produite par la séparation subite d'un des foyers de vitalité, est encore plus terrible que la mort de toutes ses parties à la fois; car, dans le premier cas, chaque foyer de vitalité a la conception, non-seulement de sa mort, mais de celle de celui avec lequel il est en co-rélation, au lieu que la mort de tous les foyers à la fois éteint dans le même instant tous les centres de vitalité.

Il faut donc conclure de tous ces faits, que dans le choix d'un supplice mortel; ( puisqu'au dix-huitième siècle on n'est pas assez pénétré de la dignité de l'homme pour sentir qu'on n'a nul droit de lui ôter une vie qu'on ne lui a pas donné, que c'est le créateur et la nature qui seuls peuvent s'emparer de cette force agissante ) il faut, dis-je, conclure de tous ces faits, que la mort qui assure avec elle l'abnégation de soi-même, et qui apathise tellement la puissance vivante qu'elle la tient engourdie et comme anéantie à la fois dans tous ses points, est sans contredit la mort la plus douce (1).

Il est à remarquer qu'à l'instant où le corps vivant se dissout, ses parties se dispersent, mais pour obéir à d'autres puissances de mouvemens et de vies qui sont répandues dans l'univers; tout est vivant dans la nature, et la mort aux yeux des philosophes naturalistes n'est qu'un mode de la matière.

N'est-il pas possible que la fin du principe vital

(1) L'asphyxie agit ainsi, et c'est le genre de mort que je préférerois.

soit relatif à son origine, si, comme on peut le croire, ce principe est un être à part? Ainsi, en le supposant émané des causes qui animent les mondes, ne peut-il pas, à sa séparation, se réunir à cette cause universelle, qui, en remuant le grand tout, renouvelle sans cesse la nature?

---

## ART MILITAIRE.

*LETTRE de J. BREZ, secrétaire de la Société d'Histoire naturelle d'Utrecht, à A. L. MILLIN, conservateur-professeur du Muséum des Antiques, à l'occasion d'un nouvel ouvrage de M. HENNERT, sur la fortification et l'art des bombes.*

Utrecht, 21 septembre 1795.

**J**E vous ai promis, mon cher Millin, d'être à l'af-fût des nouveautés intéressantes qui paroîtront dans ces provinces, et de vous en faire part pour les annoncer par la voie de votre journal. Je commence à exécuter ma promesse, en vous envoyant l'analyse d'un nouvel ouvrage d'un des professeurs de notre université. Je ferai suivre cette notice de quelques autres, à mesure que l'occasion s'en présentera.

L'ouvrage dont je vous parle, a pour titre : *Dissertations sur la fortification permanente, la fortification de campagne, et la portée des bombes, etc.* Par M. HENNERT, professeur en mathématiques; 1 vol. in-8.º d'environ 200 pages, prix

25 sols d'Hollande, chez J. Altheer, libraire à Utrecht, 1795.

Ces dissertations, au nombre de quatre, sont précédées d'une préface qui mérite attention par sa tournure originale. L'auteur y compare l'état militaire, les talens qu'il requiert, etc. avec les autres états de la vie, et il a su rendre cette comparaison intéressante, sur-tout dans les circonstances actuelles. Vous en jugerez vous-même ; je vais vous la transcrire en entier.

« Si la grandeur d'ame, dit M. Hennert, nous fait surmonter les difficultés qu'oppose l'exécution des entreprises, si elle se montre avec d'autant plus d'éclat qu'elle doit lutter contre des obstacles redoutables et des dangers menaçans, la place qu'elle occupe avec le plus d'avantage, paroît être principalement dans le Champ-de-Mars. Forces du corps, énergie de sentimens, précipitent le guerrier vers la gloire. Plaisirs, douceurs de la vie, repos délicieux, toutes ces jouissances qui sont l'apanage de la paix, il les quitte brusquement, quand l'heure de défendre la patrie est arrivée. Pour lors il brave les saisons, il affronte la mort, nonobstant les plus tendres et les plus chères liaisons qui l'attachent à la vie. Le guerrier n'est point déconcerté par les malheurs qui l'environnent et qui suivent ses pas. Des bataillons renversés, le champ jonché de morts, n'ébranlent pas son courage, ne troublent pas son attention, ne détournent pas son coup-d'œil toujours fixé sur la valeur de ses troupes et les mouvemens de l'enne-

mi. Quelle présence d'esprit! quelle rigueur d'application! Un moment peut décider la victoire.

« Pour sentir à quelle élévation se trouve l'homme de guerre, qu'on se transporte du cabinet des hommes d'état, de celui des gens de lettres, de l'atelier des artistes, au champ de bataille. Je me sens comme interdit par ce changement de scène, toutes les fois que j'exerce ainsi ma pensée. Entre quatre murs bordés de peaux volumes, bien chauffé, bien vêtu, bien nourri, je lis, je réfléchis, je compose; ce que je ne trouve pas aujourd'hui, je le chercherai demain. Ah! je le trouverai dans mes cahiers ou dans ma bibliothèque.

« L'homme d'état, placé au timon des affaires, et qui partage avec le souverain le fardeau du gouvernement, doit avoir l'âme ferme pour ne pas succomber aux cabales et aux brigues préparées contre lui. Sa fermeté égale l'intrépidité du guerrier. La disgrâce, l'exil ne le détournent pas de ses desseins généreux; mais l'exécution, quand ils ont reçu l'approbation du souverain ou du conseil d'état, ne lui cause pas autant de peine qu'au guerrier l'exécution d'un plan d'opération approuvé par le conseil de guerre. L'exécution est la partie la plus épineuse du métier de la guerre. Elle est souvent l'affaire du moment; elle peut être contrariée par les dispositions de l'ennemi qui feront échouer les entreprises les plus sagement concertées. Il faut donc y remédier sur le champ, en opposant des dispositions qui rendent sans effet celles de l'ennemi. L'homme

d'état exécute ses desseins par l'autorité et la force des loix.

» Dans tout autre état qu'à la guerre, il y a plus de grandeur à savoir soutenir la prospérité, qu'à se mettre au-dessus de l'adversité. Dans le métier des armes, c'est dans l'adversité que paroît le grand homme, lorsque dans le revers il conserve le sang froid, et qu'il ne perd rien de la vivacité de son génie.

» La probité est la qualité la plus essentielle du juge; elle doit être à l'épreuve de toutes sollicitations et recommandations de la part des personnes puissantes. Mais la probité ne doit-elle pas aussi être le partage de l'homme d'état? L'homme de guerre ne doit-il pas être homme de bien? Le juge doit avoir l'esprit juste pour faire l'application des loix, dont il doit posséder une profonde connoissance. Cependant il a le temps de réfléchir et de consulter. Il n'est pas seul chargé de l'administration de la justice. La pluralité des voix décide le procès. La sentence prononcée doit être respectée, et il reste l'inviolabilité à ceux dont elle émane.

» La plus grande partie des gens de lettres porte un jugement défavorable au métier du militaire, croyant qu'il ne demande point d'études. Sans doute, il n'exige pas précisément celles qu'on fait aux universités, pour se remplir de grec et de latin. Mais n'y a-t-il pas d'autres connoissances dont l'acquisition requiert de la sagacité et de l'assiduité à les cultiver? Quelle multitude de différens objets ne renferme pas la science de la guerre, indépendamment de la connoissance

connoissance des manœuvres et de la discipline militaire ! La connoissance du terrain , reconnoissemens , convois , fourrages , marche des détachemens et des armées , campemens , cantonnemens , quartiers d'hiver , magasins , vivres , ammunitions de guerre , hôpitaux , ne peuvent être ignorés du général. Il faut qu'il puisse juger des rapports qu'on lui fait sur toutes les parties de la guerre , quoiqu'il ne soit pas obligé d'entrer dans le détail dont d'autres officiers sont chargés. . . . Mais , pour abréger , et me borner au simple dénombrement des principales parties du métier de la guerre , quelle foule d'objets se présente ? Que de détails embrasse la fortification de campagne , qui s'occupe de la castramétation , des moyens de faire retrancher un château , un village , d'assurer le passage des rivières , d'établir des quartiers d'hiver ? L'officier doit connoître l'usage de l'infanterie , de la cavalerie et des troupes légères , pour les employer dans les occasions assorties à leurs armes. Peut-il ignorer entièrement l'usage des bouches à feu ?

» Comme l'étude de la guerre demande du travail et de l'application , il se trouve bien des gens qui , pour en éluder les difficultés , prétendent que cette étude n'est point nécessaire , et que la pratique peut seule apprendre l'art de la guerre. Osent-ils éluder l'autorité d'illustres capitaines , tels que *Maurice de Nassau* , *Puisségur* , *Folard* , le *maréchal de Saxe* , *Turpin de Crissé* , *Warneri* , *Tempelhof* , et tant d'autres qui recommandent aux militaires la science de la guerre ? etc. »

Vous pouvez juger par ces paragraphes de la manière de M. le prof. HENNERT. Il ne faut point oublier que le français n'est pas sa langue maternelle.

Après la préface, vient l'ordre des leçons qu'il se proposoit de donner aux officiers de la garnison de notre ville.

La première dissertation a pour objet *la fortification permanente*. Elle est divisée en 4 parties. Dans la première, il parcourt les expressions analytiques de toutes les parties de l'enceinte du rempart, et examine leur usage. L'auteur se plaint de ce que l'esprit de système a aussi bien gagné les écrivains qui se sont occupés de l'art militaire, que les autres. Il croit que ce même esprit a retardé les progrès de la fortification permanente, sur-tout en France, dit-il, où l'on est superstitieusement attaché aux maximes de l'illustre *Vauban*. « Il ne faut droit, ce me semble, ajout M. Hennert, adopter aucun système, mais se régler sur le terrain, sur les avenues et sur l'attaque, etc. M. *Virgiaz*, officier suédois, faisant attention aux progrès surprenans de l'attaque, a réfléchi plus sérieusement sur la défense intérieure; que *Rimpler* et *Landsberg*. En effet, le feu de l'artillerie étant rendu si meurtrier, si furieux de nos jours, la brèche pourra être faite plutôt qu'on ne pense. Or, il n'y a dans les forteresses aucun ouvrage qui puisse être opposé à l'ennemi pénétrant par la brèche de la ville. Il est mortifiant pour le commandant de la place, de devoir capituler pour deux bastions

» ruinés, pendant qu'il reste encore six à dix bas-  
» tions qui n'ont souffert aucun dommage. En un  
» mot, la défense d'aujourd'hui n'est qu'extérieure.  
» Voilà donc un nouveau camp où les ingénieurs  
» pourront exercer leurs efforts. »

Après ces réflexions, l'auteur annonce qu'il s'est proposé de faciliter aux ingénieurs le choix d'une fortification assortie aux circonstances du terrain, en leur mettant devant les yeux la dépendance mutuelle des parties de l'enceinte du rempart, moyennant des formules analytiques. Mais comme les développemens qu'il en donne, ne sont pas susceptibles d'analyse, nous nous bornerons à quelques observations.

M. Hennert relève quelques fautes que l'esprit de système a fait commettre à l'illustre Vauban, à Deidier et Leblond, sur l'étendue des flancs des lignes de défense. Il fait ensuite l'application des principes qu'il a posés aux systèmes du comte de Pagan, de Blondel, de Mallet, et de quelques autres, et fait voir par des calculs en quoi ils ont erré. C'est par-là qu'il termine la première partie de la première dissertation.

La seconde partie traite de l'étendue des bastions. L'auteur croit que la plupart des formules qu'on a données pour déterminer cette étendue, ne sont que précaires; il offre une méthode fort simple pour régler les dimensions de ces bastions sur leurs capacités. Après l'exposition des calculs qu'elle exige, il cherche à tirer de Poulli un ingénieur hollandais qu'il compare même à Vauban. « Si

» la France, dit-il, révère les ouvrages et le génie  
 » du maréchal de Vauban, si elle le regarde comme  
 » le plus grand ingénieur de son siècle, la Hollande  
 » peut lui opposer un rival redoutable. Les Fran-  
 » çais ont poussé la vénération pour l'illustre ingé-  
 » nieur jusqu'à la superstition ; la grande autorité  
 » que le maréchal s'est acquise, a peut-être retardé  
 » les progrès de la science du génie. Les Hollan-  
 » dais n'ont pas donné dans cet enthousiasme pour  
 » *Coehorn*. Au contraire, il semble qu'ils n'ont  
 » pas fait assez d'efforts pour perpétuer la mémoire  
 » de leur illustre compatriote. L'on n'a pas éclairci  
 » les maximes de *Coehorn*, l'on n'a commenté ses  
 » livres que pour répandre les découvertes de ce gé-  
 » nie inventif. Il est vrai que *Coehorn*, n'étoit pas  
 » né auteur ; il étoit né capitaine. D'ailleurs, d'habiles  
 » ingénieurs hollandais n'ont assuré qu'il faudroit  
 » étudier le génie de *Coehorn* dans les ouvrages  
 » de fortification qu'il a fait construire, plutôt que  
 » dans ses livres. . . . Les étrangers, sur-tout les  
 » Français, ne connoissent *Coehorn*, que par une  
 » mauvaise traduction, intitulée *la nouvelle forti-*  
 » *fication*. L'original est imprimé en hollandais,  
 in-folio, avec de beaux dessins. C'est sur-tout dans  
 la fortification de la ville de *Coevorden*, que ce  
 grand homme a déployé son génie, et il a laissé  
 là-dessus un autre ouvrage, intitulé : *La fortifica-*  
*tion du Pentagone, avec ses ouvrages du de-*  
*hors*, imprimé à *Leeuwarden* en 1682, et qui  
 n'a jamais été traduit en français. *M. Hennert* ex-  
 pose quelques-unes des maximes qui y sont con-  
 tenues,

La troisième partie de la 1.<sup>re</sup> dissertation a pour objet, la construction des bastions par rapport à la garnison. Vauban avoit fixé le nombre des soldats nécessaires dans une place de guerre, en en comptant cinq à six cents par bastions. Cette maxime paroît trop générale à M. Hennert ; il aime mieux celle de Montécuculli, qui évalue la garnison par le nombre des soldats qui bordent l'enceinte du bastion.

Enfin, la quatrième partie traite de la construction des bastions par rapport à la longueur de la courtine. Cette partie occupe à peine deux pages.

La SECONDE DISSERTATION traite de la fortification irrégulière. M. Hennert convient avec les ingénieurs qu'il faut rappeler les places irrégulières aux principes de la régularité, autant qu'on le peut ; mais il n'est pas de l'avis de ceux qui font la réduction de la fortification irrégulière suivant l'un ou l'autre système de la fortification régulière. Suivant lui, il faut fortifier une place d'après les circonstances particulières du lieu, qui regardent le terrain même et ses avenues ; et c'est ce qu'il cherche à prouver dans cette seconde dissertation.

Il pose d'abord les formules convenables et en fait l'application en prenant l'exemple proposé par M. Sidérius, ingénieur hollandais, dans son ouvrage intitulé : *Gronden der vesting-bouwkunde : Amsterdam, 1784.* Cette application romplit le reste de la dissertation, à la fin de laquelle il annonce encore au public son intention de traiter dans un autre moment de la défense des places.

La TROISIÈME DISSERTATION roule sur *la fortification de campagne*. M. HENNERT observe que M. Tielke, capitaine au service de Saxe, est le premier qui ait traité cette science dans toute son étendue. Quant à lui, il se borne à faire des recherches sur la construction la plus avantageuse des retranchemens connus sous le nom d'*ouvrages à tenaille* ou de *rédans*. Il croit qu'elle dépend de deux principes; qu'elle exige, 1.<sup>o</sup> le moindre contour par rapport à un front donné qui doit être retranché, afin qu'elle ne demande pas beaucoup de monde et de canons pour être défendue. 2.<sup>o</sup> Que la construction de ces ouvrages sera préférable, quand elle fournira une plus forte défense, eu égard à la destination des retranchemens de campagne, qui ne peuvent faire à beaucoup près une aussi longue résistance que les places fortifiées. L'auteur passe ensuite aux démonstrations qu'exigent ces deux propositions; il les développe dans toute leur étendue, mais d'une manière qui n'est pas susceptible d'analyse. Il faut lire ce développement dans l'ouvrage même.

Enfin, la QUATRIÈME ET DERNIÈRE DISSERTATION traite de *la portée des bombes*. « Depuis *Newton* et *Euler*, dit le savant *Hennert*, les géomètres n'ont pas perdu de vue le problème ballistique, pour déterminer le mouvement des corps lancés dans les milieux résistans. Les travaux de MM. *Borda* et *Bezout* sont connus. Mais les derniers efforts que le célèbre colonel *Tempelhof* a faits pour résoudre ce problème, ne laissent rien à glan-

ner sur ce champ qu'il a entièrement moissonné. » Néanmoins, quelques brillantes que soient les recherches de ces grands géomètres, M. Hennert, qui ne le cède peut-être à aucun d'entr'eux, croit qu'elles ne laissent pas d'être pénibles dans la pratique; il a remarqué d'ailleurs qu'elles ne s'accordent pas toutes avec les expériences. Après de longues méditations sur ce sujet, il s'est arrêté à deux solutions abrégées, qui lui ont paru suffisamment exactes pour le jet des bombes. Il en donne le détail, et en fait l'application aux expériences, telles que M. Bezout les a rapportées dans son *cours de mathématiques*. Le résultat des calculs de M. Hennert, et de ceux de ce dernier auteur, est tel qu'ils pèchent l'un et l'autre par excès, c. à d., que les résultats en sont plus grands que ceux des expériences; l'auteur avoue que toutes les solutions qu'on donnera à cet égard seront inutiles dans la pratique, tant qu'on n'aura pas le moyen de déterminer la vitesse qu'une charge de poudre communique aux bombes et aux boulets. Mais comme la même charge produit souvent des différences, il sera bien difficile, pour ne pas dire impossible, de parvenir là-dessus à un résultat un peu exact.

Telle est l'analyse rapide, et, pour ainsi dire, décharnée, de l'ouvrage que vient de publier M. Hennert. Ce que nous en avons dit suffira pour faire juger en gros de ce qu'il contient; mais, pour faire mieux connoître son mérite, il auroit fallu pouvoir donner quelques-unes des solutions qu'il présente aux gens de l'art; et il eût été difficile d'en

détacher sans rompre la chaîne qu'elles forment. Nous conseillons donc à ceux de nos lecteurs qui s'occupent de cet objet, de se procurer le livre lui-même; et nous croyons pouvoir leur annoncer qu'il remplira parfaitement leur attente. Quelque sèche que soit cette matière, on peut dire que M. *Hennert* l'a égayée autant qu'elle pouvoit le comporter. Il a semé par-ci par-là des digressions intéressantes, des réflexions très-judicieuses; en un mot ce nouvel ouvrage nous a paru de nature à ajouter encore beaucoup à la réputation si bien méritée que s'est déjà acquise l'auteur. Il faut espérer, pour les progrès des sciences, qu'il ne tardera pas à enrichir le public des autres ouvrages qu'il annonce.

Jacques BREZ, *de la société  
d'Histoire Naturelle de  
Paris, etc.*

## PHILOSOPHIE.

*ORIGINE de tous les cultes, ou religion universelle, par DUPUIS, citoyen français. A Paris, chez Agasse, rue des Poitevins, n°. 13, l'an III de la république (1795) 3 vol. in-4°. de discours et un de planches. Prix, 600 l. en feuilles.*

CET ouvrage contient la plus belle découverte qu'on ait faite dans l'étude de l'antiquité, et dans l'histoire de l'astronomie; elle prit naissance le 18

mai 1778, à mon cours d'astronomie du collège de France, que suivoit le citoyen Dupuis. Il étoit professeur de rhétorique depuis l'âge de 16 ans; mais son goût pour l'astronomie le portoit au-delà, et la réunion des connoissances astronomiques avec l'érudition grecque, lui a fait trouver ce qui avoit été méconnu par les plus savans hommes, parce qu'aucun n'avoit réuni au même degré ces deux genres de connoissances. Il a vu, il a prouvé que les religions, les fables, les théogonies et les mystères, n'étoient que des allégories physiques et astronomiques, et il l'a si bien prouvé, que le célèbre Barthélemi me disoit : *la tête m'en tourne.*

Je publiai la première branche de ce travail dans le journal des Savans du mois de juin 1779. L'auteur y expliquoit l'origine astronomique de l'idolâtrie et de la fable. Cette lettre fut suivie de plusieurs autres, dans le même journal; et en 1781, publiant le quatrième volume de mon *Astronomie*, je ne crus pas pouvoir intéresser plus mes lecteurs, qu'en donnant à l'auteur 228 pages pour expliquer sa découverte; déjà elle a été accueillie des savans; elle a mérité à Dupuis une place à l'académie des inscriptions; une au collège de France, et par suite sa nomination à la convention nationale, où il a été nommé député, quoiqu'absent, par le seul effet de sa réputation.

Le premier volume de ce grand ouvrage est destiné à prouver, par l'histoire, la réalité du culte rendu à la nature, à la cause active et passive d'Osiris et d'Isis, c'est-à-dire, du soleil et de la lune.

Dans le second volume, l'auteur traite du soleil sous ses différens emblèmes, Bacchus, Apis, Adonis, Athys, Bélus et Mithra, etc., et du culte des animaux et des plantes; enfin, de l'origine des mystères considérés dans leurs rapports avec la physique et la morale.

Le tome trois traite de la religion chrétienne, et l'Apocalypse y occupe plus de cent pages; ensuite de la cosmogonie et de la théologie des Perses. Il finit par un grand traité de la sphère et des constellations.

L'épître dédicatoire est adressée à la citoyenne Dupuis, et ceux qui la connoissent applaudiront à ce choix; l'esprit, la raison, les connoissances, la douceur, tout en elle concourt à faire le bonheur du citoyen Dupuis, et elle a de plus le mérite d'avoir sauvé des flammes l'ouvrage qu'il publie, lorsqu'en 1788, la jalousie de quelques membres de l'université, le dévouoit de donner de la publicité à ses recherches.

L'auteur commence par annoncer que le titre de *Religion universelle*, signifie seulement que toutes celles qui ont existé ont une source commune, dans la nature; et qu'il entend d'écarter le voile mystérieux sous lequel on a voilé la science religieuse, et d'en donner le fil qui étoit perdu depuis plus de trois mille ans.

La première idée que l'on ait eu de Dieu se réduisoit à l'univers et à la nature. Les témoignages des plus anciens philosophes ne permettent pas d'en douter. Les Égyptiens et les Phéniciens, qui ont le

plus influé sur le reste de l'univers, ne connoissoient d'autres dieux que les astres et le ciel. La sabisme fut la première, et même la religion universelle. Les Chaldéens n'avoient aucune idée d'un être intellectuel; Platon dit la même chose des Grecs. L'auteur accumule les citations pour le prouver, en parcourant toutes les religions de l'univers, même de l'Amérique; car les rapprochemens des pratiques phéniciennes et péruviennes, est une des choses curieuses de ce chapitre. L'on voit dans le suivant les vestiges du culte de la nature, empreint dans tous les monumens anciens, temples ou images. Le labyrinthe contenoit douze palais consacrés au soleil; les monumens élevés à Mithra, les pyramides, les obélisques étoient consacrés au soleil.

Lucien nous apprend que le culte du bélier, du bouc, du taureau, des poissons, étoient des emblèmes astronomiques, de même que les douze grands dieux de l'Égypte. On a vu ensuite les douze travaux d'Hercule, les douze patriarches des Juifs, les douze apôtres des Chrétiens; et les Romains avoient placé douze autels aux pieds de leur Janus, génie tutélaire et chef des révolutions célestes. Enfin, Chérémon, prêtre d'Égypte, au rapport d'Eusebe, dit que c'étoit sur les astres qu'étoient fondées toutes les fables des Égyptiens.

Le bouclier d'Achille, dans Homère, représentoit le ciel et les planètes. Le nombre sept étoit également révérend; c'est un nombre sacré qui se retrouve chez tous les peuples du monde; la création avoit duré sept jours, le temple de Salomon sept ans, et

ce nombre est répété vingt-quatre fois dans l'Apocalypse. Les Sabéens qui n'avoient point jeté de voile sur le culte qu'ils rendoient aux astres, avoient établi des fêtes en l'honneur de chaque planète. Hésiode annonce dans sa théogonie qu'il va chanter la matière, la terre et le ciel, et les dieux enfans du ciel et de la terre. Il n'y a pas moins de 93 pages pour les preuves de ce système, que l'auteur trouve par-tout.

Le second livre présente les tableaux de l'univers, de ses divisions et des agens principaux de la nature. Le soleil et la lune devoient y tenir le premier rang, et être regardés comme les causes premières et les sources éternelles de leur félicité. Le grand éclat de Vénus la fit bientôt distinguer, et on l'associa au soleil et à la lune; ensuite Jupiter dont la révolution étoit de douze ans, comme celle du soleil de douze mois, et dont la beauté le fit aussi comparer au soleil. Mars, qui est presque de la couleur du sang, fut un emblème de carnage et de mort. Saturne, qui alloit lentement, devint le père des années, des siècles et des dieux. Mercure, qui ne quitte jamais le soleil, fut associé à son action. Les étoiles eurent part à l'admiration des premiers peuples; et celles qui paroissent dans les différentes saisons reçurent des caractères, des attributs, des propriétés, qui fournirent une ample matière aux chœurs des saisons et aux peintres de la nature.

Après avoir considéré le ciel et la perpétuité de ses mouvemens, on considéra la terre, où toutes les formes étoient sujettes à changer; la terre parut

comme la matrice de la nature et le réceptacle des formes, comme la mère et la nourrice des êtres que le ciel engendroit dans son sein; aussi la division de la cause active et passive dans le grand tout se trouve dans les plus anciens auteurs et donne matière à des emblèmes dans toute l'antiquité. Les parties sexuelles de l'homme et de la femme furent mises en spectacle dans le sanctuaire d'Éleusis; et l'on retrouve dans toutes les religions du monde le mariage du ciel et de la terre. Le grand tout ou le principe actif de la nature se communiqua, sous le nom de *ciel*, aux planètes. Vénus, la plus belle de toutes, fournit l'emblème du désir et de l'amour, qui donneit la génération à tous les êtres. Mercure fut appelé le gardien d'Osiris, et on lui donna une tête de chien. Le mouvement du soleil dans les différentes saisons occasionna d'autres histoires et d'autres allégories.

Enfin, les étoiles ou les constellations qui parcourroient le soleil ou fournirent quantité d'autres. Le signe du printemps, le taureau, ont sur-tout la plus grande célébrité, ainsi que le bélier, qui fut deux mille ans après signe équinoxial; on représenta le bélier s'unissant au soleil pour faciliter l'accouchement de la nature, et dans l'Apocalypse il est le symbole du triomphe de Jésus-Christ. Bacchus, après de longs voyages dans des déserts, avoit été conduit par le bélier dans des prairies agréables. Chacun peint le bonheur à sa manière, et l'agneau étoit le signe sous lequel la nature se régénéroit au printemps. Tandis que les signes d'automne mar-

quoient la source des maux , nous voyons les gémeaux , divinités tutélaires des navigateurs , se précipiter dans les feux solaires , et descendre avec le soleil au fond des eaux . Ils s'embarquent avec Jason pour aller à la conquête du bélier à toison d'or , dont le lever du matin annonçoit l'entrée du soleil dans le taureau , et le lever du soir du serpentaire ou de Jason ; les Phéniciens en firent leur Cadmus , frère d'Europe , qui s'embarque pour chercher sa sœur enlevée par Jupiter sous la forme d'un taureau , marqué d'une lune à l'épaule .

Le solstice d'été ne fut pas une époque moins importante , on y voit figurer le chien qui commençoit à paroître , le verseau ou Deucalion qui se levroit le soir , et qui , par le mouvement de ses pieds , faisoit gonfler le Nil ; alors aussi monte la constellation de Pégase qui fait jaillir l'eau de la fontaine des Muses , allusion au Nil ou à l'eau du verseau . Le lion que le soleil parcourroit alors étoit aussi un objet de culte en Egypte . La constellation d'Hercule , qui se couche le matin au solstice d'été , porte la massue et la peau de lion , symbole de sa force ; le soleil est le héros , la constellation est l'image .

L'équinoxe d'automne se trouve marquée par l'histoire de Proserpine , qui est la couronne boréale , par le serpentaire , par la chute de Phaëton qui se couche avec la constellation de l'Éridan , au moment où se lève le scorpion qui effraya ses chevaux ; Persée qui fait couler la constellation de la Vierge , a donné lieu à d'autres fables .

La lune , regardée comme cause de l'humidité de

La nuit, fut associée au soleil dans le grand ouvrage de la génération, et on la retrouve dans toutes les théologies sur la nature et la cause; elle fut regardée comme l'origine des formes variées que prend la matière et des changemens qui se succèdent dans la sphère élémentaire. En la suivant dans les différentes constellations, on reconnoît les voyages d'Isis, et autres traditions anciennes qui se trouvent expliquées.

Les autres planètes associées comme divinités aux influences du soleil et de la lune, leurs domiciles dans les différens signes, les signes divisés en décans qui fournirent 36 génies, augmentent prodigieusement les richesses astrologiques et religieuses, les fables et les mystères, auxquels les anciens attachoient beaucoup d'importance.

Les quatre élémens dégagés du chaos devinrent des causes partielles qui formèrent de nouvelles divinités; car on regardoit comme Dieu les causes éternelles de ce qui se reproduit à quelque endroit qu'e les fussent disséminées. La partie inférieure de l'air étoit affectée à Junon, le milieu à Jupiter et le sommet à Minerve. On distribua les élémens dans les douze signes, et les qualités élémentaires entrè les planètes et les étoiles fixes, ce qui détermina leurs caractères. Toutes ces doctrines anciennes et les divinités qui en résultèrent, forment cette religion universelle dont le développement occupe une partie du savant ouvrage que nous analysons.

La distinction des deux principes, lumière et ténèbres, du bon ou du mauvais principe, se trouve

aussi dans les différentes religions , et il vient des Egyptiens qui avoient Osiris et Typhon. La grande ame intellectuelle , universelle , qui animoit tout l'univers , étoit représentée dans ces différentes opérations par les images célestes ; son impulsion étoit graduée par la succession des levers et des couchers des astres : il en résulte des métamorphoses , comme celle de Jupiter en pluie d'or , qui vient féconder Danaë et donne naissance à Persée , parce qu'au temps des pluies fécondes du printemps est le lever heliaque de la constellation de Persée. Jupiter qui enlève Europe sous la forme de taureau ou qui , sous la forme de cygne , donne naissance à Castor et Pollux , indiquent également les signes suivans.

Dans le cancer le dieu prend les traits de Diane pour s'unir à Calisto qui est la grande Ourse , et donne naissance à Arcas ou le Bootès qui se lève immédiatement après dans la Balance , il se métamorphose en serpent , constellation voisine , il s'unit à Proserpine , ( ou la couronne ) et il en naît un taureau , c'est la constellation qui se lève au moment où le soleil se couche avec le serpent.

Macrobe nous dit que les neuf Muses étoient les neuf intelligences des sphères ; les Arabes unirent les neuf chœurs des anges. Ces dieux subalternes se trouvent à la Chine et même en Amérique.

Après avoir montré qu'il faut chercher les dieux dans les agens de la nature , Dupuis emploie le reste du premier volume à faire l'application de sa méthode à des poèmes entiers qui en font la démonstration : l'Héraclide , poème sur Hercule ou le soleil

soleil, ou sur le calendrier : le poëme égyptien d'Osiris ou le soleil : un autre poëme sur Isis ou sur la lune : la Théséide, poëme sur le soleil, sous le nom de Thésée ou de l'Hercule athénien : les Argonautiques, poëme sur Jason ou sur le soleil, dont on trouve ici des extraits fort étendus. On y voit que la conquête de la toison d'or se rapporte au signe qui, par son lever héliaque, annonçoit l'arrivée du soleil au taureau équinoxial ; ensorte que cet évènement historique ne se trouvera plus que dans l'histoire du ciel. Il en sera de même de la guerre de Troie, puisque Priam avoit été mis sur le trône par les Argonautes. L'on voit, dans une partie de l'ouvrage, que l'arche de Noé n'est autre chose que le vaisseau de Jason ; ainsi, le soleil se retrouve par-tout. En Lybie, c'est Ammon ; à Memphis, c'est Osiris ; en Grèce, Apollon ou Phébus ; Sérapis sur les rives du Nil, Mithra en Perse, Atys en Phrygie, Bélus à Babylone, Saturne en Arabie, Jupiter en Assyrie ; c'est Bacchus, Phaëton, Hélios, Esculape, dans d'autres temps ou dans d'autres pays.

Le second volume commence par un article de 98 pages sur Bacchus, où l'on trouve l'extrait des quarante-huit chants du poëme de Nonnus, intitulé *Dyonisiaques*, où tous les voyages et toutes les aventures du héros sont visiblement le passage du soleil par les constellations et les signes du zodiaque.

On y trouve l'explication des différens noms et des différentes légendes de Bacchus, car on en a compté jusqu'à dix ; chaque poëte dans ses chants,

chaque prêtre dans sa légende, chaque peuple dans ses traditions religieuses donnoit au même dieu une généalogie différente, à raison des différens rapports qu'il leur plaisoit de choisir pour fixer le départ de l'astre bienfaisant qui fécondoit la terre.

L'abbé Mignot, dans les mémoires de l'académie des inscriptions, avoit déjà conjecturé que l'histoire de Bacchus cachoit sous le voile de l'allégorie quelques vérités physiques et astronomiques; mais personne, jusqu'à présent, n'étoit venu à bout de les distinguer.

Le dieu aux formes de bélier ou Ammon étoit visiblement le signe équinoxial du bélier, dont le soleil étoit censé prendre les attributs pour appeler à la génération tous les êtres. Ce bélier, chef des constellations, devint le Jupiter Lybien à cornes de bélier. On trouve ici un grand nombre de citations qui le prouvent. Son culte passa en Grèce, dépouillé seulement de l'accessoire qui rappeloit le bélier; on faisoit Ammon fils de Pasiphaé, une des pléyades dont le lever donnoit naissance au printemps.

Le dieu aux formes de taureau a été encore plus célèbre que le précédent: ce fut Apis en Égypte, Mithra en Perse; car ils se rapportent au signe du taureau, qui occupoit l'équinoxe deux mille ans avant le bélier, et lorsque les premières religions prirent naissance. On adoroit à Héliopolis un taureau consacré au soleil; d'autres ont dit qu'Apis et Osiris étoient absolument la même chose, et même qu'Osiris étoit le taureau celeste. Ce taureau avoit

un croissant sur l'épaule, il étoit consacré à la lune, il avoit vingt-neuf attributs caractéristiques, à cause des vingt-neuf jours de la révolution lunaire. On célébroit l'entrée d'Osiris dans la lune, qui étoit regardée comme l'agent du feu principe, c'est-à-dire du soleil.

Les Perses invoquoient le taureau qui fait croître l'herbe en abondance et qui a donné l'être à l'homme pur; l'on trouve dans le Zend-Avesta un grand nombre de prières au taureau céleste. Les Japonais en faisoient aussi une grande divinité; l'œuf sacré du monde étoit brisé par le taureau. Le veau d'or des Israélites étoit une imitation du culte égyptien, comme l'avoit remarqué St. Jérôme; enfin, le taureau céleste lié avec le soleil du printemps se retrouve par-tout comme lié au culte du soleil. Isis et Osiris étoient représentés avec des cornes; et dans un ancien monument on voit le scorpion qui dévore les testicules du taureau, pour marquer la cessation de la force productrice du soleil quand il arrive dans le signe du scorpion.

La chèvre, constellation, fournit aussi des attributs à la divinité appelée Pan ou Ménès, et c'est un des noms de la constellation du cocher voisine du taureau; le bouc, symbole de la fécondité universelle, étoit l'image de Pan, et les Samaritains lisoient, dans le premier verset de la Genèse : *au commencement, le bouc Azima créa l'univers*, parce qu'ils traduisoient Dieu par Jupiter *Ægiocelus*, c'est-à-dire, le soleil sous la forme du bouc placé sous le taureau, ou du Dieu Pan à qui l'on donnoit des

cornes de bouc , et qui étoit regardé comme le créateur , le principe du mouvement et de l'harmonie des cieux ; il prenoit aussi le nom de Priape dans ses rapports avec la génération. Dans le fameux hymne d'Orphée , Pan est appelé le Dieu qui renferme le ciel et la terre , aussi le mot de Pan signifie *tout*.

Le bel Apollon ou Orus , l'aimable Adonis , le jeune Atys furent des emblemes plus agréables , mais qui exprimèrent également le soleil à l'équinoxe du printemps ; Macrobe et plusieurs auteurs anciens le disent formellement , et l'ouvrage de Dupuis renferme à cet égard un corps complet de preuves. La victoire d'Apollon sur le serpent Python est l'image de celle que le soleil remporte sur l'hiver. Esculape naît des amours d'Apollon et de Coronis , une des hyades , qui sont des étoiles du taureau , parce que le serpentaire se lève quand le taureau se couche. La même constellation a le nom de Phorbas né du centaure , constellation voisine du serpentaire.

Le soleil est placé au centre du système harmonique des sphères , aussi Apollon est le Dieu de la musique , et il est entouré des Muses qui ont la surveillance de tous les ouvrages du génie où règne l'ordre de l'harmonie. Telle est l'origine de la lyre que l'on met entre ses mains. Cicéron l'appelle le chef , le premier modérateur des autres flambeaux célestes. Une statue d'Apollon avoit 365 couronnes comme il y avoit 365 jours sur la parure du grand prêtre des Juifs.

En Egypte , Osiris ou le soleil avoit pour fils la lumière ou Orus , dont les Grecs ont fait leur Apollon.

Adonis ou l'Osiris phénicien, Alys ou l'Apollon phrygien sont encore des emblèmes du soleil ; ce qui est prouvé dans deux chapitres différens.

Le soleil, passant par l'équateur pour aller dans les signes méridionaux à l'équinoxe d'automne, fut peint avec d'autres caractères, et donna lieu à d'autres fables. Ce sont celles d'Esculape, de Pluton, de Sérapis, et l'on y trouve toujours le serpent, qui est la constellation dont s'approche le soleil en automne. Il y a sur cet article un grand nombre d'autorités ; le culte du serpent fut répandu chez les Egyptiens, comme le principe, moteur igné et spiritueux, comme symbole de l'immortalité ; mais c'est celui de la constellation du serpenaire qui donna lieu à ce culte : on lui donnoit une tête d'oiseau, parce que la constellation du Vautour ou de la Lyre en est voisine.

Harpocrate fut le symbole du soleil, au solstice d'hiver ; il est représenté dans un état d'enfance, un doigt sur la bouche, pour marquer qu'il ne peut pas encore parler ; il est placé dans les eaux du versseau. Ailleurs on l'appelle l'Apollon mutilé, et l'on voit que son culte tenoit à celui de Sérapis ou du soleil des signes inférieurs. Canop est encore le soleil peint avec les formes du versseau. Il en est de même de Dagon peint avec les formes du poisson ; c'est encore un autre emblème du soleil dans ce signe, qui occasionna le culte des poissons en Syrie. On donna même les formes du poisson soit à la Vierge à son coucher, soit à Andromède à son lever qui accompagne celui des poissons. La description des

temples et des cérémonies relatives aux poissons mettent la chose hors de doute. Le poisson austral annonçoit le débordement du Nil ; il avoit dévoré les parties génitales d'Osiris, parce qu'alors le soleil cesse de produire ; il portoit le nom de Oannès, génie qui tous les soirs étoit dans la mer rouge, et venoit la nuit à Memphis, parce qu'en effet cette étoile se lève sur la mer rouge.

Enfin, le culte idolâtrique des animaux vivans se retrouve toujours dans les images symboliques des astres, et l'on y voit le culte de la nature dérivé du sabisme que nous avons appelé la religion universelle du monde. On voit une quantité d'exemples, de figures allégoriques des divinités destinées à représenter la nature et ses agens ou les causes naturelles personnifiées.

La moitié de ce second volume forme un traité complet des mystères, où l'auteur a épuisé tout ce que l'éradition ancienne peut fournir de lumières à ce sujet ; il en résulte que l'objet primitif des mystères étoit de consoler l'homme par l'espérance d'un avenir heureux, de fortifier la religion, d'établir le dogme des peines et des récompenses, de présenter la contemplation de la nature et des causes physiques et l'union de l'homme à la divinité.

Les moyens que l'on employoit pour en augmenter l'intérêt étoient le secret, la curiosité, l'attente de plusieurs années, la rigueur des épreuves qui alloient quelquefois jusqu'à causer la mort ; le choix que l'on faisoit des personnes, l'obscurité et la pompe dans les cérémonies, les espérances que l'on y don-

noit pour l'éternité, et la crainte des peines à venir. On faisoit passer les aspirans de l'obscurité à la lumière, pour exprimer le combat physique de la lumière et des ténèbres. On employoit le jeûne, la confession, la flagellation, la castration même, ou du moins l'abstinence des plaisirs de l'amour, pour affoiblir l'action du corps sur l'ame.

Les emblèmes étoient tous tirés de la physique : un antre représentoit le monde ; on plongeoit sept fois l'initié ; il y avoit même sept degrés d'initiation à cause des sept sphères célestes. On y manioit des serpens, parce que le serpent céleste est à l'endroit du zodiaque par où les ames descendoient aux enfers. Dans les mystères de Bacchus il y avoit l'œuf sacré, image du monde, et l'on y représentoit la purification des ames. Dans les mystères d'Éleusis institués 1400 ans avant l'ère vulgaire, on représentoit Cérès qui cherchoit Proserpine ; c'étoit la Vierge sur un char attelé de serpens.

Dans les mystères d'Osiris, on voyoit Isis qui cherchoit Horus. Son image étoit encore la consécration de la Vierge que l'on voit à l'orient, à l'équinoxe du printemps ; on y employoit les constellations qui caractérisent cet équinoxe par leurs différens aspects, Pégase, la Coupe, l'Ourse, le Singe, ou le petit Chien.

Dans les mystères de Cybèle et d'Atys, dont le culte étoit venu de Phrygie, on représentoit le dieu fécond, l'élément du feu organisant la matière végétative et lui imprimant des formes ; lorsque Atys se mutiloit, on y entendoit les plaintes de ses ado-

rateurs. On y représentoit son séjour dans l'antre ; et son retour à la lumière , car le soleil étoit censé dormir l'hiver ; ce retour étoit le 25 de mars , comme ensuite la pâque des Hébreux , et celle des Chrétiens. Car pâque signifie passage , et c'étoit toujours le passage du soleil de l'hiver à l'été qui se retrouvoit dans tous les mystères. C'est à cela que se rapportoit cette énigme fameuse dans les mystères : le dragon a engendré le taureau , et le taureau a engendré le dragon : parce que quand une de ces constellations se couche , elle fait lever , elle fait naître ou paroître celle qui lui est opposée ; l'une au printemps , l'autre en automne.

La constellation de la Vierge est celle qui fournit le plus d'emblèmes , le plus d'allégories , le plus de fables. Elle porte un épi , et l'on en fit Cérès déesse des moissons ; Cérès s'unissant à Neptune avoit produit un cheval , parce que quand cette constellation se couche , celle de Pégase se lève. Comme elle est voisine de la balance on en fit Thémis. Comme elle est près du vaisseau , on en fit la déesse de la navigation , Isis ; aussi la ville de Paris , qui est la ville d'Isis , avoit un vaisseau pour emblème. Au printemps , elle se levoit à l'entrée de la nuit , c'étoit la Sybille qui ouvroit la porte des enfers ; à l'équinoxe , elle ouvroit la porte du jour ; au solstice d'hiver , elle se levoit à minuit ; c'étoit Janus qui commençoit l'année ; c'étoit l'étoile des magas qui annonçoit la naissance de Jésus-Christ. Ainsi , l'on trouve dans tous les mystères les mêmes emblèmes tirés du soleil et des étoiles , et le même objet de morale , la science et la vertu.

Si l'on y exposoit les parties de la génération, c'étoit comme symbole de la force productive de l'univers; mais dans la suite, lorsque les nations se corrompirent, l'objet des mystères et leurs significations furent oubliées; il n'y resta plus que des objets de scandale et de libertinage. En total, on ne peut rien lire de plus savant et de plus curieux que ce traité des mystères.

Le troisième volume commence par le traité de la religion chrétienne, et on peut en rendre compte sans blesser les chrétiens : à la vérité l'on y voit que le Christ est représenté comme Hercule, Osiris, Adonis, Mithra, Bacchus; il partage avec eux le culte rendu dans tous les siècles et dans tous les pays, à la nature universelle et à ses agens principaux. Mais les pères même de l'église ont senti l'allégorie. La Genèse présente aussi le tableau de la nature, l'œuvre des six jours répond aux six mois de la production.

Au lever du serpent le mal est introduit dans le monde, mais ensuite le réparateur ramène le bonheur sur la terre, et Zoroastre ou Abraham enseignoit la même doctrine; c'est une chose avouée, disoit Origène, que l'histoire d'Adam et d'Eve est une allégorie, mais il ne savoit pas que c'étoit le tableau de la nature. Quel homme de bon sens, disoit-il, se persuadera qu'il y ait eu un premier, un second, un troisième jour avant que le soleil eût été créé?

La doctrine des deux principes du bien et du mal se trouve aux Indes, en Egypte, en Perse; comme dans la religion des Chrétiens. Dans la cosmogonie

des Perses, la durée des temps est de douze mille ans ; les six premiers sont les mille de Dieu dans l'agneau, le taureau, les gémeaux, le cancer, le lion et Pépi ; ensuite vient l'arc ( le sagittaire ), et le mal paroît dans le monde. Ainsi, l'on trouve ici six mille ans au lieu de six jours, et les Rabbins appellent du mot qui signifie *création*, le renouvellement qui se fait à pâques. Le génie armé d'une épée qui fut placé à la porte du paradis terrestre, est la constellation de Persée qui se lève près de l'équinoxe au commencement de l'empire du bien, comme le serpent se trouve à la porte de l'automne au commencement de l'empire du mal.

Le Christ réparateur naît au solstice d'hiver, où les anciens célébroient la naissance du soleil ; la Vierge se levoit à minuit, et on la représentoit avec un enfant que les Arabes appelloient *Jésus* ou *Christ* ; on lui a donné pour mère *Anna*, nom allégorique de l'année. La mort et la résurrection de Jésus-Christ répond au même temps de l'année où l'on célébroit celle du soleil, et où l'on faisoit le feu nouveau. L'Osiris des Egyptiens avoit aussi sa mort et sa résurrection ; Bacchus meurt également, et il est rendu à la vie. Il en est de même d'Adonis dont on portoit le deuil, et il ressuscitoit le 25 de mars qui étoit le jour de pâques dans la primitive église. Tertullien assure que dans la religion de Mithra on trouvoit la consécration, et les Chrétiens en avoient emprunté les emblèmes de leur religion.

Dupuis donne ici un planisphère de la position des étoiles le 25 décembre à minuit ; on y voit le taureau, l'âne, la crèche et les trois rois, c'est-à-

dire tout ce qui figure dans l'histoire de la naissance de Jésus-Christ. Car on sait que le bandrier d'Orion renferme les étoiles qu'on a toujours appelées *les trois Rois*, et que dans la constellation du cancer il y a un âne et une crèche (Ptolémée, p. 177). Enfin, il donne un assemblage curieux de tous les traits de ressemblance qui se trouvent entre la cosmogonie judaïque, base de toute la religion chrétienne, et la cosmogonie des Perses, entre les fables solaires chez les Égyptiens, Phéniciens, Thraces, Perses, Pythagoriciens, etc., et l'histoire allégorique de Jésus-Christ.

La Trinité se trouve aussi chez les Égyptiens; les Pythagoriciens et dans Platon; l'unité de la nature où réside l'unité de vie et d'intelligence produisoit le *logos* ou *verbum*, faisant la fonction de sagesse universelle, et le *spiritus*, principe de vie et d'esprit, créateur peint sous les mêmes formes, divisé en six parties, de la même manière que dans la religion chrétienne; la métaphysique, par ses abstractions, fit naître de l'univers même un Dieu tout incorporel et intellectuel, qui renfermoit toutes les divisions de l'être corporel qui avoit été d'abord la divinité.

Dans une dissertation sur les grands cycles et sur les catastrophes qui devoient les terminer, on voit l'opinion ancienne qui régna par-tout, qu'au bout d'un grand nombre de révolutions tous les évènements devoient se renouveler dans le même ordre. La plus grande de toutes ces périodes étoit de 4,320,000 ans. Cette période se retrouve chez les

Indiens; elle n'est que le produit de douze signes par les 360 jours de l'année, en y ajoutant mille.

On trouve dans le même chapitre le thème de la création du monde suivant les Perses, et c'est encore l'état du Ciel à l'équinoxe du printemps, comme celui de l'automne étoit appliqué au déluge et à la fin du monde. Voilà pourquoi l'on y trouve la constellation du Verseau, de l'Arche et du Corbeau qui figure dans l'histoire du déluge.

Une grande partie de ce volume est employée à l'explication de l'Apocalypse; cette énigme fameuse, que tant d'auteurs ont expliquée, et que personne n'a comprise. L'explication de notre auteur se déduit si naturellement de ce qui précède, qu'il est difficile de se refuser à son évidence; on reconnoît dans l'Apocalypse le grand but de l'initiation, qui étoit d'annoncer la venue du grand juge, pour s'y préparer par la vertu, et d'effrayer les méchans par l'idée des punitions futures. C'est le sermon mystique de la veille de pâques, dans les mystères de la lumière; il se célébroit à l'équinoxe sous le signe du Bélier, le premier des signes, le chef de l'initiation. On y expliquoit la destinée des âmes attendant au séjour du mal, un état plus heureux, et le retour au séjour de la lumière dont elles étoient émanées; on choisissoit le temps où le Soleil triomphe des ténèbres, pour rappeler le triomphe de Dieu à la chute de l'ancien monde. Le Bélier étoit le signe de la régénération mystique, comme il étoit l'époque de la régénération physique. Aussi Dieu assis sur le trône de l'Agneau, s'écrie: je

vais faire toutes choses nouvelles ; et durant les premiers siècles de l'église les fidèles attendoient la veille de pâques, la fin du monde, la venue de l'époux, les noces de l'Agneau.

Le nombre sept y est employé vingt fois, le nombre douze quatorze fois, ce qui indique bien l'allégorie astronomique. Les sept villes de la Lydie qui y sont nommées, étoient comme sept loges de la même société, et chacune étoit sous l'inspection d'une planète ; il paroît que les mystères de cette secte, qui étoit l'initiation phrygienne, se célébroient à Pépuzza. Mais Jean s'adresse aux fidèles de Thyatire où étoit la religion dominante.

On y voit le Ciel appuyé sur le signe des 4 saisons, le Taureau, le Lion, l'Aigle ou la Lyre qui répondoient au Scorpion, et l'Homme ou l'Ange du Verseau, qui occupoit le solstice d'hiver ; on y reconnoît aussi les constellations du printemps, le Vaisseau ou l'Arche qui se lève le soir, la Vierge que poursuit un serpent comme on le voit sur le globe céleste ; le fleuve de l'Éridan que le Serpent vomit pour submerger la femme ; ce fleuve est en effet la constellation qui se lève au coucher de la Vierge. L'ange Michel qui terrasse le Dragon, comme l'Hercule céleste remporte la victoire sur la constellation du Dragon qui descend quand celle d'Hercule monte. Un prince nommé Bélus régnoit, suivant Pausanias, quand Python fut tué par Apollon.

On y trouve la Baleine qui est en effet placée sur le Bélier, tandis qu'au nord monte la tête de Méduse, autre constellation, que l'on ne voit réellement sur

le globe que lorsque le Bélier se lève; il est entre la queue de la Baleine plus au midi et Méduse plus au nord, mais qui montent ensemble. Méduse est près du génie armé d'une épée, où l'on reconnoît la constellation de Persée, qui triomphe de la première et de la seconde bête; on y voit aussi la constellation du Bootès qui étoit à l'occident, lorsque Persée étoit à l'orient, ainsi que le Bélier. Le nombre de la bête dans l'Apocalypse est 666, et c'étoit le talisman des anciens astrologues.

Un tableau qui est à la fin de ce chapitre présente la table des signes, des pierres précieuses, des élémens, et des qualités qu'on leur attribuoit; ce qui rend encore plus sensibles et plus évidentes toutes les parties de ce savant commentaire sur l'Apocalypse. Ce troisième volume contient ensuite un grand mémoire sur l'origine des constellations, que l'auteur fait remonter à quinze mille ans, un traité de la sphère, un grand détail sur chaque constellation en particulier, avec tous les noms qu'elles ont portés, et toutes les fables qu'elles ont occasionnées.

Cæsius, dans son *cælum-astronomico-poeticum*, sembloit avoir épuisé sur cet article les ressources de l'érudition, mais Dupuis y a beaucoup ajouté. Il donne ensuite les sphères de l'Inde et de la Perse, les calendriers anciens où sont les levers des signes ou de leurs par-natellons, c'est-à-dire, constellations voisines ou relatives, tirés du Geminus de Ptolémée, d'Ovide, de Columelle, de Pline; même un calendrier romain du temps de Constantin, tiré de l'uranologie de Petau. Ce sont autant de pièces

justificatives pour l'ouvrage, et pour le système de l'auteur, qui, étant souvent fort éloigné de toutes les idées reçues, avoit besoin d'être sans cesse appuyé par des citations et par des preuves. Mais il me paroît qu'il n'a rien négligé à cet égard, et qu'il ne manque rien à ses démonstrations; c'est le jugement qu'en portoit, il y a dix ans, le plus savant homme de notre siècle, (l'abbé Barithélemi) comme je l'ai dit en commençant cet extrait.

Il y a un certain nombre d'exemplaires de cet ouvrage sur papier vélin, prix 3000 liv.

L'édition *in-8.*<sup>o</sup> du même ouvrage, en 12 vol. et un petit vol. *in-4.*<sup>o</sup> de planches, paroîtra incessamment.

J. LALANDE, *directeur de l'Observatoire.*

---

## HISTOIRE.

*HISTOIRE de la décadence des mœurs chez les Romains, et de ses effets dans les derniers temps de la République; traduite de l'allemand de C. MEINERS, professeur ordinaire de philosophie à Göttingue; par RENÉ BINET, ancien recteur de l'université de Paris, et professeur émérite de rhétorique; nommé professeur des langues anciennes des écoles centrales de Paris. — A Paris chez H. J. Jansen et Comp.<sup>o</sup> Place du Muséum. An 3.<sup>e</sup> de la république française. I v. in-12 de 526 p., sans la préface du traducteur, de 35 p.*

**M**ALGRÉ quelques pertes remarquables, entr'autres, celle de l'illustre Michaëlis, critique très-judicieux et d'un rare savoir, l'université de Göttingue abonde en gens de lettres, distingués par leurs talens et leur érudition. M. Meiners est de ce nombre. On lui doit plusieurs bons ouvrages; mais comme la plupart sont écrits en allemand, et qu'un petit nombre seulement ont été, jusqu'aujourd'hui, mis en français, nous connoissons fort peu cet auteur, et nous ne jugeons de son mérite que sur parole. On doit donc savoir beaucoup de gré au C. Binet d'avoir traduit l'histoire que nous annonçons.

Jamais sujet ne mérita davantage l'attention de la nation française, au moment qu'elle vient d'adopter

Adopter pour la troisième fois une constitution républicaine. Elle y verra quels sont les progrès rapides de la corruption des mœurs, avec laquelle aucune espèce de gouvernement ne peut long-temps subsister; elle s'y convaincra que la prospérité des armes est toujours une source de calamités intérieures; enfin, elle y considérera, avec quelque fruit, les effets funestes du pillage de tant de provinces, de l'ambition et de la cupidité des hommes puissans de cette république, qu'on est forcé souvent d'admirer, mais qu'on ne doit pas chercher à imiter.

Dans un assez long avant-propos, M. Meiners rétracte et condamne quelques assertions qu'il s'étoit permises autrefois au désavantage de Cicéron. On ne peut s'exprimer avec une plus noble franchise et avec une modestie plus touchante. « De tous les jugemens téméraires, dit-il, qui me soient jamais échappés, et dont j'aie depuis reconnu l'injustice, aucun ne m'a causé tant de regret et de confusion, que celui que je hasardai, il y a quelques années, dans un discours latin, au sujet de Cicéron. Mon repentir à cet égard n'est point venu de la crainte d'être relevé publiquement par quelque ami zélé de ce grand homme, qui eût entrepris de venger l'outrage fait à son nom immortel : car c'est ce que j'ai quelquefois désiré; ce n'est point non plus de la honte d'avoir pu méconnoître entièrement un personnage dont j'ai si souvent et si long-temps médité les écrits; mais uniquement, ou du moins principalement du reproche secret que je me faisais moi-même d'avoir

» maltraité injustement un des hommes les plus  
 » respectables que la terre ait jamais portés, et de  
 » lui avoir ravi, tant qu'il dépendoit de moi, la  
 » plus belle récompense de ses œuvres et de ses  
 » actions sublimes : je veux dire cette gloire im-  
 » mortelle, toujours croissante d'âge en âge, dont  
 » il se flattoit avec tant de raison, et dont il jouis-  
 » soit d'avance par un pressentiment si légitime. »  
 Quelle belle réparation ! Que d'honneur ne fait-elle  
 pas à son auteur ! Que ce langage est différent de  
 celui de quelques-uns de nos littérateurs, qui confon-  
 dent une noble et courageuse liberté avec une scan-  
 daleuse licence ! Couvrant de leurs ordures la sta-  
 tue des grands hommes, outrageant la raison et les  
 principes, ces hommes orgueilleux envient au temps  
 le pouvoir de détruire tout, excepté leur réputation,  
 qu'ils voudroient établir à force de suffisance et  
 d'impostures. Si la voix de la critique ne s'élève  
 pas contre eux ; si elle est impuissante à leur égard,  
 les lettres sont perdues et la barbarie commence.

L'ouvrage de M. Meiners sert de développement  
 et de preuves à quelques chapitres de celui de Mon-  
 tesquieu sur la décadence des Romains. « Le pre-  
 » mier remarque fort bien que la destruction de  
 » Carthage, et plus encore les triomphes de Mum-  
 » mius et de Métellus, accélérèrent cette décadence ;  
 » mais qu'ils n'en furent pas la cause, et que leurs  
 » vices toujours croissans ne furent point l'effet des  
 » dernières victoires, mais de toutes celles qu'ils  
 » avoient remportées depuis qu'Annibal avoit aban-  
 » donné l'Italie. » . . . . Néanmoins, l'auteur

ajoute, avec raison, quelques pages après : « Le sou-  
» venir des grandes actions de leurs ancêtres et l'as-  
» pect de leurs images, toutes grossières qu'elles  
» étoient, continuèrent long-temps d'embraser le  
» cœur des Romains de l'amour de la vertu : de  
» sorte qu'ils luttèrent plus d'un siècle contre les  
» vices des peuples vaincus, avant que de rendre  
» les armes à ces dangereux ennemis. Ent e les gé-  
» néraux célèbres, qui vécurent depuis le commen-  
» cement de la seconde guerre punique jusqu'au  
» temps des Gracques, et même au-delà, il n'y  
» en eut pas un chez qui les trésors et les dépouilles  
» précieuses des villes et des pays conquis fissent  
» naître l'envie de les partager, ou de s'approprier  
» à lui seul ce riche butin. » Le testament d'Atta-  
lus en faveur du peuple Romain fut encore un des  
présens les plus funestes : les richesses qu'il pro-  
duisit, achevèrent de tout corrompre ; et l'inégalité  
des fortunes n'eut plus de bornes. Les Gracques  
firent d'inutiles efforts pour remédier aux maux de  
l'état ; leur zèle inconsidéré et leurs fautes eurent  
même des suites très-fâcheuses.

La conduite infame des commissaires et des gé-  
néraux, dans la guerre de Jugurtha, montra que  
le mal avoit pénétré jusqu'aux entrailles du corps  
politique. Déjà la multiplication excessive des es-  
claves avoit dépeuplé l'Italie d'hommes libres, et  
les horribles proscriptions de Marius et de Sylla,  
auxquelles la cupidité avoit autant de part que la  
vengeance, changèrent cette belle contrée en un  
pays sauvage. Les grands propriétaires possédoient

tout, et à peine avoient-ils de quoi suffire aux dépenses les plus énormes et les plus extravagantes. **M. Meiners** entre là-dessus dans des détails très-curieux.

Dès-lors l'éducation fut négligée ; le libertinage de la jeunesse s'accrut , le relâchement de la discipline militaire gagna toutes les troupes. L'ancien gouvernement reçut beaucoup d'altérations. La violence ouverte troubla les assemblées publiques, et l'iniquité présida dans les tribunaux. La vénalité rendit les crimes impunis, et la scélératesse se porta aux derniers excès. La révolte de Spartacus et la guerre des Pirates montrèrent assez que les ressorts de l'état commençoient à être usés. A la vérité ; Catilina ne réussit pas à les briser ; mais César plus habile en vint à bout, et le gouvernement républicain n'exista plus, après lui, que dans de vaines formes, et le nom des charges que les empereurs se plaisoient à réunir sur leur propre tête.

« Jamais, assure notre auteur, on ne trou-  
 » vera d'époque ni de siècle, où l'espèce humaine  
 » ait tant souffert, que dans les 50 années qui sui-  
 » virent la proscription de Sylla. Jamais, dans le  
 » même espace de temps, on ne vit de toutes les  
 » parties du globe tant de peuples anéantis, tant  
 » de pays dévastés, tant de villes ruinées, tant de  
 » grandes familles éteintes, tant d'illustres person-  
 » nages mis à mort, que dans ce demi-siècle, dont  
 » les désastres et les forfaits réduisirent pour plus  
 » de 1000 ans les nations les plus considérables au  
 » dernier degré de misère et de faiblesse, etc. . . »

Après avoir récapitulé le nombre immense d'hommes que coûtèrent les victoires et les conquêtes de Rome, M. Meiners ajoute : « Si l'on considère que  
» le nombre d'hommes qui périssent dans les  
» combats, n'étoit rien en comparaison de ce qu'il  
» en mourroit de maladie et d'autres accidens ; que  
» la plupart des nations se détruisoient non-seule-  
» ment par l'épée, mais aussi par la corruption des  
» mœurs ; on est étonné que le genre humain, dans  
» les pays où il eut le plus à souffrir, n'ait pas été  
» détruit entièrement ; que les arts et les sciences  
» ne s'y soient pas perdus beaucoup plutôt, et que les  
» invasions des barbares dans l'empire romain, affoi-  
» bli par tant de pertes, n'aient eu lieu que si long-  
» temps après. »

Le traducteur français, loin de retrancher les nombreuses citations dont ce livre est accompagné, les a rendues en notre langue avec beaucoup d'exactitude. Tout ce qu'on lit dans la préface, fait honneur à son esprit et à son cœur. Il semble penser que la corruption gagna d'abord le peuple et les armées, et se glissa ensuite chez les premiers de l'Etat. Nous croyons au contraire que les patriciens corrompirent le corps entier de la nation, et les preuves en existent même dans l'ouvrage de M. Meiners. Il y a eu sans doute une réaction, mais elle ne peut être comparée avec la force de l'exemple donné par les grands. Le C. Binet n'est pas mieux fondé à contredire Montesquieu sur l'influence que les progrès de la philosophie d'épicure ont eu à Rome sur les mœurs publiques ; pouvons-

nous en douter, ayant sous nos yeux les funestes effets du mépris et de l'oubli des sentimens religieux? . . .

## HISTOIRE LITTÉRAIRE.

*EXTRAIT d'une lettre sur les ravages du vandalisme en Provence.*

**L**ES Gaulois, nos ancêtres, ravagèrent l'Italie et la Grèce; mais ils ne détruisirent pas leurs propres monumens. Ce phénomène, dans l'histoire, étoit réservé au siècle du goût et de la philosophie, à la nation chez qui la civilisation avoit fait les progrès les plus grands. Les Vandales se glorifioient de leur barbarie; et nous, de notre politesse. Les vengeances de l'orgueil, les fureurs de l'ignorance, les convulsions de la légèreté, etc.; voilà certainement la cause des destructions que l'homme de lettres et l'artiste déplorent. Quoique depuis 1791 on n'ait cessé de mutiler ou d'anéantir en Provence comme partout ailleurs, néanmoins les cariatides de Toulon, et le bas-relief de la conligne, à Marseille, deux beaux morceaux de Puget, existent encore. L'écusson, de la main de cet habile sculpteur, représentant les armes de cette ville, n'a point échappé. Tout se trouve bouleversé dans cette antique abbaye de St.-Victor, qui renfermoit tant de monumens de différens âges. Ce n'est plus qu'un amas de ruines. Quelles pertes! Ses deux églises, sur-tout la souter-

raine, étoient pleines de tombeaux romains, de colonnes de granite, remarquables par leur bon goût et leur élévation, de sépulcres des premiers chrétiens, de bas-reliefs et autres sculptures, qui retraçoient l'état des arts et représentoient le costume des X, XI et XII.<sup>e</sup> siècles, de tableaux sur bois, fort anciens; on y voyoit enfin quelques ouvrages de Puget. Que reste-t-il de tout cela? Ce que nous avons à Aix, des monumens du moyen âge, n'existe plus. Je regrette beaucoup un mausolée de Raimond-Béranger, beau-père de St.-Louis. Il n'y avoit cependant ni couronne ni fleurs de lys. Le bas-relief de ce tombeau, représentant un entretènement, exprimoit les costumes du clergé, des moines, des chevaliers, des hommes et des femmes du XIII.<sup>e</sup> siècle. Ce bas-relief, composé de 20 à 30 figures, est évidemment de l'an 1250; il n'en reste rien que le sujet de quelques dessins dont j'ai enrichi mon portefeuille. J'en dis autant d'un autre mausolée, élevé au baron de Vins, chef des ligueurs, en Provence, tué à Grasse, en 1589. C'étoit l'ouvrage de deux bons sculpteurs d'Italie; et on y avoit employé deux colonnes d'un beau marbre, lesquelles faisoient partie d'un temple antique à Marseille.

A l'époque du 10 août 1792, une collection de tableaux, qui avoient décoré le palais de justice, fut déchirée et brûlée. Les uns, peints par Fiesolius, représentoient les membres du parlement, en 1616, entr'autres le célèbre Persec. Quelques portraits étoient de Mignard et de Fauchier. La collection des rois de France, peints d'après les anciens mo-

numens, par les soins et sous la direction de Peiresc, en 1619, a eu le même sort. Quelques tableaux d'église, peints par Mignard, Daret, Vanlo, etc., ont été conservés. Celui, de la main du roi René, qu'on voyoit aux carmes, existe encore, ainsi qu'un bas-relief d'albâtre, représentant N. D. de pitié, par Michel-Ange, donné en 1564, par le comte de Tende aux pénitens de l'Observance. J'ignore ce que sont devenus les tableaux d'Avignon. C'est par cette ville que les ouvrages de Giotto et de l'école de Florence avoient commencé à s'introduire en France. Nous avons acquis par hasard les portraits de Pétrarque et de Laure, qui étoient au château de Vaucluse. Ils passoient pour anciens. Les têtes sont assez bonnes; mais le reste est mal dessiné.

Je viens d'apprendre avec douleur que d'Azincourt, qui avoit sacrifié tout, même une place de fermier-général, et dépensé des sommes considérables, depuis 22 ans de séjour à Rome, pour étudier les beaux arts, a interrompu ses utiles et généreux travaux. Ils avoient pour but l'histoire de ces arts depuis leur décadence jusqu'à leur rétablissement, sous Léon X. Il suit toutes les vicissitudes qu'ils ont éprouvé, à l'aide des monumens de toutes les espèces et de tous les âges. Il en a fait graver plus de 3000; et le défaut de moyens a seul pu l'arrêter dans une si vaste carrière. On l'a regardé comme émigré, et en conséquence privé de ses biens. Non-seulement cet homme, digne des plus grands encouragemens, a été forcé de renvoyer ses graveurs; mais encore il se trouve lui-même réduit à manquer du nécessaire. La nation française est

trop juste pour ne pas lui faire rendre ses biens, dont il a été dépouillé contre le texte précis de la loi. Je ne doute point qu'il ne s'empresse de contribuer au rétablissement des arts dans sa patrie, si elle vouloit encore le reconnoître pour un de ses enfans (1), etc.....

*Aix, 26 thermidor, l'an 3<sup>e</sup>. de la république.*

---

## B I B L I O G R A P H I E.

*Extrait du rapport sur l'organisation de la bibliothèque nationale, par VILLAR, député de la Mayenne.*

### R E P R É S É N T A N S D U P E U P L É ,

« Votre comité d'instruction publique vient vous entretenir, par mon organe, de la bibliothèque nationale. « C'est une des plus nobles institutions, dit » Voltaire.... Il n'y a point eu de dépense plus magnifique, plus utile. C'est sans contredit le monument le plus précieux qu'il y ait en France. »

Toutes les nations policées ont confirmé, d'une voix unanime, ce jugement d'un grand homme. Les barbares de nos jours disoient, il n'y a pas

(1) Plusieurs artistes viennent de présenter, au comité de législation, une pétition pour demander que le citoyen d'Azincourt soit rayé de la liste des émigrés. Cela est d'autant plus juste, qu'aucune loi, même celle qui suspend les radiations, ne peut l'atteindre. Au reste, si cette pétition avoit été plus connue, nous ne doutons point que tous les artistes, les amateurs et les gens de lettres ne se fussent empressés de la signer. *Note des rédacteurs.*

long-temps : à quoi servent les livres ? « Vous les mé-  
 » prisez ? répond l'illastre auteur que j'ai cité ; son-  
 » gez que tout l'univers connu n'est gouverné que  
 » par des livres , excepté les nations sauvages... La  
 » Chine est régie par le livre moral de Confucius...  
 » La Perse fut gouvernée , pendant dix siècles, par  
 » les livres d'un des Zoroastres. »

L'expérience a mis le dernier sceau à votre décret sur la nouvelle organisation du muséum d'histoire naturelle. Appuyé de son témoignage , votre comité d'instruction publique vous propose d'asseoir sur les mêmes bases l'administration de la bibliothèque nationale. Il vous invite à supprimer la place de bibliothécaire , dont les fonctions se bornent à une inspection périodique , sans aucun fruit pour l'établissement.

Un conservatoire composé de huit savans ou hommes de lettres d'un mérite reconnu , liés entr'eux par les nœuds de la fraternité , pourvus du même traitement , exerçant les mêmes droits , offriront sans doute à l'Europe éclairée un spectacle digne de la bibliothèque nationale et de la république française. La prospérité de l'établissement dépendant sur-tout du premier choix des conservateurs , ce choix seroit fait par les représentans du peuple amis et protecteurs des sciences , des lettres et des arts , par sentiment autant que par devoir. La surveillance de tous les objets occuperoit un nombre de savans proportionné à la nature du service et aux besoins du public. Les délibérations concernant les affaires générales ou particulières seroient prises en commun dans le sein du conservatoire ; un directeur

temporaire, élu par ses pairs, présideroit à l'exécution des réglemens. Quant aux attributions annuelles relatives au traitement des fonctionnaires, aux dépenses et aux augmentations de la bibliothèque, le conservatoire les remettrait à un de ses membres, dont la responsabilité en assurerait l'exacte répartition. Je n'ai pas besoin d'ajouter que le pouvoir exécutif porteroit sur cette administration républicaine un œil clairvoyant, et que la grandeur du peuple français n'y seroit jamais en opposition avec une sage économie.

J'ai parlé d'augmentations : en effet, représentans, je divise en trois classes les livres qu'on ne peut se dispenser d'acheter ; 1.<sup>o</sup> les livres imprimés, chaque année, en France ; 2.<sup>o</sup> les livres imprimés, chaque année, chez l'étranger ; 3.<sup>o</sup> les livres rares et considérés comme monumens typographiques.

Au sujet des livres des deux premières classes, j'observe qu'il n'est pas question ici de ces avortons littéraires ou scientifiques, dans lesquels la raison et le goût sont également insultés : le public en fait une justice prompte et sévère. Il s'agit uniquement d'ouvrages plus ou moins utiles, plus ou moins agréables, plus ou moins connus : ceux-là seuls vont de plein droit à la bibliothèque nationale ; leur réunion est absolument nécessaire à un établissement de ce genre.

Les livres de la troisième classe ne s'achètent que dans les ventes où la concurrence des bibliomanes ne les fait pas monter à un prix excessif. J'entends par ces livres, ceux qu'on recherche, soit à cause des gravures et des dessins dont ils sont enrichis,

soit à cause des notes marginales faites à la main ou dictées par quelques savans , soit enfin parce qu'ils sont tirés sur vélin , et qu'il n'en reste dans le commerce de la librairie et dans les bibliothèques renommées que très-peu ou point d'exemplaires.

Représentans , vous ne devez rien épargner pour compléter la bibliothèque de la nation en ouvrages de toute espèce. Votre intention , en la protégeant , n'est-elle pas de faciliter aux citoyens nés avec du talent , mais disgraciés de la fortune , les moyens de s'instruire , et d'honorer le siècle de la liberté par des écrits lumineux et profonds ?

La nation ne possède pas encore toutes les premières éditions des auteurs classiques , grecs et latins , tirées à petit nombre , et devenues fort rares par une succession de plus de trois cents ans. Déjà quelques-unes ont franchi les limites du territoire de la république. Les bibliothèques étrangères , notamment celles d'Angleterre , les regardent comme leur plus bel ornement. La France a peut-être perdu l'espoir de les retrouver. Malheur à quiconque ne sent pas tout le prix des auteurs dont je parle ! « Il » faut avoir les reins bien fermes , dit Montaigne , » pour entreprendre de marcher front à front avec » ces gens-là. » Les premières éditions de leurs ouvrages sont très-essentielle à bien des égards. Mais ces sortes d'acquisitions exigent une grande célérité de la part du gouvernement. Les reculer par une fausse économie , c'est en redoubler les difficultés , et se condamner à des regrets superflus.

Nous en avons un exemple assez frappant dans la première édition de l'histoire naturelle de Pline ,

imprimée à Venise en 1469. En 1769, elle fut vendue 750 liv. à la vente publique de Gaignat. Pensez-vous que la nation l'ait acquise à cette époque ? Point du tout ; le duc de la Vallière s'en empara. A la vente de ce dernier, en 1784, la bibliothèque nationale acheta le même exemplaire 1700 liv. Depuis, en 1786, un autre exemplaire, inférieur à celui de la nation, fut porté par un anglais, à la vente de Camus de Limare, au prix de 3000 liv.

La nouvelle administration, proposée à votre sagesse par votre comité d'instruction publique, évitera, dans les acquisitions indispensables, les inconvénients d'une lenteur peu réfléchie, et ceux d'une précipitation funeste aux intérêts du peuple. Placée entre ces deux écueils, elle marchera, sous l'œil du pouvoir exécutif, vers le but de l'institution confiée à sa vigilance.

Je dois, en finissant, vous dire un mot touchant les fonds annuels destinés à l'entretien de la Bibliothèque, au paiement de son administration actuelle, et à l'achat des livres imprimés ou manuscrits.

En 1787 et 1788, l'ancien gouvernement les avoit portés à 130,000 et 140,000 liv. L'assemblée constituante les réduisit d'abord à 110,000. Bientôt après, elle se convainquit par elle-même de l'insuffisance de ces derniers fonds. En conséquence, elle décréta, au mois de septembre 1791, une somme extraordinaire de 100,000 liv. pour les besoins de l'établissement. L'assemblée législative, enflammée du même zèle, alloit lui fournir le même secours, au moment où la convention nationale lui a succédé.

Représentans, on vous l'a dit souvent, le vrai moyen d'affermir un gouvernement libre, c'est de ne rien oublier de ce qui peut accroître la masse des vérités utiles au peuple. Encouragez donc de tout votre pouvoir, et conduisez par degrés au plus haut point de perfection tous les établissemens consacrés à l'étude des sciences, des lettres et des arts.

Voici le projet de décret que je suis chargé de vous présenter.

Art. I.<sup>er</sup> La place de bibliothécaire de la bibliothèque nationale est supprimée.

II. Ledit établissement sera désormais administré par un conservatoire composé de huit membres ; savoir :

- 1.<sup>o</sup> Deux conservateurs pour les livres imprimés ;
- 2.<sup>o</sup> Trois pour les livres manuscrits ;
- 3.<sup>o</sup> Deux pour les antiques, les médailles et les pierres gravées ;
- 4.<sup>o</sup> Un pour les estampes.

III. Tous les conservateurs auront les mêmes droits et recevront le même traitement, qui sera de six mille liv.

IV. Il sera nommé dans le sein du conservatoire, et par les conservateurs eux-mêmes, un directeur temporaire, dont les fonctions se borneront à surveiller l'exécution des réglemens et délibérations du conservatoire, qu'il présidera. Il correspondra, au nom de tous les conservateurs, avec le pouvoir exécutif, pour les affaires générales qui intéresseront la bibliothèque nationale.

V. Le directeur sera renouvelé tous les ans. Néan-

moins, il pourra être continué, mais pour une année seulement.

VI. Les attributions annuelles, décrétées pour l'établissement, seront remises en masse à un membre du conservatoire, nommé par ses collègues, pour être réparties sous sa responsabilité.

VII. L'administration des différens dépôts, et tous les détails relatifs à l'organisation particulière du conservatoire, seront l'objet d'un règlement que les conservateurs demeurent chargés de rédiger et de soumettre au pouvoir exécutif.

VIII. La première nomination des membres du conservatoire sera faite par la convention nationale, sur la présentation du comité d'instruction publique.

IX. En cas de vacance d'une place de conservateur par mort, démission ou autrement, le conservatoire nommera le savant ou l'homme de lettres qu'il jugera le plus propre à remplir la place vacante.

X. Le conservatoire nommera aux autres places de l'établissement, sur la présentation du conservateur dans la partie duquel les places seront vacantes.

XI. Il sera affecté, sur les fonds de la trésorerie nationale, une somme de cent-quatre-vingt-douze mille livres, tant pour le traitement des conservateurs et des employés, que pour les dépenses et augmentations de la bibliothèque.

Ce décret a été adopté le 25 vendémiaire.

---

## LITTÉRATURE GRECQUE.

*MANUEL d'Epictète et tableau de Cébès, en grec avec une traduction française, précédée d'un discours contre la morale de Zénon et contre le suicide, avec des idées d'une morale plus pure, par LEFEVRE - VILLEBRUNE, bibliothécaire de la Bibliothèque nationale. (Avec cette épigraphe):*

Que ceux qui n'ont pas le cœur pur ne viennent pas offrir d'hommages à l'Être suprême.

*Lois des Douze-Tables.*

A Paris, de l'imprimerie de Didot, jeune, chez Gail, place Cambrai; Pigoreau, cour de la Convention et rue de Rohan, N.º 33. L'an troisième, 2 vol. in-12, le premier de 261 p., le second de 132.

LISEZ Epictète, disoit un savant, victime de la révolution, à un homme qui s'en plaignoit. Effectivement, rien n'est plus propre à inspirer ce courage passif, si nécessaire dans l'adversité, que la lecture du manuel de cet ancien philosophe, rédigé et publié par Arrien, son disciple. On doit donc savoir gré au citoyen Villebrune d'avoir donné une nouvelle traduction de cet ouvrage. Quoiqu'il en ait paru un grand nombre d'autres avant la sienne, néanmoins elle mérite à bien des égards la préférence. Elle est accompagnée du texte grec avec des notes critiques et philologiques. « Depuis Haloandre, dit le C. V., qui en donna la première édition, jusqu'au docte critique Upton, il est peu de savans

« savans qui n'aient jeté les yeux sur Épictète. Aidé  
 » des secours que *personne n'avoit eus avant*  
 » *moi*, j'ai entrepris d'épurer son manuel. Les no-  
 » tes de mon édition grecque ont fait la preuve de  
 » mon travail et de *mes succès*. Outre les douze  
 » manuscrits dont j'ai publié la collection, je viens  
 » de tirer encore parti de deux bons manuscrits que  
 » Gronove avoit collationnés sur son exemplaire, et  
 » que j'ai entre mes mains. » Nous ne voyons pas  
 que ces secours aient fourni au C. V. aucune cor-  
 rection essentielle. Cependant son édition ne ressem-  
 ble pas entièrement à celles qu'il cite. Auroit-il eu  
 connoissance de quelqu'autre dont il n'eût pas dai-  
 gné faire mention? Qu'il nous soit permis de com-  
 muniquez là-dessus nos observations.

Un homme de goût, critique judicieux, savant  
 profond, dont les longs et utiles travaux honorent  
 l'université et l'académie de Göttingue, l'Allema-  
 gne même, sa patrie; un philologue plein de sàga-  
 cité, en un mot, le célèbre Heyne, publia en 1756,  
 à Dresde, une excellente édition du manuel d'Épic-  
 tète, qu'il fit réimprimer plus correctement et avec  
 des augmentations, en 1776. Il y compara le texte  
 de cet ouvrage avec le manuel chrétien qu'en avoit  
 tiré S. Nil, vers l'an 440, à l'usage des moines dont  
 il étoit abbé. Personne n'avoit pensé à cette compa-  
 raison avant M. Heyne, comme il l'assure lui-même  
 avec raison: *Hoc, cum à nemine adhuc, quod*  
*miseris, cum Epicteto comparatum esset, nos*  
*primi comparavimus*. Excepté quelques interpo-  
 lations que S. Nil s'étoit permises, le texte d'Épictète

s'y trouve mieux conservé que dans tous les livres imprimés ou manuscrits; aussi le savant éditeur s'en est-il servi pour rétablir le même texte.

Le silence du C. V. sur ces deux éditions feroit croire qu'elles lui sont totalement inconnues. Il ne tient même pas à lui qu'on ne soit persuadé qu'il a, le premier, collationné S. Nil avec Epictète. *Ut mihi collatis lectionibus scriptorum aliorum visum est*, p. 207. C'est ainsi qu'il s'exprime, après avoir rapporté la même chose que M. Heyne, sur le manuel et la personne de S. Nil, mais en d'autres termes. Du reste, la première édition de l'Enchiridion ou manuel d'Epictète, n'est point celle d'Haloandre, comme l'avance le C. V. Il y en a eu deux auparavant publiées à Venise, l'une en 1520, et l'autre, en 1535. Quelques autres ont paru depuis celle d'Upton, donnée en 1741, sur-tout une à Londres, en 1758, dans laquelle l'éditeur s'est permis d'enrichir ses notes aux dépens de M. Heyne, et sans le citer. Notre savant bibliothécaire connoît sans doute toutes ces choses, ayant puisé dans la même source que nous; peut-être a-t-il eu des raisons de prudence pour les supprimer.

Le C. V. rend en ces termes le premier article du manuel : « De toutes les choses, les unes dépendent de nous, les autres n'en dépendent point. Il dépend de nous d'avoir telle opinion, de suivre le premier mouvement ou de nous arrêter; d'avoir tel désir, telle répugnance; enfin, de faire tout ce qui est notre propre ouvrage: mais notre corps, les biens, les honneurs, les dignités, en un mot,

« tout ce qui n'est pas notre ouvrage, ne dépend pas  
 » de nous. » Voilà toute la doctrine d'Épictète, et  
 en quoi consistoit le bonheur régatif de sa secte ;  
 mais on pouvoit le rendre avec plus de précision.  
 Le traducteur n'atteint jamais celle de l'original ; ce  
 qui est à la vérité trop difficile pour qu'on puisse  
 l'exiger de lui. Il en auroit dû être plus indulgent à  
 l'égard des traducteurs qui l'ont précédé, entre autres  
 le C. Naigeon qu'il critique vivement, p. 7, *note*  
 sur le sens des mots *ὄργαν*, *ἀπόργαν*. Il insère ce der-  
 nier dans le texte, d'après l'autorité de sept manus-  
 crits, p. 209. M. Heyne avoit aussi cité ces manus-  
 crits, et donné la même explication de ces mots :  
 « Aucun traducteur, ajoute le C. V., n'avoit donc  
 » rien compris à ce passage qui d'ailleurs étoit dé-  
 » sectueux. » P. 194, la version latine de M. Heyne  
 offre ce sens-là ; et ce savant a rejeté seulement du  
 texte le mot *ἀπόργαν* que le C. V. y place fort inutile-  
 ment.

« Les choses qui dépendent de nous, sont natu-  
 » rellement libres, puissantes, *incoërcibles*, au-  
 » dessus de tout obstacle. Celles qui n'en dépen-  
 » dent pas, sont foibles, esclaves, *coërcibles*, étran-  
 » gères. » Ces deux termes *incoërcibles* et *coërci-  
 bles*, usités dans le sens littéral en chimie et en  
 physique, sont les seuls, suivant le C. V., qui ren-  
 dent la pensée de l'auteur, p. 195. Mais un pareil  
 langage convient-il à Épictète ? Pourquoi ne pas  
 traduire simplement ? « Les choses qui dépendent  
 » de nous, sont de leur nature, libres, qu'on ne  
 » peut empêcher ni défendre ; celles qui n'en dé-

« pendent pas, sont sans force, assujetties, étrangères à nous, et qu'on peut empêcher. » Le C. V. met dans le texte ἐπιδείξῃ mot redondant et pris dans un passage de Simplicius, rapporté par M. Heyne.

« Puisque tu aspiras à de si grands avantages, songe qu'il ne faut pas être porté foiblement à les saisir; et qu'à l'égard des autres choses, il faut absolument renoncer aux unes, laisser les autres de côté pour le moment; mais, avant tout, t'observer toi-même avec le plus grand soin. Le C. V. s'applaudit d'avoir rendu ce passage, selon lui, inexplicable jusqu'ici par le vice du texte, p. 195. Cela peut être; mais rien n'avoit échappé à M. Heyne, d'après lequel les derniers mots auroient dû être supprimés.

« A chaque objet qui peut te troubler, aie soin de lui opposer ceci: Tu n'es qu'une vision; et non ce que tu me semblois être, » etc. . . . Ne faudroit il pas traduire simplement; à chaque objet désagréable, etc., en conservant avec le C. V. le mot τραπέσια sur lequel il a fait une remarque, p. 197, que l'on retrouve toute entière dans une note de M. Heyne?

« Ne t'enorgueillis d'aucun avantage étranger. Si un cheval disoit avec arrogance, je suis un beau cheval, cela seroit peut-être supportable; mais lorsque tu dis avec orgueil, j'ai un beau cheval, sache que c'est d'un bien propre à ce cheval que tu te glorifies. » . . . . Après avoir lu dans ce passage τὸν ἀγαθόν le C. V. ajoute en

note, p. 196, 197 : « Ce texte ainsi rétabli rend à l'auteur sa vraie pensée : *d'un bien propre à ce cheval*. Le nouveau traducteur (Naigeon) est pitoyable ici. » Quoique M. Heyne ait démontré la nécessité de cette correction, p. 59, cela n'autorise pas le C. V. à traiter si durement son prédécesseur. Quand on est revêtu des armes d'Achille, du moins faut-il être généreux.

« Songe que tu joues ici dans une pièce de théâtre le rôle qu'il a plu au poëte de te donner. » Là-dessus le C. V. observe que *διὰ ἄλλου* signifie le poëte, et non le maître, comme le rend le nouveau traducteur, p. 177. M. Heyne remarque également dans sa note ; *διὰ ἄλλου est poeta, qui fabulam committit, in theatrum producit, qui eam actores docet*, p. 54. Le C. V. dit plus longuement la même chose. Les grands hommes se rencontrent dans leurs idées ; donnons-en de nouvelles preuves.

On lit à la p. 128 de l'édition du C. V. *ἡ ἐστὶ τῶ ἀγαθῶ*, pour *ἡ. ε. τ. ἀπαθῶ* qu'on trouvoit dans toutes les autres, avant celle de M. Heyne. Ce dernier retranche de la sienne, p. 142, *τοὺ δὲ ἀγαθῶν*. Le C. V. prend le même parti. Le judicieux Heyne se contente d'indiquer l'interpolation d'*ἐν σαφροσύνῃ*, p. 172. Le pénétrant Villebrune va plus loin ; il la fait disparaître.

Nous ne nous permettrons plus qu'une remarque. « Au retour du spectacle, dit Épictète, ne fais pas, sur ce qui s'y est passé, de longs récits, qui ne peu-

» vent contribuer à te rendre meilleur ; autrement  
 » tu paroîtrois avoir admiré ce spectacle. »

« Ἐθαύμαζας, le nouveau traducteur, dit le C. V.  
 » manque ici l'idée de l'auteur qui se borne au sens  
 » d'Horace, *nil admirari*, p. 202. Sur le même  
 mot, M. Heyne observe *atqui præceptum erat*  
*Stoicorum nil admirari*, etc. p. 134 de la se-  
 conde édition, à laquelle se rapportent toujours nos  
 citations.

Elles sont assez nombreuses pour faire connoître  
 une espèce de phénomène littéraire : le C. V. devien-  
 nant ce que renferment les deux éditions données  
 par M. Heyne, est parvenu à épurer, comme il  
 l'assure lui-même, le manuel d'Épictète, et à en ren-  
 dre le texte *très-sûr*, p. 8. Il a évité le reproche  
 qu'a encouru, selon lui, le C. Naigeon, *de n'a-*  
*voir pas bien senti son original*, et sur nombre  
 d'endroits *de n'avoir fait que voltiger*. Avant le  
 C. V. « on lisoit Épictète dans presque toutes les  
 » langues modernes. Épictète étoit ce qu'il devoit  
 » être, très-souvent vague, inintelligible, en contra-  
 » diction avec lui-même et fort éloigné de ses pro-  
 » pres idées. C'est en partie la faute des traduc-  
 » teurs, en partie celle de l'original : il failloit un  
 » *texte*. » Enfin, nous tenons ce bienfait des mains  
 habiles du C. V., qui se trouve par-là assuré de l'é-  
 ternelle reconnaissance des amis de la philosophie  
 et de la littérature grecque.

Que ne nous en coûtera-t-il donc pas d'exercer une  
 critique sévère sur le discours préliminaire du C. V. ?  
 mais il paroît avoir mis tant d'importance à cet

écrit, que ce seroit manquer essentiellement aux égards qui lui sont dus à bien des titres, si nous nous dispensions de faire connoître les assertions qu'il renferme. Notre patience, en remplissant cette pénible tâche, nous méritera sans doute de sa part une généreuse indulgence; sur-tout quand nous assurerons avec une douleur amère que toutes ses opinions nous paroissent fausses ou hasardées, et scandaleuses, et que l'ensemble n'offre à nos foibles yeux qu'une diatribe anti-philosophique et irréligieuse. Si la réputation d'une vaste science n'avoit pas placé le C. V. à la tête de la bibliothèque nationale; s'il n'étoit pas reconnu, comme feu Duhan, pour un profond raisonneur *in utramque partem*, on seroit tenté de l'accuser d'ignorance et d'un défaut fréquent de logique. Et voilà comme les ouvrages fournissent quelquefois d'odieux prétextes à la calomnie contre leurs propres auteurs.

Notre intention n'est cependant pas de tout discuter; le génie fécond du C. V. a accumulé tant de choses, dans le court espace de 100 pages, qu'il faudroit un gros volume pour les réfuter complètement. La première partie de son discours a un rapport assez direct à sa traduction; il y est question de la doctrine des Stoïciens. L'auteur Pentend très-peu, presse trop leurs expressions, et les accuse injustement d'impiété et d'immoralité. Mais cela nous entraîneroit au-delà des bornes d'un extrait; contentons-nous de remarquer qu'il désapprouve leurs idées sur la nature de l'ame, quoiqu'il ne voie lui-même dans la croyance de son immortalité « qu'une res-

« source pour conduire un peuple qui n'est pas assez éclairé, p. 26. » Il reproche à Zénon et à Chrysippe de permettre *au père de voir sa fille, et au fils de voir sa mère*, p. 26. Ces philosophes disoient que le crime est dans la volonté, et non dans l'action ; sentiment bien opposé à celui qu'on leur prête. Le C. V. s'étend beaucoup sur leur opinion concernant le suicide, et veut qu'Épictète ne l'ait point adoptée. Cependant dans les discours qu'Arrien nous a conservés de lui, il avance que si le sage manque du nécessaire en cette vie, la nature lui ouvre les portes et lui crie, *va-t'en*, *serm. III, c. XIII*. Comme sur cette matière J. J. Rousseau *fait pitié* au C. V. ! Nous sommes trop jaloux de son estime pour courir le moindre risque à cet égard, en nous y arrêtant davantage. Assurons-le seulement qu'Épictète n'a jamais prétendu *épurer la morale infame*, suivant le C. V., des Stoïciens, ni Marc-Aurèle *la modifier*. Qu'on lise les notes de M. Heyne sur le manuel du philosophe phrygien, et celles de Gataker sur l'ouvrage de l'empereur romain ; on se convaincra sans peine que ni l'un ni l'autre ne se sont écartés en rien d'essentiel des dogmes du portique. Ainsi le C. V., en les décrivant, a travaillé, par mégarde sans doute, à désapprécier l'écrit d'Épictète, ou plutôt l'analyse fidèle de ses discours qu'Arrien en a donnée.

\* Après avoir présenté, dit le lumineux V., les bases de la morale, d'après les idées que les philosophes avoient répandues sur la divinité, je crois devoir parler à la jeunesse, en mettant de côté

» les théories politiques qu'ils en déduisoient, et la  
 » prévenir sur la religion par des principes moins  
 » métaphysiques, » p. 52. Quel langage ! L'auteur  
 s'entend-t-il lui-même ? Quoiqu'il en soit, nous de-  
 vinons à-peu-près le sujet qu'il prétend traiter dans  
 cette seconde partie. Elle ne nous paroît qu'une di-  
 vagation continuelle, où il seroit bien difficile de  
 suivre pas à pas notre nouvel instituteur de la jeu-  
 nesse. Comptant toujours sur la magnanimité de son  
 indulgence, nous hazarderons seulement quelques  
 observations.

« Athènes avoit son pape dans cet Exégète, qui  
 » jugeoit des cas de conscience, et dictoit même à  
 » un assassin la manière et le prix de l'expiation  
 » du meurtre, » etc. . . P. 53, 54. L'Exégète n'étoit  
 nullement un prêtre, encore moins le chef des prê-  
 tres. Ce qu'on appelloit à Athènes les *Exégètes*,  
 étoient simplement des espèces de canonistes ou de  
 juristes, qui faisoient profession d'expliquer les rites  
 des différens sacrifices et des diverses cérémonies re-  
 ligieuses. Il y en avoit aussi d'autres qui interpré-  
 toient les loix civiles. Voyez là-dessus Harpocra-  
 tion, Hesychius et Suidas, de même que les notes  
 de Henri de Valois sur le premier de ces lexicographes.

Quoique admirateur du génie et de la législation  
 de Moïse, ce sont les propres expressions du C. V.,  
 il l'accuse d'avoir contribué à faire perdre le sens  
 des allégories morales et religieuses, d'avoir dégradé  
 Jéhovah et son propre ouvrage par l'influence d'un  
 mauvais génie, &c. . . Après avoir dit que sa lé-  
 gislation n'étoit faite que pour des rêveurs dégra-

dés, et que le régime sacerdotal est l'horreur de l'humanité, il admire ensuite l'ensemble de cette même législation, comme régime théocratique. « C'est, ajoute-t-il, à la politique à maintenir la religion et la morale; or Moïse n'y a pas même pensé, » etc. Quelle logomachie! quelles contradictions! Du reste, jamais union ne fut plus parfaite que celle de pareils objets dans les institutions mosaïques; leur durée en est la preuve et l'effet nécessaire. Le C. V. nous paroît en avoir le premier conçu une autre idée. Selon lui, le législateur hébreu représente Dieu comme sujet à des passions; il parle de sa colère, de sa vengeance, etc... Juste ciel! personne n'ignore que Dieu, inaltérable par essence, ne se met point en colère, ne se venge pas, etc. mais qu'il exerce sa justice sur les impies, les blasphémateurs, les orgueilleux, etc. . .

*Hoc discutit ante alpha et beta puellæ.*

Le C. V. est trop instruit pour ne pas savoir que ces mots de colère, de vengeance, appliqués aux actes de la justice divine, ne sont jamais employés qu'en forme de cette métonymie, appelée par les théologiens *anthropologie*. Quand même on ne seroit pas forcé d'y avoir recours au défaut de termes abstraits, les orateurs et les poètes préféreroient toujours de s'en servir pour rendre leur style plus animé, ou faire plus d'impression, etc. . . D'ailleurs, lisez sur ce sujet les excellentes réflexions de Tertullien, dans son traité contre l'hérétique Marcion, l. I., c. XXVI, XXVII. Le C. V. continue :

» On voit même dans le Deuteronome Dieu aussi  
 » cruel qu'un sauvage Canadien, lorsque Moïse lui  
 » fait dire qu'il enlèvera la chevelure du haut du  
 » crâne de ses ennemis. C'est le vrai sens de ces ter-  
 » mes hébreux *merosch pharoth oieb*, c. XXII,  
 » v. 42. Ce cantique, qui n'est qu'un tissu de blas-  
 » phèmes, ne peut être lu sans horreur, p. 70. »  
 Oui, sans doute, par un homme totalement dépourvu  
 de raison et de sensibilité. Prêt à descendre dans le  
 tombeau, Moïse assemble son peuple et s'écrie de-  
 vant lui : « Que les cieux m'écoutent parler et que  
 » la terre écoute mes paroles. . . » Il rappelle à Is-  
 raël tout ce que Dieu a fait en sa faveur, et s'ex-  
 prime de la manière la plus douce, avec les images  
 les plus attendrissantes. Ensuite il reprend : *Est-ce*  
*là le retour que tu dois à ton Dieu?* etc. . . A  
 ses vifs reproches succèdent les plus terribles me-  
 naces, telles qu'il les falloit pour laisser une forte im-  
 pression dans l'ame de ces hommes si enclins à  
 l'idolâtrie et si portés à l'ingratitude. Quelle admir-  
 able transition ! Moïse possédoit au suprême degré  
 l'art d'éouvoir, et son dernier cantique ne cessera  
 d'être à-la-fois le modèle de la poésie sentimentale  
 et le chef-d'œuvre de l'éloquence véhémenté. Du  
 reste, les mots *nudati inimicorum capitès*, suivant  
 les septante et la vulgate, offrent une métaph. assez  
 fréquente dans l'écriture, pour exprimer l'es lava-  
 ge, et le *pharoth* du texte sur lequel roule toute la  
 difficulté, ne signifie proprement qu'*ultiones*; voyez  
 là-dessus Buxtorf et les autres hébraïsans.

¶ Augustin, dit le C. V., un des Atlas du galiléisme,

» avoue qu'il étoit impossible de répondre aux objections de Porphyre. » Elles sont sans cesse répétées dans la cité de Dieu et quelques autres ouvrages de ce docteur de l'église, qui n'a jamais fait l'aveu qu'on lui prête. « L'ouvrage d'Origène, ajoute le » C. V., ne présente que du bavardage. » Quand on se contente d'accumuler des assertions sans preuves ni liaisons, on doit prendre le développement des idées nécessaires à une réfutation solide pour du bavardage. Le C. V. termine sa note par ces mots : « Plus j'ai lu les stromates de Clément d'Alexan- » drie, plus j'ai été convaincu qu'il n'étoit pas » chrétien, P. 89. » Voilà une rare découverte ; mais on pourroit bien soupçonner le C. V. de n'être pas aussi véridique que de coutume. L'objet des VII livres de mélanges appelés *stromates*, est de montrer l'utilité que la religion chrétienne peut retirer des connoissances humaines, de prouver que la tradition des anciens peuples confirme le témoignage de l'écriture sur beaucoup de points historiques, et d'indiquer tout ce qu'on trouve d'analogue dans les écrits des philosophes, aux vérités de l'évangile. Dans cet ouvrage de Clément Alexandrin, source presque inépuisable d'érudition, les livres de l'ancien testament sont perpétuellement cités ; et ceux du nouveau, sur-tout les paroles de J. C., y sont rapportés sans cesse comme règle de notre foi. Le savant père avoit déjà démontré dans son pédagogue, ou institutions du chrétien, que J. C. étoit fils de Dieu, sauveur du monde, etc... Il étoit réservé au C. V. de ne voir en tout cela que le non-

christianisme de Clément d'Alexandrie. A lui seul il étoit encore permis de traiter d'inepties les ouvrages de Tertullien et de St. Augustin, les deux plus beaux génies qu'ait peut-être produits l'Afrique; l'un par la profondeur de ses idées et par la force de son imagination, l'autre par la fécondité de son esprit, l'élevation et la sensibilité de son ame.

« Je ne citerai que Chrysostôme, un des Atlas  
 » du galiléisme. Cet hiérophante imposteur nous dit  
 » tout ouvertement, comme un effronté jésuite : *Sic*  
 » *le mensonge est utile, on ne doit pas balan-*  
 » *cer à le faire; et toi, mon ami, si tu n'as*  
 » *pas de preuves pour appuyer ta doctrine, il*  
 » *faut en imaginer.* C'est ainsi que le galiléisme  
 » fut appuyé pendant plusieurs siècles. Voilà où en  
 » est réduite une doctrine mensongère, qui n'a pour  
 » base que d'abjurer la raison et le sens intime,  
 p. 84. » Quel langage ! L'auteur cite en note le traité  
 du sacerdoce. Effectivement, on y lit, à la fin du pre-  
 mier livre, une assez longue digression sur la  
 ruse (1) innocente, qui peut être quelquefois em-  
 ployée à l'avantage seulement de celui qu'on trompe,  
 suivant St. Jean Chrysostôme. Il s'appuie de l'ex-  
 emple du médecin qui, à la place d'un breuvage  
 malfaisant que désire son malade, lui fait avaler  
 par adresse une potion calmante. Rien en cela de  
 contraire à la saine morale. Qu'on lise sa LVIII<sup>e</sup>.  
 homélie, on y verra toute l'horreur que ce père  
 avoit pour le mensonge. Il en distingue plusieurs  
 espèces, et en fait l'énumération dans son commen-

(1) Ἀπατησις, proprement *déviation*: Lennep Etymol. p. 151.

taire sur le V<sup>e</sup>. psaume. Sa doctrine est même très-sévère ; elle va jusqu'à regarder l'arrogance comme un mensonge (1). En effet, c'est après avoir menti à soi-même, qu'on cherche à en imposer aux autres. Le C. V. ne peut manquer d'en convenir. Mais il auroit dû respecter un homme d'un si grand caractère, d'une si éminente vertu, tel que St. Jean Chrysostôme, dont l'éloquence, digne des plus beaux temps de la Grèce, triompha toujours du vice, sauva la ville d'Antioche, et arracha son propre ennemi, Eutrope, dans la disgrâce, des mains d'un peuple justement irrité.

Le C. V. ose dire, que « le dieu des Galiléens » doit goûter du sang, comme les ombres qu'Ulisse » évoquoit aux enfers, p. 66. On l'a nommé, selon » lui, sauveur du monde, comme Priape l'avoit » été, p. 90. Cependant ce législateur est le plus » sage des sages, après Socrate, etc., p. 83. Il l'ap- » pelle le thaumaturge Essénien, révolutionnaire, » chez les Juifs, faiseur de miracles ; au moyen de la » jusquiame, T. II, p. 3, etc. » Ensuite il doute de l'existence de J. C., et cherche même à l'infirmier.

*Non sani esse hominis, non sanus juret Orestes.*

Néanmoins écoutons encore le C. V. « Nombre de » personnes qui savent que je n'ai pas été oisif, » (*noris nos... docti sumus*) m'ont demandé s'il » étoit vrai que le législateur galiléen ait existé. » En effet, notre savant jouit depuis long-temps, et

(1) *In psalm. XI, t. V, p. 119.*

comme médecin et comme littérateur, d'une haute réputation. Que d'ouvrages divers ne sont pas sortis de sa plume ! que ne lui doivent pas Hippocrate, Athénée, Silius Italicus ! etc. Dans ses notes sur Carli, il a dissipé les ténèbres de l'antiquité. Dans ses additions sur Ulloa, il a pris, comme dit Fontenelle, la nature sur le fait. Peut-on ensuite être étonné que le C. V. soit consulté et devienne un oracle ? En conséquence il débite, avec une sorte d'inspiration rabbinique, des choses que notre plume se refuse de transcrire. Voyez p. 90-96. « Telles  
 » sont les notions, ajoute-t-il, que j'ai recueillies  
 » sur ce point, que j'ai cru autrefois mériter la plus  
 » grande attention de ma part. Mais je prévient  
 » encore le lecteur que je doute, malgré cela, si ce  
 » personnage a jamais existé. » Il étoit donc inutile de se contredire, en rapportant une fable aussi indécente qu'absurde. Ne lui auroit-il pas suffi d'avancer, « de bonne foi, il n'y a aucun moment qui prouve l'existence de J. C. pendant  
 » les premiers siècles, à compter des trois ou quatre  
 » cents époques sur lesquelles on dispute pour  
 » fixer le jour de sa mort ? p. 87. » Gueudeville, selon lui, en fait foi dans son Atlas. Quelle autorité ? *Risum teneatis amici*. Mais qu'on consulte là-dessus les XX premiers chapitres du XIII<sup>e</sup> livre de la doctrine des temps, par l'illustre Pétau, et on y verra les causes de la diversité d'opinions sur l'époque précise de la naissance de J. C. et sur celle de sa mort. Lors même que toutes les difficultés n'eussent

pas été résolues, l'existence de J. C. n'en seroit pas moins certaine. Quel est le fait important de l'histoire ancienne sur la date duquel on s'accorde ? Que d'incertitudes ne règnent pas sur les époques de la vie des hommes les plus célèbres de l'antiquité ! Par exemple, celle de Pythagore offre de grandes difficultés chronologiques. On diffère d'environ un demi-siècle sur son arrivée en Italie, où il fonda sa secte. Cependant personne, du moins jusqu'aujourd'hui, n'a révoqué en doute cette arrivée, et ce qui s'en est suivi.

Le docte Lefebvre Villebrune continue en ces termes : « Ce que l'on trouve dans Tacite et » autres écrivains latins, concernant l'existence de » J. C., sont de ces interpolations frauduleuses, » dont les sages critiques modernes n'ont pas été » long-temps dupes. » Pourquoi ne pas nommer ces critiques ? Qu'on lise attentivement ce passage si connu de Tacite, liv. XV, ch. XLIV, et on s'écriera avec J. J. Rousseau ; « certes, mon ami, ce » n'est pas ainsi qu'on invente, et les faits de So- » crate dont personne ne doute, sont moins attesté » que ceux de J. C. *Liv. IV. d'Emile.* » La lettre de Plinè sur les chrétiens, le passage de Lampride sur l'adoration de J. C., par Alexandre Sévère, le mot d'Auguste, rapporté par Macrobe, sur le massacre des innocens, le témoignage éclatant d'Ammien Marcellin, etc., tout cela aura donc été supposé ; sans parler des auteurs grecs, tels que Celse, Porphyre, etc., ennemis implacables du galiléisme. Le C. V. doit nécessairement rejeter les fragmens

où passages qu'en rapportent *l'hierophante* Eusebe , le *bavard* Origène et *l'incpte* Augustin.

Enfin, ces malheureux Galiléens, ou *Christicoles*, selon le C. V., qui dans leurs dogmes ont copié Homère, tom. II, p. 107, ne voient donc pas que la croix, symbole de leur secte *thaumaturge*, n'est autre chose que le Nilomètre, le même que celui de la planète de Vénus, p. 58. Nous n'imaginons pas qu'on soit tenté de descendre au fond du puits de Meskias pour chercher une si importante vérité. Puisque sans crainte d'y tomber, un autre savant vient de faire de nouveaux efforts pour la découvrir dans les cieux et ose pour cela, suivant les expressions du bon Lafontaine :

Percer Mars, le soleil, et des *vides* sans fin.

Finissons par rapporter un passage, tiré des lettres de l'immortel physicien Priestley, aux philosophes et aux politiques de France, sur la religion, p. 44, 45. « Quoique le sujet soit sérieux, il n'est pas possible » de ne pas sourire, en voyant une ignorance si frappante. Je verrai sans doute bientôt les mêmes » écrivains essayer *d'allégoriser* l'histoire de Jules- » César, et soutenir qu'il n'a jamais existé un tel » être. Car il n'y a pas la centième partie des » preuves pour l'existence de Jules-César, qu'il y a » pour celle de J. C. Dans la suite des temps, l'his- » toire de France même pourra être *allégorisée* ; » on pourra faire dériver les noms même de Louis, » de Dumouriez, de Buffon, de quelques langues » anciennes, et on pourra dire que la guerre ac-

» tuelle de votre république contre les despotes de  
 » l'Europe, ne signifie rien autre chose que la guerre  
 » des élémens de la nature. Si je n'avois pas vu ce  
 » que peut le préjugé, et toute l'étendue de son  
 » empire, je serois étonné qu'il y eût tant d'hommes  
 » parmi vous, *d'un bon sens incontestable*, et  
 » habiles écrivains, qui ont fait si peu d'attention à  
 » la *probabilité naturelle*, en portant leur juge-  
 » ment sur un sujet historique, etc.

S. C.

*Idylles de Bion et de Moschus, traduites en français par J. B. GAIL, professeur de littérature grecque, au collège de France. Ouvrage orné de figures dessinées par Le Barbier. De l'imprimerie de Didot jeune, papier vélin, in-12 de 108 pages.*

L'ANTIQUITÉ ne nous a transmis aucune circonstance de la vie de Bion et de Moschus : nous saurions à peine dans quel temps ils ont vécu s'ils ne l'eussent eux-mêmes consigné dans leurs propres ouvrages. Il ne nous reste de ces deux auteurs bucoliques qu'un petit nombre d'idylles entières, et quelques fragmens de leurs écrits, qui ont été autrefois attribués à Théocrite et imprimés avec ses œuvres. Cette confusion venoit de l'usage ancien de réunir sous les poètes bucoliques en un corps d'ouvrages ; les copistes négligèrent de mettre les noms des auteurs, ou en firent négligemment l'application ; et il en résulta que tout ce qui étoit bon, étoit natu-

tellement attribué au poëte de ce genre le plus célèbre, à Théocrite. Malgré l'attention que de célèbres critiques ont apportée à débrouiller ce cas, Théocrite est probablement encore, comme le dit Heinsius, riche des dépouilles des autres poëtes bucoliques.

Bion et Moschus avoient été traduits plusieurs fois en latin seulement, lorsque Longepierre entreprit, en 1686, de les traduire en vers français. Il est malheureux que son talent poétique n'ait pas répondu à son érudition classique, qui étoit saine, choisie et très-étendue ; ses notes valent mieux que ses vers. Aussi ont-elles été traduites ou au moins extraites dans la plupart des éditions de ces deux poëtes, qui ont été publiées chez les différentes nations, dont la plus belle et la meilleure est celle de Jean Heskin, donnée à Oxford en 1748, et réimprimée à Leipzig en 1752 et en 1780, avec les notes de Harles. Ces deux poëtes ont aussi été insérés dans l'excellente édition de l'anthologie de Brunck, connue sous le nom d'*analecta græca*.

Le citoyen Moutonnet, traducteur d'Anacréon, a aussi publié, dans ses muses grecques, une version des idylles de Bion et de Moschus, auxquelles il a joint quelques-unes des imitations en vers qui en ont été faites. Cet ouvrage a eu du succès.

Le professeur Gail a traduit de nouveau ces deux auteurs, et il a publié cette traduction avec des formes typographiques élégantes, et l'a accompagnée de planches gravées avec soin.

Dans une très-courte préface, où il dit peu

de choses de ces deux auteurs, il entre en matière et commence par les idylles de Bion.

Bion étoit de Smyrne il étoit contemporain de Theocrite et de Moschus son disciple et son ami, qui lui survécut. Il paroît, par un passage de ce dernier, que Bion mourut empoisonné, mais il n'en dit pas la raison.

Il ne nous reste de Bion que dix idylles et quelques fragmens; la plus considérable de ces idylles est celle intitulée *le tombeau d'Adonis*: c'est un petit poëme très-court, mais plein de grâces, de naturel et d'intérêt. Ce beau chasseur est étendu sur la montagne, Vénus éperdue court les cheveux épars, couverte d'habits de deuil et les pieds nus, dont les ronces font jaillir le sang. La ville et les collines retentissent de ses cris; elle embrasse le bel Adonis; elle le serre contre son sein et veut arrêter son ame fugitive; le sang d'Adonis, en tombant à terre, y fait naître des roses, et les pleurs de Vénus s'y changent en anémones; les Amours, accourus à la voix de la déesse, mêlent leurs gémissemens aux siens; les fleuves, les fontaines, les collines et les monts, tout pleure avec elle la mort d'Adonis: cependant on prépare à ce jeune infortuné un lit de feuillages, où il est couché et couvert d'étoffes précieuses et parfumé d'essences; autour de lui pleurent et gémissent les Amours, ils déposent sur son lit l'offrande de leurs cheveux; l'un foule aux pieds son arc, l'autre ses flèches rapides, l'autre brise son carquois, celui-ci délie la chaussure d'Adonis, celui-là porte de l'eau dans un bassin d'or, un autre lave sa

cuisse ensanglantée ; un autre enfin , placé derrière sa tête , lui rafraîchit le visage par le battement de ses ailes. L'Hyménée vient éteindre son flambeau , les Grâces le pleurent , les Parques elles-mêmes sont attendries : Adonis , Adonis ! s'écrient-elles , mais l'inflexible Proserpine ne le leur rendra jamais ; une fête lui est consacrée , et tous les ans Cythérée pourra lui porter le tribut de sa douleur.

Il est impossible de rien lire de plus frais , de plus gracieux que cette idylle , qui ne peut que perdre beaucoup dans les traductions les mieux faites. Aussi ce poëme a-t-il produit une foule d'imitations dans toutes les langues , dont la plus estimée est celle de Lafontaine , et a-t-il été le sujet de plusieurs tableaux.

Les autres idylles de Bion sont extrêmement courtes , et l'harmonie de la versification en fait presque tout l'agrément. Voici , parmi celles dont le trait ne se perd pas dans la langueur de la prose , une des plus jolies ; c'est la troisième.

## IDYLLE DE BION.

*L'Ecolier Maître.*

« Je dormois encore , lorsqu'un jour la puissante Vénus parut devant moi , tenant de sa belle main son fils Cupidon qui baissoit les yeux. Pasteur que je chéris , me dit-elle , charge-toi de l'Amour et lui apprends à chanter. Elle dit et disparut : moi , bonnement , j'enseignois à l'Amour mes chansons bucoliques , comme s'il vouloit être mon élève. Je lui

apprenois comment le dieu Pan avoit inventé la flûte *traversière*, Minerve le *flageolet*, Mercure la lyre, Apollon l'harmonieuse cythare. Telles étoient mes leçons. Pour lui, il ne m'écoutoit point il me chantoit des vers érotiques, il m'entretenoit des amours des dieux et des hommes, des aventures de sa mère. J'ai oublié tout ce que j'enseignois à Cupidon; mais ses leçons amoureuses, je les ai toutes retenues ».

Cette idylle est pleine de grâces et agréablement traduite; je ferai seulement encore au citoyen Gail le même reproche qu'à l'occasion de sa traduction de Xénophon. Pourquoi mêler des noms qui désignent des inventions modernes dans des idylles composées plus de cent ans avant l'ère chrétienne? A surévent les r. dans n'ont jamais connu la flûte *traversière* ni le *flageolet*; le premier instrument est le *plagioulos*, mot qui signifie flûte oblique, dont l'invention étoit attribuée à Pan; l'autre est la flûte *aulos* qu'on dit avoir été inventée par Minerve. Longepierre, qui ne pouvoit faire entrer le mot *plagioulos* dans ses vers, y a du moins substitué un instrument connu des anciens et dont l'invention étoit également attribuée à Pan, le chalumeau, et il en a prévenu dans une note.

Moschus, dont les poésies suivent celles de Bion, auxquelles elles sont toujours jointes, étoit né à Syracuse. Il avoit été disciple d'Aristarque et il avoit appris de Bion l'art des vers bucoliques. Il nous a transmis également de lui des idylles: la première est *l'Amour fugitif*, qui a été imitée dans toutes les lan-

gues; il semble, dans la seconde, avoir voulu faire un pendant au tombeau d'Adonis par son ami Bion, et il a choisi pour sujet l'enlèvement d'Europe. Cette jeune-princesse, livrée au sommeil dans le palais de son père, voit en songe l'Asie et le continent voisin qui se la disputent. Effrayée, elle se leve et rejoint les aimables compagnes de ses jeux. Toutes vont cueillir des fleurs dans des corbeilles. Celle d'Europe est d'or, et le travail surpasse la matière. Il représente l'histoire de la fille d'Inachus; l'amoureux Jupiter s'approche sous la forme d'un taureau; chacune des compagnes d'Europe folâtre à son tour sur son dos. Europe elle-même s'y confie; mais aussitôt il fuit d'une course rapide vers le rivage, s'élançe dans la mer, et la conduit en Crète. Là Jupiter reprend sa forme; il détache la ceinture d'Europe, tandis que les Heures préparent la couche nuptiale; de vierge elle devient épouse de Jupiter, et mère de nombreux enfans.

Cette belle idylle a été également imitée par les poètes et retracée par le pinceau des artistes; il est étonnant que Longepierre ait négligé de la traduire.

L'idylle qui suit, intitulée, *Mégare, épouse d'Hercule*, a été traduite par Charles Lévêque, professeur d'histoire au collège de France. Cette mère malheureuse y déplore la mort funeste de ses fils tués par Hercule furieux, et dans un sentiment prophétique elle annonce la mort qu'il doit éprouver lui-même sur le mont Ceta. Cette idylle, pleine de force et de feu, contraste à merveille avec le

autres qui ont toutes pour objet des objets gracieux.

En voici une dans laquelle l'auteur exprime ingénieusement la puissance de l'Amour.

IDYLLE DE MOSCHUS.

*L'Amour Laboureur.*

« Déposant arc et flambeau, Amour un jour s'arma d'un aiguillon redoutable aux bœufs. De ses épaules pendoit une bésace ; il mit sous le joug d'infatigables taureaux, ensemença les sillons nourriciers de Cérés ; puis, levant les yeux au ciel : — O Jupiter ! fertilise ces sillons, ou j'attèle à cette charrue le taureau d'Europe. »

Ce joli volume est terminé par une petite dissertation du professeur Gail, sur l'Amour ; qui fait regretter que, ne recherchant que la réputation de traducteur et de grammairien, il n'enrichisse pas ses textes et ses versions de plus d'observations tendantes à les illustrer. Il néglige souvent d'expliquer des choses très-nécessaires pour l'intelligence des classiques, et dans les travaux qu'il feroit pour ces explications, il trouveroit quelquefois la solution de difficultés jusqu'à présent non-résolues.

Cette jolie édition, due aux presses de Didot jeune, est ornée du portrait du professeur Gail, et de trois estampes agréablement composées par Barbier, et finement gravées par Gaucher. Elles représentent *la mort d'Adonis, l'enlèvement d'Europe, et Alphée et Aréthuse*. En rendant justice au talent de l'artiste, nous dirons qu'en général les auteurs

qui reproduisent les ouvrages des classiques anciens devroient, à l'exemple de Pine, de Sandby, et sur-tout de Heyne, qui joint à un savoir si étendu un goût si sûr, lorsqu'ils veulent enrichir leurs éditions de gravures, choisir leurs sujets parmi les monuments de l'antiquité qui ont du rapport avec l'action qu'ils veulent représenter; ils offriroient ainsi un double moyen d'instruction. Des gravures dans le style moderne, cadrent difficilement bien avec des sujets antiques. Nos artistes qui ont extrêmement négligé le beau idéal qui convient si noblement aux événemens de la fable et des siècles héroïques, nous ramènent d'Athènes dans nos murs, en nous offrant des figures dont nous voyons tous les jours des modèles; et l'ouvrage perd ce coloris antique, que les expressions et tout jusqu'aux accessoires doivent lui conserver. D'ailleurs, ces figures prises des camées, des statues, des bas-reliefs, ont l'avantage de donner aux gens du monde une instruction mythologique facile à acquérir; et il est doublement intéressant de voir auprès des belles pensées des grands écrivains les morceaux de peinture, de sculpture et de gravure, dus au génie des grands artistes.

A. L. M.

---

---

# LE BARDE (1)

OU

## LES PROGRÈS DU GÉNIE,

*Poëme en deux chants, traduit de l'anglais de  
M. BEATTIE ; par A. L. MILLIN.*

---

### CHANT PREMIER.

AU temps des Goths vivoit un berger dont les auteurs avoient peut-être existé dans le pays des fées, les bosquets de Sicile, ou les vallées d'Arcadie. Pour lui, il habitoit les contrées du nord de l'Écosse. Sa nation est fameuse par ses chansons et les charmes de la beauté. Elle est ardente, mais modeste ; libre, mais innocente ; dure au travail, tranquille au milieu des alarmes, inflexible dans sa foi, invincible dans les combats.

Ce berger faisoit paître sur les montagnes un troupeau peu nombreux. Il n'avoit jamais conduit la charrue ni manié la faucille. Un cœur honnête étoit tout son bien. La source vive qui jaillissoit d'un roc étanchoit sa soif ; le lait de ses brebis appaisoit sa faim, leurs douces toisons le mettoient à l'abri des rigueurs de l'hiver, et lui, quoique souvent couvert de poussière et de sueurs, il les guidait et les empêchoit de s'égarer.

(1) Il y a peu de ballades ou de romances anciennes dans lesquelles on ne voie un barde ou joueur de harpe.

Du travail naît la santé, de la santé le contentement. Le contentement ouvre les sources de tous les plaisirs. Notre berger ne portoit point envie aux rois. Il ne soupiroit point pour ces plaisirs que le hasard nous peut enlever et dont la satiété produit le dégoût. Le destin ne trompoit point ses espérances modestes. Il n'avoit point à pleurer sur la perfidie d'un ami ou sur les rigueurs d'une maîtresse. L'irréprochable Zilia répondoit à ses vœux ; il n'aimoit qu'elle, et l'aimoit depuis l'enfance.

La jalousie n'avoit point empoisonné les douceurs de ses premières amours, ni placé la discorde dans leur lit nuptial. Chaque saison paroissoit un temps de délices à cet époux chéri, à cette épouse fidèle ; Edwin, dont ces vers sans art vont tracer l'histoire, fut l'unique fruit de leur hymen.

Cet Edwin n'étoit pas un enfant ordinaire ; des pensées profondes paroissoient souvent fixer ses yeux. Il étoit silencieux même dans la joie, sensible quoique réservé ; tantôt ses regards devenoient plus sombres et plus sévères ; tantôt le rire étoit sur ses lèvres, quelques personnes étoient étonnées de sa prudence, d'autres le croyoient insensé.

Il fuyoit les débats et les querelles, il ne mêloit jamais sa voix dans les disputes, mais il couroit vers la forêt ; là il se promenoit sur la cime solitaire des montagnes ; quelquefois les circuits tortueux d'un ruisseau, qui fuyoit en serpentant, le conduisoient vers des bosquets retirés et sombres ; il s'y égaroit jusqu'à ce que le soleil eût caché son char derrière les montagnes du couchant, et eût dételé ses coursiers fatigués.

Les exploits de la force , de l'adresse , ou de l'agilité ne faisoient ni sa joie ni son orgueil. Son cœur éloigné de ces jeux cruels se refusoit à causer le malheur d'un être vivant , par un piège ou un lacet , une flèche ou une fronde. Il détestoit ces armes , il dédaignoit de s'en servir. Il vouloit être le gardien et non pas le monarque ou plutôt le tyran des champs, et l'empire champêtre peut procurer des plaisirs que le sang ne souille pas.

Voyez cet enfant environné de sujets d'étonnement : l'éclat brillant des torrens d'où s'élèvent de légères vapeurs se réfléchit de montagne en montagne ; les eaux , les vents et les bois unissent leurs accords , et l'écho porte jusqu'aux cieux leurs sons réunis. Edwin laisseroit-il ce spectacle majestueux pour tout ce que la ruse peut donner au chasseur ? Non , il connoît trop le prix des charmes de la nature.

Edwin étoit en effet un mortel étrange et bizarre. Passionné pour tous les spectacles agréables ou terribles, il trouvoit autant de délices dans la tempête et dans l'obscurité , qu'à voir le soleil verser ses rayons étincelans sur l'océan tranquille. Les pensées tristes même plaisoient à son ame, et s'il lui échappoit un soupir , s'il laissoit couler quelques larmes , ces larmes , ce soupir avoient pour lui tant de charmes qu'il n'auroit pas voulu les retenir.

Voyez après une pluie chaude d'été ce jeune visionnaire sortir de l'abri qui le couvra. L'orage est passé , l'air est frais et parfumé , l'arc-en-ciel brille et s'étend vers l'orient rembruni en face du soleil cou-

## *Le Barde ou les progrès du génie.*

chant. Pauvre Edwin ! tu crois cette lueur brillante proche de toi ; que ta poursuite est vaine ! elle a disparu avant que tu ayes achevé la moitié de la course que tu te proposois de fournir.

Lorsque le bruyant couvre-feu résonne au loin et remplit l'air d'un son lugubre , le jeune Edwin , éclairé par l'étoile du soir , erre à pas lents dans les vallées ; là il croit voir des tombeaux : des spectres qui le pressent , secouent leurs chaînes et gémissent jusqu'à ce que le chant effroyable du hibou leur impose silence.

Où , quand la lune teinte de sang se balance dans l'étendue triste et ténébreuse , il précipite ses pas vers le ruisseau retiré , où les fées célébroient autrefois leurs fêtes nocturnes ; là il donne un libre cours à son imagination , jusqu'à ce que le soleil lui ferme les yeux et le livre aux illusions des songes. Alors des flambeaux brillans éclairent ce séjour obscur.

Un portail armoirié s'élève à l'instant sur ses arcades. Aux accens de la trompette la porte tourne sur ses gonds , il en sort une troupe de guerriers empoignant leur lance de diamans et leur bouclier d'or. Leur air est aimable , leur contenance fière ; on voit au milieu d'eux un vieillard vénérable , vêtu d'une robe traînante : ce barde ranime et fait résonner les cordes de métal et ses accens inspirent une ardeur guerrière.

Une troupe de fées sort des bosquets , au son du tambourin ; et s'avance avec gaieté. Les guerriers quittent et bouclier et lance pour leur donner la main. Une musique vive anime la danse , ils se ren-

contrent, ils se fuyent, ils tournent à gauche, à droite ; et dessinent un labyrinthe aussi-tôt détruit ; tantôt ils s'élèvent par un saut vigoureux , tantôt ils lancent un regard rapide. L'éclat des flammes , des pierres et de l'or , répand sur la forêt une lumière éclatante. La demeure d'Écho paroît en feu.

L'illusion est cessée. Audacieux précurseur du jour , coq maudit qui m'as souvent privé d'un mensonge agréable pour me livrer à des maux réels , que la douce harmonie ferme à jamais son oreille délicate à ton chant rauque et discord , et qu'un rival jaloux trouble ton insolente joie.

Arrête, ma muse ! ton Edwin ne trouve-t-il pas dans chaque spectacle nouveau de nouveaux sujets de plaisir ? Maintenant , il promène ses regards sur les scènes du matin ; ses yeux pétillent de joie de voir les fleurs dans toute leur fraîcheur briller d'un éclat plus vif , mille perles orner les prairies couvertes de rosée , et d'entendre mille chants joyeux emportés par l'air agité.

Mais qui pourroit décrire les mélodies du matin , le murmure des ruisseaux , le bêlement des troupeaux , le bruit de la clochette de la brebis , le son du pipeau des bergers , l'écho qui répond aux mugissemens du corne , le bourdonnement des abêlles , le fracas des vagues qui se gonfient et cherchent à rompre leurs digues , et les chœurs harmonieux dont retentissent les bocages ?

Les chiens du hameau aboient après le voyageur matinal ; l'agile laitière , couronnée de son seau , chante en marchant ; le laboureur sille en retournant

la terre, et la charrette pesante crie. Au son du cor, le lièvre effrayé prend sa course, la perdrix part avec bruit, la plaintive tourterelle gémit dans un lieu écarté du bois, et l'on entend du haut des airs le ramage perçant de l'alonette.

Souvent, quand on voit se former une nuée sulphureuse et noire, Edwin se presse de quitter son asile pour errer dans ces déserts où tout tremble, chaque fois que les éclairs commencent leur carrière et que le tonnerre éclatant déchire la voûte des cieux.

Après la tempête il parcourt ces lieux sauvages pour voir ces nuées étonnantes qui s'élèvent comme des tours du sein de la mer Atlantique, et sillonnent l'azur des cieux. Au milieu de cette scène, toujours mobile et à chaque instant variée, l'imagination se peint mille formes bizarres, qu'il est impossible de décrire, des rochers, des golphes, des glaces énormes. Les montagnes s'entassent sur les montagnes et forment des remparts inexpugnables.

Quand la jeunesse du hameau, se joignant par la main, répond par des mouvemens vifs aux sons pressés du flageolet, Edwin, toujours esclave de la mélodie, s'éloigne de la rustique danse. La musique fut son premier goût; tantôt il promène ses doigts sur sa lyre pastorale, tantôt il fait soupirer la flûte. Sa muse enfantine et sans art n'est pas muette. Il ne s'attache pas encore à l'élégance, fruit du temps et de la culture. Edwin cueillera enfin ce fruit si rare, comme mes chants vous le diront bientôt.

Le hasard ou ses recherches offroient toujours

à ses regards des spectacles nouveaux, sublimes ou terribles sur la terre, sur la mer, ou dans les cieux. Il observe tout d'un œil curieux ; il écoute avec attention les fables, les romances, les histoires que la tradition lui peut apprendre, et déjà quoiqu'arrêtée par l'indigence et la solitude, son ame commence à déployer toute son énergie.

Ainsi, dans les climats glacés de la Laponie, long-temps perdus sous la neige, à peine le soleil entré dans le cancer, rend la saison moins rigoureuse, et les aquilons sont-ils enchaînés dans les antres du nord, les montagnes verdoyantes s'élèvent, les arbres sont parés de feuillages, les rochers couronnés de fleurs. Les ruisseaux arrosent en murmurant les prairies odorantes ; l'étonnement et la joie s'épanchent dans l'ame du villegois (1).

Reposons-nous, ma lyre, tu n'as besoin que d'une heure de relâche, si \*\*\* sourit à tes travaux, tu vas rendre de nouveaux sons. Ses applaudissemens sont plus pour moi que la renommée, son goût est délicat et sûr ; que d'autres cherchent la réputation et l'or, je ne veux que plaire à l'ame sensible, qu'inspirent les charmes de la nature et l'amour de l'humanité.

(1) Les Lapons ne connoissent ni automne ni printemps. Vers le temps où le soleil entre dans le cancer, leurs champs, qui une semaine avant étoient couverts de neige, paroissent tout-à-coup pleins de fleurs et de verdure.

*Schoëffer, hist. de la Laponie, p. 16.*

C H A N T   S E C O N D.

Fidèle à l'ordre sévère de la vérité, je dois, sans hésiter, changer de tons et tirer de ma lyre des sons plus austères. Mon Edwin touche à son premier printemps. Un léger duvet ombre son menton, sa voix est plus mâle, il s'égaré en de plus longues courses et visite des lieux plus reculés et plus sauvages.

Le hasard le conduisit un soir, et le fit monter sur une éminence que ses pieds n'avoient pas encore foulée; au-dessous étoit une vallée, solitude profonde. Ravi de la beauté du site, il y descend. Des rocs entassés sur des rocs, comme par un art magique, l'un brisé par la foudre, l'autre couvert de la verdure du lierre, défendoient cette profondeur sauvage des vents du nord et de l'orient. Vers le midi, une colline s'élevoit sans effort, ses bois éternels rendoient un éternel murmure, un petit ruisseau se précipitoit du côté du couchant.

Il y avoit là un lieu cultivé où croissoient la rose parfumée et des végétaux nourrissans. L'âme d'Edwin s'échauffe; il ne pense plus que le soleil va terminer sa course; tout-à-coup son oreille est doucement frappée par ces mots :

« Salut, séjour respectable, qui calmes les cœurs  
» agités et procures un profond repos aux êtres fati-  
» gués : ici l'innocence peut errer, sans craindre  
» d'ennemis. Oh ! solitude, l'homme qui te dédaigne,  
» quand la richesse l'attire ou quand l'ambition l'en-  
» chaîne, n'a jamais connu la source de la véritable  
» grandeur.

» Homme vain , la grandeur consiste-t-elle dans  
 » l'élégance des habits. le papillon se rit de ton or-  
 » gueil. Dans le nombre des cliens et des faux amis  
 » qui s'attachent à ta fortune, ta seule foiblesse te  
 » fait recourir leur secours. Dans les palais ornés  
 » d'or et de marbres précieux, ils redoutent le voleur  
 » et la foudre. Dans les armées qui volent aux con-  
 » quêtes à travers le carnage, vois le vainqueur  
 » vaincu par un insecte. Vois que de maux des saute-  
 » relles peuvent causer !

» Celui-là seul est vraiment grand, qui met la  
 » vertu au-dessus de tout ; qui, résigné aux volontés  
 » du ciel, ne craint ni n'espère. » Ces sons, noble-  
 » ment prononcés, se faisoient entendre entre les ro-  
 » chers. — Mais déjà l'étoile du soir brille ; et Cyntie,  
 » sortant lentement des nuages, monte sur son char  
 » d'argent, et blanchit le flanc de la montagne.

La voix se fait encore entendre : Edwin s'arrête,  
 il écoute. — « Adieu, instrumens et jouets de la  
 » tyrannie que l'homme prudent méprise et que  
 » l'homme de bien abhorre. Vous ne pouvez engager  
 » que la race servile qui baise sans pudeur la chaîne  
 » qui la lie. Comme elle, livré au joug de l'ambition,  
 » j'ai cherché la gloire dans les détours de la fraude ;  
 » j'ai flâté, j'ai faussement souri, j'ai trompé, j'ai  
 » trahi ; mais c'étoit moi-même, hélas ! que je trom-  
 » pois, que je trahissois alors. Je ne songe plus  
 » qu'avec remords à ces années d'avilissement et de  
 » troubles. Fuyez, pensées douloureuses, fuyez pour  
 » jamais loin de moi !

» Les dégoûts, les desirs immodérés, les soins né-

» buleux, tout est passé. Aucune espérance terrestre  
» ne partagera désormais avec le ciel ce cœur où la  
» tranquille paix habite enfin. Et si je n'ai point de  
» trésors entassés, si mon nom ne doit pas être r'pété  
» chez la race future, j'en suis plus à l'abri des coups  
» de la fortune, et je nourris dans mon sein, avec plus  
» de loisir, cette ardente piété dont les ravissemens  
» sont bien préférables à l'espoir de la réputation la  
» plus brillante. A quoi servent le faste et le pouvoir,  
» les richesses et la renommée, quand l'envie, le dé-  
» dain, le remords et l'orgueil déchirent l'ame ?

» L'homme vain peut charger de trophées, de  
» vers et d'écussons sa tombe de marbre placée dans  
» l'obscur dongeon d'un dôme gothique que la nuit  
» remplit d'horreur. Je ne veux qu'une butte de  
» gazon élevée sur la montagne, et quelques violettes  
» éparses. Je désire seulement que les eaux d'une  
» fontaine l'entourent, et que le soleil l'éclaire soir  
» et matin sans en sécher la verdure ; que le berger  
» vienne s'y reposer ; que la bergère vienne y parer  
» de fleurs sa blonde chevelure et célébrer le premier  
» matin de mai ; que le soir, couvert de son voile  
» sombre, ne sépare pas la bande joyeuse ; qu'elle ne  
» craigne dans ces lieux ni spectre ni esprit infernal.

» Quoique j'aie échappé par la fuite à la rage du  
» sort, que je porte encore les cicatrices de l'envie,  
» de la haine et du mépris, je ne fais point à l'humana-  
» nité une guerre odieuse. Un fiel impur n'empoisonne  
» pas mon cœur. Je pleure sur l'homme criminel, sur  
» la vertu déchue. Homme, orgueil de la création,  
» enfant chéri du ciel, doué de ses dons les plus di-

» vins, pourquoi la vérité et la joie sont-elles bannies  
 » de ta demeure ? Pourquoi donc est-elle souillée de  
 » larmes et de sang ?

» Oh ! toi qui, d'un sourire créateur, as tiré du  
 » néant les cieux dans toute leur pompe, et la vie et  
 » la lumière, jette un regard sur cette terre malheu-  
 » reuse, arrête la furie du pouvoir oppresseur, rends  
 » sensibles et compatissans les cœurs farouches, donne  
 » une nouvelle vigueur à l'âme qui s'égaré, et montre-  
 » lui sa route. »

La voix se tut. Edwin leva ses yeux humides de lar-  
 mes, car les accents de la mélancolie ont pour lui une  
 harmonie divine. « Si telle est la vie que l'on mène dans  
 » les villes et à la cour, s'écria-t-il ; si l'homme n'y  
 » agit que pour tromper l'homme, si l'on ose y per-  
 » vertir ainsi les dons du ciel et l'instinct de la nature,  
 » oh ! pauvreté, je te rends grâces. Le sage, qui  
 » venoit de parler, occupé tout entier à la prière, ne  
 » l'entendit pas ; et le jeune homme s'en retourna. »

Mais, de jour en jour, son inquiétude redouble ;  
 cette voix lui semble encore retentir à son oreille. Il  
 n'ose démentir le solitaire qui lui paroît craindre  
 Dieu et chérir l'homme. On ne ment point d'ailleurs,  
 où l'on n'est pas entendu. « Cependant le cœur du  
 » sage peut-il devenir si farouche ? Je ne veux plus  
 » passer mes jours dans des conjectures vagues dont je  
 » ne puis souffrir l'obscurité. Cherchons le solitaire : il  
 » éclaircira mes doutes, il les dissipera peut-être. »

Edwin se met en marche au point du jour. Il se  
 hâte, il arrive ; il aperçoit l'homme saint, assis sur  
 un lit de mousse, sa haine auprès de lui. A sa voix,

un cerf s'élançe et s'agenouille, et baise la main qui l'encraîne. Le vieillard passe autour de son bois un lien de branchage, et attache à son col quelques petites fleurs.

Le sage se lève, et voit Edwin qui s'approche. Ses joues étoient colorées par la pudeur ; une retenue modeste, la crainte de déplaire lui faisoient baisser les yeux. Qui es-tu, jeune étranger ? d'où viens-tu ? qui te force à errer dans ce désert ? Je suis un berger, reprend Edwin ; mon habitation est éloignée ; daigne écouter mon simple langage, ne crains pas la voix du mensonge.

« Dernièrement je me promenois sur le soir dans  
» ce désert. J'entendis ces rochers retentir de ta voix  
» vénérable : c'étoit bien elle, j'en reconnois aujour-  
» d'hui les sons. Tu pleurois sur l'homme criminel,  
» sur la vertu déchue ; tu paroissois percé par l'ai-  
» guillon du remords, et gémir sur tes premiers jours  
» passés dans de coupables erreurs ou dans le trouble  
» de la dissipation.

» Mais, dis-moi : dans les cours, où les belles con-  
» noissances élèvent l'ame, peut-on apprendre à  
» tromper ? Débrouille-moi ce mystère, ou désavoue  
» tes plaintes ; redonne-moi le calme et le contente-  
» ment ; avant ce temps, j'observois avec ravissement  
» les formes de la nature, la bonté, la prudence sans  
» bornes du créateur, la grâce par-tout combinée à l'u-  
» tilité : rends-moi, rends-moi ces jours tranquilles qui  
» m'ont vu content de tout et sur-tout de l'humanité,  
» quand je ne connoissois pas encore la sombre mé-

» fiance, et que je ne me doutois pas de l'existence  
» du mal.

» Veux-tu, reprit le sage, retourner aux aimables  
» illusions d'une jeunesse ardente et romanesque ?  
» Laisse-moi te cacher cette cruelle vérité. Si ma voix  
» passe une fois jusqu'à ton cœur, et fait couler des  
» larmes d'indignation et de pitié, qui pourra calmer  
» ta peine ? Choisis plutôt l'ignorance, puisque le  
» savoir doit te livrer aux douleurs. Ne vas pas ce-  
» pendant condamner les décrets de l'Éternel. Ap-  
» prends qu'il a dit à l'homme candidat pour le ciel,  
» sois libre ; et que celui qui n'est pas le maître de  
» s'engager, ne l'est pas non plus de suivre la bonne  
» route.

» Mais, ne me quitte pas : je calmerai cette inquié-  
» tude, qui pourroit étouffer dans ton jeune cœur les  
» germes naissans de la vertu ; et moi, je prendrai du  
» plaisir à tes discours. Tu pourras trouver ici le savoir  
» et la prudence ; et si je puis former une ame pour  
» le ciel, je n'aurai pas vécu en vain. »

Maintenant la muse de l'histoire offre ses monumens  
à l'ardente curiosité d'Edwin. Mais, hélas ! les scènes  
que son art lui découvre, charment peu son imagi-  
nation, séduisent peu son cœur. « Qu'ai-je besoin,  
» dit-il, de connoître les ressorts qui font mouvoir  
» la masse énorme d'un empire ? Qu'ai-je de commun  
» avec les conquérans, dont la main se baigne dans  
» le sang, et dont le cœur est ceint d'un triple acier ?  
» Qu'un héros est peu de chose aux yeux de l'homme  
» qui n'apprend de la nature qu'à sentir et à penser !  
» Ah ! si l'histoire dévoiloit les secrets du cœur hu-

» main, et ce qu'il importe réellement à l'homme de  
» savoir, quelle émotion n'éprouveroit-on pas en la  
» lisant ! Et c'est-là ton talent, sage de Chéronée.  
» Seul tu mérites cet éloge ; tout autre s'écarte des  
» sentiers de la nature et de la morale.

« Dans ce siècle de bonheur, âge de l'amour et de  
» l'innocence, faussement nommé l'âge d'or, tout  
» mortel étoit grand, tout mortel étoit libre. L'homme  
» ne s'occupoit qu'à parer la terre, qu'à aider la  
» naissance des fleurs. Le travail, le repos et la santé  
» marchaient unis et se donnoient la main. Le ciel  
» distribuoit à tous un lot égal. Aucun vassal ne renou-  
» toit son seigneur ; aucun tyran ne faisoit trembler ses  
» esclaves.

« La muse de l'histoire n'osa jamais percer ces  
» bois sacrés ; l'imagination vive d'un barde exalté  
» peut seule peindre les charmes de cette divine  
» existence. Peu m'importe qu'on blâme mon choix :  
» je vais où la sensibilité et l'imagination me condui-  
» sent ; toutes mes méditations tendent au ciel ; je sais  
» assez des choses de la terre.

» Je ne puis blâmer ton choix, reprit le sage :  
» l'imagination est riante et douce, mais elle énerve,  
» et les maux réels de la vie demandent toute la vi-  
» gueur d'une ame exercée à la patience et préparée  
» à une lutte longue et pénible. L'œil ébloui par les  
» rayons éclatans de la fiction, ne peut trouver de  
» plaisirs dans la simple lumière de la vérité. Qu'ils  
» charmes l'histoire, n'a-t-elle pas, lorsque, quittant  
» les désastres et les tyrans, elle élève son vol jusqu'au  
» prince débonnaire et patriote, dont les travaux

» utiles et célébrés d'âge en âge feront à jamais l'étonnement et l'admiration des hommes !

» Mais passons à d'autres objets : la philosophie s'avance avec une grâce majestueuse et modeste, pour s'opposer au délire effréné de l'imagination. Les inquiétudes, le mécontentement et la crainte disparaissent ; le courage et l'espérance prennent leur place, pendant qu'elle verse sur l'âme plongée dans une vaste obscurité ses rayons vivifiants. La science est à l'âme ce que le soleil est au monde.

» Une dure nécessité exige par-tout l'art, la force et le courage. Une foule d'ennemis intestins conspirent contre nous. Mais la science nous dérobe à leurs atteintes et détourne le dard de la mort. Elle calme l'ardeur brûlante de la fièvre, et nous procure des nuits tranquilles et des jours heureux. L'homme éclairé par elle, brave les flots, et va trouver des climats plus heureux pour lui.

» La science exerce encore sa puissance sur le moral de l'homme. Vous livrez-vous à l'ambition, à l'indolence, à l'avarice ? fuyez vers les bosquets d'Académie : aucun soin n'y tourmente. Lorsqu'un tyran sévit, ou qu'un séditieux souffle la révolte, ou qu'un peuple mutiné va changer l'ordre en tumulte, le philosophe, instruit dans la connoissance des hommes, sait par degrés adoucir leur rage et calmer leur brutale fureur. »

Edwin, enchanté du discours du solitaire, va pénétrer dans les sentiers des sciences ; son âme montre une nouvelle énergie. Son imagination cesse de s'égarer ; mais, attentive à son but et sûre de ses forces,

elle s'élève de cause en cause, et suit dans un ordre méthodique les trésors de la création.

Une curiosité vaine n'est pas ce qui l'engage à scruter leurs lois et leurs rapports. Attentif aux secours qu'exige la société, aux services que l'homme doit à l'homme, il médite de nouveaux moyens pour rendre actives la paresse et l'indolence, alarmer la noble émulation, et ranimer le feu du génie et de l'industrie.

Mais la muse, dont l'art divin enflamma son jeune cœur, le suivit dans ses courses et lui procura des songes heureux, s'offre encore la première à ses regards, et sollicite son enthousiasme. De la comparaison des beautés de la nature et de leurs différentes combinaisons, il apprend à former des images parfaites qui doivent lui faire une impérissable renommée.

Souvent Edwin surchargeoit ses vers d'ornemens pompeux, mais inutiles; maintenant son esprit ne cherche plus qu'une noble simplicité. Les ornemens ne gardent plus que la seconde place, et sont subordonnés à la justesse du plan et à la nature du sujet.

Que ne puis-je exprimer le délire qui s'empara de ses sens, quand l'illustre berger des plaines de Mantoue (1) déploie devant lui sa majestueuse mélodie? que ne puis-je décrire la tourmente qui s'élève dans son ame, la circulation précipitée qui se fait dans ses veines, lorsque, tel que le fils de Pélée,

(1) Virgile.

gracieux et toujours sublime , Homère élève jusqu'aux cieux ses chants impétueux et forts ?

Déjà la lyre d'Edwin sait célébrer un triomphe ou soupirer une élégie , et les sons modulés qu'il en tire sont soumis aux lois de l'harmonie que je voudrois chanter. — Mais, hélas ! les soupirs de mon cœur brisé m'étouffent la voix. Je vais d'un pas tremblant joindre la troupe affligée ; je cours où me guide la lucur des flambeaux funéraires , et le son de la cloche funèbre se mêle aux cris de la douleur. *Cet G\*\*\** (1) tu me fais pour jamais. Adieu donc , amusement d'une ame indépendante , tout est fini pour moi.

## P O É S I E.

### LA DÉCLARATION.

Dis-moi ce que j'éprouve en approchant de toi ,  
 Dis-moi quel est le trouble où ton aspect me jette.  
 Je tremble , je rougis , je sens un doux effroi ,  
 Je voudrois te parler et ma langue est muette.

Assis à tes côtés , je n'ai plus de maintien ;  
 Je cherche ton regard , le rencontre et l'évite.  
 Que mon pied , par hasard , se place auprès du tien ,  
 Un feu secret me brûle et tout mon corps palpite.

Loin de toi , c'est à toi que je pense toujours.  
 C'est ton nom qu'en tous lieux je me plais à redire ,  
 Ton nom dans la longueur et des nuits et des jours ,  
 Qu'à toute heure j'écris , que par-tout je crois lire.

(1) Cet ami de l'auteur mourut le 10 février 1773 , dans le temps où il achevoit ce poëme.

Agité par la crainte, ou bercé par l'espoir,  
 Tour-à-tour je déteste et j'adore tes charmes ;  
 En jurant de te fuir j'aspire à te revoir,  
 Je te vois, et mes yeux se remplissent de larmes.

C'en est trop : si ton cœur reste fermé pour moi,  
 Sous le poids de mes maux, il faut que je succombe.  
 J'en mourrai, j'y consens : je n'exige de toi  
 Que de venir rêver un moment sur ma tombe.

Par VIGÉE.

## LIVRES DIVERS.

### É D U C A T I O N.

*ABÉCÉDAIRE, contenant, avec la figure des objets les plus communs, et leur nom inscrit au milieu, l'histoire naturelle des animaux domestiques ou les plus connus, moralisée et mise à la portée de l'enfance. Ouvrage destiné pour les pères et les mères qui veulent donner à leurs enfans de l'un et l'autre sexe, le premier aliment d'une lecture utile et d'une instruction intéressante, ainsi que pour les instituteurs et institutrices des écoles primaires.*  
 A Paris, chez Dufart, imprimeur-libraire, rue Honoré, maison d'Auvergne, n.º 100, au 3º.

Le titre de cet ouvrage indique assez son but et son utilité. Il est très-propre à donner aux enfans, en leur enseignant à lire, des principes sains de morale, et les premières notions de l'histoire natu-

relle. L'auteur de cet ouvrage, le citoyen Manuel, après avoir indiqué les noms des objets figurés, les partage en syllabes pour enseigner à épeler, et en trace une histoire succincte, dont il fait sortir des traits capables de former le cœur des enfans et d'élever leur esprit. Les articles sont écrits du style convenable aux jeunes lecteurs pour lequel il est fait, et propre à exciter leur curiosité et à fixer leur attention. Il est fâcheux que les figures qui représentent les objets d'histoire naturelle aient été faites avec si peu de soins, ce qui peut donner des idées fausses des objets qu'elles représentent; mais cette faute est celle de l'éditeur, qui n'a pas pensé qu'une plus grande exactitude fût nécessaire.

#### M É T R O L O G I E.

*Mesures de la République française. Tarifs pour la réduction réciproque des mesures, poids et monnoies anciennes et modernes. Prix 30 s., chez Guelfier, rue Git-le-Cœur.*

Ce tableau qui a pour objet d'épargner des recherches longues et pénibles, est rédigé avec autant de netteté que d'exactitude. Il est sur une demi-feuille et peut servir de pendant aux almanachs de cabinet.

#### H I S T O I R E N A T U R E L L E.

*Jean Baptiste Grossinger, etc. Universa historia naturalis.--Histoire naturelle universelle de Hongrie A Bude, 1794, in-8.<sup>o</sup>*

Voici la première partie d'un écrit dont on publiera successivement neuf volumes, et qui offrira une histoire naturelle complète du royaume de Hongrie, d'après le plan adopté dans ce premier volume. Jean-Baptiste GROSSINGER a voyagé et a fixé sa demeure à Komorre.

Il ouvre son ouvrage par des préliminaires littéraires et philosophiques sur l'histoire naturelle ; sa division est par chapitres, dont les premiers traitent des bestiaux, et le dernier fait mention d'animaux étrangers.

### B O T A N I Q U E.

*Extrait d'une lettre de M. JEOPOLD TRATTINICK, botaniste autrichien, en date de Vienne, du 27 mai 1794.*

M. Trattinick y communique deux nouvelles botaniques intéressantes. La première concerne une pélore hybride, produite dans mon jardin botanique, du *dracocephalum austriacum*. La fleur a un oesophage d'environ deux pouces de long, en forme de tuyau cylindrique, tandis que supérieure-ment elle est confinée à-peu-près comme une fleur labiée ordinaire. Les quatre étamines didynamiques, toutes égales de même longueur. Il n'y a point de pistil. Cette fleur a poussé sur une tige au milieu des fleurs régulières. La seconde nouvelle, est relative à un noyer (*juglans regia*), âgé, appartenant à un particulier de Kloster-Neubourg. Cet arbre porte, tous les ans, une grande

quantité d'excellentes grosses noix à coques tendres, qu'on appelle à Vienne *noix italiennes* ; mais il ne donne jamais en aucun temps de châtons (*amenta*). Je vais, dit M. Trattienick, me procurer quelques-unes de ces noix, pour essayer si elles sont propres à la propagation. Dans tous les cas possibles, un pareil arbre est aussi remarquable que le tilleul de Kœttenberg, qui ne porte exclusivement que de véritables feuilles en capuchon (*Folia cucullata*).

#### E C O N O M I E R U R A L E.

*Introduction à la feuille du cultivateur, contenant les procédés, expériences, mémoires, observations, annonces et extraits de livres utiles aux cultivateurs, renfermés dans la Feuille d'Agriculture, qui a été le germe de celle du Cultivateur, et dont l'édition est entièrement épuisée.* Par le C. DUBOIS, l'un des rédacteurs de la Feuille du Cultivateur, seconde édition, augmentée d'une table générale des matières renfermées dans cette introduction et dans les quatre premiers volumes de la Feuille du Cultivateur. A Paris, de l'imprimerie de la Feuille du Cultivateur, rue des Fossés-Victor, n.º 12. L'an 3.º de la république.

Depuis long-temps plusieurs souscripteurs de *la* qui ont la collection de cette feuille, que l'on y a souvent renvoyé les lecteurs, lorsqu'il existoit encore quelques exemplaires de la première édition. Nous aimons à croire qu'ils sauront à l'auteur quelque rég

*Feuille du Cultivateur* voulent se procurer la totalité de ce travail, qui remonté au mois de janvier 1788. C'est à cette époque qu'un des auteurs (le C. Dubois), publia une feuille d'agriculture, qui a été le germe de celle du cultivateur. Pendant les années 1788 et 1789 elle ne parut que tous les quinze jours; mais l'accueil qu'elle recut alors déterminina l'auteur à la publier tous les huit jours, et c'est ainsi qu'il l'a continuée jusqu'au 6 octobre 1790, époque de *la Feuille du Cultivateur*.

Comme il n'est plus possible de se procurer de collection de cette feuille antérieur à son travail actuel, et qu'elle renferme des mémoires, des extraits et des observations qui peuvent être très-utiles aux cultivateurs, Dubois s'est déterminé à les réimprimer. C'est réellement une nouvelle édition de la feuille qui les renfermoit, avec cette différence que l'auteur a omis les annonces ou répétitions inutiles, et qu'il a mis ensemble, pour chaque année, les mémoires, observations, notices, extraits et annonces, sans toutefois les ranger dans un ordre systématique. Le recueil en eût peut-être mieux valu, à certains égards, s'il avoit été rédigé avec plus de méthode: mais le mélange des articles y jette plus de variété; d'ailleurs, il eût été difficile d'en classer un grand nombre qui appartiennent également à plusieurs branches de l'économie rurale, et la table des matières, faite avec soin, supplée à ce que le défaut de méthode peut faire désirer.

Ce recueil devient d'autant plus nécessaire à ceux

de ce nouvel effort pour favoriser les progrès de l'instruction en économie.

L I T T É R A T U R E G R E C Q U E.

*Sophoclis Electra græcè cum antiquis scholiis selectis , ex recensione Rich. Franc. Phil. Brunckii ; lectionibus et perpetua annotatione illustravit Georg. Ant. Chrit. SCHEFFER , Philos. doct. Gymnasii Wilfenbutte corrector.* A Helmstadt, chez Fleckeisen, 1794, in-8.º de 270 p. Cette édition recommandable de l'Electre de Sophocle , peut servir de modèle en son genre.

R O M A N S.

*Ferdinand et Constance , par RHYNYIS FEITH , et JULIE , du même auteur ; romans traduits du hollandais , par H. J. JANSEN.* Seconde édition, avec figures, in-12, 3 vol. Chez Jansen, libraire, place du Muséum.

La première édition de ces deux romans a été enlevée, celle-ci est plus commode, extrêmement soignée et accompagnée de dix gravures.

Le prix de l'abonnement, pour l'étranger, est,  
franc de port :

de 9 rixdallers en or,	} pour l'année.	
de 36 livres en espèces,		
de 20 florins de Hollande,		
de 5 rixdallers en or,	} pour 6 mois, ou 12	
de 20 livres en espèces,		numéros.
de 11 florins de Hollande,		

On s'abonne, pour la Suisse,

à Basle, chez J. R. PREISVERCH;

à Berne, chez la Société typographique.

Pour les Pays-Bas et Liège,

à Bruxelles, chez HORGNIETZ.

Pour la Hollande,

à La Haye, chez VAN CLEEF;

à Leyde, chez MURRAY, frères;

à Amsterdam, chez CHANGUION.

Pour l'Allemagne,

à Leipsic, chez Voss et Compagnie.

Pour le Nord,

à Hambourg, chez HOFFMANN.

Pour l'Italie,

à Livourne, chez MASI et Compagnie.

Pour l'Angleterre,

à Londres, chez JOHNSON, St. PAUL Church-Yard,

# T A B L E

## Des Articles contenus dans ce Numéro.

<b>MINÉRALOGIE.</b>	
<i>Poyage au haut et aux mines de servoz, par J. Berthout,</i>	<i>L'Écolier-Maitre, Idylle de Bion,</i>
page 145	261
<b>ANTHROPOLOGIE.</b>	
<i>Des variétés de l'espèce humaine selon les poèmes d'Homère, par A. L. Millin,</i>	<i>L'Amour-Laboureur, Idylle de Moschus,</i>
159	264
<b>PHYSIOLOGIE.</b>	
<i>Nouvelles observations sur le supplice de la guillotine, par Sue,</i>	<b>LITTÉRATURE ANGLAISE.</b>
170	<i>Le Barde, poème en deux chants, traduit de l'anglais de M. Beattie, par A. L. Millin,</i>
<b>ART MILITAIRE.</b>	
<i>Sur la fortification et sur l'art des bombes, par Hémert,</i>	<b>POÉSIE.</b>
189	<i>La Déclaration, par Vigée,</i>
<b>PHILOSOPHIE.</b>	
<i>Religion universelle, par Dupuis,</i>	<b>LIVRES DIVERS.</b>
200	<b>Éducation.</b>
<b>HISTOIRE.</b>	
<i>Décadence des mœurs chez les Romains, par C. Meiners,</i>	<i>Abécédaire, avec l'histoire des animaux moralisée,</i>
224	283
<b>HISTOIRE LITTÉRAIRE.</b>	
<i>Extrait d'une lettre sur les ravages du vandalisme en Provence,</i>	<b>Métrologie.</b>
230	<i>Tableau des nouvelles mesures,</i>
<i>Extrait du rapport sur l'organisation de la Bibliothèque nationale,</i>	<b>Histoire naturelle.</b>
233	<i>Universa historia naturalis Hungarica,</i>
<b>LITTÉRATURE GRECQUE.</b>	
<i>Manuel d'Épictète et tableau de Cébès traduits par Lefevre-Villebrune,</i>	<b>Botanique.</b>
240	<i>Lettre de Léopold Trattinick,</i>
<i>Idylles de Bion et de Moschus, traduites par Gail,</i>	<b>Économie rurale.</b>
258	<i>Introduction à la Veuille du Cultivateur,</i>
<b>ROMANS.</b>	
<i>L'Écolier-Maitre, Idylle de Bion,</i>	<b>Littérature grecque.</b>
261	<i>Sophoclis Electra, ed. Scheffer,</i>
<b>Éducation.</b>	
<i>L'Amour-Laboureur, Idylle de Moschus,</i>	<b>Romans.</b>
264	<i>Ferdinand et Constance, par Feith,</i>
<b>Économie rurale.</b>	
<i>Tableau des nouvelles mesures,</i>	<i>Julie, par le même,</i>
284	Ibid.

## A V I S.

Nous prévenons le Public que le prix de l'abonnement de ce Journal, tant pour les Numéros qui ont déjà paru que pour ceux qui paraîtront à l'avenir, est actuellement de 150 liv. pour trois mois.

# M A G A S I N

ENCYCLOPÉDIQUE ,

O U

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

R É D I G É

Par MILLIN, NOEL et WARENS.



---

Il n'y a presque plus d'ouvrages périodiques qui servent de dépôt aux inventions nouvelles et qui retracent l'histoire de l'esprit humain ; ceux qui ont cours semblent, pour la plupart, éviter avec affectation tout ce qui peut alimenter le goût des sciences et même de la morale. Seroit-il donc indigne de la Convention de s'occuper à réorganiser cette branche de l'instruction nationale ?

GRÉGOIRE, *Rapport sur les encouragemens , récompenses et pensions à accorder aux Savans , page 16.*

---

**C**E Journal , auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences , tels que les citoyens BITAUBÉ, CABANIS , CAILLARD , CHÉNIER , DAUBENTON , DELILLE , DESFONTAINES , DOLOMIEU , FONTANES , FOURCROY , HALLÉ , HAUY , HERMAN , LACEPEDE , LAGRANGE , LAHARPE , LALANDE , LAMARK , LANGLÈS , LAPLACE , LEBRUN , LEROY , L'HERITIER , MENTELLE , MORELLET , OBERLIN , SICARD , SUARD , etc. etc. contribuent , contient l'ex

N°. XV. Tome IV.

trait des principaux ouvrages nationaux ; on s'attache sur-tout à en donner une analyse exacte , et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences ; on choisit sur-tout ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses , les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles , de la formation et de l'ouverture des Muséums. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant , une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans , des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte , enfin , les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in - 8<sup>o</sup>. par an , de 600 pages chacun , et au moins de 24 gravures en regard des articles qui en exigent. Il paroît tous les quinze jours un numéro de 9 feuilles.

Le prix de l'abonnement est à raison de 150 liv. pour trois mois , rendu franc de port par toute la République.

On s'adresse , pour l'abonnement , au Bureau du Magazin Encyclopédique , rue S. Honoré , N<sup>o</sup>. 94 , vis-à-vis le passage S. Roch ; et pour les objets relatifs à la rédaction , aux Rédacteurs , rue de Provence , N<sup>o</sup>. 48.

Il faut affranchir les lettres et charger celles qui contiennent des assignats.

---

## A S T R O N O M I E.

*Sur l'établissement du Bureau des Longitudes.*

CETTE institution est trop importante pour n'en pas donner une idée à nos lecteurs.

*Décret sur le Bureau des Longitudes.*

I. Le bureau des longitudes aura, dans son attribution, l'observatoire national de Paris, et celui de la ci-devant école militaire, les logemens qui y sont attachés, et tous les instrumens d'astronomie qui appartiennent à la nation.

II. Il indiquera aux comités de marine et d'instruction publique, pour en faire un rapport à la convention nationale, le nombre des observatoires à conserver ou à établir au service de la République.

III. Il correspondra avec les autres observatoires, tant de la République que des pays étrangers.

IV. Le bureau des longitudes est chargé de rédiger *la connoissance des temps*, qui sera imprimée aux frais de la République, de manière qu'on puisse toujours avoir les éditions de plusieurs années à l'avance : il perfectionnera les tables astronomiques et les méthodes des longitudes, et s'occupera de la publication des observations astronomiques et météorologiques.

*Tome IV.*

T

V. Un des membres du bureau des longitudes fera chaque année un cours d'astronomie.

VI. Il rendra annuellement un compte de ses travaux, dans une séance publique.

VII. Le bureau des longitudes est composé de deux géomètres, quatre astronomes, deux anciens navigateurs, un géographe, et un artiste pour les instrumens astronomiques.

VIII. Le bureau des longitudes est composé ainsi qu'il suit :

Géomètres : *Lagrange*, *Laplace*.

Astronomes : *Lalande*, *Cassini*, *Mechain*, *Delambre*.

Anciens navigateurs : *Borda*, *Bougainville*.

Géographe : *Buache*.

Artiste : *Caroché*.

IX. Les membres composant le bureau des longitudes, feront leur règlement, qui sera soumis à l'approbation des comités de marine et d'instruction publique.

X. Le bureau des longitudes nommera aux places vacantes dans son sein.

XI. Il y aura quatre astronomes adjoints, également nommés par le bureau, pour travailler, sous sa direction, aux observations et aux calculs.

XII. Le traitement des membres composant le bureau des longitudes est fixé à 8,000 livres; celui des adjoints à 4,000 livres.

XIII. Une somme de 12,000 livres est affectée annuellement pour l'entretien des instrumens, les frais de bureau, et autres dépenses courantes.

XIV. Les dépenses de cet établissement seront prises sur les fonds mis à la disposition de la commission d'instruction publique.

XV. Il sera pris dans les dépôts de livres appartenant à la nation et dans les doubles de la bibliothèque nationale, des livres nécessaires pour compléter la bibliothèque astronomique, commencée à l'observatoire.

## R E G L E M E N T

### D U B U R E A U D E S L O N G I T U D E S .

*EXTRAIT du registre des délibérations du comité d'instruction publique, ce quatrième jour complémentaire, an troisième de la République française, une et indivisible, 20 septembre 1793, ancien style.*

**L**E Comité, après s'être concerté avec le Comité de marine et des colonies, relativement au règlement du bureau des longitudes, établi par la loi du 7 thermidor, an 3<sup>e</sup>, arrête ce qui suit :

I. Le bureau s'assemblera deux fois par décade, le duodi et le septidi.

II. Les adjoints astronomes assisteront à ses séances, et auront voix délibérative pour ce qui concerne les sciences.

III. Son assemblée publique aura lieu chaque année, le 2 du mois floréal; elle sera destinée à rendre compte de ses travaux, et des progrès de l'astronomie et de la navigation.

IV. Il nommera , tous les trois mois , parmi ses membres , et à la pluralité relative , un président , un secrétaire et un trésorier ; le premier ne pourra être réélu qu'après une année d'intervalle.

V. Les élections de ses membres , et celles des adjoints , seront indiquées trois séances d'avance : elles ne pourront avoir lieu , à moins qu'il n'y ait sept membres présens , et elles se formeront de cette manière : Le bureau formera d'abord une liste des candidats , ensuite chaque membre écrira sur son billet , les noms de ces candidats , suivant l'ordre de mérite qu'il leur suppose : il n'écrira rien vis-à-vis du dernier nom ; il écrira 1 vis-à-vis du nom supérieur , 2 vis-à-vis du nom au-dessus , et ainsi du reste. Le président , le trésorier et le secrétaire feront la somme des nombres relatifs à chaque candidat , et celui qui aura la plus grande somme sera élu.

VI. Si le bureau juge à l'unanimité qu'un adjoint doit être destitué , il adressera son avis motivé au directoire exécutif , qui prononcera la destitution , s'il y a lieu.

VII. Quatre fois par an , les membres du bureau feront une visite générale de l'observatoire national , et de celui de l'école militaire ; ils en dresseront procès-verbal , ainsi que de l'état des instrumens. Ce procès-verbal sera communiqué au directoire exécutif , avec l'avis du bureau sur les changemens et augmentations qu'ils croiront utile de faire à ces établissemens.

VIII. Ils présenteront aussi au directoire exécutif

P'état des améliorations à faire aux observations des départemens.

IX. Le bureau présentera, chaque année, au corps législatif un annuaire propre à régler ceux de toute la République.

Expédition du présent arrêté sera envoyée au bureau des longitudes.

Pour extrait conforme: Paris, ce 6.<sup>e</sup> jour complémentaire de l'an 3.<sup>e</sup> de la République française.

*Signé* DRULHE, *président*; GRÉGOIRE,  
DELBYRE, LANTHENAS, BARAILLON,  
BORDES, CREUZÉ-PASCAL, WANDELAINCOURT.

Certifié conforme:

LALANDE, *secrétaire du bureau des longitudes.*

---

## M I N E R A L O G I E.

II<sup>e</sup> LETTRE A M. WITTENBACH (1).

*Col d'Anterne, vallée de Sixt, vallée de  
Thaninge, montagne Marcheli.*

LE 6 septembre 1787, v. st., je montois pour la seconde fois sur la montagne de Portmenaz et sur la

(1) La première lettre reparoissoit avec des changemens et des additions, celle-ci n'a jamais été imprimée.

pointe du Rossy, où je retrouvai la belle vue que je vous ai déjà fait connoître. Depuis les baraques que la compagnie de Servoz a fait construire pour le logement de ses mineurs, je dirigeois ma route au nord contre les rochers de *Salle*, afin de gagner le col d'*Anterne*. Je passois de nouveau auprès du lac de Pormenaz; je re vis son eau cristalline et son île couverte de plantes alpines; je me désaltérois avec cette eau fraîche et pure et je continuois ma route. Bientôt je trouvai le ban de tuf qui s'étend dans les pâturages de *Moides*; au bout de trois quarts d'heure je parvins au pied du *Col*, et dans une demi-heure sur son sommet.

Le pied de la montagne est composé de bancs de schiste, dont les couches s'enfoncent sous un angle de 40 à 50 degrés, et se dirigent comme les montagnes d'*Anterne* de l'ouest à l'est. Vers le milieu de la montée, on s'apperçoit que les bancs de schiste s'entremêlent avec des bancs calcaires, c'est-à-dire que sur le schiste vous voyez du calcaire, et sur celui-ci de nouveau du schiste. Toute la route est parsemée de débris, et sur-tout sur le col. La pierre calcaire est grise, coupée de veines de spath comme celle de la *Mortine* (1).

A peine fus-je parvenu au-dessus du col, que les brouillards m'enveloppèrent et devinrent si épais, qu'il me fut impossible de juger de ma route, et que si mon guide n'avoit pas eu l'habitude de ces montagnes, nous aurions eu de la peine à gagner, au

(1) Voy. l'ouv. de M. de Saussure.

lout d'une heure de marche , les chalets d'Anterne. Nous marchames sur des morceaux de débris , au milieu desquels se trouve le lac d'Anterne : on le dit assez grand , mais je n'ai pu en juger. Ces débris , sur lesquels mes pas incertains trébuchoient sans cessé , ces brouillards humides qui me déroboient la vue ; le bruit précipité des torrens qui venoient se jeter dans le lac , tout contribuoit à donner à ces lieux un aspect triste et désert. Tel fut sans doute , au commencement du monde , la terre encore humide lorsqu'elle sortit du sein des eaux. La stérilité et le chaos semblerent régner dans cette région.

Les chalets d'Anterne , comme ceux de Wuillys , sont de mauvaises huttes à jour. Nous en choisimes une où nous fimes du feu , auprès duquel je me couchois sur une planche. Vous jugez que la bonté du gîte ne m'empêcha pas de me lever de bonne heure. Le temps s'étoit remis au beau ; et je pris ma route par la vallée de Sixt. Le soleil levant sortoit de derrière les montagnes et versoit à grands flots sa lumière dans les vallées : il me faisoit éprouver cet état de bien-être qui accompagne toujours son ascension sur l'horison. Vous l'aurez remarqué , le soleil couchant présente souvent les aspects les plus singuliers et les plus pittoresques ; il peint les nuages des plus vives couleurs ; on admire ; mais combien le lever du soleil ne répand-il pas plus de charmes sur la nature et sur les êtres animés ! Ah ! sans doute , c'est que l'un nous apporte l'espérance d'un beau jour , et que l'autre nous en laisse les regrets. Je me

dirigeois au nord pour gagner la gorge élevée de Salle, d'où je descendis dans le fond de la vallée de Sixt; c'est-à-dire, dans sa partie la plus méridionale, la plus élevée et la plus sauvage. Cette vallée est dirigée du sud au nord. Le premier village que l'on rencontre est Sarvagné. Avant que d'y arriver, on passe auprès d'une très-belle cascade appelé *Rozet*. Elle tombe dans des rochers, dont la couleur noire tranche admirablement bien avec la blancheur de l'eau. Cette eau forme d'abord une seule nappe, qui sort immédiatement de la terre et va tomber dans un beau bassin de schiste, d'où elle se verse par-dessus ses bords en deux branches, qui vont de chute en chute grossir les eaux de la Givre. Cette cascade doit avoir au moins 150 pieds de hauteur : son eau blanche d'écume et brillante des feux du soleil, qu'elle renvoie à l'œil ébloui, présente un très-bel aspect. Quel est le charme qui me retient auprès d'elle ? quel est la théorie de ce sentiment de plaisir que j'éprouve à voir cette eau se précipiter sans cesse avec un fracas épouvantable ? Recherchons-en la cause, et nous verrons que d'abord, l'idée de l'infini qui s'attache à tous les ouvrages de la nature, à tous ses phénomènes, et qui plaît tant à l'homme, dont l'esprit se porte toujours au-delà de lui dans le passé et l'avenir ; que cette idée, dis-je, est une des causes du plaisir que nous éprouvons. Combien de siècles ont vu jaillir, tomber et fuir cette eau ? combien de siècles la verront encore ? depuis combien de temps l'air qu'elle ébranle fait-il entendre au loin son murmure ? Nous Pigno-

rons ; mais nous aimons à égarer notre pensée dans ces temps reculés. — Une autre cause de la sensation agréable que nous éprouvons, c'est le plaisir des contrastes. Quand l'âme est calme et tranquille, elle aime à voir autour d'elle le mouvement et l'agitation. Si au contraire elle est vivement émue, le repos, la tranquillité des objets extérieurs lui plaisent ; elle semble, pour un moment, y participer. A mesure qu'on s'élève dans les montagnes, l'âme jouit de cet état de repos, elle se dégage des soucis et des peines qui l'inquiètent dans la plaine ; elle partage la tranquillité qui l'entoure. Aussi la vue d'un torrent d'une cascade, d'une avalanche, le mouvement des glaces, le bruit impétueux du vent qui siffle dans les crenelures des rochers, la réveille de sa léthargie et la ravissent de plaisir. Tandis que ces lieux sauvages où rien n'est en mouvement, où tout est mort, lui donnent l'image de la stérilité et lui inspirent la tristesse. Dans la plaine au contraire, où tout contribue à troubler son repos, elle le cherche sans cesse ; la vue du calme sur un grand lac, dont l'eau azurée reflète les coteaux rians qui le bordent ; un bocage frais, dans lequel on entend un ruisseau qui murmure, lui offrent ni les délicieuses sensations. Pardon, mon ami, je m'oublie auprès de cette cascade, et je sens que je m'éloigne de mon sujet ; mais j'ose réclamer votre indulgence, vous santez et décrivez trop bien les beautés de la nature pour ne pas pardonner à ceux qui l'aiment.

Toutes les montagnes que j'ai traversées dans la vallée de Sixt sont calcaires : elles présentent des

feuillets perpendiculaires ou des couches diversement inclinées. Elles sont mêlées de schiste, qui repose sur la pierre calcaire, ou qui en est recouvert ; il est presque toujours par bancs horizontaux. On est frappé, en faisant cette route, de l'immense quantité de débris et de décombres qu'on rencontre ; ils arrêtent, pour ainsi dire, à chaque pas le voyageur, et rendent cette route très-fatigante. Mais la nature de ces montagnes vous en indique bientôt la raison ; le schiste, tendre et destructible, se dégrade peu à peu par la main lente du temps, et la pierre calcaire, qui souvent repose dessus, se trouvant privée de son appui, tombe, se brise en éclats, et couvre de ses débris les vallons et les pentes des montagnes.

Cette vallée est le théâtre des dangers et des tentatives infructueuses de M. Deluc, lorsqu'il voulut, pour la première fois, s'élever sur le Buet. On aime à se rappeler son intéressante relation et les judicieuses réflexions qu'il fait sur la vie et les mœurs de ses habitans. « Nous employames, dit-il, le reste » du jour à parcourir cette belle solitude, et à in- » terroger notre guide sur tant d'objets extraordi- » naires, qui s'offroient à nous de toutes parts : l'his- » toire sur-tout des gens qui habitoient ces mon- » tagnes, nous intéressa extrêmement. C'est un des » recoins de la vie humaine bien peu connu, quoi- » que bien digne d'occuper le philosophe. On ap- » prend, dans ces lieux, à quoi se réduisent les vrais » besoins de l'homme, ce qu'il peut par la force de » l'habitude ; mais sur-tout on y apprend dans quel

» doux calme est son ame lorsqu'il reste entre les  
 » mains de la nature , loin des spéculations des phi-  
 » losophes et du labyrinthe de la société (1). »

A droite de Sarvagné , vous voyez une gorge qui s'étend à l'est, et à l'entrée de laquelle est située l'abbaye de Sixt. En dirigeant toujours sa route au nord, le long des bords du Givre, la vallée se resserre à une demi-lieue au-delà de Sarvagné, près du village des Eis, et la rivière s'échappe par une ouverture très-étroite, qu'elle semble avoir creusée elle-même entre deux rochers. La petite plaine qui se trouve au-devant, prouve que la Givre l'a couverte autrefois, et qu'elle est un effet de ses attérissemens. C'est dans cette plaine que l'on voit maintenant les prés et les champs des Eis. On joint ici et l'on suit la grande route de Sixt à Samouin. Plus on descend, plus la vallée s'élargit; les montagnes s'abaissent; on traverse des plaines fertiles et cultivées et le beau village de Vallon qui est tout près de Samouin. On voit, sur la droite, la gorge qui conduit à la vallée d'abondance : Samouin est un bourg assez bien bâti. De Samouin le cours de la rivière vous conduit à Thaninge, qui est situé au nord, à trois lieues de ce bourg. Cette ville donne son nom à la vallée, qui est large et abondante en grains, vins et fruits de tous espèces. Je n'allois pas jusqu'à Thaninge, mais au village des Moulins, qui en est éloigné d'une lieue, je m'élevai à droite sur les montagnes pour aller sur *Marcheli*, haute

(1) Modif. de l'atmosphère, tom. IV, p. 104.

pointe très-élevée, que je voyois dominer la vallée sur la droite, tandis que le môle s'élevoit aussi en pointe sur la gauche, mais à une moindre hauteur et un plus grand éloignement. A l'est on voyoit le mont Vogelats, séjour des neiges éternelles, et au nord duquel s'est formé un glacier d'une lieue d'étendue. On remarque à son extrémité inférieure des voûtes de glace où les eaux s'accumulent et séjournent.

Après une heure de marche je me trouvois dans un défilé étroit et sauvage, où passe la route qui conduit aux Gets, vallée froide et élevée, qui ne produit que des pâturages, de l'orge et de l'avoine. Le sapin est le seul arbre qui puisse supporter son climat rigoureux. Rien n'est plus frappant et plus agréable que cette variété de productions et de climats, que la situation ou l'élévation des vallées font naître dans les montagnes; la transition est quelquefois si brusque que l'on a peine à concevoir des changemens aussi subits.

Je n'allois que jusqu'au village appelé le *point des Gets*, qui est situé dans un fonds sauvage et pittoresque; et laissant à l'est la vallée des Gets, je m'élevois à l'ouest sur les montagnes qui forment la base de *Marcheli* ou *Grandpointe*. J'arrivois le soir au chalet de *Prade Lys*, situé tout près de la plus haute pointe de *Marcheli*, et qui appartenoit alors aux pères de *Mélan*, charreux, dont le couvent est à peu de distance de *Thaninge*. Ces montagnes sont revêtues de superbes pâturages; leurs sommités présentent plusieurs plateaux où la

terre, entraînée par alluvion, s'est changée en terrain fertile, qui produit une herbe abondante.

Le lendemain 8 septembre, je grimpois sur la plus haute pointe de Marcheli, qui domine la vallée de Thaninge; le sentier est assez difficile, quoique peu dangereux. On découvre depuis la route toute cette vallée qui se dirige du sud-est au nord-ouest. Et l'on voit que la Givre se resserre de nouveau entre les rochers près de Thaninge, comme auprès des Fis. On reconnoît que la plaine, qui est entre Samouin et Thaninge, est encore un effet de ses atterrissemens, et qu'elle l'a laissée à découvert lorsque ses eaux ont pu se faire une issue dans la gorge où elles coulent maintenant. C'est depuis les hautes sommités que le géologue peut seulement saisir quelques-unes des grandes causes qui ont contribué à la formation des montagnes et des vallées, qu'il peut se former une idée de l'ensemble des chaînes, de leurs liaisons, de leurs anomalies, et confirmer ou détruire les conjectures qu'il a formées.

La vue de cette pointe est superbe : l'horizon présente au sud-est le Mont-Blanc, qui s'élève majestueusement au milieu de ses aiguilles, puis le dôme neige de la Mortine, le mont Vogetetaz et les montagnes qui séparent la Savoie du Valais. L'œil saisit la région élevée des glaces, au-dessous de celle des stériles rochers, où la terre ne peut trouver un appui, où les arbres et les arbrisseaux ne peuvent végéter; la marmotte seule y trouve de quoi vivre, et le chamois ne fait que la traverser : l'œil plonge ensuite dans la région des bois; il se repose sous ses

ombrages frais ; il parcourt les pâturages qui les entourent et qu'ils abritent ; à l'aide d'une lunette il y distingue de nombreux troupeaux , il voit les chalets où leurs heureux conducteurs vivent en paix : enfin , il descend dans les riches vallées , où la chaleur fait croître mille plantes , où la végétation est dans toute sa force , où les ondulations des moissons , agitées par un vent léger , viennent frapper ses regards. Les chaînes de Salle et d'Anterne séparent celles du Mont-Blanc. Sous les pieds , les vallées de Sixt , de Thaniuge , de St.-Foire , de Bonneville , se peignent comme sur une carte géographique. Toutes ces pointes , toutes ces aspérités , toutes ces profondeurs fatiguent l'œil , qui vient à l'ouest et au nord se reposer agréablement sur la coupe uniforme du mont Jura.

Je dois remarquer que cette sommité , qui est beaucoup plus élevée que le môle , seroit très-propre à faire des expériences sur l'électricité de l'atmosphère avec l'électromètre de M. de Saussure , d'autant plus que le côté qui domine Thaniuge présente une pente roide qui l'isole parfaitement.

Le sommet de Marcheli offre une brèche calcaire à gros cailloux , qui repose quelquefois immédiatement sur le schiste argileux , et en d'autres endroits sur la pierre calcaire. En général , la pierre calcaire se trouve ici mêlée au schiste argileux comme dans toute la route que je viens de vous décrire. Les couches s'enfoncent au nord et se dirigent à l'est. Il est à remarquer que vers le sommet de cette

montagne, dans un ravin exposé au sud et au sud-ouest, on trouve de très-grands débris, dont la cause la plus probable me paroît être la pluie et les vents du midi, qui agissant sans cesse dans cette exposition sur le schiste argileux, l'ont détruit plus facilement qu'ailleurs.

Pour redescendre, je suivis les pentes rapides qui sont à l'ouest au-dessus de Mussy. Les bancs qui composent ces montagnes présentent ici un phénomène assez singulier. L'extrémité supérieure de chacun d'eux forme comme autant de bandes ou de petits sentiers, qui ceignent la montagne dans sa longueur, ou comme des gradins qui servent à s'élever depuis le bas jusqu'en-haut. Les alluvions laissent à découvert l'extrémité des bancs, tandis que le reste est revêtu de gazon, ce qui rend cet accident très-visible.

Après deux heures et demie de marche j'arrivois à Mussy, qui se trouve à la partie la plus à l'ouest de la vallée de Thaninge. Une gorge étroite conduit à la vallée de St.-Joire, et de-là on gagne celle de Bonneville, par un pays sauvage quoique cultivé. Je rejoignis la route de Bonneville, près de Nangi, et j'arrivois le soir à Genève.

Tel est, mon cher ami, la relation de cette petite course.

BERTHOUT.

---

## E N T O M O L O G I E.

MÉMOIRE sur la Phalène culiciforme de l'Eclaire, par LATREILLE, de la soc. d'hist. nat. de Paris.

*Tinea proletella alis albidis, punctis duobus fuscis, linguâ inflexâ.* Lin. *sys. nat. ed. 12, p. 889, n.º 279.*

*Phalœna seticornis, planilinguis, corpore roseo, alis rotundatis, planiusculis, niveis, singulis puncto cinereo.* Geoff. *ins. tom. 2, p. 172, n.º 126.*

La phalène culiciforme de l'Eclaire, *ibid.* RÉAUMUR, *mém. Tom. II, p. 302—17, pl. 25, fig. 1—17.* Vallisn. *nat. I, p. 372, tab. 379.*

VALLISNIERI, Cestoni, avoient observé l'insecte dont je vais parler, avant que Réaumur nous donnât sur lui un mémoire des plus curieux, comme tous ceux de ce grand homme. Il l'a décrit sous le nom de papillon de l'Eclaire. Geoffroi en a fait une phalène, et Linné une teigne. Ce petit animal ayant eu de tels historiens, il sembleroit qu'on ne peut rien ajouter au détail de sa vie et de ses mœurs; mais comme il est de la nature des objets extrêmement petits de se dérober souvent à nos poursuites et à notre étude, il est presque impossible de ne pas

pas omettre certains faits, de ne pas errer même dans ces sortes d'examens. Qu'on ne soit donc pas surpris de me voir revenir sur un objet déjà traité par ces illustres naturalistes. Je compléterai l'histoire qu'ils nous ont donnée de cet insecte ; j'en développerai les caractères génériques, et je rectifierai ainsi les jugemens qu'on a portés relativement à sa classification. Ces considérations sont nouvelles, et j'ose espérer qu'elles intéresseront.

Quoique Réaumur ait paru insinuer que l'insecte dont je parle n'est pas un lépidoptère, il ne l'a pas moins adjugé à cet ordre. Les mots de papillon, de chenille répétés si souvent, dans son mémoire, prouvent évidemment qu'il inclinoit davantage pour cette détermination. Son autorité a entraîné les naturalistes qui sont venus après lui et que nous avons cités dans la synonymie. Raisonnons d'après les faits qu'il avance, et nous appercevrons bientôt l'erreur.

Il convient que le papillon prétendu de l'éclair, ait une trompe droite, avancée et qui n'est jamais roulée en spirale. Le corps de l'insecte est couvert non d'écailles, mais d'une poussière. Sa larve, qu'il appelle chenille, se tient constamment sur la surface des feuilles, sans laisser aucunes traces sensibles des ravages que produisent ordinairement les chenilles. Or, parmi les lépidoptères connus jusqu'à ce jour, on ne peut en nommer un seul qui ait constamment la trompe droite et avancée. Ou ils n'en ont point, ou ils l'ont roulée en spirale. Réaumur a cru distinguer des antennes ; mais c'est une illusion qu'un examen approfondi dissipe sans laisser aucun doute.

Les lépidoptères ne sont pas saupoudrés de poussière, mais couverts d'écaillés triangulaires, oblongues, souvent dentées. C'est toujours en saisissant les bords des feuilles des plantes que les chenilles prennent leur nourriture. Celles qui rongent le parenchyme, ou l'intérieur des tiges, y trouvent aisément des points d'appui que nécessite la conformation de leur bouche. Ces organes ne trouveroient presque point de prise sur la surface lisse des feuilles. Les nervures sont trop dures pour nos larves. Ce n'est donc qu'à l'aide d'un bec, d'un suçoir qu'elles peuvent pomper le suc des végétaux, et elles en sont effectivement pourvues, ainsi que je le détaillerai plus bas. Tirons donc cette conséquence : le papillon de l'éclair de Réaumur n'est point un lépidoptère. A quel ordre doit-il maintenant appartenir ? Il est aisé de voir que c'est à celui des rynchotes de Fabricius ou à la seconde division des hémiptères d'Olivier. (Encycl. méthod.) Parcourons tous les caractères de cet insecte.

Long.  $\frac{2}{3}$  une ligne.

Antennes filiformes, un peu plus longues que la moitié du corps, insérées au-dessus et très-près des yeux, vers le sommet de la tête, écartées, souvent presque perpendiculaires, de six articles : le premier assez long, plus gros, presque conique ; les cinq suivans de la même grosseur et cylindriques : le 2<sup>e</sup>. fort long, les 3, 4, 5 égaux, le derrière presque ovale.

Rostre ou bec, prenant son origine de la partie

antérieure et inférieure de la tête, presque perpendiculaire dans l'action, allant jusqu'aux secondes pattes, composé : 1.<sup>o</sup> D'une gaine cylindrique, amenée en pointe vers l'extrémité, creusée en gouttière tout le long de sa surface antérieure, de trois articles obsolites. 2.<sup>o</sup> De trois soies écailleuses, très-déliées, pointues, presque égales, un peu plus longues que la gaine, insérées dans son canal, maintenues par une pièce très-petite, triangulaire, en forme de lèvres supérieure, insérée elle-même dans un renflement arrondi du front.

Tête arrondie, un peu plus étroite que le corcelet; deux gros yeux à réseau, situés sur les côtés, divisés en deux par un trait longitudinal; petits yeux lisses, nuls ou peu sensibles. Corcelet gros, court, exactement appliqué contre la tête, avec un rebord antérieur. Elytres et ailes grandes, ovales, un peu rétrécies à leur origine, sans mailles sensibles, en toit écrasé; élytres marquées d'une nervure longitudinale dans leur milieu, qui finit près du bout; ailes légèrement plus courtes. Abdomen presque sessile, ovalaire, pattes assez longues, sur-tout les postérieures. Tarses cylindriques, de deux articles assez longs, le derrière un peu plus court, armé d'une pelotte et de deux crochets.

Corps jaunâtre, un peu rosé quelquefois, saupoudré de blanc. Yeux noirs. Corcelet, laissant paroître quelques taches ou points obscurs, lorsque le duvet est enlevé; élytres et ailes blanches; élytres ayant un trait transvers, coupé par la nervure et

un point situés vers le milieu, en-dessous; noirâtres; ailes sans taches; pattes blanches.

Le mâle est un peu plus petit que la femelle, et lui ressemble parfaitement.

Ces insectes habitent, dans tous les temps de l'année, même en hiver, la grande chélidone, le chou, le chêne, etc.

Il est bien singulier qu'un animal aussi petit et aussi tiède résiste aux froids les plus rigoureux. Je l'ai trouvé cette année-ci au moment où la nature entière sembloit devoir s'ensevelir sous les neiges et sous les glaces. Tranquille, ne se remuant presque jamais, il n'abandonne sa place que lorsqu'il est trop inquiété ou qu'on secoue trop brusquement la plante. Il se rapproche ainsi par ces deux habitudes et par les caractères génériques des psylles ou faux pucerons. Il en diffère cependant par la forme des antennes qui sont sétacées dans ces derniers. Leur front est d'ailleurs divisé en deux, ce que je n'ai point vu dans la phalène culiciforme de Péclair de Geoffroi.

Les œufs sont cylindriques, pointus aux deux bouts, quelquefois épars çà et là, mais disposés le plus fréquemment presque en cercle, au nombre de 9 à 15, rarement de 25 à 30, entre les grosses nervures des feuilles, à leur bifurcation, sur une tache blanche d'une ligne de diamètre, blanche et formée de la poussière que l'insecte fait tomber de son corps. Je présume qu'elle les aglutine à l'aide d'une liqueur jaunâtre que j'ai vu sortir de son anus. Les œufs sont blancs, gélatineux, visseux, luisans,

avec une pointe jaunâtre. Lorsqu'ils sont sur le point d'éclorre, ils prennent une teinte bleuâtre. S'ils ont été pondus au commencement de messidor, les larves sortent de la coque vers le 10 ou le 15 du même mois. Elles sont très-petites, ovales, aplaties, ressemblant à une espèce d'écaille, verdâtres, transparentes, un peu plus étroites postérieurement.

Leur corps paroît divisé en trois segmens, répondans à la tête, au corcelet et à l'abdomen. On distingue d'une manière assez sensible les antennes et le rostre lui-même, quoique très-court. Les yeux sont noirs. Le suc orangé de la grande chélideine, ramassé dans les intestins, paroît former sur la base de l'abdomen, de chaque côté, deux points de la même couleur. Les tarsees finissent en pointe. Le corps est recouvert d'une plaque qui le déborde en tout sens, et cette bordure est ornée de cils, dont deux antérieurs plus remarquables.

Cette larve se donne très-peu de mouvemens. Elle change plusieurs fois de peau, et l'opération est la même que celle des insectes de la classe des hémiptères. Sa forme est ensuite plus arrondie, plus renflée. Quelque temps avant sa seconde transformation, elle prend, suivant Réaumur, une figure conique; devenue plus large, on apperçoit, à l'extrémité postérieure de son corps, un stigmate foncé ceint d'un bourrelet. S'étant fixée sur une feuille, avec une espèce de glu ou de bave qui présente deux franges aux deux bouts, elle n'est bientôt plus qu'un corps renfermé sous une enveloppe brune, recouvert d'une membrane à demi-sèche. La tête est arrondie et le reste du

corps est conique. Les antennes et les pattes sont libres. L'enveloppe se fend sur le dos, et c'est par là que sort l'insecte parfait.

En ne comptant que sept générations, la première commençant en germinal et la dernière en vendémiaire, supposant encore cinq mâles et cinq femelles à chaque génération, Réaumur évalue le nombre des insectes qui en résultent à 195,310. Ce terme étant pris au-dessous du moyen, on pourra le porter à 200,000. Mais ce nombre de générations est-il bien réel ? De ce qu'un mois aura suffi dans la saison la plus chaude de l'année, pour fournir à l'entier développement de l'insecte, s'ensuit-il qu'il en est de même dans les autres saisons ? N'avons-nous pas une expérience contraire ? La prodigieuse fécondité des pucerons, avec lesquels ces insectes ont tant de rapports, offre-t-elle quelque chose de semblable ?

Les larves et les chrysalides sont attaquées par les cynips et peut-être même par une espèce de ciron que j'ai distingué parmi elles. Mais je n'y ai point vu la larve de la *coccinelle-deux-points*, que Réaumur y a observée.

Je présume que plusieurs pucerons et kermès de Linné sont congénères de cet insecte.

---

## E D U C A T I O N.

*Des avantages et désavantages de l'Éducation tant publique que privée, par N. N. A Utrecht, chez Weld et J. Alther, 1794, 8.º de 64 pages. Prix, 11 sous de Hollande.*

Cet ouvrage est dédié à messieurs les directeurs de la société des arts et des sciences de la province d'Utrecht. Il a concouru pour le prix proposé par cette société ; quoiqu'il n'ait pas été couronné, l'auteur l'a publié, parce qu'il pense qu'à l'aide des changemens qu'il y a faits, il pourra paroître de quelque utilité. L'auteur s'attache d'abord à démontrer les vices de l'éducation dans les écoles publiques, quoiqu'une bonne éducation publique soit le moyen le plus efficace et le plus sûr de conserver la constitution d'un gouvernement. Ces vices sont le défaut d'instruction morale et politique, l'obscurité des lieux d'instruction, la monotonie des études, le peu d'agrément qu'on leur donne, et sur-tout le soin qu'on prend de remplir la mémoire des enfans plutôt que d'exercer leur jugement. L'auteur trace ensuite le caractère d'un bon instituteur ; il indique les vertus et les qualités qu'il doit avoir, les défauts qu'il doit éviter. Il passe de là au moyen de perfectionner les écoles. Il recommande de choisir des emplacements vastes et très-aérés ; de fortifier le corps des enfans par un fréquent usage de bains et par des exercices

gymnastiques. Il pense à ce sujet comme Montaigne, et dit avec lui : « ce n'est pas assez de roidir l'ame d'un enfant, il lui faut aussi roidir les muscles ; l'accoutumance à porter le travail, est accoutumance à porter la douleur : *labor obducit callum dolori*. Il le faut rompre à la peine et âpreté des exercices, pour le dresser à la peine et âpreté des maux. »

L'auteur désire que les enfans aient un uniforme, pour banir l'orgueil et la vanité puérile dans les habillemens. Il désire que l'on bannisse les présens en sucrerie, et que la nourriture soit absolument commune comme l'habit. Il recommande sur-tout de composer une bibliothèque de livres à-la-fois instructifs et amusans, et d'offrir aux enfans un grand nombre de gravures.

Il voudroit que l'on bannît l'usage des vacances. Il observe, avec raison, que plus un enfant a été absent de l'école, plus il y retourne récalcitraut et peu disposé à se remettre à l'ouvrage.

Un ouvrage qui donneroit aux enfans beaucoup d'émulation, seroit une collection de vies des enfans célèbres. Je me rappelle que dans mon enfance, mes condisciples dévoroient *l'écolier chrétien* et *l'écolier vertueux*. Si ces ouvrages, remplis d'idées superstitieuses, produisent tant d'effets, quel est celui qu'on devroit attendre d'un bon livre en ce genre ? à son défaut il lui faut substituer la vie des hommes célèbres (1).

(1) Baillet en a fait un livre en France ; mais son exemple n'a pas été suivi, que je sache, dans ce pays ; une histoire en

Monsieur N. N. désire que les jeux mêmes soient instructifs.

ce genre ne manqueroit pas de matériaux dans les Pays-Bas. *Grotius* faisoit des vers latins à 8 ans ; *J. Lipsæ* , né à Isch , près de Bruxelles , fit à 9 ans des poëmes , à 12 des discours , à 19 son ouvrage intitulé : *variorum lectiones* , ouvrage mieux écrit que les productions de ses derniers jours ; *Daniel Heinsius* remplit à 18 ans la chaire de grec à Leyde ; *Boerhave* savoit le latin , le grec et étoit versé dans la littérature à 11 ans ; à 15 ans on chargea *van Essen* de l'éducation de jeunes seigneurs ; *S. Gravesande* commença à 18 ans son essai de perspective , le meilleur peut-être qui ait paru sur cette matière , cela supposoit déjà un trésor de connoissances et d'observations profondes ; *Albinus* , étoit lecteur en médecine à Leyde à 19 ans ; de nos jours , le professeur *P. Nieuwland* , ( il me pardonnera si je le nomme , son exemple allumera peut-être dans le cœur d'un de ses jeunes compatriotes le désir de l'imiter ; ) on lui proposoit , pendant qu'il étoit occupé à jouer avec un cercle , un problème de mathématiques , et sans discontinuer son jeu il le résolvoit. Ces exemples , et nombres d'autres pris dans la patrie , sont plus propres à exciter une émulation dans le cœur du jeune batave , que l'histoire de ces enfans prodiges , tels qu'*Hermogenes* le rhéteur , *Heineken* de Lubek , ou *Pic de la Mirandole* , que l'on voit ne pouvoir jamais imiter. Qu'il naisse entre cela un Plutarque hollandais , et des cendres des grands hommes dont il célébrera les faits , il naîtra des hommes qui feront honneur à leur nation et à l'humanité. Je n'ignore pas que la plupart de ces vies sont déjà écrites , mais elles ne forment pas un cours complet , mais peu sont écrites avec cet esprit philosophique et moral qui est absolument nécessaire à l'histoire pour qu'en la lise avec fruit , et c'est cependant cela seul qui met du prix à Plutarque et à tous les autres bons historiens et biographes. Enfin , il est incontestable que rien n'est plus propre que la lecture de l'his-

Parmi les sciences qu'il veut qu'on enseigne aux enfans, il recommande sur-tout l'histoire naturelle. Je ne puis, dit-il, penser sans rougir de honte, jusqu'à quel âge j'ai cru que la pourriture seule engendrait des insectes; que telle ou telle chose donnent des poux, des puces, etc. Il recommande aussi l'enseignement de l'histoire, de la fable, des antiquités, si nécessaire pour l'intelligence des poètes et des ouvrages de l'art.

Enfin, il voudrait qu'aux jours de récréation, on menât les enfans dans les ateliers, dans les manufactures, et qu'on leur fit connoître les procédés des arts et des métiers.

L'auteur pense trop bien pour ne pas rejeter l'usage des châtimens; « c'est moins, dit encore Montaigne, et sur-tout celle des grands hommes ou de leurs éloges, pour faire éclore les inclinations et les talens d'un jeune homme, et donner essor aux étincelles que son esprit et son cœur recèlent; c'est ainsi que *Pascal* devint géomètre, *Ticho-Brahé* astronome, *Descartes* philosophe, *Tournefort* botaniste; que *Carrache*, enfant, étoit frappé de ce qu'il entendoit dire de *Raphaël*. *Homère* forma *Virgile*, et *Q. Curce* a rempli *Charles XII* d'enthousiasme. Un maître intelligent suit les progrès et les sympathies, en avertit les pères, qui, s'ils veulent bien faire, vouent, autant que les circonstances le permettent, leurs enfans à la vocation à laquelle ils ont plus de goût et d'aptitude; quels avantages n'en résulteroit-il pas pour la société! C'est ce qui a fait dire à Montaigne d'après Platon, « qu'il faut colloquer les enfans, non selon les facultés de leur père; et que le jeune homme qui a les inclinations basses, doit être mis, quand il n'y a plus de remède, pâtissier dans quelque bonne ville, fut-il fils d'un duc. » Note de l'auteur.

taigne, la violence et la force. Il n'est rien, à mon avis, qui abatardisse et étourdisse davantage une nature bien née. Si vous avez envie que l'enfant craigne la honte et le châtiement, ne l'y endureissez pas. Endurez-le au froid, au vent, au soleil, et aux hazards qu'il lui faut mépriser. »

M. N. N. passe ensuite en revue les différens défauts contre lesquels il faut prémunir les enfans.

Après avoir discuté les avantages et les désavantages de l'éducation publique ou privée, il préfère l'éducation publique pour les garçons et l'éducation privée pour les filles. Il veut que l'éducation publique, organisée d'après le plan qu'il a tracé soit surveillée par un conseil d'éducation, composé de magistrats et de pères de familles, instruits et zélés.

Cet ouvrage, solidement pensé, annonce un esprit judicieux, un cœur droit et une ame remplie du noble amour du bien public, de la perfection de l'espèce humaine et de la prospérité de son pays.

A. L. M.

---

## M O R A L E.

*RÉFLEXIONS morales sur quelques Fables  
de LAFONTAINE.*

**L**AFONTAINE est jugé comme écrivain ; il est un des auteurs les plus distingués du beau siècle de Louis XIV.

qui a fait tant d'honneur à la France ; et je ne crois pas qu'il existe un français qui ne fasse ses délices de la lecture de ses fables. L'annonce de l'édition que vont en donner avec des commentaires de Champfort, Sélis et Gail, m'a fait relire cet inimitable fabuliste ; et comme son ouvrage sert à l'éducation , je n'ai pu m'empêcher de faire quelques remarques critiques sur plusieurs de ses fables , par rapport à la morale. Je vous sou mets ces observations , et dans le cas où je me serois trompé , je réclame l'indulgence que je suis sûr que Lafontaine lui-même m'auroit accordée. Tout écrivain mérite des égards , car il a cherché à plaire ou à instruire ; et Lafontaine en doit obtenir plus que tout autre , puisqu'il a presque toujours réuni ces deux mérites au plus haut degré. Nous devons même lui chercher des excuses ; et je trouverai les siennes dans son caractère , ses chagrins domestiques, sa trop grande facilité, la précision des vers, et enfin l'imperfection de l'humanité. *Summi homines sunt, homines tamen* , a très-bien dit Quintilien.

#### CINQUIÈME FABLE DU XII<sup>e</sup>. LIVRE.

##### *Le vieux Chat et la jeune Souris.*

Une jeune souris, tombée dans les pattes d'un vieux chat, implore sa clémence ; elle le prie d'attendre qu'elle soit plus grasse. Le chat n'a aucun égard à ses prières et la mange.

Lafontaine termine ainsi cette fable, qu'il avoit faite

pour le duc de Bourgogne , qui lui en avoit demandé une sur le chat et la souris :

- 1. La jeunesse se flatte et croit tout obtenir ;  
La vieillesse est impitoyable.

Il semble qu'il y a une fatalité pour les ouvrages de commande. Les plus grands auteurs y ont souvent échoué ; certainement , la maxime qui termine cette fable est injuste , fausse et immorale.

On peut dire que la vieillesse est moins sensible que la jeunesse ; mais il est faux qu'elle soit impitoyable.

Si la vieillesse est moins sensible , on ne peut même lui en faire de reproches , puisque ce défaut tient aux lois de la nature ; en effet , il résulte et de l'affoiblissement de nos organes et peut-être d'une bonté de la Providence , qui , ayant diminué les forces du vieillard , a cru juste de diminuer sa sensibilité pour des pertes que son âge avancé lui faisoit éprouver en plus grand nombre.

Lafontaine lui-même nous peint des vieillards sensibles dans *Philémon et Baucis* , et dans sa belle fable du vieillard qui plantoit , et des trois jeunes gens , fable qui finit par ces deux vers touchans :

*Et pleurés du vicillard* , il grava sur leur marbre  
Ce que je viens de raconter.

Je désirerois que cette fausse maxime , échappée à Lafontaine , fût relevée dans toutes les éditions de cet auteur , et qu'on y opposât le tableau intéressant d'un vénérable vieillard que Florian a tracé dans sa fable du savant et du fermier.

Je desirerois sur-tout qu'on y rappelât les faits nombreux qui renversent cette assertion, tels que celui du courage de Malesherbes, de son zèle pour défendre le malheur, et du trait sublime de Loisevolles, marchant à l'échafaud pour sauver son fils.

Les mœurs et les états ne fleuriront que quand la vieillesse y sera considérée et respectée; et le trait qui fait le plus d'honneur aux Lacédémoniens est peut-être celui où ils se levèrent pour faire placer un vieillard au milieu d'eux.

TROISIÈME FABLE DU XI<sup>e</sup>. LIVRE.

*Le Fermier, le Chien et le Renard.*

Lafontaine y dit à la fin :

Toi donc, qui que tu sois, ô père de famille,  
 ( Et je ne t'ai jamais envié cet honneur )  
 T'attendre aux yeux d'autrui quand tu dors, c'est erreur;  
 Couche-toi le dernier, et vois fermer ta porte.

Lafontaine annonce ici qu'il n'envie pas l'honneur d'être père de famille. Quel peut être son motif? C'est certainement parce qu'il y a des soins et des inquiétudes attachés à ce titre.

Je suis bien éloigné de croire qu'en général les embarras de la paternité l'emportent sur ses avantages; mais quand ils l'emporteroient, l'homme doit-il fuir les charges de la vie nécessaires à l'existence et à l'ordre de la société? Une des qualités qui fait le plus d'honneur à la nature humaine n'est-

elle pas ce courage réfléchi qui brave même les peines ? La réflexion de notre auteur n'engage-t-elle pas au célibat ? est-elle morale ?

Il est incontestable que l'homme marié a plus de freins qui l'obligent à être plus honnête que le célibataire ; il doit être plus difficile dans ses sociétés, et il est forcé de veiller sans cesse sur sa propre conduite. Quand à son bonheur personnel, il n'a qu'à bien élever ses enfans, et il faudroit qu'il fût extrêmement malheureux pour n'en avoir aucun qui le dédommageât de toutes ses peines. L'amitié même ne peut dédommager des avantages inappréciables et durables qu'on trouve dans un mariage sagement assorti ; l'amour conjugal l'emporte donc beaucoup sur elle ; car on trouvera même l'amitié dans cet amour. Enfin, si l'hyménée est un joug, c'est celui de la raison, de l'ordre et des mœurs ; et l'on ne peut trop répéter ces beaux vers de Boileau, qui se trouvent même dans sa satire des femmes, qui n'est qu'une sortie poétique sans conséquence, et où plusieurs des défauts qu'il peint, tels que l'amour du jeu, la bigoterie, l'avarice, etc., sont également ceux de quelques hommes.

L'hyménée est un joug, et c'est ce qui m'en plaît ;  
L'homme en ses passions toujours errant sans guide,  
A besoin qu'on lui mette et le mors et la bride ;  
Son pouvoir malheureux ne sert qu'à le gêner,  
Et pour le rendre libre il le faut enchaîner.

VINGTIÈME FABLE DU VI<sup>e</sup>. LIVRE.

*La Discorde.*

Lafontaine lance assez souvent des traits indirects

contre le mariage. Il est vraisemblable qu'il n'avoit pas été heureux dans son union. Mais le moraliste doit-il oublier l'important ministère qu'il remplit ?

Tout le monde connoît le sujet de cette fable. La discorde cherchant un asile sur la terre, préfère les peuples civilisés aux sauvages, et on lui assigne pour maison Pauberge de Phyménée.

Elle vient avec *tien* et *mien* son père.

Pourquoi *tien* et *mien* seroient-ils père de la discorde ? Ne semble-t-il pas au contraire que *tien* et *mien* la font cesser ? Dans Belphegor, Lafontaine fait encore la même réflexion, que je trouve également fausse :

Les si, les car, les contrats sont la porte,  
Par où la noise entre dans l'univers.

Car lorsque la propriété de chacun est fixée, la discorde a au moins un frein. Je crois que ces sujets ne doivent jamais être traités qu'avec la plus grande sagesse, car un mot imprudent, et peu réfléchi d'un auteur célèbre sur ces matières, est le texte des discours de toutes les mauvaises têtes, et peut faire répandre des torrens de sang. On ne peut calculer les maux innombrables, les cruautés et les injustices innombrables qui sont résultées des premières lignes de la 2<sup>me</sup>. partie du discours de J. J. Rousseau, sur l'inégalité des conditions. Elles ont été l'arsenal de tous ceux qui ont attaqué la propriété, et ont par-là mis ou tendu à mettre la terre en feu. Aussi Rousseau en a-t-il été cruellement

cruelement puni après sa mort ; car il a été loué par Robespierre ; et son buste a été porté à côté de celui de Marat dans les cérémonies publiques , par lesquelles la tyrannie décenvirale cherchoit à éni- vrer le peuple. Le buste de Fénelon n'auroit pu paroître dans ces scènes scandaleuses et dégoû- tantes.

Revenons à la fable de la discorde.

Lafontaine y dit :

Elle nous fit l'honneur en ce bas univers

De préférer notre hémisphère

2.

A celui des mortels qui nous sont opposés ,

Gens grossiers , peu civilisés ,

Et qui se mariant sans prêtre et sans notaire

De la discorde n'ont que faire.

On trouve ici le germe des paradoxes insensés 2. meurtriers de J. J. Rousseau contre la civilisation (1).

L'état sauvage est , malgré toute cette déciama- tion , un état de malheur , de guerre et d'injustice , où tout appartient au plus fort , qui n'étant plus réprimé est ordinairement le plus injuste.

L'état de civilisation est au contraire le seul où l'homme , quand il ne se laisse pas éblouir par des paradoxes destructeurs de tout ordre , peut jouir de la portion de bonheur qui lui est accordée sur la terre. C'est dans l'état seul de civilisation , qu'il s'est presque élevé jusqu'à la divinité , en perfec- tionnant les arts , les sciences , sa raison , ses vertus , et tout ce qui le distingue des brutes.

(1) On n'inculpe point le cœur de Rousseau , qui étoit humain.

Voit-on chez les sauvages des femmes consacrer leur vie à rendre à des malades qu'elles ne connoissent pas, les services les plus pénibles et les plus dégoûtans ?

Y voit-on un abbé de Fénélon (1) s'occuper, pendant 40 ans, d'inspirer des sentimens de morale et de piété aux enfans que la pauvreté force, pour gagner leur vie, de se séparer de leurs parens ?

Y voit-on tant de talens consacrés à prolonger notre vie, à en adoucir les maux, à secourir l'humanité souffrante, à semer dans des ouvrages immortels, comme les Addison, les Massillon, les Rollin, les Pluche, les Fleury, des germes de vertu qui se développeront encore chez la postérité la plus reculée ?

Enfin, y trouve-t-on le talent merveilleux de La Fontaine, qui a si souvent embelli la morale, et sur lequel il m'en coûte tant de hasarder ici quelques observations critiques ?

Continuons l'examen de ce qu'il dit des sauvages :

*Et qui se mariant sans prêtre et sans notaire,  
De la discorde n'ont que faire.*

Je ne vois pas pourquoi on a besoin de la discorde parce qu'on se marie avec un prêtre et un notaire.

On trouve dans la gazette littéraire de Suard et

(1) A la honte de notre siècle, cet homme vertueux a péri sur un échafaud, ainsi que tant d'autres respectables victimes de la tyrannie décenvirale.

Arnaud (1), un sonnet charmant de Crudeli sur le mariage ; dans ce sonnet la virginité, à la voix de la patrie, remet une jeune fille à la fécondité ; il mériteroit d'être traduit en vers français, et pourroit être le sujet d'un joli tableau.

Cette fable de la discorde est terminée par cette conclusion :

*L'auberge enfin de l'hyménée*

*Lui fut pour asile assignée.*

La conséquence naturelle de ce passage, qui est peut-être une suite de la lecture de Bocace, des contes de la reine de Navarre, et d'autres pareils livres qui inspirent le libertinage, n'est-elle pas qu'il faut rester célibataire ?

On me dira que souvent il y a de la discorde entre les époux ; sans doute, toutes les fois qu'on est deux, il doit exister souvent des différences d'opinions ; mais la raison et la douceur ne dissipent-elles pas ces légers nuages ? Pourquoi ne peindre que les désagrémens et ne point parler des avantages ? Si La Fontaine eût montré à sa femme son vers ci-devant cité, *la vieillesse est impitoyable*, peut-être lui auroit-elle conseillé de le retrancher.

On dira pour excuser La Fontaine, sur les préventions qu'il inspire contre le mariage dans cette fable de la discorde, qu'il ne faut point prendre à la lettre son badinage.

(1) Voyez dans la table d'un des 8 volumes, l'épithalame ou sonnet de Crudeli.

Mais ne peut-on pas répondre ? 1<sup>o</sup>. Qu'il est des objets si respectables et si importants pour l'ordre de la société, qu'on ne doit se permettre aucune plaisanterie sur leur sujet. *Venerabile conjugium coram omnibus.*

2.<sup>o</sup> Que les fables de Lafontaine sont un livre d'éducation, où rien ne peut être indifférent, et dont le moindre passage peut avoir de grandes conséquences pour l'utilité publique.

*Quo semel est imbuta recens, servabit odorem  
Tæsta diu.*

A. M. H. B.

---



---

 V O Y A G E S.

*A tour through the isle of Man. To which is subjoined a review of Man's history, by David Robertson, London, 1794, in-8.º — Voyage dans l'isle de Man, avec un coup-d'œil sur l'histoire de cette isle, par ROBERTSON, Londres, 1794, in-8.º*

**M.** ROBERTSON, auteur de plusieurs relations aussi remarquables par l'élégance de son style que par la justesse de ses observations, vient de publier un voyage à l'isle de Man, qui doit d'autant plus intéresser que cette isle est peu connue. Il donne des détails sur les mœurs, les coutumes et l'histoire des habitans. Il décrit avec soin les lieux les plus dignes de fixer l'attention, sur-tout les points de vue magnifiques dont on jouit en approchant de Douglas, capitale de l'isle.

A Man, les vivres sont abondans et à bon marché, sur-tout le bœuf et le mouton. On préfère le dernier à celui d'Angleterre même. La chair du coëon y est aussi très-bonne, sur-tout celle d'une espèce assez petite, qu'on trouve dans les montagnes et qu'on appelle *purs*. Le poisson y est très-commun.

Depuis quelque temps, l'agriculture y a fait quelques progrès; on a pratiqué en plusieurs endroits des routes exemptes de péages. On dessèche les ma-

rais ; on défriche les landes ; on entoure les champs de haies , et on les enfume avec de la mousse. Ces heureux changemens sont dus à l'activité de plusieurs fermiers et laboureurs qui se sont établis dans l'isle , pour se soustraire aux impôts dont ils étoient écrasés en Angleterre.

La principale occupation des habitans est la harenaison ou la pêche du hareng. On sait qu'une multitude innombrable de harengs émigre tous les ans du nord de l'Europe. Elle se divise en troupes considérables près des isles septentrionales de Scotland, vont visiter plusieurs côtes d's pays plus méridionaux de l'Europe, et retournent ensuite dans le nord. C'est vers le milieu de l'été qu'on commence à les appercevoir dans le voisinage de Man, mais la principale pêche a rarement lieu avant le milieu de juillet. A cette époque, où le hareng est arrivé à sa perfection, on se livre à la pêche avec beaucoup de zèle aux environs de Prescron et Castletown. Cette pêche dure six semaines. Vers la fin d'août, les harengs viennent de toutes les parties de l'isle se rassembler vers le point septentrional de la baye de Douglas, où la pêche se prolonge, en augmentant journellement, jusqu'au milieu de septembre. Alors les vents d'équinoxe obligent les pêcheurs de rentrer chez eux, et dissipent les harengs.

Les bateaux des pêcheurs sont bien construits et très-lestes. Ils tiennent rarement plus de huit tonneaux. Ils coutent avec les filets depuis 10 jusqu'à 80 guinées, et sont rarement la propriété du pêcheur.

Chaque pêche est divisée en neuf parts. Deux appartiennent au propriétaire du bateau, une au propriétaire des filets, et les autres aux six pêcheurs qui composent l'équipage de chaque petit bâtiment, et dont deux sont de véritables marinières, et les autres des habitans de l'isle.

Pendant la harengaison, l'isle entière respire la joie et le plaisir. Le premier jour est un jour de fête célébré par des chants et des danses bruyants. De toutes les parties de l'isle, les hommes, les femmes et les enfans viennent se rassembler à Douglas. Le manksman (habitant de l'isle) semble renoncer à son caractère sombre; malheureusement cette gaieté est de courte durée, et une fois retourné dans sa chaumière, il retombe bientôt dans une mélancolie entretenue par la misère la plus profonde.

La flotille qui va annuellement à la harengaison consiste en plus de 200 barques. On élit tous les ans un amiral et un vice-amiral. Le gouvernement donne cinq livres sterlings de traitement au premier, et trois au second. Leurs barques se distinguent par un petit pavillon attaché au mât, et leur fonction est de conduire la flotte à la pêche. Dans le moment où l'on quitte le port, chaque pêcheur se découvre la tête et semble consacrer quelques instans à Dieu; mais cette cérémonie semble plutôt le reste d'une vieille habitude qu'un hommage rendu à la divinité. C'est dans la nuit qu'on jette les filets, qui sont faits de peau de chien séchée au soleil et enduite de goudron. La pêche est souvent si considérable qu'il faut couper les filets. Beaucoup de barques re-

viennent avec 50 et même 70 méazes de harengs. ( Une méaze contient 500 harengs ).

Quelques orages fâcheux, arrivés il y a longtemps à plusieurs reprises, entre le samedi soir et le lundi soir, ont empêché jusqu'à présent ces gens superstitieux de pêcher dans cet intervalle. Cette perte de temps nuit beaucoup à la pêche, et elle fait souvent manquer des occasions très-favorables.

Dans les trois derniers chapîtres, Robertson parle de la vente de l'isle à la couronne, et de son commerce. Il donne ensuite une idée du caractère national, qui n'est pas à l'avantage des habitans. Il les représente comme insoucians et paresseux, ennemis des sciences et des arts; mais il fait l'éloge de leur sensibilité.

Une courte histoire de l'isle termine l'ouvrage.

---

## ARCHÉOLOGIE.

*Sur les Tombes du district d'Abbeville, par le citoyen FRAULLÉ, juge de paix à Abbeville (1).*

**L**ES tombes ou tombelles, espèces de pyramides en terre, sont au nombre de près de quarante dans le district d'Abbeville; on peut assurer que c'est le seul de toute la république où elles soient aussi communes. La tradition avoit répété de siècle en siècle que ces tombes servoient de sépulture à d'anciens généraux français; mais des fouilles faites, il y a peu de temps, dans une de celles qui avoisinent Abbeville, ont appris que dans le nombre il s'en trouvoit quelques-unes qui étoient l'ouvrage des plus anciens peuples de l'univers.

En 1791, deux amateurs d'Abbeville firent fouiller le quart d'une des deux tombes qu'on voit entre Port et Noyelle, à deux lieues d'Abbeville; ils trouvèrent des objets qui indiquèrent que les peuples qui les avoient élevés n'avoient pas encore connoissance des métaux; les armes qu'on y vit étoient des silex, taillés à facettes très-aiguës, tels que Montfaucon

(1) Ce mémoire nous a été remis par le représentant Grégoire, à qui il avoit été adressé. Nous engageons son auteur, qui paroît doué d'un excellent esprit d'observation, à continuer ses recherches; et à nous les communiquer.

A. L. M.

les a gravés dans son antiquité expliquée ; ces armes étoient toujours placées à côté des urnes qui contenoient les ossemens brûlés et les cendres des hommes qu'ils avoient consommés sur les bûchers ; on remarque le crâne d'un enfant dans une de ces urnes ; quelquefois les cendres et les ossemens avoient été placés dans des boîtes quarrées, comme le démontrèrent plusieurs vides observés dans ce massif des terres au fond desquels ces cendres se trouvoient toujours, mais surmontées d'une poussière de bois pourri ; enfin, on trouva un silex qui imitoit assez bien une tête de coq, ce qui parut d'autant plus digne d'attention que le coq étoit l'oiseau du dieu Mars, et que cette tombe étoit sûrement consacrée à cette divinité, puis que, suivant la charte de commune de Noyelle, du treizième siècle, elle se nomme *Martimont*. Cette tombe fut attaquée dans une portion que le sabot avoit détruite.

En 1787, un de ces deux amateurs avoit fait faire une fouille dans une tombe située dans le bourg de Crecy ; un an auparavant, un cultivateur l'avoit ouverte, le hasard lui avoit fait découvrir deux sarcophages contenant chacun un squelette. Les morts dont ils avoient troublé le repos avoient été ensevelis dans leurs habits, qui étoient de laine brune. Un d'eux portoit un anneau de cuivre et son dernier vêtement étoit contenu par une agrafe de ce métal, orné de veroterics. Ces objets curieux étoient alors perdus, et dans la seconde fouille on ne retrouva plus que les deux sarcophages et une boucle de bronze seulement ; et ce qui parut très-curieux, il

fut constaté que l'un des deux sarcophages étoit de plusieurs pièces rapportées , et que la pâte dont il étoit composé, étoit un mélange de feuilles de chêne , de charbon, de farine, de sciures de bois et d'argile , et que cette pâte avoit été cuite : on ne fouilla que la huitième partie de cette tombe, parce que les fonds de cet amateur n'étoient pas en mesure avec le désir qu'il avoit d'apprendre, et ce particulier se retira content du peu qu'il avoit vu.

En mil sept cent soixante et cinq environ, on travailla au chemin de Vron à Nempout, route d'Abbeville à Montreuil. Une tombe qui dominoit ce village de Vron, et dont il reste encore un tiers, fut prise par le travers. On y trouva des antiques que Caylus, qui en a donné la figure, attribua aux Romains. . . V. *Ant. Gaul.*

Le sçavant abbé Lebeuf a beaucoup parlé de ces monumens dans ses ouvrages; il ne connoissoit que six tombes dans tout le diocèse de Noyon. Plus heureux que lui dans leurs recherches, les Abbevillois en ont trouvé plus de quarante dans leur district.

Ils croient que ces tombes sont de plusieurs âges; que les premières appartenoient aux peuples primitifs de l'Europe, les autres aux Francs et aux Gaulois, et les dernières aux Romains.

Celles des peuples primitifs paroissent affecter le voisinage des rivières; on diroit que leur distance de la prairie auroit été mesurée.

Sur les mêmes coteaux où on les trouve, on remarque aussi des fosses rondes et quelquel fois quar-

riés, qui servoient, suivant des conjectures, de retraite à ces sauvages; ils assembloient sûrement au-dessus des fosses des faisceaux d'arbres, à la manière des Russes septentrionaux.

Il y a lieu de croire que ces peuples avoient fixé leurs principales demeures sur les bords des vallées, à cause de la pêche qui devoit être infiniment abondante, attendu qu'il est aujourd'hui démontré que toutes les prairies des vallées tourbeuses ne s'étoient point encore formées, et qu'à la place de nos marais on ne voyoit alors qu'un vaste lac.

Ces tombes et ces fosses ne sont pas les seuls ouvrages de ces peuples primitifs. Les Abbevillois leur attribuent encore ces larges chaussées qui traversent la vallée sur les bords de la Somme dans plusieurs endroits, et dont on voit les analogues dans toutes les vallées tourbeuses. Ces chaussées sont larges, leur surface est formée par un assemblage de grosses pierres; elles ont été établies au moment où la vallée étoit encore lac, mais où la tombe commençoit déjà à s'approcher du fond du lac à sa surface; alors il devenoit impossible de traverser le lac à la nage et en canots, et il falloit avoir recours à des chaussées. Par suite la tombe les a recouvertes dans certains endroits; on a observé une de ces chaussées à Abbeville même, à Pont-Remi, à Pecquigny, etc. Mais revenons aux tombes.

Il n'est plus permis aujourd'hui de douter que c'étoit sur les corps de leurs chefs que ces peuples ont élevé ces antiques monumens de leur respect et de leur reconnaissance: une tombe très-belle et très-

aisée à fouiller qu'on voit à Wabeu, se nomme le mont de Here, mot celtique, qui signifioit maître ou chef.

Mais à quelle époque peut-on assigner la formation de ces anciennes sépultures ? Voici les idées qu'on peut recueillir à ce sujet.

Athénée auteur grec, contemporain de Marc-Aurèle, s'explique en ces termes sur les tombes de la Grèce : « En Thacolie on voit, dans les plaines, des collines élevées de main d'homme, plus fréquentes en ce pays que dans tous les autres. Elles ont été construites avant la naissance des arts pour servir de tombeaux à des chefs. » V. Voyage en Grèce du jeune Anacharsis, t. 4, p. 96, in-8°.

Long-temps avant cet auteur, Hérodote, le père des historiens, avoit aussi parlé des tombes que certains peuples étoient dans l'usage d'élever de son temps, et cet auteur date de 2,300 ans. « Les sépultures des rois scythes sont, dit-il, dans un lieu qu'on nomme le Gerre, là où le Borysthène commence à porter bateau. Quand un de ces rois est mort, les Scythes le portent de province en province, et ils le laissent ensuite chez tels peuples qui sont à l'extrémité du Gerre, qui le mettent dans son sépulcre. D'abord ils le couchent sur un lit dressé dans son tombeau, plantent de part et d'autre des javelines, rangent par-dessus des pièces de bois; ils y mettent une de ses concubines, qu'ils ont auparavant étrauglée; ils y mettent aussi des chevaux et quelques pièces de toutes sortes de meubles, avec quelques vases d'or. Cela fait, ils couvrent la fosse de terre et font un

tertre le plus haut qu'il leur est possible.» Hérodote, livre 4, t. 2, p. 52.

On auroit pu confondre ce récit d'Hérodote avec quelques-uns de ses autres contes, s'il ne venoit d'être à solument confirmé par les découvertes intéressantes que Pallas vient de faire dans ses voyages en Tartarie. Ce savant y a vu, ainsi que dans toute la Russie d'Asie, des quantités considérables de ces tertres ou tombes; dans le nombre, il en a distingué d'une grandeur extraordinaire. Celles qui bordent l'Énissei sont attribuées aux anciens Tchouds. Les plus grandes, suivant les peuples voisins, contiennent les restes des plus grands princes; c'est sur les bords du Labakan, rivière qui se jette dans l'Énissei, que commence la remarquable lande où l'on en trouve le plus grand nombre; mais à peu de distance de la réunion de ces deux rivières, et sur les bords de l'Énissei, il se voit une autre lande où les tombes se touchent et sont réunies comme en cimetières, et là elles sont magnifiques.

On en rencontre aussi sur les bords des rivières et ruisseaux du Tchari b, Kalisio, Ombat, Bouzoulonskou, Damaclaina, Soroka, Samara, Jaik, entre le Don et le Volga, enfin dans une foule d'endroits.

Près de Louzen on en voit une multitude qui avoisinent de grandes ruines.

Près Salitrenoy, Gorodoke, on en trouve qui ont été revêtues de maçonnerie; elles environnent les ruines d'une grande ville, qu'on présume avoir été habitée par les Tartares Nogais. Dans une de ces

dernières on a trouvé un cercueil garni en argent.

Il y a plusieurs espèces de tombes; les unes sont formées par un amas de terre souvent très-élevé, tantôt légèrement bombé, quelquefois une fosse règne autour, souvent on a établi un cordon de pierres formant un cercle autour de la tombe: outre ces pierres, on en voit quelquefois d'infiniment plus hautes, mais en très-petit nombre, qui sont plantées autour de la tombe et s'inclinent vers elles; des hommes, des cavaliers y sont grossièrement gravés, et la pointe de quelques-uns de ces pierres imite une tête d'homme, telle qu'on peut la faire dans l'enfance des arts.

Il y a tout lieu de croire que le nombre de ces pierres, qu'on voit en petit nombre autour des grandes tombes, désignoit les enfans du mort. C'est ce qu'atteste Spon, dans son ouvrage dit *Cimeteria sacra*, p. 52. Suivant lui, 12 de ces grandes pierres furent élevées près le tombeau de Jacob, en mémoire de ses 12 enfans. Peu de tems après ce patriarche, on élevoit déjà des tombes en terre: il en est parlé dans Josué, livre 22, v. 10. *Cumque venissent ad tumulos Jordani.*

Toutes les tombes ne sont pas en terre; et dans le voisinage de Péronne, il s'en trouve qui ne sont composées que d'un amas de grosses pierres, autour desquelles règne aussi le cordon de pierres de bout; elles paroissent plus anciennes que les autres, parce que les ossemens qu'on y voit tombent en poussière, à la différence de ceux des premières.

Dans les tombes en pierre, on est toujours sûr de trouver les squelettes placés entre plusieurs grandes pierres assemblées, comme étoit celui de la tombe de Norbanlie, décrite par Montfaucon ; mais dans les hautes tombes en terre, ils sont placés dans des loges dont le haut et le bas sont garnis de grosses poutres, suivant le récit d'Hérodote.

Dans les unes et les autres on trouve des armes et des ustensiles en cuivre, ce qui prouve que ces peuples qui existoient avant les Romains, avoient déjà l'art de tremper ce métal ; mais ce qui excite le plus la cupidité des Russes, les tombes en terre, plus riches que les tombes en pierre, renferment toujours beaucoup d'or, comme l'a dit Hérodote ; on en voit des colliers au col des squelettes, de larges plaqués sur leur poitrine, des bijoux autour de la ceinture, tels que des figures d'animaux de toute espèce. C'est ainsi qu'on vit des abeilles dans le tombeau de Chilpéric à Tournay. On y trouve aussi des ossemens de chevaux, des boucles de leurs harnois, soit en cuivre soit en argent ; on en trouva aussi à Tournay.

Pallas n'a vu qu'une tombe qui imitât la pyramide ; elle finit en cône pointu. Elle se nomme Azarevkourgan ; elle a 240 aunes de circonférence, et elle est environnée d'un fossé revêtu d'un parapet.

Parmi les hautes pierres qui accompagnent les tombes, il en est qui affectent des positions qu'il est impossible d'expliquer ; et l'on doit croire, d'après notre opinion, qu'elles ressemblent et annoncent la

la même intention que ces pierres qu'on voit en Poitou, et qu'on nomme pierre levée, que celles de Bretagne, de Picardie et d'Angleterre. Les Assyriens, les Juifs qui sortoient du voisinage de la Tartarie avoient cet usage. Moïse en parle dans ses ouvrages sous le nom de *Saxa grandia*; tous les bords de la mer Méditerranée en sont pleins: Caylus les attribuoit à des peuples venus par mer, parce qu'à 40 ou 50 lieues dans les terres on n'en voit plus. Dans le district d'Abbeville on en connoissoit deux, l'une dite la Roche-Cornue près d'Étrée, l'autre près l'ancien port de Quentovic, sous St. Josse; elle existe encore. Ce port a été autrefois fréquenté par les Carthaginois, depuis par les Romains, c'étoit la Marseille du Nord. Les Normands l'ont brûlé deux fois sous Charles-le-Chauve, du temps duquel on y battoit monnoie.

On regrette, en lisant Pallas, que ce savant ait perdu de vue le récit d'Hérodote, car il n'eut pas manqué de le comparer avec ses propres découvertes; il auroit probablement conclu que c'étoit sur les rives de l'Énisseï qu'il falloit chercher ce lieu du Gerre qui étoit sous Hérodote la sépulture des rois Scythes.

Que si Pallas avoit encore lu les ouvrages du docteur Borlase et son voyage en Cornouailles, il auroit pensé qu'il existoit une grande analogie entre les tombes en pierre de l'Énisseï et celles qu'on trouve en Cornouailles, où elles sont connues sous le nom de Barrows. Il auroit dit que la ressemblance est si parfaite entre ces monumens que

sépare un intervalle de 2000 lieues, qu'il est impossible que ce ne soient pas les descendans des Tartares qui aient élevé celles de l'Angleterre. Les unes et les autres sont composées d'un amas de roche; les squelettes sont logés de même, et il règne un cordon de dalles autour des unes et des autres.

Quant à nous, il nous paroît juste de penser que les tombes en pierre ont été élevées les premières; que le luxe des générations suivantes aura construit celles en terre, qui sont plus considérables que les premières et contiennent plus de richesses; qu'un plus grand luxe encore et les dernières générations auront donné naissance à celles qui avoisinent les grandes ruines, et qui sont revêtues de maçonnerie. Dans les peuples qui ont élevé celles en pierre, nous verrons les auteurs des Bretons et des Romains, chez lesquels se sont perpétués et l'art de tremper le cuivre, et l'usage marquant, comme on va le voir, de placer un pot à côté de la tête du mort. Dans les écrits sur les hautes tombes en terre, nous verrons les peuples qui seront passés dans la Chine, où l'on élève encore des tombes en terre sur le corps des morts, suivant Middleton.

Pallas eut le plaisir d'ouvrir une de ces tombes en pierre, près de Labakou. Il y vit un squelette dans la plus grande détérioration; les os toiboient en poussière: à côté de sa tête étoit un pot; il faut observer que jamais il ne s'en trouve dans les hautes tombes en terre; il y a trouvé des ornemens en or de peu de valeur, des instrumens de cuivre, des étriers, des vases travaillés et ornés de lames d'or et d'argent, etc. (Tom. IV, p. 553.

Les paysans de la Russie et les Tartares, qui n'ont pas lu Hérodote, sachant néanmoins que les hautes tombes contiennent beaucoup d'or, émigrent par troupes pour les fouiller. Cent-cinquante hommes armés ont fouillé l'énorme tombe de Schoulba, et en ont retiré 50 liv. pesant d'or. *Tom. III, p. 196. Pallas.*

Dans les tombes de France, qui ont été exactement fouillées, on a rencontré des ornemens en or, tels que des bracelets et des colliers. ( Voyez Montfaucon et Lebeuf, *Éclaircissemens sur l'histoire ecclésiastique, tom. III.* ) Ces tombes étoient situées l'une à Dognon en Limosin et l'autre en Normandie. On n'en a point vu dans les deux tombes du district d'Abbeville, qui ont été ouvertes, parce qu'on n'en a ouvert que le 8.<sup>me</sup> environ de chacune.

Dans la plus ancienne, celle de Port, on n'a trouvé aucun métal, et quoiqu'il en soit, on n'en peut pas conclure qu'il n'y ait pas d'analogie entre ces tombes et celles des Tartares; au contraire, nous avons remarqué entr'elles de grandes ressemblances, qui résultent de ce que les unes comme les autres affectent le voisinage des rivières; que les sarcophages sont également composés de plusieurs pièces et de terre cuite; qu'on y trouve des haches en pierre et des figures d'animaux montés de même manière; qu'enfin la Somme portoit dans son origine le nom de Samara, nom d'une rivière de Tartarie, visitée par Pallas, le long de laquelle on voit beaucoup de tombes.

Nous avons dit plus haut qu'il y a dans le district d'Abbeville une foule de tombes, les lieux où on les trouve sont d'abord trois dans les fauxbourgs d'Abbeville; savoir, une hors celui de Maulort entre ce village et Cambron, à droite du chemin allant à St. Valery; les deux autres dans le fauxbourg du bois; sur l'une est placé le moulin Mabile, et sur l'autre étoit la croix Jeanquenelon. On soupçonne qu'une première existoit autrefois sur la place St. Pierre, la forme bombée de la place d's sarcophages qui y ont été trouvés en 1400, (Hist. ecclésiastique d'Abbeville) semblent le prouver. Les autres sont trois entre Port et Noyelles, une près Bouclle, une sur le village de Vron, une après Bernay, à l'entrée de la forêt de Vron, à droite du chemin; cinq dans l'intérieur des bois de Vironchaux et Vron, huit au moins dans la forêt de Crecy, une dans le bourg de Crecy, une à Commartin, une à Waben dite de Here, une près la chapelle de Muriamenil, une à Douleger, une à Barnaville, une à Donœur, une derrière le bois de la Férié-Ricquier dite d'Isembard, une à Vile, une à Nielle, canton de Pont-Remy, une à Drucat, canton dit des tombes, une entre le Wattebois et la fosse Girold, terroir de St. Nicolas des Assarts, une entre le Plessier et Blanc - Abye, au sud-est de la grande Fosse, une à Tofflet dite Langloche, cinq à six et peut-être plus, dans l'intervalle qui sépare Abbeville de la forêt de Crecy, intervalle autrefois couvert de bois, une à Lyarcourt, canton des tombes, une à Menières, une à Brimont, une à Wattiechert près Cayeux :

beaucoup de ces tombes sont défrichées, et n'ont été découvertes qu'à la faveur des titres anciens; on en soupçonne une foule d'autres dans le Vimeux, mais que la grande culture du pays, plus anciennement livrée au labour que le nord de la Somme, a fait disparaître.

En Allemagne, où les tombes sont communes, et dans la marche de Brandebourg, on les appelle lits de géans. La plus belle des tombes de l'Europe est celle de Gallovay-Irlande; elle est à trois étages. Voyez descript. de l'Irl. 2<sup>vo</sup>. in-4.<sup>o</sup> A. Aston. en Essex; on en voit huit qui se touchent, dont trois très-élevées et en pyramide. *The new display of the beauties of England.* T. I, p. 182.

Enfin, on peut regarder comme certain qu'il existe des tombes dans tout l'univers; en Amérique les Groëlandois en élèvent en amassant de grosses pierres sur leurs morts pour les garantir des loups, renards, etc. Forster, tom. II. Les Cafres ont le même usage, d'après Sparmann qui en a beaucoup vu au Cap. Suivant Middleton, Géogr. f. 2. Les Chinois élèvent encore des tombes en terre sur les corps de leurs parens; et Cook en a vu dans les îles de Leefogoa et Coua; à côté de l'une des deux il existe une haute pierre semblable à celle qu'on voit en Tartarie.

D'après tous ces renseignemens, on peut assurer que l'usage des tombes est aussi ancien que les premiers peuples de l'univers, et que les plus anciennes ont au moins quatre mille ans de date.

*A Abbeville, 17 vendémiaire, l'an 3<sup>me</sup>.*

---

 A R C H Æ O G R A P H I E.

*Description d'une Cornaline antique, par AUBIN  
LOUIS MILLIN, conservateur du Muséum des  
antiques et professeur d'histoire et d'anti-  
quités.*

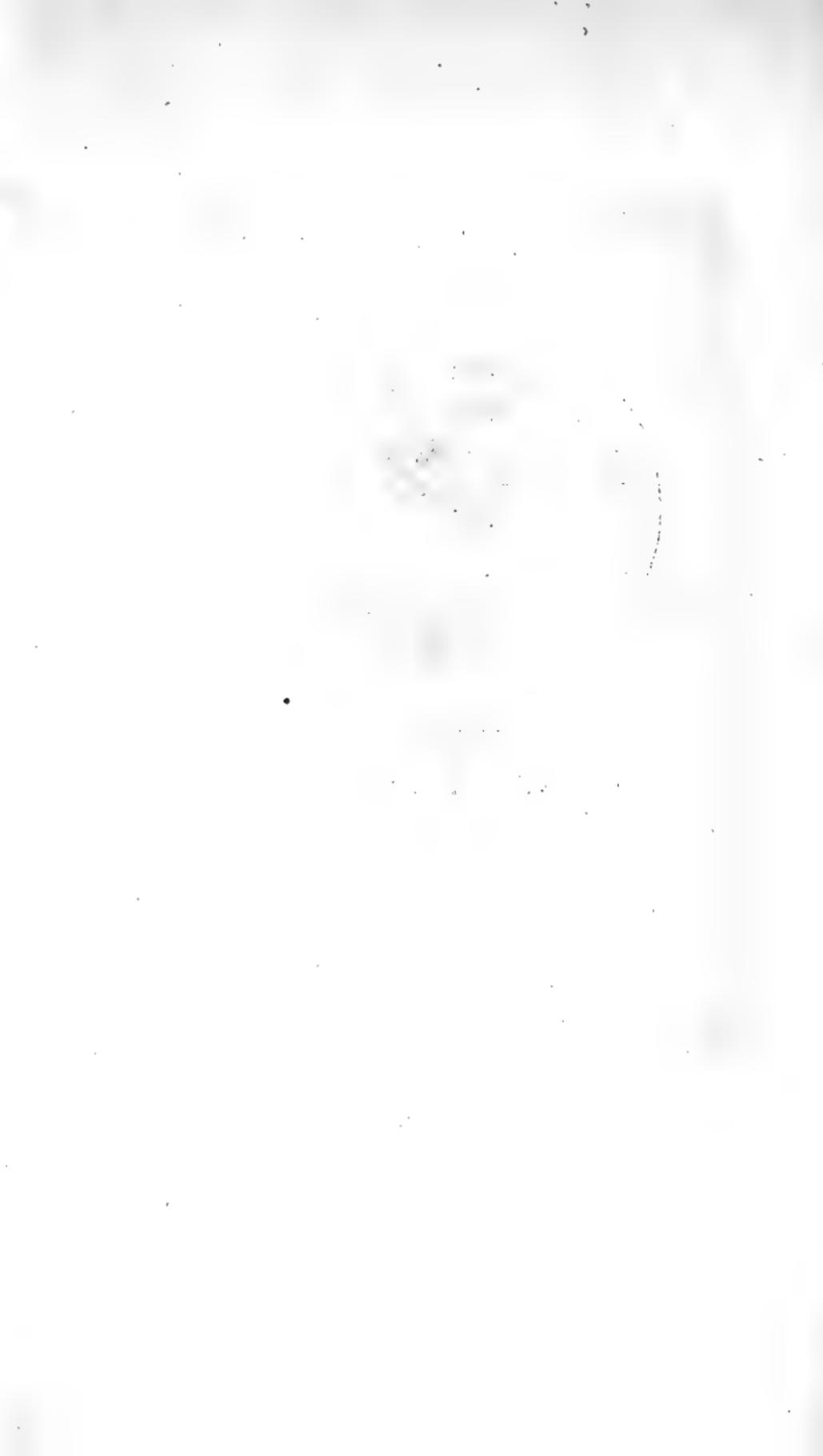
P A R M I les morceaux antiques que quelques curieux nous communiquent chaque jour, dans l'espoir qu'à l'aide des monumens confiés à nos soins, nous pourrions leur en faciliter l'interprétation, il s'en trouve quelquefois d'intéressans et de dignes de l'attention des philologues et des curieux; la pierre gravée dont je vais essayer l'explication est de ce nombre (1).

C'est une cornaline dont la surface est convexe. Elle n'est pas aussi claire que le sont ordinairement les pierres de cette espèce, travaillées par les anciens. Sa transparence est troublée par des nuages. La gravure est en creux, le travail est antique. Il

(1) Outre la belle collection de pierres gravées, conservée dans le muséum des antiques, il y en a encore une considérable d'empreintes; et comme cette collection est d'une grande importance pour l'histoire de l'art et pour l'explication de plusieurs monumens antiques, nous désirons les compléter autant qu'il sera possible. Nous invitons les amateurs propriétaires de pierres gravées qui leur paroissent curieuses, à nous en procurer les empreintes.



DIANE LOCHIA .



*Description d'une Cornaline antique.* 343

paroît que cette pierre a long-temps été portée en bague , la surface est dépolie et un peu usée.

Le sujet qui y est représenté, est une tête de femme , jeune, coëffée avec ses cheveux séparés en quatre tresses dont deux , après différens contours tombent sur son col , et les deux autres , après s'être entrelacées aux deux premières , s'en séparent , sortent de chaque côté de la tête et vont se réunir à son sommet.

Le buste est vêtu d'une tunique qui couvre le sein et se ferme autour du col. Un carquois fermé est attaché à l'épaule , et tombe obliquement , non sur le dos , mais sur la poitrine , où on l'apperçoit au milieu des plis que forme la tunique. Devant elle , à la hauteur de la poitrine , sont des traits confondus et inégaux qui figurent très-probablement la flamme d'un flambeau.

Cette tête est placée entre deux colonnes d'ordre Toscan ; sur l'une est un vase, sur l'autre un animal dont on ne voit que les extrémités de derrière ; le reste de la pierre étant usé par le frottement , je ne puis déterminer l'espèce ni même l'ordre de cet animal qui est de la classe des mammifères.

Un rameau passe et repasse derrière la colonne placée à droite ; ce rameau se divise lui-même en plus petits rameaux , les feuilles paroissent composées de folioles opposées avec une impaire.

Derrière la tête sont quelques lignes inégales réunies par deux barres transversales , et qui paroissent figurer la flûte de pan. Cette partie est celle qui a le plus souffert du frottement, auquel la forme convexe

de la pierre a exposé la gravure pendant un long usage de près de vingt siècles.

Derrière la colonne à gauche, celle qui porte l'animal, on lit ΛΟΧΙΑ.

Les inscriptions des pierres gravées indiquent le nom de l'artiste, ou celui de la personne figurée quelquefois, mais seules ent dans les temps modernes, celui du propriétaire, ou elles sont relatives au sujet représenté.

Celle-ci ne peut pas exprimer le nom du graveur. Il y en a bien eu un nommé Lucius, dont Stosch et Bracci ont figuré et décrit une pierre représentant une victoire dans un bige (1); mais ce nom n'a aucun rapport avec notre inscription. Pour y trouver un nom propre grec, il faudroit que l'O fut accompagné d'un γ comme dans les noms *Lucilla*, *Lucianus*, *Lucius*, qui s'écrivent Λουκιλλα, Λουκιανος, Λουκιος ou Λεύκιος.

Ce nom n'est pas non plus celui de la personne représentée, il faut donc que le sujet et l'inscription s'expliquent l'un par l'autre.

La tête placée entre les deux colonnes est évidemment celle de Diane, son costume lui est si par-

(1) On lit sur la planche gravée dans l'ouvrage de Stosch pl. XLI. ΔΕΥΚΙΟΥ. C'est aussi de cette manière que Winkelmann rapporte ce nom. Pierres gravées du cabinet de Stosch, p. 185; mais sur la planche publiée par M. Bracci, *Memorie degli antichi incisori*, tom. II, p. 132, pl. LXXXII, on lit ΔΕΥΚΟΥ, sans doute par l'inadvertence du graveur italien qui a oublié Π. M. Bracci auroit dû prévenir de cette omission dans son texte.

ticulier qu'il seroit reconnoître ses statues mutilées entre celles de toutes les autres déesses. Il ne permet pas d'en douter.

Les monumens nous offrent ordinairement Diane vêtue d'une tunique qui ne lui descend qu'aux genoux, et retenue par une ceinture pour ne pas retarder sa course; elle a souvent le sein droit découvert comme une amazone. Ici elle a une tunique qui lui monte jusqu'au col. Le premier vêtement étoit celui de Diane chasseresse; c'est ainsi qu'elle est figurée dans ses statues et sur les médailles (1). Ces monumens la représentent cependant aussi quelquefois, quoique plus rarement, avec la tunique fermée (2). Mais Diane lucifère ou tardifère est toujours représentée avec la tunique fermée (3); et l'artiste a donné, comme nous le verrons, à cette tête, les attributs de Diane chasseresse et de Diane lucifère.

La coëffure que porte Diane dans cette cornaline lui est aussi particulière; ses cheveux sont artistement partagés en quatre tresses; deux retombent sur son col. Les deux qui s'élèvent, semblent d'abord être des ailes; elles vont se réunir au sommet de la tête, où cependant chacune de leur extrémité est tournée en sens contraire. L'agencement des cheveux varie sur les têtes de Diane; mais il a toujours quelque chose de particulier, et il se ressemble en ce point que les cheveux forment par derrière sur le col un

(1) Winckelman, *Hist. de l'art*, tom. I, p. 402.

(2) Vaillant, *Colon.*, tom. II, p. 26, 40.

(3) *Id.*, tom. I, p. 123, 157.

noëud à la manière des vierges (1). Quelques antiquaires ont donné à ce noëud le nom de corymbe (2). Les anciens artistes ont pensé que cette coëffure suffisoit pour caractériser Diane (3), et ce sont les artistes qui leur ont succédé, qui ont surchargé sa tête de divers ornemens, tels que le croissant, le massacre de cerf, les étoiles, etc.

Le carquois *pharetra* est l'attribut de Diane chasseresse : c'est à lui qu'elle doit le surnom de *pharetrata* porte-carquois, qui lui a été donné par Ovide et par Virgile (4) ; nom par lequel ce poëte désigne aussi les Persans (5), et qui se lit également sur cette inscription rapportée par Reinesius (6) :

D I A N Æ P H A R Æ T R A T Æ.

S U M. S I N E. R E D I B O.

La pharète que nous appelons carquois, a été ainsi nommée du mot *φέρετρον* chez les Grecs, et *ferre* chez les Latins, parce que son usage est de servir à porter les flèches. Cette arme donnée sur les mo-

(1) Oisel. , p. 298, pl. L, n.<sup>o</sup> 4.

(2) Tassie. Soufres, tom. I, n.<sup>o</sup> 2092, 2138, pl. XXVIII,

(3) Winckelm., tom. I, p. 402.

(4) At medias inter cædes exultat Amazon  
Unum exerta latus pugnae, pharetrata Camilla.

Virg. Æn. XI, 648.

(5) Quaque pharetratae vicinia Persidis urget.

Id. Georg. IV, 290.

(6) P. 105.

numens à Hercule, à Apollon, à Diane, à l'Amour, aux rois et aux guerriers Persans et Parthes, a reçu différentes formes. Tantôt le carquois est plat et laisse voir l'extrémité empennée des flèches; tantôt il est rond et operculé, c'est-à-dire, fermé par un couvercle; tel est celui dans lequel notre Diane porte ses traits.

Ces divers carquois étoient connus sous les noms de *Φαρέτρα, οιστοδοχόν* (1), oistodoque et *οιστοθήκη*, ois-tothèque (2).

Le couvercle du carquois servoit à défendre les traits de la pluie et de la poussière. Les Grecs le nommoient *πῶμα*, mot qui désignoit aussi celui d'un vase ou d'un tonneau (3). On rend ce mot en latin par *operculum*.

L'action de lever ce couvercle pour avoir une flèche, s'appeloit ouvrir le carquois (4). L'action contraire se disoit couvrir le carquois. Polyphème, dans l'Odyssée, pour clorre sa caverne, ajuste à l'entrée une pierre qui la ferme aussi exactement que le couvercle d'un carquois (5).

Le carquois étoit peint, sculpté, ciselé ou brodé, selon la matière dont il étoit fait. Il y en avoit de métal, de bois léger et de cuir.

(1) De *οιστῶς*, trait, et *δέχομαι*, je reçois.

(2) De *οιστῶς*, trait, et *θήκη*, boîte.

(3) Pollux, onom. l. X, n°. 142.

(4) Aperire pharetram Ovid. met. 5, 379.

(5) Ὡς εἴγε Φαρέτραν πῶμα ἐπιθεῖη; Odyss. I, 314.

Il se portoit ordinairement derrière l'épaule gauche, où il étoit suspendu par une courroie (1) ; il y avoit sans doute un art pour l'attacher avec plus de grâce : dans cette cornaline Diane porte le carquois non par derrière l'épaule gauche, mais devant l'épaule droite. Cette position plus rare n'est cependant pas sans exemple : un Apollon sur une pâte venant du cabinet de Ste. Geneviève, et actuellement dans notre muséum, a le carquois ainsi placé, mais sur l'épaule gauche.

Diane étoit nommée par les Grecs *phosphore*, *φωσφορος*, et par les Latins *lucifera*, noms qui signifient également *porte-lumière*, parce qu'on la regardoit comme la lune qui nous éclaire pendant la nuit. Les artistes la représentoient avec un flambeau dans chaque main, d'où elle avoit reçu le nom de *λυχνιας* porte-flambeau : c'est ainsi qu'elle est figurée sur plusieurs médailles.

Le flambeau lui est quelquefois donné avec une longue robe (2) ; elle le porte aussi avec son habit de chasse. C'est ainsi qu'elle est représentée sur une médaille des Thuriens (3) ; on y voit Diane courant, habillée pour la chasse, le carquois sur l'épaule et un flambeau à la main droite. Alors ce n'est pas comme éclairant le monde, comme Diane lucifère, qu'elle porte ce flambeau, mais les poètes et les ar-

(1) *Succinctam pharetra*, et *maculosæ tegmine lynceis*.

Virg. *Æn.* I, 327.

(2) *Monimenti inediti*.

(3) *Oderic*, *Nun. græc.*, p. 78 et 135.

fistes le lui ont donné comme un instrument de chasse; elle paroît l'agiter pour épouvanter les bêtes fauves et les faire sortir de leur repaire. Elle étoit aussi désignée dans cette occasion par une épithète différente. On la nommoit *taëcifère*, c'est-à-dire, porte-torche (1) : mais ici Diane présidant à l'enfantement, ainsi que nous le verrons Li. môt, ne peut être considérée que comme la lune; et c'est par conséquent *Diane lucifère*.

Sur plusieurs médailles Diane tient la torche transversalement (2) : c'est la position de celle-ci, dont la petitesse de la pierre ne permet de voir que la mèche. D'après tous ces caractères cette figure est donc celle de Diane chasserresse, pharétrée et lucifère.

Mais ce n'étoit pas seulement à chasser le jour et la nuit sur la terre, ou à éclairer les mortels du haut des cieux que se bornoient les fonctions de Diane. L'erreur où l'on a été, et que beaucoup de gens conservent encore, que la lune a quelque influence sur la constitution des femmes, a fait regarder Diane, la lune personnifiée, comme présidant aux accouchemens. Cette idée étoit même plus particulière aux Grecs. Les femmes grecques invoquoient Diane *ilithya* ou *lucifera* (3), et les fem-

(1) Heinsius sur Ovid. epist. XX, 192.

(2) Paruta sic., pl. LVIII, fig. 3.

(3) Ut apud Græcos Dianam eamque Luciferam sic apud nostros Junonem Lucinam in pariendo invocent.

mes romaines Junon *Lucina*, dans les douleurs de l'enfantement.

Glycerion dans l'Andrienne, sentant les douleurs de l'enfantement, appelle Junon Lucine à son secours (1); mais, d'après Donat et Eugegraphius, il y avoit *Αρτήμεν*, Diane au lieu de Junon, dans la comédie de Ménandre d'où cette pièce est tirée (2).

Les poètes et les mythologues ont depuis un temps très-reculé donné à Diane l'emploi de présider aux accouchemens. Si l'on en croit Apollodore, Diane naquit la première dans l'isle de Délos, et aussitôt après sa naissance elle aida sa mère Latone à mettre au jour son frère Apollon, qui fut enfanté sans douleur (3). Homère raconte fort au long cette histoire dans son hymne à Apollon (4); et Libanius s'est plu à en rassembler les détails (5).

Il est singulier qu'une semblable fonction ait été attribuée à la chaste et sévère Diane; aussi cette fable a-t-elle fourni aux esprits forts de l'antiquité matière à s'égayer. On imagine bien que Lucien n'a pas manqué d'en tirer parti (6); et les pères de l'église eux-mêmes n'ont pu se dispenser de s'autoriser de cette croyance ridicule qui leur donnoit tant d'avantage contre la religion des Grecs.

(1) Juno Lucina fer opem, serva me obsecro.

Terent. Andria, act. III, sc. I, v. 15.

(2) P. 13.

(3) H meri Hymn. Apoll., v. 100 et seq.

(4) T. II, p. 662.

(5) Dial. des Dieux, XXVIII.

(6) Iliad. XI, v. 270.

Les Grecs exprimoient tout allégoriquement; les hommes qui mouraient de la peste périssoient sous les traits d'Apollon; les femmes, atteintes du même mal, tomboient sous ceux de Diane. Pour exprimer qu'une femme ressentoit la douleur de l'enfantement, ils disoient qu'elle étoit atteinte au sein d'un trait d'Ilithye, soit que par ce nom ils entendissent Diane, ou la fille de Jupiter et de Junon, auxquelles Homère attribue aussi les mêmes fonctions (1).

Théocrite, dans une de ses idylles, intitulée l'Oariste (2), peint Daphnis voulant persuader à une jeune fille de subir la loi du mariage. Celle-ci résiste, et parmisses objections, elle dit: Je crains les douleurs de l'enfantement; les traits d'Ilithye sont cuisans (3): mais, répond Daphnis, c'est Diane ta souveraine qui préside à l'enfantement.

Diane sous ce rapport a reçu différens noms: Homère la nomme Ilithye, *Εἰλειθυία* (4) et *μογοστόχος*, (5) c'est-à-dire, qui préside à l'accouchement (6).

(1) Idyll. XXVII.

(2) Ὠρίνειν τρέμω; χαλεπὸν Βελος Εἰλειθυίης. Theoc. Id. XXVII, v. 28. Le professeur Gail traduit ce vers: Je crains d'accoucher; c'est un moment si terrible.. — Il me semble que la métaphore n'est pas rendue et le charme de la poésie est détruit, on perd ainsi même le sens littéral qui est utile pour la connoissance des idées mythologiques et du génie allégorique des Grecs.

(3) V. Hym. in Ap'ol. v. 115.

(4) *μόγος*, douleur, et *τίσσω*, j'enfante.

(5) Id.

(6) Theoc. Id. XXVII, v. 29.

Théocrite lui donne les mêmes épithètes (1) : Horace l'appelle Lucine ou Ilythie et Genetyllis.

C'est aussi à l'assistance que Diane portoit aux femmes en mal d'enfant qu'elle devoit les noms Πολιγοχος, Σωτηρα, *sospita*, *opifera*. On la nommoit aussi Λοχιζαρη, parce que les femmes qui accouchoient pour la première fois, lui faisoient hommage de leur ceinture.

Accouchement se disoit en latin *puerperium*, et en grec Λοχεια; on appeloit Λοχιος tout ce qui avoit rapport à un accouchement. C'est dans ce sens que Diane est aussi appelée dans les anciens auteurs Λοχεια, ou Λοχεια ce qui est indifférent (2). Ce surnom de Diane se trouve dans Plutarque (3) et dans Platon ; ils la nomment Λοχεια Αρτεμις, Diane *obstetrix*, Diane qui préside à l'accouchement. Lucien emploie même ce mot seul, comme suffisant pour désigner Diane ; la courtisane Myrtilon, qui a envoyé sa suivante lui acheter des laines pour ses couches et prier Diane pour leur heureux succès, n'indique cette déesse que par le nom de Lochia Λοχεια (4).

Le mot Λοχεια est donc mis ici pour Λοχεια, c'est le surnom de Diane : ainsi la figure représentée sur

(1) Sive tu Lucina probas vocari  
Seu Genetyllis.

Carm. sæcul., v. 14.

(2) Dict. de Henr. Etienne, au mot Λοχεια.

(3) Sympos. 3.

(4) Dialog. des courtisanes, II.

la pierre est celle de Diane *Lochia*, avec les attributs de Diane chasseresse, pharétrée et lucifère.

Ce nom se trouve très-confirmé par le témoignage de plusieurs auteurs classiques; mais je ne pense pas qu'il se trouve sur aucun monument, à l'exception de cette inscription rap. ortée par Gruter (1).

DIANAI AOCII. S. P. C. C. D. S.  
CINECRIA. P. F. RVFA POM  
PONIA.

C'est ce qui donne à cette jolie cornaline quelque importance.

Quant aux deux colonnes d'ordre toscan, il est assez ordinaire de voir, sur les médailles et sur les pierres gravées, les divinités représentées dans leur temple : Isis et Harpocrate sont aussi représentés dans leur temple (2).

Diane est aussi souvent figurée sur les médailles dans un temple à huit colonnes, qui désigne le fameux temple d'Ephèse brûlé par Erostrate; quelquefois ce temple est seulement dipyle, c'est-à-dire, à deux colonnes.

Winckelman; dans sa description du cabinet de Stosch, cite plusieurs pierres où l'on voit Diane appuyée sur une colonne. Cet ornement n'est donc ici ni insolite ni extraordinaire; il encadre bien les figures, et sert au bon effet de l'ensemble. L'ordre toscan, par sa simplicité, convient à une divinité des bois, et l'inscription placée derrière une des colonnes est ainsi hors du champ.

(1) MXI, 3.

(2) Winckelman, pierres de Stosch., p. 78 et suiv.

Une de ces colonnes porte un vase, comme on en voyoit dans les temples, et qui peut-être est destiné à des fumigations; sur l'autre colonne est un animal qui n'est pas assez caractérisé pour être déterminé. Peut-être est-ce le lévrier qui accompagne ordinairement la déesse de la chasse.

L'instrument placé près de la colonne à gauche est probablement la flûte à sept tuyaux; il n'est point étonnant que cet instrument agreste orne le temple d'une déesse qui vit dans les bois, et dont les nymphes se permettent quelquefois de danser aux sons que les faunes savent en tirer. Il rappelle d'ailleurs l'aventure de la nymphe Syrinx métamorphosée en roseau pour échapper aux poursuites de Pan, qui en a formé la flûte à laquelle elle a donné ce nom.

Alors la branche qui serpente autour de la colonne à droite, et qui paroît être un laurier, rappellerait l'aventure d'une autre nymphe de Diane, de Daphné métamorphosée en cet arbre pour éviter la poursuite amoureuse d'Apollon.

Ainsi, cette pierre représente Diane chasseresse et lucifère, la torche en main et le carquois sur le devant de l'épaule, placée au temple dipyle sans toit. Après d'elle sont la flûte de Pan et la branche de laurier qui ont rapport aux aventures de deux de ses nymphes, Syrinx et Daphné. L'inscription *Lochia* désigne sa puissance pour détourner les suites funestes de l'accouchement.

Cette pierre est donc probablement une bague votive donnée à une jeune mariée pour lui souhaiter un heureux accouchement.

*Description d'une Cornaline antique. 355*

Le travail, l'inscription, le nom donné à Diane, sa coëffure et ses attributs annoncent que cette pierre est l'ouvrage d'un artiste grec. Le dessin est correct, mais la gravure n'est pas très-finie. J'ai désiré que le dessinateur n'y changeât rien et exprimât toutes les imperfections; qu'enfin on pût suivre, autant qu'il est possible, les traits de la bouterolle. Il a en effet figuré cette pierre avec une grande exactitude, et du côté de la vérité il ne laisse rien à désirer.

---

---

B I O G R A P H I E.

*NOTICE historique sur CHRÉTIEN - GUILLAUME  
LAMOIGNON-MALESHERBES, par JEAN-BAP-  
TISTE DUBOIS.*

APPELÉ par les amis de la vertu, des sciences et de l'humanité, à offrir, en quelques pages, des détails historiques sur l'immortel *Malesherbes*, avec lequel j'ai eu le bonheur de vivre si long-temps, je n'ai pris conseil que de mon cœur et de la douleur profonde que m'a causée la perte d'un pareil ami. Si j'avois consulté mes forces, j'aurois écarté de moi, sans doute, une tâche si supérieure aux moyens qu'elles me donnent; mais le besoin impérieux que j'éprouve de parler tous les jours, à tous les instans, des regrets qui m'accablent, la confiance intime que j'ai, que personne n'a plus et mieux aimé mon respectable ami que moi, l'avantage inappréciable que j'ai eu de le suivre, pour ainsi dire, à chaque pas, dans sa vie politique et privée, tout contribue à compléter l'illusion qui m'est nécessaire,

et ma main impatiente se hâte de saisir la plume pour tracer mille et mille fois un nom qui m'est si cher.

Cependant, je sens d'avance que je serai mécontent de moi-même; que je ne puis prétendre à la gloire d'offrir un tableau digne de son modèle; que tout au plus je poserai quelques jalons dans la carrière que l'éloge de ce grand homme ouvre à la philosophie et aux talens: mais si cette esquisse est informe, elle sera du moins simple et vraie, comme celui qu'elle fait connoître; les faits et les dates qu'elle contient, serviront peut-être un jour à guider un pinceau plus exercé que le mien, et c'est la plus belle récompense où j'aspire (1).

(1) J'ai déjà eu deux occasions intéressantes de jeter quelques fleurs sur la tombe de *Malesherbes*. Je l'ai cité dans le programme du cours d'agriculture que j'avois commencé à lire aux écoles normales, et les applaudissemens unanimes et prolongés qu'a excités ce passage; ont été pour moi la première jouissance depuis mon malheur.

En revoyant les épreuves de la seconde édition de mon introduction à la *Feuille du Cultivateur*, que l'on vient de publier, je me suis empressé d'ajouter à l'extrait d'un excellent mémoire de *Malesherbes*, une note qui vaut peut-être mieux que cette notice; j'en rapporterai ici la plus grande partie. « Le nom de *Malesherbes* me rappellera sans  
 » cesse ce que la vertu offrit jamais de plus aimable, la phi-  
 » losophie de plus respectable, l'amitié de plus tendre, la  
 » politique de plus juste, et l'ami le plus constant et le  
 » plus ardent de la liberté, dont il fut l'apôtre dans un  
 » temps où l'on n'osoit pas encore prononcer son nom. C'est  
 » cependant au nom de cette liberté, que de prétendus po-  
 » litiques, qui n'étoient que des Vandales barbares, ont

Le célèbre premier président du parlement, *Guillaume de Lamoignon*, immortalisé par ses vertus et ses talens, eut pour fils aîné, *Chrétien-François de Lamoignon*, d'abord avocat-général, puis président du parlement, mort en 1709. (C'est à ce dernier qu'est adressée la sixième épître de Boileau). Son second fils, *Guillaume de Lamoignon*, mort en 1772, est le père de *Chrétien-Guillaume de Lamoignon-Malesherbes* dont il s'agit dans cette notice, et qui est né le 6 décembre 1721 (1).

» fait périr ce citoyen vénérable par son âge et ses longs  
» travaux. Son courage ne s'est pas démenti un seul instant ;  
» il a vu la mort d'un air calme et sans regretter la vie ;  
» mais la France le regrettera tant que le souvenir d'une  
» probité sublime et d'un savoir aussi étendu que modeste  
» sera cher aux âmes sensibles. » *Note de l'auteur.*

(1) L'époque de la naissance de *Malesherbes* coïncide d'une manière singulière avec celle de la mort d'un scélérat fameux, *Cartouche*. Je ne fais cette observation que parce que *Malesherbes* se plaisoit à faire ce rapprochement bizarre. Il m'a répété vingt fois qu'il étoit né le jour de la mort de *Cartouche*, et ce seroit le connoître bien mal que de supposer qu'il fit cette remarque uniquement à cause du contraste qu'elle présente. Mais, dans les premières années de sa vie, il avoit été profondément ému d'un spectacle digne en effet d'opérer la plus vive impression sur son cœur. Il avoit vu à la campagne, chez un ami de sa famille, le père de *Cartouche*, qui, sous un autre nom, y remplissoit les fonctions de domestique. Toutes les fois qu'il se rappelloit cet instant de sa vie, *Malesherbes* s'animoit et poignoit avec une éloquence qui n'étoit qu'à lui, ce malheureux père, plongé dans la douleur, gardant le plus profond silence, depuis plusieurs années, ne l'interrompant, quand il étoit seul, que pour chanter des hymnes religieux

Je ne m'arrêterai point aux premiers temps de son enfance qu'il se rappeloit toujours avec les sentimens de plaisir et de reconnoissance qui accompagnent les souvenirs des ames sensibles. Pourquoi rechercher ce qu'il a dû être dans les premières dispositions qu'il montra à cette époque, tandis que nous pouvons examiner ce qu'il a été en effet? Il pensoit lui-même qu'un homme ne devoit exister pour la postérité, qu'au moment où il commençoit à être utile.

Je passerai donc sous silence les détails de son éducation, qui fut faite chez les jésuites, alors en possession d'instruire ce que la France offroit de plus distingué. Il vit encore le P. Porée, et il me parloit souvent de tout ce qu'il devoit à ses entretiens et à ses conseils.

*Lamoignon*, son père, d'abord avocat-général, puis premier président de la cour des aides, et ensuite chancelier de France, étoit un de ces magistrats vénérables, qui, pénétrés de l'importance de

en versant des torrens de larmes. *Malesherbes*, qui ignoroit d'abord le sujet de son affliction, employa tous les moyens que lui suggérèrent l'adresse, la vivacité et la curiosité de son âge pour en être instruit, et toujours inutilement, parce que les dépositaires du secret de cet infortuné étoient fidèles à la parole qu'ils lui avoient donnée. Un jour, enfin, il s'aperçut du désir de *Malesherbes*, auquel il n'avoit jamais parlé; il s'approcha de lui, lui dit: *Je fus le père de Cartouche*; et se couvrant les yeux de ses mains, il se retira le visage inondé de larmes. *Malesherbes* en voyoit et en faisoit verser lorsqu'il racontoit cette scène touchante.

*Note de l'auteur.*

Leurs fonctions, étoient sans cesse occupés des moyens de les remplir, et savoient faire à leur devoir des sacrifices de tous les genres. Il voulut que son fils, appelé, par son nom, à remplir les premières places de la magistrature, s'y préparât par l'étude approfondie de l'histoire et de la jurisprudence. Bien éloigné de croire qu'un jeune magistrat pût se former au milieu des soupers, des spectacles et des plaisirs bruyans de la capitale, il étoit persuadé que son genre de vie devoit avoir le même caractère d'austérité que ses fonctions, et qu'il devoit accueillir avec empressement toutes les occasions d'appliquer la théorie de jurisprudence qu'il avoit reçue.

C'est dans cette vue qu'il fit nommer *Malesherbes* substitut du procureur-général. Cette place, trop subalterne en apparence, étoit, à cette époque, l'école des magistrats, et *Malesherbes* prouva, dans plus d'une circonstance, qu'on pouvoit s'y distinguer.

Il n'avoit pas encore vingt-quatre ans lorsqu'il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement, dans la quatrième chambre des enquêtes, le 3 juillet 1744.

Pour savoir comment il remplit ces nouvelles fonctions, il faut interroger les magistrats ses contemporains. La gloire qu'acquiert un magistrat ne ressemble à aucune autre. Solide et durable, parce qu'elle ne peut exister que pour le bonheur public, et qu'elle est toujours l'ouvrage du temps, elle se nourrit de privations; paisible et peu brillante, elle ne se répand point au dehors, et comme si elle ne

pouvoit avoir d'éclat qu'aux dépens du bonheur public et particulier, un premier magistrat même n'obtient presque jamais une grande réputation, que dans des circonstances malheureuses où ses vertus, son éloquence et ses talens sont aux prises avec le despotisme, l'injustice, la calomnie, l'ignorance ou la flatterie.

Telle fut en effet la position de *Malesherbes*, pendant tout le-temps qu'il remplit la place de premier président de la cour des aides, dans laquelle il succéda à son père, le 14 décembre 1750, après y avoir été reçu en survivance, le 26 février de l'année précédente. On sait avec quelle distinction il parcourut cette nouvelle carrière pendant près de vingt-cinq ans ; mais le souvenir vague du courage, de la philosophie et de l'éloquence qu'il y déploya, deviendrait par la suite peu satisfaisant pour l'historien, s'il n'existoit un recueil imprimé de toutes ses opérations pendant sa première-présidence de la cour des aides.

Ce recueil, devenu très-rare parce qu'il n'a point été mis dans le commerce et qu'il n'a pu être imprimé qu'avec permission tacite, est dû aux soins de plusieurs magistrats de la cour des aides, et sur-tout au citoyen *Dionis*, père de celui que nous avons vu à l'académie des sciences. C'est un volume in-4.º de 776 pages, intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire du droit public de la France ; ou , Recueil de ce qui s'est passé de plus intéressant à la cour des aides , depuis 1756 jusqu'au mois*

*Notice sur Lamoignon - Malesherbes.* 361  
de juin 1775, avec une table générale des ma-  
tières. A Bruxelles, 1779.

Qu'il me soit permis de rapporter ici quelques-uns des passages les plus remarquables de ce recueil, où l'on trouve des pages entières qui seroient à l'ordre du jour. On verra que *Malesherbes* n'avoit point attendu la révolution pour combattre le despotisme, établir et réclamer les droits du peuple opprimé, et faire retentir la voix de la vérité au milieu des abus et des déprédations d'une cour corrompue. Ami des hommes, amant de la liberté, il ne sait point composer avec le crime et la faveur; il brave et renverse tous les obstacles qu'il rencontre; seul il s'oppose aux efforts réunis d'une foule d'esclaves adulateurs qui se prosternent devant le pouvoir; il trouve, sans cesse, de nouvelles armes dans un cœur brûlant de l'amour du bien et de la vérité; et lors même qu'on le voit forcé de céder à une autorité toute-puissante, il garde encore une attitude imposante qui inspire le respect.

C'est ainsi qu'en 1763, dans l'affaire de *Varenne*, sur laquelle il avoit fait les remontrances les plus fortes, obligé d'entériner les lettres de grâce qui étoient accordées contre toute espèce de droit et de justice, il prononça de son tribunal ces paroles remarquables, aux accusés qui étoient à ses pieds: *Le roi vous accorde des lettres de grâce, la cour les entérine, retirez-vous; la peine vous est remise, mais le crime vous reste.* Et les accusés jouissoient de la plus haute faveur!

C'est ainsi qu'en 1770 il disoit au roi: « On a

» donc persuadé à V. M. que c'étoit par la terreur  
 » qu'il falloit régner sur les ministres de la justice.  
 » Daignez songer, Sire, que la crainte est le partage  
 » des ames viles, et considérez dans quelle classe  
 » d'hommes il faudra choisir ceux que vous don-  
 » nerez pour juges au peuple. . . . Quelle seroit  
 » la sâreté des citoyens, si les magistrats, de qui  
 » dépendent leur fortune, leur honneur et leur vie,  
 » avoient à craindre sans cesse le ressentiment des  
 » dépositaires de l'autorité arbitraire ? Quelle seroit  
 » la redoutable puissance de celui à qui V. M. con-  
 » feroit la dispensation de ces proscriptions ? »

« Quand on veut faire servir la puissance à satis-  
 » faire des passions particulières, dit-il plus loin,  
 » on menace de l'autorité ceux qui gémissent déjà  
 » sous l'injustice, et on les réduit à l'alternative de  
 » faire des actes qui puissent être imputés à désobéis-  
 » sance, ou de souffrir à la fois l'outrage et l'oppres-  
 » sion. »

Ce langage austère, ces principes d'une vérité éter-  
 nelle, exposés avec tant d'énergie, se retrouvent à  
 chaque page et presque à chaque ligne des observa-  
 tions qu'il adresse au roi. « Dieu, lui dit-il, dans  
 » les remontrances qu'il lui présenta le 18 février  
 » 1771, ne plaça la couronne sur la tête des rois,  
 » que pour procurer aux sujets la sùreté de leur vie,  
 » la liberté de leurs personnes, et la tranquille pro-  
 » priété de leurs biens. . . . Les souverains peuvent  
 » avoir plus ou moins de puissance, mais ils ont  
 » par-tout les mêmes devoirs. S'il en est d'assez  
 » malheureux pour commander à des peuples qui

» n'aient point de lois, ils sont obligés d'y suppléer,  
» autant qu'ils le peuvent, par leur justice person-  
» nelle et par le choix des dépositaires de leur au-  
» torité ; mais s'il existe dans un pays des lois  
» anciennes et respectées, si le peuple les regarde  
» comme le rempart de ses droits et de sa liberté,  
» si elles sont réellement un frein utile contre les abus  
» de l'autorité, dispensez-nous, Sire, d'examiner  
» si, dans aucun état, un roi peut abroger de pa-  
» reilles lois : il nous suffit de dire à un prince ami  
» de la justice, qu'il ne le doit pas. »

« Le despotisme sous lequel vos peuples gémissent,  
» disoit-il au roi, en 1761, n'est point une autorité  
» que V. M. exerce, ni par elle-même, ni par ceux  
» qu'elle a choisis elle-même et qu'elle honore de  
» sa confiance intime. C'est un pouvoir donné non-  
» seulement aux commissaires départis (aux inten-  
» dans), mais à une multitude d'hommes sans noms  
» et sans titres, sans commissions émanées de V. M.,  
» sans pouvoir suffisant pour rendre des jugemens  
» réguliers, sans que ceux-mêmes qui les ont choisis  
» puissent souvent dire que c'est par la connoissance  
» de leurs qualités personnelles, qu'ils se sont dé-  
» terminés à ce choix. C'est dans de telles mains  
» qu'est remis un glaive plus redoutable que celui  
» de la justice ; c'est de leur faveur arbitraire que  
» dépend le sort du cultivateur laborieux, de l'in-  
» dustrieux artisan, et souvent du noble indigent,  
» qui, par cela même qu'il a plus de besoins, est  
» moins à portée de réclamer contre la vexation ;  
» cette autorité a tous les caractères du despotisme  
» que nous avons mis sous les yeux de V. M. »

Mais si la haine de *Malesherbes* pour le despotisme et son amour pour la liberté, se montrent plus courageusement et plus à découvert dans tout ce qu'il a écrit comme magistrat, que dans la plupart des ouvrages philosophiques où l'on essaya de former l'opinion sur les droits des peuples et les devoirs des rois, c'est sur-tout dans les fameuses remontrances de 1775, que *Malesherbes* réunit tous les moyens de sa raison et de son éloquence pour abattre le despotisme en découvrant sa face hideuse, et pour appeler les regards de la nation sur ses droits imprescriptibles; c'est près de quinze ans avant les premiers instans de la révolution, qu'il demandoit une constitution et une représentation nationale. On ne me reprochera pas sans doute l'étendue que je vais donner à la citation suivante :

« La France, ainsi que le reste de l'Europe occidentale, dit il, étoit régie par le droit féodal; mais chaque royaume a éprouvé différentes révolutions depuis que ce gouvernement est détruit. Il est des nations qui ont été admises à discuter leurs droits avec le monarque, et les prérogatives y ont été fixées; dans d'autres, l'autorité absolue a si promptement prévalu, qu'aucun des droits nationaux n'a été examiné. . . En France, la nation a toujours eu un sentiment profond de ses droits et de sa liberté. Nos maximes ont été plus d'une fois reconnues par nos rois; ils se sont même glorifiés d'être les souverains d'un peuple libre. Cependant, les articles de cette liberté n'ont jamais été rédigés, et la puissance réelle, la puissance des armes,

» qui, sous le gouvernement féodal, étoit dans les  
» mains des grands, a été totalement réunie à la  
» puissance royale. Alors, quand il y a eu de grands  
» abus d'autorité, les représentans de la nation ne  
» se sont pas contentés de se plaindre de la mauvaise  
» administration; ils se sont crus obligés à revendiquer  
» les droits nationaux. Ils n'ont pas parlé seulement  
» de justice, mais de liberté; et l'effet de leurs  
» démarches a été que les ministres, toujours  
» attentifs à saisir les moyens de mettre leur administration  
» à l'abri de tout examen; ont eu l'art de rendre suspects  
» et les corps réclamans et la réclamation elle-même. Le  
» recours au roi contre ses ministres a été regardé comme un  
» attentat à son autorité. . . On a persuadé aux plus  
» puissans seigneurs de la terre, qu'ils avoient à craindre  
» jusqu'aux larmes d'un peuple soumis, et c'est sous ce  
» prétexte qu'on a introduit en France un gouvernement  
» bien plus funeste que le despotisme, et digne de la  
» barbarie orientale; c'est l'administration clandestine,  
» par laquelle, sous les yeux d'un souverain juste et au  
» milieu d'une nation éclairée, l'injustice peut se montrer;  
» disons plus, elle se commet notoirement.

« Les assemblées générales de la nation n'ont  
» point été convoquées depuis cent soixante ans, et  
» long-temps auparavant elles étoient devenues très-  
» rares. Quelques provinces avoient des assemblées  
» particulières ou états provinciaux; plusieurs en  
» ont été privées, et dans celles où ces états existent  
» encore, leur ministère est resserré dans des bornes

» qui deviennent tous les jours plus étroites. Ce n'est  
 » pas une assertion téméraire de dire que dans nos  
 » provinces on entretient, entre les dépositaires du  
 » pouvoir arbitraire et les représentans des peuples,  
 » une espèce de guerre continuelle, où le despotisme  
 » fait tous les jours de nouvelles conquêtes. Les pro-  
 » vinces qui n'avoient pas d'états provinciaux étoient  
 » nommées pays d'élection, et il existoit réellement  
 » des tribunaux nommés élections, composés de per-  
 » sonnes élues par la province elle-même, qui, au  
 » moins pour la répartition des impôts, remplissoient  
 » quelques-unes des fonctions des états provinciaux.  
 » Ces officiers ne sont plus réellement élus par la  
 » province, et tels qu'ils sont, on les a mis dans la  
 » dépendance presque entière des intendans pour les  
 » fonctions qui leur restent.... Il restoit au moins à  
 » chaque corps, à chaque communauté de citoyens, le  
 » droit d'administrer ses propres affaires; droit que  
 » nous ne dirons point qui fasse partie de la constitu-  
 » tion primitive du royaume, car il remonte bien  
 » plus haut : c'est le droit naturel, c'est le droit de la  
 » raison. Cependant, il a été aussi enlevé à vos peu-  
 » ples, et nous ne craignons pas de dire que l'admi-  
 » nistration est tombée à cet égard dans des excès  
 » qu'on peut nommer puériles. Depuis que des mi-  
 » nistres puissans se sont fait un principe politique de  
 » ne point laisser convoquer d'assemblée nationale,  
 » on en est venu de conséquence en conséquence jus-  
 » qu'à déclarer nulles les délibérations des habitans  
 » d'un village quand elles ne sont pas autorisées par  
 » l'intendant.... Voilà, Sire, par quels moyens on a

» travaillé à étouffer en France tout esprit de liberté,  
» à éteindre, si on le pouvoit, jusqu'aux sentimens  
» de citoyen : on a, pour ainsi dire, interdit la na-  
» tion entière, et on lui a donné des tuteurs. »

Je demande si un pareil tableau, où la vérité étoit présentée dans tout son jour par la vertu courageuse, ne devoit pas faire pâlir alors le despotisme, comme il pourroit aujourd'hui effrayer les hommes foibles ou peu éclairés qui regretteroient encore le régime arbitraire. Mais *Malesherbes* fait plus dans la suite de ces remontrances, que je voudrois pouvoir citer en entier ; il indique au jeune monarque la marche qu'il doit suivre pour remédier à tant de maux, et le monarque a fait le malheur de la France et le sien, en négligeant de mettre à profit ces conseils salutaires d'un magistrat éclairé par l'amour de son pays et l'expérience des siècles.

« Nous ne devons point vous le dissimuler, Sire,  
» lui dit *Malesherbes* : le moyen le plus simple, le  
» plus naturel, le plus conforme à la constitution de  
» cette monarchie seroit d'entendre la nation elle-  
» même assemblée, ou au moins de permettre les as-  
» semblées de chaque province, et personne ne doit  
» avoir la lâcheté de vous tenir un autre langage ;  
» personne ne doit vous laisser ignorer que le vœu  
» unanime de la nation est d'obtenir des états gé-  
» néraux, ou au moins des états provinciaux. Mais  
» nous savons aussi que, depuis plus d'un siècle, la  
» jalousie des ministres et celle des courtisans s'est  
» toujours opposée à ces assemblées nationales ; et  
» si la France est assez heureuse pour que V. M. s'y

» détermine un jour, nous prévoyons qu'on fera  
 » naître encore des difficultés de formes. »

Après avoir observé que les grands abus ne peuvent jamais être présentés au roi, parce que le tableau des opérations du gouvernement n'existe nulle part, après avoir tonné contre cette clandestinité qui caractérisoit alors toutes les parties de l'administration et affermissoit le despotisme; après avoir tracé en maître le tableau historique et philosophique de la justice en France dans les différentes époques de la monarchie, il termine ses remontrances avec le même courage qui lui en a dicté les premières lignes.

« Daignez songer enfin, dit-il, que le jour que  
 » vous aurez accordé cette précieuse liberté à vos  
 » peuples, on pourra dire qu'il a été conclu un traité  
 » entre le roi et la nation, contre les ministres et les magistrats; contre les ministres, s'il en est d'assez pervers pour vouloir vous cacher la vérité; contre les magistrats, s'il en est jamais d'assez ambitieux pour prétendre avoir le droit exclusif de vous la dire. »

Ce dernier trait, qui n'auroit certainement pas été approuvé par la partie nombreuse de la magistrature, dont l'orgueil et les prétentions causèrent souvent de grands maux, démontre assez que *Malesherbes*, dépouillé des préjugés de son état comme de tous les autres, s'écarta constamment de son cœur et de son esprit toutes les vues d'intérêt personnel, ne s'occupa que du bonheur de tous, sans acception de castes ou de partis, et fut guidé dans toutes les circonstances par sa sensibilité et sa philosophie.

Jamais

Jamais il n'étoit plus sublime et plus touchant que lorsqu'il défendoit les droits du peuple, lorsqu'il peignoit l'oppression sous laquelle il gémissoit. C'est lui qui, en 1763, disoit au prince de Condé, envoyé par le roi pour forcer au silence les magistrats qui réclamoient contre les impôts : *La vérité, Monsieur, est donc bien redoutable, puisqu'on fait tant d'efforts pour l'empêcher de parvenir au trône ?* C'est lui qui, dans les remontrances de 1775, relatives aux impôts, osoit dire au roi :

« On loue, Sire, et on implore en même-temps  
» votre bienfaisance; mais nous, défenseurs du peu-  
» ple, c'est votre justice que nous devons invoquer,  
» et nous savons que presque tous les sentimens dont  
» l'ame d'un roi est susceptible, l'amour de la gloire,  
» celui des plaisirs, l'amitié même, le désir si natu-  
» rel à un grand prince de rendre heureux ceux qui  
» approchent de lui, sont des obstacles perpétuels à  
» la justice rigoureuse qu'il doit à ses peuples, parce  
» que ce n'est qu'aux dépens du peuple qu'un roi est  
» vainqueur de ses ennemis, magnifique dans sa cour  
» et bienfaisant envers ceux qui l'environnent; et si  
» la France et peut-être l'Europe entière est accablée  
» sous le poids des impôts, si la rivalité des puis-  
» sances les a entraînées à l'envi dans des dépenses  
» énormes qui ont rendu ces impôts nécessaires; et  
» si ces dépenses sont encore doublées par une dette  
» nationale immense, contractée sous d'autres règnes,  
» il faut que V. M. se souvienne que vos ancêtres  
» se sont couverts de gloire, mais que cette gloire  
» est encore payée par les générations présentes;

» qu'ils captivèrent les cœurs par leur libéralité,  
 » qu'ils étonnèrent l'Europe par leur magnificence,  
 » mais cette magnificence et cette libéralité ont fait  
 » créer les impôts et les dettes qui existent encore  
 » aujourd'hui. »

« Si à votre avènement, poursuivoit *Malesherbes*,  
 » toute la France a fait éclater, par ses acclama-  
 » tions, son amour pour votre famille, la sévérité  
 » de notre ministère, Sire, nous oblige de vous avouer  
 » qu'une partie de ces transports étoit aussi due à  
 » l'opinion qu'on a conçue de V. M. dès ses plus  
 » tendres années, et à l'espérance qu'une sage éco-  
 » nomie feroit bientôt diminuer les charges publiques.  
 » Cependant, Sire, tandis que cette économie vous  
 » est demandée par les vœux universels de toute  
 » la nation, ceux qui ne font consister la grandeur  
 » souveraine que dans le faste sont toujours ceux  
 » qui approchent le plus près du trône; et pendant  
 » que le misérable, à qui la dureté des impôts arrache  
 » la subsistance, est éloigné de vos regards, les  
 » objets de votre bienfaisance et de votre magni-  
 » ficence sont continuellement sous vos yeux. Il a  
 » donc fallu leur opposer le tableau effrayant, mais  
 » non exagéré, de la situation des peuples. Puisse-t-il  
 » vous être toujours présent! »

Les bornes d'une notice ne me permettent pas de donner plus d'étendue à ces citations intéressantes qui peignent mieux *Malesherbes* que tout ce que je pourrois y ajouter. C'est lui-même qui donne ainsi la mesure de ses talens, de son cœur, de sa raison et de son courage, à ceux qui pourroient encore en douter. On n'a rien dit sur les droits des peuples,

sur l'histoire et la théorie de la justice et des impôts, qui ne se retrouve, en substance, dans le recueil dont je viens de donner un léger extrait. Partout on y découvre le sentiment profond de l'amour de la liberté qu'il défendit hautement, lorsqu'on n'osoit pas encore prononcer son nom, et dont il soutint les intérêts avec chaleur, lors même qu'il occupoit une place dont l'institution leur étoit contraire.

En effet, la même année et le même mois où il devint président de la cour des aides, il reçut de son père, alors chancelier de France, la direction de la librairie. On sait que cette espèce de ministère, émanation de la chancellerie, avoit été créé pour enchaîner les pensées et paralyser le talent et la philosophie. Trop souvent, en effet, il leur a été funeste; trop souvent les sbires du despotisme, guidés par les ordres qu'ils en recevoient, portèrent la désolation dans l'azile respectable de l'homme de bien qui avoit le courage de publier la vérité: mais ces fonctions, confiées aux mains de *Malesherbes*, perdirent en quelque sorte l'existence qu'elles avoient eue jusqu'à lui, et qu'elles reprirent avec tant de force quand il les eût quittées. Il ne dépendoit pas de lui d'annuller les loix destructives de la liberté de la presse; mais, convaincu de leur iniquité, il s'occupoit sans cesse des moyens d'en anéantir l'effet, soit en fermant les yeux sur ce que le despotisme avoit intérêt de connoître et de punir, soit en offrant lui-même aux auteurs et aux libraires le mode d'échapper des loix aussi absurdes. C'est

à lui, c'est à ses soins, c'est à sa bienfaisante activité, c'est au courage avec lequel il brava lui-même les efforts des ennemis de la raison, que la France dut l'Encyclopédie, les ouvrages de *Rousseau*, et de tant d'autres philosophes qui écrivirent pendant cet intervalle. « M. de *Malesherbes*, dit *Voltaire*, dans sa lettre à M. d'*Argental*, du 14 octobre 1763. » n'a-  
 » voit pas laissé de rendre service à l'esprit humain,  
 » en donnant à la presse plus de liberté qu'elle  
 » n'en a jamais eue. Nous étions déjà presque à moitié  
 » chemin des Anglais. » Les gens de lettres trou-  
 voient en lui un appui, un conseil, un père ; s'il étoit quelquefois forcé de leur donner des avis con-  
 traires à leur opinion, c'étoit avec cette douceur que la raison a toujours dans la bouche d'un ami. Long-temps avant qu'il fût chargé de les surveil-  
 ler, il avoit vécu avec eux, et depuis qu'il avoit ac-  
 cepté ces pénibles fonctions, il regardoit comme le  
 seul dédommagement de ses travaux, le plaisir de  
 les voir encore davantage. Il étoit homme de lettres  
 lui-même ; et bien plus encore, il réunissoit assez de  
 connoissances dans tous les genres, pour parler à  
 chacun le langage qui lui convenoit, parcourir avec  
 intérêt les productions nouvelles, et choisir avec  
 discernement ceux qu'il étoit forcé d'en faire juges.  
 Souvent il prodiguoit avec cette délicatesse qui lui  
 étoit naturelle, et qui portoit le caractère de la  
 loyauté et de la bonhomie, les secours les plus  
 puissans à ceux dont il savoit apprécier les talens  
 et deviner les besoins. Il en existe encore sans doute  
 de ceux qui lui procurèrent quelques instans de

bonheur en acceptant ses bienfaits : il laisse à leur reconnaissance le soin d'ajouter à sa gloire par des détails qui ne sont connus que d'eux.

Souvent il ne recueillit d'une conduite aussi louable, que des désagréemens propres à en dégouter tout autre que lui. Mais accoutumé à ne jamais composer avec le despotisme, il demeura constamment le même, et suivant avec intrépidité la voix de la vérité et de sa conscience, il brava tous les reproches et toutes les plaintes que l'autorité dirigeoit contre lui ; plus d'une fois même il sut la réduire au silence.

Un jour entr'autres, le chancelier, auquel on s'étoit plaint amèrement de la publication d'un livre d'histoire, qui paroissoit avec approbation et privilège et obtenoit, lui avoit-on dit, des principes et des réflexions très-coupables, fit venir *Malesherbes* son fils, et lui reprocha fortement d'avoir laissé publier un pareil ouvrage et d'avoir aussi mal choisi son censeur. Il ne s'agissoit pas moins que de supprimer le livre et de faire punir celui qui lui avoit donné si légèrement son approbation. *Malesherbes* défendit l'auteur avec toute la chaleur dont il fut capable ; il représenta respectueusement à son père que les reproches qu'on lui faisoit, étoient mal fondés ; il fit l'analyse de l'ouvrage et de l'esprit de l'historien dans les articles les plus intéressans ; il rappela à son père le mérite et l'exactitude du censeur qu'il avoit nommé, et il lui proposa d'arrêter pendant quelques jours la vente de l'ouvrage, d'en envoyer un exemplaire à cinq censeurs différens,

que son père choisiroit lui-même, et de leur ordonner de rapporter, dans le plus bref délai, les passages qui leur paroïtroient devoir être supprimés. Le chancelier y consentit ; les cinq censeurs, qui n'avoient pu se concerter, puisque chacun d'eux ignoroit qu'on eût donné l'ouvrage à examiner à un autre, firent promptement leur rapport : mais en comparant les passages que chacun indiquoit comme devant être supprimés, on n'en trouva pas un seul qui fût pros- crit par tous et même par plusieurs. Tous les pas- sages indiqués étoient différens, et leur nombre n'é- toit le même dans aucun rapport. Le silence le plus absolu et même une sorte de confusion furent la seule réponse à une leçon aussi frappante sur l'arbitraire et l'inutilité de la censure. L'ouvrage continua de se vendre, et on n'en parla plus.

De pareils traits, qu'il m'eut été facile de multi- plier, prouvent assez combien *Malesherbes* étoit ami de la liberté de la presse ; et lorsqu'à l'époque de la disgrâce de son père (1), il cessa d'avoir la

(1) Ce fut au mois de décembre 1768, que le roi nomma Maupeou, chancelier de France, sur la démission provo- quée du vertueux Lamoignon, dont la disgrâce honorable étoit d'une date antérieure. J. J. Rousseau écrivoit à *Ma- lesherbes* à cette époque : « En apprenant votre retraite, j'ai » plaint les gens de lettres ; mais je vous ai félicité ; en » cessant d'être à leur tête par votre place, vous y serez » toujours par vos talens ; par eux, vous embellissez votre » ame et votre asile. Occupé des charmes de la littérature, » vous n'êtes plus forcé d'en voir les calamités ; vous phi- » losophez plus à votre aise, et votre cœur a moins à souf- » frir. » *Note de l'auteur.*

direction de la librairie, il ne perdit point de vue les moyens d'obtenir cette précieuse liberté, sans laquelle il pensoit qu'il ne pouvoit exister de liberté réelle pour aucune nation. C'est pour y parvenir qu'il avoit composé un mémoire fort étendu, qu'il donna au roi et au ministre, deux ans avant la révolution, au moment où il croyoit que sa voix seroit entendue avec plus de faveur ; le désir de faire le bien, sans calculer les intérêts de sa gloire, et l'espoir de réussir plus sûrement, en offrant à l'amour-propre de ceux qui avoient le pouvoir, une occasion de se distinguer, l'empêchèrent de faire imprimer cet ouvrage. Il en a oit conservé une copie que j'ai lue plus d'une fois ; mais j'ignore dans quelles mains elle est tombée. La rapacité des comités révolutionnaires l'aura sans doute confondue avec d'autres papiers également intéressans dont leur vandalisme vouloit se faire des titres contre *Malesherbes*. Ce n'est pas, comme on le verra bientôt, le seul vol qu'ils aient fait à sa gloire et à celle de la nation.

Le 12 juillet 1775, il donna sa démission de la première présidence de la cour des aides, et dans le même mois, il fut nommé ministre et secrétaire d'état à la place de la Vrillière. Le bruit de sa retraite s'étoit répandu long-temps auparavant, et la cour des aides, affligée de la perte d'un pareil chef, arrêta à l'unanimité qu'un de ses présidens seroit chargé de lui faire parvenir ses justes alarmes, en le suppliant de vouloir bien au moins éloigner le plus qu'il pourroit le terme fatal d'une séparation

aussi triste. Tout ce que l'attachement pour sa personne, le respect pour ses vertus, l'estime pour ses talens, pouvoient dicter de plus pressant et de plus vrai, fut employé dans le discours qui lui fut adressé par le président *Choart*, le 24 mars 1775. Enfin, lorsque la cour des aides vit que son chef ne la quittoit que pour être placé sur un théâtre plus vaste, et où il pouvoit opérer le plus grand bien, elle arrêta, le 14 juillet, qu'elle se transporterait toute entière dans son domicile, et que l'ancien des présidens lui feroit un compliment au nom de la compagnie. On lit, dans ce discours touchant, ces paroles remarquables que *Malesherbes* a si bien justifiées : « Le Roi vous appelle auprès de sa per- » sonne : vous lui avez fait entendre la voix de la » vérité, et c'est cette voix qui a décidé son choix. » Nous sommes assurés que l'air contagieux que » vous allez respirer, ne fera aucune impression sur » une ame telle que la vôtre, et la nation entière, » pleine de confiance dans un magistrat qui a dé- » fendu ses droits avec tant de magnanimité et de » désintéressement, est persuadée que la vérité sera » toujours la même dans votre bouche. »

Placé au milieu d'une cour brillante, de la jeunesse nombreuse qui la formoit, de la magnificence et du luxe qui la distinguoit de toutes celles de l'Europe, le simple *Malesherbes*, qui n'avoit d'autre parure que le charme de ses vertus et de sa bonhomie, offroit un contraste qu'on devoit croire pénible pour lui. Mais, accoutumé à n'estimer les hommes que ce qu'ils valoient, l'éclat de la cor-

ruption ne pouvoit lui en imposer; étranger à l'intrigue et à la flatterie, il pouvoit se livrer à son amour pour le bien, comme si la plus paisible solitude eût favorisé ses méditations; et n'ayant rien à demander pour lui, il croyoit qu'un ministre, c'est-à-dire, l'homme revêtu du pouvoir pour faire le bien et empêcher le mal, devoit se borner à remplir ses devoirs sans composer sa personne et ses démarches sur le mode adopté par les caméléons de la cour.

Un ancien usage ne permettoit pas aux magistrats qu'on choisissoit pour ministres de Paris, de conserver leur costume; ils étoient obligés de remplacer leur habit noir et leur coëffure par une bourse et une épée; *Malesherbes*, qui pensoit que le costume d'un magistrat devoit être respecté, et que d'ailleurs il y auroit eu une espèce de foiblesse et de ridicule de changer de costume à son âge, annonça qu'il conserveroit le sien, et il le conserva. Ce fait ne seroit pas digne de figurer dans cette notice, s'il n'avoit fait une grande sensation sur les courtisans, qui en parlèrent diversement. Comme les goûts et la variété des connoissances de *Malesherbes* l'avoient lié avec les hommes les plus distingués dans les sciences et dans les arts, ils étoient accoutumés à voir en lui un ami et un égal, et c'étoit une des jouissances les plus chères à son cœur et à sa raison. Un jour, *Lamartinière*, premier chirurgien du roi, allant remplir les fonctions de sa charge, le rencontra dans Paël-de-boeuf. C'étoit dans les premiers jours de son ministère. Ils avoient l'un et l'autre le même cos-

tume, l'habit noir complet et la perruque magistrale; Lamartinière, s'approchant de *Malesherbes*, le frappa doucement sur son ventre qui étoit un peu proéminent, et lui dit: Bon jour, *pater*. Bon jour, *frater*, lui répliqua aussitôt *Malesherbes* en riant, et cette saillie fit fortune. Je ne la rapporte ici que comme un témoignage de la gaieté qui caractérisa *Malesherbes* dans toutes les époques de sa vie, et qu'il a conservée jusqu'à ses derniers momens. On conçoit que la vivacité de son imagination, le calme inaltérable de sa conscience, son éloignement pour toute espèce d'intérêt personnel, aient pu soutenir en lui une qualité aussi précieuse; mais on n'en est pas moins surpris de la retrouver, à tous les instans, dans un homme dont le cœur étoit si sensible, et qui avoit l'esprit sans cesse occupé des méditations les plus profondes et les plus sérieuses. Pour moi, je l'avouerai, c'est un des traits caractéristiques de *Malesherbes*, que j'ai observé avec le plus d'étonnement.

Mais, en suivant le cours de sa vie politique, il doit paroître plus singulier encore que *Malesherbes* ait été constamment pourvu des places dont les fonctions accoutumées répugnoient le plus à ses principes, et qu'il les ait acceptées. C'est ainsi que l'ami le plus chaud de la liberté de la presse consent à la surveiller pour les intérêts d'un despotisme inquiet et jaloux; c'est ainsi qu'ennemi déclaré de l'autorité arbitraire, il se charge du ministère, qui déploie ses efforts les plus puissans, de ce ministère que son prédécesseur étoit parvenu à rendre odieux à ceux

même qui l'employoient, du ministère enfin qui distribuoit si généreusement des lettres-de-cachet.

Cette conduite peut paroître énigmatique à ceux qui n'ont pas connu *Malesherbes*, ou aux âmes indifférentes qui prennent l'égoïsme pour guide et se dissimulent à elles-mêmes leur nullité, en se persuadant qu'elles s'éloignent par principes des emplois qui ont le plus besoin de lumières et du courage des gens de bien. Ils n'ont été que trop nombreux dans la révolution, ces hommes tièdes et faibles, qui, sous le prétexte que le gouvernement n'étoit pas tel qu'ils l'auroient désiré, mais en effet parce que la révolution ne leur paroissoit pas dirigée dans le sens de leur intérêt particulier, ont évité soigneusement des fonctions dans lesquelles ils auroient pu être utiles. C'est à eux, en grande partie, que nous devons les malheurs qui nous ont fait gémir pendant si long-temps, et l'audace active des méchans a dû presque toute sa force à leur inertie.

*Malesherbes* pensoit, ou plutôt sentoit bien autrement que ces égoïstes apathiques. Accoutumé à tout rapporter au bien public, et à ne compter pour rien tout ce qui pouvoit contrarier ses goûts ou ses intérêts personnels, il étoit fortement persuadé qu'il étoit de son devoir de saisir toutes les occasions de faire le bien et d'empêcher le mal. *Ils nous perdront*, me disoit-il souvent, dès les commencemens de la révolution, *ces petits messieurs, qui, après avoir été les premiers à favoriser un changement de choses, déclament dans les soupers où ils forment leur opinion, contre les institutions*

*nouvelles* : cela ne ressemble d'abord qu'à la bouderie d'un enfant gâté ; mais attendez , et vous verrez. Et nous avons vu combien ils ont eu à se repentir de n'avoir pas suivi l'impulsion de l'opinion publique , et combien nous avons gémi de ce que des hommes destinés , par leur éducation et leurs lumières , à occuper des places sur lesquelles reposoit le bonheur de leurs concitoyens , ont eu le mauvais esprit de les dédaigner. *Malesherbes* auroit sans doute mieux aimé que sa patrie eût reconquis sa liberté , sans qu'elle eût eu à souffrir des secousses politiques auxquelles elle a été en proie : la sensibilité qui lui étoit naturelle , le portoit à préférer les moyens les plus doux pour opérer le bien qu'il désiroit : mais il vouloit ce bien fortement , il le vouloit à tous les instans de sa vie , et il ne se déterminoit à adopter un moyen d'y parvenir , qu'autant que ce moyen tendoit à affoiblir le despotisme.

Il avoit observé que , lorsque les abus sont anciens dans un gouvernement et qu'on en a tiré quelques avantages réels , on rencontre des obstacles innombrables pour leur suppression. Les esprits se partagent en trois classes ; les uns s'enthousiasment toutes les fois qu'ils voient ôter à l'autorité quelqu'un de ses ressorts , et veulent les briser avec éclat ; les autres , plus timides , croient qu'il est imprudent d'opérer une réforme sans des précautions multipliées qui indiquent la pusillanimité ; d'autres enfin , fauteurs des abus dont ils se prévalent , insistent sur la nécessité de maintenir une administration vicieuse , en étalant avec affectation les circonstances où elle a pu paroître utile.

Telle étoit effectivement la situation des esprits, lorsque *Malesherbes*, devenu ministre, s'occupa de la suppression des lettres-de-cachet. S'il n'avoit consulté que le vœu de son cœur, il eût détruit, dans son indignation, cet instrument affreux du pouvoir arbitraire : mais il craignoit, en effarouchant le despotisme, en heurtant de front l'opinion de ses partisans, de manquer le but qu'il se proposoit ; il aimoit mieux y arriver par des voies conciliatrices qui rappeloient aux principes de justice un usage qui leur étoit si opposé.

De quoi s'agissoit-il en effet ? de rendre à la liberté les victimes nombreuses des ordres arbitraires et d'empêcher qu'il n'y en eût de nouvelles.

Il se fit ouvrir les prisons d'état, il sollicita lui-même tous les renseignemens favorables aux détenus, et bientôt ils respirèrent un air libre, pénétrés de reconnoissance pour cet acte de justice. Ceux mêmes qu'on fut contraint de retenir, furent, à cette époque, traités avec ces soins délicats, ces attentions touchantes qui ne peuvent être inspirés que par l'humanité la plus éclairée.

Jusqu'alors les lettres-de-cachet, considérées comme un moyen de police générale, comme une partie de la prérogative royale, étoient demandées et obtenues avec une facilité effrayante, et c'étoit peu qu'un ministre en dispensât à son gré ; de simples commis et des hommes plus obscurs encore les distribuoient avec une générosité et une impunité qui faisoient la honte du gouvernement. *Malesherbes* commença par s'interdire à lui-même l'usage d'un droit aussi

a'surde et aussi laïque ; il l'attribua à une espèce de tribunal composé des magistrats les plus probes et les plus austères, dont l'opinion devoit être unanime et fondée sur des motifs énoncés et bien constatés. C'étoit la véritable manière de montrer, par l'expérience, que les cas où l'on supposoit que les lettres-de-cachet pouvoient offrir une apparence d'utilité, devoient être soumis aux lois de la justice ; et pour détruire entièrement ces ordres arbitraires, qui étoient ainsi par le fait, il ne falloit plus que la substitution d'un tribunal légal à celui dont le ministre offroit le modèle, et c'étoit le but auquel il tendoit. Il y touchoit presque, lorsque les menées de l'intrigue ayant forcé le vertueux *Turgot*, son ami, à quitter le ministère, il crut qu'il ne devoit plus rester à un poste d'où il étoit si facile de renverser l'homme de bien, et où les opérations sages étoient continuellement déconcertées par d'avides courtisans toujours prêts à combattre ce qui pouvoit mettre un frein à leur orgueil ou à leur cupidité. L'impuissance d'opérer le bien qu'il désiroit avec ardeur, la retraite d'un ami qui secondoit ses efforts, et le désir de mettre la suite nécessaire aux travaux utiles qu'il méditoit, l'engagèrent à donner sa démission le 12 mai 1776.

Mais, en quittant un théâtre brillant où sa modestie s'étonnoit de se trouver, il ne cherchoit pas le repos, et les loisirs de sa solitude devoient être marqués par des ouvrages importans pour le bien de ses concitoyens et de l'humanité. C'est à cette époque qu'il entreprit des voyages dans les différentes con-

trées de la France, de la Hollande et de la Suisse, où il recueillit avec discernement et avidité tout ce qui pouvoit intéresser les sciences et les arts. Voyageant avec la simplicité et l'économie d'un homme de lettres qui s'enveloppe de son obscurité pour observer et s'instruire, il réservoit les moyens de sa fortune pour toutes les circonstances où ils pouvoient lui procurer des lumières sur quelque objet intéressant. Il obtint de cette manière une abondante récolte d'observations, à la rédaction desquelles il employoit la moitié de ses journées; car il avança lentement et souvent à pied, pour étudier avec plus de fruit les objets qui devoient fixer son attention. Le recueil de ces notes, dont j'ai lu la majeure partie, eut été du plus grand intérêt pour les progrès des sciences et des arts; non-seulement il décrivait avec clarté et précision ce qu'il avoit observé, mais encore, ne perdant jamais de vue le bien de son pays, il faisoit lui-même l'application la plus utile de ses recherches, à l'amélioration des différentes branches de culture et d'industrie qu'elles concernoient. Il se proposoit de les mettre en ordre et de me les confier; mais, excepté celles qu'il avoit communiquées aux savans et aux gens de lettres, qu'elles pouvoient intéresser davantage, elles sont probablement perdues pour nous, et elles ont été confondues dans la foule des papiers enlevés par de barbares révolutionnaires, comme pièces importantes pour son procès.

Ils ne se trompoient pas, ces vandales atroces, c'étoient là les crimes de l'homme de bien qu'ils vou-

loient assassiner. Les vrais criminels, en effet, dans ces momens d'orages politiques où les tyrans populaires ont besoin des ténèbres de l'ignorance pour accomplir leurs forfaits et affermir un pouvoir qu'ils ont usurpé, ne sont-ils pas les hommes dont les vertus et les lumières peuvent aider et éclairer le peuple ?

Mais la rage des satellites de la tyrannie n'est parvenue qu'imparfaitement au but qu'elle se proposoit ; la mémoire de leur victime passera à la postérité la plus reculée, en même temps que celle de leurs cruautés, et elle deviendra une égide puissante contre ceux qui voudroient les imiter ; le nom seul de *Malesherbes* rappellera au peuple ce qu'il doit craindre ; et le petit nombre d'écrits qu'il nous a laissés, consacrerà à jamais les sentimens et les opinions qui doivent animer le véritable magistrat et le bon citoyen.

On opposera aux fanatiques qui professent l'intolérance, les deux mémoires qu'il composa avec tant de soin, en 1785 et 1786, au sujet de l'état civil des Protestans en France. Ils ont eu deux éditions successives, dont la seconde est de 1788 (1).

(1) Je ne parle point, dans cette notice, de tous les travaux entrepris par *Malesherbes* pour propager l'opinion bienfaisante de la tolérance religieuse. J'ai cru ne devoir citer que ce qu'il a publié sur un sujet aussi important. Cependant, j'indiquerai un travail immense qu'il a fait sur les Juifs, et qui est resté manuscrit. Je ne connois aucun ouvrage sur cette matière, qui renferme des recherches aussi multipliées et aussi curieuses. *Note de l'auteur.*

Le premier mémoire qu'il mit sous les yeux du Roi, comme le second, est une dissertation très-bien faite, dans laquelle il écarte victorieusement le préjugé qui paroissoit s'opposer à tous les partis qu'on pouvoit prendre pour assurer l'état des Protestans, et qui tiroit toute sa force de l'autorité de Louis XIV, alors respectée, et de l'inaction de Louis XV. *Malesherbes* démontre dans cette dissertation, marquée au coin de la philanthropie la plus éclairée, que jamais Louis XIV n'eut le projet de réduire les Protestans français à l'état où ils étoient ; que son premier sentiment avoit été de régler leur état par une loi telle que celle qu'il propose ; que le système soutenu d'un clergé qui dominoit alors, le détourna d'une résolution si sage ; il explique l'inaction de Louis XV, qui provenoit de ce qu'on ne s'entendoit point, et de ce que ce monarque entra dans la discussion des querelles personnelles et de l'esprit de corps. Il prouve par le rapprochement des faits et des opinions, que Louis XV, le cardinal de Fleury, le chancelier d'Aguesseau et tous les ministres qui ont succédé, auroient infailliblement adopté les premiers principes de Louis XIV, s'ils n'avoient pas craint une forte opposition de la part des principaux corps du royaume.

Ce mémoire, écrit avec autant de simplicité que de clarté, est un modèle de discussion. Fidèle à ses vues de bien public, qui lui faisoient désirer de l'opérer graduellement et sans secousses, l'auteur s'interdit tout mouvement d'éloquence qui auroit pu manifester son opinion individuelle d'une manière

trop prononcée ; il sait bien que la raison et la philosophie pourroient lui fournir des argumens puissans ; mais il sait en même temps que souvent elles échouent contre les préjugés ; il sait qu'en s'abandonnant sans réserve aux sentimens qui l'animent, il multipliera les obstacles et retardera le bien qu'il se propose ; il se contente d'offrir à ceux qui pourroient le contredire des faits et des raisonnemens qui détruisent les préjugés en feignant de les respecter.

Tel est le véritable point-de-vue sous lequel il faut considérer ce premier mémoire de *Malesherbes*, point-de-vue qui a échappé à un grand nombre de ceux qui l'ont lu et qui n'y ont point reconnu les talens de l'auteur. Le second vient à l'appui de ce que j'avance ; il y examine en elle-même, la question de l'état civil des Protestans, et on y retrouve un mélange heureux des grands principes, des sentimens les plus philanthropiques, et des discussions les plus propres à perfectionner et éclairer la jurisprudence.

L'auteur regarde d'abord comme la première base de son travail la justice et la nécessité de donner à tous les citoyens un état civil, l'importance d'attirer en France les étrangers qui peuvent y apporter leur commerce et leur industrie, et conséquemment de faire disparaître les obstacles que leur religion peut y mettre.

Il examine dans le premier chapitre si, pour donner aux citoyens un état certain, et pour assurer les étrangers qu'ils jouiront de ce même état en l'établissant en France, il suffit de laisser tomber dans l'oubli

les lois qui réduisent les familles protestantes à la bâtardise, ou si le roi doit prononcer sur l'état par une loi expresse. Il prouve, comme on s'y attend bien, la nécessité de cette loi, et il la prouve sans réplique.

Il recherche dans le second chapitre quelles doivent en être les dispositions, et le projet qu'il propose est extrait avec beaucoup d'adresse des arrêts de Louis XIV, avec les modifications nécessaires.

La loi proposée n'est que le commencement d'une réforme plus étendue ; mais avant de discuter les autres objets qui pouvoient concerner les Protestans, l'auteur établit, dans le troisième chapitre, que sur quelques-uns de ces objets on ne pourra se déterminer en connoissance de cause, que quand leur état civil sera fixé, et qu'on pourra les connoître ; que tous les partis qu'on pourra prendre, quels qu'ils soient, seront dès-lors plus faciles et que l'effet en sera plus certain.

Ce travail en appelloit un autre dont il avoit déjà tracé le plan ; mais il attendoit, pour le mettre à exécution, que ses premiers efforts eussent été couronnés du succès. La marche rapide de l'opinion l'en dispensa bientôt, et les circonstances devenant plus difficiles pour ceux qui tenoient en main les rênes du gouvernement, il fut rappelé au conseil, mais on ne lui attribua la direction d'aucun département. Les évènements subséquens ont prouvé que cet hommage public, rendu aux vertus et aux lumières de *Malesherbes*, n'étoit qu'un moyen adroit employé par les ministres, qui jouissoient alors du pouvoir, pour couvrir leurs opérations du nom

imposant d'un homme de bien et d'un homme d'état éclairé, en persuadant qu'il y avoit pris part.

Il étoit bien éloigné de partager leurs opinions et leur machiavélisme, lui qui ne soupçonnoit pas même leur mauvaise foi; et, s'il surmonta la répugnance qu'il avoit pour reparoître au milieu d'une cour d'où il s'étoit exilé volontairement, ce fut uniquement pour satisfaire au besoin qu'il éprouvoit, de dire des vérités utiles.

Plus d'une fois, en effet, il énonça au conseil des opinions courageuses, qui y produisirent assez d'effet pour donner de l'ombrage aux hommes qui avoient la soif du pouvoir. Leurs intrigues neutralisèrent bientôt tous ses efforts, et il se vit réduit à écrire tout ce qu'il vouloit persuader. Telle fut l'origine du premier mémoire qu'il remit au Roi, sur la situation de la France et les moyens de remédier aux maux qui la faisoient gémir. C'est dans ce mémoire, qui fut bientôt suivi d'un second, qu'on put se convaincre des grandes vues et de la loyauté de l'auteur; un rapprochement habile de tout ce que l'histoire offre de plus frappant, de toutes les mesures que pouvoit dicter la raison la plus éclairée, une peinture fidèle des maux qu'il s'agissoit d'éviter, la défense la plus forte et la plus franche des droits et des devoirs respectifs des peuples et du monarque; tout contribuoit à rendre ces mémoires précieux au moment où ils furent présentés, et s'ils eussent été suivis à cette époque, ils nous auroient épargné tous les malheurs auxquels nous avons été en proie.

Mais Louis XVI étoit bien loin de prévoir l'im-

portance de ces conseils. Ceux qui l'entouroient, lui cachèrent avec soin la profondeur de l'abîme sur le bord duquel les circonstances l'avoient placé, et leur intérêt personnel, ou plutôt l'intérêt seul de leur vanité sans expérience, écarta du monarque ces avis salutaires d'un homme de bien appuyé sur l'expérience de tous les siècles.

Il est de fait que Louis XVI ne lut aucun de ces deux mémoires, à l'époque où il lui importoit le plus de se convaincre des vérités qu'ils contenoient, que *Malesherbes*, malgré sa qualité de ministre d'état, ne put jamais obtenir une audience particulière du monarque, sans avoir pour témoins ceux qui avoient ou croyoient avoir le plus grand intérêt à l'éloigner, et que Louis les ayant lus depuis dans un moment où il ne lui étoit plus possible d'en profiter, versa des larmes tardives et inutiles.

J'espère que ces deux ouvrages ne sont pas perdus pour nous, quoique j'ignore quel a été leur sort depuis qu'ils ont été enlevés avec le reste des papiers, par des révolutionnaires qui ne savoient pas lire. Mais il est impossible que ceux qui les trouveront, lors même qu'ils n'y verront pas le nom de l'auteur, ne soient pas frappés des vérités qu'ils présentent, du travail immense qu'ils supposent et des lumières qu'ils ont exigées. C'est une introduction toute faite à l'histoire de la révolution, qui offre des rapprochemens aussi ingénieux que philosophiques, tirés de l'expérience et de l'histoire des autres nations, qui fait enfin connoître, avec autant de précision que de clarté, la véritable situation des choses et des

personnes , à l'époque du renversement qui nous a conduits à la république.

L'inutilité de ces efforts dut nécessairement réveiller l'ame du vertueux *Malesherbes* , le désir de la retraite. Ses champs et ses jardins le rappelloient ; soul avec la nature , sa famille et ses amis , à l'abri des menées de l'intrigue , il pouvoit reprendre le cours de travaux plus paisibles et non moins utiles. Un motif puissant acheva de le déterminer ; témoin nécessaire des erreurs que commettoient sans cesse ceux entre les mains desquels résidoit le pouvoir , privé de tout moyen de les éclairer et d'arrêter les effets de leur criminelle impéritie , il devoit à la France , il se devoit à lui-même de ne pas paroître la partager. Il sollicita vivement , et il obtint enfin la permission de se retirer.

A l'instant même , il se livra sans réserve aux occupations qui avoient toujours fait le bonheur de sa vie. Passant les soirées et la plus grande partie des nuits à étudier et à lire , le jour , une bêche à la main , il parcouroit ses jardins et ses bois , distribuoit les travaux , observoit le résultat de ses expériences , en ordonnoit de nouvelles , et chacun de ses pas , chacune de ses démarches , avoit toujours pour but l'utilité publique.

C'est dans cette aimable solitude que sa philanthropie avoit réuni les plantes et les arbres étrangers qu'il lui paroissoit le plus intéressant d'acclimater ; c'est là qu'il étoit parvenu à en multiplier quelques-uns , au point de les disséminer dans ses bois ; c'est là qu'au retour du printemps les yeux et l'odorat étoient en même temps ravis d'une avenue

de bois de Sainte-Lucie , la plus grande sans doute de toutes celles qui existent ; un massif immense d'arbres de Judée, placé dans un autre point, formoit un contraste délicieux ; plus loin, au-dessus des rochers les plus élevés, des pins à la sombre verdure offroient une perspective imposante ; par-tout, en un mot, dans ces lieux déjà variés par la nature, on appercevoit la trace des soins paternels du propriétaire, et l'œil étoit étonné de la prodigieuse multiplicité des arbres étrangers qu'il appercevoit dans les lieux ouverts où il n'attendoit que des végétaux indigènes.

Mais cet étonnement cessoit bientôt, quand on avoit parcouru l'habitation de *Malesherbes* et ses dépendances ; on ne tarδοit pas à s'appercevoir que, fidèle à ses principes, il ne trouvoit de jouissance que dans le bien général. La vaste maison qu'il tenoit de son père n'avoit reçu de lui ni changemens ni embellissemens, quoiqu'elle fût, en général, peu commode et mal distribuée ; on n'y faisoit pas même les réparations d'entretien les plus urgentes, ou elles n'étoient faites qu'avec parcimonie et à la dernière extrémité ; nulle magnificence dans l'ameublement ; le citadin le moins riche, qui l'eut été assez pour avoir une maison de campagne, auroit rejeté les meubles simples et antiques qui étoient placés dans les différens appartemens ; un parc qui n'avoit pas plus d'étendue, et même beaucoup moins, que la plupart des jardins des grands propriétaires, et dont l'entretien étoit excessivement peu dispendieux, étoit, avec la situation, le seul agrément de cette maison.

Et cependant la propriété de *Malesherbes* coutoit annuellement des sommes énormes à son possesseur ! Mais, animé par une bienfaisance éclairée, il payoit aux habitants du lieu, les travaux immenses et continuels qu'il leur distribuoit et qui devoient servir uniquement à leur agrément et à leur utilité. Tantôt il assainissoit, par des saignées faites avec intelligence et des fossés entretenus avec soin, une prairie basse dont la plus grande partie étoit communale ; tantôt il formoit sur les bords marécageux de la rivière, autrefois inabordables, une promenade et des plantations délicieuses qui s'étendoient bien au-delà de la commune : ici, il avoit dispersé des ponts solides et rustiques pour rendre les communications plus faciles ; là, il avoit pratiqué un chemin ombragé, collatéral à la grande route, pour servir aux voyageurs et les garantir des ardeurs du soleil ou de l'impétuosité du vent ; continuellement occupé des moyens de faciliter et d'alléger les travaux qui lui paroissoient les plus rudes, il avoit fait élever, en plusieurs endroits, des abris commodes pour les personnes du sexe le plus foible, que des opérations pénibles et économiques appeloient journellement à la rivière ; au milieu des bois qui entouroient la commune, il avoit multiplié les allées et les sentiers qu'il entretenoit avec la plus grande exactitude, et de distance en distance il avoit placé des lieux de repos ; les rochers même offroient la trace de son attention paternelle, et par-tout où il pouvoit supposer que des besoins journaliers appeloient la vieillesse ou l'enfance, il faisoit disparoître les obstacles qui auroient exposé leur foiblesse.

J'indique à peine quelques-uns des bienfaits de *Malesherbes* envers sa commune, qui a été vivifiée par tous ces changemens. Que les voyageurs interrogent les habitans, et sur-tout ceux que leur pauvreté lui rendoit plus chers encore, et bientôt ils sentiront combien les détails que je donne ici, sont insuffisans pour faire connoître la bonté de son cœur, bientôt ils mêleront involontairement leurs larmes à celles qu'ils verront répandre.

*Malesherbes*, au milieu de ces occupations dont il embellissoit chaque instant de sa vie, étendoit encore loin de lui la sphère de sa bienfaisante activité. Il cherchoit à imprimer le sceau d'une utilité générale aux résultats de son expérience et de ses observations. C'est ainsi qu'il avoit préparé les matériaux d'une foule de mémoires qu'il auroit successivement publiés ; c'est ainsi qu'on lui doit les observations si intéressantes sur le mélèze et le mahaleb, ou bois de Ste. Lucie, que l'infortuné *Varenne de Fenille* (1) a consignées dans son dernier ouvrage sur

(1) *Varenne de Fenille*, mis en arrestation dans le département de l'Ain, sous les prétextes les plus frivoles, a été amené à Lyon, lui quarante-deuxième, et égorgé à l'instant même de son arrivée. C'est une des victimes les plus regrettables du système affreux qui a trop long-temps fait gémir la France. Les travaux importants qu'il a publiés et le zèle infatigable avec lequel il en continuoît de nouveaux, donnoient les plus grandes espérances et devoient hâter les progrès de la science forestière. Fort de la pureté de sa conscience, il étoit bien éloigné de prévoir son horrible destinée, et du fond de sa prison il écrivoit encore sur des objets de bien public. Trois jours avant de partir pour le

les bois; il avoit fait également un travail particulier sur les pins, un autre sur les orchis, etc. Mais un ouvrage auquel il attachoit plus d'importance, et qui heureusement ne sera pas perdu, parce qu'il avoit bien voulu m'associer à son travail et à ses expériences, en me confiant toutes les recherches relatives qu'il avoit faites dans ses voyages, est un mémoire sur la manière d'utiliser les différentes espèces de landes. Dès que mes loisirs me permettront de le rédiger, je m'empresserai de le soumettre au public.

Ici se présente naturellement l'occasion de faire connoître son *mémoire sur les moyens d'accélérer les progrès de l'économie rurale en France*, imprimé en 1790, par ordre de la société d'agriculture, à laquelle il avoit été lu. On me pardonnera d'entrer dans quelques détails sur un ouvrage qui offre des vues si utiles dans les circonstances où nous nous trouvons.

L'auteur a toujours pensé qu'un des plus grands obstacles aux progrès de l'agriculture vient de ce qu'il faudroit que les expériences fussent faites par le concours de plusieurs personnes de différent talent, de différent caractère, et menant un différent genre de vie. Il croit que ce n'est que des agriculteurs séden-

lien où il devoit être assassiné, il m'adressa un mémoire qui a été publié dans la *Feuille du Cultivateur*, et qui est un de ses meilleurs ouvrages. O mon ami! que de larmes j'ai versées en m'occupant de ton souvenir! Si tu peux encore m'entendre, si tu peux être sensible à mes regrets, tu éprouveras un sentiment bien doux, en voyant que j'unis ton éloge à celui de l'homme que tu aimois et respectois le plus! *Note de l'auteur.*

faïres, et faisant valoir leur bien, qu'on peut attendre des expériences solides et certaines, mais ces agriculteurs ont rarement l'idée d'autre chose que de ce qu'ils ont vu; et s'il y en a un qui cherche à perfectionner sa culture, ce n'est qu'en imitant ce qu'il a vu réussir dans son voisinage. A ceux-là les livres imprimés ne servent de rien; ils ne les entendent pas et n'y ont pas de confiance. S'il s'en trouve un qui ait assez de curiosité naturelle ou d'émulation pour entreprendre quelque chose de nouveau ou d'inconnu dans son pays, les moyens lui en manquent. C'est une graine qu'il faut faire venir; c'est un modèle d'outil qu'il faut avoir; lors même que la dépense n'est pas trop forte pour ses facultés, il n'a ni correspondans ni relations pour se procurer ce qui lui manque. De-là, il suit que les progrès de la culture ne peuvent se faire que de proche en proche et très-lentement. L'auteur en cite plusieurs exemples, et celui des deux frères *Duhamel*, dont il a été l'intime ami, lui a pour ainsi dire indiqué ce qu'il y avoit à faire pour remédier au mal dont il se plaint.

L'aîné, *Duhamel de Denainvillers*, ne quittoit point l'habitation de sa propriété, où il étoit heureux et faisoit le bonheur de tout son voisinage. Il étoit très-appliqué, mettoit une suite singulière à tous ses travaux, ne prononçoit jamais qu'après un mûr examen, et voyoit bien, parce que, dit *Malesherbes*, il voyoit toujours *sans prévention et sans préention*. Le cadet *Duhamel du Monceau*, l'auteur de tous les ouvrages que l'on connoît, doué de la même bonté, du même zèle pour le bien de l'humanité,

avoit un caractère plus ardent. Laborieux et actif, il n'auroit pas pu rester toujours à la campagne, quoique l'agriculture fût son occupation chérie. Il avoit besoin d'habiter une grande commune qui étoit le centre de toutes les sciences, et il se plaisoit à voyager. Seul, il n'eut fait que quelques expériences en petit; il n'en eut peut-être suivie aucune, parce que le succès présumé d'une expérience la lui auroit fait oublier pour passer à une autre, ou, ce qui est encore plus vraisemblable, il auroit quitté l'agriculture pour la chimie et la physique expérimentale. Mais il passoit une partie de l'année avec son frère dont il connoissoit le zèle et la scrupuleuse exactitude; toutes les expériences qui lui étoient indiquées, soit par la théorie physique, soit par ses lectures, ses voyages et ses correspondances, étoient faites par ce frère, qui ne quitoit jamais son champ et le lieu de ses cultures, qui les suivoit avec la plus grande attention, qui ne négligeoit aucune circonstance et qui renvoyoit ensuite ses résultats à l'académicien.

Cet exemple et quelques autres avoient convaincu *Malesherbes*, qu'il seroit heureux que chaque cultivateur sédentaire eût un frère ou un ami établi dans une grande commune, voyageant en Europe, versé dans la société des savans; ou que chaque physicien qui veut être agriculteur, eût un frère ou un ami, ne quittant point sa charrue, qui se chargeât de suivre ses expériences.

Il cherche à démontrer, dans ce mémoire, qu'il n'est pas impossible de procurer cet avantage à la nation entière; il suppose qu'il n'y ait en France ni

académie, ni société d'agriculture, ni muséum d'histoire naturelle, et il examine ce qu'il faudroit faire pour établir entre les savans des grandes communes et les cultivateurs sédentaires, cette communication fraternelle qui peut seule accélérer les progrès de l'agriculture. Il voudroit qu'on formât à Paris un bureau de correspondance pour l'agriculture et les arts utiles, composé de citoyens qui font leur occupation et leur amusement des différentes sciences physiques et mathématiques, dont quelques-uns auroient porté leur curiosité sur les divers arts et métiers, et d'autres qui, passant à la campagne une partie de l'année, en ont considéré les travaux avec attention et intelligence.

Ce bureau seroit tellement constitué, que chaque agriculteur et chaque ouvrier pourroient y avoir recours. Mais, comme il seroit impossible que les cultivateurs de toute la république vissent à Paris pour y consulter, ou pussent le faire par écrit, comme il seroit même absurde de supposer qu'ils en eussent l'envie, l'auteur propose d'établir des bureaux particuliers dans trente ou quarante grandes communes, lesquels seroient en relation avec le bureau général et primitif; chacun de ces bureaux auroit un arrondissement, dans lequel il choisiroit des correspondans tellement distribués qu'il n'y eût pas un cultivateur qui demeurât à plus de quatre ou cinq lieues d'un correspondant.

Il trace d'une manière détaillée les fonctions des bureaux et des correspondans; il démontre jusqu'à l'évidence, par des exemples et par des faits, qu'ils

peuvent rendre les services les plus importans à l'économie rurale, et cette partie de son mémoire est extrêmement intéressante.

Il passe ensuite au mode d'exécution de ce projet bienfaisant, et il observe que la société d'agriculture, telle qu'elle étoit alors, offre dans sa composition les élémens les plus désirables du bureau général dont il s'agit, qu'elle n'a besoin, pour son établissement complet, que de s'en attribuer les fonctions.

Telle est la première partie de ce mémoire, qu'il faut lire en entier pour concevoir une juste idée de son importance. L'auteur indique, dans les autres parties, d'autres fonctions qu'il croit que la société d'agriculture doit remplir pour se rendre plus utile. Il observe, par exemple, qu'il y a des matières sur lesquelles la vérité ne résulte pas des expériences et des observations d'un seul savant; qu'elle exige la réunion de ce qui a été observé par différentes personnes dont quelques-unes ne sont pas dans l'habitude de faire imprimer. Il voudroit que la société, en jugeant des cas où les observations faites par différentes personnes sur le même sujet, mériteroient d'être recueillies, s'imposât la tâche de les publier.

Il faut plusieurs années d'expérience pour constater l'utilité d'une pratique en agriculture; il y a des expériences qui demandent encore plus long-temps. Telles sont celles qui concernent la plantation des arbres: elles doivent être revues au bout de vingt-cinq ans, et encore au bout de cinquante; il ne suffit pas de savoir l'effet d'une jeune plantation pour prévoir ce que les arbres deviendront au bout

d'un siècle. Un agriculteur vit rarement assez longtemps pour voir le succès d'une expérience sur les arbres; sa propriété passe en d'autres mains, et on ne se souvient plus de quelle expérience le bois qu'on voit est le produit. L'auteur pense que c'est à la société d'agriculture, qui ne meurt point, à se charger de la suite des observations trop longues pour la vie d'un homme. Il propose donc à la société d'envoyer quelques-uns de ses membres pour vérifier sur les lieux mêmes, l'état des plantations les plus précieuses qu'il cite, afin que ces commissaires rapportent et déposent dans les registres de la société un tableau circonstancié de ce qu'ils auront observé. Vingt ans après, on y retournera, le registre à la main, et on vérifiera les changemens que ce laps de temps aura produits.

Enfin, *Malesherbes* expose à la société d'agriculture combien il est urgent pour les progrès de l'économie rurale de faire connoître l'état actuel de ses différentes branches et les procédés usités sur tous les points de la république. Il lui présente les moyens d'y parvenir.

Deux additions à ce mémoire me paroissent mériter la plus grande attention. Dans la première, l'auteur offre son contingent sur les ouvrages qu'il propose à la société d'entreprendre. Il avoit fait des observations sur l'état des effets de l'hiver de 1788 et 1789, sur les arbres exotiques, en rappelant ce que l'expérience lui avoit appris depuis quelques années, sur ceux dont la culture lui paroissoit la plus utile, et il offre ces observations à la société. Il la

prie ensuite de faire vérifier les faits qu'il a avancés dans ses mémoires. « J'en ai encore quelques-uns, » dit-il, à vous présenter sur d'autres objets. Il faudra les rechercher dans les journaux de mes voyages, qui ne sont pas en bon ordre. Cependant j'en viendrai à bout, et ce sera le dernier ouvrage que j'aurai écrit de ma vie. » Et ce sont ces journaux dont nous avons à déplorer la perte! Il propose à la société de faire constater par des commissaires l'état actuel de ses plantations (1).

Dans la seconde addition, l'auteur explique les motifs qui se sont opposés à ce qu'il publiât plus promptement les idées utiles répandues dans son mémoire. Il croit qu'elles n'eussent produit aucun effet, et il rappelle l'inutilité des efforts du gouvernement, lors même qu'il annonçoit les meilleures intentions. Il faut que le peuple ait confiance dans ceux qui veulent l'instruire, et il avoit droit de se défier de ceux à qui on en remettoit le soin. « Dans » ce temps-là, dit-il, lorsqu'on vouloit faire parvenir des instructions au peuple, on les faisoit porter par ceux qui étoient chargés de l'exécution de tous les ordres rigoureux. Dans la plus grande partie de la France, les citoyens n'avoient pas même la faculté de délibérer librement sur les affaires de leur communauté. Je connoissois parfai-

(1) Ces commissaires avoient été nommés : les citoyens *Thouin*, *Tessier* ; un autre confrère, dont le nom m'échappe, et moi. Les événemens de la révolution ont empêché que nous ne nous réunissions pour remplir la fonction honorable et utile qui nous étoit confiée. *Note de l'auteur.*

» tement ce vice de l'ancien régime, car j'étois alors  
» à la cour des aides, et cette cour, sans prévoir la  
» grande révolution d'aujourd'hui, ne cessoit de de-  
» mander qu'on rendit à toutes les communautés  
» le plus inaliénable de leurs droits, celui de régir  
» leurs propres affaires. Elle avoit été jusqu'à dire,  
» *qu'on avoit interdit la nation entière, et*  
» *qu'on lui avoit donné des tuteurs.* Or, ce  
» n'étoit que par l'organe de ces tuteurs qu'on pou-  
» voit alors parler au peuple. . . . . A présent  
» il va naître un nouvel ordre de choses. On doit  
» espérer que le peuple représenté dans chaque dis-  
» trict et dans les assemblées générales par ceux  
» qu'il aura jugés dignes de sa confiance, ne croira  
» plus que tout ce qu'on veut faire pour lui, cache  
» un projet secret de l'opprimer. Le cultivateur ne  
» sera plus obligé de cacher les ressources de son  
» industrie, par la crainte que son aveu ne fasse  
» augmenter sa cote aux impositions. Le peuple ne  
» regardera plus les sages bienfaisans qui voudront  
» l'aider de leurs lumières, comme des émissaires  
» secrets d'une administration qu'il étoit accoutumé  
» à craindre. C'est donc le moment de lui présenter  
» un projet qui n'auroit pu réussir dans le temps qu'il  
» a été conçu.»

*Malesherbes* consommait ainsi paisiblement le reste de sa carrière au milieu de ses bois et de ses cultures, occupé de pensers utiles à son pays, lorsqu'un événement vint l'arracher à sa famille et à ses travaux. Louis étoit traduit au tribunal de la nation assemblée dans ses représentans. Abandonné de ceux qu'il avoit

comblés de ses faveurs, et dont la main ingrate doit bientôt déchirer le sein de leur patrie, abandonné de ceux mêmes qui avoient semblé s'attacher à sa fortune tant qu'ils la regardèrent comme incertaine, il étoit bien éloigné de s'attendre que celui-là viendrait à son secours, dont il n'avoit jamais écouté les conseils, auquel il n'avoit jamais rien accordé, qui n'avoit éprouvé que des disgrâces au milieu de sa cour, et qui avoit eu à gémir tant de fois de la perfidie et du machiavélisme des mesures qu'il voyoit adopter malgré ses réclamations les plus vives et les plus instantes.

Mais *Malesherbes* ne consulte que son cœur : Louis est malheureux ; il est abandonné à toute sa faiblesse, et Louis autrefois dans sa gloire crut l'honorer, crut servir ses desirs, en l'appellant au ministère. Il écrit donc au président de la convention nationale la lettre suivante, que je copie dans le *journal des débats et des décrets*, n.º 86, page 230, séance du 13 décembre 1792.

Paris, le 11 décembre 1792, l'an premier de la république.

« J'ignore si la convention nationale donnera à  
 » Louis XVI un conseil pour le défendre, et si elle  
 » lui en laissera le choix. Dans ce cas-là je désire que  
 » Louis XVI sache que s'il me choisit pour cette  
 » fonction je suis prêt à m'y dévouer.

» Je ne vous demande pas de faire part à la convention de mon offre, car je suis bien éloigné de me  
 » croire un personnage assez important pour qu'elle

» s'occupe de moi ; mais j'ai été appelé deux fois  
» au conseil de celui qui fut mon maître dans le  
» temps que cette fonction étoit ambitionnée par tout  
» le monde. Je lui dois le même service lorsque c'est  
» une fonction que bien des gens trouvent dange-  
» reuse. Si je connoissois un moyen possible pour lui  
» faire connoître mes dispositions , je ne prendrois  
» pas la liberté de m'adresser à vous.

» J'ai pensé que, dans la place que vous occupez ,  
» vous aurez plus de moyens que personne pour lui  
» faire passer cet avis. »

Je suis avec respect, etc.

Cette lettre, monument éternel de son courage et de sa reconnaissance, méritera sans doute de figurer dans les plus belles pages de l'histoire. Elle porte l'empreinte non équivoque du sentiment moral qui l'a dictée et de la modestie de *Malesherbes*, si facile à distinguer par l'extrême simplicité qui la caractérise.

Après avoir satisfait à un devoir aussi pénible qu'il paroissoit dangereux, *Malesherbes* retourna dans son habitation champêtre, où rendit aux soins de sa famille et aux occupations qui lui étoient si chères, il acquit de nouveaux droits à l'estime et à la reconnaissance de ses concitoyens par des travaux qui avoient pour but les progrès de l'agriculture.

Ces travaux qui faisoient l'unique objet de ses études et de ses plaisirs, j'avois le bonheur de les partager ; je m'instruisois chaque jour de ses expé-

riences et de ses observations, chaque jour une activité salutaire leur donnoit plus d'importance et d'extension, et tout entiers à la nature et aux moyens de multiplier ses productions les plus précieuses, nous avions presque oublié les événemens politiques.

Mais ce calme précieux ne fut pas d'une longue durée; un jour du mois de décembre 1793, *Malesherbes*, une bêche à la main, alloit parcourir ses jardins et ses bois, lorsqu'il aperçut dans une allée, un groupe d'hommes qui s'acheminoient vers sa maison. A leur tête étoient trois individus aux cheveux noirs et plats, à la barbe longue, armés d'un sabre en bandoulière; c'étoient trois membres d'un comité révolutionnaire de Paris, qui, en vertu d'ordres dont ils étoient porteurs, menaient à leur suite la municipalité, pour mettre en arrestation et emmener à Paris le gendre et la fille de *Malesherbes*.

Ce cruel message fit sur lui la plus vive impression; mais en revenant avec cesbirres de la tyrannie, il sentit qu'il devoit déguiser son affliction pour ne pas décourager ceux qui en étoient l'objet. Il espéroit même qu'il pourroit être le compagnon de leur infortune; mais par un raffinement de barbarie dont le système a été suivi de la manière la plus atroce jusqu'à sa mort, on vouloit qu'il épuisât goutte à goutte la coupe amère de la douleur. Son gendre et sa fille partirent, et il resta avec ses petits-enfans.

Ce premier événement répandit la terreur dans le lieu respecté jusqu'alors par la tyrannie décevriale. *Malesherbes*, seul au milieu du reste infortuné de sa famille, s'occupoit à la consoler et à lui donner

des espérances dont il avoit besoin lui-même, lorsque le lendemain, avant le jour, de nouveaux satellites se présentèrent avec une nouvelle liste de proscription, qui embrasoit à-la-fois *Malesherbes* et ses plus jeunes enfans.

La terreur n'avoit pas encore jeté d'assez profondes racines dans le cœur des habitans de la commune, pour étouffer entièrement les élans de l'indignation, de la douleur et de la reconnoissance. La tristesse étoit empreinte sur tous les visages; on osoit se demander ce que ce vertueux patriarche avoit fait pour mériter cet excès de rigueur; on osoit jurer qu'il étoit innocent; et quatre officiers municipaux, au nom de leur commune, eurent le courage de se porter pour sa caution, et de l'accompagner avec sa famille, afin d'écartier du moins l'appareil humiliant d'une force armée dont les arrestateurs vouloient entourer les voitures.

Au milieu des sentimens douloureux qui déchiroient tous les cœurs et de la terreur qui glaçoit toutes les ames, *Malesherbes* conservoit le calme de la vertu. Moins incertain sur son sort, qu'il trouvoit plus doux parce qu'il le partageoit avec ceux qu'il aimoit, sa gaieté franche ne l'abandonnoit point; sa conversation aussi libre, aussi variée, aussi instructive qu'elle l'avoit toujours été, n'avoit aucun trait à sa situation; et si le langage grossièrement atroce de ceux qui l'enchaînoient n'avoit offert un contraste qu'il étoit difficile de ne point remarquer, on eut dit que c'étoient des amis ou des voisins qu'il recevoit.

Il partit enfin, et dès la nuit même on le conduisit

à la maison d'arrêt des Madelonnettes, avec son petit-fils *Louis Lepelletier*, tandis que ses autres petits-enfans furent dispersés dans des prisons différentes.

O toi, jeune infortuné ! qu'un âge voisin de l'enfance ne peut garantir de la proscription, tu entres, pour la première fois, dans la carrière du malheur ; pour la première fois ton cœur sensible, frappé dans ce qu'il a de plus cher, éclaire ta raison naissante ; tu sens qu'avant de te plaindre de l'injustice qui t'opprime tu as des devoirs à remplir, et si tu ne peux en même-temps adoucir la captivité des parens que tu adores, tu te consoles par les soins assidus que tu rends à ton vénérable ayeul, dont tu partages la détention. Tu l'as vu, cet homme de bien, aux prises avec le malheur ; dis-nous si les fers de la tyrannie altérèrent jamais la sérénité de son ame. Changea-t-il un seul instant d'humeur et d'occupations ? Les objets de ses études ne furent-ils pas constamment les mêmes ? Ne travailloit-il pas sans cesse à mettre en ordre les idées de bien public qu'il concevoit ? Son exemple t'a appris, sans doute, que le bon citoyen, celui qui aime véritablement sa patrie, peut bien éprouver l'injustice et l'ingratitude de ceux dont il veut le bonheur, mais qu'il ne pense à se venger que par de nouveaux bienfaits ; il t'a appris, en même temps, que l'homme de bien, malheureux, trouve ses plus douces consolations dans le témoignage de sa conscience et les sentimens de la nature. C'étoit une consolation réelle pour lui de voir à ses côtés un enfant qu'il chérissoit, et

d'appercevoir dans sa conduite et son courage le germe des espérances qu'il donnoit pour l'avenir.

Mais aux soins touchans qu'il recevoit de son petit-fils, *Malesherbes* désiroit d'ajouter le bonheur de se réunir au reste de sa famille. C'étoit peut-être pour la première fois qu'il forma une demande pour lui-même; il demandoit avec instance, et il obtint. En effet, il fut réuni avec toute sa famille dans la maison d'arrêt de Port-Libre, et de ce moment même il ne desira plus rien.

Son arrivée à Port-Libre jeta la consternation parmi les malheureux habitans de cette prison d'état; ils sentirent alors que ni les vertus, ni les talens, ni le patriotisme ne pouvoient les garantir de la proscription; ou plutôt qu'ils ne servoient qu'à provoquer son activité. Un vieillard détenu à Port-Libre, et qui a publié quelques anecdotes sur sa captivité, raconte ainsi l'arrivée de *Malesherbes*. « Un soir, » dit-il, on avoit réussi à se distraire par une conversation pleine d'intérêt; tout-à-coup on annonça l'arrivée de *Malesherbes* et de toute sa famille; personne ne fut plus rassuré sur son sort, quand on vit que la vertu de *Malesherbes* ne pouvoit le garantir, ni lui, ni sa famille; il entra, et le premier mouvement, au milieu de la douleur générale, fut de lui céder une place d'honneur au milieu de nous. Je vois encore sa sérénité. Cette place que vous m'offrez, dit-il, elle appartient à ce vieillard que j'apperçois, car je le crois plus âgé que moi. C'étoit moi qu'il désignoit. Nous fondâmes en larmes, et lui-même avoit peine

» à contenir celles que lui causoit notre émotion. »

Enfin, le moment arriva, où la tyrannie voulut épuiser toutes ses fureurs sur cette famille infortunée. Le gendre de *Malesherbès*, le père respectable de ce jeune homme qui, oubliant son propre malheur, ne pense qu'à donner quelques consolations à son ayeul et à ses parens, le vertueux *Lepeletier-Rosanbo*, est enlevé à ses enfans, transféré dans une autre prison et, peu de jours après, il périt sur un échafaud. Le lendemain ( 2 floréal ) les satellites de la mort viennent arracher à leur douleur *Malesherbes*, sa fille, sa petite fille, et l'époux de cette jeune personne. C'est dans ce moment plein d'horreur que la fille de *Malesherbes*, si digne de lui et qui lui ressembloit à tant d'égards, fit ses adieux à la citoyenne *Sombreuil*, qui avoit sauvé la vie de son père au 2 septembre, et lui dit ces paroles touchantes que l'histoire doit conserver : *Vous avez eu la gloire de sauver votre père, j'ai du moins la consolation de mourir avec le mien.*

Vouloir peindre la situation de l'ame de *Malesherbes* au milieu des atrocités dont il étoit la victime ; caractériser la cruauté recherchée de ses bourreaux, qui étoient à-la-fois trois générations et qui le forcent à être le témoin de la perte de ceux pour lesquels il auroit mille fois sacrifié sa vie ; donner une idée de la douleur profonde et du désespoir des trois enfans qui subsistent encore ; c'est une entreprise bien au-delà de mes forces. Mais je ne puis m'empêcher de citer ici quelques vers extraits d'une

pièce estimable, intitulée : *Ma prison*, et qui annonce, dans son auteur, le C. *M. Ségar*, autant de sensibilité que d'esprit : « Quel est donc ce vieillard » dit-il :

Quel est donc ce vieillard... et par quelle injustice ?...

Malesherbes ! C'est toi qu'on entraîne au supplice !

Ts fille y marche aussi ! son époux , leurs enfans ,

Sont frappés à-la-fois , l'un sur l'autre expirans !

Trois générations s'éteignent comme une ombre !

Homme pur , calme-toi dans la demeure sombre.

Qui connut tes vertus , pour toujours est en deuil ;

La tendre humanité gémit sur ton cercueil ;

Tes bourreaux sont flétris , ta mémoire est chérie ,

L'honneur de ton supplice a couronné ta vie.

Elle alloit se terminer, cette vie si précieuse aux amis du bien et de l'humanité, et *Malesherbes* se montre encore lui-même. Il avoit payé à la nature le tribut que lui devoit sa sensibilité; il avoit prodigué à ses enfans les encouragemens si nécessaires dans ces momens difficiles; il veut encore leur donner l'exemple de la force de l'homme de bien lorsqu'il lutte avec la mort, ou plutôt, il donne cet exemple, sans y tâcher, en s'abandonnant au calme sublime qui le caractérisa toujours, même au milieu des souffrances. Ses mains sont liées; il s'achemine vers le tombeau; déjà il alloit franchir le seuil de sa prison, pour monter sur la fatale charrette qui l'attend; il s'entreténoit avec ceux qui se trouvoient près de lui; ses yeux naturellement foibles et dont l'un cliquetant sans cesse étoit à peine le sujet, n'apperçoivent point les obstacles qui se présentent à son pied mal assuré heurté contre une

Pierre qu'il rencontre : *Voilà*, dit *Malesherbes* à son voisin, *ce qui s'appelle un mauvais présage ; un Romain à ma place seroit rentré*, et il continue sa marche en riant.

Cette gaieté inaltérable, qui formoit l'un des traits les plus remarquables et les plus heureux de son caractère, ne se démentit jamais ; elle tenoit à des causes qu'il peut être intéressant de rapprocher pour ceux qui auroient à connoître *Malesherbes*, et pour ceux qui l'ont connu.

Un tempérament robuste, et qui l'eut été encore davantage si *Malesherbes* n'en avoit abusé par des travaux forcés et par des veilles prolongées, contribuoit, sans doute, à entretenir en lui cette sérénité précieuse ; mais il la devoit sur-tout à la force de sa raison et à l'activité de son imagination. L'une l'avoit engagé de bonne heure à briser les liens des préjugés et des habitudes qui enchaînent trop souvent les hommes les plus éclairés ; l'autre, secondée de la mémoire la plus tenace et la plus étonnante, lui présentoit et rapprochoit sans cesse, avec célérité, ce que l'expérience de tous les siècles apprenoit sur chacun des objets qu'il avoit à considérer. Il les réduisoit ainsi promptement à leur juste valeur, et conséquemment il ne pouvoit éprouver aucun sentiment exagéré, aucun de ces sentimens qui conduisent à l'enthousiasme ou à la crainte.

Philosophe pratique dans toute la force de l'expression, jamais il ne contracta de ces habitudes nées de l'amour de soi, et qui deviennent une seconde nature. Les plaisirs de la table n'existoient

point pour lui; il étoit indifférent sur la qualité des mets qui lui étoient offerts, sur le temps auquel on les lui présentoit et sur la manière dont ils étoient servis. Une chaise, une botte de paille, la terre nue, tout lui étoit indifférent, quand il s'agissoit de se livrer au repos. Plus d'une fois, il passa les nuits sans se coucher, et ordinairement, dans les dernières années de sa vie, il se couchoit à moitié habillé pour se remettre au travail, immédiatement en se levant. Un jour, pendant l'hiver le plus rigoureux, on le trouva à quatre heures du matin, à tête et les jambes nues, sans autre vêtement que sa chemise; sans feu, écrivant à son bureau. Il avoit voulu se coucher à deux heures, avoit lui-même éteint son feu, s'étoit habillé, et, au moment où il alloit entrer dans son lit, tout occupé d'un travail important qu'il rédigeoit, une idée survenue l'avoit engagé à prendre la plume, et il ne l'avoit point quittée.

Il ne s'occupoit pas davantage de ses vêtemens; l'habit le plus simple étoit celui qui lui convenoit le mieux; il n'en changeoit presque jamais, et souvent on le prit pour un laboureur ou un ouvrier.

Son accueil et ses manières étoient simples comme sa vie; son affabilité comme lui attiroit la confiance de tout le monde; jamais il ne dédaigna de s'entretenir avec celui qui se présentoit, quel qu'il fût; et on le quittoit avec peine, pénétré de reconnaissance pour sa bonté et enchanté de sa bonhomie. Il m'a dit lui-même souvent qu'il n'avoit jamais conversé avec les hommes les plus grossiers et les moins

instruits sans avoir appris quelque chose qu'il ne savoit pas.

Les sciences et les arts utiles occupoient particulièrement ses loisirs : mais il étoit prodigieusement instruit en littérature; son goût étoit digne des modèles qu'il s'étoit choisis dans sa jeunesse, et il savoit par cœur tous les auteurs classiques anciens et ceux dont la France s'honore; *Horace*, parmi les Latins; *Corneille*, *Racine*, *La Fontaine*, *Molière* et *Voltaire*, parmi les modernes, étoient ceux qu'il relisoit sans cesse. *Racine* étoit celui qu'il citoit le plus souvent, et ses citations étoient souvent accompagnées de remarques pleines de sagacité et de profondeur, que j'aurois bien voulu pouvoir recueillir.

Il contoit avec une facilité et un intérêt qui n'appartenoient qu'à lui, et il étoit difficile de passer une heure dans sa société, sans être frappé de vingt anecdotes plus piquantes et plus neuves les unes que les autres.

Ce n'étoit donc point pour flatter sa vanité et décorer leurs listes du nom d'un homme puissant, que les trois académies et la société d'agriculture l'avoient admis. Il avoit été nommé à l'académie des sciences en 1750; à celle des inscriptions et belles-lettres en 1759, et à l'académie française en 1775. Combien de savans académiciens avoient moins de titres que lui!

Je n'ai pu qu'indiquer ceux qui lui donnent des droits à figurer d'une manière si honorable dans la république des lettres. C'est aux amis nombreux

qu'il y avoit, à publier des détails que je ne puis réunir ici. Plusieurs de ces amis n'existent plus, mais il en est encore un grand nombre dont la voix sera écoutée plus favorablement que la mienne : par exemple, *André Thouin*, *Charles l'Héritier*, *Gaillard*, *Abeille*, *Jussieu*, *Tessier*, *Cels*, *Daubenton*, etc.

Je ne m'arrêterai pas non plus aux preuves multipliées qu'il donna de sa bienfaisance et de la bonté de son cœur. Il étoit toujours prêt à accueillir, à consoler et à secourir celui qui souffroit ou qui éprouvoit des besoins; il s'identifioit, en quelque sorte, avec lui; il sollicitoit de lui ces épanchemens intimes qui sont le premier soulagement dans le malheur; il lui prodiguoit enfin tous les secours qui étoient en son pouvoir. Souvent même il alloit au-delà de ce que sa fortune sembloit devoir lui permettre; ces excès de bienfaisance devinrent si multipliés, qu'il se vit obligé de s'imposer la loi de ne toucher à-la-fois et à terme fixe qu'une somme déterminée. Encore cette précaution fat-elle quelquefois inutile. Un jour, entr'autres, je fus témoin des reproches que lui faisoit un homme de bien, son ami, auquel il avoit confié la gestion de ses affaires. Il en avoit reçu, le matin même, la somme qui devoit lui servir pour ses dépenses d'un mois, et il l'avoit donnée à un indigent. *Malesherbes* lui peignoit la malheureuse situation de celui qu'il avoit secouru, avec autant d'intérêt, avec autant de chaleur qu'un autre en auroit mis à plaider sa propre cause. « Vous voyez bien, ajouta-t-il, que je ne pouvois » pds faire autrement.

Si je voulois rapporter tous les traits de ce genre que le hasard m'a dévoilés, cette notice passeroit les bornes qui me sont prescrites. Je désire qu'elle suffise pour faire connoître *Malesherbes*, tel que je l'ai connu moi-même; je désire encore plus, que son éloge soit entrepris par une main plus exercée que la mienne. Guidé par l'amitié et la reconnoissance, j'ai répandu quelques fleurs sur son tombeau; c'est aux talens distingués à y attacher une guirlande qui ne puisse jamais se flétrir.

*Multis ille quidem flebilis occidit ,  
Nulli flebilior quam mihi.* Horat.

*Malesherbes* est mort âgé de 72 ans 4 mois et 15 jours. Il n'avoit eu que deux filles, et le seul héritier mâle qu'elles lui aient donné, est *Louis Lepeletier-Rosanbo*, jeune homme de la plus belle espérance.

## P O É S I E.

*FRAGMENT du Chant II de la Jérusalem  
délivrée.*

UNE vierge timide, et dans l'âge prospère  
Où le cœur s'abandonne au doux besoin de plaire,  
Rend l'espoir et le calme à ce peuple abattu (1).  
Ses charmes relevoient l'éclat de sa vertu;

(1) *Les Chrétiens que poursuit la vengeance d'Aladin.*

Négligeant leur usage, ignorant leur puissance,  
 Sous le paisible toit qu'habita son enfance,  
 Solitaire et cachant ses modestes attraits,  
 Elle fuit des mortels les regards indiscrets.  
 Mais il n'est point d'asile, il n'est point de lieu sombre,  
 Qui puissent la couvrir du voile de leur ombre :  
 Amour ne permet pas que sa timidité  
 Aux yeux de l'univers dérobât sa beauté ;  
 A ceux d'un jeune amant il offrit sa retraite :  
 Amour ! charmant Amour, il n'est rien qui t'arrête!...  
 Tantôt tes yeux perçans sont couverts d'un bandeau,  
 Guidé par le hasard tu marches sans flambeau ;  
 Tantôt, nouvel Argus, ton pouvoir se réveille ;  
 Et sous le toit obscur où la beauté sommeille,  
 Tu couronnes les vœux d'un mortel fortuné,  
 Sans ton secours peut-être à gémir condamné.

Nés dans les mêmes murs, Olinde et Sophronie  
 Suivoient du même Dieu la loi sainte et chérie ;  
 Olinde l'adoroit... Fidèle et malheureux,  
 Il ne se plaignoit point de son sort rigoureux.  
 Aussi modeste amant que sa maîtresse est belle,  
 Dès long-temps en secret il soupire pour elle.  
 L'infortuné languit dans son cruel lien,  
 Désire, a peu d'espoir, et ne demande rien.  
 Elle, de son côté, refuse son hommage,  
 L'ignore, ou de ses vœux n'entend point le langage :  
 Ainsi le jeune Olinde, inconnu, méprisé,  
 D'aucun sourire encor ne fut favorisé.

Cependant d'Aladin les barbares ministres  
 Déployoient la rigueur de ses ordres sinistres ;  
 Et déjà les Chrétiens errans, persécutés,  
 Aux autels de leur Dieu couroient épouvantés.  
 Qui pourroit désormais embrasser leur défense ?  
 La belle Sophronie en conçoit l'espérance :  
 Son courage lui dicte un généreux dessein,  
 Sa pudeur le combat ou le rend incertain.

Mais bientôt, accordant la pudeur et l'audace,  
 Le courage l'emporte et la crainte s'efface.  
 A travers les soldats autour d'elle empressés,  
 Le front couvert d'un voile et les regards baissés,  
 Avec ce calme heureux que donne l'innocence,  
 Seule et d'un pas tardif, elle marche en silence;  
 L'œil ne peut distinguer si l'art industrieux  
 Relève les attraits qu'elle reçut des cieux;  
 S'il préside lui seul à sa simple parure,  
 Ou si ces ornemens sont dus à la nature.  
 Sa négligence même est un charme vainqueur,  
 Ouvrage de l'Amour et du ciel protecteur,  
 Et sa beauté naïve a l'éclat d'une rose  
 Aux premiers feux du jour nouvellement éclore.

BAOUR LORMIAN.

La traduction en vers de la Jérusalem délivrée, dont nous offrons cet extrait, est en ce moment sous presse, et doit paroître au premier jour.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LA Convention nationale a nommé conservateur de la bibliothèque nationale, d'après les dispositions de la loi relative à son organisation, rendue le 25 vendémiaire, les CC. *Capronnier* et *Van Praet*, pour les livres imprimés;

*Langlet*, pour les manuscrits et langues orientales;

*Dutheil*, pour les manuscrits grecs et latins;

*Legrand*, pour les manuscrits modernes;

*Barthélemy*.

*Barthelemy et Millin*, pour les antiques, les médailles et les pierres gravées;

*Joly*, pour les estampes.

## L Y C É E D E S A R T S.

*Séance publique du 30 vendémiaire.*

Les circonstances orageuses avoient forcé de remettre successivement l'époque de la séance publique de vendémiaire. Elle a eu lieu le 30 de ce mois ; et elle avoit attiré un grand nombre de spectateurs.

Le représentant du peuple Vau de Launay a fait lecture du rapport fait par le comité d'instruction publique à la Convention nationale, sur cet établissement : nous en extrairons ce qui peut servir à son histoire.

« L'inauguration de ce nouveau *Temple des Arts*, à dit le rapporteur Lakanal, remonte au mois d'août 1792. Elle eut lieu avec toute la solennité qu'exigeoit une pareille institution : le corps législatif y fut représenté par une députation composée de vingt-quatre de ses membres.

» Depuis l'époque de l'ouverture de ses séances, le Lycée des Arts a acquis par ses travaux ce degré d'intérêt et de célébrité que l'estime publique ne manque jamais d'attacher à tout ce qui porte le caractère de la véritable utilité ; mais ce qui ajoute infiniment au mérite de cette fondation, c'est le souvenir de l'époque désastreuse où elle a été entre-

prise. Les embarras des agitations révolutionnaires ont exigé du *fondateur*, Charles Désaudray, cette passion dévorante du bien qui étouffe toutes les autres passions, et lève ou brise tous les obstacles.

» Par suite de cet entraînement général qui, dans une grande révolution, occupe toutes les têtes, distrait tous les bras, et nécessite une rénovation totale, les associations d'arts et métiers venoient d'être supprimées : les sociétés savantes détruites, les établissemens voués à l'instruction fermés : déjà une nouvelle tyrannie s'établissoit par degré, et travailloit sourdement à replonger la France entière dans l'ignorance et la barbarie.

» C'est au milieu de cette désorganisation totale que le *Lycée des Arts* a hautement manifesté et exécuté avec constance le plan vaste et utile de s'opposer à la ruine totale des arts ; de rendre en même temps aux artistes un hommage public et solennel, de ranimer l'émulation et d'enflammer le génie par le seul pouvoir de l'opinion ; enfin, de réorganiser l'enseignement en dirigeant uniquement les sciences vers le progrès des arts utiles, et en appliquant toutes les ressources de l'industrie aux besoins les plus urgens de la république.

» Voilà ce que le *Lycée des Arts* a entrepris au milieu des agitations révolutionnaires ; voilà ce qu'il a exécuté lorsque la tyrannie prescrivoit la science et les arts.

» Lorsqu'on vouloit avilir les arts et les sciences, il appeloit sur eux l'attention et le respect lorsque

les talens les plus distingués succomboient sous la hache meurtrière, il honoroit la mémoire de ces mêmes savans dont les proscriptions se multiplioient chaque jour.

» Lorsque le sang de l'innocence couloit par torrens débordés, il osoit rappeler les cœurs à l'humanité; il consolait publiquement et adoptoit les enfans des victimes égorgées; il couronnoit *Lavoisier* dans les fers, et refusoit une palme aux *décemvirs*. Jamais il n'encensa la tyrannie; jamais il ne s'inclina devant l'iniquité.

» Prévoyant et traçant hautement et avec force tous les maux et tous les dangers qui pouvoient être la suite du silence effrayant et général de l'instruction publique, il a ouvert des cours publics de toute espèce, il y a fait participer gratuitement toutes les classes de citoyens.

» Partout et toujours l'ordre, la décence, le respect public ont été observés. Jamais on n'y a fait baisser les yeux à la sagesse, jamais on n'y a goûté le plaisir cruel de répandre des nuages sur la gloire des artistes et des savans, ni fait des blessures à leur renommée.

» Après cette première justice que nous devons rendre aux efforts nécessaires pour fonder cet établissement, c'est par les résultats utiles qu'il convient à présent de le juger.

» Le *Directoire du Lycée* est composé des savans et des artistes les plus distingués; plusieurs découvertes importantes sont dues à ses propres recherches.

ches et à l'attention vigilante avec laquelle il a eu soin d'accueillir et d'encourager les artistes.

» Plus de *cent* assemblées de son directoire ont préparé successivement ses travaux, et déjà dans *trente-une séances publiques*, qui ont eu lieu sans interruption, ont été lus plus de *deux cents* mémoires et rapports, dans lesquels la vérité est souvent mise en œuvre par les mains du génie, et dont l'utilité et l'intérêt ont mérité l'attention du gouvernement, ainsi que celle de la Convention, qui en a ordonné *l'impression aux frais de la république*.

» C'est ici le lieu de rendre aux *professeurs* qui ont présidé aux cours publics du Lycée, la justice qui est due à leur zèle, à leurs lumières, et surtout à leur désintéressement ; c'est gratuitement qu'ils ont tous concouru au soutien et à la gloire de cet établissement. Nous désignerons à la reconnaissance publique les citoyens *Targe, Leschard, Dumas, Delmas, Sue, Fourcroy, Tonnellier, Laval, Neveu, Daubenton, Rouland, Gervais, Ventenat, Perny, Millin, Igonel et Breton*.

» Parmi les savans et artistes dont le zèle également désintéressé et les talens distingués ont illustré le Lycée des Arts, nous remarquons les citoyens *Lavoisier, Leroy, Bertholet, Hallé, Darcet, Lalande, Pelletier, Montalembert, Sedaine, Parmentier* et un grand nombre d'autres hommes avantagusement connus dans les sciences et les arts.

» Pour fixer entièrement votre opinion, citoyens représentans, il nous reste à mettre sous vos yeux les délibérations et arrêtés qui, après un examen scrupuleux, ont été pris par les diverses autorités constituées, telle que le département de Paris, et par vos comités de gouvernement.

» Ces témoignages d'estime prouvent qu'imperturbable dans ses efforts, et se contentant du seul plaisir de faire le bien, le Lycée des Arts s'est reposé avec confiance sur la justice de la Convention. Son espoir ne peut pas être trompé; cet établissement est un enfant de la liberté, il doit être protégé par elle.

» Quant aux moyens qu'il est le plus utile d'adopter pour venir à son secours, votre comité ne peut rien préjuger sur le plan que vous pourrez adopter pour l'instruction en général, ni sur la place qui pourra être assignée au Lycée des Arts, soit dans ce plan, soit à titre de société libre; mais il est fortement convaincu qu'il est de la dignité de la nation, et de votre intérêt personnel, de favoriser une institution dont la force morale et l'utilité sont aujourd'hui reconnues, et qui tient essentiellement à la prospérité nationale.

» Les législateurs qui ont protégé les arts utiles, ont toujours reçu d'eux en échange une gloire impérissable: les arts paient leurs bienfaiteurs de l'immortalité.»

*Décret.* — « La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité d'instruction publique,

» Décrète que, sur les fonds à la disposition de la commission exécutive de ce nom, il est accordé, à titre d'encouragement, une somme de 60,000 liv. au Lycée des Arts. »

Après cette lecture, on a admis une députation des membres qui composent le bureau de l'académie d'écriture; ils ont annoncé que réunis sous le titre de société libre d'institut et vérification d'écriture, ils alloient ouvrir des cours dans les salles du Lycée des Arts.

Le citoyen Lemery a fait un rapport sur les nouvelles expériences faites depuis cinq mois pour granuler la pomme de terre par le citoyen Grenet, et sur le perfectionnement qu'il a su donner à sa machine; le citoyen Grenet a répété lui-même les expériences. Le Lycée lui a accordé une mention honorable.

Le citoyen Desaudray a fait un rapport sur une nouvelle machine à pointer les canons, imaginée par le citoyen Billion, et sur les talens de cet artiste pour la confection des modèles de mécanique, le Lycée lui a accordé la mention honorable et décerné une médaille.

Le citoyen Nilot Muneau a fait un rapport sur l'ouvrage du citoyen Lomet relatif aux eaux thermales des Pyrénées, dont nous avons rendu compte dans ce journal (1). Le Lycée lui a accordé la mention honorable et décerné la médaille.

Charles Desaudray a fait un rapport sur les longs

(1) Tom. III,

et utiles travaux du citoyen Derossel, ancien capitaine de vaisseau, et à-la-fois l'homme de mer et peintre habile, et sur dix-huit tableaux qui représentent les combats mémorables qui ont illustré la nation française depuis 1775 jusqu'en 1783. Le Lycée a accordé au citoyen Derossel la mention honorable et la médaille.

Le même rapporteur a décrit une nouvelle machine à tailler les limes d'horlogerie, par le citoyen Berger. Cet artiste a également obtenu la mention honorable et la médaille.

On a entendu avec le plus vif intérêt l'éloge de Dessault, chirurgien en chef de l'hospice de l'humanité, et l'exposé de sa méthode d'instruction dans ses cours gratuits aux élèves en chirurgie.

Lagrange a lu l'éloge de l'immortel et malheureux Lavoisier; il a rapidement tracé les services importants et les découvertes que les sciences et les arts lui doivent; cette lecture a été terminée par celle de la dernière lettre qu'il a écrite avant son supplice.

Au son d'une harmonie mélodieuse et croissante s'élèvent tout-à-coup deux pyramides de vingt-cinq pieds de haut, sur lesquelles on voit les bustes de Dessault et de Lavoisier couronnés.

Sur l'une est écrit : *A l'immortel Lavoisier!* avec ces vers :

Victime de la tyrannie,  
Ami des arts tant regreté;  
Il vit toujours par son génie,  
Et sert encor l'humanité.

Sur l'autre : *Au célèbre Dessault*, avec ces vers :

Portes du temple de mémoire,  
Ouvrez-vous, il Pa mérité.  
Il vécut assez pour sa gloire,  
Et trop peu pour l'humanité.

La séance a été entrecoupée par plusieurs morceaux de musique, parmi lesquels on a distingué un concerto de piano, exécuté avec beaucoup de précision par la citoyenne Caron, et une scène de Néphé par la citoyenne Balazé. Elle a été terminée par les *Consolations de l'Amitié*, couplets répétés en chœur, de la composition du citoyen Desaudray.

## L I V R E S D I V E R S .

### A R T M I L I T A I R E .

*Handboek voor de Nederlandsche Ingenieurs*, c. à d. Manuel pour les ingénieurs bataves, par N. YPEY; nouvelle édition. A Amsterdam, chez J. B. ELVE, 1795, in-8.º

Les circonstances rendent cet ouvrage d'un intérêt particulier pour les Provinces-Unies. Le nom d'Ypey est un des noms hollandais les plus avantageusement connus dans les sciences exactes.

### A S T R O N O M I E .

*Recherches sur la densité des planètes*, par le

*cit. VILLETTE, administrateur du département d'Eure et Loir. A Chartres, chez Duand, imprimeur, 37 pages in-4.<sup>o</sup>*

L'objet de ce mémoire est de prouver par de savans calculs que les densités des planètes plus ou moins éloignées du soleil sont en raison inverse de leurs distances. Il y a bien peu de villes éloignées de la capitale, où l'on puisse trouver un amateur d'astronomie aussi appliqué et aussi instruit que le paroît l'auteur de cet ouvrage.

*Astronomie des Dames, par JÉRÔME LALANDE, directeur de l'Observatoire et inspecteur du Collège de France. Seconde édition, revue et augmentée. A Paris, chez Cuchet, rue et hôtel Serpentes, 242 pages in-8.<sup>o</sup>*

Ce petit abrégé d'astronomie présente un tableau raccourci de toutes les grandes découvertes de l'astronomie, et même des moyens par lesquels on y est parvenu; une histoire de cette belle science; des vers du célèbre Delille sur l'astronomie; des vers de la citoyenne Pipelet, auteur de Sapho. On y voit combien de femmes se sont distinguées en astronomie, depuis Hypatia, dans le quatrième siècle, jusqu'à la citoyenne Lefrançais-Lalande, nièce de l'auteur, qui a calculé les tables horaires, dont on fait usage dans la marine, et qui aide son mari dans ses observations et ses calculs, comme faisoit la femme d'Hevelius.

*Astronomisches Jahrbuch*, etc. Berlin, in-8°.

Les éphémérides astronomiques de Berlin pour 1796 contiennent des observations intéressantes et des mémoires savans en astronomie. Non-seulement des observations de M. Bode, auteur des éphémérides, mais d'autres de Herschel, Zach, Cassini, Schroeter, Bugge, Delambre, Koch, Seuffer, Lalande, etc; des nouvelles de tous les astronomes, qui se font un plaisir de communiquer à M. Bode le résultat de leurs travaux.

On trouve quelques exemplaires de ces éphémérides au Collège de France, place de Cambrai.

*Connoissance des temps pour l'année IV de l'ère française* (1796, ancien style). A Paris, chez Dupont, rue de la Loi, n°. 14.

Cet ouvrage, nécessaire aux astronomes et aux navigateurs, a été retardé par la détention du cit. Cassini, l'absence de Mechain et de Delambre, le changement de calendrier et la rareté des ouvriers dans les imprimeries. On y trouve beaucoup d'observations du citoyen Lalande et d'autres astronomes, des extraits des transactions philosophiques et d'autres livres tant françois qu'étrangers, des observations météorologiques par le citoyen Bouvard, etc.

Le bureau des longitudes a pris des mesures pour accélérer la publication du volume de l'année V; il y en a déjà quelques feuilles d'imprimées. Le volume de l'année VI (1798, ancien style), se cal-

cule avec assiduité. Le citoyen Prony, directeur du cadastre, a fourni des calculateurs de son bureau pour accélérer ce travail, et l'on ne sera plus exposé au retard qu'a éprouvé le volume que nous venons d'annoncer.

*Result of astronomical observations made in the interior parts of North America. London, printed for A. Arrow Smith, Charles Street, Soho 1794, 16 pag. in-4.º*

C'est ici un tableau intéressant d'observations de longitudes et de latitudes faites pour la géographie des Etats-Unis d'Amérique, dont on annonce une nouvelle carte à la même adresse. Ces observations vont depuis  $47^{\circ}$  jusqu'à  $69^{\circ}$  de latitude. On y trouve même les observations de Cook en 1778 à Nootka, à l'occident de l'Amérique, où les Anglais ont eu des difficultés avec les Espagnols; la latitude est  $49^{\circ}, 36$ , et la longitude  $126^{\circ}, 42$  à l'ouest de Greenwich. L'aiguille y décline de  $19^{\circ}, 44$  à l'est.

Il y a aussi des observations de M. Wales, faites en 1769, lorsqu'il alla à la baie d'Hudson pour le passage de Vénus.

Mais la plupart de ces observations ont été faites par M. Turnor, maître de navigation, aux frais de la compagnie anglaise qui fait le commerce de la baie d'Hudson, et autres officiers à son service, qui ont fait un établissement pour la géographie dans cette partie du globe.

## NAVIGATION INTÉRIEURE.

*Rapport et projet de décret sur la navigation générale et intérieure de la République, présentés à la Convention nationale, dans sa séance du 24 fructidor, an 3.<sup>o</sup>, au nom des comités d'agriculture, des arts et des travaux publics, par J. B. MARRAGON, représentant du peuple, député par le département de l'Aube; imprimé par ordre de la Convention nationale. A Paris, de l'imprimerie nationale, 29 vendémiaire, an 4.<sup>o</sup> (21 octobre 1795); 68 pages in-4.<sup>o</sup>*

Ce rapport est un des travaux les plus considérables et les plus importants qui soient sortis des comités de la Convention nationale. Il contient des détails de 107 canaux à faire dans la France, et de 2277 rivières navigables que l'on peut rendre utiles au commerce.

C'est le plus beau supplément que l'on pût faire au grand traité des canaux que Lalande a donné en 1778. On y voit quatre grandes communications de l'Océan à la Méditerranée, à travers la chaîne principale des montagnes. Le député Marragon qui a fait ce rapport, a été long-temps employé au canal du Languedoc, et il étoit très en état d'exécuter ce travail. Nous faisons des vœux pour la publication de deux volumes in-folio sur les canaux, composés par le C. Gauthey, le seul actuellement qui

ait exécuté un grand canal, celui du Charonnet, lequel est en pleine activité.

Déjà l'on travaille au canal qui doit joindre l'Oise à la Sambre par Landrecies, à celui d'Issone à Orléans et à celui de Bourgogne pour joindre la Saône à l'Yonne.

## H Y G R O M É T R I E.

*Over de ontdekking van, etc. c. à d. Découverte du rapport constant entre l'apparition et la disparition, le travail et l'inactivité, le plus ou le moins d'étendue des toiles ou des fils d'attache des araignées des différentes espèces, et les variations atmosphériques du beau temps à la pluie, du sec à l'humide, mais principalement du chaud au froid et de la gelée à glace au véritable dégel, par QUATREMÈRE D'ISSONVAL, adjudant général de l'armée batave. A la Haie, chez J. van Cleef, 1795, in-8.º*

Cet ouvrage qui paroît à-la-fois dans les deux langues, hollandaise et française, et qui doit être prochainement suivi d'un autre sur *l'électricité des araignées*, est principalement le fruit des observations que l'auteur a été à portée de faire sur cet insecte, pendant une étroite détention, que pour ses services rendus à la révolution batave, il a éprouvée à Utrecht depuis 1787 jusqu'à l'entrée des armées françaises en Hollande l'hiver dernier. Avant de passer en Hollande, le C. d'Issonval s'étoit fait connoître en France par plusieurs mémoires uti-

les sur les cuves d'indigo, et l'amélioration et la teinture des laines sur un procédé aussi simple que peu dispendieux pour apprendre à filer aux enfans aveugles-nés, etc. — Il a encore effectué dans sa prison un moulin à faire toutes sortes de cordages sans corderies et sans cordiers; mécanique dont Turgot avoit eu l'idée, et qui a quelque rapport avec l'invention, par laquelle, en 1748, le maréchal de Saxe fit remonter des bateaux entre les ponts, sans chevaux et sans bras d'hommes.

### HISTOIRE.

*A critical inquiry into the Life of Alexander the great, by the ancient historians, from the French of M. STE-CROIX, with notes and observations, by RICHARD CLAYTON; illustrated with a map of the marches of Alexander the great, in-4<sup>o</sup>, 423, Robinson, 1793. — Examen critique des historiens d'Alexandre, par le citoyen STE-CROIX; traduit du françois en anglais, par RICHARD CLAYTON, avec des observations du traducteur. Londres, 1793, n<sup>o</sup>.*

L'ouvrage du citoyen Ste-Croix, savant, bien écrit et bien pensé, jouit, dans la république des lettres, d'une estime méritée; il paroît cependant que les étrangers ont mieux apprécié le mérite de cette production que les Français. Les critiques les plus sévères et les plus célèbres en ont fait l'éloge, et M. Richard Clayton l'a traduit en anglais; cette

traduction est digne de l'original. L'auteur de l'*Analytical Review* en a donné un extrait fort étendu, vol. XVIII, p. 242, qu'il a appuyé d'un grand nombre de citations d'auteurs grecs et latins. Nous dirons encore à cette occasion que les étrangers ne se contentent pas de critiques légères et futiles, mais qu'ils les aiment motivées, ce qui ne peut se faire sans leur donner l'étendue convenable. Le *Reviseur* loue beaucoup le traducteur d'avoir rapporté en entier les passages que le citoyen Ste-Croix n'avoit fait qu'indiquer, et cette épreuve a pu faire juger de son exactitude et de la fidélité avec laquelle il a remonté aux véritables sources.

Nous savons que le citoyen Ste-Croix a un grand nombre d'additions et de corrections importantes, destinées à une seconde édition qu'il propose depuis long-temps et qu'il seroit à souhaiter qu'on publiât. Ce seroit un service rendu aux lettres et sûrement une entreprise utile actuellement que l'importance de cet ouvrage est mieux sentie. Nous faisons des vœux sincères pour la voir s'exécuter.

P O È M E E N P R O S E.

*Le Génie des Siècles*, par Théophile MANDAR. A Paris, Hautbout l'aîné, jardin de l'Orangerie, l'an IV, 8.<sup>o</sup> de 150 pages.

C'est une nouvelle édition d'un ouvrage déjà connu, et dont l'auteur avoit été obligé de retrancher beaucoup de choses à cause des circonstances. Echauffé par la lecture de Milton et de Klopstock, il a voulu

imiter leur manière; et ce poëme, écrit d'un style oriental, a nécessairement l'obscurité de ces sortes de productions. L'auteur fait parler la postérité sous le nom d'Æro Actas ou de millième siècle. Nous lui demanderons où il a trouvé qu'un mot composé de cette manière, puisse avoir une semblable signification; mais il le dit lui-même dans sa préface, le grec, le latin, l'hébreu et l'art des vers, ne sont point entrés dans le plan de ses études; il a *dédaigné* le luxe de la science et toute sa pompe; il est l'enfant de la nature. Pour nous, qui ne regardons pas le grec et le latin comme le luxe de la science, nous ne cesserons d'inviter au contraire les jeunes gens qui, comme le citoyen Théophile Mandar, ont du feu et même du talent, à rectifier et former leur goût par l'étude des auteurs classiques, étude sans laquelle on ne peut jamais prétendre à tenir un rang distingué dans les lettres.

## T H É A T R E.

*Les Décemvirs, drame héroïque, en cinq actes, par SANCHAMAN.* Paris, chez l'auteur, rue Jacques n.º 627, vis-à-vis le collège de l'Égalité. An III de la république. Prix, 10 liv. pour Paris, 13 l. 10 sols pour les départemens, franc de port.

Tout le monde connoît l'histoire de Virginie, qui fait le sujet de cette pièce; le citoyen Laharpe en a composée une tragédie en vers, qu'il est difficile d'effacer par un drame en prose. Nous croyons que l'auteur, avant de traiter un sujet de l'histoire romaine, auroit dû acquérir une connoissance plus approfondie des mœurs et des usages des Romains, et ne pas faire parler ses interlocuteurs comme des Personnages modernes.

Le prix de l'abonnement, pour l'étranger, est,  
franc de port :

de 9 rixdallers en or,  
de 36 livres en espèces,  
de 20 florins de Hollande, } pour l'année.

de 5 rixdallers en or,  
de 20 livres en espèces,  
de 11 florins de Hollande, } pour 6 mois, ou 12  
numéros.

On s'abonne, pour la Suisse,

à Basle, chez J. R. PREISVERCH ;

à Berne, chez la Société typographique.

Pour les Pays-Bas et Liège,

à Bruxelles, chez HORGNIETZ.

Pour la Hollande,

à La Haye, chez VAN CLEEF ;

à Leyde, chez MURRAY, frères ;

à Amsterdam, chez CHANGUION.

Pour l'Allemagne,

à Leipsic, chez Voss et Compagnie.

Pour le Nord,

à Hambourg, chez HOFFMANN.

Pour l'Italie,

à Livourne, chez MASI et Compagnie.

Pour l'Angleterre,

à Londres, chez JOHNSON, St. PAUL Church-Yard.

# T A B L E

## Des Articles contenus dans ce Numéro.

ASTRONOMIE.	NOUVELLES LITTÉRAIRES.
<i>Sur l'établissement du Bureau des Longitudes</i> , page 289	<i>Nomination des Conservateurs de la Bibliothèque nationale</i> , 416
<i>Composition du Bureau</i> , 290	<i>Séance publique du Lycée des Arts</i> , 417
<i>Règlement</i> , 291	
MINÉRALOGIE.	LIVRES DIVERS.
<i>Seconde lettre à M. Wittenbach</i> , par J. Berthout, 293	Art militaire.
ENTOMOLOGIE.	<i>Handboek voor de Nederlandsche Ingenieurs</i> , 424
<i>Mémoire sur la phalène culiciforme de l'éclairé</i> , par Latreille, 304	Astronomie.
EDUCATION.	<i>Recherches sur la densité des planètes</i> , Id.
<i>De l'éducation publique et privée</i> , 311	<i>Astronomie des Dames</i> , par Lalande, Id.
MORALE.	<i>Astronomisches Jahrbuch</i> , 426
<i>Réflexions sur quelques fables de La Fontaine</i> , par A. M. H. B. 315	<i>Connaissance des temps pour l'année 1796</i> , Id.
ARCHÉOLOGIE.	<i>Astronomical observations made in the interior part of north America</i> , 427
<i>Sur les tombes du district d'Abbeville</i> , par le citoyen Fraullé, 329	Navigation intérieure.
ARCHÉOGRAPHIE.	<i>Sur la navigation intérieure de la République</i> , 428
<i>Description d'une cornaline antique représentant Diane Locrinia</i> , par A. L. Millin, 345	Hygrométrie.
BIOGRAPHIE.	<i>Over de ontdekking van</i> , etc. 435
<i>Notice historique sur Lamignon-Walesherbes</i> , par Jean-Baptiste Dubois, 355	Histoire.
	<i>Sainte-Croix, inquiry into the Life of Alexander the great</i> , 430
	Poëme en prose.
	<i>Le génie des siècles</i> , par Théophile Mandar, 431
	Théâtre.
	<i>Les Décemvirs</i> , par Sanchaman, 432

## A V I S.

Nous prévenons le Public que le prix de l'abonnement de ce Journal, tant pour les Numéros qui ont déjà paru que pour ceux qui paroîtront à l'avenir, est actuellement de 150 liv. pour trois mois.

# MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

## JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par MILLIN, NOEL et WARENS.



---

Il n'y a presque plus d'ouvrages périodiques qui servent de dépôt aux inventions nouvelles et qui retracent l'histoire de l'esprit humain ; ceux qui ont cours semblent, pour la plupart, éviter avec affectation tout ce qui peut alimenter le goût des sciences et même de la morale. Serait-il donc indigne de la Convention de s'occuper à réorganiser cette branche de l'instruction nationale ?

GRÉGOIRE, *Rapport sur les encouragemens ; récompenses et pensions à accorder aux Savans*, page 16.

---

**C**E Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens BITAUBÉ, CABANIS, CAILLARD, CHENIER, DAUBENTON, DELILLE, DESFONTAINES, DOLOMIEU, FONTANES, FOURCROY, HALLÉ, HAUY, HERMAN, LACEPEDE, LAGRANGE, LAHARPE, LALANDE, LAMARK, LANGLÈS, LAPLACE, LEBRUN, LEROY, L'HERITIER, MENTELLE, MORELLET, OBERLIN, PASTORET, SICARD, SUARD, etc. etc. contribuent,

N°. XVII. Tome IV.

contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux; on s'attache sur-tout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit sur-tout ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles, de la formation et de l'ouverture des Muséums. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant, une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte, enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8°. par an, de 600 pages chacun, et au moins de 24 gravures en regard des articles qui en exigent. Il paroît tous les quinze jours un numéro de 9 feuilles.

Le prix de l'abonnement est à raison de 150 liv. pour trois mois, rendu franc de port par toute la République.

On s'adresse, pour l'abonnement, au Bureau du Magazin Encyclopédique, rue S. Honoré, N°. 94, vis-à-vis le passage S. Roch; et pour les objets relatifs à la rédaction, aux Rédacteurs, rue de Provence, N°. 48.

Il faut affranchir les lettres et charger celles qui contiennent des assignats.

---



---

## M A T H E M A T I Q U E S.

*De mathematske forelæsninger, første deel, indeholdende regning, geometrie, trigonometrie og landmaaling red THOMAS BUGGE, professor i matematik og astronomie, red Kiøbenhavns universitet, medlem af videnskabernes selskaber og academics i London, Stockholm, Paris, Kiøbenhavn, Mannheim og Trondhien; med 32 kaabere. Kiøbenhavn, 1795, 576 sides i 8.<sup>o</sup> — Leçons de mathématique; premier volume, contenant l'arithmétique, la géométrie théorique, la trigonométrie et la géométrie pratique sur le papier et sur le terrain, par THOMAS BUGGE, professeur en mathématique et en astronomie dans l'université de Copenhague, membre des sociétés et des académies des sciences de Londres, Paris, Stockholm, Copenhague, Mannheim et Drontheim; avec 32 planches. Copenhague, 1795, 576 pages, in-8.<sup>o</sup>*

Quoiqu'on ait dans la langue danoise de bons ouvrages sur diverses branches de mathématique, néanmoins on n'a pas encore eu un système lié et suivi, où le renvoi aux principes et aux paragraphes précédens facilite l'étude de cette science. Ce nouveau cours aura quatre volumes; le premier contiendra l'arithmétique, la géométrie théorique et pratique et la trigonométrie; le second expliquera

le calcul littéral, la théorie des équations, des suites infinies, les logarithmes naturels et hyperboliques, les sections coniques et des autres courbes; le troisième volume comprendra la mécanique, la statistique, l'hydrostatique; l'aérométrie, l'hydraulique et le calcul des machines; le quatrième volume contiendra l'optique, la catoptrique, la dioptrique, l'astronomie sphérique et théorique, la navigation, la chronologie et la gnomonique. La mathématique technique, c'est-à-dire, l'architecture civile, militaire et navale, aussi bien que l'artillerie, est hors du plan de M. Bugge.

Le premier volume est celui que nous avons sous les yeux; nous en ferons une analyse courte. Dans l'arithmétique, M. Bugge traite des nombres entiers, des fractions ordinaires et décimales; il vient ensuite aux proportions géométriques, dont il démontre toutes les propriétés, en partant d'un principe simple et évident, que quatre nombres en proportions géométriques ne sont que deux fractions égales; il joint l'application détaillée à la règle de trois, aux règles de compagnie, de change, d'alliage, etc. Il termine l'arithmétique par la théorie des logarithmes vulgaires ou ceux de M. Briggs.

La géométrie plane démontre les propriétés des lignes et des angles, l'égalité des triangles, la théorie des lignes parallèles, et les propriétés des triangles qui en dépendent. Il est connu, parmi les géomètres, que cette théorie a ses difficultés. Euclide a donné une définition négative, en disant que les lignes parallèles ne se rencontrent jamais. Le dixième axiome,

dans le premier livre , sur lequel il a fondé la théorie des parallèles , n'est pas un axiome , mais un théorème qui doit être démontré. Clarini (*Opera mathematica* , tom. I , pag. 49-53 ). Le géomètre arabe Nassiridin al Tussi (*Euclid. Element. lib. XIII, ex recensione Nassiridini Tussini* , Romæ, 1594), et le célèbre Simson (*The Elements of Euclide* , Edimburgh, 1775 , notes , pag. 301-307 ) , ont donné des démonstrations de cet axiome ; mais toutes ces démonstrations , quoique bien justes , rendent la théorie des parallèles encore plus embarrassante pour les commençans. M. Bugge a cru pouvoir éviter ces difficultés par cette définition positive , que deux lignes sont parallèles , quand elles ont une telle position envers une troisième ligne , que , si une des parallèles est perpendiculaire à cette troisième ligne , la seconde des parallèles seroit aussi perpendiculaire à la troisième ligne. En partant de cette définition , M. Bugge démontre très-facilement que les lignes étant parallèles , les angles alternes sont égaux , aussi bien que la proposition inverse , les angles alternes étant égaux , les lignes sont parallèles. Ensuite , il démontre les propriétés des parallélogrammes , des polygones et du cercle , des figures semblables , et leur comparaison.

La stéréométrie , ou la géométrie des solides , commence par la théorie des plans et de leur position. Dans la plus grande partie des livres élémentaires on traite cette théorie trop légèrement , et M. Bugge a raison de démontrer les propriétés des plans , leur perpendicularité , leur parallélisme , etc. , parce que

cette théorie est d'un grand usage dans toutes les parties des mathématiques. Après, il explique les propriétés des prismes, des cylindres, des pyramides, des cônes, de la sphère et des solides réguliers.

La trigonométrie contient la théorie des lignes trigonométriques, des sinus, des cosinus, des tangentes, des cotangentes, et la solution des cas dans les triangles, rectangles et obliquangles.

La dernière partie de ce premier volume est la géométrie pratique sur le papier et sur le terrain, ou la géodésie. M. Bugge donne une description détaillée des instrumens, de l'équerre des arpenteurs, de l'astrolabe et de la planchette ou de la table portative, du niveau à bulle d'air, de l'aiguille aimantée, etc. Il explique la vérification de ces instrumens et leur usage pour mesurer des lignes accessibles ou inaccessibles. Il examine la justesse qu'on peut atteindre en faisant usage de ces instrumens. Après, il montre comment il faut mesurer les surfaces et les plans, comment il faut construire et dessiner les cartes; et enfin, comment il faut calculer les aires des plans, tant en général qu'en particulier. Il décrit le pantographe et la réduction des plans; il nous semble que ce pantographe est bien imaginé et très-propre à réduire des plans avec justesse dans une proportion quelconque. Le volume est conclu par le nivellement. M. Bugge a trouvé un niveau très-simple. Cet instrument est une règle de deux pieds, aux deux extrémités il y a des tubes carrés et perpendiculaires à la règle; le tout est creux en dedans, et forme un siphon, où le

mercure monte à la même hauteur ou à la même ligne horizontale dans les deux branches de siphon ; sur la surface du mercure flottent deux pinnules par lesquelles on trouve la ligne horizontale et le point au niveau. L'auteur ne veut faire usage de cet instrument, que dans des distances médiocres, par exemple, de 1000 pieds. Pour les distances plus grandes, il décrit un autre instrument, garni d'une lunette et d'un niveau à bulle d'air.

Ce n'est que la construction des cartes particulières et spéciales que l'auteur a expliquée ici, en supposant que le terrain est d'une étendue si petite, que la courbure de la terre s'évanouit ; pour les cartes géographiques, pour les grandes opérations trigonométriques, pour les calculs des longitudes et des latitudes d'après la distance des places du méridien et de la perpendiculaire, il renvoie les lecteurs à un autre ouvrage qu'il a publié auparavant, sur la mesure et la construction des cartes géographiques de Norset, dont il y a une traduction en allemand : *Beschreibung der Ausmessungs-Methode, welche bey dänische-geographische Carten angewendet worden.* Dresde, 1787, 171 pag., in-4.<sup>o</sup> avec quatre plauches.

Comme M. Bugge, dans ce volume, n'a pas supposé l'algèbre, il est bien naturel que toutes les propositions et tous les problèmes soient démontrés synthétiquement. Nous croyons que cela n'est pas mal, parce que la synthèse est le plus excellent exercice pour apprendre aux jeunes élèves à penser et leur former le jugement.

---

## P H Y S I O L O G I E.

*La Connexion de la vie avec la respiration, ou Recherches expérimentales sur les effets que produisent, sur les animaux vivans, la submersion, la strangulation, et les diverses espèces de gaz nuisibles; avec une définition précise du genre de maladie qui en résulte, sa différence d'avec la mort, et les meilleurs moyens d'y remédier, par EDME GOODWYN, D. M. (Londres 1789.)*

*Arteria animam accipit ad pulmonibus.*

C I C.

*Traduit de l'anglais, par J. N. HALLÉ.*

L'ESQUISSE de cet essai a été publiée en latin il y a environ deux ans (1787), et plusieurs hommes

*Notes du traducteur.* Mon intention, en traduisant cet ouvrage, avoit été de ne le publier qu'après en avoir répété les expériences, et d'y joindre les remarques que l'observation m'auroit fournies. Les temps n'ont pas été favorables à mon dessein, et d'autres occupations m'en ont é le loisir.

Je le désirois d'autant plus que quelques-unes des expériences du docteur Goodwyn présentent des difficultés que le lecteur instruit remarquera aisément.

Néanmoins, j'ai cru que cet ouvrage, peu connu parmi nous, et dont je dois la communication au doct. *Swediaur*, méritoit d'être publié, tant à cause de l'importance du sujet, que parce qu'il m'a paru être un modèle de *logique expérimentale*, c. à d., de l'art difficile et rare de bien

très-distingués dans l'art l'honorèrent d'une attention particulière. Un accueil aussi flatteur de la part des juges les plus éclairés, m'attira une considération à laquelle je n'osois prétendre, m'encouragea à conti-

raisonner d'après l'expérience. Sa marche est si rigoureusement tracée de principes en conséquences, que si l'on ne conteste pas les expériences, il est impossible, ce me semble, d'échapper aux conclusions.

Cependant, je crois que l'auteur rejette trop complètement l'influence des moyens stimulans, autres que ceux qui agissent immédiatement sur les organes de la respiration. L'organe nerveux, auquel l'action vitale est essentiellement liée dans les corps des animaux, jouit évidemment de la propriété *conductrice*; et un stimulant appliqué à un organe, ne peut-il pas réveiller l'influx nerveux dans des parties fort distantes de celle qui a reçu l'impression du stimulant? alors il suffira quelquefois, dans les morts apparentes, de diriger l'action stimulante sur un organe dont l'irritabilité soit connue pour très-persévérante, pour que, par l'effet de la communication, le reste du système et par conséquent le système pneumatique et celui de la circulation, soient rendus à leurs fonctions. Ceci auroit besoin de plus de développemens, et sur-tout de l'appui d'expériences précises et faites à dessein. Car d'ailleurs on ne manqueroit pas d'expériences déjà connues pour étayer cette proposition, si l'on vouloit se contenter de raisonnemens probables et d'inductions plus ou moins satisfaisantes. Il n'en est pas moins vrai que, de tous les remèdes les plus efficaces seront toujours ceux qui pourront être appliqués immédiatement aux organes mêmes de la respiration, et par leur moyen à ceux de la circulation: et cependant on auroit tort de négliger les autres moyens stimulans dirigés sur les organes les plus irritables et dans lesquels l'action vitale paroît survivre le plus long-temps aux phénomènes apparens de la vie.

nuer mes travaux, et me donna l'espoir de les offrir au public sous une forme plus parfaite.

Nombre de difficultés se sont rencontrées dans la suite de ce travail, de nouveaux moyens ont été employés pour les vaincre, et le succès les a souvent couronnés. J'ai cependant encore laissé plusieurs questions irrésolues, quelques faits sans explication. Mais comme ces questions et ces faits sont liés moins immédiatement que le reste au sujet principal, je m'en suis peu inquiété; et quoiqu'il reste encore quelques obscurités dans cette matière, je me flatte que plusieurs des faits dont j'ai constaté la vérité, peuvent devenir d'une grande importance, tant pour la philosophie en général que pour la médecine.

La respiration des animaux a long-temps présenté aux physiologistes un des problèmes les plus difficiles à résoudre. On n'en pouvoit donner aucune solution satisfaisante dans un temps où la chimie étoit peu cultivée. — Quelques faits généraux avoient fixé l'attention des savans, et ils avoient proposé diverses conjectures pour en rendre raison (1); mais tant qu'on est réduit aux conjectures, on ne sort pas du doute et de l'incertitude,

Depuis quelques années la chimie a fait de grands progrès; on a soumis la respiration à diverses expériences avec un succès remarquable. De nouveaux faits ont été découverts, des phénomènes très-singuliers se sont expliqués, beaucoup d'obscurités so-

(1) Isaac Newton imaginait que l'air atmosphérique communi-quoit au sang, dans les poumons, une vapeur acide nécessaire pour entretenir l'activité du cœur. *Optique*,

sont éclaircies , mais quelques difficultés sont encore restées pour servir comme d'appât à de nouveaux travailleurs.

Dans les recherches dont j'offre aujourd'hui les résultats , j'ai soigneusement examiné les faits décrits par les autres ; j'ai entrepris une suite variée d'expériences nouvelles qui paroissent avoir mis hors de doute les principales utilités de la respiration , sa connexion avec les mouvemens du cœur et les autres fonctions de notre corps.

L'état de vie dans les animaux a aussi été en différens temps un sujet de réflexions. Jusqu'à ce que nous fussions bien instruits de ses caractères distinctifs , il nous étoit impossible de tracer la limite entre lui et la mort. Les anciens médecins n'ont pas méconnu cette difficulté , mais ils n'ont pas cherché à remplir cette lacune de l'art.

Vers le milieu de ce siècle , deux écrivains d'un ordre supérieur ( Whytt et Haller ) se sont occupés de cette recherche , et s'y sont adonnés pendant long-têmps avec un grand zèle ; ils ont montré beaucoup de savoir et de véracité , et ont recueilli des écrits des autres auteurs un grand nombre d'observations importantes : néanmoins leurs résultats ne satisfont point encore , et leurs opinions sont oubliées. Cela ne doit pas étonner ceux qui ont étudié leurs écrits , parce qu'il est généralement reconnu que trop souvent ils s'occupaient de trouver des faits à l'appui de leurs hypothèses , et que quelquefois ils en tiroient des conclusions que l'esprit ne peut y appercvoir.

Depuis ce temps l'étude de ce qui caractérise la

vie a été généralement négligée ; toutefois quelques hommes de l'art se sont occupés de trouver le diagnostic de la mort et de la vie dans les signes extérieurs qui se manifestent sur les corps. On a recueilli des observations, et l'on a proposé comme signes distinctifs quelques marques sensibles (2) ; mais d'autres observateurs ont prouvé combien ces marques étoient insuffisantes. Enfin, après beaucoup de recherches et de disputes, on a généralement conclu que le seul signe qui prouve incontestablement la mort, est la putréfaction (3).

Pour éviter toutes ces sources d'erreurs, j'ai tâché de considérer cet objet d'une autre manière (4) : j'ai pris le corps vivant dans le cas où tous les signes accessoires de la vie ont disparu ; j'ai employé tous les moyens extérieurs capables de les rétablir, j'ai observé avec attention et le siège et les circonstances dans lesquelles se manifeste leur première opération, et les effets qui en résultent immédiatement : c'est par ces moyens que j'ai été conduit à déterminer les caractères essentiels de la vie, et par conséquent le moyen de la distinguer de la mort proprement dite.

Ce discernement est d'autant plus précieux, qu'il

(2) *Lettre sur l'incertitude des signes de la mort*, par M. Louis. *Dissertatio an mortis incerta signa, minus a chirurgicis quam aliis experimentis?* Winslow.

(3) *Dissertation sur l'incertitude des signes de la mort*, par M. Bruhier.

(4) *Dissertatio inauguralis de vitâ corporis humani*, aut. J. T. Vander Kemp:

peut servir également pour tous les cas où l'état du corps est le même, quelle qu'en soit la cause; et que, si l'on y fait bien attention, l'on pourra toujours déterminer avec certitude, si véritablement une personne est morte ou en vie. Désormais nous pourrions donc rendre au tombeau le corps de nos amis, sans attendre le moment où ils pourroient nous devenir nuisibles par leur présence.

Mais les avantages de cette recherche s'étendent encore plus loin.

Leur résultat m'a mis en état de déterminer quelle est vraiment la nature de la maladie produite par la submersion, la suspension, la respiration des gaz nuisibles; de lui donner une dénomination descriptive, de lui assigner sa place dans l'ordre nosologique; enfin, de fixer les moyens les plus efficaces d'y remédier. Beaucoup de remèdes ont été recommandés à cet effet dans les méthodes publiées par les sociétés des différens pays. On cite des succès à l'appui de chacune d'elles, et comme les faits sont revêtus du témoignage des auteurs les plus respectables, tant anciens que modernes, on s'exposeroit au reproche d'une présomption déplacée si l'on osoit en nier la vérité. Mais si l'on parvient à démontrer que les animaux peuvent être rappelés à la santé sans le concours de la plupart de ces méthodes, la force de la vérité, ainsi que le motif puissant de l'utilité publique, nous autoriseront du moins à fixer notre choix. Outre cela, si l'on réfléchit que le préjugé qui nous feroit donner la préférence à ces remèdes, nous peut faire perdre un temps précieux, et que dans cette maladie

perdre du temps, c'est souvent perdre la vie des malades, l'intérêt de l'humanité s'élèvera pour lors contre la voix du préjugé, et le respect des autorités disparaîtra devant la recherche éclairée de la vérité.

Dans tout le cours de ces recherches, je me suis attaché constamment à la méthode *analytique*, commençant par l'observation des effets, de-là m'élevant à l'étude de leurs causes particulières, de ces causes particulières passant aux causes générales, marchant ainsi, aidé du secours de *l'analogie* et de *l'induction*, jusqu'à ce que je n'aie pu m'élever plus haut. Alors portant la dernière conclusion comme principe général, pour expliquer tous les effets, en suivant une série contraire, je suis redescendu jusqu'aux premiers phénomènes par lesquels j'avois commencé mon analyse; j'ai ainsi confirmé celle-ci par la synthèse, et par ce moyen j'ai donné au résultat général toute l'évidence qu'on peut attendre dans un sujet de cette nature.

Pour éviter le danger de l'illusion que causent ou les couleurs de l'imagination, ou l'inexactitude de l'observation, j'ai répété plusieurs fois les mêmes expériences avec soin et attention, et toujours en présence de quelques amis judicieux et instruits. Mais comme le témoignage des sens est souvent insuffisant, que l'observateur le plus scrupuleux peut quelquefois se tromper, je ne m'attends pas, je ne souhaite pas même qu'on adopte mes conclusions avant que d'autres savans aient répété mes expériences; et si par la suite on me prouve que je me suis trompé en quelque partie de mon travail, je reconnoîtrai mon

*Connexion de la vie avec la respiration.* 445  
erreur et je rétracterai mon assertion. L'intérêt de la vérité et le bien de l'humanité, sont plus importants que la réputation d'un individu ; et, comme l'a très-bien dit M. Bonnet, « un j'ai tort vaut mieux que cent répliques ingénieuses. »

Londres, 6 mai 1788.

## S E C T I O N I.

*Constater les effets généraux de la submersion sur les animaux vivans.*

Dans ces recherches on se propose de constater les effets généraux de la submersion sur les animaux vivans, et de montrer leur connexion avec l'action de l'eau sur le corps.

On obtiendra le premier de ces objets, en examinant les différentes altérations qui ont lieu dans les animaux vivans, pendant qu'ils sont plongés dans l'eau, et en faisant attention aux apparences qui se manifestent dans les parties internes quand on les en a retirés. On parviendra au second but en observant la manière dont l'eau s'applique au corps pendant la submersion, et en suivant sa manière particulière d'agir dans la production de toutes les altérations qui surviennent pendant ce temps.

Quant à la première partie, j'ai pris une grande cloche de verre, à travers laquelle je pouvois observer exactement tous les détails de ce qui se passoit dans son intérieur. Je l'ai renversée, je l'ai remplie d'eau, et j'y ai plongé différentes fois des chats, des chiens, des lapins et d'autres petits ani-

maux. Je les y ai retenus jusqu'à ce qu'ils parussent morts. Aussi-tôt qu'ils étoient dans la cloche, j'observois ce qui leur arrivoit ; et quand ils ne donnoient plus aucun signe extérieur de vie, j'ouvris la tête, la poitrine, le ventre, et j'examinois leurs parties internes.

Pendant que j'étois livré à ces occupations, on m'apporta en différens temps les corps de trois malheureux qui avoient été noyés, en me donnant la liberté d'observer les parties internes. J'en fis l'examen avec une grande attention, et je fis la comparaison de leur état avec ce que j'avois observé dans ces autres animaux.

Dans ces différentes expériences, j'ai remarqué quelques variétés dans les symptômes extérieurs de la maladie, et dans l'état des parties internes. Mais l'ordre et la succession des symptômes, et l'état des organes dont dépend immédiatement la vie, a toujours été conforme à la description que j'en vais donner.

Quand un animal est plongé dans l'eau, son pouls devient foible et fréquent : il éprouve une gêne dans la poitrine, et fait des efforts pour s'en débarrasser. Dans ces efforts il s'élève à la surface de l'eau, et une certaine quantité d'air sort de ses poulmons. Après cela la gêne augmente. Le pouls est encore plus foible, l'animal se débat avec plus de violence encore, et s'élève de nouveau jusqu'à la surface de l'eau ; une plus grande quantité d'air sort de ses poulmons, il fait quelques efforts pour respirer. Dans quelques-uns de ces efforts, une certaine quantité

d'eau remplit ordinairement sa bouche ; la peau pour lors devient bleue , sur - tout vers la face et les lèvres : le pouls s'arrête peu-à-peu ; les sphincters sont relâchés ; l'animal tombe sans sentiment et sans mouvement.

Si l'on ouvre aussitôt le corps , voici ce qu'on y observe.

1.<sup>o</sup> La surface externe du cerveau est d'une couleur plus obscure que de coutume. Mais ses vaisseaux ne sont point gorgés de sang , et aucuns signes d'ex-travasation ne se manifestent dans leurs environs.

2.<sup>o</sup> L'intérieur des poumons contient une grande quantité de fluide écumeux. Les veines et les artères pulmonaires sont pleines d'un sang noir dans toute leur étendue.

3.<sup>o</sup> L'oreillette et le ventricule droit du cœur , sont encore susceptibles de se contracter et de se dilater ; le sinus venosus et l'oreillette gauche se contractent foiblement ; le ventricule gauche est sans mouvement.

4.<sup>o</sup> L'oreillette et le ventricule droits sont pleins d'un sang noir , ainsi que le sinus et l'oreillette gauche ; mais le ventricule gauche n'est qu'à moitié rempli d'un sang de même couleur.

5.<sup>o</sup> Les troncs et les petites divisions des artères qui partent du ventricule-gauche , contiennent beaucoup de ce même sang noir.

Dans l'état ancien de la médecine , et avant que l'anatomie fût bien cultivée , plusieurs auteurs pensoient généralement que ces effets étoient produits par l'eau qui pénétrait dans toutes les cavités du

corps, et qui brisoit les organes dont dépend immédiatement la vie (5). Mais depuis que la structure du corps a été plus exactement connue, et qu'on a mieux compris l'objet et la connexion mutuelle de ses fonctions, il a paru évident que toutes ces altérations étoient dues à l'effet que l'eau produit sur les poumons, soit *directement*, en s'insinuant dans leurs cavités, soit *indirectement*, en s'opposant à l'entrée de l'air atmosphérique dans ces organes.

Différens auteurs se sont ensuite occupés de découvrir à laquelle de ces deux manières d'agir sont dus les effets que produit l'eau; et après bien des travaux et des recherches, ils sont restés très-divisés dans leurs opinions; quelques-uns ont embrassé la première (6), d'autres se sont réunis pour la seconde (7), toutefois les conclusions des uns et des autres ont été déduites ou d'observations accidentelles, ou d'expériences insuffisantes et mal combinées. Aussi aucune de ces opinions n'a-t-elle été véritablement établie par les efforts de ses partisans; et cet objet

(5) Galen. l. III. comm. 40. — Paul. d'Æg., l. III, p. m. 97. — Ætius art. princip., p. 404. — Alex. Bennet, c. III. — Codronchi, de submersis, p. m. 322. — Sennert in praxi, l. II, p. 350.

(6) Platner. Cent. quæst. paradox., p. 35. — Louis, mémoire sur les noyés, etc. — De Haen, *ratio medendi continuata*, tom. I, etc.

(7) Litter et Senac. Hist. de l'acad. royale des sciences, ann. 1719. — Haller, prælect. Boerhaav., tom. II, p. 219. — Winslow, *experimenta Bruherii*. — Kaaw Boerhaave, *impetum faciens*, p. 228, etc.

est encore une question douteuse en physiologie ; nous nous efforcerons de la résoudre à l'aide de l'expérience.

S E C T I O N I I.

*Déterminer si c'est directement en s'insinuant dans les poumons, ou indirectement en s'opposant à l'entrée de l'air atmosphérique dans ces organes, que l'eau produit les altérations dont on a parlé.*

Si l'eau entre dans les poumons, par la submersion, nous devons naturellement l'y retrouver en ouvrant le corps submergé. Mais quand on ouvre un corps dans lequel la respiration a été interceptée par toute autre cause, on trouve souvent aussi un liquide écumeux dans les poumons, semblable à un mélange d'air et d'eau, qui pourroit en imposer à l'observateur.

En conséquence on a imaginé d'ajouter des substances colorantes à l'eau employée dans les expériences de ce genre, afin que, si ce liquide peut réellement s'introduire dans les poumons par la submersion, sa couleur propre puisse le faire distinguer de l'écume pulmonaire : cependant, si le fluide coloré n'entre qu'en très-petite quantité dans les poumons, il se pourroit que la matière colorante fût tellement délayée par son mélange avec le mucus des poumons, qu'elle perdît en grande partie sa teinte distinctive. Pour cette raison, il seroit bon d'employer dans ces expériences les couleurs les plus

foncées, comme l'encre bien noire, une dissolution chargée de vitriol bleu, etc.

*Exp. I.* J'ai rempli d'encre ma cloche de verre; j'y ai plongé un chien. Aussitôt qu'il eût cessé de se débattre, il fut tiré dehors et examiné; ses poumons contenoient une petite quantité d'écume, et cette écume étoit teinte d'encre.

La même expérience a été répétée sur trois autres chiens, et toujours le fluide contenu dans leurs poumons étoit coloré par l'encre. L'expérience répétée sur trois chats a présenté le même résultat.

Ces expériences prouvent qu'un peu d'encre a passé dans les poumons de ces animaux, d'où l'on peut conclure qu'une certaine quantité d'eau passe communément dans les poumons des animaux noyés. Mais on peut encore croire que c'est par son propre poids seulement que l'eau pénètre dans ces organes, après que l'animal a cessé de se débattre; et que par conséquent les symptômes qui ont précédé ne sont pas occasionnés par sa présence dans les organes de la respiration.

On peut décider cette question, en mettant d'abord les animaux dans un état semblable à celui qui est occasionné par la submersion; et en les plongeant ensuite, quand ils ont fini de se débattre, dans un fluide coloré. Car, si dans cet état le fluide pénètre dans les poumons, on peut en conclure que c'est par son propre poids que l'encre y est entrée, et lorsque les efforts pour inspirer sont absolument cessés.

*Exp. II.* Ayant passé un nœud autour du col d'un

chien , je l'étranglai. Aussitôt qu'il eut cessé de se débattre, je plongeai le corps dans l'encre et je l'y tins pendant quelques minutes. Ayant ensuite examiné les poumons, je n'y ai point trouvé d'encre.

La même expérience a été faite sur deux autres chiens et avec le même succès.

Ceci prouve que ce n'est pas par son propre poids que l'encre pénètre dans les poumons, ni après que les efforts de l'animal pour inspirer ont cessé.

Il faut donc que dans la première expérience l'encre ait pénétré dans le poumon des animaux pendant qu'ils s'efforçoient encore de respirer.

Mais si l'encre est entrée dans les poumons de ces animaux pendant les efforts qu'ils faisoient pour inspirer, cette cause étoit-elle suffisante pour occasionner les dérangemens causés par la submersion?

Pour résoudre cette question, il faudroit estimer exactement la quantité d'eau qui passe dans les poumons pendant la submersion, et déterminer les changemens que peut produire dans le corps l'introduction de pareille quantité du même fluide.

Si l'encre qui passe dans les poumons pouvoit y rester séparée du mucus pulmonaire, on pourroit évaluer quelle quantité s'y introduit pendant ces expériences, et on s'en assureroit en la faisant ressortir par la trachée. Mais cette encre est si intimement combinée avec le mucus des poumons, au moyen des secousses qu'éprouve la poitrine, qu'on ne peut la voir séparément. Si cependant l'on fait l'expérience avec des liquides qui ne peuvent s'unir au

mucus des poumons, ils resteront séparés malgré les secousses de la poitrine, et on pourra les en retirer pour la plus grande partie.

*Exp. III.* Ayant rempli de mercure une petite cloche de verre, j'y plongeai un chat comme dans les autres expériences. Le corps étant retiré, je trouvai une once (*poids*) de mercure dans la cavité du poumon, et une once (*mesure*) de liquide écumeux rougeâtre.

Trois autres chats furent plongés de même dans le mercure; quand on les eut retirés, on trouva dans les poumons

Du 1.<sup>er</sup> Mercure 3 gros. *Ecume* 6 gros.

Du 2.<sup>e</sup> . . . . . 5 gros. . . . . 1 once.

Du 3.<sup>e</sup> . . . . . *id.* . . . . . 1 once.

Quatre lapins furent aussi plongés dans le mercure, et après avoir été retirés, on trouva dans les poumons

Du 1.<sup>er</sup> Mercure 2 gros. *Ecume* 6 gros.

Du 2.<sup>e</sup> . . . . . 1 gros. . . . . demi-once.

Dans les deux autres on ne trouva point de mercure.

De tout cela il suit que le volume total du fluide trouvé dans les poumons des animaux noyés est peu considérable, et qu'en général il est composé partie du mucus des poumons, partie du fluide qui s'y introduit pendant les efforts de l'inspiration.

Puis donc que la quantité de fluide qui s'introduit dans le poumon est si peu considérable, pouvons-nous imaginer qu'elle suffise pour être seule la cause des changemens qui sont le résultat de la submersion?

Si le mercure seul a produit ces changemens dans la dernière expérience, on doit obtenir le même effet en introduisant une pareille quantité de quelque fluide que ce soit, dans les poumons d'un animal en vie qui ne seroit pas plongé dans l'eau.

On a vu que la plus grande quantité de mercure qui soit entré dans les poumons des chats dans les dernières expériences, étoit de cinq gros: supposons qu'on introduise dans les poumons une quantité de fluide égale à la totalité du mucus et du mercure; si ces liquides ont occasionné la mort de l'animal, on doit produire le même effet en introduisant dans les poumons d'un animal absolument pareil, une pareille quantité d'eau, sans intercepter d'ailleurs sa respiration par aucun autre moyen.

*Exp. IV.* Je mis un chat dans la situation droite; je fis une petite ouverture à la trachée en coupant un de ses anneaux cartilagineux; à travers cette ouverture j'introduisis deux onces d'eau dans les poumons. Aussitôt l'animal éprouva une difficulté de respirer, et son pouls devint foible. Mais bientôt ces symptômes se calmèrent; il vécut plusieurs heures, sans souffrir sensiblement; enfin, je l'étranglai et je trouvai deux onces et demie d'eau dans ses poumons.

J'introduisis de la même façon deux onces d'eau dans les poumons de deux autres chats; ils éprouvèrent un peu plus de difficulté dans la respiration, et leur pouls devint plus foible que dans l'expérience précédente; mais en peu d'heures leurs plain-

tes cessèrent; je les étranglai et je trouvai quatre onces d'eau dans leurs poumons.

On peut en conclure que quand même on introduiroit dans les poumons une quantité d'eau plus grande que celle qui y a été trouvée dans ces dernières expériences, cette quantité ne produiroit point encore des effets semblables à ceux qui résultent de la submersion.

Il suit de-là que l'eau qui entre dans les poumons d'un animal qui se noie, n'est point la cause immédiate des changemens qui s'opèrent dans son corps.

De cette suite d'expériences résultent les conséquences suivantes :

1.<sup>o</sup> Ordinairement il passe dans les poumons des noyés une petite quantité d'eau.

2.<sup>o</sup> Cette eau s'introduit pendant les efforts que l'animal fait pour inspirer, et c'est elle qui, se mêlant au mucus pulmonaire, produit l'écume observée par les auteurs.

3.<sup>o</sup> La totalité du fluide qui se trouve contenu dans les poumons ne suffit pas pour occasionner tous les changemens qui suivent la submersion.

De-là il suit que *c'est indirectement et en interceptant le passage de l'air atmosphérique dans les poumons, que l'eau devient la cause des changemens que la submersion produit dans les noyés.*

Pour déterminer la nature des changemens qui résultent de l'interception de l'air, il faut rechercher l'effet particulier que l'air produit dans les

poumons pendant la respiration, et la liaison de cet effet avec les différentes fonctions du corps; et quand on aura bien déterminé cet objet, on n'aura pas de peine à trouver quels sont les changemens qui suivent la privation d'air.

Le premier et le plus simple des effets que la respiration produit dans les poumons, est un changement dans le volume d'air que contiennent ces organes. Il en résulte une dilatation proportionnelle de leurs cellules, et par conséquent une disposition différente des vaisseaux qui sont distribués dans leur substance.

Nous allons examiner ces changemens et déterminer leur connexion avec les autres fonctions de notre corps.

### S E C T I O N III.

*Déterminer l'effet mécanique de l'air sur les poumons pendant la respiration.*

Pour parvenir au but qui fait l'objet de cette section, il faut d'abord déterminer les différentes quantités d'air que consomment l'inspiration et l'expiration, et la dilatation respective des poumons dans ces deux états. Alors nous tâcherons de déterminer les effets de ces différens degrés de dilatation sur les vaisseaux pulmonaires et sur le cours du sang qui circule dans ces vaisseaux.

Divers auteurs ont essayé de mesurer l'air reçu par les poumons dans une inspiration; ils en ont déduit une estimation de la dilatation proportionnelle

nelle des poumons tant dans l'inspiration que dans l'expiration (8). Ces évaluations ont été en général adoptées par un célèbre physiologiste, qui en a déduit plusieurs conséquences, pour expliquer diverses maladies immédiatement liées à ces changemens mécaniques (9). Mais les moyens employés pour parvenir à ces estimations ont été, ce me semble, insuffisans, et leurs conséquences sont contredites par plusieurs des phénomènes les plus ordinaires de l'économie animale. Nous allons donc essayer de répéter ces tentatives et d'en tirer des résultats conformes à l'expérience.

D'abord nous essayerons de mesurer la quantité d'air qui reste dans les poumons après une expiration complète.

Comme tout animal fait en général une expiration complète avant de mourir, il en faut conclure que les poumons d'un corps mort sont dans un état absolu d'expiration. Si donc nous mesurons la quantité d'air que contiennent les poumons d'un cadavre, nous aurons précisément la quantité moyenne de l'air restant après une expiration complète. On sait généralement que les poumons dans l'état d'intégrité sont toujours contigus aux parties contenant de la poitrine, et que, le diaphragme excepté, toutes ces parties contenant sont fixes et immo-

(8) *Borelli de mot. anim.* .l. II. — *Jurin*, diss. IV, l. IV.  
— *Hales*, *veget. statics*, vol. II. — *Sauvage*, de *respiratione difficili*. — *Bernoulli*, *dissert. de respiratione*.

(9) *Haller*, *element. physiol*

biles après la mort. Si donc nous parvenons à fixer le diaphragme d'un cadavre, et que nous fassions aux parties externes une ouverture qui pénètre dans la cavité de la poitrine, l'air atmosphérique entrera par son poids dans cette ouverture, et agissant sur la surface des poulmons, les forcera de s'affaisser et de chasser l'air qu'ils contienent. Alors la portion vide de la cavité de la poitrine que les poulmons occupoient avant l'expérience, sera la mesure du volume d'air qui sera sorti de leur intérieur. Si donc nous remplissons ce vide avec de l'eau, cette eau nous donnera le volume d'air que les poulmons conservent après l'expiration.

*Exp. I.* M'étant procuré un cadavre de grandeur ordinaire, j'appliquai une compresse sur la partie supérieure de l'abdomen, que je maintins fort serrée pour contenir le diaphragme dans sa situation : je fis alors sur la partie la plus élevée de la poitrine une légère ouverture, qui pénétrait de chaque côté dans la cavité du thorax. Aussitôt les poulmons s'affaissèrent, et conséquemment l'air qu'ils contenoient fut chassé au dehors. Sur-le-champ j'introduisis, par les ouvertures, de l'eau, et j'en versai jusqu'à ce que les cavités fussent remplies. Elles en reçurent un volume égal à 272 pouces cubes.

Ainsi, les poulmons de ce corps, supposé pris dans l'état d'une expiration complète, contenoient 272 pouces cubes d'air.

La même expérience fut répétée sur deux autres cadavres, dans des circonstances à-peu-près semblables. Les poulmons de l'un d'eux se trouvèrent

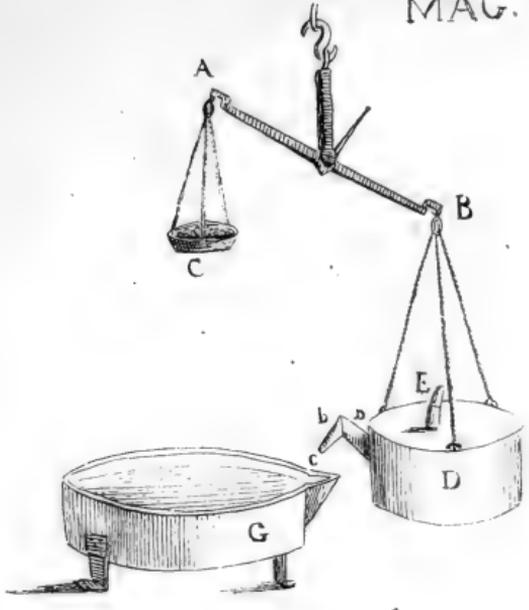
contenir , dans l'état d'expiration supposée complète, 250 pouces cubes d'air ; ceux de l'autre en contenoient 262.

Ces corps étoient morts par le supplice de la corde, et je n'avois pas pensé que ce pût être une source d'objections contre mon expérience ; mais depuis il m'est venu dans l'esprit que leurs poumons pouvoient n'être pas dans un état complet d'expiration ; que les personnes frappées de crainte faisoient souvent une profonde inspiration , qui pouvoit avoir eu lieu avant que la corde eut été passée autour du col , et que le nœud pouvoit avoir été assez promptement serré pour les empêcher d'expirer l'air avant cette opération.

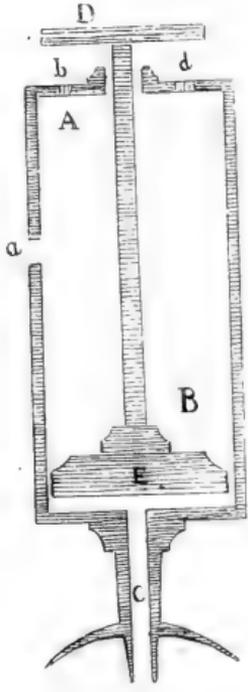
En conséquence , j'ai répété l'expérience sur divers sujets adultes , morts naturellement. Dans quelques-uns , les poumons adhéroient aux deux côtés de la poitrine , et ne s'affaissoient pas complètement à l'ouverture du thorax ; mais dans quatre d'entr'eux les poumons parurent s'affaisser très-bien , et voici les résultats que j'en ai obtenus :

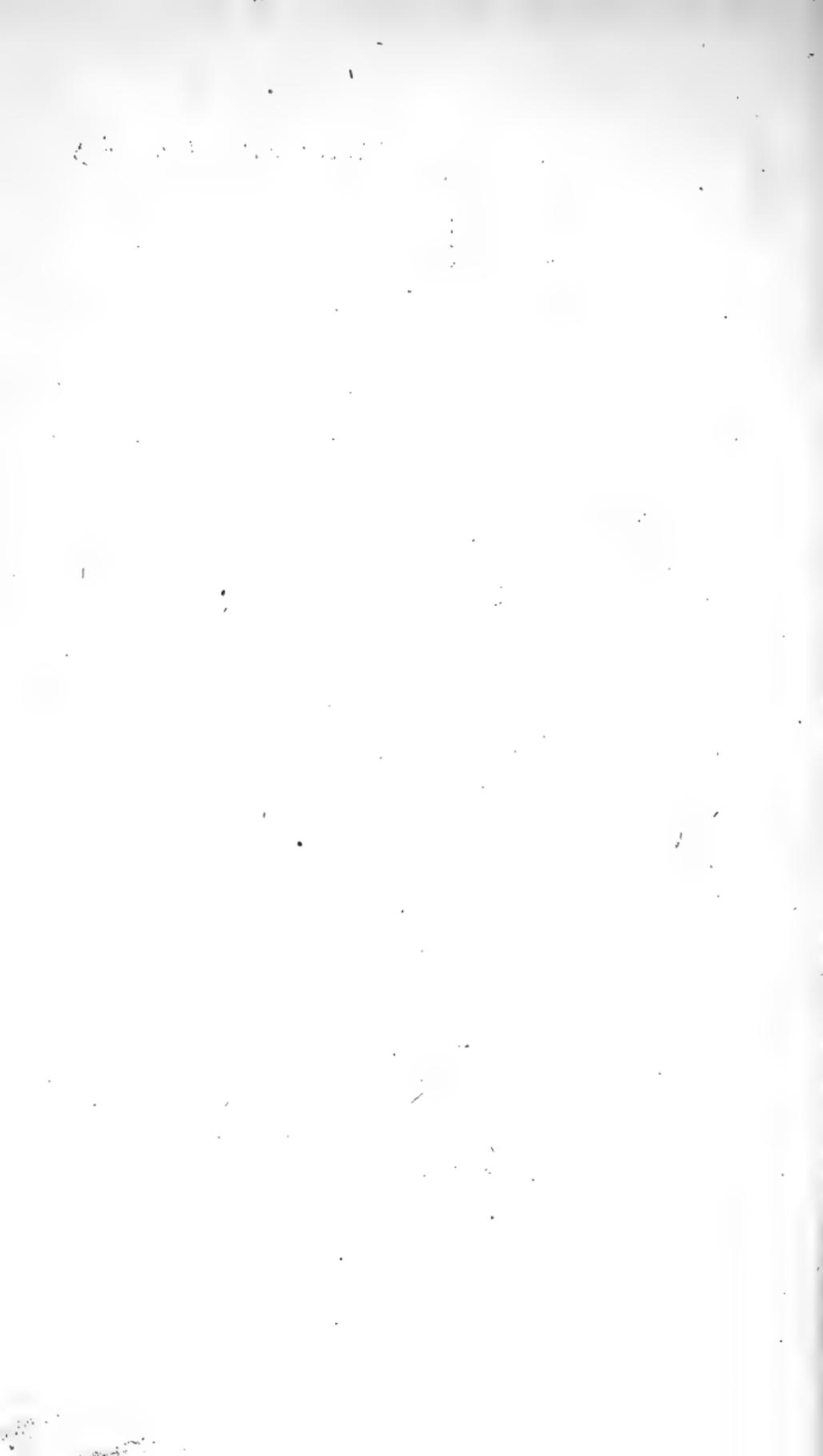
Les poumons du premier contenoient	120 p. cub.
Du second. . . . .	102
Du troisième. . . . .	90
Du quatrième . . . . .	125

Ces expériences suffisent pour prouver que les poumons contiennent une quantité considérable d'air , même après une expiration complète ; mais cette quantité varie nécessairement dans les différens sujets , à proportion de la différente capacité du thorax , et il est bien difficile de prendre un terme moyen. Néan-



II





moins, pour ne pas perdre la suite de ces recherches, je prendrai, pour le moment, le moyen terme de ces dernières expériences, et je suppose que les poumons d'un homme contiennent 109 pouces cubiques d'air après une expiration complète.

Occupons-nous maintenant de mesurer la quantité d'air qui entre dans le poulmon dans une inspiration ordinaire.

On peut y parvenir en inspirant dans un vaisseau garni seulement de deux ouvertures en forme de tube, l'une desquelles doit être mise dans la bouche, l'autre plongée dans l'eau. Dans cette disposition de l'appareil, si nous inspirons l'air de ce vaisseau, il doit y entrer un volume d'eau égal à celui de l'air inspiré.

Sur ce principe, j'ai imaginé la machine A, B, C, D, E. Le vaisseau D contient quelques centaines de pouces cubiques d'air. Ce vaisseau, que je nomme pour le distinguer *vaisseau pneumatique*, est suspendu au fléau d'une balance A, B, et mis en équilibre avec le plateau C. Le tube *a, b, c*, est plongé dans l'eau, contenue dans le vaisseau G. Si quelqu'un inspire par le tube E, il doit entrer par le tube *a, b, c*, un volume d'eau égal au volume d'air inspiré par le tube E. Le plateau C servira à déterminer le poids de l'eau entré dans le *vaisseau pneumatique*, et par le calcul on aura le nombre de pouces cubes d'eau introduits dans la machine par chaque inspiration; le nombre de pouces d'eau donnera le nombre de pouces cubiques d'air.

*Exp. II.* Une personne adulte, de grandeur or-

dinaire, inspira deux fois l'air contenu dans la machine; ayant soin d'imiter, autant qu'il est possible, l'effet d'une inspiration ordinaire.

A la première fois elle inspira  
3 pouces cubes d'air.

A la seconde . . . . .  $2 \frac{1}{2}$  p. c.

Une autre personne de la même stature à-peu-près, inspira aussi deux fois.

A la première fois . . . . .  $3 \frac{1}{2}$  p. c. d'air.

A la seconde . . . . .  $2 \frac{3}{4}$ .

Dans ces expériences il y a une différence sensible entre le volume d'air attiré dans les poumons à chaque inspiration. Nous soupçonnâmes que l'attention de l'esprit, déterminée par cette nouvelle manière de respirer, pouvoit y avoir quelque part. Pour écarter cette source d'erreurs, autant qu'il est possible, nous décidâmes que la même personne inspireroit régulièrement l'air du *vaisseau pneumatique* pendant une minute ou deux, et expireroit alternativement dans l'atmosphère; que nous aurions soin de compter le nombre d'inspirations, et que nous mesurerions l'eau qui, pendant tout ce temps, auroit passé dans le vaisseau, pour en déduire la proportion appartenante à chaque inspiration.

*Exp. III.* Les deux personnes employées dans la dernière expérience, inspirèrent encore l'air du vaisseau pneumatique, trente fois successives de la manière que je viens d'indiquer. La proportion d'air employée dans chaque inspiration,

Par la 1<sup>re</sup>. personne, se trouva de  $2 \frac{3}{4}$  p. cub.

Par la deuxième, . . . . .  $3 \frac{1}{2}$ .

Il paroît donc que la quantité d'air reçue dans les poumons à chaque inspiration, est très-peu considérable, comparée à la quantité qu'ils en contiennent encore après une expiration complète. Cette différence extraordinaire excita la surprise de plusieurs amis judicieux, qui me témoignèrent la crainte qu'ils avoient que je ne me fusse trompé. C'est pourquoi je répétai encore la seconde expérience avec plus d'attention et sur un plus grand nombre de sujets différens. Dans tous la proportion trouvée pour chaque inspiration, approchoit beaucoup de celle que je viens de donner. Mais dans cette troisième épreuve, j'observai que la poitrine éprouvoit de la gêne, avant que le nombre d'inspirations fixé fût achevé; et lorsque la bouche quittait le tube, je remarquois qu'il étoit nécessaire de faire une profonde inspiration. Ces deux circonstances sembloient prouver que la quantité d'air que les poumons tiroient de la machine, n'étoit pas suffisante pour entretenir la respiration; et il falloit attribuer cette insuffisance à quelques circonstances particulières de l'expérience.

Dans toutes ces tentatives nous n'avions fait attention qu'à l'effort que font les organes de la respiration, quand ils tirent de l'atmosphère environnante la quantité d'air qu'ils emploient communément. Nous avons regardé la proportion de cet effort comme la mesure d'une inspiration ordinaire (10), et notre soin

(10) Chacun sait qu'il y a une différence considérable entre la quantité d'air que reçoivent les poumons dans une inspiration ordinaire et dans une profonde inspiration. Si

avoit été de l'imiter parfaitement , en inspirant l'air de la machine. Mais nous avons trouvé que cela ne suffisoit pas , parce que l'eau , pour monter dans le vaisseau , doit s'élever contre son propre poids : or , pour surmonter ce surcroît de résistance , il faut que l'effort , pour inspirer dans la machine , surpasse d'autant celui que nous faisons pour respirer dans l'atmosphère , et c'est là qu'étoit la source de notre méprise .

Puis donc que l'effort que nous faisons dans l'atmosphère ne suffit pas pour compléter une inspiration ordinaire dans la machine , il faut avoir recours à la sensation des poumons. Si nous inspirons à plusieurs reprises successives l'air contenu dans le vaisseau pneumatique , comme dans la dernière expérience , et que nous prenions chaque fois assez d'air pour n'éprouver aucun sentiment de gêne dans la poitrine pendant ces inspirations , et aucun besoin d'en respirer davantage après nous être retirés , nous pouvons conclure que nos poumons ont reçu , à chaque inspiration , autant d'air qu'il est nécessaire pour remplir le but de la respiration.

*Exp. IV.* Trois personnes , de grandeur ordinaire , firent trente inspirations de suite dans le vaisseau pneumatique , et prirent à chaque fois autant d'air qu'il leur a paru nécessaire , en en jugeant par la sensation qu'ils éprouvoient dans la poitrine. La proportion de l'air reçu dans les poumons à chaque inspiration , fut :

quelqu'un fait une expiration entière , et qu'ensuite il inspire autant qu'il est possible , il attirera souvent dans ses poumons plus de 200 pouces cubiques à chaque fois.

Pour le premier, . . . . . 12 p. cub.

Pour le second, . . . . . 14

Pour le troisième, . . . . . 11

Ceci nous montre que la quantité d'air nécessaire pour chaque inspiration, est plus forte que ne paroissoit l'annoncer l'expérience précédente ; mais aussi cette quantité varie beaucoup dans les différentes personnes, et il est aussi difficile d'établir un terme moyen pour l'inspiration que pour l'expiration. Cependant, nous prendrons pour moyenne la quantité de 12 pouces cubes.

Mais l'air qui passe du vaisseau pneumatique dans les poulmons, passe d'une température froide à une température plus chaude. Il doit donc subir un certain degré d'expansion en entrant dans les poulmons, et par conséquent y occuper plus d'espace. On mesurera ce degré d'expansion en enfermant une quantité donnée d'air dans un récipient de verre, disposé de manière à indiquer à-la-fois le degré de température que l'air y prend, et l'expansion proportionnelle qu'il y éprouve.

*Exp. V.* Je me munis d'un récipient de verre cylindrique, avec un thermomètre suspendu au milieu. Je mesurai la quantité d'eau que pouvoit contenir ce récipient, et j'en divisai la capacité en plusieurs centaines de degrés ou parties distinguées par autant de marques gravées en dehors. Je le renversai dans l'eau et j'y introduisis cent parties d'air à la température de 69 de *Fahrenheit* (16  $\frac{1}{2}$  de Réaumur) ; je l'échauffai par degrés au moyen de l'eau chaude, jusqu'à ce que le thermomètre montât au

dedans à  $98^d$ . ( $29\frac{1}{3}$ ); le volume total s'accrut d'un sixième. L'expérience répétée plusieurs fois a présenté toujours à-peu-près le même degré d'expansion.

Si donc nous évaluons l'air de chaque inspiration à 12 pouces cubiques, ils deviendront 14 pouces quand ils seront dans les poumons. Ainsi l'air contenu dans les poumons, s'accroît à chaque inspiration de 14 pouces cubiques. Mais le volume d'air contenu dans les poumons avant l'inspiration étoit de 109 pouces cubiques; il est donc après l'inspiration de 123, et la distension des poumons change dans cette proportion; ainsi leurs dilatations avant et après l'inspiration, sont entr'elles comme 109 et 123 (11).

Nous allons rechercher quels sont les effets de ces différens degrés de dilatations sur les vaisseaux pulmonaires et sur le cours du sang qui circule dans ces vaisseaux.

Haller assure que les vaisseaux pulmonaires sont fort changés dans les différens temps de la respiration; qu'ils sont considérablement allongés dans l'inspiration, et que leurs angles et leurs diamètres se disposent de la manière la plus favorable à la cir-

(11) C'est-à-dire, comme (\*) 4,7769 à 4,9732. La différence en est seulement de ,1963. Ce qui ne va pas même à deux dixièmes de pouces. *Note de l'Auteur.*

(\*) Ces nombres sont les racines cubiques de 109 et de 123, et représentent, par conséquent, la dilatation que doit éprouver la fibre pulmonaire par l'introduction des 14 pouces cubiques d'air. Le texte auroit donc dû porter : *ainsi leurs dilatations, avant et après l'inspiration, sont entr'elles comme  $\sqrt[3]{109}$  et  $\sqrt[3]{123}$ .* (*Note du Traducteur*)

ulation

culatation du sang; qu'au contraire, ils sont fort raccourcis dans l'expiration, et qu'alors leurs angles et leurs diamètres éprouvent de tels changemens que le passage du sang en est entièrement intercepté.

« *In inspiratione, dit Haller, pulmo qui nunquam pleuram deserit, per eosdem passus quibus pectus dilatatur, et ipse in utràque diametro latior nunc fit et in spatium majus sed sui simile augetur. Id augmentum variè estimatum est; quintuplo per inspirationem pulmonem ampliorem fieri Clariss. Sauvages conjecit, et inde decuplo.* »

« *Vasa ergo sanguinea omnis generis cum adtensis bronchiis necessario extenduntur, et flexiones alternæ in quas ea vasa in se ipsa retracta in statu pulmonis minimo se receperant, ea nunc in rectitudinem exporriguntur. — Porro quæ sibi incumbabant proxima ea a mutuo contactu discedunt, et anguli inter divisiones vasorum majores fiunt, spatiaque adeò vicinis vasis interponuntur. — Hinc in inspiratione summa facilitas nascitur sanguini de corde dextro exeunti. — In expiratione verò pulmo undique urgetur et in multò minorem molem comprimitur: vasa ergò sanguinea breviora quidem fiunt cum retractis bronchiis, eademque angustiora nunc sunt, siquidem pectus secundum tres suas dimensiones arctatur. — Sanguis ergò quidem in pulmones undique comprimitur, et verò sus æquâ vi pressus partim versùs arteriosum*

« quidem reprimitur, eumque moratur aliquan-  
 » tum; partim versùs cor sinistram promove-  
 » tur. — Quare in expiratione quam ponimus  
 » stabilem superesse, pulmonis pro sanguine  
 » immeabilitas oritur, quam neque absque pal-  
 » pitatione et vitioso conatu, demùm omninò  
 » ullis suis viribus cor vincere queat. » L. VIII,  
 Sect. 4.

D'après nos expériences, il paroît que la diffé-  
 rence entre les deux temps de la respiration est beau-  
 coup moindre que ne l'a faite *Haller*. On doit en  
 dire autant des changemens qu'éprouvent les vais-  
 seaux pulmonaires; conséquemment les conclusions  
 qu'il en déduit relativement à la circulation du sang  
 dans les poumons, sont nécessairement fausses.

Si nous supposons les poumons renfermant la quan-  
 tité moyenne d'air qu'ils contiennent dans l'état d'ex-  
 piration (c'est-à-dire 109 pouces cubes), et que nous  
 supposons encore qu'ils en reçoivent quatorze de  
 plus, leur dilatation augmentera, mais uniformé-  
 ment et dans la seule proportion de 109 à 123: les  
 vaisseaux pulmonaires s'étendront aussi uniformé-  
 ment, et dans tous les sens (12), et dans la même  
 proportion. Puis donc qu'il ne se fait d'autre chan-  
 gement dans les vaisseaux pulmonaires que celui

(12) Supposer avec *Haller* que les angles de ces vaisseaux  
 sont changés, quoique la forme des poumons ne le soit  
 point, c'est aller contre un des principes fondamentaux de  
 la géométrie.

d'une extension plus grande, et que cette différence est elle-même si peu considérable, le changement de leurs diamètres doit pareillement être fort petit; et si dans un des états du poumon le sang circule bien dans leurs cavités, il doit aussi fort bien circuler dans l'autre; et par conséquent le sang circule dans les vaisseaux pulmonaires dans tous les temps de la respiration naturelle.

Nonobstant cela, on pourroit croire encore que le sang pulmonaire ne circule pas avec une égale liberté dans tous les périodes de la respiration; que dans l'état d'expiration son cours doit éprouver assez de retard pour occasionner une surcharge dans les vaisseaux de la partie droite du cœur; que cette surcharge est suffisante pour interrompre ou suspendre les autres fonctions. Si cela est, le même effet doit avoir lieu en introduisant dans la cavité du thorax une quantité de quelque fluide que ce soit, capable de comprimer les poumons et d'en exprimer assez d'air pour réduire leur volume au-dessous de ce qu'il est dans l'expiration ordinaire. C'est ce qui arrive souvent dans le corps humain, par l'effet des maladies; une quantité de liquide aqueux se filtre dans la cavité de la poitrine entre les parties contenant et le poumon; il occupe un espace considérable, il réduit le volume des poumons bien au-dessous de ce qu'il est dans l'état d'expiration, et cependant les fonctions ne sont point encore suspendues. Différens auteurs rapportent maints exemples de cette maladie où le fluide épanché a été plusieurs fois évacué pendant la vie du

malade, et on lit dans les mémoires de l'académie de chirurgie une observation dans laquelle l'auteur exprime son étonnement que le sang pût circuler dans le poumon, tandis que le thorax renfermoit une telle quantité de liquide.

« Après le détail des symptômes ordinaires , dit  
 » l'auteur, les chirurgiens prononcèrent que c'étoit  
 » un hydrothorax et se décidèrent à l'opération.

» Le malade étoit donc assis dans son lit, le corps  
 » penché en avant et soutenu par plusieurs assis-  
 » tans; je lui fis la ponction avec un trocart ordi-  
 » naire; le poinçon étant tiré, l'eau sortit par la ca-  
 » nule à plein jet, et par des secousses qui répon-  
 » doient aux mouvemens de la respiration : il en sor-  
 » tit près de six pintes (13) de fluide. Bientôt après,  
 » son pouls se ranimoit. — Sept jours après, l'accu-  
 » mulation se faisoit encore, et je tirai par la même  
 » opération encore cinq pintes.

» Dans ces cas, le poumon fort écarté des parois  
 » de la poitrine, doit être pelotonné vers le centre  
 » et réduit à un fort petit volume, et ses vésicules  
 » très-rétrécies. C'est assez pour expliquer la diffi-  
 » culté de la respiration.

» J'ai observé que toutes les fois qu'on insinuoit  
 » la sonde de poitrine dans la capacité, on l'in-  
 » troduisoit à la longueur de quatre ou cinq pouces  
 » sans toucher ni rencontrer aucune partie inté-  
 » rieure; et c'est une chose qui m'étonnoit tou-  
 » jours! » T. II, p. 546.

(13) Mesure de France, c'est-à-dire, 288 pouces cubes.

J'ai souvent fait une expérience semblable sur quelques chiens, en leur donnant un hydrothorax artificiel. Je pratiquois une ouverture oblique entre les fibres des muscles intercostaux ; j'introduisois par-là dans la poitrine une quantité d'eau suffisante pour remplir le tiers de toute sa capacité : je fermais ensuite l'orifice de l'ouverture. Toutes les fois j'occasionnois une grande difficulté de respirer, mais rien de plus.

Dans ces exemples le volume des poumons devoit être fort diminué, et la quantité d'air la plus grande qu'ils pussent contenir étoit beaucoup moindre que celle qu'ils contiennent en pleine santé dans l'état d'expiration ; et cependant il circuloit encore assez de sang dans les vaisseaux pulmonaires pour tenir en activité le ventricule gauche du cœur et maintenir les autres fonctions du corps.

Si donc le sang circule à travers les vaisseaux pulmonaires avec ce degré de liberté, quand le volume des poumons est si fort diminué, il doit assurément y circuler avec une égale facilité dans l'état d'expiration, quand leur volume est beaucoup plus considérable encore. Il faut donc conclure que dans l'état d'expiration le sang circule assez librement dans les poumons pour le maintien de la santé.

De toutes ces expériences nous tirerons les conséquences suivantes :

1.<sup>o</sup> Les poumons contiennent encore 109 pouces cubes d'air après une expiration complète : et dans l'inspiration cette quantité n'est augmentée que de 14 pouces.

2.<sup>o</sup> La dilatation des poumons après l'expiration, est à leur dilatation après l'inspiration comme 109 à 123.

3.<sup>o</sup> Le sang circule à travers les vaisseaux pulmonaires dans tous les périodes de la respiration naturelle.

4.<sup>o</sup> La circulation après l'expiration y est suffisamment libre pour conserver la santé et l'intégrité du système général des fonctions.

• Par conséquent, *la dilatation des poumons n'est pas le but ou la cause finale de la respiration.*

Un autre effet de la respiration dans les poumons est une altération dans les qualités chimiques de l'air qu'ils contiennent. Nous allons rechercher la nature de ces changemens et leur liaison avec les autres fonctions du corps.

*La suite au prochain numéro.*

## B E A U X - A R T S .

*EXPOSITION publique des ouvrages des Artistes vivans, dans le salon du Louvre, au mois de septembre, année 1795; vieux style; ou vendémiaire de l'an quatrième de la république.*

ON ne peut attribuer qu'à l'état florissant des beaux-arts en France, avant la révolution, cette

continuité des expositions qui avoient lieu depuis près d'un siècle, d'abord tous les ans, et depuis, tous les deux ans.

Cependant, les troubles civils et la persécution de l'ignorance et des systèmes barbares qui nous déchirent, eussent coupé le cours de cette noble et forte impulsion, si quelques esprits, animés de l'amour des arts et d'un véritable intérêt public, ne se fussent jetés courageusement dans l'arène pour les défendre des attaques violentes qui avoient médité leur chute totale.

Plusieurs artistes, réunis dans le but unique de conserver à l'art sa splendeur par la réformation et la consolidation du corps qui rassembloit les artistes du premier ordre, s'étoient présentés le 28<sup>e</sup> juin 1792 à l'assemblée nationale (1), et en avoient obtenu la conservation des quatre figures du célèbre Desjardins qui accompagnoient la statue de la place des Victoires. Ces figures en bronze sont celles que l'on admire aujourd'hui dans l'avant-cour de l'escalier qui conduit au salon du *Muséum* national. Si l'on voit dans le vestibule qui précède cette cour les figures qui nous restent, seules, du monument élevé à la mémoire de Henri IV, c'est sans doute par une suite de cette première démarche. Mais il eut été trop heureux que des hommes aveuglés par leurs féroces conducteurs, n'eussent pas anéanti pour toujours les chefs-d'œuvres de Jean Bologna, de Dupré, de Daniel de Volterre, de Girardon, et sur-tout de Bouhardon, chefs-d'œuvres dont nous

(1) Procès-verb. 333.

n'aurions pas à regretter la perte irréparable, si, aux figures qu'ils représentoient, on eût proposé de faire quelques changemens qui eussent satisfait les sentimens qui animoient les destructeurs.

Trop heureux aussi que cette dévastation n'ait pas été totale, et que nous soyons à même de jouir des richesses de l'art qui sont conservées dans l'enceinte de cette cour et dans la collection du Musée !

Quoique l'aspect du salon dont nous allons nous entretenir, laisse à désirer un plus grand nombre de grands ouvrages, il faut cependant avouer qu'il n'est pas de nation qui, au milieu d'une secousse aussi violente que celle qu'éprouve la France, eût pu produire en deux années, autant de ces fruits de l'art qui ne se recueillent ordinairement qu'au sein de l'abondance et de la paix.

Nous adopterons dans nos observations l'ordre des genres, comme le plus propre aux rapprochemens nécessaires à une critique claire et judicieuse ; dans toutes les classes nous laisserons de côté les productions qui n'ont pas attiré les regards des amateurs d'une manière particulière.

Sous le titre *histoire*, nous ne comprenons pas tous les tableaux qui renferment des sujets tirés de la fable ou de l'histoire ; tels, par exemple, que ceux qui se trouveroient dans un tableau de paysage ou de ruines ; nous n'y admettons pas non plus exclusivement les grands tableaux, car nous savons que Le Poussin, les Carraches, et Raphaël lui-même ont donné les leçons du style le plus sublime dans des

ouvrages de grandeur médiocre ; mais enfin , nous tâcherons de n'omettre aucun des tableaux remarquables dans le genre que l'on appelle historique.

L'un des plus frappans, n.º 528, et par le nom de son auteur, et par le sujet, et par sa grandeur, est celui où le C. Vincent a représenté *Guillaume Tell, renversant du pied la barque sur laquelle le gouverneur Guesler traverse le lac de Lucerne*. La disposition animée de cette composition, la vivacité des couleurs, jointes à la fermeté d'exécution qui forme le caractère distinctif des talens de l'artiste qui en est l'auteur, appellent les yeux des spectateurs qui ne peuvent lui refuser le plus juste tribut d'éloges. Nous y ajouterons que la singularité, du sujet et la difficulté de le rendre, devoient contribuer à son succès. Mais nous observerons aussi que les amateurs du bon *coloris* ont trouvé que celui du tableau de *Guill. Tell* étoit *crud*, et que les couleurs dures, bleues et rouges qui y sont prodiguées, le privent de cette harmonie que les vrais coloristes ont su conserver dans les sujets les plus susceptibles d'action et de mouvement. Au surplus, le choix des formes générales, tant dans le fond que dans les figures, exprime poëtiqnement en peinture, le tableau que le poëte présente à l'imagination dans le V.º acte de la tragédie de *GUILLET*.

Sur un champ bien moins vaste, le C. Taillason, n.º 475, a réuni les parties de l'art qui concourent à imprimer le caractère du grand style. Si l'on veut considérer le tableau dont nous parlons,

du côté du choix du sujet, c'est *Hercule qui se livre au désespoir, après avoir tué sa femme et ses enfans dans un accès de fureur insensée qui lui avoit été inspiré par Junon*. On juge que dans ce trait tout est fait pour mettre en évidence ce que la douleur a de plus violent, et ce que les formes ont de plus varié dans la figure humaine. Hercule, ce dieu si puissant par sa force musculaire; des héros, des soldats nerveux, dans un degré inférieur; enfin, des femmes et des enfans! Voilà ce que le talent du C. Taillasson a su si bien caractériser, et tels sont les effets de cette scène que la vue de son tableau nous met à portée de citer à nos lecteurs. Le coloris de son tableau est vrai, sans être outré; frais, sans être éblouissant; harmonieux, sans être monotone: enfin, il est tel que le savant Reynolds croit qu'on doit en user dans le genre historique et sublime, où rien ne doit distraire des mouvemens et des formes précises, de la chaleur de l'expression, ni de la justesse dans la disposition de toutes les parties.

Le C. Taillasson montre par-tout la réunion rare d'un sujet rendu avec réflexion et avec une chaleur soutenue. On ne peut donc trop méditer son ouvrage, dans lequel il y a très-peu de choses à reprendre dans les détails, ni assez encourager et louer son auteur.

D'après les extases de la foule, on sera peut-être étonné que nous n'ayons pas réservé la somme des louanges accordées à l'ouvrage du citoyen Tail-

lasson, pour un tableau du citoyen Giraudet (2), dans lequel on voit *Hippocrate qui foule aux pieds les présens des prêtres Egyptiens et se refuse à leur instance*. En effet, les tons de couleurs tranchantes frappent vivement les yeux de tous les spectateurs ; et les nouveaux initiés dans l'art s'attachent avec admiration à la fermeté de pinceau, et à la netteté d'exécution de ce tableau. Nous sommes bien loin de cet esprit de contradiction ridicule qui s'écarte par système des opinions générales, et nous nous portons volontiers à partager le plaisir dont une grande fraîcheur de couleur peut flatter tout organe sensible ; nous aimons aussi un peintre qui exprime avec sentiment ; mais nous voudrions que rien d'exagéré ne produisît un grand effet, et que la touche fût plutôt l'effet de la connoissance des formes et du caractère de chaque objet, que celui d'un effort de la main qui place par-tout le même mécanisme. En effet, que l'on parcourre attentivement l'ouvrage du citoyen Giraudet, on y verra par-tout des rapprochemens de couleurs tout-à-fait opposées, qui forment un contraste d'autant plus frappant que celles qui sont brunes ou noires y conservent un ton vigoureux de couleur locale, qui n'est nullement amoindri par l'effet

(2) Ce tableau ne porte pas de numéro, et le sujet nous a été donné par quelqu'un de ceux qui le regardoient. Il eût été peut-être difficile à trouver sans ce secours ; car rien ne déceit que le principal personnage est le médecin Hippocrate. Quelques attributs de l'art du héros de la scène eût donné la facilité d'en reconnoître le sujet d'ailleurs peu connu.

de la lumière ; tandis que les couleurs blanches y sont piquées des lumières les plus vives ; d'où il suit un vice d'harmonie dans l'entente du clair-obscur , qui ne peut exister jamais que par l'intelligence des effets soutenus et raisonnés de la lumière. Quant à cette fermeté d'exécution qui entraîne les éloges des jeunes peintres , on conviendra qu'elle est la suite d'une affection qui n'est pas toujours placée. Car , en quoi consiste cette exécution si surprenante ? dans une netteté excessive et uniformément répandue dans l'ouvrage. Et cependant , consultons la nature , et considérons quelle variété de touches elle inspire aux yeux qui l'étudient sérieusement : nous y voyons de la solidité dans les bois , dans les pierres ; de la dureté dans les métaux ; les chairs des hommes y sont exprimées d'une manière large et d'un *pinceau plein* pour rendre le *penello pieno* des Italiens , pour lequel nous n'avons pas d'expression en français ; celles des femmes et des enfans y sont exécutées avec *morbidesse* ; le taffetas est touché avec une netteté qui approche de la sécheresse , le drap avec molleux , les plumes avec légèreté , et ainsi du reste. La netteté de l'exécution fait avancer les objets , et la masse d'air qui se trouve entre ceux qui sont éloignés et les plus avancés rend les traits moins fermes. Enfin , nulle part la nature ne montre de manière uniforme , et quoi qu'on puisse avouer que l'art ne peut atteindre à la variété qu'elle répand dans toutes ses productions , il faut pourtant , à l'exemple des grands maîtres , éviter cette assurance de main affectée , qui rend tout d'une manière égale. Après ces ré-

flexions sur les défauts auxquels un homme qui promet les plus grands succès, paroît se livrer par système, nous nous plairons à vanter le choix du style. A cet égard, le citoyen Giraudet paroît adopter celui de l'antique et des grands maîtres. C'est d'après ces guides sûrs qu'il a choisi les ajustemens, qu'il a formé les plis des draperies, et enfin, qu'il a copié les caractères de ses têtes. Quelques personnes auroient désiré un peu plus de légèreté dans les ensembles; mais il arrive souvent qu'on donne de la lourdeur à ses figures en leur voulant donner de la puissance, et nous regarderons bien moins cet excès comme un défaut, que comme un choix de l'artiste. On pourroit à cet égard citer plusieurs grands maîtres qui l'ont adopté, et nous n'engagerons jamais un jeune artiste à s'écarter d'une manière qui tend au grand, n'éloigne pas de la nature, et que lui dicte son sentiment personnel. Heureux celui qui sait comme le citoyen Giraudet, le sonder et s'y livrer! c'est le chemin seul qui conduit à devenir original.

Quand on ne se sent pas entraîné par ce genre d'impulsion, il n'y a pas de meilleur style à imiter que celui que nous ont tracé les Grecs et les Romains. Ces modèles sublimes impriment seuls aux ouvrages, un air de grandeur, de noblesse et de vérité qui dédommage en quelque sorte des manières les plus neuves et les plus piquantes. Leurs chefs-d'œuvre inspirent un goût auquel l'homme savant aime à être ramené, parce que sa source est puisée dans la nature et dirigée toujours vers le choix exquis qu'ils ont su faire de ses beautés éparses.

Deux artistes, par leurs succès en ce genre d'imitation, donnent la preuve de notre assertion. Le premier, dénué peut-être un peu trop de cette énergie que l'on aime à trouver dans les productions de l'art, sait intéresser dans le sujet de *Cornélie*, n.º 458, où cette fameuse Romaine présente ses enfans comme sa plus grande richesse et ses plus beaux ornemens. L'ordonnance de cette scène est sagement pensée, les ajustemens, la nature des étoffes, les caractères de tête, celui de l'architecture : tout y rappelle les mœurs, les usages et l'esprit des anciens Romains. L'on peut dire que tout ce qui tient au dessin paroît avoir été exclusivement l'objet des études du citoyen Suvée; et l'on ne peut nier qu'il n'ait atteint dans cette partie de l'art un degré très-distingué.

L'autre artiste, le citoyen Forti, a exposé, n.º 194, une scène du même genre et aussi puisée dans l'histoire romaine. — *Plut. vie de Caton.* — *Ce sévère moraliste chassa du sénat Manilius accusé d'avoir osé embrasser sa femme en présence de sa mère et de sa fille.* Nous devons observer à l'égard du sujet que la rigueur du censeur romain qui nous paroît si excessive, est une suite des usages du pays où il vivoit. A Rome, on n'embrassoit pas les femmes; c'étoit un plaisir réservé à des scènes particulières; hors de-là, c'étoit le plus grand manque de respect et une licence effrénée. Les Italiennes et surtout les Romaines ne tolèrent encore, publiquement, que les *Baccio-mani*, c'est-à-dire, le baiser de la main, et l'on a vu des étrangers mal-reçus et même exposés, pour avoir tenté toute autre privauté. Quoi

qu'il en soit, on voit, d'après Plutarque, qu'en fait de mœurs publiques, les Romains n'étoient pas fort indulgens du temps de Caton le censeur, puisqu'un des législateurs est chassé de l'assemblée pour cette infraction contre l'usage. On peut juger aussi, et par la dénonciation faite contre *Manilius*, et par le jugement du magistrat, que ce corps se piquoit de bonnes mœurs et de vertus, ce qu'il croyoit sans doute nécessaire au soutien des états.

Pour rentrer dans ce qui tient à l'art, nous dirons que tout sujet qui, par les préjugés du pays où il est représenté en peinture, devient obscur, contradictoire et ne peut s'expliquer que par un écrit, est un sujet mal choisi. Or, le citoyen Forty conviendra lui-même qu'un peuple qui ne sait pas Plutarque par cœur et qui admet les baisers comme un usage assez général, ne peut expliquer le sujet de *Manilius*, où l'on voit tant de surprise et même d'effroi aux personnages du tableau, motivés par le baiser d'un tendre époux donné à sa chaste épouse; puisque dans les mœurs françaises, ces marques de tendresse rejoüiroient la famille et même tous les sectateurs des bonnes mœurs, qui nous reprochent avec raison la rareté des affections conjugales. Ne dirons encore à cet estimable artiste que, par une suite de ces préjugés divers, le mouvement général de sa scène pittoresque accroît encore l'obscurité, et, sans le livret, le rend inexplicable. — Mais en détachant les parties propres à l'art, de ce qui tient à la composition qu'on appelle pittoresque, nous nous joindrons aux bons appréciateurs des talens, qui reconnoissent un dessin

pur et correct et des caractères de tête puisés dans les monumens de l'antiquité ; un artiste bien instruit des costumes , et un effet , sinon piquant , du moins très-sage , dans le tableau du citoyen Forty.

Un pinceau propre et bien soutenu , une manière de draper large , et un coloris assez frais , donnent un vrai mérite aux ouvrages du citoyen Perrin. Mais un peu plus de recherche et de finesse de formes , plus de choix et d'esprit dans les expressions et les caractères de tête , s'y font désirer par-tout et spécialement dans le tableau n<sup>o</sup>. 400 , où *le discret Papirius élude , par un mensonge politique , les questions de sa mère sur les délibérations du sénat.*

Le citoyen Regnaud attire les regards par le grand ouvrage , n<sup>o</sup>. 421 , où il a voulu rendre en peinture cette épigraphe : *La liberté ou la mort.* Assurément , de la part des hommes destinés à nous donner cette liberté précieuse , la proposition d'inscrire ces mots sur nos maisons , devenoit absurde , puisque , d'un côté , ils nous asserviroient sous la plus féroce tyrannie , et que de l'autre , ils useroient d'une manière inouïe dans les fastes du monde , de la faux destructive de la mort. Aussi , nous n'admettrons pas la parodie qu'on a faite de l'explication du tableau du citoyen Regnault , en disant que c'est un génie qui propose *la liberté et la mort.* Notre explication seroit plutôt , *point de liberté , mais la mort.* Nous concluons de tout ceci , par rapport au tableau dont il s'agit , que du côté de la composition poétique , c'est un sujet mal choisi , qui ne pouvoit flatter que

que Robespierre et ses agens, quoique les figures n'en soient pas disposées d'une manière propre à remplir cette intention, qui cependant paroît avoir été le seul but de l'auteur. Quant à la composition pittoresque, elle est décomposée et telle qu'il s'en voit dans les tableaux des premiers peintres qui ont paru depuis la renaissance des arts. En effet, deux figures faisant pendans, portées sur deux petits nuages parallèles, à l'instar de ceux de carton, qui amènent les divinités de l'opéra, et une autre figure se soutenant au milieu de ces deux premières, qui semble, par l'égalité de son attitude et la position de ses deux mains, ajouter encore à la disposition symétrique de l'ensemble général, tout cela, dis-je, ne présente rien qui annonce l'aisance et le génie. Cette critique est sévère, nous la croyons vraie; nous la croyons encore utile. Car, plus l'ouvrage montre d'ailleurs d'excellence, plus il part d'un homme en réputation, et plus il seroit à craindre que les jeunes gens, qui s'enthousiasment sans réserve, ne prissent aussi les défauts du tableau dont nous parlons pour des beautés à imiter. Nous leur laisserons donner un libre cours à leur admiration sur la beauté des formes du génie aîlé. A l'exemple des grands maîtres et même des statuaires antiques, le citoyen Regnault a su y réunir l'expression de la jeunesse et de la force, un sentiment profond et vif avec la finesse des passages. Un peu trop de longueur dans la jambe et de lourdeur dans le pied du côté gauche, sont les légères taches de cette belle figure. Le coloris de ce tableau a de l'éclat et de la fraîcheur; et si nous n'appuyons

pas sur le mérite du pinceau gracieux qui a exécuté un ouvrage si estimable, c'est que tout éloge sur ce qui ne tient qu'à la main nous paroît au-dessous de ceux que mérite son auteur. Réservons-nous à en user pour des morceaux dont la pratique du pinceau fait le mérite principal.

Celui-là est familier au C. Regnault, et le charme de sa touche nous paroît sur-tout convenir à l'exécution des ouvrages de grandeur médiocre et aux sujets les plus aimables. On en peut juger par ceux qu'il a encore placés au salon, et spécialement par celui, n.<sup>o</sup> 422, dans lequel *Mars entrant chez Vénus, est désarmé par les Grâces*. Les personnes qui veulent de la justesse dans toutes les parties essentielles d'un tableau, eussent désiré que le dieu Mars fût d'un coloris et d'une forme prononcés qui annonçassent la vigueur propre au dieu de la guerre. Nous dira-t-on que les dieux, maîtres de leur apparence humaine, prennent telles formes qui leur plaisent, et que dans le cas dont il s'agit, Mars a voulu se rendre sous les charmes de la fraîcheur et de l'élégance? Cette recherche pourra trouver des contradicteurs dans les confidens de nos *Vénus* modernes. On est encore tenté de demander à l'artiste pourquoi le linge du lit de *Vénus* n'est pas de la couleur du linge ordinairement plus blanc que la chair. Est-ce pour donner à entendre que le blanc de la peau de *Vénus* l'emporte sur celui du linge de son lit? Nous répondrons que la plus belle peau est celle où l'incarnat se joint au lys, et dont la draperie la plus blanche relève tout l'éclat. Il

nous paroît que dans ce tableau, fait d'ailleurs pour plaire, le C. Regnault a recherché le style de G. Layresse, qu'il a surpassé par la pureté de son *trait*.

Le C. Etienne Garnier, par son tableau de *Dédale et Icare*, n.º 214, semble rechercher le mérite d'un dessin aimable et fin, et il paroît sur-tout s'y être surpassé dans la figure du jeune homme, prêt à profiter de ses ailes pour s'élançer dans les airs. Son coloris a de la vigueur et de la richesse dans ce tableau et dans tous ceux de sa main qui sont exposés. La figure de St. Jérôme, n.º 215, est d'un ton vrai. Le sujet de *Nausicaa* et celui de *Priam*, n.ºs 216 et 217, sont d'une main sûre et légère; mais on leur reproche un peu de ces tons crus qui sont l'exagération d'un coloris frais à laquelle il est si dangereux de se livrer. Le dernier de ces tableaux a le défaut de ceux où les figures sont trop multipliées, et où les jours et les ombres ne sont pas distribués avec grandeur et avec sagesse.

Cette observation nous amène au tableau n.º 517, par le C. Vernet. On ne pouvoit former une plus belle entreprise que d'y représenter *les courses des chars ordonnées par Achille pour les funérailles de Patrocles*. Tous les héros célébrés par Homère! Quel champ sublime pour la science *des caractères*! Mais sans doute la multitude immense que comporte ce vaste sujet, pouvoit dispenser l'auteur de la tâche qu'on eût exigée à cet égard dans une scène moins étendue. Ce qu'on pouvoit lui demander avec raison, c'étoit de mettre moins d'éga-

lité dans la disposition de ses groupes nombreux, de les moins diviser, et par conséquent d'en rendre la distribution plus large. On eût voulu que l'auteur eût disposé le terrain, de manière à y donner l'idée d'un vaste hippodrome. Par cet artifice, la lumière se fut aussi répandue plus largement sur la composition, et il s'en seroit suivi plus d'accord et de tranquillité dans l'effet général. Par-là, l'auteur eût moins mérité le reproche du *papillotage*, que produit toujours la multiplicité des petites masses de clairs et d'ombres. La couleur générale du fond est brillante et argentine; cette partie est grande et harmonieuse. Le ton des chairs est généralement trop rouge. Les rigoureux appréciateurs du dessin ont trouvé peu de pureté dans les formes des figures et de l'incorrection dans plusieurs ensembles; comme dans celui d'un soldat du devant, assis et appuyé sur ses armes, dont la partie inférieure est trop forte pour la supérieure, et ainsi de quelques autres: mais on a pu juger de la connoissance du C. Vernet dans la peinture des chevaux, lui qui a su donner à ceux des Grecs le caractère que montrent les bas-reliefs antiques, lorsque nous l'avons vu rendre ce bel animal avec autant de succès, d'après les études qu'il a faites des chevaux anglais et normands. Quoique souvent le pinceau du C. Vernet soit sec, on doit rendre justice à la légèreté et à la franchise de sa touche.

Le tableau, n.º 384, où l'on voit *Hippolite auquel Esculape rend la vie, à la prière de Diane*, a le défaut opposé à ceux dont nous venons

de parler, c'est-à-dire, que le ton général de couleur en est gris, peut-être même fade; on y a reconnu le mérite de l'accord et de la largeur des lumières. Le C. Mouricaud, auteur de cet ouvrage, et d'un petit, plus agréable encore, sous le n.º 335, *L'Amour et l'Amitié*, imite avec soin les formes de la nature. Il ne doit pas cependant oublier que le genre historique exige la recherche du choix des formes et des caractères, sans lequel on n'est pas, à proprement parler, un peintre d'histoire. Le corps d'Hippolite n'est pas d'un ensemble juste, et manque par les proportions; ce sont des défauts sur lesquels l'œil devient sévère par l'étude de L'ANTI-QUE.

Le caractère de la peinture d'histoire tient tellement à ce modèle sublime, que c'est avec répugnance que nous plaçons dans cette série le tableau du C. Le Barbier, n.º 303, représentant *la mort du jeune Désille*. Ce n'est pas que la composition n'ait le caractère du grand genre par la disposition des figures et la distribution des ombres et des clairs; mais l'imitation de notre costume et des traits des citoyens français, à laquelle le sujet a contraint l'auteur, donne à l'ouvrage l'impression de ce qu'on nomme un tableau de genre. Cependant on y découvre des jambes et des bras nus rendus d'un style large et vrai. La perspective aérienne y est très-bien entendue; ce qui indique avec exactitude les plans de cette scène nombreuse en figures, sur laquelle il eut été à désirer que l'auteur eût répandu un ton de couleur plus chaud et plus varié.

Le C. Mérimée se distingue dans cette partie attrayante. Le sang circule sous la peau de cette belle *Bacchante jouant avec un petit Satyre*, n.º 362. Les accessoires de ce tableau sont rendus avec chaleur, vérité, et le plus précieux fini. Heureux le peintre qui, comme lui, atteint ce point précis où l'on n'est jamais au-dessous de la nature, où on ne la perd jamais de vue à force de vouloir la surpasser ! Il a su prouver en peinture ce précepte si connu d'Horace :

*Est motus in rebus, sunt certi denique fines,  
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.*

Les ouvrages du citoyen Meynier nous paroissent au-delà de ce point si estimable et si rare à atteindre : soit qu'il peigne l'*Amour adolescent*, n.º 368, soit qu'il veuille rendre le sujet d'*Androclès sauré du combat périlleux des lions, par la reconnoissance de celui qu'on avoit lâché sur lui et à qui jadis il avoit tiré une épine douloureuse*. En rendant justice aux connoissances de cet habile artiste, on désireroit qu'il fît moins d'efforts pour en montrer l'étendue. Si, du côté des formes, on examine son amour, à force d'être fin, les emmanchemens des membres sont grêles ; et son esclave africain, quoique dans une action modérée, montre pourtant des muscles dont la contraction et le ressentiment sont à coup sûr exagérés. L'effet de soleil est étudié dans son tableau de l'Amour ; mais les passages des clairs à l'ombre ne sont-ils pas trop durs ? une très-grande lumière produit toujours des ombres peu noires ; elles paroissent assez brunes par

opposition. Quant au ton brillant donné à l'esclave d'Afrique, nous ne pouvons y applaudir, quoiqu'il soit assez évident que c'est bien moins pour exécuter ce sujet, que pour faire une étude académique que le tableau aura été entrepris. Au surplus, c'est à un artiste qui débute aussi bien que le cit. Meynier, qu'on peut risquer des avis rigoureux ; il paroît fait pour les sentir et s'assurer par-là des succès toujours plus certains.

*Géta assassiné par les ordres de Caracalla son frère*, n<sup>o</sup>. 234.

Rien de bon n'échappe à l'œil qui observe sans passion pour parler ensuite avec justesse. Aussi devons-nous des éloges à la partie du tableau du citoyen Guérin où sont les soldats exécuteurs des ordres du féroce Caracalla. La disposition en est belle, les mouvemens justes et bien sentis, les têtes ont du caractère et de l'expression, enfin, le dessin et la couleur ont de la précision et de la force. Il n'en est pas de même du groupe de Géta et de Julia sa mère : les têtes n'ont pas ce sentiment de l'antique qu'on remarque dans le reste du tableau, les couleurs même de cette partie, sont trop *entières*, et le dessin en est moins grand. Sans doute, l'auteur acquerra l'habitude de se soutenir d'une manière égale et bonne, et par-là de donner plus de perfection à l'exécution d'un ouvrage déjà bien conçu.

Le citoyen Lagrenée l'aîné, qui toutes ses années a mérité le mérite de cet accord dans le rendu de ses tableaux, se soutient encore avec distinction dans cette heureuse partie de l'art. Son pinceau, plein de grace,

ses agencemens ingénieux, et qui, à l'exemple de Piètre de Cortone, suivent en serpentant les mouvemens des corps, ses compositions ingénues, forment des tableaux qui orneront avec distinction les cabinets où ils seront placés. Nous devons même ajouter que dans la suite des tableaux que cet artiste a exposés au salon cette année, depuis le n<sup>o</sup>. 265, il règne un ton de couleur plus chaud et plus vigoureux que dans ses anciens ouvrages.

Le tableau du citoyen Desvoges, n<sup>o</sup>. 142, où *le plaisir entraîne la jeunesse, malgré les remontrances de la raison*, mérite, par le style et par la manière de peindre, une distinction particulière.

Nous ferons remarquer ensuite la mort de Caton d'Utique, n<sup>o</sup>. 352, figure nue, d'un bon ensemble et d'une couleur vraie, par le citoyen Lethière.

Plusieurs autres tableaux encore respirent le bon goût des anciens; tels que ceux de la citoyenne Valin, du citoyen Desoria, les ouvrages spirituellement pensés du citoyen Fleury, et quelques autres qu'un ami de l'antique ne laissera pas échapper.

Mais en donnant des louanges à cette attention des artistes, pour ne pas s'écarter du genre dont la peinture et la sculpture des Grecs et des Romains nous ont montré le type, nous exhorterons ceux qu'un goût original et une imagination ardente pourroient porter à rendre la nature sous un aspect différent, à ne pas se rendre esclaves du goût du jour; auquel on ne se laisse que trop souvent entraîner. — « Il ne faut pas, » dit Young, se traîner à genoux sur les traces de » l'antique. »

---



---

## B I O G R A P H I E.

*TABLEAU de quelques circonstances de ma vie.*

*Précis de ma liaison avec mon frère MAUGRIS, ouvrages posthumes de CHABANON, publiés par ST-ANGE. De l'imprimerie de A. Cl. Forget, imprimeur-libraire, rue du Four-Honoré, n.º 487. Prix, 15 l. pour Paris, et 20 l., franc de port, pour les départemens.*

CHABANON eut plus d'esprit que de talent, une érudition égale à son esprit, et un caractère encore préférable à tous ses titres littéraires. Il cultiva les arts pour eux-mêmes ; il s'y dévoua tout entier sans recueillir le prix de ce dévouement. La faveur publique s'éloigna presque toujours de ses travaux, et ses confrères accorderoient plus d'éloges à ses mœurs qu'à ses écrits. Il ne s'abusoit point lui-même sur cette disposition peu flatteuse, et il n'en aima pas moins les arts et les artistes. On ne le vit jamais s'attacher des succès de ceux qui couroient la même carrière. Il louoit le premier, et même avec abandon, les hommes qui lui montroient le plus de sévérité, et peut-être d'injustice. En un mot, le talent, quel qu'il fût, n'eut point d'ami plus fidèle, de prôneur plus infatigable et plus mal récompensé. Chabanon s'est

peint avec vérité dans ces deux jolis vers d'une de ses épîtres :

J'aime à louer , j'y trouve une douceur secrète ,  
J'étois né pour me faire adorer d'un poëte.

Ces qualités si rares et si aimables valent mieux que de bons ouvrages. D'ailleurs , ceux de Chabanon se font remarquer par plus d'un genre de mérite.

Plusieurs de ses épîtres sont remplies d'observations ingénieuses , qui prouvent la connoissance du monde , de sentimens aimables qui font chérir l'écrivain , et de morceaux entiers écrits avec une élégance qui annonce le disciple des bons maîtres.

Ses conceptions dramatiques , quoiqu'elles n'aient pas réussi , montrent cependant l'esprit exercé et les combinaisons d'un homme qui connoît l'art. Un double motif peut les faire lire utilement. D'abord , on y pourra entrevoir la trace de quelques beautés , et de plus , on y remarquera les écueils inévitables où se brisent l'inexpérience de la jeunesse , et même les efforts de l'âge mûr , quand on a mal choisi son sujet et le genre auquel on est destiné.

Les vers de Chabanon , malgré les éloges que nous aimons à leur donner , semblent pourtant le fruit du travail plus que de l'enthousiasme. Son goût , plus cultivé que naturel , étoit celui de la réflexion plutôt que de l'instinct. Aussi paroissoit-il moins fait pour la poésie que pour la prose.

En effet , le dernier genre plus facile , offre plus de moyens de réputation à l'homme qui n'a que des connoissances et de l'esprit. Ces deux mérites ne suf-

fisent pas au poëte. Nous n'hésitons donc point à préférer aux ouvrages poétiques de Chabanon, ceux qu'il a écrits en prose. Sa traduction des Pythiques de Pindare est d'un style pur, noble et harmonieux au jugement de Voltaire qui, comme on sait, n'avoit pas un grand fond de respect pour Pindare. Celle de Théocrite n'est pas moins estimable. Ce n'est pas que Chabanon aimât beaucoup les anciens quoiqu'il les traduisit. C'étoit un Grec infidèle à sa patrie, comme l'abbé Terrasson; et madame Dacier auroit vivement gémi sur l'endurcissement de ce nouvel inrédèle, car il blasphémoit Homère, qu'il avoit pourtant l'avantage de lire dans l'original. Chabanon sans doute avoit tort, mais il se trouvoit de bonne foi. Ses jugemens sur Homère, et même sur la langue grecque, qu'il admiroit médiocrement, prouvent, comme on l'a dit plus haut, que la nature ne lui avoit pas donné des organes très-poétiques.

Il publia un ouvrage sur la musique, dans un temps où Paris avoit assez de frivolité ou, si l'on veut, de raison pour ne point connoître de plus graves sujets de querelles que les opéras de Gluk et de Piccini. Chabanon, qui étoit musicien lui-même, et qui jouoit du violon en amateur distingué, prit parti dans cette guerre importante. Il écrivit avec autant de justesse que de goût. Il parla d'une manière qu'il avoit approfondie, et par conséquent son ton fut bien plus circonspect et plus mesuré que celui de tant d'autres qui se battoient en faveur de l'harmonie, sans avoir appris à solfier. Cet ouvrage,

soit pour le fond des idées , soit pour le style , annonce un très-bon esprit ; et , chose étrange quoiqu'il fût plein de modération et de politesse , quoiqu'il ne servit point les haïnes et les passions de ce temps-là , il eut un assez grand succès. Chabanon n'a point fait de livre plus lu et plus goûté généralement.

Ses mémoires , qu'on publie dans ce moment , promettent plus d'intérêt encore. C'est un tableau naïf de ses habitudes les plus secrètes , et des sentimens les plus chers qui ont occupé sa vie. Il y retrace les foiblesses , les enchantemens , et les peines d'un amour porté jusqu'au délire de l'enthousiasme , pour trois femmes qui l'ont trompé. Au milieu des grands évènemens politiques , dont toutes les têtes sont remplies , un pareil sujet paroît d'abord mériter peu d'attention. Mais les peintures de l'amour , quand elles ne sont pas faites trop mal-adroitement , conservent un empire indépendant de toutes les circonstances. On dit , il est vrai , que l'influence des femmes ne se fait sentir que dans les monarchies. Mais il ne paroît pas , jusqu'ici , que les mœurs républicaines aient ôté aux femmes l'espérance de régner sous d'autres formes ; il ne paroît pas qu'elles aient senti le besoin d'acquérir de nouvelles vertus pour conserver leur ancien empire. Leur puissance est , à coup sûr , la mieux défendue , et la plus difficile à détrôner.

D'ailleurs , ces mémoires ont un sûr moyen de plaire , car ils flatteront la malignité. Les trois coquettes qu'y peint Chabanon sont nos contemporaines. Toutes trois , et sur-tout la troisième , sont très-

comues. Le caractère qu'il leur donne, et qu'un grand nombre d'autres témoignages peut confirmer, fait comprendre aisément que l'amour tout platonique de Chabanon ne pouvoit guères leur convenir. S'il eût moins valu, il les eût fixées davantage. Mais ses extases d'amour, en quelque sorte mystiques, son culte aveugle et désintéressé pour les objets de son choix, présentent un caractère attachant et des situations absolument neuves, qui plairont aux âmes tendres.

Chabanon, dans son enfance et dans sa première jeunesse, avoit été dévot comme madame Guion ; il avoit bien changé dans la suite ; il s'étoit jeté dans l'excès absolument contraire ; il ne croyoit pas plus à la religion qu'à l'amour ; il se prétendoit détrompé. Mais étoit-il moins heureux dans les jours qu'il appeloit ceux de son aveuglement ?

Quoiqu'il en soit, il termine le tableau de ses amours par des réflexions morales qui feront sans doute plaisir au lecteur. Après avoir peint les égaremens de ses trois maîtresses, il s'écrie : « Voilà  
» les objets pour lesquels j'ai sacrifié dix ans mes  
» travaux, mon repos et ma vie entière ! Voilà les  
» objets que mon aveugle prévention élevoit au-des-  
» sus de l'humanité ! Des trois, il n'en est pas une  
» auprès de qui je puisse trouver une consolation  
» dans la peine ; il n'en est pas une qui m'entendît  
» et sût ce que je voudrois lui dire, si je lui rap-  
» pelois les scènes d'enivrement que lui occasionna  
» mon amour. O quelle leçon ! quel préservatif of-  
» fert à la jeunesse, s'il n'étoit pas réglé dans nos

» destins, que l'expérience des pères n'est d'aucun  
 » fruit pour les enfans! Ah! du moins ceux de mes  
 » successeurs qui passeront par les épreuves que j'ai  
 » subies, si ce récit tombe entre leurs mains, ché-  
 » riront celui qui les devança dans l'infortune. C'est  
 » pour eux que j'écris des faits vides d'intérêt pour  
 » tout autre. Ce sont des amis que je concilie d'a-  
 » vance à ma mémoire.

» Cette lecture pourroit encore devenir utile aux  
 » femmes qui n'ont pas franchi les bornes du de-  
 » voir. Que dans la première faute pour laquelle  
 » l'amour les sollicite, elles en considèrent les sui-  
 » tes inévitables, et, si j'ose ainsi parler, l'innom-  
 » brable postérité du vice. Je ne sais si l'on cite-  
 » roit une femme qui n'ait eu qu'une foiblesse. La  
 » première sert d'introduction à beaucoup d'autres.  
 » Il n'est point de femme qui ne s'étonnât d'elle-  
 » même, si elle se considéroit au-delà du premier  
 » pas qu'elle a osé faire. . . . Ces réflexions sa-  
 » lutaires demandent grâce pour le récit frivole qui  
 » les a fait naître.»

L'intérêt d'un semblable style redouble encore celui des faits, et il se retrouve dans la plus grande partie de l'ouvrage. On reprochera peut-être à Chabanon d'avoir révélé des secrets qui devoient mourir entre lui et les femmes qu'il avoit connues. Mais ce n'est point ici Rousseau apprenant à la postérité les goûts vils et honteux de madame Warens sa bienfaitrice; c'est un homme indignement trompé, qui exerce sur trois femmes perfides, une vengeance assez douce que condamneront seulement celles qui leur ressemblent.

Le précis de sa liaison avec son frère Maugris est à couvert de toute espèce de reproche. On y voit respirer le charme de l'amitié fraternelle, et la mémoire des deux frères sera chérie de tous ceux qui ont conservé le goût des mœurs domestiques.

Ce recueil tire sur-tout un grand prix de quelques anecdotes sur Ferney. Chabanon y avoit fait plusieurs voyages. Il montre Voltaire dans les détails de sa vie intérieure. Il confirme ce que l'envie a nié long-temps, mais ce qu'elle-même sera contrainte d'avouer tôt ou tard ; il démontre, en un mot, que Voltaire, malgré ses défauts, fut le plus grand des hommes et le plus aimable des grands hommes.

Il le disculpe aisément du reproche de jalousie qu'on lui a fait tant de fois. Il prouve que son orgueil, qu'on a cru si irritable, ne se blessoit pas facilement.

« Un homme de lettres, fort distingué par ses talents, dit Chabanon, demeureroit en même temps que moi à Ferney. Il jouoit un jour un rôle important dans Adélaïde sur le théâtre du château. Il dit à Voltaire, au moment de la représentation : « *Papa, j'ai changé quelques vers dans mon rôle, qui me paroissent foibles.* » — « *Voyons, mon fils.* ». Voltaire écoute les changemens et reprend : Bon, mon fils, cela vaut mieux, changez toujours de même ; je ne puis qu'y gagner. »

« Enthardi par ce succès, le réformateur de Voltaire osa le réformer dans une pièce qu'il venoit d'achever, et il ne prévint pas même l'illustre

» auteur, des corrections qu'il s'étoit permises. Vol-  
 » taire au théâtre s'aperçut des changemens faits  
 » à ses vers. Il cria de sa place ; il a raison : c'est  
 » mieux comme cela. » On a peine, ajoute très-ju-  
 » dicieusement l'historien, à concilier cette abnéga-  
 » tion d'amour-propre et de toute supériorité av. c  
 » le sentiment d'ombrage et d'inquiétude que le sen-  
 » timent de sa gloire inspiroit, dit-on, à Voltaire. »

On ne retrouve pas, au reste, dans ce recueil, toutes les anecdotes sur Ferney, que plusieurs personnes dignes de foi, et celui même qui écrit dans ce moment, ont entendu raconter à Chabanon. Notre mémoire nous en rappelle quelques-unes qui font honneur à la franchise de ce dernier.

Il croyoit avoir à se plaindre de Laharpe. Cependant il avouoit que Voltaire, dans ses plus secrets épanchemens, lui avoit toujours parlé de l'auteur de Warvik et de Mélanie avec la plus haute estime. Il racontoit avec une candeur qu'on ne peut trop louer, qu'un jour il présenta une tragédie à Voltaire. Celui-ci, après l'avoir lue, la lui rendit sans éloges, en disant : « *Il n'y a que Petit qui* » *puisse faire des tragédies* ». *Petit* étoit, comme on sait, le nom que Voltaire donnoit à Laharpe.

Chabanon étoit beaucoup plus lié avec Champfort et Thomas qu'avec Laharpe. Il a redit plus d'une fois que Voltaire avoit fort approuvé la petite pièce de la jeune Indienne. Il y trouvoit un grand nombre de vers faciles et naturels qu'il citoit avec complaisance. Il crut même quelque temps que l'auteur de cet ouvrage soutiendrait le théâtre  
 dans

dans sa décadence. Il dit, plusieurs années après, au même Chabanon : « Pourquoi le jeune homme, qui s'étoit si bien annoncé dans la jeune Indienne, n'a-t-il plus rien fait que de sec et de guindé ? d'où vient que je ne puis plus le lire ? » L'éloge de Lafontaine et plusieurs scènes de *Mustapha* doivent infirmer ce jugement.

Une autre fois, Voltaire, après avoir lu un éloge de Thomas, se permit un jeu de mot cruel pour l'orateur. « Il ne faut plus dire, criait-il, du *gali-mathias*, mais du *gali-thomas*. Ce jugement est sans doute celui de l'humeur et d'un goût trop délicat ; mais on sent bien que la manière de Thomas, malgré les beautés mâles et élevées qui se mêlent à ses défauts, ne pouvoit plaire au plus heureux de tous les génies. On se rappelle ces vers de la vieillesse de Voltaire :

Je lis cet éloge éloquent,  
 Que Thomas a fait savamment,  
 Des dames de Rome et d'Athènes.  
 On me dit : Partez promptement,  
 Volez aux rives de la Seine,  
 Et vous en direz tout autant  
 Avec moins d'esprit et de peine.

Cet éloge qui enveloppe la plus fine ironie, dut paroître à Thomas presque aussi amer que le jeu de mot précédent, s'il l'a jamais su.

S. Lambert et Delille (c'est toujours Chabanon qui parle) étoient constamment loués par Voltaire. Il pensoit qu'ils avoient ouvert une nouvelle source à la poésie française, et cet aveu honore d'autant

plus Voltaire, que ce n'est pas dans les morceaux de poésie descriptive qu'il a le plus excellé.

Il disoit souvent devant Chabanon, qui avoit le malheur de partager quelques préjugés modernes sur Boileau, *celui qui n'aime point Nicolas ne prospérera pas*. On pourroit étendre les détails de ce genre. Mais il ne faut pas blesser l'ait-out-propre des auteurs vivans. C'est peut-être ce motif respectable qui a empêché Chabanon d'écrire ce qu'il ne craignoit pas de raconter.

Avant de finir, il est bon de savoir que Chabanon, ennemi des juifs et de leur théologie, rendoit pourtant justice aux beautés simples et sublimes répandues dans leurs livres. On tient encore de Chabanon que l'auteur de *Méropé* ne parloit jamais sans admiration de l'histoire attendrissante de Joseph, où il trouvoit la plus belle des reconnoissances et toutes les conditions de l'épopée. Il regrettoit que Racine n'eût pas traité ce sujet quand ses scrupules l'empêchèrent au théâtre. Il appeloit le livre de *Ruth* la première des églogues. Il voulut souvent imiter le livre de Job comme il avoit fait l'*Ecclésiaste*. Il aimoit passionnément les grands traits de ce poëme arabe, le plus ancien des poëmes connus.

On est fâché que Chabanon n'ait pas recueilli lui-même, dans le livre dont nous donnons l'analyse, tous ces faits et beaucoup d'autres qui lui échappoient dans la conversation. Tel qu'il est, son livre est digne des éloges de tous les gens de goût, et de l'amour de tous les gens de bien. Le C. S. Ange, avantageusement connu par sa traduction des méta-

morphoses d'Ovide, en a été l'éditeur. La manière intéressante dont il parle de Chabanon, dans sa préface, est digne de l'un et de l'autre, et justifie le choix de l'ami qui lui a donné cette marque honorable de confiance.

## M O R A L E.

*LES VEILLÉES PHILOSOPHIQUES*, ou *Essais sur la morale expérimentale et la physique systématique*, par *A. L. VILLETTERQUE*. Deux volumes in-8.<sup>o</sup> (50 liv. et 72 liv., franc de port); chez Fuchs, libraire, quai des Augustins ou rue de Hurepoix, n.<sup>o</sup> 28, à Paris.

Ce sont des dialogues entre un philosophe et une femme très-extraordinaire. « J'ai imaginé, dit l'auteur, ce personnage qui, heureusement, n'est pas dans la nature, pour opposer les foiblesses exagérées de l'humanité aux principes qui en assurent les vertus ».

Ces principes, offerts d'une manière sèche, aride et froide, ne suffisoient pas : « La théorie, dit-il, est muette et sans mouvement ; il faut lui donner celui de la sensibilité même et son langage, si l'on veut qu'elle en ait les douces influences. Le désir de la connoître doit précéder celui d'en jouir. Ce n'est encore que la statue de Prométhée ; pour la juger, il l'anima. »

Après avoir donné une idée générale des objets qu'il veut traiter et de l'intention qui doit le conduire au but qu'il se propose, l'auteur compare

d'abord les raisonnemens dangereux d'une philosophie plus séduisante que raisonnable , aux vérités calmes d'une philosophie plus simple et conséquemment plus utile ; ensuite il veut démontrer que *l'amour de soi* est le principe universel et unique de la morale qui unit les hommes , des vertus qui les rendent heureux , de l'origine des sociétés et des institutions qui les soutiennent. *L'amour de soi* est , selon lui , la loi élémentaire et primitive qui fait la force de toutes les loix morales et politiques , et ne peut nuire à aucunes.

Il faut lire les développemens de cette opinion dans l'ouvrage même , pour la juger et ne pas la confondre avec l'intérêt personnel , ou l'égoïsme qui en est si essentiellement distinct. « Les malheurs , dit » l'auteur , dont il est la source , n'ont leur cause » dans *l'amour de soi* , suivant l'opinion générale ; » que parce qu'on ne fait pas attention que l'égoïsme » n'en est qu'une modification dépravée , et qu'il » n'en est enfin que l'erreur ou l'abus. »

Après avoir examiné *l'amour de soi* dans ses relations morales , sociales , religieuses et politiques , l'auteur le considère dans ses rapports avec les sciences et les arts qui peuvent contribuer au bonheur des hommes ; et il fait sentir le danger des systèmes qui nuisent aux progrès de l'esprit humain , si *l'amour de soi* n'en est pas le régulateur , parce qu'alors c'est l'intérêt personnel qui en est le seul guide ; il les suspend , il les arrête par des hypothèses séduisantes et des projets chimériques qui en retardent la perfection , en fixant les regards et l'attention sur

ce qui peut distraire, amuser l'aveide curiosité et ne peut être utile.

Ce principe établi, il attaque, avec toutes les conséquences qui en résultent, les opinions qui, se trouvant en opposition avec elles, en nécessitent le développement. C'est d'après ce principe qu'il combat quelques opinions en morale et en physique de M. de S.-Pierre ; il s'attache principalement à réfuter les systèmes de l'auteur des *Études de la nature*, sur les couleurs, les harmonies, les mouvemens, les marées et le déluge ; il oppose aux principes de la philosophie pythagoricienne, ceux de la philosophie de Newton ; et si ses réfutations ne persuadent pas les partisans de M. de S.-Pierre, elles ne peuvent au moins les offenser. « Je ne me pardonnerois pas, » dit-il, le plus brillant succès, ce qu'assurément » je n'espère point, s'il pouvoit me faire un seul » ennemi. Je n'ai que le besoin et la volonté d'être » aimé ; et si mon ouvrage obtient l'approbation du » public, je désire plus encore obtenir son estime. » C'est toujours avec cette aménité, cette politesse si rare dans les discussions de cette espèce, lorsqu'on croit avoir raison, qu'il tâche de démontrer que des hypothèses en physique, ne fussent-elles qu'inutiles, ont toujours des dangers, et que les systèmes de M. de S.-Pierre ont tous les charmes de la séduction, mais n'entraînent pas cette conviction qui résulte des principes mathématiques de Newton.

Fatalita ( c'est le personnage mis en scène dans les dialogues ) ne pense pas de même. « Plus un » système est déraisonnable, dit-elle, et plus il

» me plaît : j'admire les efforts de l'esprit pour  
 » prouver ce qui choque le bon sens. Il n'y a  
 » rien de si facile que de démontrer ce qui est ; le  
 » beau, l'admirable est de vouloir démontrer ce  
 » qui ne peut être. Je préfère les harmonies de  
 » Pythagore à son carré de l'hypothénuse. Les chi-  
 » mères de l'esprit en sont la vie et le charme. Dé-  
 » raisonnons, s'il le faut, pour embellir nos erreurs,  
 » cela est plus sage que de raisonner pour les dé-  
 » truire. »

C'est ainsi que pour faire appercevoir le danger des hypothèses dans les sciences, l'auteur donne à cette femme tous les ridicules qui naissent de cet amour des systèmes, et que, pour démontrer les avantages d'une morale simple et sans exagération, il peint tous les dangers qui résultent de l'oubli de ces principes, dans les foiblesses et les époques principales de la vie de Fatalita dont elle fait elle-même le récit : « En les lisant, dit l'auteur, une fille  
 » jeune, modeste et vertueuse frémit quelquefois,  
 » et cette terreur lui sera utile : ne vaut-il pas mieux  
 » qu'elle soit, même trop tôt, instruite par les fau-  
 » tes d'une autre que trop tard par les siennes ? » Cette opposition de la sensibilité qui les raconte avec franchise, et d'une philosophie calme qui fait naître des torts mêmes d'une imagination trop vive, la puissance des moyens de la raison qui apprend à les éviter, répand quelques charmes sur une lecture qui, dans les trois premières veillées sur-tout, pourroit fatiguer l'attention.

Pour donner une idée du style de l'auteur, je vais

citer ici ce qu'il dit du bonheur, parce que c'est en même temps un résumé de son opinion sur *l'amour de soi*.

« Le bonheur n'est que la paix avec soi, et il  
 » n'en est pas d'autre : c'est le premier et le plus  
 » grand des bienfaits de *l'amour de soi*, dans la  
 » jouissance modérée de ses droits et l'observation  
 » exacte de ses devoirs. Considérons Socrate : quand  
 » on veut peindre toutes les vertus, il en est le  
 » modèle. Son respect pour la divinité ; son amour  
 » pour les hommes ; sa raison toujours maintenue  
 » dans l'empire qu'elle doit avoir sur les sens et les  
 » passions ; son ame inaccessible aux illusions ; sa  
 » tranquillité inaltérable que les persécutions ne  
 » pouvoient troubler ; son courage que les malheurs  
 » ne pouvoient abattre ; sa sagesse que les biens ex-  
 » térieurs ne pouvoient séduire ; ce besoin de deve-  
 » nir utile, même sans l'espérance de l'être ; sa tou-  
 » chante sensibilité envers les malheureux ; ce sen-  
 » timent si pur qui donnoit à ses actions la teinte  
 » de son ame et à ses pensées l'expression de la  
 » vertu ; cette douce gaieté qu'il portoit par-tout et  
 » qu'il communiquoit à tout, même aux leçons im-  
 » portantes de ses discours et de ses exemples ; cette  
 » patience sublime avec laquelle il supportoit, sans  
 » se plaindre, les contrariétés de la vie : tels étoient  
 » les résultats de ses principes, et tels sont ceux de  
 » la paix avec soi.

« Figurez-vous cet homme dans toutes les circons-  
 » tances les plus heureuses, les plus difficiles et les  
 » plus déplorables de la vie. C'est pour lui que la

» nature semble se parer de tous ses charmes, et s'em-  
 » bellit encore du calme de son ame.

» Voyez-le dans sa famille, au milieu de ses pa-  
 » rens ; car c'est là que Dieu a placé nos premiè-  
 » res et nos plus solides espérances de bonheur.  
 » Voyez-le dans les temples, dans les camps, dans  
 » l'administration des affaires publiques et particu-  
 » lières, dans ses projets, dans ses desirs, dans  
 » toutes ses habitudes ; c'est toujours dans son cœur  
 » qu'il trouve la règle de ses devoirs et le bonheur  
 » qui accompagne celui qui ne s'en écarte jamais.  
 » Le plus doux sentiment l'inspire, la raison le di-  
 » rige, et les contrariétés mêmes prennent cette  
 » teinte plus calme qui en efface les aspérités et les  
 » amertumes, souvent semées par l'imagination sur  
 » le champ même de la douleur. Quand on a fait  
 » tout ce qu'on doit, on se console de ne pas obte-  
 » nir ce qu'on désire ; et le passé, qui se soulève  
 » sans cesse avec ses épines déchirantes contre le  
 » présent, n'offre à l'homme de bien  
 » que des roses qu'il répand sur son avenir. Il est  
 » sûr d'avoir toujours l'estime des autres : le plus  
 » difficile est fait ; il a la sienne. Il peut, dit Sénèque,  
 » tout ce qu'il veut, parce qu'il ne veut jamais que  
 » ce qu'il doit.

» N'a-t-il qu'une fortune médiocre ? elle lui suffit,  
 » parce que ses prétentions s'arrêtent où commence  
 » l'impossibilité de les satisfaire : c'est l'agitation tu-  
 » multueuse de l'ame qui irrite les desirs, volca-  
 » nise la sensibilité, enflamme les passions et les  
 » élance au-delà du cercle tracé par la raison.

» Est-il riche? son cœur tranquille est une glace  
» pure et sans tache où se réfléchissent à l'instant  
» les occasions de faire le bien. L'humanité, la  
» bienfaisance, la pitié y abordent par tous les points  
» de la sensibilité; et ne sont-elles pas toujours  
» écoutées quand elles sont appelées? Si les hom-  
» mes les repoussent quelquefois, c'est moins par  
» une indifférence coupable que par cette impa-  
» tience isolante et vaguement sentie qui suit cette  
» agitation désordonnée dans laquelle on ne re-  
» trouve plus ce sentiment, ce cri de la nature qui  
» nous porte toujours vers l'être qui souffre, quand  
» nous parvenons à l'entendre; il retentiroit sans  
» cesse en nous, si nous étions en paix avec nous-  
» mêmes; c'est une source de plaisirs, épuisée, des-  
» séchée par les passions, environnée, étouffée, dis-  
» parue sous les ronces, les plantes vénéneuses de  
» cet égoïsme, enfant ingrat de l'intérêt personnel et  
» père du malheur. Arrachez, éloignez tout ce qui  
» couvre cette source de félicités, bientôt elle repren-  
» dra son cours bienfaisant, et c'est sur ses bords que  
» repose la vie, le bonheur de la vie.

» Voyez cet homme au milieu de ses amis malheu-  
» reux, comme il les console! les larmes de sa douce sen-  
» sibilité se mêlent à celles de la douleur et semblent les  
» tarir: il s'attendrit avec tant de vérité, que le chagrin  
» inquiet, si facilement soupçonneux et qui croit sou-  
» vent avec tant de raison, que tout s'éloigne de lui,  
» et que la tendre compassion n'est que le voile léger  
» et prêt à disparaître dont s'enveloppe quelquefois  
» l'indifférence polie et trompeuse, s'abandonne aux

» charmes de ce doux spectacle , ne se console pas  
 » peut-être , mais s'afflige avec moins d'anertume  
 » et plus d'espérance : c'est un rayon de soleil qui ne  
 « dissipe pas le nuage , mais qu'en colore les bords  
 » et laisse entrevoir l'azur brillant des cieux. Quel  
 » est l'être qui croit avoir tout perdu quand il lui  
 » reste un ami ?

» Voyez-le maintenant accablé lui-même par des  
 » malheurs imprévus et inévitables : avec qu'elle rési-  
 » gnation il les supporte ! avec quel courage il les  
 » attend ! il pleure , il gémit , mais les pleurs , les  
 » gémissemens sont encore l'éloge et deviennent la  
 » consolation de la vertu , quand ses souvenirs n'en  
 » font pas le reproche. Rien de poignant , d'amer ne  
 » se mêle à sa profonde douleur ; et l'espérance , tou-  
 » jours l'espérance , car elle n'abandonne jamais ,  
 » semble être pour l'homme en paix avec lui-même ,  
 » un des devoirs qu'il laisse à la Providence dont il  
 » attend des secours contre elle-même ; et les attendre  
 » ainsi , c'est les obtenir.

L'auteur place ensuite cet homme dans toutes les  
 données de la vie , avec le goût des sciences , celui  
 des arts ; enfin , avec toutes les passions modérées  
 qui doivent être les élémens du bonheur dont il peut  
 jouir , et il ajoute : « L'amour de l'humanité avec  
 » émulation , mais sans jalousie , sans envie , est donc  
 « à l'amour des sciences , des arts et au bonheur , ce  
 » que la sensibilité est aux grâces , ce qu'un beau  
 » jour est à la nature , et ce qu'un doux sentiment est  
 » à la raison ; il en augmente les charmes , n'en

« trouble jamais les plaisirs, ni les avantages, et moins  
• encore les succès. »

« Nous avons tous, dit-il, reçu du ciel une portion  
» de félicité qui peut et doit nous satisfaire ; elle con-  
« siste dans les moyens qui constituent essentielle-  
» ment, qui produisent et qui assurent la paix avec  
» soi, et qui nous maintiennent dans cet état calme  
» où les impressions du sentiment, aine de tout  
» sont toutes aperçues, et où celles du malheur, pré-  
» vues par la raison, sont ou peuvent être consolées  
» et adoucies par elle. Il ne faut donc chercher le  
» bonheur qu'en soi, puisque c'est en soi qu'il se pré-  
» pare et qu'il s'achève. Il faut apprendre à s'aimer ;  
» c'ar mieux on s'aime et plus on aime les autres.

» En un mot, chercher le bonheur, ce n'est que  
» préparer son ame à le recevoir, et c'est aussi de  
» même qu'on la prépare à l'adversité : la paix qui  
» doit y régner est également propre à jouir des avan-  
» tages, à supporter les privations, et à faire naître en  
» même temps la sensibilité et le courage. »

Je n'ai cité que quelques fragmens, mais ils suf-  
fisent pour juger du style de l'auteur, de ses prin-  
cipes et de son intention.

Après avoir établi ainsi les connexions de *l'amour  
de soi*, avec les opinions morales et sociales, il con-  
sidère ensuite ce principe dans ses rapports avec  
les opinions religieuses et politiques. Les bornes  
d'un extrait ne nous permettent pas de donner ici les  
raisons sur lesquelles il les appuie : nous nous en tien-  
drons à quelques citations isolées.

» Les principes de la morale naissent avec nous,

» mais ne se développent que par les affections so-  
 » ciales, et elles s'éclairent par la réflexion. L'homme  
 » le plus éclairé sera toujours le plus juste, s'il veut  
 » être tout ce qu'il peut et faire tout ce qu'il doit ;  
 » mais il faut que la religion et la morale, ces deux  
 » objets, absolument distincts, quoiqu'ils s'étayent  
 » puissamment, n'en forment qu'un pour ceux dont  
 » les lumières ne peuvent atteindre à cette habitude  
 » de réfléchir qui analyse sans incrédulité et fait croire  
 » sans faiblesse.

» C'est pour ces hommes bons, mais ignorans que  
 » les cérémonies de la religion doivent être un cours  
 » solennel de morale qui ne peut arriver à leurs cœurs  
 » par la pensée mais par les sens; c'est pour eux  
 » que des hommages à Dieu doivent encore être des  
 » leçons : car si le premier précepte de la religion  
 » est l'obligation à remplir ses devoirs, son premier  
 » objet doit être de nous apprendre à les connoître.»

» Persécutez les religions, dit-il ailleurs, les sectes  
 » leur succèdent; les mœurs se dépravent; l'enfance  
 » n'a plus de guide; les méchans n'ont plus de frein;  
 » le crime est sans remords, la vertu sans consolation  
 » et le malheur sans espérance.

» Les fractures de l'opinion déchirée deviennent  
 » des plaies pestilentiellles que la crainte envenime  
 » et que le temps ne cicatrise pas; bientôt elles gan-  
 » grèneront le corps politique, car la morale qui le  
 » soutient ne suffit pas pour en établir généralement  
 » les principes; tandis que la religion qui les déve-  
 » loppe, en frappant sur toutes les habitudes, porte

» au cœur une lumière ineffaçable et salutaire par les  
» moyens puissans de l'espérance et de la crainte. »

Il faut suivre l'auteur dans son ouvrage même ,  
pour voir comment il détermine l'influence de *l'a-*  
*mour de soi*, sur les différences successives qui sépa-  
rèrent la religion primitive et patriarcale des dogmes  
divers et multipliés , qui aujourd'hui se partagent  
la terre.

« Quel est ensuite , dit-il , le point de contact de la  
» morale sociale et de la morale politique ?

» Le premier sentiment est *l'amour de soi* ; la  
» première société est celle de la famille , n'allons pas  
» au-delà.

» Si l'on considère la société de famille comme  
» J. J. Rousseau , dans l'état de la nature , les liens  
» qui l'unissent cessent même avec les avantages qui  
» en résultent ; mais oublions cet état primitif , et  
» considérons le gouvernement paternel dans les rela-  
» tions sociales : là , il ne cesse jamais. Quand les  
» droits de *l'amour de soi* n'en font plus sentir la  
» nécessité , les devoirs en prolongent l'empire par  
» la reconnaissance. »

Après quelques observations sur l'état primitif , non  
pas de nature , puisqu'il est à-peu-près reconnu , dit  
l'auteur , même par ceux qui ont voulu prouver le  
contraire , que cet état de nature n'a jamais existé ;  
mais sur l'état primitif de société , il établit pour  
principe que le gouvernement de famille est non-  
seulement le premier modèle des sociétés politiques ,  
mais qu'il en est l'ame et doit en être le premier  
élément , comme *l'amour de soi* dont il est le plus

touchant tableau, est le principe de toute morale sociale.

» L'autorité des chefs de famille qui a précédé  
 » toutes les autorités quelconques, doit être conservée  
 » et maintenue dans toute espèce de gouvernement ;  
 » elle peut être sans bornes, parce que, par sa nature  
 » même, elle a des bornes invariables.

» Voyez les bons pères au milieu de leurs enfans ;  
 » leurs sages conseils sont des loix adorées ; ils sont  
 » les organes de la providence et de la justice, les  
 » soutiens des mœurs ; ils raient l'esprit public  
 » qui tend toujours au relâchement, par leur influence  
 » énergique, continuelle et puissante sur tout ce qui  
 » les environne ; leur intention inquiète veille tou-  
 » jours pour maintenir le calme ; leur prévoyance  
 » naît de tout et ne néglige rien ; ils gouvernent comme  
 » le bonheur, par la crainte seule de le perdre. »

Plus loin il dit : « L'autorité des chefs de famille  
 » est, par son contact immédiat avec l'amour de  
 » soi, la garantie solidaire de l'amour de soi dans  
 » l'autorité première ; et ces deux principes connexes  
 » peuvent avec avantage être considérés comme ba-  
 » ses fondamentales, parce que, loin d'être prises  
 » dans l'état chimérique de nature, elles se dédui-  
 » sent de l'état essentiel de société ; elles sont les  
 » nuances intermédiaires et primitives de la nature  
 » et de la loi ; elles répriment l'intérêt personnel en  
 » l'empêchant de se confondre avec l'amour de soi ;  
 » elles peuvent enfin être employées avec un succès  
 » général, puisqu'on ne peut les détruire sans nuire  
 » à l'intérêt public qui ne doit se composer que des

» intérêts particuliers éclairés constamment dans leurs  
 » rapports multipliés et inhérens à un gouverne-  
 » ment quelconque ; mais plus puissamment encore  
 » dans celui où ces élémens moins exposés à la gan-  
 » grène de l'intérêt personnel, se réunissent dans un  
 » point principal, pour éviter la désunion de leurs  
 » parties, et le danger de la multiplicité des moyens  
 » qui conduit toujours à l'alanguissement ou au dé-  
 » sordre des résultats. C'est ainsi que dans une fa-  
 » mille, l'autorité d'un chef en fait la force et en as-  
 » sure le bonheur.»

Cette opinion politique de l'auteur acquiert quel-  
 que vraisemblance par les principes dont elle paroît  
 être une conséquence immédiate ; mais elle a été  
 puissamment réfutée dans le discours de J. J. Rous-  
 seau sur l'économie politique. Aristote et le cheva-  
 lier Filmer, dans son ouvrage qui a pour titre, *Pa-  
 triarcha*, avoient déjà dit que le gouvernement de  
 famille devoit être regardé comme élément primitif  
 du gouvernement civil.

Le récit des époques principales de la vie de Fa-  
 talita répand quelque intérêt sur la lecture de cet  
 ouvrage, dont les matières souvent sérieuses exigent  
 une attention que l'auteur a soin d'exciter toujours  
 en la reposant quelquefois par des épisodes qui ne la  
 détournent pas de son but, parce qu'ils offrent tou-  
 jours les conséquences des mêmes principes.

Cet ouvrage est rempli de citations de vers, à  
 l'exemple de Cicéron, de Plutarque et de Montaigne.  
 La traduction des vers latins et anglais est à la fin des  
 notes de chaque veillée.

« Ces notes étoient dans le texte ; mais j'ai pensé, » dit l'auteur, qu'il seroit plus convenable de placer » à la fin de chaque volume quelques-unes des citations un peu multipliées qui pouvoient nuire à » l'attention en l'interrompant trop fréquemment. » Ai-je eu raison ? on en jugera. Cependant, il me » semble qu'on se repose en parcourant ainsi un » plus grand nombre d'objets dont la variété même » fixe la réflexion et la ramène encore à ce qui vient » de l'occuper ; mais il faudroit lire les notes immédiatement après chaque veillée. »

L'ouvrage et les notes sont dictés par une philosophie douce et consolante, et annoncent une âme pure animée de l'amour du bien, et un esprit cultivé par la lecture des classiques et l'étude des sciences. Il assignera au C. Villetelle une place distinguée parmi les écrivains qui emploient leur talent à faire aimer la vertu.

A. L. M.

## LITTÉRATURE GRECQUE.

*Théâtre d'Æschyle, traduit en français, avec des notes philologiques, et deux discours critiques, par F. J. G. DELAPORTE Dutheil, première partie, contenant les sept tragédies entières.* A Paris, de l'imprimerie de la République, an III, 1795; et se vend chez Nyon, l'aîné, libraire, rue du Jardin.

*ÆSCHYLÆ Tragœdiarum reliquiæ, quas, ad Londinensis quidem editionis fidem, sed exhibitæ in cæteris editionibus, nec non in quibusdam manuscriptis exemplaribus, locutionum varietate diligenter ponderatâ, recensuit, notis illustravit, ac denuò edidit, Fr. Joa. Ga. Delaporte Dutheil, etc.* 2 vol. in-8.<sup>o</sup> Le 1.<sup>er</sup>. d'environ 600 pag. sans l'avertissement de XXIV; le 2.<sup>me</sup>. vol. de 450. (Le texte et la version de chaque pièce ont un chiffre particulier, et peuvent se relier séparément).

LE traducteur rend compte, dans sans son avertissement, 1.<sup>o</sup> en quoi consiste cet ouvrage; 2.<sup>o</sup> quel a été son but. Donner un texte pur, une traduction fidèle et tous les éclaircissemens nécessaires, voilà ce but qui se trouve ici exposé avec autant de modestie que de clarté et de précision. Nous reviendrons sur quelques observations du judicieux traducteur, qui finit en rapportant et s'appliquant ces paroles de Montesquieu: « Je demande une grâce, que je

» crains qu'on ne m'accorde pas ; c'est de ne pas  
 » juger, par la lecture d'un moment, d'un travail  
 » de vingt années, d'approuver ou de condamner  
 » le livre entier, et non pas quelques phrases. »

La première partie, qui paroît seule en ce moment, contient, 1.<sup>o</sup> le texte grec de toutes les tragédies parvenues entières jusqu'à nous ; 2.<sup>o</sup> une version française de ce texte ; 3.<sup>o</sup> de petites notes textuelles et grammaticales. Dans la seconde partie, qui suivra de près la première, on trouvera, 1.<sup>o</sup> le texte et la version de tous les fragmens des pièces perdues ; 2.<sup>o</sup> un très-grand nombre de notes philologiques ; 3.<sup>o</sup> deux discours historiques et critiques, assez étendus. Ajoutons que cette édition, parfaitement exécutée, est encore ornée de huit estampes, dessinées et gravées par d'habiles artistes de Rome et de Paris ; toutes sont tirées de monumens antiques et représentant des sujets analogues aux scènes les plus frappantes d'Æschyle.

Faire connoître à fond le père de la tragédie, et en transporter dans notre langue les beautés sublimes, est une entreprise digne des efforts et des talens de nos meilleurs littérateurs. Elle doit intéresser trois espèces différentes de lecteurs. Æschyle, le premier des poètes dramatiques, a créé son art, et l'a en quelque sorte perfectionné. Il intéresse donc par-là les auteurs dramatiques et les amateurs de la tragédie. Æschyle est de tous les écrivains grecs le plus difficile. Son texte, obscur et altéré par l'injure des temps, n'a pu encore être suffisamment éclairci par les commentateurs. Une traduction fidèle qui serviroit

à l'intelligence de ce même texte, auroit en conséquence droit aux suffrages des vrais savans et des amateurs de la langue grecque. Æschyle est de tous les poètes le plus énergique, le plus hardi dans ses métaphores, le plus élevé dans ses idées, le plus animé dans sa diction ; on plaira donc aux poètes et à x amateurs de la poésie en général, si on leur donne une idée juste et précise de son style.

Exposer la contexture des pièces d'Æschyle ; faire remarquer la simplicité de son art, soit dans l'intrigue, s'il y en a, soit dans l'exposition ou le dénouement ; faire connoître le ton général de ses dialogues, le bon ou mauvais emploi de ses chœurs, toutes les parties enfin qui constituent la tragédie, l'ensemble du spectacle, son appareil, etc.... c'est à quoi le P. Brumoi semble avoir assez bien réussi, dans son théâtre des Grecs, par les extraits étendus et raisonnés de ces mêmes pièces d'Æschyle, dont il regardoit la traduction entière ou littérale, comme impossible.

Plus hardi sans doute, Lefranc de Pompignan, auquel on ne peut refuser, sans injustice, du savoir, du goût et des talens, a osé concevoir et exécuter une pareille entreprise. Malgré les préventions qu'on avoit contre lui, son ouvrage eut du succès, et il en méritoit à bien des égards. Sa vie d'Æschyle, sa préface générale, celles qu'il a mises à la tête de chaque pièce, les observations sur les *Æuménides*, les éclaircissemens sur les courses d'*Io*, quelques-unes de ses notes, etc., sont bien écrites et dignes d'un bon littérateur. Sa traduction a des charmes,

et il est incontestablement le premier qui ait fait lire *Æschyle* avec fruit et intérêt dans notre langue. On y apperçoit néanmoins bien des défauts ; et quoiqu'il eût trop d'amour-propre pour les avouer avec franchise, il nous a témoigné en particulier combien il étoit fâché de n'en avoir pas surveillé l'impression, exécutée pendant son absence et livrée aux soins de l'instituteur de son fils. Dans une note, à la fin de l'ouvrage, il dit : « Je ne suis pas attaché » à ma traduction dans les endroits énigmatiques » de mon auteur ; les habiles gens et les critiques » raisonnables voudront bien se souvenir que les » tragédies d'*Æschyle* sont le pays des conjectures. » Il ne falloit pas se contredire en assurant ailleurs qu'il n'y a que *deux* ou *trois endroits*, dans les sept pièces, qu'il ait été obligé d'abandonner.

Quand on lit avec attention la traduction dont nous parlons, et qu'on la compare avec l'original, il n'est pas difficile de remarquer qu'en général elle est faible et inexacte. Tantôt l'auteur ajoute ou paraphrase ; tantôt il supprime ou abrège. Les contresens y sont assez fréquens, et la version latine paroît avoir trop souvent dirigé la plume du traducteur. Il ne rend jamais l'énergie du texte ; et loin de faire sentir l'inégalité d'*Æschyle*, il est uniforme, ou plutôt monotone. Ses métaphores sont rares et timides, tandis que celles du poëte grec sont très-hardies et presque innombrables ; la diction de Pompignan est simple et quelquefois basse ; au lieu que celle d'*Æschyle* est sublime ou relevée. En un mot, juger du style d'*Æschyle* par cette traduction, c'est vouloir apprécier le coloris et l'expression de Raphaël par une copie au crayon ;

dans laquelle on auroit, en quelques endroits, retréci les draperies.

Le nouveau traducteur, le citoyen Dutheil, avoit sans doute observé tous ces défauts de son prédécesseur; voyons s'il a su les éviter, et mettons le lecteur réfléchi en état de porter un jugement définitif, par des comparaisons. Le Prométhée, les Suppliantes et les Sept chefs devant Thèbes, sont les trois pièces qui offrent le plus d'inexactitudes dans l'ouvrage de Pompignau; mais elles nous entraîneroient dans de trop longues discussions grammaticales. Choisissons d'abord la première scène du second acte de la tragédie des Coéphores, qu'admireroit beaucoup l'illustre Racine. Le meurtre de Clytemnestre par son fils Oreste, est le sujet de cette pièce, et le lieu de la scène est devant le palais des rois d'Argos, au pied du tombeau d'Agamemnon tué par cette même Clytemnestre, son infidèle épouse. Electre, fille de ce prince, s'adresse au chœur :

ELECTRE. « Femmes esclaves, vous qui remplissez avec moi le devoir funèbre dont on m'a chargée, aidez Electre de vos conseils. En faisant des libations sur ce tombeau, *pourrois-je adresser des vœux à mon père ?* Lui dirois-je que ce sont-là les dons de ma mère, les dons qu'une épouse chérie envoie à son cher époux ? Non, je n'oserois; *non, je ne le puis.* Dois-je le prier, comme le permet la justice, de payer les dons d'une main barbare par le châtiment qu'elle mérite ? Ou ne vaudroit-il pas mieux garder un triste silence, puisque mon père a perdu le jour *par un assassinat*; répandez

sur la terre la liqueur sacrée ; jeter le vase , comme s'il étoit impur ; détourner les yeux et *m'enfuir* ? Conseillez-moi ; car nous avons une baine commune. Ne dissimulez rien , parlez sans crainte. Dans la liberté comme dans l'esclavage , on est soumis aux arrêts du sort. Quel parti prendrai-je en cette occasion ?

LE CHŒUR. Nous révérons le tombeau de votre père autant qu'un autel. Vous l'ordonnez ; nous parlerons librement.

EL. *Quels respects , quels vœux peuvent lui plaire ?*

LE CH. Faites vos libations en le priant de favoriser tous ceux qui lui sont fidèles.

EL. Et quels sont-ils ?

LE CH. Vous même en premier lieu , et tous les ennemis d'Ægiste.

EL. C'est donc pour vous et pour moi que je ferai des vœux ?

LE CH. Qui mieux que vous doit connaître vos amis ?

EL. N'est-il personne que je doive *leur* associer ?

LE CH. N'oubliez pas Oreste , quoiqu'il soit absent.

EL. Que cet avis m'est cher et qu'il me touche !

LE CH. *Parlez* ensuite des meurtriers.

EL. Hélas ! *qu'en dois-je dire ?* apprenez-le moi.

LE CH. Que quelque dieu ou quelque mortel vienne en ces lieux.

EL. Comme juge ou comme vengeur ?

LE CH. Pour donner la mort à des assassins.

EL. Et la piété me permet-elle ce vœu ?

LE CH. Pourquoi non ? doit-on épargner ses ennemis ?

EL. Mercure souterrain , apprends-moi que mes prières ont touché les dieux infernaux , dont les regards sont toujours attachés sur le palais d'Agamemnon , qu'elles ont fléchi la terre qui produit tout , nourrit tout et reprend tout. J'épanche cette liqueur mystérieuse en l'honneur des mânes. Et toi , mon père , jette un regard de pitié sur Electre et sur Oreste ! Que ton fils rétaibli sur ton trône. ( *Jouets de la tyrannie* ) , nous sommes traités indignement par une mère qui n'a pas rougi d'épouser le meurtrier de son époux. Je suis esclave , Oreste est fugitif. Tes assassins dissipent insolemment les fruits précieux de tes travaux. O mon père , délivre Oreste de tout danger , et qu'il revoie bientôt sa patrie ! Obtiens sur-tout pour moi des dieux un cœur chaste , des mains pures. Que ta fille , hélas ! n'imité jamais sa mère. C'est ce que je demande pour vous. Quant à nos ennemis , qu'ils te voient paroître avec tout l'appareil d'un vengeur , et que tes meurtriers soient immolés à leur tour. Puissent-ils éprouver l'effet de mes imprécations ! Sois propice à mes enfans. Intéresse pour eux le ciel , la terre , la vengeance. Voilà mes vœux , reçois mes libations. Et vous , fidèles compagnes , mêlez vos pleurs aux miens. Offrez des chants lugubres aux mânes d'Agamemnon.

LE CH. Pleurons , donnons au roi notre maître des regrets , hélas ! trop inutiles. Que ce devoir

pieux , que ces offrandes sacrées nous préservent de nouveaux malheurs. Ombre vénérable , entends nos voix du séjour des morts. Ah ! ne viendra-t-il point de guerrier , de libérateur d'Argos ; à qui Mars *confie ses armes* , et qui en accable nos tyrans ?

EL. O Mercure ! nos libations sont faites. Mais que vois-je ! approchez toutes , et partagez ma surprise.

LE CH. Qu'est-ce donc ? Nos cœurs *tressaillent* d'effroi.

EL. J'apperçois sur le tombeau de mon père une boucle de cheveux.

LE CH. Ces cheveux , de qui sont-ils ? quel homme ou quelle femme les y a déposés ?

EL. C'est ce qu'il est facile *d'éclaircir*.

LE CH. *Daignez nous en instruire*.

EL. Il n'y a que moi qui *porte* ici de pareils dons.

LE CH. *Ah ! princesse , ces marques de deuil ne conviennent qu'à vos ennemis*.

EL. Quelle conformité de couleur !

LE CH. Que voulez-vous dire ?

EL. On croiroit que ce sont-*là* de mes cheveux.

LE CH. Seroit-ce Oreste qui les auroit offerts en secret ?

EL. Ils ressemblent parfaitement aux siens.

LE CH. Comment auroit-il osé venir en ces lieux ?

EL. Il a envoyé le tribut de sa jeunesse à son père.

LE CH. *Quel malheur , hélas ! qu'il soit toujours absent de sa patrie !*

EL. *Je tremble ; un trait soudain pénètre mon*

cœur. Des torrens de larmes coulent de mes yeux à la vue de cet objet. Eh ! quel autre Argien auroit mis sur ce tombeau des cheveux ? Ce n'est pas ma mère , ( *elle qui malgré les dieux* )... Ses enfans n'en doivent pas dire davantage. Mais croirai-je en effet que ce soit *la dépouille aimable* de mon frère , de ce frère qui m'est si cher ? Je sens des mouvemens d'espiérance. Ah ! que ne peux-tu parler , ( que ne peux-tu te faire connoître à moi pour dissiper mon incertitude , ornement de ce tombeau , offrande inconnue ? Es-tu le don d'un ennemi ? es-tu l'hommage de la tendresse et du sang ) ? Mais dans l'agitation où je suis , adressons-nous aux dieux. *Ils m'apprendront si mes foibles conjectures sont fondées*. Que vois-je encore ? des pas tracés sur le sable , des pas semblables aux miens. La différence des vestiges m'apprend que deux mortels sont venus ensemble dans ce lieu. Ma douleur et mon trouble augmentent... »

Nous avons mis en italiques les endroits que le traducteur a mal rendu , et entre deux crochets , ce qu'il a trop abrégé ou ajouté au texte. Il s'y trouve trois vers , 181 , 207 , 208 , dans le dernier discours d'Electre , qui ne sont point ici exprimés. Voici comment cette scène , c'est-à-dire , depuis le 82.<sup>me</sup> vers jusqu'au 209.<sup>me</sup> inclusivement , est traduite par le citoyen Dutheil.

ELECTRE. « Esclaves fidèles , puisque vous m'accompagnez dans ce triste devoir , aidez-moi de vos conseils. Lorsque je répandrai ces libations funéraires sur le tombeau , quels souhaits forme-

» rai-je , quels vœux adresserai-je à mon père ?  
 » Lui dirai-je que j'apporte ces dons de la part de  
 » ma mère , de la part d'une épouse chérie , à l'é-  
 » poux qu'elle chérissait ? Non , je n'en aurai jamais  
 » le courage. Quels mots puis-je donc préférer en  
 » arrosant la tombe de mon père ? Le prierai-je  
 » d'envoyer , à ceux qui lui font ces présents , la digne  
 » récompense de leurs forfaits ? ou dois-je , puisque  
 » mon père a péri par un crime , répandre en silence  
 » cette liqueur sacrée , et comme dans les sacrifices  
 » expiatoires , jettant au loin derrière moi ce vase ,  
 » fuir sans détourner les yeux ? Chères amies , c'est  
 » à vous de me conseiller ; car , sans doute , vous  
 » partagez ma haine : ouvrez-moi sans crainte votre  
 » cœur. Hélas ! libres , ou enchaînés sous la main  
 » d'un maître , le terme fatal nous attend tous éga-  
 » lement. Si vous avez quelque avis meilleur , donnez-  
 » le moi.

» LE CHŒUR. Vous l'ordonnez , je m'expliquerai  
 » sans détour ; j'en atteste ce tombeau , aussi sacré  
 » pour moi qu'un autel.

» EL. Parlez , puisque vous respectez le tombeau  
 » de mon père.

» LE CH. En arrosant sa tombe , priez pour ceux  
 » qui l'aimoient.

» EL. Et quels amis pourrai-je lui nommer ?

» LE CH. Vous d'abord , puis quiconque est l'en-  
 » nemi d'Ægisthe.

» EL. Ainsi je ne prierai que pour vous et pour  
 » moi ?

» LE CH. C'est à vous d'y penser , à vous de le  
 » dire.

- » EL. Et quel autre puis-je nous associer ?
- » LE CH. Ah ! songez à Oreste , tout absent  
» qu'il est.
- » EL. Oui , vous éclairez mon cœur.
- » LE CH. Puis rappelant le crime , souhaitez à  
» ses auteurs....
- » EL. Quoi ?.... je ne sais.... suggérez-moi....
- » LE CH. Qu'un dieu , ou un mortel vienne....
- » EL. Les juger ou les punir ?
- » LE CH. Dites hardiment , donner la mort à des  
» assassins.
- » EL. Et puis-je sans impiété le demander aux  
» dieux ?
- » LE CH. Pourquoi non ? c'est souhaiter à vos  
» ennemis maux pour maux.
- » EL. Viens , Mercure-Souterrain , annonce-moi  
» que mes vœux sont agréés des divinités infer-  
» nales , qui règnent où mon père habite , et de la  
» terre elle-même , qui enfante , nourrit et reprend  
» tout ! En répandant ces libations funèbres , mon  
» père , je t'appelle : jette un regard de pitié sur  
» moi et sur ton cher Oreste ; fais-nous rentrer  
» dans ton palais. Maintenant , nous sommes errans ,  
» trahis , vendus par celle dont nous tenons le jour.  
» Elle a donné ton lit à Ægisthe , au complice de  
» ta mort. Ta fille n'est plus qu'une esclave ; ton  
» fils est indigent et fugitif , et les coupables , dans  
» le sein des plaisirs , jouissent insolemment du fruit  
» de tes travaux. Fais qu'Oreste revienne et  
» triomphe en ces lieux. Entends ma voix , ô mon  
» père ! que toujours mon ame soit plus vertueuse ,

» et mes mains plus pures que celles de ma mère !  
 » Voilà mes vœux pour tes enfans. Quant à tes  
 » ennemis, fais paroître à leurs yeux ton vengeur !  
 » Qu'il vienne leur donner la mort, comme ils te  
 » l'ont donnée ! Telles sont les imprécations que je  
 » mêle à mes prières.... Sois nous favorable ! que  
 » les dieux, la terre et la justice vengeresse se  
 » joignent à toi ? Avec mes vœux reçois ces liba-  
 » tions !... Vous, suivant l'usage, faites entendre  
 » vos gémissemens, chantez l'hymne funèbre.

» LE CH. Versons, versons un torrent de larmes  
 » pour un maître trop malheureux. Que sa tombe  
 » en soit arrosée ; qu'elles se mêlent à ces libations,  
 » et servent avec elles à détourner nos maux, à les  
 » rejeter sur vos ennemis ! Du sein des ténèbres, ô  
 » mon maître, ô mon roi, écoutez-nous ! Hélas !  
 » qui sera votre vengeur ? qui sauvera vos enfans ?  
 » Que le dieu des Styges, que Mars, lance lui-  
 » même ces traits déchirans, ces traits imprévus,  
 » qui portent par-tout une mort inévitable.

» EL. C'en est fait, mon père a reçu les liba-  
 » tions. Divin messager de Polympe et des enfers...  
 » Chères amies, partagez ma surprise.

» LE CH. Parlez, mon cœur palpite de crainte.

» EL. J'ai trouvé sur la tombe cette boucle de  
 » cheveux.

» LE CH. De qui ? de quel homme, ou de quelle  
 » femme ?

» EL. Il n'est pas difficile de le conjecturer.

» LE CH. Comment ? Quoique plus jeune, instrui-  
 » sez-moi.

» EL. Offrir des cheveux à mon père ! seule ici  
» je l'eusse osé.

» LE CH. Ces cheveux , d'ailleurs , sont tout-à-  
» fait semblables.

» LE CH. A quels cheveux !... je brûle de l'apprendre....

» EL. Anx miens ; ils semblent être les mêmes.

» LE CH. Serait-ce un présent fait en secret par Oreste ?

» EL. Il est bien vraisemblable que ces cheveux  
» sont à lui.

» LE CH. Eh ! comment auroit-il osé venir en  
» ces lieux ?

» EL. Il aura envoyé cette offrande à son père.

» LE CH. Nouveau sujet de larmes , si elle annonce  
» qu'il ne reverra plus sa patrie !

» EL. Ah ! mon cœur est assailli des flots de la  
» tristesse. A la vue de ces cheveux , un trait per-  
» çant m'a frappée , un déluge brûlant de larmes  
» amères est tombé de mes yeux... A quel autre des  
» Argiens puis-je penser que cette dépouille appar-  
» tienne ?... Ce ne peut être à celle qui assassina son  
» époux , à ma mère , dont la sacrilège aversion pour  
» ses enfans dément un nom si tendre... Mais comment  
» m'assurer que c'est un don d'Oreste , du mortel  
» le plus cher ? Toutefois l'espoir me flatte... Hélas !  
» que ces cheveux ne peuvent-ils parler et dissiper  
» mon cruel embarras ? que ne me disent-ils , si  
» séparés d'une tête ennemi , je dois les rejeter avec  
» indignation , ou si venant de mon frère , et légitime  
» offrande d'une douleur qui vous est commune , ils  
» sont un digne ornement du tombeau paternel ?

» Dieux, qui le savez, je vous invoque !... De quelle  
 » tempête mon ame est agitée !... Si le salut m'at-  
 » tend, que ce foible germe jette une profonde ra-  
 » cine !... Encore un indice... des pieds marqués  
 » sur le sable, égaux aux miens.... Je vois ici tracés  
 » des pas différens... Les uns seront d'Oreste; les  
 » autres de quelqu'ami qui l'aura suivi.... Le contour  
 » des pieds et des talons se rapporte au contour des  
 » miens.... Hélas ! tout accroît mon trouble et ma  
 » douleur. »

A l'instant Oreste paroît et prend la parole. Il se fait connoître à sa sœur, etc.

Quelle différence ! on croit lire la traduction de deux morceaux différens. Lefranc de Pompignan s'écarte toujours de la lettre, et élude les difficultés. Le C. Dutheil les apperçoit toutes, s'en tire avec habileté, et se tient continuellement près du texte. *Æschyle* respire dans sa traduction ; et d'après elle, on peut se faire une assez juste idée de ce poëte tragique. Cependant, nous aurions donné la préférence à quelques endroits traduits par Pompignan. Les voici : « Obtiens sur-tout pour moi des dieux  
 » un cœur chaste, des mains pures. Que ta fille,  
 » *hélas !* n'imité jamais sa mère. » . . . . .  
 « Eh ! quel autre Argien auroit mis sur le tom-  
 » beau des cheveux ? Ce n'est pas ma mère, elle,  
 » qui malgré les dieux . . . . . Les enfans n'en  
 » doivent pas dire davantage. » Mais tout cela n'est pas dans le grec ; et le C. Dutheil le rend fort exactement. S'il lui arrive quelquefois d'expliquer des passages moins littéralement, on en trouvera le mo-

tif dans ses notes. En attendant, ne perdons jamais de vue que rien n'est plus difficile que de bien traduire Æschyle. Lui et Pindare semblent avoir un idiome particulier, et se détacher de cette chaîne de poètes, dont Homère est le premier anneau. Tous, excepté les deux que je viens de citer, paroissent avoir plus ou moins imité le style de ce grand génie.

Maître dans l'art d'émouvoir, Æschyle met, après la mort d'Ægisthe, ces paroles dans la bouche de Clytemnestre : « Ah ! malheureuse ! cher Ægisthe, » tu n'es plus.

» ORESTE, vous l'aimiez ! eh bien , allez dans » le même tombeau : soyez-lui fidèle jusqu'après sa » mort.

» CLYT. Arrête, ô mon fils ! respecte le sein où » tu reposas si souvent, où tu suças le lait qui t'a » nourri.

» OR. Pylade, que ferai-je ? Je ne puis tuer ma » mère.

» PYLADE. Où sont les prédictions d'Apollon ? » où sont tes sermens ? Ne crains d'ennemis que les » dieux.

» OR. (*Après une pause*) Tu l'emportes, et tes » conseils sont justes . . . . (*à Clytemnestre*), » suivez-moi, c'est auprès de lui (*Ægisthe*), que je » veux vous immoler. Vivant, vous l'avez préféré » a mon père ; que la mort vous unisse encore avec » lui, vous, l'amante de ce traître, vous, l'ennemie » de votre époux.

» CLYT. J'ai nourri ton enfance, épargne ma vieil- » lesse.

» Or. Vous avez tué mon père ; vivrois-je avec  
» vous ? . . . etc. »

Qu'on nous permette deux observations sur ce bel  
endroit. *Vous, l'amante de ce traître, vous,  
l'ennemie de votre époux . . . .* Ne falloit-il  
pas faire sentir l'antithèse du texte ? . . . . .

. . . . . ἐπει φιλείς

Τὸν ἀνάλγα τέτλον, ὃν δ' ἐχρῆν φιλεῖν συγγεῖς.

A la lettre : « Puisque vous aimez cet homme,  
» et que vous abhorriez celui que vous deviez ai-  
» mer. » Dans la traduction de Pompignan : *c'est  
le prix de l'adultère et de l'assassinat.* Certain-  
nement Æschyle ne dit rien de cela. « Vous avez  
» tué mon père, vivrois-je avec vous ? » *ξυνοικήσεις  
ἐμοί*, habiteriez - vous avec moi ? Pompignan  
traduit : *et vous vivriez avec moi!* ce qui me  
paroît mieux, et exprime un sentiment différent,  
celui des remords que la présence d'Oreste auroit re-  
nouvelés sans cesse, et rendus plus déchirans.

Le théâtre s'ouvre : on voit les corps d'Ægisthe et  
de Clytemnestre ; et Oreste prend la parole. « Voyez  
» ces deux tyrans d'Argos, ces parricides destruc-  
» teurs de ma maison. N'aguère, ils s'asseyoient  
» orgueilleusement sur le trône, unis par l'amour ;  
» et maintenant encore, comme on peut en juger,  
» ils sont fidèles à leurs sermens. Tous deux s'étoient  
» juré de tuer mon malheureux père et de mourir  
» ensemble ; ils ont tout accompli. Voyez, vous qui  
» en avez si souvent entendu parler, voyez ce tissu  
» artificieux, dont l'infortuné ne put se débarrasser,  
» ce lien dont tous ses membres se trouvent en-  
» chaînés.

» chaînés. Étendez et montrez ce fatal vêtement.  
 » (*Il faut supposer qu'il montre ce vêtement*).  
 » Que le père, non d'Oreste, mais de toute la na-  
 » ture, le Soleil, voie l'œuvre impie d'une épouse.  
 » Un jour, si l'on m'accuse, il témoignera qu'avec  
 » justice j'ai donné la mort, je ne dis point à Ægisthe,  
 » il a subi le sort dû à un vil adultère, je dis, à ma  
 » mère. Mais, quoi? celle qui conçut tant de haine  
 » contre l'époux, dont l'amour avoit formé dans  
 » son sein des enfans (gages, autrefois précieux,  
 » aujourd'hui bien funestes) comment croyez-vous  
 » qu'il faille l'appeler? une hydre ou une vipère,  
 » capable d'empoisonner par son tact seul, sans  
 » morsure? Après son audace et son injuste cruauté,  
 » quel nom lui donner qui lui convienne en effet?  
 » Et ce filet, ce réseau, ce voile perfide, est-ce un  
 » piège destiné aux hôtes des bois, ou un vêtement  
 » de mort, un linceul sépulcral? Invention infâme,  
 » digne d'un brigand, qui, traître à ses hôtes, ne  
 » vivant que de vols, aidé par ce tissu dans ses  
 » assassinats, accumuleroit aisément des forfaits.  
 » Grands Dieux! que jamais pareille épouse n'ha-  
 » bite avec moi! que plutôt je meure sans posté-  
 » rité!»

De crainte de fatiguer les lecteurs, je ne trans-  
 crirai pas le même morceau traduit par Pompi-  
 gnan, p. 355, 356. On n'y reconnoît pas Æschyle.  
 Ce poëte emploie des réticences, pour répandre  
 plus de sombre dans son tableau, et plus de pathé-  
 tique dans sa narration. Ce traducteur les fait dis-  
 paroître et devient en quelque sorte glosateur dans

ces mots : *Ce réseau fatal où mon père se trouve pris*, etc. . . . Non-seulement il commet en deux pages trois ou quatre co tresens , mais encore il ajoute au texte ce qui suit : « Mortels parjures, mortels à qui la misère et l'avidité font tout entreprendre ; vous qui passez vos jours dans le meurtre et dans le crime , puissiez-vous être associés à une femme de ce caractère ! . . . etc. » Quelle licence ! Le C. Dutheil rend au contraire , avec autant de fidélité que d'énergie , son original.

« Le sujet de la tragédie de Prométhée est monstrueux , dit Pompignan : c'est un dieu cloué sur le sommet du Caucase ; et cette exécution se fait avec des détails de barbarie et d'inhumanité qui font horreur. La pièce est sans intrigue , sans action , sans incidens. Mais on ne sauroit trop admirer le caractère de Prométhée. L'auteur l'a traité avec toute la force et toute l'habileté possible. » Cette tragédie peut être en grande partie une allégorie sur la révolution arrivée dans l'ancien culte religieux de la Grèce , lorsque les colonies , soit phéniciennes , soit égyptiennes , vinrent s'y établir. Il seroit encore possible que cette pièce eût rapport à un nouveau changement dans ce même culte , objet d'une doctrine mystérieuse. Si ces conjectures ont quelque fondement , comme nous n'en doutons point , le sujet du Prométhée n'est point aussi étrange qu'on l'imagine. D'ailleurs , il renferme de beaux morceaux dont nous ne citerons qu'un seul ; c'est le discours de l'Océan. Voici comme Pompignan l'a traduit :

« Non , Prométhée , l'infortune de mes proches

» m'afflige vivement. Je suis *percé* de douleur en  
 » voyant Atlas, mon malheureux frere, courbé vers  
 » les portes du couchant sous le poids énorme de la  
 » terre et du ciel. Je ne suis guères moins touché  
 » des revers de Typhon, cet enfant prodigieux de  
 » la terre, ce géant à cent bras qu'on a eu tant  
 » de peine à vaincre, et qui a résisté à tous les dieux.  
 » Sa bouche horrible souffloit le carnage ; des éclairs  
 » effrayans sortoient de ses yeux. Tout annonçoit en  
 » lui *l'implacable ennemi* de Jupiter. Mais un  
 » trait brûlant, parti de la main de ce Dieu, ar-  
 » rêta son audace et ses efforts. Le feu pénétra jus-  
 » ques dans ses entrailles et les dévora. Aujourd'hui,  
 » sans force et sans honneur, son vaste corps, noirci  
 » par les flammes, est étendu près de la mer sous  
 » les racines du mont Etna. Vulcain, assis au som-  
 » met, y frappe (*avec bruit*) des masses de fer  
 » ardentes. De-là s'élanceront un jour ces fleuves  
 » embrasés, dont le débordement *engloutira* les  
 » champs spacieux de la féconde Sicile. Tels sont  
 » les effets de la rage de Typhon. Quoique la foudre  
 » de Jupiter l'ait presque réduit *en cendres*, il lui  
 » restera *assez de force* pour vomir au loin  
 » d'épais tourbillons de fumée, avec un déluge de  
 » feux. »

Cette dernière image, renfermée dans les vers  
 370 et 371 du texte, est extrêmement difficile à re-  
 dre. Aussi Pompignan l'a fait à peine sentir. D'ail-  
 leurs, *ἠδραναμένος*, v. 372, ne signifie point réduit  
 en cendres, mais en *charbon*. C'est vouloir outrer  
 l'expression, ainsi qu'au mot *engloutira*. Du reste,

il est assez fidèle et peut-être trop élégant. Ce dernier défaut, et c'en est un ici, le porte à affoiblir presque toutes les images et à abréger en quelques endroits l'original. Le savant Dutilleul ne se permet jamais de pareilles licences; et il n'oublie rien pour traduire, avec une scrupuleuse exactitude, ce même morceau d'Æschyle. Mettons-le sous les yeux du lecteur.

« Non ; je plains trop et ton sort et celui de ton  
 » frère Atlas, qui, courbé vers les portes du cou-  
 » chant, soutient sur ses épaules la colonne du ciel  
 » et de la terre, fardeau qu'il embrasse avec peine !  
 » Non, je n'aurai point vu sans pitié l'habitant des  
 » antres de Cilicie, le fils de la Terre, ce géant pro-  
 » digieux, l'audacieux Typhon aux cent têtes, dompté  
 » par un bras vainqueur, lui qui défioit tous les  
 » dieux. Ses bouches épouvantables souffloient la  
 » mort; d'effrayans éclairs jaillissoient de ses yeux ;  
 » il devoit, on l'eût dit, renverser l'empire de Ju-  
 » piter. Mais le trait flamboyant de Jupiter, la fou-  
 » dre, qui ne dort point, se précipite, l'atteint . . .  
 » Ses menaces insolentes sont confondues. Frappé  
 » du tonnerre, il est pulvérisé jusques dans les en-  
 » trailles ; sa force est dissoute ; et, maintenant, ca-  
 » davre impuissant et sans nerf, il gît le long de  
 » la mer, près du détroit, dans un vaste fourneau,  
 » sous les racines de l'Etna. Au sommet, Vulcain  
 » assis, forge du fer ardent. De-là, quelque jour,  
 » se déborderont des fleuves de lraïse, (*des la-*  
 » *ves*) dont la dent féroce déchirera les larges  
 » plaines de la féconde et belle Sicile : tant Typhon,

» en exhalant sa rage, tout calciné qu'il est par la  
 » foudre, fera bouillonner les flots brûlans d'une tem-  
 » pête jamais apaisée. »

Pompignan n'a pu comprendre la position d'Al'as, telle que le texte la présente. Le C. Dutheil l'a fidèlement rendue et éclaircie par un monument antique, conservé dans la *Villa-Albani* à Rome, lequel semble être le type exact de la description fort poétique qu'Æschyle fait, v. 348, de cette situation. On doit savoir gré au C. Dutheil de nous l'avoir communiqué par le moyen de la gravure. Au premier coup-d'œil, les fleuves de braise, dont la dent féroce déchirera les larges plaines, etc. paroîtront une métaphore outrée et peu juste; mais en y réfléchissant davantage, on se convaincra que cela exprime parfaitement l'effet de l'irruption des laves sur la surface de la terre, qu'elles semblent déchirer. On lit dans le texte *δυσήνορες ἀβλαστὸν γῆρας*; et il n'est guères possible de traduire plus exactement. Mais le fidèle interprète d'Æschyle paroît encore s'être surpassé lui-même dans l'espèce de prophétie que ce poète fait prononcer à Cassandre, dans la tragédie d'Agamemnon.

Cette fille de Priam, alors esclave du destructeur de sa patrie, s'écrie : « Eh bien ! mon oracle ne sera  
 » plus enveloppé de voiles, comme une épouse nou-  
 » velle; mais clairement énoncé, pareil au vent, qui  
 » grossit les flots en les poussant vers les côtes de  
 » l'orient, il mettra dans leur jour plus de maux que  
 » vous n'en pressentez. Je n'en parle plus par énig-  
 » mes. Rendez témoignage, si je suis sur la trace »

» de vos antiques malheurs. Ce palais retentit sans  
 » cesse d'un concert dissonnant et funeste. Ivre de  
 » sang humain, une troupe enhardie de furies do-  
 » mestiques y reste; on ne peut les en chasser. Fi-  
 » xées dans cette demeure, elles y ont entonné  
 » l'hymne des enfers, signal de la mort; et dans un  
 » odieux refrain, elles ont répété le nom exécration-  
 » de celui qui souilla la couche de son frère. Me  
 » trompé-je, ou ai-je franché le but? Suis-je un faux  
 » prophète, un vain imposteur? Dites avec serment,  
 » que je ne connois pas les anciens forfaits de cette  
 » race.»

Le chœur, composé de vieillards d'Argos, ré-  
 pond, et, après un court dialogue avec lui, Cas-  
 sandre continue. . . « Ah ciel! O douleur! . . .  
 » Un nouveau transport prophétique m'agite, de  
 » nouveaux présages me troublent. . . . Voyez-  
 » vous, dans ce palais, ces enfans pareils aux spec-  
 » tres de la nuit? . . . . massacrés par ceux qui  
 » devoient les chérir. . . . Ils portent dans leurs  
 » mains leurs propres chairs, leurs entrailles, leurs  
 » cœurs. . . . mets épouvantables! . . . .  
 » Le père en a goûté. . . . Pour les venger,  
 » un lion, mais un lion sans courage, nourri dans  
 » cette demeure, après avoir souillé le lit conjugal,  
 » n'attend que le retour de mon maître (e-clave,  
 » il faut bien m'accoutumer à ce nom). Le chef de  
 » mille vaisseaux, le destructeur d'Ilion, ne sait  
 » pas quels maux lui prépare cette farie domesti-  
 » que, ce chien détestable, qui le flattoit de la lan-  
 » gue, lui sourioit pour le trahir. Une femme,

» l'oser! . . . Poignarder un homme! De quel mons-  
 » tre odieux lui donner le nom? Est-ce un serpent  
 » à dix têtes? Est-ce une Scylla, habitante des ro-  
 » chers, fléau des navigateurs, ou une mère de  
 » l'enfer, furieuse, soufflant une haine inextinguible  
 » dans sa famille? L'impie! elle pousse des cris de  
 » joie, comme après une victoire. On dirait qu'elle  
 » revient triomphante. Dussé-je n'être pas crue (car  
 » tel est mon sort), tout va s'accomplir. Bientôt,  
 » témoins compaissans, vous m'appellerez la trop  
 » véridique prophétesse.

» LE CH. J'ai reconnu le repas affreux de Thyeste;  
 » j'en ai frémi : à ce récit fidèle, où rien n'est in-  
 » venté, la crainte m'a saisi; j'ai écouté le reste,  
 » mais je ne puis le comprendre. — CASS. Vous ver-  
 » rez, je le dis, la mort d'Agamemnon. — LE CH.  
 » Quel présage. Misérable! étouffez ces paroles. —  
 » CASS. Il n'est point de remède à ce malheur. —  
 » LE CH. Non, s'il arrive; mais que le ciel nous en  
 » préserve! — CASS. Ici vous faites des vœux, là  
 » on songe à frapper. — LE CH. Et quel homme mé-  
 » diteroit ce forfait? — CASS. Vous avez donc bien  
 » mal écouté mes oracles? — LE CH. Je n'ai point  
 » reconnu l'auteur du complot. — CASS. Toutefois  
 » je vous ai parlé votre langue. — LE CH. Et celle  
 » des oracles; ils sont obscurs. — CASS. Dieux!  
 » quel feu me dévore! ô ciel! . . . . ô Apollon,  
 » dieu destructeur des loups! Triste Casandre . . .  
 » cette lionne, qui, dans l'absence du lion géné-  
 » reux, s'est unie avec un loup, va t'immoler, mal-  
 » heureuse! à ton tour: elle cherche une excuse;

» tu serviras de prétexte à sa fureur. C'est pour le  
 » punir de m'avoir amenée, dit-elle, en aiguisant  
 » son poignard, qu'elle égorge son époux. Pourquoi  
 » gardé-je encore ce sceptre, ces couronnes, qui  
 » n'ont fait de moi qu'un objet de risée? Vains or-  
 » nemens, soyez brisés avant ma mort; c'est tout  
 » ce que je vous dois. Allez parer quelqu'autre in-  
 » fortunée. Viens, Apollon, viens reprendre cette  
 » robe prophétique. Sous cet appareil, tu m'as vue  
 » en butte aux raileries, certes trop injustes, et  
 » de mes amis et de mes ennemis. Traitée, comme  
 » les femmes à prestiges, de misérable, de men-  
 » diante, de famélique; j'ai dû tout endurer. Au-  
 » jourd'hui, dieu prophète, à quelle mort mènes-  
 » tu ta prophétesse? au lieu de l'autel où mon père  
 » fut immolé, c'est sur le plus infâme tronc que je  
 » vais être égoragée. Toutefois les dieux ne laisse-  
 » ront point ma mort impunie. Bientôt, celui qui  
 » doit la punir reviendra. Rejeton matricide, ven-  
 » geur de son père, maintenant exilé, errant loin de  
 » cette terre, il reviendra pour combler les maux  
 » de sa famille; l'imprécation d'un père mourant le  
 » ramènera. Mais quoi? étrangère, ai-je donc à dé-  
 » ploier les maux de cette maison? J'ai vu le des-  
 » tin d'Ilion; celui de ses vainqueurs est une justice  
 » des dieux. . .

» Allons . . . il le faut. . . . Supportons mon  
 » trépas, puisque les dieux l'ont irrévocablement  
 » juré. . . . Portes des enfers, je vous invoque, ou-  
 » vrez-vous! que la mort au moins me frappe d'un  
 » seul coup; que mon sang s'écoule à grands flots;  
 » et que mes yeux se ferment sans effort! »

Après avoir négligé de rendre deux ou trois vers essentiels, dans ce dernier discours de Cassandre, l'ancien traducteur, Pompignan fait dire à cette infortunée : « La seule grâce que je demande aux di-  
» vinités des enfers, c'est de m'épargner les hor-  
» reurs d'une mort lente. . . etc. En l'endroit où le chœur dit simplement qu'il ne comprend pas la prophétie de Cassandre ; pourquoi P. lui met-il encore dans la bouche : « *Nous ne cherchons pas à le comprendre ?* » Il défigure plus d'une fois le texte d'Æschyle par de semblables additions. Chez lui, le chœur parle toujours au pluriel ; tandis que, dans l'original, il s'exprime à la première personne du singulier. Cette différence mérite encore d'être remarquée. Enfin, il traduit de cette manière les dernières paroles de Cassandre : « Je ne dis plus qu'un  
» mot. J'atteste le soleil, et, jusqu'au dernier mo-  
» ment que je verrai sa clarté, je conjure ce dieu,  
» je conjure les ennemis de mes meurtriers, de pu-  
» nir sur ces lâches assassins la mort d'une femme  
» opprimée, et d'une esclave sans défense. Néant  
» des choses humaines ! Qu'est-ce que l'adversité ?  
» une ombre qui disparoît ; une image qui s'efface  
» en un moment. La prospérité des hommes me fait  
» encore plus de pitié que leur malheur. »

Que d'altérations ! En vérité ce n'est plus Æschyle. Le nouveau traducteur rend au contraire avec fidélité ce passage : « Encore un mot, une dernière com-  
» plainte. Soleil, qui me luis pour la dernière fois,  
» et vous, mes futurs vengeurs, faites payer cher  
» à mes barbares assassins la mort trop facile d'une

» esclave sans défense ! Destin des humains ! heu-  
 » reux , une ombre les renverse ; malheureux , ils  
 » sont oubliés , comme un trait effacé par l'éponge  
 » humide. Toutefois , leur bonheur fait plus de pitié  
 » que leur malheur. »

C'est le dernier morceau que nous offrons au lecteur , pour objet de comparaison , et nous ne doutons pas qu'il ne sente tout l'avantage que la nouvelle traduction a sur la précédente , malgré la réputation dont l'auteur jouissoit avec justice , chez les personnes que l'esprit de parti n'aveugloit pas. On remarquera sans peine la manière dont Pompignan a défigurée cette belle pensée d'Æschyle sur la félicité humaine ; elle revient à-peu-près à celle de Pindare ; *la vie n'est que le rêve d'une ombre*. Pour connoître la morale d'Æschyle , il suffiroit presque de jeter les yeux sur cet endroit de sa tragédie des Euménides , auquel se termineront les citations de l'ouvrage du savant Dutheil :

« Dans la vie , ne louons ni l'anarchie , ni le des-  
 » potisme ; c'est dans un juste milieu que réside le  
 » bien : ainsi l'a voulu Dieu , dont l'œil embrasse  
 » tout. En un mot , d'un désordre impie , le véri-  
 » table fruit est l'injuste violence ; d'un ordre sage  
 » naît , pour tous , la douce et désirable félicité. Mor-  
 » tel ! je te le dis une fois : respecte l'autel de la  
 » justice ; ne vas point , épris du gain , le renverser  
 » d'un pas sacrilège ; car le châtim-ent suivra le cri-  
 » me ; au terme la peine est marquée. J'ajoute en-  
 » core : que chacun honore ses parens ; que chacun  
 » respecte les devoirs de l'hospitalité.

» Quiconque sera volontairement juste, ne verra  
 » point malheureux, et ne se perdra jamais entiè-  
 » rement. Mais, je le dis, l'audacieux, qui, sans  
 » équité, confond tous les droits, fait tôt ou tard un  
 » terrible naufrage, lorsque la tempête, attaquant son  
 » navire, en brise les antennes.

» Alors il invoque des dieux qui ne l'écoutent  
 » pas; il lutte avec l'orage; et le ciel rit, en voyant  
 » l'impie humilié dans les chaînes indissolubles du  
 » malheur qu'il ne peut surmonter. Sa prospérité  
 » première a échoué contre l'écueil de la vengeance;  
 » ce; il périt sans laisser ni regret ni souvenir.»

On ne sauroit trop répéter ces grandes et éternelles vérités. Peut-être auroit-il fallu traduire le dernier vers, 568, en ces termes: *il périt sans faire verser une seule larme, et sans laisser la moindre trace dans la mémoire des hommes.* Cela seroit plus littéral; en rendant sur-tout le mot *ἐυλαστος* par *regret*, on ne dit pas assez. D'ailleurs, quand on n'a que de pareilles remarques à faire sur une traduction, elle a presque atteint toute la perfection dont un ouvrage de ce genre peut être susceptible. L'énergie est le caractère d'Æschyle; et rien n'étant plus indécemment à l'expression, il falloit donc la rendre avec une scrupuleuse fidélité; et cela étoit très-difficile dans une langue comme la nôtre, foible et diffuse, en comparaison du grec. Non-seulement le C. Duthoit a surmonté cet obstacle, mais encore il est venu à bout de vaincre celui que le génie hardi et quelquefois extraordinaire de son auteur lui offroit sans cesse. Aussi le retrouve-t-on

dans sa traduction, où il n'a point imité ces artistes qui copient un vase étrusque avec l'élégance française. Nous attendons impatiemment les deux volumes de notes, qu'il annonce comme étant déjà sous presse, et dans lesquels les gens de lettres pourront facilement puiser tous les nombreux éclaircissemens dont le texte d'Æschyle a besoin.

## P O É S I E.

*Traduction du commencement des Géorgiques  
de Virgile, par TURGOT.*

### N O T E.

Nous avons inséré, dans un de nos numéros précédens, la traduction en vers, par Turgot, de la *Prière universelle* de Pope. Une des remarques que nous avons faites à la suite de cette pièce, rappelle des observations très-justes et très-piquantes, insérées dans les œuvres de Voltaire, au sujet de la traduction en vers de cette même pièce, par Lefranc de Pompignan. Nous avons attribué ces observations à Voltaire, elles sont de Morellet. Voltaire, qui les adopte, justifie par-là notre erreur, et l'esprit qui les caractérise ne la justifie pas moins.

La même personne, à qui nous devons la communication de la traduction de la *Prière universelle*, nous a confié le manuscrit original des vers suivans. Nous croyons que les lecteurs verront avec intérêt

cette traduction du commencement des Géorgiques, par un homme d'état qui fut aussi un homme de lettres. On sait, et les mémoires sur la vie de Turgot, par Dupont de Nemours, le disent en détail, on sait que ce ministre avoit entrepris plusieurs ouvrages de littérature. C'est à lui qu'on doit la plus grande partie de la traduction des poésies allemandes publiées par Hubert. Il avoit commencé une traduction en vers des élégies de Tibulle. Il y a quelques exemplaires imprimés d'une traduction du quatrième livre de l'Enéide, en vers métriques ; Turgot croyoit à notre langue assez de prosodie pour que nos poètes adoptassent cette versification. Nous insérerons, dans un des numéros prochains, un discours de lui sur les vers métriques des Allemands. On sent bien que nous ne donnons pas les vers suivans comme des vers dignes d'être rapprochés des admirables vers de Delille, dans sa traduction des Géorgiques. Mais le nom de Turgot, l'intérêt qu'inspire un homme qui fut constamment voué aux travaux de l'homme d'état et à ceux de l'homme de lettres, nous a fait penser qu'on nous sauroit gré de publier ces vers. Quels que soient leurs défauts, on y reconnoitra peut-être, en quelques endroits, des intentions d'harmonie, et un système de traduction qui révèlent dans l'auteur le sentiment de la poésie et les combinaisons d'un esprit éclairé. C'est ici le cas de rappeler ce que disoit Voltaire, ce que Turgot a prouvé, ce dont aujourd'hui nous avons plus de preuves qu'il y a bien plus de rapport qu'on ne pense entre l'esprit des lettres et l'esprit des affaires.

**M**ECÈNE, tu le veux, et ma muse champêtre  
 Va chanter les moissons et quel art les fait naître,  
 Quel astre doit briller sur les sillons nouveaux.  
 Je chanterai la vigne embrassant les ormeaux,  
 Et les troupeaux foulant les fleurs de la prairie ;  
 L'abeille enfin, ses incurs, son-utile industrie.

Flambeaux majestueux, vous, qui du haut des airs,  
 Conduisez les saisons, éclairez l'univers !  
 Secourable Cérès, Dieu joyeux de la treille,  
 Si par vous les épis, si la grappe vermeille  
 Ont jauni les guérêts, embelli les côteaux,  
 Remplacé le gland vil, teint le crystal des eaux !  
 Vous, nymphes, Ægyptans, troupe jeune et riante,  
 Dieux champêtres ! ce sont vos bienfaits que je chante.  
 Toi, par qui le coursier sous les coups du trident,  
 S'élança de la terre, impétueux, ardent,  
 Dieu des mers ! toi, jadis l'ornement des bocages,  
 Berger dont les troupeaux, savourant les herbages,  
 Couvrent les bords de Cécé ! et toi, qui sous tes lois,  
 Tiens brebis et pasteurs, Pan, accours à ma voix :  
 Minerve, toi par qui l'olive fut connue !  
 Enfant, dont le génie inventa la charrue,  
 Et qui nous enseignas à fendre les guérêts !  
 Sylvain, toi, dont le sceptre est un jeune cyprès !  
 Vous tous, dieux bienfaisans, déesses protectrices,  
 Qui nourrissez les grains semés sous vos auspices,  
 Qui des célestes eaux abreuvez les sillons,  
 Présidez à mes vers ainsi qu'à nos moissons !

Et toi, qu'attend le ciel et que la terre adore ;  
 Ton rang parmi les dieux est indécis encore,  
 César ! le front paré du myrthe maternel,  
 Voudras-tu des saisons régler l'ordre éternel ?  
 Arbitre des humains, donner des loix aux villes,  
 Et couvrir de moissons les campagnes fertiles ?  
 Aime-tu mieux, objet des vœux des matelots,  
 Commander à l'orage et régner sur les flots ?

Thétis l'attend pour gendre en ses grottes profondes,  
Et croit dans son transport que l'empire des ondes  
Est un trop foible prix pour un si grand honneur.  
Aux astres voudrais-tu disputer de splendeur ?  
Le scorpion brûlant déjà loin d'Erigone,  
S'écarte, se resserre, et fait place à ton trône.  
De ton choix que l'enfer soit pourtant excepté !  
D'un empire pareil serois-tu donc flatté ?  
Non. Vainement la Grèce a chanté l'Élysée ;  
Vainement, par le temps, Proserpine apaisée,  
Dans les bras de Pluton, sans courroux, sans regrets,  
Oublie et la Sicile, et le jour, et Cérès.  
Sous mes pas cependant aplanis la carrière,  
Plains de nos laboureurs la routine grossière ;  
Et propice aux leçons que je dicte pour eux,  
Commence dès ce jour à recevoir mes vœux.

Quand la neige au printemps, du sommet des montagnes,  
S'écoule et va se perdre au loin dans les campagnes ;  
Quand la glèbe s'entr'ouvre au souffle du zéphir,  
Que le bœuf sous le joug recommence à gémir !  
Dans l'argile enfoncé le socle se dérouille !  
Si vous voulez qu'un jour une riche dépouille  
Surpasse vos vœux même, avides laboureurs,  
Que deux fois les frimats, que deux fois les chaleurs  
Pénètrent vos sillons ! Alors d'un poids immense  
Vos greniers surchargés rompent sous l'abondance.

Ne vous exposez pas à travailler envain :  
Avant tout observez, connoissez le terrain,  
Les vents, l'aspect des lieux, l'air, les eaux, la culture,  
L'usage du canton, les plantes, leur nature.  
Ici les grains, ailleurs la vigne réussit :  
À l'ombre des vergers, plus loin l'herbe fleurit :  
Le Tmole, du safran nous donne l'ambrosie :  
L'ivoire vient de l'Inde, et l'encens d'Arabie :  
Au Pont naît le castor et son suif odorant :  
Le Chalybe aux bras nus forge l'acier brûlant :

L'Épire enfin nourrit ces fameuses cavales ;  
 Qui dans l'Élide encor n'ont point eu de rivales.  
 Nul n'a tout : cette loi qu'imposèrent les dieux ,  
 Embrasse tous les temps , s'étend à tous les lieux ,  
 Depuis qu'échappés seuls aux ravages de l'onde ,  
 Deucalion , Pyrrha , pour repeupler le monde ,  
 Lancèrent ces cailloux d'où les hommes sont nés ,  
 Aux pénibles travaux en naissant condamnés.

Avez-vous donc un sol gras , ductile , tenace ?  
 Qu'un robuste attelage en rompe la surface !  
 Hâtez-vous : que bientôt le soleil dans son cours ,  
 Amollissant la glèbe , achève vos labours !  
 Que l'été , par ses feux , la pénètre , la brise !  
 Dans un terrain moins gras qu'au retour de la bise ,  
 Le soc rasant la plaine ouvre un sillon léger !  
 Là , vous redoutez l'herbe et son luxe étranger ;  
 Ici , trop de labours dissipant la rosée ,  
 Priveroient de son suc votre terre épuisée.

Ne la fatiguez pas par d'éternels travaux !  
 Laissez-la se mûrir dans le sein du repos ;  
 Ou bien demandez-lui d'autres grains , d'autres plantes.  
 Les pois retentissans dans leurs cosses tremblantes ,  
 Ou le triste lupin , souvent avec succès ,  
 Ont préparé la terre au froment de Cérès.  
 L'avoine épuise un champ , le lin brûle et dévore ,  
 Et le pavot funèbre est plus nuisible encore.  
 Mais tout peut réussir , si tout vient à son tour ;  
 Si le fumier mêlé par un profond labour  
 Engraisse de ses suc une arène infertile ,  
 Si la cendre ameublît et réchauffe l'argile.  
 La terre ainsi varie et suspend ses bienfaits ,  
 Et son repos encore enrichit vos guérêts !

La flamme qui pétille en brûlant la fougère ,  
 Peut aussi ranimer une terre légère ;  
 Soit qu'en effet le feu communique au terrain  
 Quelque principe actif , quelque secret levain ;

Soit qu'il épure ou chasse une humeur superflue,  
Qu'il ouvre les conduits où coule, où s'atténue  
Ce suc, cet aliment apporté par les eaux,  
Que pompent autour d'eux les jeunes végétaux ;  
Soit que de ses ardeurs la terre pénétrée,  
Dans son sein moins poudreux donne un peu moins d'entrée  
A la pluie, aux frimats, au soleil dévorant,  
Aux vents fougneux, au froid qui brûle en déchirant.

Voyez le laboureur qui dans son champ s'exerce  
A diviser, à rompre, à brayer sous la herse  
Une glèbe long-temps rebelle à ses efforts :  
Cérès du haut des cieux lui promet ses trésors,  
Et sourit à celui qui croisant en équerre  
Ses labours redoublés, brise et compte la terre.  
Laboureurs, demandez un hiver sec aux dieux !  
Un hiver sec suivi d'un été pluvieux  
Est le gage assuré d'une heureuse abondance :  
Le Mysien content dans sa vaste opulence,  
D'épis aussi nombreux ne s'est jamais vanté,  
Et Gargare est surpris de sa fécondité.

Oublierais-je celui dont l'active prudence,  
Lorsqu'en son sein la terre a reçu la semence,  
La recouvre en brisant un sol compact et dur,  
Puis d'un ruisseau voisin dérive un crystal pur,  
Partage en cent canaux ses nappes argentines,  
Et des germes naissans humecte les racines ;  
Ou, quand l'herbe languit dans les sillons brûlans,  
Du penchant d'un côteau fait couler sur les champs  
Une source qui roule avec un doux murmure  
Et va dans les guérets ranimer la verdure ?  
Ce laboureur qui craint que ses bleds trop nourris,  
Ne versent accablés sous le poids des épis,  
Y conduit ses moutons quand l'herbe plus touffue  
Commence à dérober les sillons à la vue.  
Cet autre étanche l'eau d'un sol marécageux ;  
Il redouble d'ardeur quand les mois orageux

Des fleuves soulevés ont rompu les barrières,  
 Et d'un limon impur rempli les fondrières  
 D'où s'élève une épaisse et noire exhalaison.

Mortels, en vain le bœuf pressé de l'aiguillon,  
 A recodé vos soins et vos efforts pénibles ;  
 Tout n'est pas fait : craignez que des plantes nuisibles,  
 Qu'un ombrage importun, que d'avides oiseaux,  
 Ne viennent vous ravir le fruit de vos travaux.  
 Jupiter a voulu que la nature humaine  
 Méritât l'abondance et n'obtient rien sans peine ;  
 Que, pour bannir la molle et lâche oisiveté,  
 L'homme par le besoin fût sans cesse excité.  
 Avant ce dieu, les champs, sans borne et sans culture,  
 Ne connoissoient encor ni maître, ni clôture ;  
 La terre étoit commune ; et libre dans ses dons,  
 Sans qu'on les demandât, prodiguoit ses moissons.  
 Mais d'un poison funeste il arma la vipère ;  
 Le loup reçut de lui son instinct sanguinaire ;  
 Il déchaina les vents, troubla l'onde et le ciel,  
 Défendit aux forêts de distiller le miel,  
 Bannit le feu, ferma pour jamais ces fontaines  
 D'où le vin serpentoit en ruisseaux dans les plaines.  
 L'homme alors observant, combinant les hazards,  
 S'essayant par degrés, cherche, trouva les arts.  
 Il traça les sillons, arracha la bruyère,  
 Et fit jaillir le feu renfermé dans la pierre.

Bientôt l'aigle creusé pressa le sein des flots :  
 L'ourse du haut des cieux guida les matslots :  
 On nomma par leurs noms, on compta les étoiles ;  
 Le chasseur enferma la biche dans ses toiles ;  
 Les chiens dans les hailliers fondirent à sa voix ;  
 La glu devint fatale au peuple ailé des bois :  
 Sous les flots transparents les filets s'étendirent,  
 Et les poissons trompés à l'hameçon mordirent.  
 Enfin, le fer parut : la veie aiguë alors  
 Vint remplacer les coins et divisa les corps.

Tout fut possible à l'art, au travail, au génie,  
A la nécessité mère de l'industrie.

Cérès, du labourage enseigna les secrets,  
Quand, l'arboise et le gland manquant dans les forêts,  
Il fallut aux humains une autre nourriture.

Que de soins a depuis exigés la culture!

La rouille vient ronger l'épi dans ses tuyaux,

Le chardon hérissier les champs à peine éclos.

Le bled meurt; et l'ivraie, et les ronces sauvages

Infestent les sillons de leurs tristes embrages.

Veillez donc sans relâche, armez-vous de rateaux,

Effrayez par vos cris, dispersez les oiseaux;

Réprimez les buissons et leur ombre ennemie

Et demandez aux dieux le bienfait de la pluie,

Où, témoin des moissons d'un plus sage voisin,

Cherchez sous quelque chêne un remède à la faim.

Je dois du laboureur décrire ici les armes,

Armes de paix, qu'on voit, qu'on touche sans alarmes,

Qu'il faut pour cultiver, qu'il faut pour recueillir.

Il faut d'une charrue avant tout vous muir.

Joignez-y ces chariots que Cérès la première

Fit aux champs d'Eleusis rouler sur la poussière,

Le lourd rateau, la herse et le traîneau glissant,

Ces meubles que Célée avec Posidon pliant

Sut faire à peu de frais, le crible, la corbeille,

Le van mystérieux, cher au dieu de la treille.

N'en oubliez aucun dans vos soins prévoyans,

Si vous êtes sensibles à l'honneur de vos champs.

Courbez un jeune ormeau pour former la charrue:

Le timon droit et rond sur huit pieds d'étendue,

S'adapte au corps du sep: l'écart des orillons,

Aux deux côtés du soc, élargit les sillons.

Le manche encor, le joug manquent à l'équipage,

Mais le tilleul léger suffit pour cet ouvrage.

Sur-tout d'un bois trop verd craignez de vous servir.

Laissez-le à la fumée et sécher et durcir.

Il est mille autres soins qu'ont prescrits nos ancêtres ;  
 Ne vous rebutez pas de ces détails champêtres.  
 De l'aire où vous voulez faire battre vos grains,  
 Qu'un tef marneux et gras, bien pétri sous vos mains,  
 Affermisse le sol : qu'un rouleau l'appplanisse :  
 Craignez l'herbe ; évitez jusqu'au moindre interstice.  
 Que de maux s'en suivroient ! par de secrets sentiers,  
 Le mulot vient creuser ses moissons, ses greniers.  
 La taupe aveugle fouille, étend ses galeries ;  
 D'animaux destructeurs les fentes sont remplies,  
 D'insectes vénimeux, de crapauds, de serpens ;  
 L'aride charançon engloutit vos fromens,  
 Tandis que la fourmi craintive avec sagesse  
 Amasse à vos dépens du grain pour sa vieillesse.

Observez le noyer quand la sève au printemps  
 Fait plier sous les fleurs ses rameaux odorans ;  
 Si l'embriion survit quand la fleur est fanée,  
 Vous verrez de vos grains votre aire couronnée ;  
 Si l'excès du feuillage a desséché le fruit,  
 Vous verrez votre espoir sous le fléau détruit.

Au moment de semer les graines potagères,  
 J'ai vu, pour mieux remplir leurs cosses mensongères,  
 Plus d'un cultivateur les mouiller constamment  
 De marc d'huile et de nitre ; et j'ai vu trop souvent  
 La plus belle semence et la mieux préparée,  
 Sur un feu lent et doux de ces suc's pénétrée,  
 Dégénérer encor, si, par un choix exact,  
 Tous les ans mis à part, le grain le plus compact,  
 Le plus sain, le plus gros, ne relevoit l'espèce.  
 Le temps altère tout. L'homme oppose l'adresse,  
 Le travail, la constance à cet arrêt du sort.  
 Tel un nocher remonte un fleuve avec effort ;  
 Mais s'il quitte la rame, et lassé dans sa course,  
 S'il s'arrête, le flot l'entraîne sans ressource.

Observons les retours d'Arcture et des chevreaux  
 Avec autant de soin que ceux qui sur les eaux

Affrontent les fureurs de l'élément perfide,  
Et les flots blanchissans dans les détroits d'Abide.

Quand la balance aux nuits égalera les jours,  
Attelez vos taureaux et pressez vos labours :  
De l'orge à vos sillons confiez la semence  
Jusqu'au temps intraitable où la brume commence.  
Semez aussi le lin, les pavots de Cérès,  
Qu'incessamment le soc retourne vos guérets  
Quand tout est sec encor. Prévenez les tempêtes,  
Amis, et ces torrens suspendus sur vos têtes.

On sème après l'hiver la fève et les saintins :  
Le millet tous les ans réclame aussi vos soins,  
Quand le taureau vers nous ramenant l'œil du monde,  
Lui rouvre des saisons la carrière féconde ;  
Quand, cédant au soleil, l'éclatant Anubis  
Voit ses feux effacés et ses honneurs flétris.

Préférez-vous des bleds les moissons nourrissantes  
Et d'une mer d'épis les ondes jaunissantes ?  
Attendez pour semer que les filles d'Atlas  
Loin de l'astre du jour précipient leurs pas,  
Et que dans ses rayons la couronne plongée,  
Réparoisse à vos yeux brillante et dégagée :  
Jusques-là gardez-vous de livrer aux sillons  
Tout l'espoir d'une année et l'honneur des moissons.  
J'ai vu semer plutôt ; mais l'épi sans substance,  
Du triste moissonneur a corupé l'espérance.

Daignez-vous cultiver ou le haricot vil,  
Ou la lentille née aux bords fangeux du Nil ?  
Que le couchant d'Arcture à semer vous décide ;  
Semez malgré la pluie et dans la terre humide.

Réglant du haut des cieux l'ordre de vos travaux,  
Le soleil y parcourt douze signes égaux  
Tour-à-tour inondés des flots de sa lumière.  
Cinq zones embrassant la sphère tout entière,  
Distinguent les climats par leurs divisions.  
L'une que le soleil brûle de ses rayons,

Toujours en feu, languit desséchée, inféconde,  
 Tandis qu'à droite, à gauche, aux deux bornes du monde  
 Règnent d'épais brouillards, des glaçons éternels.  
 Entre ces deux excès les malheureux mortels  
 Se partagent entr'eux deux zones moins stériles,  
 Que la bonté des dieux leur laissa pour asiles.  
 Le cercle des saisons, obliqu' en son contour,  
 Les atteint toutes deux et les fuit tour-à-tour.

Le ciel s'éleve en ceintre, au nord, sur la Scythie,  
 Il s'abaisse au midi sur la riente Lybie.

Un des pôles, toujours fixe au sommet des cieux,  
 Sur nos têtes domine et frappe seul nos yeux;  
 L'autre est caché pour nous, et la foule des ombres  
 Le contemple à ses pieds dans les royaumes sombres.

Ici, tel qu'un grand fleuve, en son cours sinueux,  
 Le céleste dragon de ses plis tortueux  
 Environné en fuyant, presse l'une et l'autre course,  
 Qui dans leur cercle étroit, fidèles à leur course,  
 Jamais dans l'océan n'ont mouillé leurs flambeaux.

Là, le silence même et le froid des tombeaux  
 Habitent pour toujours. D'éternelles ténèbres  
 Couvrent ces lieux déserts de leurs crépes funèbres.  
 On le dit; mais qui sait si, poursuivant son tour,  
 L'Aurore en nous quittant n'annonce pas leur jour?  
 Qui sait, quand les coursiers du dieu de la lumière  
 Des portes du matin franchissent la barrière,  
 De leurs naseaux brûlans soufflent pour nous les feux,  
 Si l'éclat d'un beau soir ne brille pas pour eux?

Qui conçoit bien le ciel sait avec assurance  
 Quand on peut sur les champs répandre la semence,  
 Quand on doit moissonner, quand la rame à la main  
 On peut fâser des flots le crystal incertain,  
 Quand on doit envoyer les floties pour combattre,  
 Ou choisir dans les bois un vieux pin pour l'abattre.  
 Des célestes flambeaux observez donc le cours,  
 Et des quatre saisons la marche et les retours.

Le laboureur chez lui retenu par l'orage  
N'y sera point oisif. Il est plus d'un ouvrage,  
Qu'en des jours plus serains il lui faudroit hâter,  
Et qu'à loisir il peut d'avance exécuter.  
Rendre au soc ébaoussé le tranchant nécessaire,  
Creuser dans un trouc d'arbre une barque légère,  
Tailler des pieux, compter et marquer des agneaux;  
Par des nombres divers distinguer les boisceaux;  
Que d'objets à remplir! Pour soutenir vos treilles,  
Faites-moi des liens; tressez-moi des corbeilles;  
Faites prendre à l'osier cent formes sous vos mains;  
Torréfiez alors, broyez alors vos grains.

Dans ces jours même aux dieux consacrés par nos pères  
Le temps a ses emplois. Les loix les plus sévères  
N'ont jamais défendu de dériver des eaux,  
D'enfermer un semis nouvellement éclos.  
On peut tendre aux oiseaux un trebuchet perfide,  
Ou baigner ses brebis dans un courant limpide.  
Le villageois alors guide les pas pesans  
D'un âne chargé d'huile ou des fruits de ses champs,  
Et sur la fin du jour il rapporte au village  
Une meule, ou la poix utile à son ménage.

La lune vous indique, inégale en son cours,  
Pour les travaux divers, les bons, les mauvais jours.  
Évitez le cinquième, où les Partes livides  
S'élançèrent du Styx avec les Euménides,  
Où la terre enfanta les coupables Titans;  
Encelade, Typhée, audacieux géans,  
Qu'on vit à Jupiter disputer le tonnerre,  
Et jusques dans le ciel lui déclarer la guerre.  
Trois fois avec effort leur fureur entassa  
Ossa sur Pélion, Olympe sur Ossa;  
De sa foudre trois fois renversant ces montagnes,  
Le dieu les fit au loin rouler dans les campagnes.

Le sixième est heureux; le septième est après;  
On peut alors planter la vigne avec succès,

Des fils sur le métier disposer l'assemblage,  
 Ou façonner au joug un nouvel atelage.  
 Le neuvième entre tous propice aux voyageurs,  
 Favorise leur fuite, est contraire aux voleurs.

Le sage laboureur sait profiter encore  
 De la fraîcheur des nuits, des larmes de l'aurore.  
 La nuit on coupe mieux les chaumes attendris;  
 La nuit humecte l'herbe et les gazons flétris.

L'hiver, auprès du feu, veillant dans sa chaumière,  
 Le maître suit de l'œil, et retient sa lumière,  
 Et taille avec le fer des torches de sapin.  
 Sa compagne en chantant un rustique refrain  
 Charme l'enfant; tandis que sa main diligente  
 Fait courir sur les fils la navette bruyante,  
 Ou d'un bout de ramée écume adroitement  
 Le mont qui dans l'airain s'épaissit en bouillant.

L'été, coupez vos bleds; l'été, battez vos gerbes,  
 Quand l'ardent Sirius a desséché les herbes:  
 L'automne, on doit semer; l'hiver, on doit jouir,  
 Laboureurs, c'est pour vous la saison du plaisir.  
 Dans les libres festins où circule la joie,  
 Que la sérénité sur vos fronts se déploie.  
 Goûtez, il en est temps, le fruit de vos travaux.  
 Celui qui dans le port a conduit ses vaisseaux  
 Sourit au souvenir des vagues mutinées,  
 Et couronne de fleurs des poupes fortunées.

Cependant la jeunesse en troupe dans les bois,  
 Court abattre les glands. On recueille à-la-fois  
 Le mirthe ensanglanté, l'olive, le genièvre.  
 Le chasseur à grands cris lance et poursuit le lièvre.  
 A la grue imprudente alors tendez vos laes:  
 Que vos filets, du cerf embarrassent les pas;  
 Que la pierre, en sifflant, de la fronde échappée,  
 Vous livre le chevreuil, ou la biche frappée;  
 Quand la neige s'étend et blanchit les sillons,  
 Quand les fleuves aux mers entraînent les glaçons.

Rappellerai-je ici l'automne, et les tempêtes,  
Que les astres douteux balancent sur nos têtes,  
Lorsque déjà moins longs les jours sont moins ardens ?

Tremblez alors ; tremblez quand l'humide printemps  
Fond sur les épis verts, dont les bulles naissantes  
Déjà s'enflent de lait sur leurs tiges flottantes.

J'ai vu dans l'instant même où le cultivateur  
Livroit ses champs dorés au fer du moissonneur,  
Tous les vents soulevés dans leur horrible guerre,  
Dispenser jusqu'au chaume arraché de la terre,  
Et des moissons, au loin, dans les airs obscurcis,  
Lancer en tourbillon les fragiles débris.

Souvent de toutes parts d'innombrables nuages  
S'étendent : leurs flancs noirs gonflés par les orages  
Se déchargent soudain d'un immense amas d'eau.  
Le ciel fond en torrens. Les bœufs et les travaux,  
Les trésors des guérets sont noyés sous les ondes.  
Tout déborde : les lacs, les rivières profondes,  
Qui roulant à grand bruit jusqu'au gouffre amer,  
Font reculer du choc et bouillonner les mers.

Le roi des dieux lui-même, assis sur la tempête,  
Balance au haut des airs sa foudre toute prête :  
La terre en a tremblé jusqu'en ses fondemens ;  
Les animaux ont fui ; des peuples pâlissans  
Les cœurs sont consternés d'effroi. Le dieu terrible  
Frappe d'un trait brûlant la cime inaccessible  
De Rhodope ou d'Athos. Les vents plus irrités  
Déchirent l'air : l'eau tombe à flots précipités.  
De sifflemens aigus les forêts retentissent,  
Et les rives au loin, les montagnes gémissent.

Veillez donc : observez les astres et les temps,  
Le cours du froid Saturne et ses longs mouvemens.  
Étudiez Mercure, et sachez où s'égare  
Son flambeau rayonnant dans son orbe bizarre.

Avant tout honorez les dieux. Pour vos guérets,  
De Cérès tous les ans implorez les bienfaits.

Préparez pour sa fête un autel de verdure ,  
 Quand le printemps revient embellir la nature ,  
 Quand les agneaux plus gras fêlâtrent sur les fleurs ,  
 Quand les vins amortis deviennent plus flatteurs.  
 Le sommeil est alors plus calme ; et les bocages  
 Invitent les bergers sous les nouveaux ombrages.  
 Qu'à l'envi la jeunesse invoque alors Cérès !  
 Présentez-lui du miel , du vin doux , du lait frais.  
 D'épis verts et de fleurs , que la victime ornée  
 En pompe autour des champs trois fois soit promenée !  
 Le peuple en chœur la suit ; et tous dans leurs maisons  
 Appellent à grands cris la déesse et ses dons.  
 Que tous , avant d'entrer dans la moisson nouvelle ,  
 De chêne couronnés , enivrés d'un saint zèle ,  
 Rendent grâce à Cérès par des chansons sans art ,  
 Es des pas sans cadence enchaînés au hasard.

---

## L I V R E S D I V E R S .

### M A T H É M A T I Q U E S .

*LES ÉLÉMENTS D'ALGÈBRE* , par le célèbre *EULER* ,  
 en 2 vol. in-8.<sup>o</sup> , paroissent enfin , à Lyon , chez  
 Bruyset ; on les trouve à Paris , chez Firmin-  
 Didot , rue de Thionville.

Ce livre , traduit de l'allemand par le citoyen  
 Lagrange , contenoit des additions de cet ha-  
 bile géomètre ; il les a perfectionnées et augmentées  
 de près de moitié , dans cette nouvelle édition ; ce  
 qui doit lui donner un avantage bien considérable  
 sur la première. Il y a trois ans que cette édition  
 étoit attendue dans toute l'Europe.

## M É T R O L O G I E.

*MÉMOIRE sur la nécessité d'établir un règlement pour le devidage des fils de lin, coton, etc., présenté à la société d'émulation de Rouen, par GABRIEL GERVAIS, fabricant de toileries, membre de cette société, in-4.º, 16 pages.*

Le citoyen Gabriel Gervais démontre et précise les avantages qui résulteroient du règlement qu'il sollicite, par l'exposé très-lumineux et très-exact d'une multitude d'inconvéniens très-graves qui sont inséparables de la confusion qui règne en France dans le commerce des fils. Il cite, à l'appui de ce qu'il propose, l'exemple des principales filatures de l'Europe qui jouissent de cet avantage. En effet, cette combinaison de poids et de mesures qu'il réclame, est une des plus ingénieuses conceptions de la métrologie ; elle est adoptée dans tous les pays où le commerce est entouré des lumières dont il a besoin pour prospérer.

Dans les principaux marchés de l'Europe, c'est sur le poids d'un échantillon de bled que l'on en détermine le prix, quoiqu'en tous lieux il se vende à la mesure ; il en est de même à l'égard des liqueurs fortes, qui ne présentent aucun autre moyen de fixer les idées sur leurs différentes qualités. Les fils n'offrent rien de positif par la seule désignation du poids ; car dans une livre de fil de coton de 7,000 aunes, il y a pour 100 liv. de matière pre-

nière, et pour 30 l. de façon; et dans une livre qui contient 40.000 aunes, il y a également pour 100 liv. de matière première, mais il y a pour 300 l. de façon.

Comment, autrement que par la mesure, apprécier ces fils et en désigner le degré de finesse? à l'œil. diront ceux qui sont intéressés au maintien des ans. Il est vrai que l'œil exercé ne s'y trompera guères dans les numéros 7 jusqu'à 10 et même 12, c'est-à-dire, dans ceux de poids, 7000 jusqu'à 12,000 aunes à la livre; mais les meilleurs connoisseurs conviennent qu'aussitôt que les fils atteignent le numéro 20 ils peuvent errer d'un troisième; d'un sixième au numéro 30; d'un quart au numéro 40, et ainsi progressivement.

La difficulté d'apprécier augmentant d'autant plus que les fils sont fins, que sera-ce lorsqu'ils arriveront au numéro 100? Comment d'ailleurs exprimer ces différences par écrit pour la correspondance? Les mesures sont donc encore plus essentielles pour les fils, que le poids pour le blé et pour les liqueurs fortes, sur-tout pour les fils fins dont la filature est si essentielle à encourager.

Le règlement demandé garantirait à l'acheteur la livraison de tout ce qu'il paieroit, et atteindroit le but que se propose tout législateur sage, qui est de faire tourner toute espèce de fraude au préjudice de celui qui la pratique.

Enfin, ce que demande l'auteur du mémoire, est moins une innovation qu'une conséquence du système de l'unité des mesures; qui, avec la proscrip-

tion de l'étonnante variété de celles de France, opère la suppression du devidoir d'Amiens qui est de 700 aunes, de celui de Rouen qui est de 100 aunes, de celui de Montpellier qui est de 600 cannes, etc., pour faire place au devidoir national qui est de 1000 mètres.

#### HELMINTHOLOGIE.

*CATALOGUE raisonné du célèbre cabinet de coquilles de feu PIERRE LIONNET, membre des principales académies de l'Europe, etc.* Lequel sera vendu publiquement en détail aux plus offrans, en la maison du ci-devant possesseur, à la Haye en Hollande, le 21 avril 1796 et jours suivans, par les libraires J. van Cleef et B. Scheuzleer. Il se trouve à Paris, chez Jansen, libraire, petite place du Louvre.

La notice que nous avons publiée sur Lionnet et sur son cabinet, a pu faire connoître cette précieuse collection, qu'il eut été à désirer de ne pas voir disperser. On sera du moins très-aise d'en conserver le catalogue.

#### ENTOMOLOGIE.

*PANZERI G. W. F. Fauna insectorum Americae borealis prodromus, cum tabulis coloratis.* — Faune des insectes de l'Amérique septentrionale, par G. W. F. PANZER, docteur en médecine. A Nuremberg, dans la librairie des fils de Charles Felseker, 1795, in-4°.

Il est constant que la classe entomologique de l'histoire naturelle est considérablement enrichie par la publication de cet ouvrage, qui représente, d'après nature, sur douze planches coloriées, format in-4.<sup>o</sup>, un grand nombre d'insectes américains, inconnus jusqu'ici en Europe, avec leur description. Le libraire a porté les mêmes corrections, les mêmes soins, les mêmes attentions à cette faune que celles qui se remarquent à son édition de la faune des insectes d'Allemagne, dont il s'est chargé dans le temps.

#### P H Y S I O L O G I E.

*ZOONOMIA; or the laws of organic life*, c. a. d.

Zoonomie ou les loix de la vie organique, par ERASME DARWIN, docteur en médecine, auteur du *Jardin botanique*, tom. I. A Londres, chez Johnson, 1794, in-4.<sup>o</sup>

L'auteur n'est pas un physiologiste novice; depuis plus de vingt-ans il avoit recueilli les matériaux de cet ouvrage, et il exprime ses regrets de ce que les occupations multipliées de son état ne lui ont pas permis de le rendre plus digne du public. Si celui-ci juge que M. D. ait besoin de l'indulgence qu'il réclame, ce sentiment ne sauroit être exclusif de la justice et de la reconnaissance que lui mérite d'ailleurs son estimable production.

#### A R T S C H I M I Q U E S.

*De Suikerrafinadeur* etc., c. à d. le raffineur de

sucré, ou description complète du sucre, de sa culture, de sa préparation, de son commerce, de sa manipulation, par J. H. REISIG, avec des figures. A Dordrecht, chez A. Blussé et fils, 1795, in-8.º

Ce volume est le onzième de la description des arts et des métiers, dont l'estimable libraire *Blussé* a entrepris la publication. Il faut lui savoir d'autant plus de gré de la continuer, que l'état révolutionnaire des Provinces-Unies y favorise moins les spéculations de librairie. Les volumes précédens roulent sur la préparation de l'indigo et la teinture en bleu; sur la distillation de l'eau forte et sur la confection du vitriol; sur la fabrication de la porcelaine; sur l'art du corroyeur et du chandelier; sur la manière de faire le charbon de bois; sur la fabrication du savon; sur la teinture en soie; sur le papetier; sur le cirier.

#### STATISTIQUE.

*OVER de staatsomwentelingen*, etc., c'est-à-dire, des révolutions politiques, de leurs causes et de leurs préservatifs, traduit de l'allemand de J. L. EWALD, par J. VAN LOO, ministre du saint évangile, à Ootmarsum. A Utrecht, chez W. van Yzerworst, 1795, in-8.º.

L'original a eu beaucoup de succès en Allemagne. Le traducteur est un des écrivains hollandais que nous estimons le plus. Il s'est fait connoître par plusieurs volumes de *discours religieux* (ou ser-

*mons*) d'un genre assez nouveau en Hollande ; la touche sentimentale en fait à nos yeux le principal mérite, et une diffusion un peu verbeuse le principal défaut. Vingt-quatre nouveaux discours, de la même main, consacrés à l'éloge de la charité, viennent de paroître chez le même libraire, ainsi que *la vie et la mort de Casimira, de son vivant comtesse Regnault de Lippe, née princesse d'Anhalt, avec quelques-unes de ses lettres*, traduit de l'allemand.

## E D U C A T I O N.

*Domino-Mentor, ou moyen d'enseigner par le simple attrait du jeu, à plusieurs disciples à-la-fois, les lettres, les chiffres, les nombres et la lecture, invention qui peut être d'un grand soulagement pour les instituteurs, et utile aux bons pères qui peuvent instruire eux-mêmes leurs enfans, suivi de l'abrégé de l'histoire d'Emilien, par le C. FRÉVILLE; avec cette épigraphe tirée de Virgile :*

*Incipe, parve puer, risu cognoscere.*

A Paris, chez Guelfier, rue Gît-le-Cœur, n.º 16, vol. in-18.

## H I S T O I R E.

*DE Romeinsche geschiedenissen*, c. à d. Histoire de Rome, par M. STUART, tome VI. A Amsterdam, chez J. Allart, 1795, in-8.º

En

En annonçant, dans un de nos premiers numéros, la traduction hollandaise du *Voyage d'Anacharsis*, par le même auteur ; nous avons déjà payé un juste tribut d'éloges à cette histoire romaine, faite pour honorer la littérature batave. Ce nouveau volume est orné du portrait de M. Stuart. Il nous tarde de recevoir son ouvrage, pour en rendre un compte plus détaillé.

## B I O G R A P H I E.

TER GEDACHTENISSE VAN J. F. MARTINET, c'est-à-dire, à la mémoire de J. F. Martinet, par P G° WITSEN GEYSBECK. A Amsterdam, chez Uylenbroek, 1795.

Nous ne connoissons que le titre de cette brochure très-peu considérable, mais elle nous fournit l'occasion de dire quelques mots sur le mérite littéraire de Jean - Florent Martinet, pasteur hollandais à Zutphen, et que la mort a moissonné à Amsterdam, le premier août dernier, à l'âge de 61 ans. Son principal titre littéraire est une histoire naturelle, par demandes et par réponses, dans le genre de l'ouvrage de l'abbé PLUCHE, et intitulé : *Cathéchisme de la nature*. Cet ouvrage a singulièrement contribué à répandre et sur-tout à populariser en Hollande le goût de l'histoire naturelle ; et quoiqu'il n'ait pas été, dans toutes ses parties, à l'abri de la critique, il a joui d'un succès rare et mérité. Il est en 4 vol. in-8.° et les éditions s'en sont rapidement multipliées. — L'auteur l'a aussi réduit en abrégé à l'usage des en-

Tome IV. N 11

fans. On a encore de lui une Histoire du monde, en 8 vol. in-8.<sup>o</sup>, à laquelle fait suite son Tableau de l'histoire des Provinces-Unies, dont nous avons donné deux extraits dans le *Journal encyclopédique*. Une traduction hollandaise nouvelle des Œuvres de FLAVIEN JOSEPH, avec des remarques, 9 vol. in-8.<sup>o</sup> — Un *Manuel des Marins*, in-8.<sup>o</sup>, et plusieurs autres productions. Il oublioit trop peut-être qu'un gros bagage nuit pour aller à l'immortalité. Son Manuel des Marins mérite que nous en disions encore deux mots, à raison de l'utilité dont une semblable production pourroit être en France, où il est bien temps que l'on s'occupe enfin de l'instruction du peuple. Ce n'est pas un abrégé de la science de la navigation, mais un cours succinct de morale à l'usage des gens de mer, dans le genre de celui que M. de Zimmerman avoit publié en allemand pour les militaires, et dont il a paru une traduction à Paris en 1769. M. Martinet fait dialoguer ensemble un jeune matelot et un vieux marin. Leur premier entretien roule sur la diversité des rotations; le deuxième sur l'utilité de la navigation et de l'antique considération des Bataves envisagés comme navigateurs. Le troisième a pour objet de donner aux marins quelques notions intéressantes sur l'élément qu'ils parcourent. Sept autres dialogues sont particulièrement consacrés à l'exposition des devoirs des gens de mer, tant généraux que particuliers; devoirs religieux (et ici l'auteur a adopté quelques courtes prières aux diverses circonstances où des marins peuvent se rencontrer); devoirs envers la patrie; devoirs de subordination et de discipline;

devoirs envers eux-mêmes ; sobriété , patience , soins de leur santé ( où se trouvent d'excellens préceptes d'hygiène ) et. — Le volume est terminé par quelques chants religieux , patriotiques , guerriers , que l'auteur propose de substituer aux plattes chansons familières à cette classe de citoyens.

P. H. M.

### T H É O L O G I E .

**KERKELYKE RIDENVOERINGEN**, c'est-à-dire , discours ecclésiastiques ( ou sermons ) , par **ALLARD HULSHOFF** , de son vivant pasteur des Anabaptistes à Amsterdam. A Amsterdam , chez G. Warnars , 1795 , in-8.º

Les pasteurs anabaptistes , ainsi que ceux appelés remontrans , se distinguoient en Hollande par leur genre de prédication. Nous sommes fâchés , pour l'honneur des orthodoxes , de devoir convenir qu'une théologie plus épurée que la leur et une morale plus philanthropique les caractérisoient assez généralement. Voltaire a écrit quelque part : *« Il faut avouer » que les prétendus réformés de France furent » les premiers qui mirent quelque raison dans » leurs discours , parce qu'on est obligé de raisonner , quand on veut changer les idées des » hommes . »* Cela explique jusqu'à un certain point le mérite particulier que nous attribuons aux hétérodoxes bataves , et par lequel , à l'époque des fameux synodes de Dordrecht ( en 1718 et 1719 ). Les Brandt se sont , des premiers , rendus recomman-

dables. — Allard Hulshoff est mort à Amsterdam, le 30 juillet dernier, à l'âge de 61 ans. La notice sommaire que nous avons donnée, dans un de nos précédens numéros, des mémoires publiés par la branche théologique de la Société Teylerienne, offre deux fois son nom parmi ceux des auteurs couronnés. (T. III, p.561). Nous avons le souvenir confus d'autres palmes littéraires qu'il a remportées. Son ouvrage, intitulé *Zénon*, ou de l'incrédulité, des mœurs, de la possibilité de la bonne-foi dans un protestant orthodoxe, se vend chez le même libraire Warnars, mais il annonce qu'il ne lui en reste qu'un petit nombre d'exemplaires.

#### G R A M M A I R E.

*Vocabulaire orthographique par ordre de sons ; contenant la solution de toutes les difficultés que rencontrent les orthographistes sur le choix des divers signes qui peignent le même son, l'emploi des consonnes simples ou redoublées, nulles ou sonnées, seules ou accompagnées, etc. ; par des règles sûres et précises ou par des tableaux alphabétiques ; nouvel ouvrage élémentaire à l'usage des écoles primaires et de toutes les classes de la société ; par C. F. B. FONTAINE, professeur de langue française. Un vol. in-8.º broché, prix 25 liv., et 30 liv., franc de port. Il faut affranchir les lettres et les assignats.*

## P O É S I E L A T I N E.

*Anacreonti quæ tribuuntur carminum paraphrasis elegiaca*, autore J. H. HOEFFT. A Dordrecht, chez Pierre Van Braam, 1795, in-8.º

Les preuves de M. H. dans la poésie latine sont faites. Le recueil de ses *Pericula poetica*, auquel il a aussi en dernier lieu ajouté des *Pericula critica*, lui a mérité l'estime des connoisseurs, plus rares encore que les amateurs. Nous lui reprocherions seulement le choix qu'il a fait du mètre élégiaque pour traduire Anacréon. Il est plus essentiel qu'on ne pense de ne pas confondre les genres. Ainsi *Benserade* traduisit en rondeaux les *Métamorphoses*.

## P O É S I E H O L L A N D A I S E.

*Alle de Werken van Jacob Cats*; c. à d. toutes les œuvres de JACQUES CATS, tome XI. A Amsterdam, chez J. Allart, 1795, petit in-12.

*Cats* florissoit en Hollande vers le milieu du 17. siècle : il y joua un rôle très-distingué, et comme homme d'état, et comme homme de lettres. Ses volumineuses productions poétiques y ont constamment joui d'une grande popularité. On en appelle le recueil *la Bible des Paysans*; on le nomme communément lui-même *le Père* ou *le Patriarche*. (*Van der Cats*.)

Une imagination riante et féconde, une versification aisée et qui a quelque chose de l'aimable né-

gligence et de l'abandon de *Lafontaine*, une morale simple et pure, un ion de bonhomme qui charme et qui persuade; tel est, d'un bout à l'autre, le caractère de ce recueil, et l'on y voit la cause de son succès soutenu. Le nouvel éditeur, *Rhynvis Feith*, a eu une idée heureuse, en l'offrant à ses concitoyens dans un format plus portatif que ceux où ils l'avoient possédé jusqu'à ce jour. Ses soins pour la correction du texte, et ceux du libraire *Allart* pour la netteté de l'impression sont également dignes d'éloges.

P O É S I E F R A N Ç A I S E .

*La Jérusalem délivrée, en vers français, par L. P. M. F. BAOUR-LORMIAN.* A Paris, chez l'auteur, rue du Mail, maison de Portugal, n.º 22; et Maradan, libraire, rue du cimetière André-des-Arts, n.º 9, 2 vol. in-8.º brochés. Prix, 450 liv. et 465 liv. par la poste.

R O M A N S .

*Dorbeuil et Céliane de Valran; leurs amours et leurs malheurs sous la tyrannie de Robespierre; par CH. BENJAMIN LEBASTIER.* Se trouve chez l'auteur, rue Denis, n.º 178, près celle au Cours. Chez Devaux, lib. au palais Egalité. Chez Lacet, lib., rue Montmartre, n.º 94. Chez Badly, lib., rue Honoré près la barrière des Sergens, 2 vol. in-12 de 150 p. chacun.

L'époque désastreuse du gouvernement révolu-

tionnaire a été le sujet de plusieurs pièces de théâtre favorablement écoutées. Ce petit roman ne sera pas reçu avec moins d'intérêt. Il est attachant et écrit d'une manière agréable et facile. On ne peut qu'engager le cit. Lebastier à cultiver un genre pour lequel il montre de très-heureuses dispositions.

## M É L A N G E S.

*Bydragen ter bevordering der schoone kunsten*, etc. ; c. à d. Recueil consacré aux progrès des beaux-arts et des sciences, publié par *Rhynvis Feith* et *Jacques Kantelaar*. A Amsterdam, chez J. Allart, 1794, in-8.º, 2.º partie. La 1.ºe a paru en 1793.

L'une et l'autre contiennent des pièces originales et des traductions. Les auteurs nous offrent tantôt quelque morceau sur la théorie de la littérature et des arts d'imitation en général ; tantôt l'analyse raisonnée de quelque production nouvelle ; tantôt quelque discussion de philologie ou de grammaire ; tantôt quelque pièce de vers et de musique. Nous y avons distingué un *Traité sur la Tragédie* (que nous nous proposons de faire connoître plus particulièrement à nos lecteurs) ; la critique d'une nouvelle traduction hollandaise des *Vies des hommes illustres par Plutarque*. (A Amsterdam, chez J. Allart, 1789 et suiv.) Une lettre sur un drame indien, intitulé *Sakontala*, par le poëte *Kalidas* ; une traduction en vers du *Pervigilium Veneris* ; une discussion, jusqu'à quel point les poëtes et les orateurs peuvent emprunter leurs images de l'histoire

naturelle de pays étrangers; un morceau beaucoup trop louangeur sur le *Voyage en Italie*, par Dupaty, etc.

*Uitgeleegene Verhandelingen*, etc.; c. à d., Mémoires choisis sur la philosophie et les belles-lettres, tirés du recueil de l'académie des sciences de Berlin, avec des additions, par J. F. HENNERT, professeur de mathématiques à Utrecht. Utrecht, chez W. Van Yzerworst, 1795, tome VI, in-8.º

Les additions du professeur *Hennert*, géomètre et métaphysicien distingué, ajoutent un nouveau degré d'intérêt à ces mémoires, et elles ont assuré le succès de ce recueil.

*Fin du Tome IV.*

---



---

 TABLE DES ARTICLES.
 

---

## HISTOIRE NATURELLE.

- L** A société d'histoire naturelle d'Utrecht à tous les amis  
 de la nature. . . . . 5  
 Joannis Baptistæ Grossinger, etc. *Universa Historia na-*  
*turalis Hungariæ.* . . . . . 284

## MINÉRALOGIE.

- Minéralogie de Lantz. . . . . 141  
 Lettre de J. Berthout à M. Wittenbach, sur une nouvelle  
 route pour aller sur le Buet, sur le relief de M. Exsha-  
 quet, et sur les mines de Servoz. . . . . 145  
 Deuxième lettre à M. Wittenbach. Col. d'Anterne, vallée  
 de Sixte, vallée de Thaninge, montagne Marcheli. 293

## BOTANIQUE.

- Extrait d'une lettre de M. Léopold Trattinick, botaniste  
 autrichien, en date de Vienne, du 27 mai 1794. . . 285  
 Essai sur les qualités et les propriétés des arbres, arbris-  
 seaux, arbustes et plantes ligneuses qui croissent  
 dans le département du Nord, ou que l'on peut y natu-  
 raliser, par le C. Hecart. . . . . 12

## ANTHROPOLOGIE.

- Des variétés de l'espèce humaine indiquées dans les  
 poèmes d'Homère, par A. L. Millin. . . . . 159

## ENTOMOLOGIE.

- Mémoire sur la phalène culiciforme de l'éclair, par  
 Latreille, de la soc. d'hist. nat. de Paris. . . . . 304  
 Panzeri *Fauna insectorum Americæ borealis* Prodromus. 557

- Observations sur la variété des organes de la bouche des  
tiques, et distribution méthodique des insectes de  
cette famille, d'après les caractères établis sur la confor-  
mation de ces organes; par P. A. Latreille, de la soc.  
d'hist. nat. de Paris. . . . . 15

## H E L M I N T H O L O G I E.

- Catalogue du cabinet de coquilles de Pierre Lionnet. . 557

## P H Y S I O L O G I E.

- Zoonomia, or the laws of organic life, by Erasme Dar-  
win. . . . . 558  
Opinion du citoyen Sue, professeur de médecine et de  
botanique; sur le supplice de la guillotine. . . . 170  
La connexion de la vie avec la respiration, traduit de  
l'anglais d'Edme Goodwin, par J. N. Hallé, professeur  
d'hygiène, à l'école de santé. . . . . 438

## M É D E C I N E.

- Extrait d'un mémoire sur la nécessité de l'inoculation à  
Paris, et l'utilité d'un hospice destiné à cette opération;  
par Audin Rouvierre, officier de santé. . . . .

## É C O N O M I E R U R A L E.

- Introduction à la Fenille du Cultivateur. . . . . 286  
Procédé pour retirer de l'épi de la grappe du maïs une  
farine propre à faire du pain. . . . . 33

## H Y G R O M É T R I E.

- Sur les araignées, par Quatremère d'Isjonval. . . . 429

## A R T S C H I M I Q U E S.

- Le raffineur de sucre, par J. H. Reisig. . . . . 559

## M A T H É M A T I Q U E S.

- Leçons de mathématiques, par Thomas Bugge, profes-

*Table des articles.* . . . . . 571

seur à Copenhague. . . . . 433  
 Elémens d'Algèbre , traduit d'Euler , par Lagrange. . . 554

A S T R O N O M I E.

Sur l'établissement du Bureau des longitudes. . . . . 289  
 Recherches sur la densité des planètes, par le C. Villette. 424  
 Astronomie des dames ; par Jérôme Lalande. . . . . 425  
 Astronomisches Jahrbuch. . . . . 426  
 Connoissance des temps pour l'année IV de l'ère française. . . . . 426  
 Result of astronomical observations made in the interior parts of north America. . . . . 427

N A V I G A T I O N I N T É R I E U R E.

Sur la navigation intérieure de la république. . . . . 428

M É T R O L O G I E.

Mémoire sur le devidage du fil de lin , par Gabriel Gervais. . . . . 555  
 Mesure de la république française. Tarifs pour la réduction réciproque des mesures , poids et monnoies anciennes et modernes. . . . . 284

A R T M I L I T A I R E.

Manuel pour les ingénieurs bataves , par N. Ypey. . . . 424  
 Lettre de J. Brez , secrétaire de la société d'hist. natur. d'Utrecht , à A. L. Millin , conservateur-professeur du muséum des antiques ; à l'occasion d'un nouvel ouvrage de M. Hennert , sur la fortification et l'art des bombes. . . . . 189

B E A U X - A R T S.

Rapport fait au nom du comité d'instruction publique , sur les concours de sculpture , peinture et architecture , ouverts par les décrets de la convention nationale , par Portiez de l'Oise , représentant du peuple. . . . . 35

Prix décernés aux esquisses de sculpture présentées aux divers concours ouverts par la convention nationale, et soumis au jugement du jury des arts, en vertu de la loi du 9 frimaire de l'an troisième de la république. . . . .	44
Prix décernés aux esquisses de peinture présentées au concours ouverts par la convention, et soumises au jugement du jury des arts, en vertu de la loi du 9 frimaire de l'an troisième de la république. . . . .	51
Exposition au salon. . . . .	470

## S T A T I S T I Q U E.

République de Sparte et d'Athènes, traduites de Xenophon, par J. B. Gail, professeur de littérature grecque, au collège de France. . . . .	136
Magasin pour les connoissances extérieures de l'Europe, par Brown. . . . .	136
Des intérêts des puissances continentales, relativement à l'Angleterre, par Ch. Theremin, conseiller d'ambassade du roi de Prusse, ci-devant employé à la cour de Londres. . . . .	137
Constitution de la république française, précédée des droits de l'homme et du citoyen, et du discours prononcé à la convention nationale, le 5 messidor, par Boissy d'Anglas, au nom de la commission des onze. . . . .	137
Les subsistances plus abondantes et plus accessibles à tous les citoyens, par le général Belair. . . . .	187
Des révolutions politiques et de leurs causes, par J. L. Ewald. . . . .	559

## E D U C A T I O N.

De l'éducation publique et privée. . . . .	311
Domino - Mentor, par Fréville. . . . .	560
Abécédaire, avec l'histoire des animaux moralisée. . . . .	203

## P H I L O S O P H I E.

L'esprit des anciens philosophes, ou recueil choisi de	
--	--

*Table des articles.*

573

Divers ouvrages de morale , de législation , de politique et d'économie civile et domestique , publiés par Licurgue , Solon , Soerates , Pythagore , Platon , Epictète , Marc-Aurèle et les autres philosophes de l'antiquité ; et enrichi du portrait de ces illustres personnages , gravé d'après les médailles et les pierres antiques. . . . .	109
Origine de tous les cultes , ou religion universelle , par Dupuis. . . . .	200

## M O R A L E .

Réflexions morales sur quelques fables de Lafontaine. . . . .	315
Les Veillées philosophiques , par A. L. Villetierque. . . . .	499

## T H É O L O G I E .

Kerkelyke Ridenvœringen van Allard Hulshoff. . . . .	563
--	-----

## V O Y A G E S .

Introduction au voyage en Norwège de Jean Christ. Fabricius , traduit de l'allemand , par A. L. Millin. . . . .	54
Voyage dans l'isle de Man , avec un coup-d'œil sur l'histoire de cette isle , par Robertson. . . . .	325
Collection de tous les voyages faits autour du monde , par les différentes nations de l'Europe , rédigée par Berenger. . . . .	138
Reize , etc. Voyage de la rade de Zélande , par le Cap de Bonne-Espérance , à Batavia , Bantam au Bengale , par J. S. Stavorinus. . . . .	140

## H I S T O I R E .

Bolingbrokes Briefe , etc. . . . .	138
Histoire de la décadence des mœurs chez les Romains et de ses effets dans les derniers temps de la république , traduite de l'allemand de C. Meiners , professeur ordinaire de philosophie à Gottingue , par René Binet. . . . .	224
Histoire de Rome , par M. Stuart. . . . .	560

Sainte-Croix, inquiry into the life of Alexander the great. . . . .	436
---	-----

## HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Extrait d'une lettre sur les ravages du vandalisme en Provence. . . . .	230
Extrait du rapport sur l'organisation de la Bibliothèque nationale, par Villars, député de la Mayenne. . . .	233
Nomination des Conservateurs de la Bibliothèque nationale. . . . .	416

## BIBLIOGRAPHIE.

Note sur quelques manuscrits envoyés de Cologne. . . .	87
Imprimés du quinzième siècle qui se trouvent dans la Bibliothèque du chapitre de Banerberg. . . . .	141

## BIOGRAPHIE.

Jetster nagedachtenis, etc., c'est-à-dire. quelques lignes à la mémoire d'Etienne-Jean van Geuns, professeur en médecine à Utrecht, par P. G. Provo-Kluit et D. A. J. Froulja. . . . .	83
Notice sur la vie de Claude Revillon. . . . .	85
Tableau de quelques circonstances de ma vie, par Chabanon. . . . .	489
Notice historique sur Chrétien-Guillaume Lamoignon-Malesherbes, par Jean-Baptiste Dubois. . . . .	355
Ter Gedachtenisse van J. F. Martinet. . . . .	561

## ARCHÆOLOGIE.

Nouvelles observations sur le monument d'Ancyre. . . .	92
Sur les tombes du district d'Abbeville, par le citoyen Fraullé, juge-de-paix à Abbeville. . . . .	329

## ARCHÉOGRAPHIE.

Description d'une cornaline antique, par Aubin-Louis Millin. . . . .	342
--	-----

*Table des articles.*

575

C R I T I Q U E.

Joh. Aug. Ernesti observationes philologigo-criticæ in  
Aristophanis nubes, etc. . . . . 142

N U M I S M A T I Q U E.

M. Raske lexicon universæ rei numariæ veterum. . . . 141

L I T T É R A T U R E G R E C Q U E.

Odes d'Anacréon, traduction nouvelle en vers. . . . 113

Mannel d'Epictète et tableau de Cébès en grec, avec une  
traduction française, précédée d'un discours contre la  
morale de Zenon et contre le suicide, avec des idées  
d'une morale plus pure, par Lefèvre - Villebrune,  
Bibliothécaire de la Bibliothèque nationale. . . . 240

Théâtre d'Æschyle, traduit en français par F. J. C.  
Delaporte-Dulheil. . . . . 513

Sophoclis Electra græcè cum antiquis scholiis selectis,  
ex recensione Rich. Franc. Phil. Brunkii, lectionibus  
et perpetua annotatione illustravit, Georg. Ant. Christ.  
Scheffer, Philos. doct. Gymnasii Wilfenbutte corrector. 288

L I T T É R A T U R E A N G L A I S E.

Le Barde, ou les progrès du génie, poème en deux  
chants, traduit de l'anglais de M. Beattie, par A. L.  
Millin. . . . . 266

G R A M M A I R E.

Vocabulaire orthographique, par F. B. Fontaine, . . . 564

P O É S I E L A T I N E.

Anacreon ti quæ tribuantur carminum paraphrasis ele-  
giaca, autore J. B. Hocufft . . . . . 563

P O É S I E.

Traduction du commencement des Géorgiques de Vir-  
gile, par Turgot. . . . . 543

Les Siannoïs , par Desorgues. . . . .	127
Le Génie des siècles , par Théophile Mandar. . . . .	431
La Déclaration , par Vigée. . . . .	282
Fragment du second chant de la <i>Jérusalem délivrée</i> , par le citoyen Baour Lormian. . . . .	414

## P O É S I E H O L L A N D A I S E .

Alle de Werken van Jacob Cats. . . . .	565
--	-----

## T H É A T R E .

Les Décemvirs , par Sanchaman. . . . .	432
Mutius Cordus , of the Verlossing van Rome. . . . .	142

## R O M A N S .

Paolo , e Virginia. . . . .	144
Ferdinand et Constance , par Rhyvis Feith , et Julie , du même auteur. . . . .	288
Le Derviche en observation , anecdote orientale , par L. M. Blanquart-Sept-Fontaines. . . . .	123
Dorbeuil et Celiane de Valran , par Ch. Benjamin Lebastier. . . . .	566

## M É L A N G E S .

Bydragen ter bevordering der schoone kunster van Rhin- vins Feith. . . . .	567
Uir geleezene Verhaedelingen. . . . .	<i>Ibidem</i>

*Fin de la Table du Tomo IV.*

## E R R A T A .

Page 351 , ligne 21 , *ἀδινάιν τρεμιο* , lisez *τρεμω*  
Page 353 , ligne 20 , *dipyle* , lisez *distyle* .



Le prix de l'abonnement, pour l'étranger, est,  
franc de port :

de 9 rixdallers en or,  
de 36 livres en espèces,  
de 20 florins de Hollande, } pour l'année.

de 5 rixdallers en or,  
de 20 livres en espèces,  
de 11 florins de Hollande, } pour 6 mois, ou 12  
numéros.

On s'abonne, pour la Suisse,  
à Basle, chez J. R. PREISVERCH;  
à Berne, chez la Société typographique.

Pour les Pays-Bas et Liège,  
à Bruxelles, chez HORGNIETZ.

Pour la Hollande,  
à La Haye, chez VAN CLEEF;  
à Leyde, chez MURRAY, frères;  
à Amsterdam, chez CHANGUION.

Pour l'Allemagne,  
à Leipsic, chez Voss et Compagnie.

Pour le Nord,  
à Hambourg, chez HOFFMANN.

Pour l'Italie,  
à Livourne, chez MASI et Compagnie.

Pour l'Angleterre,  
à Londres, chez JOHNSON, St. PAUL Church-Yard.

# T A B L E

*Des Articles contenus dans ce Numéro.*

<p><b>MATHÉMATIQUES.</b>  <i>De mathematske Jordæsnin-  ger, første del, indeholdende  regning, geometrie, trigono-  metrie og landmaaling, ved  Thomas Bugge, page 433</i></p> <p style="text-align: center;"><b>PHYSIOLOGIE.</b>  <i>Connexion de la vie avec la res-  piration, 438</i></p> <p style="text-align: center;"><b>BEAUX-ARTS.</b>  <i>Exposition au salon, 471</i></p> <p style="text-align: center;"><b>BIOGRAPHIE.</b>  <i>Notice sur Chabanon, 489</i></p> <p style="text-align: center;"><b>MORALE.</b>  <i>Les Veilles philosophiques,  par Villetterque, 499</i></p> <p style="text-align: center;"><b>LITTÉRATURE GRECQUE.</b>  <i>Théâtre d'Æschyle traduit en  français, avec des notes phi-  lologiques, par F. J. G. De-  laporte-Dutheil, 513</i></p> <p style="text-align: center;"><b>P O É S I E.</b>  <i>Traduction des Georgiques de  Virgile, par Turgot, 541</i></p> <p style="text-align: center;"><b>LIVRES DIVERS.</b>  <b>Mathématiques.</b>  <i>Les Elémens d'Algèbre, par  Euler, 554</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Métrologie.</b>  <i>Mémoire sur la nécessité d'éta-  blir un réglement pour le devi-  dage des fils de lin, coton, etc.  555</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Helminthologie.</b>  <i>Catalogue raisonné du cabinet  de coquilles de feu Pierre  Lionnet, 557</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Entomologie.</b>  <i>Panzeri G. W. F. Fauna in-  sectorum Americæ borealis  prodromus, cum tabulis colo-  ratis, 554</i></p>	<p style="text-align: center;"><b>Physiologie.</b>  <i>Zoonomia, or the laws of or-  ganic life, par Erasme Dar-  win, 558</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Arts chimiques.</b>  <i>De Suikerrafinadeur, par J.  H. Reisig, Ibid.</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Statistique</b>  <i>Over de staatsomventelingen,  de J. L. Ewald, par J. Van-  loo, 559</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Education.</b>  <i>Domino-Mentor, 560</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Histoire.</b>  <i>De Romeinsche geschiedenis-  sen, 560</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Biographie.</b>  <i>Ter Gedachtenisse van J. F.  Martinet, 561</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Théologie.</b>  <i>Kerkelijke Ridenværingen van  Allard Hulshoff, 563</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Grammaire.</b>  <i>Vocabulaire orthographique  par ordre de sons, par F. B.  Fontaine, 564</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Poésie latine.</b>  <i>Anacroniti qua tribuuntur car-  minum paraphrasis elegiaca,  autore J. H. Hoëufft, 565</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Poésie hollandaise.</b>  <i>Alle de Werken van Jacob  Cats, Ibid.</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Romans.</b>  <i>Dorbeuil et Céliane, par Ch.  Benjamin Lebastier, 556</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Mélanges.</b>  <i>Bydragen ter bevordering der  schoone kunsten, van Rhy-  nvois Feith, 567</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Uitgeleezene verhandelingen,  Ibid.</i></p>
---	--

